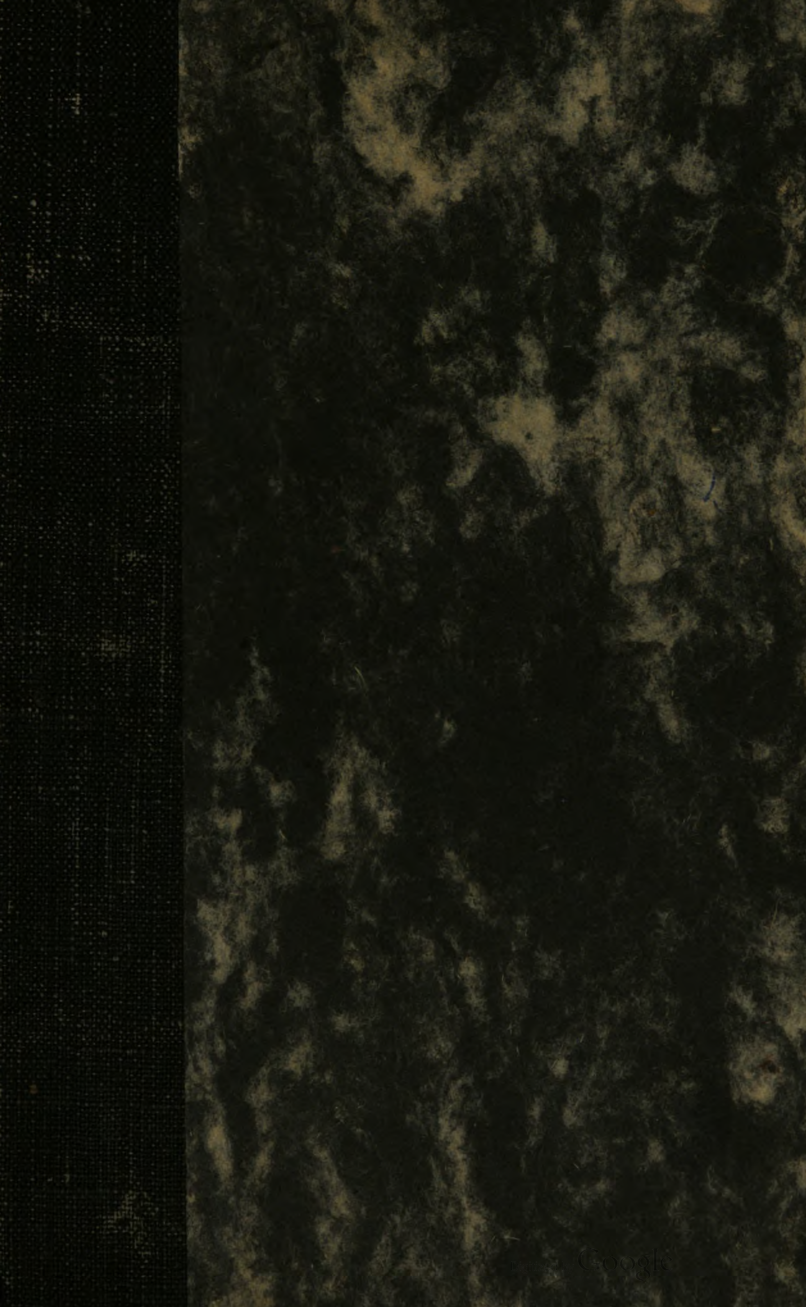
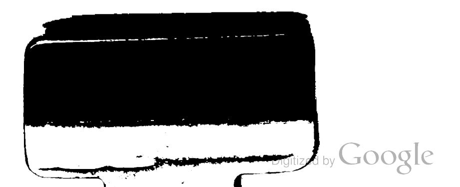




COLLECTION

DES CHRONIQUES,

MÉMOIRES

ET AUTRES DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE FRANCE DEPUIS LE COMMENCEMENT
DU TREIZIÈME SIÈCLE JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XIV.

PARIS,
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

COLLECTION

DE

CHRONIQUES,

MÉMOIRES

ET AUTRES DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE FRANCE DEPUIS LE COMMENCEMENT
DU TREIZIÈME SIÈCLE JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XIV;

Mise en ordre et accompagnée

DE PRÉFACES, NOTICES, EXPLICATIONS ET
DISSERTATIONS HISTORIQUES,

PAR M. JEAN YANOSKI,

PROFESSEUR D'HISTOIRE AU COLLÉGE ROYAL DE HENRI IV.

FROISSART.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

RUE JACOB, 56.

—

1846.



PRÉFACE.

J'ai mis à profit, comme on le verra, toutes les éditions de Froissart. Toutefois, je me hâte de le reconnaître, j'ai suivi de préférence, et presque constamment, celle de M. Buchon. C'est le texte de cette dernière édition que j'ai adopté.

On a dit que le dernier et savant éditeur de Froissart avait altéré les documents du moyen âge, en appliquant à notre vieille langue les règles de l'orthographe moderne. Ce reproche est-il fondé? M. Buchon a fait valoir à l'appui de son système de très-fortes raisons (1). Je les rappellerais ici, s'il ne me suffisait d'un mot pour ma propre justification. Je ne me suis pas proposé, dans les premiers volumes de ce recueil, d'être utile aux hommes profondément versés dans les questions de philologie, mais uniquement à ceux qui, dans un but littéraire ou par goût de l'histoire, veulent connaître les plus beaux récits de nos vieux chroniqueurs. J'ai donc pu, sans la moindre hésitation, accepter tout ce qui, suivant moi, devait rendre facile la lecture des morceaux que j'avais choisis. Ici, pour les chroniques de Froissart, le texte de M. Buchon — où l'on ne rencontre point ces petites inutilités qui trop souvent, dans les transcriptions serviles de nos manuscrits, arrêtent les yeux et gênent l'esprit — répondait à mes vues. Je l'ai pris; et, toujours dans la pensée de soustraire les lecteurs à ces efforts d'attention qui produisent à la longue la fatigue et l'ennui, je lui ai fait subir encore de légers changements. J'étais convaincu d'ailleurs que la prose du quatorzième siècle, ainsi modifiée dans sa partie la moins

(1) Chroniques de Froissart, t. III, p. 406, éd. du *Panthéon littéraire*.



essentielle et la plus variable, ne perdait ni sa couleur ni son originalité.

Je ne dirai qu'un mot sur le choix des différents morceaux qui composent ce volume. J'ai souvent extrait de l'œuvre du chroniqueur de courts fragments et de petits détails ; mais, en général, j'ai préféré les longs récits. Je ne me suis pas aventuré au hasard au milieu de ces innombrables narrations de Froissart, qui toutes ont un charme singulier ; j'ai fait de très-grands efforts pour distinguer et comparer, en un mot, pour bien choisir.

J'ai ajouté au texte quelques notes. Je suis loin de méconnaître ce que, pour les premiers récits, je dois à M. Dacier. Toutefois, il sera facile de constater que presque toujours le travail de ces notes m'est propre, et que, là même où je me confie en un guide, je soumets ses remarques, si grande que soit son autorité, à une sévère révision.

On verra que chaque morceau est précédé d'une notice historique, sorte de résumé qui lie entre eux les divers récits, et qui, autant que je l'ai pu, les éclaire et les explique. J'ai apporté le plus grand soin dans la composition de ces notices, m'aidant, tout à la fois, des originaux et des livres modernes les plus estimés. Je me suis proposé un double but : j'ai voulu d'abord, en liant entre eux tous les fragments, faire connaître même les passages que je n'avais pas transcrits, et donner, en quelque sorte, la Chronique de Froissart dans son ensemble; ensuite j'ai essayé, en jetant de nombreux détails, soit dans mes résumés, soit dans mes notes, de présenter d'une manière suivie et complète, autant au moins que me le permettait la nature de ce recueil, l'histoire de France de 1325 à 1400 environ, c'est-à-dire dans la plus grande partie du quatorzième siècle.

J. Y.

VIE DE FROISSART.

Jean Froissart naquit à Valenciennes, en 1333. Lui-même a donné la date de sa naissance. « En l'an de grâce 1390, dit-il, j'avais d'âge cinquante-sept ans (1). » Son père, qui était peintre en armoiries, le mit bien jeune à l'école pour qu'il étudiât et se fît prêtre. Froissart nous apprend, dans ses poésies, qu'il fut, comme tous les écoliers, souvent distrait et querelleur, et qu'il ne sut pas toujours rendre sa leçon sans *varier* (2). Faut-il induire de cet aveu, comme on l'a fait, que le chroniqueur étudia peu dans sa jeunesse? Nous ne le pensons pas. Doué d'une mémoire prodigieuse, il dut réparer aisément, au sein de l'école, le temps qu'il perdait, au dehors, dans de frivoles et passagères distractions; et nous serions porté à croire, par maints passages de ses œuvres, qu'il prit à la science de son temps à peu près tout ce qu'un homme en pouvait prendre. Ce qu'on peut affirmer seulement, c'est qu'il eut, dès son enfance, des goûts peu conformes à l'état qu'il voulait embrasser.

A douze ans, comme il le raconte, il ne souhaitait rien tant que

De voir danses et carolles,
D'ouïr ménestrels.......

et déjà il songeait à plaire aux dames. Il disait alors, avec une sorte d'impatience: « Quand viendra pour moi le temps où je pourrai aimer d'amour (3)? » Ce temps vint enfin, et il s'éprit d'une noble demoiselle. Ce premier amour ne s'affaiblit pas, même lorsqu'il y eut entre lui et celle qui occupait toutes ses pensées une barrière infranchis-

(1) Chroniques, liv. III, ch. 70.
(2) L'Espinette amoureuse.
(3) L'Espinette amoureuse.

sable. Elle se maria, et lui se fit prêtre. On a cru que cette passion tenait une place aussi large dans l'imagination de Froissart que dans son cœur. « Cette demoiselle, dit un écrivain moderne, n'est-elle pas une dame de ses pensées, comme la Béatrix de Dante, comme la Laure de Pétrarque, lesquelles n'empêchèrent pas Dante de se marier et Pétrarque d'avoir des enfants, de même que la *demoiselle* de Froissart ne l'empêcha pas de laisser quelque peu de son cœur banal sur tous les grands chemins (1)? »

Ce fut à l'âge de vingt ans que Froissart commença ses Chroniques. Il se borna d'abord à reproduire, pour les événements qui s'étaient accomplis de 1325 à 1356, les récits des autres chroniqueurs, et surtout la relation de monseigneur Jean le Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liége. En 1361, il présenta la première partie de son travail à la reine d'Angleterre Philippe de Hainaut. Jusqu'à la fin de sa vie il eut souvenir de cette noble dame,

Car elle me fit et créa (2),

dit-il; et il rappelle en plusieurs endroits, non sans une vive émotion, qu'elle l'avait accueilli gracieusement à ses débuts; qu'elle l'avait encouragé par ses conseils et aidé de ses largesses.

A partir de cette époque commencèrent les voyages du chroniqueur. Nous nous bornerons ici à donner une sèche énumération des lieux où il s'arrêta pour voir, interroger et raconter. Il fit plusieurs fois le voyage d'Angleterre. Ce fut pendant son premier séjour, qui dura cinq ans, qu'il visita l'Écosse. Il parcourut toutes les parties de la France. En 1366, il était à Bordeaux. En 1367, il accompagna jusqu'à Dax le prince de Galles, qui partait pour l'Espagne. Il devait revenir dans les provinces qui avoisinent les Pyrénées en 1388. Ce fut alors qu'il se rendit à la cour de Gaston de Foix, et vit Carcassonne, Orthez et Pamiers. En 1389, il était à Avignon; de là, en traversant le Lyonnais et le Bourbonnais, il courut en Auvergne, où il assista, à Riom, au mariage du duc de Berri avec Jeanne de Boulogne. Nous n'avons pas besoin de dire que Froissart connut la Flandre et tout le nord de la France et qu'il vint souvent à Paris. En 1394, il visita une der-

(1) M. Nisard, *Histoire de la littérature française*, t. I, p. 76.

(2) Buisson de Jonèce.

nière fois l'Angleterre, où il resta trois mois à la cour du roi Richard. N'oublions pas le plus beau des voyages de Froissart : en 1368, il assista, à Milan, au mariage de Lionel, duc de Clarence, avec la fille de Galeas Visconti. C'est là qu'il devait rencontrer Chaucer et Pétrarque. Il parcourut alors la Savoie; il vit Bologne, Ferrare, une grande partie de l'Italie, et il revint en Flandre par l'Allemagne.

Ce fut pendant ce perpétuel voyage que Froissart rassembla tous les matériaux de sa Chronique. Pendant la chevauchée, à table, le soir à l'heure des gais propos, il interrogeait avec une avide curiosité ses compagnons de route ou ses nobles hôtes, et il recueillait précieusement, pour les écrire quelquefois sous la forme même de la conversation, les histoires qu'on lui racontait. Il ne se souciait point des livres, et, comme on dirait aujourd'hui, des documents officiels; il lui suffisait, pour accepter un fait et pour l'affirmer, du témoignage des *anciens chevaliers et écuyers qui avaient été en faits d'armes, et qui proprement en savaient parler*. Aussi, il pénétrait dans toutes les cours et il entrait dans tous les châteaux : « au temps, dit-il, que j'ai travellé par le monde, j'ai vu deux cents hauts princes (1). »

Certains critiques ont cherché à se rendre compte du travail de Froissart; ils ont voulu savoir comment le chroniqueur composait son œuvre. Nul ne l'a dit mieux que lui-même : « Or, considérez, entre vous qui me lisez ou me lirez, ou m'avez lu, ou orrez lire, comment je puis avoir su ni rassemblé tant de faits desquels je traite et propose en tant de parties. Et, pour vous informer de la vérité, je commençai jeune, dès l'âge de vingt ans; et si, suis venu au monde avec les faits et les aventures; et si, y ai toujours pris grand'plaisance plus que à autre chose; et si, m'a Dieu donné tant de grâces que je ai été bien de toutes les parties, et des hôtels des rois, et par espécial de l'hôtel du roi Édouard d'Angleterre et de la noble roine sa femme madame Philippe de Hainaut, roine d'Angleterre, dame d'Irlande et d'Aquitaine, à laquelle en ma jeunesse je fus clerc, et la servais de beaux dits et traités amoureux : et, pour l'amour du service de la noble et vaillante dame à qui j'étais, tous autres seigneurs, rois,

(1) Froissart dit aussi : *Car Dieu me donna la grâce et le loisir de voir en mon temps la greigneure partie, et d'avoir la connaissance des hauts princes et seigneurs tant en France comme en Angleterre.* Chron. III, ch. 70.

ducs, comtes, barons et chevaliers, de quelque nation qu'ils fussent, me aimaient, oyaient et voyaient volontiers, et me faisaient grand profit. Ainsi, au titre de la bonne dame et à ses coutages et aux coutages des hauts seigneurs en mon temps, je cherchai la plus grand'partie de la chrétienté; et partout où je venais, je faisais enquête aux anciens chevaliers et écuyers qui avaient été en faits d'armes et qui proprement en savaient parler, et aussi à aucuns hérauts de crédence, pour vérifier et justifier toutes matières. Ainsi ai-je rassemblé la haute et noble histoire et matière, et le gentil comte de Blois dessus nommé y a rendu grand'peine (1); et tant comme je vivrai, par la grâce de Dieu je la continuerai; car comme plus y suis et plus y laboure, et plus me plait; car ainsi comme le gentil chevalier et écuyer qui aime les armes, et en persévérant et continuant il s'y nourrit parfait, ainsi, en labourant et ouvrant sur cette matière, je m'habilite et délecte (2). »

Si Froissart a fait ses Chroniques, s'il se plait à raconter les *honorables entreprises, nobles aventures et faits d'armes*, c'est pour que les *preux aient exemple d'eux encourager en bien faisant*. C'est là le seul but moral auquel il tende; tout, dans ses mille récits, est subordonné à cette maxime qu'il a placée au début de l'Épinette amoureuse :

Que toute joie et toute honours
Viennent et d'armes et d'amours.

Nous ne pouvons mieux faire ici, en terminant, que de citer les lignes suivantes de M. Nisard : « L'art de Froissart suffit si complétement à sa matière, qu'il a fait de la chronique comme un genre parfait en soi, qui a devancé la venue de la littérature. Cette curiosité sans confusion, cette imagination facile et heureuse, cet arrangement naturel et sans effort, sont les seules qualités du genre; et Froissart les possède en perfection... (3) Le récit, dans certains endroits de ses Chroniques, n'a pas été surpassé; et cette partie de l'art, si diffi-

(1) Il s'agit de Gui de Châtillon, comte de Blois. Froissart l'appelle plus haut *mon très-cher seigneur et maître*. Le chroniqueur s'était attaché à lui en 1384, après la mort de Wenceslas, duc de Brabant.

(2) Chroniques, IV, ch. I.

(3) On a beaucoup trop parlé, suivant nous, de la facilité naturelle de Froissart. Chez lui, comme chez tous les grands écrivains, cette facilité fut certainement, en grande partie, le résultat du travail et, si nous pouvons nous servir de ce mot, le produit de l'art. On sait que Froissart a revu et retouché plus d'une fois sa Chronique.

cile pour l'historien moderne, au milieu de tant de faits divers qu'il faut, à la fois, classer, raconter et juger, est l'habitude et comme le tour d'esprit naturel de ce chroniqueur. Depuis plus de cinq siècles que ces Chroniques ont été écrites, l'esprit français se reconnait aux qualités de ces charmants récits, à cette clarté, à cette suite, à cette proportion, à cette absence d'exagération, à ces couleurs déjà mêlées et variées d'une main habile, et dont aucune n'éblouit. De même, la langue française se reconnait à cette netteté de l'expression, à cette grâce du tour, à cette fermeté sans roideur, à cet éclat tempéré qui frappent le critique le moins suspect d'archaïsme, et que sentiraient ceux même qui veulent lire sans juger (1). »

A son retour d'Italie, Froissart avait été nommé curé de Lestines. Plus tard, comme il nous l'apprend, il devint *trésorier et chanoine de Chimay et de Lille en Flandre*. On croit qu'il passa les dernières années de sa vie dans la ville où il était né, à Valenciennes. Il mourut vers 1400, suivant M. de Barante (2); vers 1410, suivant M. Buchon. Le savant éditeur de Froissart a recueilli sur ce fait des témoignages qui nous semblent incontestables, et nous n'hésitons pas à adopter son opinion.

(1) *Hist. de la littérature française*, t. I, p. 83. — Parmi les jugements qui ont été portés sur Froissart et son œuvre, nous n'avons pas besoin de citer celui de M. Villemain. Voy. *Tableau de la littérature, au moyen âge, en France, en Italie, en Espagne et en Angleterre*; 17e leçon t. II, p. 145-170; Paris, 1840.

(2) *Biographie universelle*, art. *Froissart*.

CHRONIQUES

DE

FROISSART.

I.

LA DÉPOSITION ET LA MORT D'ÉDOUARD II, ROI D'ANGLETERRE.

1325 — 1327.

Froissart débute, dans ses Chroniques, par un récit très-dramatique. Avant de *registrer et de mettre en perpétuelle mémoire les honorables entreprises et nobles aventures et faits d'armes lesquels sont avenus par les guerres de France et d'Angleterre* (1), il prépare, pour ainsi dire, et il explique, dans une sorte de préambule, les scènes historiques qui vont se succéder sous les yeux des lecteurs, avec une merveilleuse variété. Aux règnes d'Édouard II et de Charles IV, dit le Bel, il rattache, par un tragique épisode, ceux d'Édouard III et de Philippe de Valois. Nous voulons parler ici des chapitres où le chroniqueur raconte, avec étendue, les infortunes, la déposition et la mort d'Édouard II, roi d'Angleterre.

Le pouvoir royal, en Angleterre, fut singulièrement amoindri le jour où Jean-sans-Terre signa la grande charte, à Runnymead. La royauté, comme on le sait, ne se releva point sous Henri III. Les statuts d'Oxford et la bataille de Lewes ne firent que l'abaisser davantage. La journée d'Evesham, où mourut le chef des barons révoltés, Simon de Montfort, comte de Leicester, n'anéantit pas les ennemis du pouvoir royal. Ils survécurent à leur défaite, et ils attendirent. Édouard Ier, il est vrai, régna plus librement et plus paisiblement que son père et que son aïeul. Ses barons n'avaient pas oublié qu'il était le héros de la bataille d'Evesham, et que, grâce à son activité et à sa valeur, Henri III avait ressaisi sa couronne. D'ailleurs, quand il devint roi, sa récente expédition en Palestine lui avait acquis le respect et l'admiration de l'Europe entière. Enfin, une chose encore le protégea pendant son règne : ce fut

(1) *Chroniques*, prologue.

l'heureux succès de ses entreprises, surtout dans le pays de Galles et en Écosse. Toutefois, comme l'attestent les documents contemporains, Édouard Ier lui-même rencontra souvent, au sein de l'Angleterre, l'esprit d'opposition et de résistance.

Après sa mort (1307), les barons reparurent aussi remuants qu'à l'époque où ils imposaient leur volonté à Jean-sans-Terre et à Henri III. Cette fois, au moins, la conduite d'Édouard II semblait légitimer leurs réclamations et leurs projets. Ils attaquèrent d'abord les conseillers du roi. Nous ne ferons pas ici l'histoire de Gaveston. Ils finirent par s'emparer de ce favori, qu'Édouard II avait tant aimé. Ils le conduisirent d'abord au château de Warwick, puis ils le décapitèrent (1312) à Blacklowhill (auj. Gaversike). Le roi fut obligé de subir la loi de ses barons, qui, pendant un instant, gouvernèrent en son nom. Bientôt la confiance qu'il accorda à Hugh Spenser (1318-1321) devint l'occasion d'une nouvelle ligue. En 1322, on put croire qu'Édouard II avait vaincu et comprimé pour longtemps sa noblesse. Il s'empara de ceux qui, pour le combattre, s'étaient alliés au roi d'Écosse, et il fit décapiter, à Pontefract, le comte de Lancastre (1), le plus dangereux de ses ennemis, avec quatorze chevaliers et une foule de bannerets. Cette sanglante exécution étouffa d'abord toute résistance; mais, en définitive, elle ne raffermit pas le pouvoir royal. Il n'avait pas alors de son côté cette force secrète que donnent les sympathies populaires. Édouard Ier avait toujours eu pour lui les masses, qui étaient fières de ses exploits. Le peuple ne parlait d'Édouard II que d'après les manifestes des barons pour rappeler ses prodigalités et la honteuse bataille de Bannock-Burn (1314), qu'il avait perdue contre les Écossais. Quand la noblesse ne put former contre le roi et les Spenser de grandes ligues à main armée, elle conspira. Elle finit par trouver un puissant appui auprès de la reine Isabelle, qui vint en France (31 mai 1325), à la cour de son frère Charles le Bel, pour préparer la révolution qui devait enlever à son époux Édouard II la couronne et la vie.

Comment grand'dissension mut entre les barons d'Angleterre et messire Huon le Despensier. — (Chapitre 5, livre 1, partie 1, dans l'édition de M. Buchon.)

Or, raconte l'histoire que ce roi d'Angleterre, père à ce gentil roi Édouard (2) sur qui notre matière est fondée, gouverna moult diversement son royaume, et fit moult de diverses merveilles en son pays, par le conseil et l'ennort d'un mauvais chevalier monseigneur Huon, que on dit le Despensier (3), qui avait été nourri avec lui d'enfance. Et avait tant fait celui messire Hue que il et messire Hue son père étaient les plus grands barons d'Angleterre

(1) Thomas de Lancastre était petit-fils de Henri III.

(2) Édouard III.

(3) Hugh Spenser.

comme de richesse, et étaient toujours les plus grands maîtres du conseil du roi, et voulaient maistrier et surmonter tous les autres hauts barons d'Angleterre; par envie de quoi et pour... avinrent, depuis, au pays et à eux-mêmes moult de maux et de tourments. Car après la grand'déconfiture d'Esturmelin (1), où le roi Robert Bruce, roi d'Escosse, déconfit ce roi d'Angleterre et tous ses barons, si comme vous avez ouï ci-devant, grand'envie et grand murmure monteplia au pays d'Angleterre entre les nobles barons et le conseil du roi, mêmement encontre Hue le Despensier; et lui mettaient sus que par son conseil ils avaient été déconfits, et que, pourtant que il était favorable au roi d'Escosse, il avait tant conseillé et tenu le roi d'Angleterre en négligence, que les Escots avaient reconquis la bonne cité de Berviĉh, et ars quatre journées ou cinq, par deux fois, dedans leur pays, et, au dernier, eux tous détruits et déconfits. Et sur ce, les dits barons eurent ensemble plusieurs fois parlement pour aviser qu'ils en pourraient faire, desquels le comte Thomas de Lancastre, qui était oncle du roi (2), était le plus grand et le principal. Or, se perçut le dit messire Hue le Despensier de cette œuvre, et que on murmurait sur lui et sur son affaire. Si se douta trop fort que mal ne l'en prit; si y pourvéy tantôt de remède moult félonneux.

Comment plusieurs barons d'Angleterre furent décolés, et comment la roine et son fils s'en affuirent en France. — (Chap. 6.)

Il, qui était si bien du roi et si prochain comme il voulait, et plus cru tout seul que tout le monde, s'en vint au roi, et lui dit que ces seigneurs avaient fait alliance encontre lui, et qu'ils le mettraient hors de son royaume s'il ne s'en gardait; et tant fit par son ennortement et son subtil malice et engin, que le roi fit à un jour prendre tous ces seigneurs à un parlement où ils étaient assemblés (3), et en fit décoler, sans délai et sans connaissance de

(1) Esturmelin pour *Stirling*; c'est la bataille connue sous le nom de bataille de Bannock-Burn.

(2) Thomas de Lancastre, petit-fils de Henri III, n'était pas, comme le dit Froissart, oncle du roi. Après Édouard II, c'était le personnage le plus considérable de l'Angleterre. Il possédait les cinq comtés de Lancastre, de Lincoln, de Leicester, de Salisbury et de Derby.

(3) Thomas de Lancastre fut arrêté en pleine révolte, au moment où, avec d'au-

cause, jusques à vingt-deux des plus grands barons, et tout premier le comte Thomas de Lancastre, qui moult était bon homme et saint, et fit depuis assez de beaux miracles au lieu où il fut décolé. Pour lequel fait le dit messire Hue acquit grand'haine de tout le pays, et espécialement de la roine d'Angleterre et du comte de Kent, qui était frère du roi d'Angleterre.

Encore ne cessa point atant le dit messire Hue de ennorter le roi de mal faire : car quand il aperçut qu'il était mal de la roine et du comte de Kent, il mit si grand discord entre le roi et la roine par son malice, que le roi ne voulait point voir la roine, ni venir en lieu où elle fût, et dura ce discord assez longuement. Et adonc fut que on dit à la roine et au comte de Kent tout secrètement, pour les périls éloigner où ils étaient, qu'il leur pourrait bien mésavenir prochainement, si ils ne se gardaient ; car le dit messire Hue leur pourchassait grand destourbier.

Adonc quand la reine et le dit comte de Kent ouïrent ces nouvelles, si se doutèrent, car ils sentaient le roi hâtif et de diverses manières et mauvaise condition, et leur ennemi si bien de lui comme il voulait. Si s'avisa la dame qu'elle se partirait tout coiement et vuiderait le royaume d'Angleterre, et s'en viendrait en France voir le roi Charles, son frère, qui encore vivait, et lui conterait ses mésaises, et emmènerait son jeune fils Édouard avec li voir le roi son oncle. Ainsi la dame (1) se pourvéy sagement, et prit voie de venir en pèlerinage à Saint-Thomas de Cantorbie, et elle s'en vint à Vincelsée, et là, de nuit, entra en une nef appareillée pour li et son fils (2) et le comte Aymon de Kent (3), et

tres seigneurs, il cherchait à joindre les Écossais ses alliés. Nous avons dit plus haut qu'il avait été décapité à Pontefract, en 1322.

(1) Isabelle ne se sauva pas clandestinement d'Angleterre, comme le dit Froissart. Elle fut envoyée en France par Édouard II. Elle devait essayer de rétablir la paix entre son époux et Charles le Bel, qui était son frère. Il s'agissait de la Guienne. Isabelle vint en France avec une suite nombreuse (mai 1325). Quelques historiens modernes ont supposé que l'idée d'envoyer Isabelle sur le continent avait été suggérée à Édouard par ses ennemis.

(2) Le fils du roi d'Angleterre n'arriva en France que plusieurs mois après sa mère. Édouard II, en vertu du traité conclu par Isabelle, devait se rendre en France, afin de faire hommage à Charles le Bel pour la Guienne. Il vint à Douvres, où, prenant prétexte d'une maladie, il suspendit son voyage. Il transféra la possession de la Guienne et du Ponthieu à son fils Édouard, qui fut dès lors autorisé à faire hommage au roi de France. Le jeune prince s'embarqua pour le continent le 14 septembre 1325.

(3) Le comte de Kent, frère du roi, se trouvait en France dès 1324, pour les affaires de Guienne.

messire Roger de Mortimer (1); et en une autre nef mirent leurs pourvéances, et eurent vent à souhait, et furent lendemain, devant prime, au havre de Boulogne.

Quand la roine Isabelle fut arrivée à Boulogne, ainsi comme vous oïez, et son fils, et le comte de Kent son serourge (*beau-frère*), le capitaine de la ville et l'abbé et les bourgeois vinrent contre li, et la recueillirent moult liement, et la menèrent en la ville, et la logèrent en l'abbaye, et toute sa route; et y fut deux jours. Au tiers jour elle s'en partit et se mit à voie, et tant chemina par ses journées que elle s'en vint à Paris. Le roi Charles, son frère, qui était informé de sa venue, envoya contre li des plus grands de son royaume qui adonc étaient de lès lui : monseigneur Robert d'Artois, monseigneur de Couci, monseigneur de Sully, et le seigneur de Roye et plusieurs autres, qui honorablement l'amenèrent en la cité de Paris et devers le roi de France.

Comment le roi de France reçut honorablement sa sœur la roine d'Angleterre, et comment elle lui conta la cause de sa venue. — (Chap. 7.)

Quand le roi vit sa sœur, que grand temps n'avait vu, et elle dut entrer en sa chambre, il vint contre elle, et la prit par la main, et la baisa, et dit : « Bien venez, ma belle sœur et mon beau neveu. » Lors les prit tous deux, et les mena avant. La dame, qui pas n'avait trop grand'joie, fors de ce qu'elle se trouvait de lès le roi son frère, s'était jà voulu agenouiller par trois ou par quatre fois au pied du roi son frère; mais le roi ne lui souffrait, et la tenait toujours par la main droite, et lui demandait moult doucement de son état et de son affaire; et la dame lui en répondait très-sagement. Et tant furent les paroles menées qu'elle lui dit : « Monseigneur, ce nous va, moi et mon fils, votre beau neveu, assez petitement; car le roi d'Angleterre, mon mari, m'a prise en trop grand'haine, et si ne sais pourquoi,

(1) Froissart se trompe également en ce qui concerne Roger Mortimer. Cet homme, qui, avec Isabelle, devait jouer un rôle si odieux, avait été l'un des adhérents de Thomas de Lancastre. Il fut condamné à mort, à Pontefract; mais, au moment de l'exécution, il obtint sa grâce d'Édouard II, qui l'envoya à la Tour. Il corrompit un des officiers de la prison, et s'échappa au moyen d'une échelle de cordes. Des chevaux l'attendaient sur le bord de la Tamise. Il s'éloigna en toute hâte, et arriva sur la côte du Hampshire, d'où il passa en France (août 1323).

et tout par l'ennortement d'un chevalier qui s'appelle Hue le Despensier. Ce chevalier a tellement attrait monseigneur à soi et à sa volonté, que tout ce qu'il veut dire et faire, il est; et jà ont comparé plusieurs hauts barons d'Angleterre et seigneurs sa mauvaiseté, car il en fit, sur un jour, prendre, et par le commandement du roi, sans droit et sans cause, décoler jusques à vingt-deux, et par espécial le bon comte Thomas de Lancastre; de quoi, monseigneur, ce fut trop grand dommage, car il était prud'homme et loyal, et plein de bon conseil; et n'est nul en Angleterre, tant soit noble ni de grand'affaire, qui l'ose courroucer ni dédire de tout ce qu'il veut faire. Avec tout ce, il me fut dit en grande espécialité, d'un homme qui cuide assez savoir des conseils et traités du roi mon mari et du dit Hue le Despensier, que on avait grand'envie sur moi, et que si je demeurais au pays guères de temps, le roi, par mauvaise et fausse information, me ferait mourir ou languir à honte. Si ne l'ai-je mie desservi, ni ne le voudrais faire nullement; car oncques envers lui je ne pensai ni ne fis chose qui fût à reprendre. Et quand je ouïs ces dures nouvelles et si périlleuses sur moi, et sans raison, je m'avisai pour le mieux que je partirais d'Angleterre, et vous viendrais voir, et montrer féalement, comme à mon seigneur et beau frère, l'aventure et le péril où j'ai été. Aussi le comte de Kent, que là voyez, qui est frère du roi mon mari, est en autel (*semblable*) parti de haine comme je suis, et tout par l'émouvement et ennortement faux de ce Hue le Despensier. Si, m'en suis ci enfuie, comme femme égarée et déconseillée, devers vous pour avoir conseil et confort de ces besognes; car si Dieu premièrement et vous n'y remédiez, je ne me sais vers qui traire. »

Comment le noble roi Charles conforta sa sœur, et comment elle acquit l'amitié de plusieurs grands seigneurs qui lui promirent à la ramener en Angleterre. — (Chap. 8.)

Quand le noble roi Charles de France eut ouï sa sœur ainsi lamenter, et qui de cœur et en pleurant lui montrait sa besogne, et pourquoi elle était venue en France, si en eut grand'pitié, et lui dit: « Ma belle sœur, apaisez-vous et vous confortez, car,

foi que je dois à Dieu et à monseigneur saint Denys, j'y pourvoirai de remède. » Adonc la dame s'agenouilla, voulût ou non le roi, tout bas à terre, et lui dit : « Mon très-cher seigneur et beau frère, Dieu vous en veuille ouïr! » Lors la prit le roi entre ses bras, et la mena en une autre chambre plus avant, qui était toute parée et ordonnée pour li et pour le jeune Édouard son fils, et là la laissa.

Ainsi fut la noble roine d'Angleterre reçue et bien venue à ce premier jour du roi Charles de France son frère; et lui fit délivrer le roi, par la chambre aux deniers, tout ce qui à la reine était nécessaire pour li et son état.

Depuis ne demeura guères que, sur cet état que vous avez ouï, Charles le roi de France assembla plusieurs grands seigneurs et barons du royaume de France, pour avoir conseil et bon avis comment on ordonnerait de la besogne de la reine sa sœur, à qui il avait promis confort et aide; et tenir lui voulait. Dont fut ainsi conseillé au roi, et pour le mieux, que il laissât madame sa sœur acquérir et pourchasser amis et confortants au royaume de France, et se feignît de cette emprise; car d'émouvoir guerre au roi d'Angleterre, et de mettre en haine les deux royaumes, qui étaient en paix, ce n'était pas chose qui fût appartenante; mais couvertement et secrètement l'aidât et confortât, tant d'or que d'argent, car c'est le métal par quoi on acquiert l'amour des gentilshommes et des pauvres bacheliers. A ce conseil et avis s'accorda le roi, et le fit dire ainsi tout coiement à la roine d'Angleterre sa sœur par monseigneur Robert d'Artois, qui lors était l'un des plus grands de France.

Sur ce, la bonne roine, toute réjouie et confortée, persévéra et se pourvéy d'acquérir amis parmi le royaume de France. Les aucuns priait; aux autres promettait ou donnait or, argent ou joyaux; et tant, qu'il y eut moult de grands seigneurs et de jeunes chevaliers et écuyers qui tous lui accordèrent confort et aide et alliance pour la ramener en Angleterre, et de force, malgré tous ses ennemis, pour l'honneur du roi leur seigneur.

Comment les barons d'Angleterre maudèrent secrètement à la roine qu'elle s'en retournât, elle et son fils, en Angleterre, atout mille hommes d'armes. — (Chap. 9.)

Or,nous parlerons de ce messire Hue un petit, et assez tôt retournerons et reviendrons à la roine. Quand cil messire Hue vit qu'il avait grand'partie fait de ses volontés, et mis à destruction les plus grands barons d'Angleterre, la reine et son ainsné fils déchassé hors d'Angleterre, et qu'il avait le roi si attrait à sa volonté que le roi ne lui contredisait nulle chose qu'il voulût dire ni faire, il, qui persévérait en sa grand'mauvaiseté, fit depuis tant de bonnes gens justicier, et mettre tant de gens à mort sans loi et sans jugement, pourtant qu'il les tenait pour suspects encontre lui, et fit tant de merveilles par son orgueil, que les barons qui demeurés étaient, et le remenant du pays, ne le purent plus porter; ains accordèrent ses ennemis entre eux paisiblement, et firent secrètement savoir à la roine leur dame dessus dite, qui avait sa demeure à Paris par l'espace de trois ans (1), comme enchassée et bannie du royaume d'Angleterre, si comme vous avez ouï, si elle pouvait trouver voie ou sens parquoi elle pût avoir aucune compagnie de gens d'armes, de mille armures de fer ou là environ, et elle voulût ramener son fils au royaume d'Angleterre, ils se trairaient tantôt vers li, et obéiraient à li comme à leur dame, et à son fils comme à leur seigneur : car ils ne pouvaient plus porter les desrois et les faits que le roi faisait au pays, par le conseil dudit messire Hue.

Ces lettres et ces nouvelles secrètes envoyées d'Angleterre montra la roine au roi Charles son frère, lequel lui répondit adonc tout joyeusement : « Ma belle sœur, Dieu y ait part! de tant valent vos besognes mieux. Or,l'emprenez hardiment, et priez de mes hommes jusques à la somme que vos aidants d'Angleterre vous ont signifiée; je consentirai ce voyage et leur ferai faire délivrance d'or et d'argent, tant que ils vous serviront volontiers. »

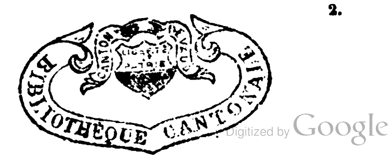
(1) Isabelle était arrivée en France au mois de mai 1325, et elle était retournée en Angleterre au mois de septembre de l'année suivante 1326.

Comment messire Hue le Despensier corrompit le roi de France et tout son conseil par dons, afin qu'il ne renvoyât la roine en Angleterre. — (Chap. 10.)

Sur ce la bonne dame avait jà prié moult de chevaliers bacheliers et aventureux, qui lui promettaient que très-volontiers ils iraient; et ordonnait la dame tout secrètement son affaire et ses pourvéances : mais oncques si secrètement ne le put faire ni écrire aux barons d'Angleterre, que messire Hue le Despensier ne le sût. Lors se douta-t-il que par force le roi de France la renvoyât en Angleterre. Si s'avisa que par dons il attrairait si le roi de France et son conseil, qu'il n'aurait aucune volonté de la dame aider, ni de lui porter contraire. Adonc, envoya, par messages secrets et affaitiés de ce faire, grand plenté d'or et d'argent et joyaux riches, et espécialement devers le roi et son plus privé conseil; et fit tant, en bref terme, que le roi et tout son conseil furent aussi froids d'aider à la dame comme ils en avaient été en grand désir; et brisa le roi tout ce voyage, et défendit, sur peine de perdre le royaume, qu'il ne fût nul qui avec la roine d'Angleterre se mît à voie pour li aider à remettre en Angleterre à main armée. Dont plusieurs chevaliers et bacheliers du dit royaume en furent moult courroucés; et s'émerveillèrent entre eux pourquoi si soudainement le roi avait fait cette défense; et en murmuraient les aucuns, et dirent bien que or et argent y étaient efforcément accourus d'Angleterre, et que Français sont trop convoiteux.

Comment le roi de France fit dire à sa sœur qu'elle vuidât hors de son royaume. — (Chap. 11.)

Encore vous dirai-je, si j'ai loisir, de quoi ce messire Hue le Despensier s'avisa. Quand il vit qu'il n'aurait garde du roi de France, ni de ce côté, pour embellir et fleurir sa mauvaiseté, et retraire la roine en Angleterre, et remettre en son danger et du roi son mari, il fit le roi d'Angleterre écrire au Saint-Père, en suppliant assez affectueusement qu'il voulût écrire et mander au roi Charles de France qu'il lui voulût renvoyer sa femme; car il s'en voulait acquitter à Dieu et au monde, et que ce n'était pas sa coulpe qu'elle était partie de lui, car il ne lui voulait



que tout amour et bonne loyauté, telle qu'on doit tenir en mariage. Avec ces lettres, que le dit messire Hue fit écrire par le roi d'Angleterre au pape et aux cardinaux, en lui écrivant ainsi comme vous avez ouï, et encore par plusieurs subtiles voies qui ci ne peuvent mie être toutes décrites, il envoya grand or et grand argent à plusieurs cardinaux et prélats, les plus secrets et les plus prochains du pape, et aussi messagers sages et avisés, et bien idoïnes et taillés de faire ce message; et mena tellement le pape par ses dons et par ses fallaces, qu'ils contournèrent du tout la roine d'Angleterre et condamnèrent en son tort, et mirent le roi d'Angleterre et son conseil à son droit; et écrivit le pape, par le conseil d'aucuns cardinaux qui étaient de l'accord du dessus dit Despensier, au roi Charles de France, que, sur peine d'excommuniement, il renvoyât sa sœur la roine Isabelle en Angleterre, devers son mari le roi.

Ces lettres vues et apportées devers le roi de France, et par si espécial messager que par l'évêque de Xaintes en Poitou que le pape y envoyait en légation, le roi fut durement ému sur sa sœur, et dit qu'il ne la voulait plus soutenir à l'encontre de l'Église, et fit dire à sa sœur, car jà de grand temps ne parlait-il point à li, qu'elle vuidât tôt et hâtivement son royaume; ou il l'en ferait vuider à honte.

Comment la roine d'Angleterre se partit de nuit secrètement de Paris, elle et sa route, pour peur qu'elle ne fût prise de son frère et renvoyée en Angleterre, et s'en alla en l'Empire. — (Chap. 12.)

Quand la roine ouït ces nouvelles, si fut plus déconfortée et ébahie que devant; car elle se voyait entre pieds, et toute arrière du confort et aide qu'elle cuidait avoir du roi Charles son frère. Si ne sut que dire ni quel conseil prendre; car jà l'éloignaient ceux de France par le commandement du roi, et n'avait à aucuns conseil ni recours, fors à son cher cousin messire Robert d'Artois tant seulement. Mais cil secrètement la conseillait et confortait de ce qu'il pouvait, et non à vue; car autrement ne l'osait faire, pour le roi qui défense y avait mise, et en quel haine et malivolence la roine était enchue, dont moult lui ennuyait; et savait bien que, par mal et par envie, elle était ainsi dé-

chassée. Si était ce messire Robert d'Artois si bien du roi qu'il voulait; mais il ne lui en osait parler, car il avait ouï dire au roi et jurer que, à celui qui lui en parlerait, quel qu'il fût, il lui ôterait sa terre et le bannirait de son royaume. Si entendit-il secrètement que le roi était en volonté de faire prendre sa sœur, son fils, le comte de Kent et messire Roger de Mortimer, et de eux remettre ès mains du roi d'Angleterre et du dit Despensier; et ainsi le vint-il dire de nuit à la roine d'Angleterre, et l'avisa du péril où elle était.

Adonc fut la dame moult ébahie, et requit tout en pleurant conseil à monseigneur Robert d'Artois quelle chose elle en pourrait faire, ni où se traire à garant ni à conseil. « En nom Dieu, dit messire Robert, le royaume vous loué-je bien vuider, et traire devers l'Empire : là il y a plusieurs grands seigneurs qui bien aider vous pourraient, et par espécial le comte Guillaume de Hainaut et messire Jean de Hainaut son frère. Ces deux sont grands seigneurs, prud'hommes et loyaux, craints et redoutés de leurs ennemis, aimés de leurs amis, et pourvus de grand sens et de parfaite honneur, et crois bien que en eux vous trouverez toute adresse de bon conseil; car autrement ils ne le voudraient ni sauraient faire. »

La dame s'arrêta sur cet avis, et se reconforta un petit à la parole et prière monseigneur Robert d'Artois; et fit appareiller toutes ses besognes, et payer et délivrer aux hôtes, le plus coyement et bellement qu'elle put; et partit de Paris, et son jeune fils avec elle, et le comte de Kent et leur suite, et s'acheminèrent devers Hainaut. Et fit tant la roine d'Angleterre par ses journées qu'elle vint en Cambrésis. Quand elle se trouva en l'Empire, si fut un peu plus assurée que devant; et passa parmi Cambrésis, et entra en Ostrevant et en Hainaut, et vint loger à Buignicourt (1), en l'hôtel d'un chevalier qui s'appelait le sire d'Aubrecicourt; et la reçut adonc le chevalier et sa femme moult liement; et la tint toute aise selon son état, et tant, que la roine d'Angleterre et son fils en aima depuis le chevalier et la dame à toujours, et les enfants qui d'eux naquirent, et les avança en plusieurs manières.

(1) Village voisin d'Arleux.

Comment messire de Hainaut vint à Buignicourt à l'encontre de la roine d'Angleterre. — (Chap. 13.)

La venue de la roine d'Angleterre, qui descendait en Hainaut, était bien sçue en l'hôtel du bon comte Guillaume de Hainaut, qui lors se tenait à Valenciennes, et messire Jean de Hainaut son frère; et sçut le dit messire Jean l'heure qu'elle vint en l'hôtel monseigneur d'Aubrecicourt. Il, qui était moult honorable, jeune et désirant d'acquérir honneur et prix, monta erraument à cheval, et se partit à privée menée de Valenciennes, et vint ce soir à Buignicourt; et fit à la roine d'Angleterre toute l'honneur et révérence qu'il put; car bien le savait faire.

La dame, qui était moult triste et moult égarée, lui commença à conter, en pleurant moult piteusement, ses douleurs et ses mésavenues : comment elle était déchassée d'Angleterre, et son fils, et venue en France sur l'espoir et fiance de son frère le roi; et comment elle cuidait être pourvue de gens d'armes de France, par la bonne volonté et conseil de son frère, pour aller plus puissamment et emmener son fils en son royaume, si comme ses amis d'Angleterre lui avaient mandé; et comment son frère fut tellement conseillé depuis, comme vous avez ouï; et lui conta comment et à quel meschef elle était là affuie atout son fils, comme celle qui ne savait à qui ni en quel pays trouver confort ni soutenance.

Comment messire Jean de Hainaut promit à la roine d'Angleterre qu'il ne lui fauldra jusques à mourir. — (Chap. 14.)

Et quand le gentil chevalier messire Jean de Hainaut eut ouï complaindre la roine si tendrement, et que toute fondait en larmes et en pleurs, si en eut grand'pitié; et commença à larmoyer, et dit ainsi à la dame : « Certes, dame, voyez ci votre chevalier qui ne vous fauldrait pour mourir, si tout le monde vous faillait; ains ferai tout mon pouvoir de vous et de monseigneur votre fils conduire, et de vous et lui remettre en votre état en Angleterre, à l'aide de vos amis qui delà la mer sont, ainsi que vous dites; et je, et tous ceux que je pourrai prier, y mettrons les vies; et aurons gens d'armes assez, s'il plaît à Dieu, sans le danger du roi de France. »

Et quand la dame l'eut ouï parler une si haute parole et si reconfortant ses besognes, elle qui séait, et messire Jean devant elle, se dressa en estant, et se voulut agenouiller, de la grand'joie qu'elle avait, pour l'amour et grand'grâce que le vaillant chevalier lui offrait. Mais le gentil sire de Beaumont ne l'eut jamais souffert; ains se leva moult appertement, et prit la noble dame entre ses bras, et dit : « Ne plaise jà à Dieu que la roine d'Angleterre fasse ce, ni ait empensé de faire; mais, dame, confortez-vous, et votre gentil fils aussi; car je vous tiendrai ma promesse. Vous viendrez voir monseigneur mon frère et madame la comtesse de Hainaut et leurs beaux enfants, qui vous recevront à grand'joie; car je leur en ai jà ouï parler. » Et la dame lui octroie, et dit : « Sire, je trouve en vous plus de confort et d'amour qu'en tout le monde. Et de ce que vous me dites et offrez, cinq cent mille mercis. Si vous me voulez faire ce que vous me promettez par votre courtoisie, je demeurerai votre serve, et mon fils votre serf à toujours, et mettrons tout le royaume à votre abandon, et à bon droit. ».

Lors répondit le gentil chevalier messire Jean de Hainaut, qui était en la fleur de son âge : « Certes, ma très-chère dame, si je ne le voulais faire, je ne le vous promettrais mie; mais je le vous ai promis, si ne vous en fauldrai mie pour rien qui puisse avenir; mieux aimerais à mourir. »

Après ce parlement, quand ainsi fut accordé, messire Jean de Hainaut prit congé pour ce soir à la roine et à son fils, et aux autres seigneurs d'Angleterre qui là étaient, et s'en revint à Denain. Là, se hébergea en l'abbaye cette nuit, et lendemain, après messe et boire, monta à cheval et s'en revint devers la roine, qui à grand'joie le reçut; et jà avait dîné, et jà l'avait désiré; et était toute appareillée de monter quand messire Jean de Hainaut vint.

Comment la roine d'Angleterre se partit de Buignicourt et s'en alla à Valenciennes, où elle fut honorablement reçue du comte et de la comtesse de Hainaut. — (Chap. 15.)

Lors se partit la roine d'Angleterre du châtel de Buignicourt, et prit congé au chevalier et à la dame, et leur dit, en eux re-

merciant : que de la bonne chère et liesse que léans on lui avait faite, un temps viendrait que grandement lui en souviendrait, et à son fils aussi.

Ainsi se partit la roine en la compagnie du gentil seigneur de Beaumont, qui liement et révéremment la mena à Valenciennes. Et contre li vinrent moult de bourgeois de la ville bien parés et ordonnés pour la honorablement recevoir. Ainsi fut-elle amenée de monseigneur Jean de Hainaut devers le comte Guillaume de Hainaut, qui la reçut à grand'joie ; et aussi fit la comtesse ; et la fêtèrent de ce qu'ils purent, car bien le savaient faire.

Adonc avait le comte Guillaume quatre filles, Marguerite, Philippe, Jeanne et Isabelle, de quoi le jeune Édouard, qui fut puis roi d'Angleterre, s'adonnait le plus et s'inclinait de regard et d'amour sur Philippe que sur les autres ; et aussi la jeune fille le connaissait plus, et lui tenait plus grand'compagnie que nulles de ses sœurs. Ainsi l'ai-je depuis ouï recorder à la bonne dame qui fut roine d'Angleterre, et de lès qui je demeurai et servis ; mais ce fut trop tard pour moi : si me fit elle tant de bien que j'en suis tenu de prier à toujours mais pour elle.

Comment messire Jean de Hainaut fit sa semonce de gens d'armes pour la roine d'Angleterre remener en son royaume. — (Chap. 16.)

Ainsi madame d'Angleterre, la roine Isabelle de France, trouva reconfort en monseigneur Jean de Hainaut, quand tout le monde lui faillit ; et demeura à Valenciennes par l'espace de huit jours de lez le bon comte et madame la comtesse Jeanne de Valois ; et endementres fit appareiller son œuvre et ses besognes. Et le dit messire Jean de Hainaut fit écrire lettres moult affectueusement aux chevaliers et aux compagnons de qui il se fiait le plus en Hainaut, en Brabant, et en Hasbain (1), et leur priait si acertes qu'il pouvait à chacun, sur toutes amitiés, qu'ils vinssent avec lui en cette entreprise. Si en y eut grand plenté d'un pays et d'autres qui y allèrent pour l'amour de lui, et grand plenté qui n'y allèrent mie, combien qu'ils en fussent priés. Et mêmement le dit messire Jean de Hainaut en fut durement

(1) Petit pays de la Flandre, au nord de Liége.

repris de son propre frère et de son propre conseil, pourtant qu'il leur semblait que l'emprise était si haute et si périlleuse, selon le discord et les grands haines qui étaient adonc entre les hauts barons et les communes d'Angleterre, et selon ce que les Anglais sont communément envieux sur toutes étranges gens, quand ils sont à leur dessus, espécialement quand ils sont en leur pays, que chacun avait peur et doutance que le dit messire Jean de Hainaut, ni nul de ses compagnons, pût jamais revenir. Mais, quoiqu'on lui blâmât ni déconseillât, le gentil chevalier ne s'en voulut oncques delaier; ainçois dit: « Qu'il n'avait qu'une mort à souffrir, qui était en la volonté Notre-Seigneur; mais il avait promis à celle gentille dame de la conduire jusques en son royaume; si ne lui en fauldrait pour mourir; et aussi cher avait-il prendre la mort avec celle noble dame, qui déchassée et déboutée était hors de son pays, si mourir y devait, comme autre part; car tous chevaliers doivent aider à leur loyal pouvoir toutes dames et pucelles déchassées et déconfortées, à leur besoin, mêmement quand ils en sont requis. »

Comment messire Jean de Hainaut prit congé de son frère, et se mit sur mer pour amener la roine et son fils en Angleterre. — (Chap. 17.)

Ainsi était mû et encouragé messire Jean de Hainaut, et faisait sa semonce et prière des Hainuyers être à Halle, et les Brabançons à être à Breda, et les Hasbaignons au mont Sainte-Gertrude; les Hollandais, dont il eut aucuns, à être à Dourdrech. Lors prit congé la roine d'Angleterre au comte de Hainaut et à la comtesse, et les remercia grandement et doucement de l'honneur et de la fête et de la bonne chère et belle recueillie qu'ils lui avaient faite, et le baisa au partir, et la comtesse, et leurs beaux enfants.

Ainsi se partit la dame et son fils, et toute leur route, accompagnés de messire Jean de Hainaut, qui à grand deuil et moult ennuis avoit eu congé de monseigneur son frère, quoiqu'il se fût des premiers accordé et consenti à ce voyage; mais finalement lui donna de bonne volonté. Et lui dit ainsi messire Jean,

par trop beau langage : « Monseigneur, je suis jeune et encore à faire ; si crois que Dieu m'ait pourvu de cette emprise pour mon avancement ; et, si Dieu m'aist, le courage m'en sied trop bien que nous en viendrons à notre dessus ; car je cuide et crois de vérité que par péché, à tort et par envie, on a cette roine déchassée, et son fils, hors d'Angleterre. Si est aumône et gloire à Dieu et au monde de adresser et reconforter les déconfortés et déconseillés espécialement si noble et si haute dame comme celle-ci est, qui fut fille de roi, et est descendue de royale lignée, et sommes de son sang, et elle du nôtre. J'aurais plus cher à renoncer à tout ce que j'ai vaillant, et aller servir Dieu outre mer sans jamais retourner en ce pays, que la bonne dame fût partie de nous sans confort et aide. Si me laissez aller et donnez congé de bonne volonté, si ferez bien, et vous en saurai gré, et s'en exploiteront mieux mes besognes, au plaisir de Dieu, qui tout ce me veuille octroyer. »

Quand le bon comte de Hainaut eut ouï son frère, et aperçu le grand désir qu'il avait de faire ce voyage, qui à très-haute honneur lui pouvait tourner et à ses hoirs à toujours mais, et connut bien qu'il disait vérité, si en eut grand'joie, et lui dit : « Beau frère, jà à Dieu ne plaise que votre bon propos je vous brise ni ôte ; et je vous donne congé au nom de Dieu. » Lors le baisa et lui estraingnit la main, en signe de très-grand amour.

Ainsi se partit messire Jean de Hainaut, et s'en vint ce jour gésir à Mons en Hainaut, aussi la roine d'Angleterre. Que vous élongerais-je la matière ? Ils firent tant par leurs journées qu'ils vinrent à Dourdrech en Hollande, où l'espécial mandement était fait. Là endroit se pourvurent de nefs, de vaisseaux grands et petits, ainsi qu'ils les purent trouver, et mirent dedans leurs chevaux, leurs harnais et leurs pourvéances, puis se commandèrent en la garde Notre-Seigneur, et se mirent en chemin par mer. Là étaient de chevaliers hainuyers avec monseigneur Jean de Hainaut : messire Henry d'Antoing, messire Michel de Ligne, le sire de Gommegnies, messire Perceval de Semeries, messire Robert Baillœil, messire Sance de Boussoy, le sire de Vertaing, le sire de Potelles, le sire de Villiers, le sire de Hénin, le sire de Sars, le sire de Bousies, le sire d'Aubrecicourt, le sire

d'Esturmel, messire Oulfart de Ghistelles et plusieurs autres chevaliers et écuyers, tous en grand désir de servir leur maître

---

Comment la roine d'Angleterre et messire Jean de Hainaut et leurs gens, après grand'tempêtes, arriverent en Angleterre. — (Chap. 18.)

Quand ils furent départis du havre de Dourdrech, moult était bel le navie selon leur quantité, et bien ordonné, et le temps bel et assez moiste et attrempé; et gîrent à l'ancre cette première marée devant les digues de Hollande, sur le département de la terre. Lendemain, ils se désancrèrent, et sachèrent leurs singles à mont, et se mirent à chemin en côtoyant Zélande; et avaient entente de prendre terre à un port qu'ils avaient avisé; mais ils ne purent, car un grand tourment les prit en mer qui les mit si hors de leur chemin, qu'ils ne surent, dedans deux jours, là où ils étaient. De quoi Dieu leur fit grand'grâce et leur envoya belle aventure; car s'ils se fussent embattus en icelui port qu'ils avaient choisi, ou aucques près, ils étaient perdus davantage et chus ès mains de leurs ennemis, qui bien savaient leur venue et les attendaient là endroit pour eux mettre à mort, et le jeune Édouard, et la roine; mais Dieu ne le voulut mie consentir, et les fit, ainsi comme par droit miracle, détourner comme vous avez ouï.

Or, advint que, au chef de deux jours, ce tourment cessa, et aperçurent les mariniers terre en Angleterre. Si se traîrent cette part moult joyeux, et prirent terre sur le sablon et sur le droit rivage de la mer, sans havre et sans droit port (1). Si demeurèrent sur ce sablon par trois jours, à peu de pourvéance de vivres, en déchargeant leurs chevaux et leurs harnais; et si ne savaient en quel endroit d'Angleterre ils étaient arrivés, ou en pouvoir d'amis, ou en pouvoir d'ennemis. Au quatrième jour, ils se mirent à voie, à l'aventure de Dieu et de saint George, comme ceux qui avaient eu toutes mésaises de faim et de froid par nuit, avec les grands peurs qu'ils avaient eus et avaient encore. Si chevau-

(1) La reine et ceux qui l'accompagnaient abordèrent le 25 septembre, sur la côte de Suffolk, à Orwell.

chèrent tant, à mont et à val, d'une part et d'autre, qu'ils trouvèrent aucuns hamelets, et puis après si trouvèrent une grand'abbaye de noirs moines que on clame saint Aymon (*Edmond*), et s'y herbergèrent et rafraîchirent par trois jours.

Comment les barons d'Angleterre allèrent à l'encontre de la roine, et eurent conseil qu'ils iraient assiéger le roi et les Despensiers qui étaient dedans Bristo. — (Chap. 19.)

Adonc s'épandirent nouvelles par le pays, tant qu'elles vinrent à ceux à quel sureté et mandement la dite dame était repassée. Si se appareillèrent le plus tôt qu'ils purent de venir vers son fils, qu'ils voulaient avoir à seigneur. Et le premier qui vint encontre lui, et plus grand confort donna à ceux qui étaient venus avec li, ce fut le comte Henry de Lancastre au-tort-col, qui fut frère au comte Thomas de Lancastre qui fut décolé, si comme vous avez ouï dessus, et fut père au duc de Lancastre qui fut si bon chevalier et si recommandé, si comme vous pourrez ouïr en cette histoire, ainçois que vous venez à la conclusion. Ce comte Henry de Lancastre dessus dit vint à grand'compagnie de gens d'armes. Après, vinrent tant d'uns et d'autres, comtes, barons, chevaliers et écuyers atout gens d'armes, qu'il leur sembla bien qu'ils étaient hors de tous périls; et tous les jours leur croissaient gens d'armes ainsi qu'ils allaient avant. Si eurent conseil entre eux madame la roine et les barons, chevaliers et écuyers qui venus étaient encontre li, qu'ils iraient droit à Bristo atout leur pouvoir, là où le roi se tenait adonc (1) et les Despensiers, qui était bonne ville, grosse et riche et fortement fermée, séant sur un bon port de mer; et si y a un châtel trop durement fort, séant sur mer, qui flotte tout entour. Là endroit se tenait le roi, messire Hue le Despensier le père, qui était près de l'âge de quatre vingt et dix ans, messire Hue le Despensier le fils, maître conseiller du roi, qui tous les mauvais faits lui conseillait; le comte d'Arondel, qui avait à femme la fille messire Hue le Despensier le jeune, et aussi plusieurs chevaliers

(1) Édouard II n'était plus à Bristol. Il s'était enfui avec le jeune Spenser; il se trouvait alors dans l'abbaye de Neath.

et écuyers, qui repairaient entour le roi et entour la cour, ainsi que gens d'état repairent volontiers entour leur seigneur. Si se mit madame la roine et toute sa compagnie, messire Jean de Hainaut, ces comtes, ces barons d'Angleterre et leurs routes, au droit chemin pour aller celle part; et par toutes les villes où ils entraient on leur faisait fête et honneur; et toujours leur venaient gens à dextre et à senestre de tous côtés; et tant firent par leurs journées qu'ils vinrent devant la dite ville de Bristo, et l'assiégèrent à droit siége fait.

Comment ceux de Bristo se rendirent à la roine, et comment messire Hue le Despensier le vieux et le comte d'Arondel furent amenés devant la roine. — (Chap. 20.)

Le roi et messire Hue le Despensier le fils se tenaient volontiers au château; le vieux messire Hue le père et le comte d'Arondel se tenaient en la ville de Bristo, et plusieurs autres qui étaient de leur accord. Quand ces autres et ceux de la ville virent le pouvoir de la dame si grand et si efforcé, et presque toute Angleterre était de leur accord, et voyaient le péril et le dommage si apparent, ils eurent conseil qu'ils se rendraient, et la ville avec, sauves leurs vies, leurs membres et leur avoir. Si envoyèrent traiter et parlementer devers la roine et son conseil, qui ne s'y voulurent mie accorder ainsi, si elle ne pouvait faire du dit messire Hue et du comte d'Arondel sa volonté; car pour eux détruire était-elle là venue.

Quand ceux de la ville de Bristo virent qu'autrement ils ne pouvaient venir à paix ni sauver leurs biens ni leurs vies, au détroit ils s'y accordèrent et ouvrirent les portes; si que madame la roine, messire Jean de Hainaut, et tous les barons, chevaliers et écuyers entrèrent dedans, et prirent leurs hôtels dedans la ville de Bristo; et ceux qui ne s'y purent loger si se herbergèrent dehors. Là furent pris le dit messire Hue le père et le comte d'Arondel, et amenés par devant la roine pour faire d'eux sa pure volonté. Et aussi lui furent amenés les siens autres enfants jeunes, Jean son fils et ses deux fillettes, qui furent là trouvées en la garde messire Hue. De quoi la dame eut grand'joie, quand elle vit ses enfants que vus n'avait de grand

temps; et aussi eurent tous ceux de son côté qui point n'aimaient les Despensiers; et si avaient grand'joie entre eux, selon ce que pouvaient avoir grand deuil le roi et messire Hue le Despensier le fils, qui étaient en ce fort château enclos, et qui voyaient le meschef si grand qui leur courait sus si apparemment; et voyaient tout le pays tourner avec la roine et son ainsné fils, et dresser et émouvoir contre eux; dont ils eurent douleur et peur, et assez à penser, ce ne fait pas à demander.

Comment messire Hue le Despensier le vieux et le comte d'Arondel furent mis à mort. — (Chap. 21.)

Quand la roine et tous les barons et autres furent herbergés à leur aise, ils assiégèrent le château au plus près qu'ils purent; et puis fit la roine ramener messire Hue le Despensier le vieux et le comte d'Arondel devant son ainsné fils et devant tous les barons qui là étaient, et leur dit que elle et son fils leur feraient droit, loi et bon jugement, selon leurs œuvres. Adonc répondit messire Hue, et dit : « Ha! madame, Dieu nous doint bon juge et bon jugement! et si nous ne le pouvons avoir en ce siècle, si le nous doint en l'autre! » Adonc se leva messire Thomas Wage, bon chevalier, sage et courtois, qui était maréchal de l'ost; et leur raconta tous leurs faits par écrit, et tourna en droit sur un vieux chevalier qui là était, afin qu'il rapportât, sur sa féauté, ce que à faire avait de telles personnes par jugement et de tels faits. Le chevalier se conseilla aux autres barons et chevaliers, et rapporta par pleine suite qu'ils avaient bien mort desservie, pour plusieurs horribles faits qu'ils avaient là en droit ouï raconter; et les tenaient pour vrais et tous clairs hérites; et avaient desservi, par la diversité de leurs faits, à être justiciés en trois manières; c'est à savoir : premier, être traînés; après, décolés; après, pendus à un gibet. Tout en telle manière qu'ils furent jugés, furent-ils tantôt justiciés devant le château de Bristo, voyant le roi et le dit messire Hue le fils, et tous ceux de laiens, qui grand dépit en eurent; et put chacun savoir qu'ils étaient à grand

meschef de cœur. Cette justice fut faite l'an de grâce M CCC et XXVI, le jour Saint Denis, en octobre (1).

Comment le roi d'Angleterre et messire Hue le jeune furent pris et amenés devant la roine. — (Chap. 22.)

Après ce que cette justice fut faite si, comme vous avez ouï, le roi et messire Hue le Despensier, qui se voyaient assiégés en telle angoisse et à tel meschef, et ne savaient nul confort qui leur pût là endroit venir d'aucune part, se mirent en une matinée entre eux deux, à peu de menée, en un petit bateau en mer par derrière le château, pour aller au royaume de Galles (2), s'ils pussent, comme ceux qui volontiers se fussent sauvés : mais Dieu ne le voulait mie souffrir; car leur péché leur encombra. Si leur

(1) Ce fut plus tard, dans la seconde moitié du mois. La reine n'était pas encore arrivée devant Bristol le 15 octobre.

(2) Il y a ici, et plus loin, dans le récit de Froissart, plusieurs inexactitudes. Les faits rapportés par le chroniqueur paraissent exclusivement puisés dans les traditions populaires. Voici quelques détails, qui peuvent servir à rectifier les erreurs de Froissart. — Édouard II, comme nous l'avons dit, était parvenu à se sauver de Bristol. Il eut à lutter, il est vrai, contre les vents quand il fut en mer; mais il aborda à Swansea. C'est de là que, le 10 novembre 1326, il se réfugia au monastère de Neath. Il se cacha, en différents lieux, non loin de ce monastère et du château de Caerfilly. Enfin, il fut livré par les indigènes à Henri, comte de Lancastre, frère de Thomas, qui avait été décapité. Henri s'était déjà rendu maître du chancelier Baldock et du jeune Spenser. Le roi fut enfermé dans le château de Kenilworth. Ce ne fut que plus tard, après le couronnement de son fils, qu'il fut transféré successivement de Kenilworth à Corfe, à Bristol, et enfin, le 4 avril 1327, à Berkley. John Maltravers devait garder le prisonnier. On lui adjoignit (21 septembre) Thomas, qui était possesseur du château de Berkley. Ce dernier, se trouvant retenu à son manoir de Bradley par une maladie, deux de ses officiers, Thomas Gourney et William Ogle restèrent seuls pour surveiller le roi. Gagnés sans doute par Isabelle et Mortimer, ils profitèrent de l'absence de Berkley, et tuèrent le prisonnier. « Une nuit, dit Lingard, qu'Édouard était sous leur surveillance, les habitants du château furent alarmés par des cris qui sortaient de son appartement. Le lendemain matin, les gentilshommes du voisinage et les citoyens de Bristol furent invités à venir contempler son cadavre. Extérieurement il ne présentait aucune marque de violence, mais la contraction des traits trahissait l'horrible agonie dans laquelle il avait expiré; et le bruit courut qu'on l'avait fait mourir en lui introduisant un fer rouge dans les entrailles. On ne fit pas d'autre investigation; et le cadavre fut enterré sans pompe dans l'église abbatiale de Saint-Pierre de Glocester. »

Les derniers éditeurs de Froissart, dans leurs notes, et M. Sharon Turner (*the History of England during the middle ages*; vol. II, p. 160; 3e édit., Lond., 1830) se sont principalement appuyés sur Moor pour raconter la mort d'Édouard II. Ils font de l'évêque de Hereford, Orleton, l'instigateur du meurtre; et ils disent que ce prélat envoya aux assassins la recommandation suivante, que l'on pouvait interpréter de deux manières : *Edwardum occidere nolite timere bonum est*. Des recherches étendues ont permis à Lingard de démentir cette tradition. Nous citerons, à ce propos, une note qui contient des renseignements précieux sur les meur-

avint grand'merveille; car ils furent onze jours tous pleins en ce batelet, et s'efforçaient de nager tant qu'ils pouvaient; mais ils ne pouvaient si loin nager que tous les jours le vent qui leur était contraire, par la volonté de Dieu, les ramenait chacun jour une fois ou deux à moins de la quarte partie d'une lieue du dit château dont ils étaient partis. Au dernier, avint que messire Henry de Beaumont, fils au vicomte de Beaumont en Angleterre, entra en une barge, et aussi avec lui aucuns compagnons, et se fit nager devers eux; et nagèrent tant et si fort que oncques les mariniers du roi ne purent tant fuir devant que finalement ils ne fussent atteints et pris atout leur batel, et ramenés en la ville de Bristo, et livrés à madame la roine et à son fils, comme prisonniers, qui moult en eurent grand'joie; et aussi eurent tous les autres, et à bonne cause; car ils avaient accompli et achevé leur désir à l'aide de Dieu, tout à leur plaisir.

Ainsi reconquit la dite roine le royaume d'Angleterre pour son ainsné fils, sous le confort et conduit de monseigneur Jean de Hainaut et de sa compagnie; parquoi il et ses compagnons qui en ce voyage furent avec lui furent tenus pour preux, pour

triers d'Edouard : « Moor attribue l'idée de la mort du roi à Orleton; mais l'accusation est probablement sans fondement; car il était, depuis plusieurs mois, hors du royaume, en ambassade à la cour du pape (Rymer, IV, 276), où il fut privé de son évêché, mais où il finit par obtenir, en remplacement, le siége de Worcester (*Anglia sacra*, I, 533). On a dit aussi, sur l'autorité de Moor, que les meurtriers réels étaient Maltravers et Gourney; mais Maltravers, bien que condamné par le parlement, qui condamna les meurtriers, le fut pour un autre crime; ce qui fait présumer qu'il était innocent de celui-ci (*Rotul. Parl.*, II, 53). Selon le jugement de la chambre des pairs, en 1330, Mortimer commanda le meurtre (il le confessa avant de mourir); Gourney et Ogle le commirent. Mortimer subit la mort; les deux autres s'étaient enfuis du royaume; mais on offrit une récompense de 100 l. pour l'arrestation de Gourney, ou de 100 marcs pour sa tête, et une autre récompense de 100 marcs pour l'arrestation d'Ogle, et de 40 l. pour sa tête. Ce que devint Ogle, je l'ignore; Gourney s'enfuit en Espagne, et fut arrêté par les magistrats de Burgos. A la requête du roi d'Angleterre, il fut interrogé par eux, en présence d'un envoyé anglais. Les révélations qu'il fit restèrent secrètes; mais on peut supposer qu'elles compromettaient des personnes de haut rang; car les messagers qui l'avaient en garde reçurent l'ordre de le décapiter en mer, lorsqu'ils seraient en route pour l'Angleterre (Rymer, IV, 488 et sqq). Quant à lord Berkley, il fut interrogé, à sa propre demande, devant un jury de chevaliers, et acquitté. Le roi, néanmoins, ordonna qu'il serait mis sous la garde de sir Ralph Néville jusqu'au prochain parlement pour avoir placé près de son père des officiers mal famés (*Rot. Parl.*, II, 57). Mais, dans ce parlement, à la requête des lords, on le remit en liberté jusqu'à ce qu'on pût savoir la vérité de Gourney, qui était toujours en vie, mais n'était pas encore arrivé d'Espagne. On peut croire, d'après ces mots, qu'Ogle mourut avant l'arrestation de Gourney. » Lingard, *Histoire d'Angleterre*, trad. M. Léon de Wailly, t. II, p. 136.

raison de la haute entreprise que faite avaient; car ils ne furent, tous comptés quand ils entrèrent en mer à Dourdrech, si comme vous avez ouï, que trois cents armures de fer, qui firent si hardie entreprise pour l'amour de la dite roine, comme d'entrer en nef et passer la mer à si peu de gens, pour conquérir tel royaume, comme est Angleterre, malgré le propre roi et tous ses aidants.

Comment le roi fut mené en prison à Bercler, et baillé en garde au seigneur de Bercler. — (Chap. 23.)

Ainsi, comme vous avez ouï, fut cette haute et hardie emprise achevée; et reconquit madame la roine Isabelle tout son État, par le confort et conduit de ce gentil chevalier monseigneur Jean de Hainaut et de ses compagnons, et mit à destruction ses ennemis; et fut pris le roi même, par telle meschéance comme vous pouvez entendre; dont tout le pays communément eut grand'joie, hors mis aucuns qui étaient de la faveur du dit messire Hue le Despensier.

Quand le roi et le dit messire Hue le Despensier furent amenés à Bristo par le dessus dit messire Henry de Beaumont, le roi fut envoyé, par le conseil de tous les barons et chevaliers, au château de Bercler, séant sur la grosse rivière de Saverne; et fut recommandé au seigneur de Bercler qu'il en fît bonne garde; et il dit que si ferait-il; et fut ordonné à lui servir et garder bien et honnêtement, et gens d'état entour lui qui bien savaient que on devait faire; mais point ne le devaient laisser partir du pourpris. Ainsi fut-il enjoint et commandé; et le dit messire Hue fut tantôt livré à messire Thomas Wage, maréchal de l'ost. Après ce, se partit la roine et tout son ost pour venir droit à Londres, qui est le chef d'Angleterre, et se mit en chemin. Le dit messire Thomas fit bien et fort lier messire Hue le Despensier sur le plus petit, maigre et chétif cheval qu'il put trouver, et lui fit faire et vêtir un tabar, et vêtir par dessus son habit le dit tabar semé de telles armes comme il soulait porter; et le faisait ainsi mener par dérision après la route et le convoi de la roine, par toutes les villes où il devait passer, à trompes et à trompettes,

pour lui faire plus grand dépit, tant qu'ils vinrent à Herford, une bonne cité. Là fut la roine moult révéremment reçue et à grand'solennité, et toute la compagnie aussi; et tint la fête de la Toussaint moult grande et bien étoffée, pour l'amour de son fils et des seigneurs étrangers qui étaient avec lui (1).

Comment messire Hue le Despensier le jeune eut la tête tranchée et fut mis en quatre quartiers. — (Chap. 24.)

Quand la fête fut passée, le dit messire Hue, qui point n'était aimé là en droit, fut amené par devant la roine et tous les barons et chevaliers qui là étaient assemblés. Là lui furent recordés tous ses faits par écrit, qu'oncques ne dit rien à l'encontre; si que là en droit fut jugé, par pleine suite des barons et chevaliers, à justicier, en tel manière comme vous orrez. Premièrement il fut traîné sur un bahut, à trompes et à trompettes, par toute la ville de Herford, de rue en rue, et puis fut amené en une grand'place en la ville, là où tout le peuple était assemblé : là en droit il fut lié sur une esselle haut, si que chacun, petit et grand, le pouvait voir; et avait-on fait en la dite place un grand feu. Après lui fut le cœur tiré hors du ventre et jeté au feu, par tant qu'il était faux de cœur et traître, et par son traître conseil et ennort le roi avait honni son royaume et mis à meschef, et avait fait décoler les plus grands barons d'Angleterre par lesquels le royaume devait être soutenu et défendu; et après, il avait si ennorté le roi qu'il ne pouvait ni voulait voir la roine sa femme ni son ainsné fils qui devait être leur sire, ains les avait déchassés, pour doute de leurs corps, hors du royaume d'Angleterre. Après, quand le dit messire Hue fut ainsi atourné comme dit est, on lui coupa la tête, et fut envoyée en la cité de Londres; et puis fut découpé en quatre quartiers, et furent tantôt envoyés ès quatre meilleures cités d'Angleterre après Londres.

(1) Hugh Spenser ne fut arrêté avec le roi et Baldock que vers le milieu de novembre.

Comment la roine d'Angleterre fut honorablement reçue à Londres, et comment les compagnons messire Jean de Hainaut s'en retournèrent en leur pays. — (Chap. 25.)

Après cette justice faite, si comme vous avez ouï, la roine et tous les seigneurs, et grand'foison des communes du pays, se mirent en chemin vers Londres; et firent tant par leurs petites journées qu'ils y vinrent à grand'compagnie; et issirent contre la roine et son ainsné fils, qui devait être leur droit sire, communément tous ceux de Londres, grands et petits; et leur firent grand'fête et grand'révérence, et à toute leur compagnie aussi; et donnèrent ceux de Londres grands dons à la dite roine et à ceux de sa suite où il leur semblait mieux employé. Quand ils furent ainsi reçus et si grandement fêtés, comme dit est, et ils eurent là séjourné environ quinze jours, les compagnons qui passés étaient avec monseigneur Jean de Hainaut eurent grand talent de retourner chacun en sa contrée; car il leur semblait qu'ils avaient bien fait la besogne et acquis grand honneur, si comme ils avaient. Si prirent congé à madame la roine et aux seigneurs du pays. Madame la roine et les seigneurs leur prièrent assez de demeurer encore un petit de temps, pour voir qu'on voudrait faire du roi, qui en prison était ainsi que ouï avez; mais ils avaient si grand désir de retourner chacun en sa maison, que prière n'y valut rien.

Quand la roine et son conseil virent ce, ils prièrent de rechef à monseigneur Jean de Hainaut qu'il voulût encore demeurer jusques après Noël, et qu'il détînt ses compagnons avec lui le plus qu'il en pourrait détenir. Le gentil chevalier ne voulut mie laisser à parfaire son service, et octroya courtoisement le demeurer jusques à la volonté de madame la roine : si détint de ses compagnons ce qu'il en put détenir; mais petit fut; car les autres ne voulurent aucunement demeurer, dont il fut moult courroucé. Toutefois, quand la roine et son conseil virent que ses compagnons ne voulaient demeurer pour nul prière, ils leur firent toute l'honneur et la révérence qu'ils purent; et leur fit la roine donner grand argent pour leurs frais et pour leur service, et grands joyaux, et chacun selon son état, si grandement que tous s'en tinrent pour contents; et avec ce, elle leur fit rendre

l'estimation de leurs chevaux qu'ils voulurent laisser, si haut que chacun voulait estimer les siens, sans dire ni trop ni peu et sans débat; et tous furent payés en deniers appareillés. Si demeura le dit monseigneur Jean de Hainaut à la prière de la roine, à petite compagnie de ses gens, entre les Anglais qui lui faisaient toujours toute l'honneur et compagnie qu'ils pouvaient. Aussi faisaient les dames du pays, dont il avait grand'foison, comtesses et autres grands et gentils dames et pucelles, qui venues étaient accompagner madame la roine et venaient de jour en jour; car il leur semblait que le gentil chevalier l'eût bien desservie, comme il avait.

Comment il fut ordonné en plein conseil que le roi qui était prisonnier n'était point digne de porter la couronne. — (Chap. 26.)

Après ce que le plus des compagnons de Hainaut s'en furent partis et le sire de Beaumont demeuré, la roine d'Angleterre donna congé aux gens de son pays que chacun rallât en sa maison et en leurs besognes, exceptés aucuns barons et chevaliers qu'elle détint pour la conseiller; et leur commanda que tous vinssent à Londres le jour de Noël (1), à une grand'cour qu'elle voulait tenir; et tous ceux qui se partirent lui enconvenancèrent, et encore plusieurs autres à qui la fête fut mandée.

Quand ce vint à Noël, elle tint une grand'cour, ainsi qu'elle l'avait dit; et y vinrent tous les comtes, barons, chevaliers et nobles d'Angleterre, les prélats et conseils des bonnes villes. A cette fête et à cette assemblée fut ordonné, pourtant que le pays ne pouvait longuement demeurer sans seigneur, que on mettrait en écrit tous les faits et les œuvres que le roi, qui en prison était, avait faits par mauvais conseil, et tous ses usages et ses mauvais maintiens, et comment il avait gouverné son pays,

(1) La reine ne vint à Londres qu'après Noël. Voici un petit résumé qui peut servir à rectifier les erreurs contenues dans la dernière partie de ce récit. La session du parlement fut ouverte à Westminster le 7 janvier 1327. Le 8, les membres réunis déclarèrent qu'Édouard II avait cessé de régner, et ils proclamèrent Édouard III. Vers le 20, des députés se rendirent auprès de l'ancien roi pour obtenir une abdication. Suivant certains récits, Édouard II céda de bonne grâce. Le 24, l'avénement du nouveau roi fut proclamé. Édouard III fut couronné le 1er février. Il avait quatorze ans environ.

par quoi on le pût lire en plein palais devant tout le peuple, et que les sages du pays pussent sur ce prendre bon avis et accord comment et par qui le pays serait gouverné de là en avant. Ainsi que ordonné fut, il fut fait; et quand tous les cas et les faits que le roi avait faits et consenti à faire, et tout son maintien et son usage, furent lus et bien entendus, les barons et chevaliers et tout le conseil du pays se trairent ensemble à conseil; et s'accorda la plus saine partie, et mêmement les grands barons et nobles avec le conseil des bonnes villes, selon ce qu'ils avaient là ouï lire, et qu'ils savaient la plus grand'partie de ses faits et de ses maintiens de certain et par pure vérité; et dirent que tel homme n'était mie digne de jamais porter couronne ni avoir nom de roi : mais ils s'accordèrent à ce que son ainsné fils, qui là était présent et était son droit hoir, fût tantôt couronné au lieu du père, mais que il prît bon conseil et sage entour lui et féal, par quoi le royaume et le pays fût de là en avant mieux gouverné que été n'avait, et que le père fût bien gardé et honnêtement tenu, tant que vivre pourrait, selon son état.

Comment le roi Édouard fut couronné, et comment il donna à messire Jean de Hainaut quatre cents marcs d'esterlins de revenu. — (Chap. 27.)

Ainsi que accordé fut par les plus hauts barons et par les conseils des bonnes villes, fut-il fait; et fut adonc couronné de couronne royale, dedans le palais de Westmoustier de lès Londres (*Westminster*), le jeune roi Édouard, qui tant a été heureux et fortuné en armes. Ce fut l'an de grâce Notre Seigneur MCCCXXVI, le jour de Noël, et pouvait avoir adonc environ seize ans : il les eut à la Conversion saint Paul après. Et fut là très-grandement honoré et servi le gentil chevalier, messire Jean de Hainaut, de tous les princes et de tous les nobles et non nobles du pays; et là furent donnés grands joyaux et très-riches à tous les compagnons qui demeurés étaient de lès lui; et demeura depuis, il et ses compagnons, en grands fêtes et grands soulas des seigneurs et des dames qui là étaient, jusques au jour des Trois-Rois, qu'il ouït dire que le roi de Behaigne, le comte de Hainaut son frère, et grand'plenté de seigneurs de France, se ordonnaient pour être

à Condé sur Escaut, à un tournoi qui là était crié. Adonc ne voulut messire Jean de Hainaut plus demeurer, pour prière que on lui sçût faire, pour le grand désir qu'il avait de venir à ce tournoi, et de voir son gentil frère le comte et les autres seigneurs qui là devaient être, et espécialement le plus noble et le plus gentil roi en largesse qui régnât en ce temps, le gentil roi Jean de Behaigne. Quand le jeune roi Édouard, madame la roine sa mère et les barons qui là étaient virent qu'il ne voulait plus demeurer et que prière n'y pouvait valoir, ils lui donnèrent congé moult ennuis. Si lui donna le jeune roi, par le conseil de madame sa mère, quatre cents marcs d'esterlins, un esterlin pour un denier, de rente héritablement, à tenir de lui en fief, et à payer chacun an en la ville de Bruges; et donna encore à Philippe de Chasteaux, son maître-écuyer et son souverain conseiller, cent marcs d'esterlins de rente, et ainsi à payer comme dit est; et lui fit avec ce délivrer grand'somme d'esterlins pour payer les frais de lui et de toute sa compagnie pour retourner en leur pays; et le fit conduire à grand'compagnie de chevaliers jusques à Douvres; et lui fit appareiller et délivrer tout son passage; et les dames, même la comtesse de Garennes, qui était sœur au comte de Bar, et aucunes autres dames, lui donnèrent grand'foison de joyaux beaux et riches au départir.

Quand le dit messire Jean de Hainaut et sa compagnie furent venus à Douvres, ils montèrent tantôt en nefs pour passer outre, pour le désir qu'ils avaient de venir à temps et à point à ce tournoi qui devait être à Condé : et emmena avec lui quinze jeunes et preux chevaliers d'Angleterre, pour être à ce tournoi avec lui et pour eux accointer des seigneurs et des chevaliers qui là devaient être. Si leur fit toute l'honneur et compagnie qu'il put ; et tournoyèrent deux fois celle saison à Condé.

Il faut chercher plus loin, dans les Chroniques de Froissart, le dénoûment de ce long drame.

Le jeune roi d'Angleterre, dit-il (1), se gouverna un grand temps, si comme vous avez ouï ci-dessus raconter, par le conseil de ma-

(1) Chap. 50.

dame sa mère, du comte de Kent son oncle, et de monseigneur Roger de Mortimer. Au dernier, envie qui oncques ne mourut, commença à naître entre le comte de Kent dessus dit et le seigneur de Mortimer, et monta puis l'envie si haut, que le sire de Mortimer informa et ennorta tant le jeune roi, par le consentement de madame sa mère, et lui firent entendant que ledit comte de Kent le voulait empoisonner, et le ferait mourir temprement, s'il ne s'en gardait, pour avoir son royaume, comme le plus prochain après lui par succession; car le jeune, frère du roi, qu'on appelait monseigneur Jean de Eltem, était nouvellement trépassé (1). Le jeune roi, qui croyait légèrement ce dont on l'informait, ainsi que jeunes seigneurs tels, a-t-on vu souvent, croient légèrement ce dont ceux qui les doivent conseiller les informent, et plutôt en mal qu'en bien, fit assez tôt après ce son dit oncle le comte de Kent prendre, et le fit décoler publiquement, que oncques il n'en put venir à excusance. De quoi tous ceux du pays, grands et petits, nobles et non nobles, furent durement troublés et courroucés, et eurent depuis ce durement contre cœur le seigneur de Mortimer; et bien pensaient que, par son conseil et par son pourchas et par fausse induction, avait ainsi été mené et traité le gentil comte de Kent, que ils tenaient tous pour prud'homme et pour loyal; ni oncques après ce le sire de Mortimer ne fût tant aimé comme il avait été paravant. Ne demeura mie depuis guères que grand'fame issit hors sur la mère du roi d'Angleterre, ne sais mie si voir était, qu'elle était enceinte; et en encoulpait-on plus de ce fait le seigneur de Mortimer que nul autre. Si commença fortement cette esclandre à multiplier, tant que le jeune roi en fut informé suffisamment. Et avec tout ce, il fut informé que par fausse induction et par envie du seigneur de Mortimer, faite plus par trahison que par raison, il avait fait mettre à mort son oncle le comte de Kent, que tous ceux du pays tenaient et avaient toujours tenu pour prud'homme et pour loyal. Donc, si le jeune roi fut triste et courroucé, ne fait mie à demander. Si fit tantôt prendre le seigneur de Mortimer, et le fit mener à Londres, pardevant grand'foison

(1) Jean d'Eltham ne mourut que longtemps après le comte de Kent.

des barons et des nobles de son royaume; et fit conter par un sien chevalier tous les faits du seigneur de Mortimer, ainsi que escribre et enregistrer les avait fait; et quand ils furent tous dits et contés, le dit roi d'Angleterre demanda à tous, par manière de conseil et de jugement, quelle chose en était bon de faire. Le jugement en fut assez tôt rendu; car chacun en était jà, par renommée et par juste information, tout avisé et informé. Si en répondirent au roi, et dirent qu'il devait mourir en telle manière comme messire Hue le Despensier avait fait et été justicié. A ce jugement n'eut aucune dilation de souffrance ni de merci. Si fut tantôt traîné par la cité de Londres sur un bahut, puis lié sur une esselle emmy la place, et puis fut le ventre ouvert, et le cœur trait hors, pour ce qu'il en avait fait et pensé la trahison, et jeté au dit feu, et aussi toutes ses entrailles, et puis fut écartelé et envoyé ès quatre maîtres cités d'Angleterre, et la tête demeura à Londres. Ainsi finit ledit messire Roger de Mortimer. Dieu lui pardoint tous ses forfaits!

Tantôt après cette justice faite, le roi d'Angleterre, par le conseil de ses hommes, fit madame sa mère enfermer en un beau château; et lui bailla dames et damoiselles et chambrières et gens assez pour la garder, servir et tenir compagnie, et chevaliers et écuyers d'honneur, ainsi comme à si haute dame qu'elle était appartenait, et lui assigna et délivra grand'terre et grand'revenue, pour elle suffisamment gouverner, selon son noble état, tout le cours de sa vie; et la dite revenue au plus près de celui châtel qu'il put par raison : mais il ne voulut mie souffrir ni consentir qu'elle allât hors, ni se montrât nulle part, fors en aucuns lieux ébatants et moult plaisants qui étaient devant la porte du châtel, et qui répondaient à la maison. Si usa ladite dame sa vie là assez bellement, et la venait voir deux ou trois fois l'an le jeune roi Édouard, son fils.

Ces derniers événements se rapportent à l'année 1330. Ce fut alors, comme le dit le chroniqueur, qu'Édouard III s'aperçut enfin de l'état de dépendance où le tenait le favori de sa mère, et qu'il résolut de s'affranchir. Il se rappelait sans doute avec une profonde tristesse les événements qui l'avaient fait roi. Il ne pouvait accorder l'impunité à Morti-

mer sans prendre une part dans le crime commis au château de Berkley, et sans s'avouer parricide. Pendant la session d'un parlement qui se tenait à Nottingham (octobre 1330), le jeune roi, aidé par Montaigu et quelques serviteurs fidèles, arracha Mortimer de l'appartement d'Isabelle, et l'emmena, sous bonne garde, à Westminster. Ce fut là que le favori fut jugé, et condamné à être pendu (novembre). Isabelle ne fut pas traitée par son fils avec les égards dont parle Froissart. Une lettre de Jean XXII nous porterait à croire que le roi eut un instant l'idée de soumettre sa mère à un jugement public. Le pape le supplia de ne point donner ce grand scandale à la chrétienté. « Mon fils, lui disait-il, je te prie, par la miséricorde du Christ, de sauver l'honneur de ta mère, et, si elle a failli, de ne point divulguer sa honte. » Édouard, comme on le sait, écarta Isabelle de sa personne, et la relégua dans le manoir de Risings, où elle vécut encore vingt-sept années dans l'obscurité.

II.

JACQUES D'ARTEVELDE.

1337-1345.

Nous ne chercherons pas à énumérer les causes et à raconter les premiers événements de la guerre si longue qui, dans le quatorzième siècle, commença entre la France et l'Angleterre. Nous nous bornerons ici à donner quelques éclaircissements qui s'appliquent exclusivement au récit qui va suivre.

Au moment où Édouard III prit la résolution de combattre Philippe de Valois, il songea à se faire sur le continent, et dans le voisinage de l'Angleterre, de nombreuses et fortes alliances. Il jeta les yeux sur le Hainaut, la Flandre, et les pays qui avoisinaient le Rhin. Bientôt il sut par ses ambassadeurs que les ducs de Brabant et de Gueldre, les comtes de Hainaut et de Zélande, le margrave de Juliers, l'archevêque de Cologne et le sire de Fauquemont avaient promis de l'assister dans ses entreprises, et de le suivre contre le roi de France. Mais Édouard trouva des alliés plus puissants encore.

Les habitants des riches et populeuses cités de la Flandre devaient alors se rapprocher de l'Angleterre pour deux causes : d'abord, depuis Philippe le Bel, ils n'avaient cessé de regarder le roi de France comme l'ennemi déclaré de leurs franchises et de leurs priviléges ; et, à l'époque où nous sommes arrivés (1337), ils lui attribuaient la mauvaise administration et les dédains de leur comte Louis. D'autre part, les intérêts de leur industrie et de leur commerce reposaient presque entièrement sur les bonnes relations qu'ils entretenaient avec les marchands anglais. C'était en Angleterre qu'ils achetaient la laine employée dans leurs innombrables ateliers à la fabrication de certaines étoffes très-renommées alors, et recherchées en tout pays. Les ambassadeurs d'Édouard exploitèrent habilement les dispositions des villes flamandes. Plusieurs d'entre eux se rendirent à Ypres et à Bruges, pour gagner les magistrats et les habitants; et l'évêque de Lincoln se transporta à Gand pour traiter avec le capitaine de la corporation des brasseurs, Jacques d'Artevelde, qui était alors l'homme le plus puissant de la Flandre.

Comment Jaquemart d'Artevelle échut si en la grâce des Flamands, que tout quant que il faisait, nul ne lui contredisait. — (Chron., liv. I, part. I, chap. 65.)

En ce temps avait grand'dissension entre le comte Louis de Flandre et les Flamands; car ils ne voulaient point obéir à lui, ni à peine s'osait-il tenir en Flandre, fors à grand péril. Et avait adonc à Gand un homme qui avait été brasseur de miel (1); celui était entré en si grand' fortune et en si grand' grâce à tous les Flamands, que c'était tout fait et bien fait quant qu'il voulait deviser et commander par tout Flandre, de l'un des côtés jusques à l'autre; et n'y avait aucun, comme grand qu'il fût, qui de rien osât trépasser son commandement, ni contredire. Il avait toujours après lui, allant aval la ville de Gand, soixante ou quatre-vingts varlets armés, entre lesquels il en y avait deux ou trois qui savaient aucuns de ses secrets; et quand il encontrait un homme qu'il héait ou qu'il avait en soupçon, il était tantôt tué; car il avait commandé à ses secrets varlets et dit: « Sitôt que j'encontrerai un homme et je vous fais un tel signe, si le tuez sans deport, comme grand, ni comme haut qu'il soit, sans attendre autre parole. » Ainsi avenait souvent; et en fit en cette manière plusieurs grands maîtres tuer: par quoi il était si douté que nul n'osait parler contre chose qu'il voulût faire, ni à peine penser de le contredire. Et tantôt que ces soixante varlets l'avaient reconduit en son hôtel, chacun allait dîner en sa maison; et sitôt après dîner ils revenaient devant son hôtel, et béaient en la rue, jusques adonc qu'il voulait aller aval la rue, jouer et ébattre parmi la ville; et ainsi le conduisaient jusques au souper. Et sachez que chacun de ces soudoyés avait chacun jour quatre compagnons ou gros de Flandre pour ses frais et pour ses gages; et les faisait bien payer de semaine en semaine. Et aussi avait-il, par toutes les villes de Flandre et les châtelleries, sergents et soudoyés à ses gages, pour faire tous ses commandements,

(1) Quelques érudits accusent ici Froissart d'inexactitude: suivant eux, d'Artevelde n'avait pas été brasseur; il appartenait à la classe des *poorters*, c'est-à-dire des bourgeois très-riches, qui n'étaient point gens de métier. Ils ajoutent néanmoins que les *poorters*, pour jouir dans la ville où ils résidaient de plus de sécurité, et pour participer, en acceptant quelques charges, à tous les priviléges de la commune, s'engageaient ordinairement dans une corporation. Jacques d'Artevelde avait choisi celle des brasseurs.

et épier s'il avait nulle part personne qui fût rebelle à lui, ni qui dît ou informât aucun contre ses volontés. Et sitôt qu'il en savait aucun en une ville, il ne cessait jamais tant qu'il l'eût banni ou fait tuer sans deport; jà cil ne s'en pût garder. Et mêmement tous les plus puissants de Flandre, chevaliers, écuyers, et les bourgeois des bonnes villes, qu'il pensait qui fussent favorables au comte de Flandre en aucune manière, il les bannissait de Flandre, et levait la moitié de leurs revenues, et laissait l'autre moitié pour le douaire et le gouvernement de leurs femmes et de leurs enfants. Et ceux qui étaient ainsi bannis, desquels il était grand' foison, se tenaient à Saint-Omer le plus, et les appelait-on les avolés et les outre-avolés. Brièvement à parler, il n'y eut oncques en Flandre, ni en autre pays, duc, comte, prince ni autre, qui pût avoir un pays si à sa volonté comme cil l'eut longuement; et était appelé Jaquemart Artevelle. Il faisait lever les rentes, les tonnieux, les vinages, les droitures, et toutes les revenues que le comte devait avoir et qui à lui appartenaient, quelque part que ce fût parmi Flandre, et toutes les maletôtes. Si les dépendait à sa volonté, et en donnait sans rendre aucun compte; et quand il voulait dire que argent lui fallait, on l'en croyait; et croire l'en convenait, car nul n'osait dire encontre, pour doute de perdre la vie : et quand il en voulait emprunter de aucuns bourgeois sur son payement, il n'était nul qui lui osât escondire à prêter.

Or, veuillé-je raconter et retourner aux messages d'Angleterre.

Comment les seigneurs d'Angleterre firent alliance avec les Flamands par donner et par promettre, et espécialement avec Jaquemart d'Artevelle. — (Chap. 66.)

Ces seigneurs d'Angleterre qui étaient encore par deçà la mer, et étaient si honorablement à Valenciennes comme vous avez ouï, se pensèrent entre eux que ce serait grand confort pour leur seigneur le roi, selon ce qu'ils voulaient entreprendre, s'ils pouvaient avoir l'accord des Flamands, qui adonc étaient mal du roi de France et du comte leur seigneur. Si s'en conseillèrent au comte de Hainaut, qui leur dit que voirement serait-ce le plus grand

confort qu'ils pussent avoir; mais il ne pouvait voir qu'ils y pussent profiter si peu non, si ils n'avaient premièrement acquis la grâce et la faveur de ce Jaquemart d'Artevelle. Ils dirent que ils en feraient leur pouvoir temprement.

Assez tôt après ce ils partirent de Valenciennes, et s'en allèrent vers Flandre, et se partirent, ne sais en trois ou en quatre routes, et s'en allèrent partie à Bruges, partie à Ypre et la plus grand' partie à Gand, et tous dépensant si largement qu'il semblait que argent leur plût des nues. Et queraient accord partout, et promettaient aux uns et aux autres là où on les conseillait, et où ils cuidaient mieux employer, pour parvenir à leur entente. Toute voie l'évêque de Lincolle et sa compagnie, qui allèrent à Gand, firent tant, par beau parler et autrement, qu'ils eurent l'accord et l'amitié de Jaquemart d'Artevelle, et grand' grâce en la ville, et mêmement d'un vaillant chevalier ancien qui demeurait à Gand et y était durement amé, et l'appelait-on monseigneur le Courtrisien (1); et était chevalier banneret, et le tenait-on pour le plus preux chevalier de Flandre pour le temps et le plus vaillant homme, et qui le plus hardiment avait desservi ses seigneurs. Ce sire Courtrisien compagnait et honorait durement ces seigneurs d'Angleterre, ainsi comme vaillants hommes doivent toujours honorer étranges chevaliers à leur pouvoir; mais il en eut au dernier mauvais loyer, car il fut accusé de cet honneur qu'il faisait aux Anglais contre l'honneur du roi de France : si que le roi commanda très étroitement au comte de Flandre qu'il fît tant, comment qu'il fût, qu'il eût le dessus dit chevalier, et que, si cher qu'il l'aimait, lui fît couper la tête. Le comte, qui n'osait trépasser le commandement du roi, fit tant, je ne sais comment ce fut, que le sire Courtrisien vint là où le comte le manda. Si fut tantôt pris et tantôt décolé; de quoi moult de gens furent grandement dolens de pitié; car il était moult bien aimé et honoré au pays; et en surent au comte moult mal gré.

Tant exploitèrent ces seigneurs d'Angleterre en Flandre, que ce Jaquemart d'Artevelle mit plusieurs fois le conseil des bonnes

(1) Son nom était Zeyer ou Zegher.

villes ensemble, pour parler de la besogne que ces seigneurs d'Angleterre queraient, et des franchises et amitiés qu'ils leur offraient de par le roi d'Angleterre leur seigneur, sans qui terre et accord ils ne se peuvent bonnement ni longuement chevir. Et tant parlementèrent ensemble, qu'ils furent d'accord, en telle manière qu'il plaisait bien à tout le conseil de Flandre que le roi anglais et toutes ses gens pouvaient bien venir et aller, à gens d'armes et autrement, par toute Flandre, ainsi qu'il lui plairait : mais ils étaient si forment obligés envers le roi de France, qu'ils ne le pourraient grever, ni entrer en son royaume, qu'ils ne fussent atteints d'une si grand' somme de florins que à grand' malaise en pourraient-ils finer; et leur prièrent que ce leur voulût suffire jusques à une autre fois. Ces réponses et ces exploits suffirent adonc assez à ces seigneurs; puis s'en revinrent arrière à Valenciennes à grand' joie. Souvent envoyaient leurs messages devers leur seigneur, et lui signifiaient ce qu'ils avaient besogné; etle roi leur envoyait grand or et grand argent pour payer leurs frais et départir à ces seigneurs d'Allemagne, qui ne convoitaient autre chose.

Comment aucuns chevaliers et écuyers flamands étaient en l'île de Gagant, qui gardaient couvertement le passage contre les Anglais. — (Chap. 67.)

De toutes ces devises et ordonnances, ainsi comme elles se portaient et étendaient, et des conforts et des alliances que le roi anglais acquérait par deçà la mer, tant en l'Empire comme ailleurs, était le roi Philippe tout informé, et eût volontiers vu que le comte de Flandre se fût tenu en son pays, et eût attrait ses gens à son accord : mais ce Jaquemart d'Artevelle avait jà si surmonté toutes manières de gens en Flandre, que nul n'osait contredire à son opinion. Mêmement le comte leur sire ne s'osait clairement tenir en Flandre, son pays; et avait envoyé madame sa femme et Louis son fils en France, pour doute des Flamands. Avec ce se tenaient en l'île de Gagant (1) aucuns chevaliers et écuyers de Flandre en garnison, dont messire Ducres de Hal-

(1) C'est l'île de Kadsand.

lewyn et messire Jean de Rhodes et les enfants de l'Estrief étaient capitaines et souverains, et là gardaient le passage contre les Anglais, et faisaient guerre couvertement : dont les chevaliers d'Angleterre qui se tenaient en Hainaut étaient tous informés que, si ils s'en rallaient par là en leur pays, ils seraient rencontrés ; parquoi ils n'étaient mie bien assur. Nonobstant ce, chevauchaient eux et allaient à leur volonté parmi le pays de Flandre et par les bonnes villes ; mais c'était sur le confort de Jaquemart d'Artevelle, qui les portait et honorait en toutes manières, ce qu'il pouvait.

Édouard III vint enfin sur le continent avec une armée ; et la guerre commença (1339). Les Anglais et leurs alliés se bornèrent, dans leur première expédition, à ravager quelques cantons de la frontière. Nul ne rendit alors de plus grands services à Édouard que le bourgeois Jacques d'Artevelde. Il unit par un traité, comme nous l'apprend Meyer, les villes du Brabant à celles de Flandre. C'était pour les donner les unes et les autres au roi d'Angleterre. Celui-ci, qui connaissait la prodigieuse influence d'Artevelde, le traitait avec la plus grande distinction. Il lui faisait part de ses projets, et, au milieu de ces villes flamandes, si promptes à s'émouvoir et à changer, il s'abandonnait volontiers à ses conseils.

Comment le roi d'Angleterre tint un grand parlement à Bruxelles ; et de la requête qu'il y fit aux Flamands. — (Chap. 93.)

Or, parlerons-nous un petit du roi anglais, et comment il persévéra en avant. Depuis qu'il fut parti de la Flamengerie et revenu en Brabant (*après sa première expédition*) il s'en vint droit à Bruxelles : là le reconvoyèrent le duc de Guerles, le marquis de Juliers, le marquis de Brankebourch, le comte de Mons, messire Jean de Hainaut, le sire de Fauquemont et tous les barons de l'Empire, qui s'étaient alliés à lui ; car ils voulaient aviser l'un contre l'autre comment ils se maintiendraient de cette guerre où ils s'étaient boutés. Et pour avoir certaine expédition, ils ordonnèrent un grand parlement à être en la dite ville de Bruxelles ; et y fut prié et mandé Jacques d'Artevelle, lequel y vint liement et en grand arroy, et amena avec lui tous les conseils des villes de Flandre. A ce parlement qui fut à Bruxelles eut plusieurs paroles

dites et devisées ; et me semble, à ce qui m'en fut recordé, que le roi anglais fut si conseillé de ses amis de l'Empire, qu'il fit une requête à ceux de Flandre qu'ils lui voulussent aider à parmaintenir sa guerre, et défier le roi de France, et aller avec lui partout où il les voudrait mener ; et, si ils voulaient il leur aiderait à recouvrer Lille, Douay et Béthune. Cette parole entendirent les Flamands volontiers ; mais de la requête que le roi leur faisait demandèrent-ils à avoir conseil entre eux tant seulement, et tantôt répondre. Le roi leur accorda. Si se conseillèrent à grand loisir ; et quand ils se furent conseillés, ils répondirent et dirent : « Cher sire, autrefois nous avez-vous fait telles requêtes ; et sachez voirement que si nous le pouvions nullement faire, par notre honneur et notre foi garder, nous le ferions ; mais nous sommes obligés, par foi et serment, et sur deux millions de florins à la chambre du pape, que nous ne pouvons émouvoir guerre au roi de France, quiconque le soit, sans être encourus en cette somme, et écheoir en sentence d'excommuniement ; mais si vous voulez faire une chose que nous vous dirons, vous y pouverriez bien de remède et de conseil, c'est que vous veuilliez encharger les armes de France et équarteler d'Angleterre, et vous appeler roi de France ; et nous vous tiendrons pour droit roi de France, et obéirons à vous comme au roi de France, et vous demanderons quittance de notre foi ; et vous la nous donnerez comme roi de France : par ainsi serons-nous absous et dispensés, et irons partout là où voudrez et ordonnerez. »

Comment le roi d'Angleterre enchargea les armes et le nom de roi de France par l'ennortement des Flamands. — (Chap. 96.)

Quand le roi anglais eut ouï ce point et la requête des Flamands, il eut besoin d'avoir bon conseil et sûr avis, car pesant lui était de prendre le nom et les armes de ce dont il n'avait encore rien conquis ; et ne savait quelle chose l'en aviendrait, ni si conquerre le pourrait. Et, d'autre part, il refusait envi le confort et aide des Flamands, qui plus le pouvaient aider à sa besogne que tout le remenant du siècle. Si se conseilla ledit roi au duc de Brabant, au duc de Guerles, au marquis de Juliers, à messire Jean de Hai-

naut, à messire Robert d'Artois, et à ses plus secrets et espéciaux amis : si que finalement tout pesé, le bien contre le mal, il répondit aux Flamands, par l'information des seigneurs dessusdits : que si ils lui voulaient jurer et sceller qu'ils lui aideraient à parmaintenir sa guerre, il emprendrait tout ce de bonne volonté, et aussi il leur aiderait à ravoir Lille, Douay et Béthune. Et ils répondirent : « Oil. » Donc fut pris et assigné un certain jour à être à Gand. Lequel jour se tint ; et y fut le roi d'Angleterre et la plus grand' partie des seigneurs de l'Empire dessus nommés, alliés avec lui ; et là furent tous les conseils de Flandre généralement et espécialement. Là furent toutes les paroles au devant dites relatées et proposées, entendues, accordées, écrites et scellées ; et enchargea le roi d'Angleterre les armes de France, et les équartela d'Angleterre, et en prit en avant le nom de roi de France.

C'était Jacques d'Artevelde qui, dans ces deux grandes réunions de Bruxelles et de Gand, avait dirigé à son gré les députés des villes de Flandre.

Peu de temps après, quand la guerre eut recommencé sur la frontière (1340), il ne se contenta plus de négocier et de parler ; il prit les armes, et marcha pour secourir le château de Thun-l'Évêque. « *Et là,* dit Froissart (1), *vint en l'aide du comte de Hainaut, et à sa prière, Jacquemart d'Artevelle à plus de soixante mille Flamands, tous bien armés, et se logèrent puissamment à l'encontre des Français.*

Édouard III, qui était allé en Angleterre, trouva, à son retour sur le continent, la flotte du roi de France qui voulut s'opposer à son débarquement : il remporta sur elle la victoire de l'Ecluse, et revint triomphant vers ses alliés. Ici nous retrouvons Artevelde.

Quand cette victoire, ainsi que dessus est dit, fut avenue au roi anglais, il demeura toute celle nuit, qui fut la veille de Saint-Jean-Baptiste (2), sur mer en ses naves devant l'Escluse, en grand bruit et grand noise de trompes et de nacaires, tabours, cornets, et de toutes manières de menestrandies, tellement qu'on n'y ouït pas Dieu tonnant ; et là le vinrent voir ceux de Flandre qui étaient informés de sa venue. Si demanda ledit roi nouvelles aux bour-

(1) Chap. 118.

(2) Ce fut le jour même de la Saint-Jean-Baptiste que le roi d'Angleterre gagna la bataille de l'Écluse.

geois de Bruges de Jaquemart d'Artevelle; et cils répondirent qu'il était à une semonce du comte de Hainaut contre le duc de Normandie, à plus de soixante mille Flamands. Quand ce vint à lendemain, le jour de Saint-Jean, le roi et toutes ses gens prirent port et terre, et se mit le roi tout à pied, et grand' foison de sa chevalerie, et s'en vinrent en tel état en pèlerinage à Notre-Dame d'Ardenbourch. Là, ouït messe le roi et dîna, et puis monta à cheval, et vint celui jour à Gand, où madame la roine sa femme était, qui le reçut à grand' joie; et toutes les gens du roi et tout leur harnais vinrent cette part depuis petit à petit.

Le roi d'Angleterre avait écrit et signifié sa venue aux seigneurs qui encore étaient à Thun-l'Évêque, devant les Français. Si très tôt qu'ils surent qu'il était arrivé, et qu'il avait déconfit les Normands, ils se délogèrent, et donna ledit comte de Hainaut, à quel prière et mandement ils étaient venus, à toutes manières de gens congé, excepté les corps des seigneurs : mais ceux amena-t-il à Valenciennes; et les fêta et honora grandement, par espécial le duc de Brabant et Jaquemart d'Artevelle. Et là prêcha ledit d'Artevelle emmy le marché, devant tous les seigneurs et ceux qui le purent ouïr, et montra de quel droit le roi d'Angleterre avait eu la chalange de France, et aussi quelle puissance les trois pays avaient, c'est à savoir, Flandre, Hainaut et Brabant, quand ils étaient d'un accord et d'une alliance ensemble; et fit tant adonc par ses paroles et son grand sens, que toutes manières de gens qui l'ouïrent et entendirent dirent qu'il avait grandement bien parlé, et par grand' expérience; et en fut de tous moult loué et prisé; et dirent qu'il était bien digne de gouverner et exercer la comté de Flandre.

Après ces choses faites et devisées, les seigneurs se partirent là l'un de l'autre, et prirent un bref jour d'être ensemble à Gand de-lès le roi d'Angleterre : ce fut le huitième jour après. Et vinrent vers le roi anglais, qui les reçut à grand' chère, et les fêta moult liement; et aussi fit la roine d'Angleterre, Philippe de Hainaut, qui nouvellement était relevée d'un fils qui s'appelait Jean, et fut depuis duc de Lancastre, de par madame Blanche sa femme, fille au duc de Lancastre, si comme vous orrez recorder avant en l'histoire. Adonc fut pris et assigné certain jour

de parlement à être à Vilvort tous les seigneurs et leurs conseils, et les conseils des bonnes villes de leur pays. Si se partirent du roi d'Angleterre et s'en r'alla chacun en son lieu, attendant que le terme devait venir pour être à Vilvort, si comme dessus est dit (1).

On vit paraître, à l'assemblée qui avait été convoquée, *Jacquemart d'Artevelle et grand' foison d'autres seigneurs, et de toutes les bonnes villes de Flandre, et de Brabant et de Hainaut, trois ou quatre vaillants bourgeois de chacune, par manière de conseil* (2). Ce fut alors que fut décidé le siége de Tournay. Artevelde s'y rendit *à plus de soixante mille Flamands, sans ceux d'Ypres, de Popringhe, de Cassel et de la châtellenie de Berghe* (3). Pendant le siége, un corps de Flamands, qui s'était détaché pour attaquer Saint-Omer, perdit dix-huit cents hommes. Cet échec jeta la consternation parmi les bourgeois qui étaient devant Tournay. La nuit même qui suivit le jour où ils apprirent la défaite de leurs compagnons, ils se levèrent dans un accès de terreur panique, *abattirent tentes et pavillons, troussèrent tout sur leurs chariots*, et se sauvèrent dans le plus grand désordre. Quelque temps après, le roi de France et le roi d'Angleterre ayant fait une trêve, le siége de Tournay fut levé (septembre 1340).

Jacques d'Artevelde conserva encore cinq ans ce que Froissart appelle, avec raison, sa royauté de Flandre ; mais enfin il tomba. « Avec toute sa popularité, dit M. Michelet, ce roi de Flandre n'était au-fond que le chef des grosses villes, le défenseur de leur monopole : elles interdisaient aux petites la fabrication de la laine. Une révolte eut lieu à ce sujet dans l'une de ces dernières. Artevelde la réprima, et tua un homme de sa main. Dans l'enceinte même de Gand, les deux corps des drapiers se faisaient la guerre. Les foulons exigeaient des tisseurs ou fabricants de draps une augmentation de salaire. Ceux-ci la refusant, ils se livrèrent un furieux combat.... Artevelde, qui ne se fiait ni aux uns ni aux autres, voulait sortir de sa dangereuse position, céder ce qu'il ne pouvait garder, ou régner encore sous un maître qui aurait besoin de lui, et qui le soutiendrait. De rappeler les Français, il n'y avait pas à y songer. Il appelait donc l'Anglais ; il courait à Ypres et à Bruges pour négocier, haranguer. Pendant ce temps, Gand lui échappa (4). » Voici comment Froissart a raconté la révolution qui enleva à Jacques d'Artevelle le pouvoir et la vie.

(1) Chap. 123.
(2) Chap. 125.
(3) Chap. 127.
(4) *Histoire de France*. t. III, p. 318. — Voy. aussi Sismondi, *Hist. des Français*, t. X, p. 258 et suiv.



Comment le roi d'Angleterre vint à l'Escluse et amena avec lui son fils le prince de Galles, en intention de le faire seigneur de Flandre, par le consentement de Jacques d'Artevelle. — (Chap. 247.)

En ce temps régnait encore au pays de Flandre, et en grand' prospérité et puissance, ce bourgeois de Gand, Jacques d'Artevelle; et était si bien du roi d'Angleterre qu'il voulait; car il lui promettait qu'il le ferait seigneur et héritier de Flandre, et en revêtirait son fils le prince de Galles, et ferait de la comté de Flandre une duché. De quoi, sur cette entente, le roi d'Angleterre était en cette saison, environ la Saint-Jean-Baptiste, l'an mil trois cent quarante-cinq, venu à l'Escluse à grand' foison de baronnie et de chevalerie d'Angleterre, et avait là amené le jeune prince de Galles, son fils, sur les promesses de ce d'Artevelle. Si se tenait le dit roi et toute sa navie au hâvre de l'Escluse, et aussi son tinel; et là le venaient voir et visiter ses amis de Flandre. Et là eut plusieurs parlements entre le roi d'Angleterre et d'Artevelle d'une part, et les consaulx des bonnes villes d'autre, sur l'état dessus dit; dont ceux du pays n'étaient mie bien d'accord au roi, ni à Artevelle, qui prêchait sa querelle de déshériter le comte Louis, leur naturel seigneur, et son jeune fils Louis, et hériter le fils du roi d'Angleterre; cette chose n'eussent-ils faite jamais. Donc, au dernier parlement qui avait été à l'Escluse, dedans la navie du roi d'Angleterre que on appelait Katherine, qui était si grande et si grosse que merveilles était à regarder, ils avaient répondu d'un commun accord, et dit ainsi : « Cher sire, vous nous requérez d'une chose moult pesant, et qui au temps avenir, pourrait trop toucher le pays de Flandre et nos hoirs. Voir est que nous ne savons aujourd'hui au monde seigneur de qui nous aimerions tant le profit et l'avancement, que nous ferions de vous : mais cette chose nous ne pouvons pas faire de nous tant seulement, si toute la communauté de Flandre entièrement ne s'y accorde. Si se retraira chacun devers sa ville, et remontrerons cette besogne généralement aux hommes de notre ville; et où la plus saine partie se voudra accorder, nous l'accorderons aussi : et serons ci arrière dedans un mois, et vous répondrons si à point, que vous en serez bien content. » Le roi d'Angleterre et d'Artevelle n'en purent adonc avoir d'au-

tre réponse ; et l'eussent bien voulu avoir plus bref, s'ils eussent pu ; mais nennin. Si répondit le roi : « A la bonne heure. » Ainsi se départit ce parlement, et retournèrent les consaulx des bonnes villes en leurs lieux. Or demeura Jacques d'Artevelle encore un petit de lès le roi d'Angleterre, pour cause de ce que le roi se découvrait à lui fiablement de ses besognes ; et lui promettait toudis et assurait qu'il le ferait venir à son entente. Mais non fit, si comme vous orrez avant recorder ; car il se déçut quand il demeura derrière, et qu'il ne vint à Gand aussitôt que les bourgeois qui avaient été envoyés à l'Escluse à parlement, de par tout le corps de la ville.

Comment ceux de Gand eurent en grand' indignation Jaquemart d'Artevelle, et comment ils le mirent à mort. — (Chap. 248.)

Quand le conseil de Gand fut retourné arrière, en l'absence d'Artevelle, ils firent assembler au marché grands et petits ; et là démontra le plus sage d'eux tous, par avis, sur quel état le parlement avait été à l'Escluse, et quelle chose le roi d'Angleterre requérait, par l'aide et information d'Artevelle. Dont commencèrent toutes gens à murmurer sur lui ; et ne leur vint mie bien à plaisir cette requête ; et dirent que, s'il plaisait à Dieu, ils ne seraient jà sçus ni trouvés en telle déloyauté que de vouloir déshériter leur naturel seigneur, pour hériter un étranger ; et se partirent tous du marché, ainsi comme tous mal contents et en grand' haine sur d'Artevelle. Or, regardez comment les choses aviennent : car si il fût là aussi bien prémièrement venu comme il alla à Bruges et à Ypres remontrer et prêcher la querelle du roi d'Angleterre, il leur eût tant dit d'une chose et d'autres, qu'ils se fussent tous accordés à son opinion, ainsi que ceux des dessus dites villes étaient : mais il s'affiait tant en sa puissance et prospérité et grandeur, que il y pensait bien à retourner assez à temps. Quand il eut fait son tour, il revint à Gand et entra en la ville, ainsi comme à heure de midi. Ceux de la ville, qui bien savaient sa revenue, étaient assemblés sur la rue par où il devait chevaucher en son hôtel. Sitôt qu'ils le virent, ils commen-

cèrent à murmurer et à bouter trois têtes en un chaperon, et dirent : « Voici celui qui est trop grand maître et qui veut ordonner de la comté de Flandre à sa volonté ; ce ne fait mie à souffrir. » Encore, avec tout ce, on avait semé paroles parmi la ville que le grand trésor de Flandre, que Jaquemart d'Artevelle avait assemblé, par l'espace de neuf ans et plus qu'il avait eu le gouvernement de Flandre — car des rentes du comté il n'allouait nulles, mais les mettait et avait mises toudis arrière en dépôt, et tenait son état, et avait tenu le terme dessus dit sus l'amende des forfaitures de Flandre tant seulement, — que ce grand trésor, où il avait deniers sans nombre, il avait envoyé secrètement en Angleterre. Ce fut une chose qui moult engrignit et enflamma ceux de Gand.

Ainsi que Jacques d'Artevelle chevauchait par la rue, il se aperçut tantôt qu'il y avait aucune chose de nouvel contre lui ; car ceux qui se soulaient incliner et ôter leurs chaperons contre lui lui tournaient l'épaule, et rentraient en leurs maisons. Si se commença à douter ; et sitôt qu'il fut descendu en son hôtel, il fit fermer et barrer portes, et huis, et fenêtres. A peine eurent ses varlets ce fait, quand la rue où il demeurait fut toute couverte, devant et derrière, de gens, espécialement de menues gens de métier.

Là fut son hôtel environné et assailli devant et derrière, et rompu par force. Bien est voir que ceux de dedans se défendirent moult longuement, et en atterrèrent et blessèrent plusieurs ; mais finalement ils ne purent durer, car ils étaient assaillis si roide que presque les trois parts de la ville étaient à cet assaut. Quand Jacques d'Artevelle vit l'effort, et comment il était appressé, il vint à une fenêtre sur la rue, et se commença à humilier et dire, par trop beau langage et à nu chef : « Bonnes gens, que vous faut ? Qui vous meut ? Pourquoi êtes-vous si troublés sur moi ? En quelle manière vous puis-je avoir courroucés ? Dites-le-moi, et je l'amenderai pleinement à votre volonté. » Donc répondirent-ils, à une voix, ceux qui ouï l'avaient : « Nous voulons avoir compte du grand trésor de Flandre, que vous avez dévoyé sans titre de raison. » Donc répondit Artevelle moult doucement : « Certes, seigneurs, au

trésor de Flandre ne pris-je oncques denier. Or, vous retrayez bellement en vos maisons, je vous en prie, et revenez demain au matin; et je serai si pourvu de vous faire et rendre bon compte, que par raison il vous devra suffire. » Donc répondirent-ils d'une voix : « Nennin, nennin, nous le voulons tantôt avoir; vous ne nous échapperez mie ainsi : nous savons de vérité que vous l'avez vidé de pieça, et envoyé en Angleterre, sans notre sçus, pour laquelle cause il vous faut mourir. » Quand Artevelle ouït ce mot, il joignit ses mains et commença à pleurer moult tendrement, et dit : « Seigneurs, tel que je suis vous m'avez fait; et me jurâtes jadis que contre tous hommes vous me défendriez et garderiez; et maintenant vous me voulez occire, et sans raison. Faire le pouvez, si vous voulez; car je ne suis que un seul homme contre vous tous, à point de défense. Avisez pour Dieu, et retournez au temps passé. Si considérez les grâces et les grands courtoisies que jadis vous ai faites. Vous me voulez rendre petit guerredon des grands biens que au temps passé je vous ai faits. Ne savez-vous comment toute marchandise était périe en ce pays? Je la vous recouvrai. En après, je vous ai gouvernés en si grand'paix, que vous avez eu, du temps de mon gouvernement, toutes choses à volonté, blés, laines, avoir, et toutes marchandises, dont vous êtes recouvrés et en bon point. » Adonc commencèrent eux à crier tous à une voix : « Descendez, et ne nous sermonnez plus de si haut, car nous voulons avoir comgte et raison tantôt du grand trésor de Flandre que vous avez gouverné trop longuement, sans rendre compte; ce qu'il n'appartient mie à nul officier qu'il reçoive les biens d'un seigneur et d'un pays, sans rendre compte. » Quand Artevelle vit que point ne se refrederaient ni refrèneraient, il reclouit la fenêtre, et s'avisa qu'il viderait par derrière, et s'en irait en une église qui joignait près de son hôtel. Mais son hôtel était jà rompu et effondré par derrière, et y avait plus de quatre cents personnes qui tous tiraient à l'avoir. Finablement il fut pris entre eux, et là occis sans merci; et lui donna le coup de la mort un tellier qui s'appelait Thomas Denis (1). Ainsi fina

(1) Il est aussi appellé, dans d'autres histoires, *Gérard Denis*.

Artevelle, qui en son temps fut si grand maître en Flandre: povres gens l'amontèrent premièrement, et méchants gens le tuèrent en la parfin.

Ces nouvelles s'épandirent tantôt en plusieurs lieux. Si fut plaint d'aucuns, et plusieurs en furent bien lies. Adonc se tenait le comte Louis à Tenremonde : si fut moult joyeux quand il ouït dire que Jacques d'Artevelle était occis; car il lui avait été trop contraire en toutes ses besognes. Nonobstant ce, ne s'osa-t-il encore affier sur ceux de Flandre pour revenir en la ville de Gand.

III.

ÉDOUARD III ET LA COMTESSE DE SALISBURY.

1342.

En 1342, David Bruce entra sur les terres du roi d'Angleterre, et les ravagea. Il était occupé au siége du château de Salisbury, lorsqu'Édouard III accourut pour le combattre. David n'attendit point les Anglais; il leva le siége, et partit en toute hâte pour l'Écosse. Ce fut alors qu'Édouard III rencontra la comtesse de Salisbury.

Comment le roi d'Angleterre vint à tout son ost devant Salebrin, cuidant trouver le roi d'Escosse; et comment ledit roi fut surpris de l'amour à la comtesse de Salebrin. — (Liv. I, part. 1, ch. 165.)

Ce jour même que le roi David et les Escots se départirent au matin de devant le châtel de Salebrin, vint le roi Édouard à tout son ost, à heure de midi, en la place où le roi d'Escosse avait logé; si fut moult courroucé quand il ne le trouva, car bien volontiers se fût combattu à lui.

Il était venu en si grand 'hâte, que ses gens et ses chevaux étaient durement travaillés. Si commanda que chacun se logeât là endroit, car il voulait aller voir le châtel, et la gentille dame qui laiens était; car il ne l'avait vue puis les noces dont elle était mariée. Ainsi fut fait que commandé fut : chacun s'alla loger ainsi qu'il put, et reposer qui voulut. Sitôt comme le roi Édouard fut désarmé, il prit jusques à dix ou douze chevaliers, et s'en alla vers le châtel pour saluer la comtesse de Salebrin, et pour voir la manière des assauts que les Escots avaient faits, et des défenses que ceux du châtel avaient faites à l'encontre. Sitôt que la dame de Salebrin sut le roi venant, elle fit ouvrir toutes les portes, et vint hors si richement vêtue et atournée, que chacun s'en émerveillait, et ne se pouvait tenir de la regarder et de remirer à la grand' noblesse de la dame, avec la grand' beauté

et le gracieux maintien qu'elle avait. Quand elle fut venue jusques au roi, elle s'inclina jusques à terre contre lui, en le regraciant de la grâce et du secours que fait lui avait ; et l'emmena au châtel pour le fêter et honorer, comme celle qui très-bien le savait faire. Chacun la regardait à merveille, et le roi même ne se put tenir de la regarder ; et bien lui était avis qu'oncques n'avait vue si noble, si frique ni si belle de li. Si le ferit tantôt une étincelle de fine amour au cœur, que madame Vénus lui envoya par Cupido le dieu d'amour, et qui lui dura par longtemps, car bien lui semblait que au monde n'avait dame qui tant fut à aimer comme elle. Si entrèrent au châtel main à main ; et le mena la dame premier en la salle, et puis en sa chambre, qui était si noblement parée comme à lui afférait. Et toudis regardait le roi la gentille dame si ardemment, qu'elle en devenait toute honteuse et abaubie. Quand il l'eut grand'pièce regardée, il alla à une fenêtre pour s'appuyer, et commença fortement à penser. La dame, qui à ce point ne pensait, alla les autres seigneurs et chevaliers fêter et saluer moult grandement et à point, ainsi qu'elle savait bien faire, chacun selon son état ; et puis commanda à appareiller le dîner, et, quand temps serait, mettre les tables, et la salle parer et ordonner.

Comment le roi Édouard dit à la comtesse qu'il convenait qu'il fût d'elle aimé, dont elle fut fortement ébahie. — (Chap. 166.)

Quand la dame eut devisé et commandé à ses gens tout ce que bon lui sembla, elle s'en revint, à chère liée, devers le roi, qui encore pensait et musait fortement ; et lui dit : « Cher sire, pourquoi pensez-vous si fort ? Tant penser n'affiert pas à vous, ce m'est avis, sauve votre grâce : ains dussiez faire fête et joie et bonne chère quand vous avez enchassé vos ennemis, qui ne vous ont osé attendre ; et dussiez les autres laisser penser du remenant. » Le roi répondit et dit : « Ha ! chère dame, sachez que depuis que j'entrai céans m'est un songe survenu, de quoi je ne me prenais pas garde : si m'y convient penser ; et ne sais qu'avenir m'en pourra : mais je n'en puis mon cœur ôter. » — « Cher sire, ce dit la dame, vous dussiez toujours faire bonne chère pour vos gens

conforter, et laisser le penser et le muser. Dieu vous a si bien aidé jusques à maintenant dans toutes vos besognes, et donné si grand' grâce, que vous êtes le plus douté et honoré prince des chrétiens; et si le roi d'Escosse vous a fait dépit et dommage, vous le pourrez bien amender quand vous voudrez, ainsi que autrefois avez fait. Si laissez-le muser, et venez en la salle, s'il vous plaît, de lès vos chevaliers : tantôt sera prêt pour dîner.» — « Ha ! ma chère dame, dit le roi, autre chose me touche et gît en mon cœur que vous ne pensez; car certainement le doux maintien, le parfait sens, la grand' noblesse, la grâce et la fine beauté que j'ai vus et trouvés en vous m'ont si surpris et entrepris, qu'il convient que je sois de vous aimé; car nul escondit ne m'en pourrait ôter. »

La gentille dame fut adonc durement ébahie, et dit : « Ha ! très-cher sire, ne me veuillez moquer, essayer, ni tenter : je ne pourrais cuider ni penser que ce fût acertes que vous dites, ni que si noble, ni si gentil prince que vous êtes, dût querir tour ni penser pour déshonorer moi et mon mari, qui est si vaillant chevalier, et qui tant vous a servi que vous savez, et encore est pour vous emprisonné. Certes, vous seriez de tel cas peu prisé et amendé : certes, telle pensée oncques ne me vint en cœur, ni jà n'y viendra, si Dieu plaît, pour homme qui soit né; et si je le faisais, vous m'en devriez blâmer, non pas blâmer seulement, mais mon corps justicier et démembrer, pour donner l'exemple aux autres d'être loyales à leurs maris. »

Comment le roi d'Angleterre s'assit au dîner tout pensif, dont ses gens étaient fortement émerveillés. — (Chap. 167.)

Adonc se partit la gentille dame, et laissa le roi durement ébahi; et s'en revint en la salle pour hâter le dîner, et puis s'en retourna au roi et emmena de ses chevaliers, et lui dit : « Sire, venez en la salle, les chevaliers vous attendent pour laver; car ils ont trop jeuné; aussi avez-vous. » Le roi se partit de la chambre, et s'en alla en la salle; à ce mot, et lava et puis s'assit entre ses chevaliers au dîner, et la dame aussi. Mais le roi y dîna petit, car autre chose lui touchait que boire et manger; et ne fit oncques à ce dî-

ner fors que penser; et à la fois, quand il osait la dame et son maintien regarder, il jetait ses yeux cette part. De quoi toutes gens avaient grand' merveille, car il n'en était point accoutumé, ni oncques en tel point ne l'avaient vu : ains cuidaient les aucuns que ce fût pour les Escots qui lui étaient échappés. Mais autre chose lui touchait et lui était si fermement et en telle forme entrée au cœur, que oncques n'en put issir de grand temps, pour escondit que la dame en put et sut faire. Mais en fut toujours depuis plus lie, plus gai et plus joli; et en fit plusieurs belles fêtes, grandes assemblées de seigneurs, de dames et de damoiselles, tout pour l'amour de la dite comtesse de Salebrin, si comme vous orrez ci-après.

Comment le roi d'Angleterre prit congé de la comtesse de Salebrin; et des paroles qui furent entre elle et ledit roi. — (Chap. 168.)

Toutes voies le roi anglais demeura tout celui jour au châtel, en grandes pensées et à grand' mésaise de cœur, car il ne savait que faire. Aucune fois se ravisait; car honneur et loyauté lui défendaient de mettre son cœur en telle fausseté, pour déshonorer si vaillant dame et si loyal chevalier comme son mari était, qui loyalement l'avait toudis servi. D'autre part, amour le contraignait si fort que elle vainquait et surmontait honneur et loyauté. Ainsi se débattit, en lui, le roi tout le jour et toute la nuit. Au matin se leva, et fit tout son ost déloger et aller après les Escots, pour eux suivre et chasser hors de son royaume : puis prit congé à la dame, en disant : « Ma chère dame, à Dieu vous recommande jusques au revenir : si vous prie que vous vous veuillez aviser, et autrement être conseillée que vous ne m'avez dit. » — « Cher sire, répondit la dame, le Père Glorieux vous veuille conduire, et ôter de mauvaise et vilaine pensée et déshonorable; car je suis et je serai toujours appareillée à vous servir à votre honneur et à la moye. »

Adonc se partit le roi tout confus et abaubi.

IV.

LA COMTESSE DE MONTFORT A HENNEBON.

1342.

Le roi de France et le roi d'Angleterre étaient en paix depuis sept mois, lorsque, le 30 avril 1341, mourut Jean III, duc de Bretagne. Deux prétendants s'offrirent alors pour recueillir sa succession. De là une guerre interminable, que Froissart raconte avec une sorte de prédilection, parce qu'elle est pleine de *beaux faits d'armes et de grandes aventures*, et qu'elle *renlumine grandement son livre*. Cette guerre devait mettre encore en présence les Français et les Anglais.

Jean III, fils d'Arthur II, était mort sans enfants. Il avait eu deux frères. L'aîné, Gui de Penthièvre, né de la même mère que lui, était mort en 1331; l'autre était Jean de Montfort, né de la seconde femme d'Arthur II. Gui de Penthièvre avait laissé une fille appelée Jeanne, qui fut mariée à Charles de Blois. Jean III voulait donner son duché à cette nièce; mais, quand il mourut, Jean de Montfort accourut à Nantes, et se fit reconnaître comme duc par les bourgeois. Avec l'argent qu'il trouva dans cette ville et à Limoges, il soudoya des gens de guerre, qui l'aidèrent à s'emparer de Brest, de Rennes, d'Hennebon, de Vannes et d'Auray. Charles de Blois ne songea pas d'abord à recourir aux armes pour faire valoir les droits de Jeanne, son épouse; il s'adressa à Philippe de Valois, qui somma Montfort de comparaître à sa cour. Montfort obéit; mais quand il sut que les gens du roi de France étaient décidés à prononcer contre lui, il se hâta de quitter Paris.

Charles de Blois voulut, à son tour, soutenir ses droits par la force; il rassembla, dans les environs d'Ancenis, une armée avec laquelle il parvint bientôt jusqu'aux portes de Nantes. Les bourgeois lui livrèrent la ville. Montfort se trouvait dans le château. Il tomba au pouvoir de Charles de Blois, qui l'envoya à Paris, où il fut enfermé dans la tour du Louvre.

Alors parut la comtesse de Montfort.

Comment la comtesse de Montfort conforta ses soudoyers, et comment elle mit bonnes garnisons par toutes ses forteresses. — (Chron., liv. I, part. I, chap. 158.)

Or, veux-je retourner à la comtesse de Montfort, qui bien avait courage d'homme et cœur de lion, et était en la cité de Rennes quand elle entendit que son sire était pris, en la ma-

nière que vous avez ouï. Si elle en fut dolente et courroucée, ce peut chacun et doit savoir et penser; car elle pensa mieux que on dût mettre son seigneur à mort que en prison. Et combien qu'elle eût grand deuil au cœur, si ne fit-elle mie comme femme déconfortée, mais comme homme fier et hardi, en reconfortant vaillamment ses amis et ses soudoyers; et leur montrait un petit fils qu'elle avait, qu'on appelait Jean, ainsi que le père, et leur disait : « Ha! seigneurs, ne vous déconfortez mie, ni ébahissez pour monseigneur que nous avons perdu; ce n'était qu'un seul homme : véez ci mon petit enfant, qui sera, si Dieu plaît, son restorier, et qui vous fera des biens assez. Et j'ai de l'avoir en plenté : si vous en donnerai assez, et vous pourchasserai tel capitaine et tel mainbour par qui vous serez tous bien reconfortés. »

Quand la dessus dite comtesse eut ainsi reconforté ses amis et ses soudoyers qui étaient à Rennes, elle alla par toutes ses bonnes villes et forteresses, et menait son jeune fils avec elle, et les sermonnait et reconfortait, en telle manière que elle avait fait de ceux de Rennes; et renforçait les garnisons de gens et de quant que il leur fallait; et paya largement partout, et donna assez abondamment partout où elle pensait qu'il était bien employé. Puis s'en vint en Hainebon sur la mer, qui était forte ville et grosse, et fort châtel; et là se tint, et son fils avec li, tout cet hiver. Souvent envoyait visiter ses garnisons et reconforter ses gens, et payait moult largement leurs gages.

La cause de la comtesse semblait perdue. Elle-même n'ignorait point le danger qu'elle courait. Dans sa détresse, elle s'adressa au roi d'Angleterre. Édouard accueillit volontiers son messager, Amaury de Clisson. *Il lui octroya*, dit Froissart, *toute sa requête; car il y voyait son avantage en deux manières. Car il lui fut avis que c'était grand'chose et noble de la duché de Bretagne, s'il la pouvait conquérir; et si était la plus belle entrée qu'il pouvait avoir pour conquérir le royaume de France, à quoi il tendait* (1). Mais, avant l'arrivée des secours envoyés d'Angleterre, deux nouvelles terribles furent apportées à la comtesse. Sa bonne ville de Rennes s'était rendue; et Charles de Blois, après avoir brûlé Saint-Aubin du Cormier, s'avançait avec son armée pour assiéger Hennebon.

(1) Chap. 171.

Comment les seigneurs de France se partirent de Rennes et allèrent assiéger Hainebon, où la comtesse de Montfort était. — (Chap 173.)

Quand la cité de Rennes fut rendue, ainsi que vous avez ouï, et les bourgeois eurent fait féauté à messire Charles de Blois, messire Charles eut conseil quel part il pourrait aller à tout son ost, pour mieux avant exploiter de conquérir le remenant. Le conseil se tourna à ce que il se traist pardevers Hainebon, où la comtesse était; car puisque le sire était en prison, s'il pouvait prendre la ville, le châtel, la comtesse et son fils, il aurait tôt sa guerre affinée. Ainsi fut fait : si se trairent tous vers Hainebon, et assiégèrent la ville et le châtel tout autour tant qu'ils purent, par terre. La comtesse était si bien pourvue de bons chevaliers et d'autres suffisants gens d'armes qu'il convenait pour défendre la ville et le châtel; et toudis était en grand soupçon du secours d'Angleterre qu'elle attendait; et si n'en oyait aucunes nouvelles : mais avait doute que grand meschef ne leur fût avenu, ou par fortune de mer, ou par rencontre d'ennemis.

Avec elle était, en Hainebon, l'évêque de Léon en Bretagne, dont messire Hervey de Léon était neveu, qui était de la partie messire Charles; et si y était messire Yves de Tresseguidy, le sire de Landernaux, le châtelain de Guinganp, les deux frères de Kerriec, messire Henry et messire Olivier de Pennefort, et plusieurs autres. Quand la comtesse et ces chevaliers entendirent que ces seigneurs de France venaient pour eux assiéger, et qu'ils étaient assez près de là, ils firent commander que on sonnât la ban-cloche, et que chacun s'allât armer et allât à sa défense, ainsi que ordonné était. Ainsi fut fait, sans contredit. Quand messire Charles de Blois et les seigneurs de France furent approchés de la ville de Hainebon, et ils la virent forte, ils firent leurs gens loger ainsi que pour faire siége. Aucuns jeunes compagnons gennevois, espaignols et français allèrent jusques aux barrières pour paleter et escarmoucher; et aucuns de ceux de dedans issirent encontre eux, ainsi que on fait souvent en telles besognes. Là eut plusieurs hutins; et perdirent plus les Gennevois qu'ils n'y gagnèrent, ainsi qu'il advient souvent en soi trop follement abandonnant. Quand le vespre approcha, chacun se retraït à sa loge. Lendemain, les seigneurs eurent

conseil qu'ils feraient assaillir les barrières fortement, pour voir la contenance de ceux de dedans, et pour voir s'ils y pourraient rien conquêter, ainsi qu'ils firent; car au tiers jour y assaillirent au matin, entour heure de prime, aux barrières très-fort; et ceux de dedans issirent hors, les aucuns les plus suffisants; et se défendirent si vaillamment que ils firent l'assaut durer jusques à heure de nonne que les assaillants se retrairent un petit arrière, et ils laissèrent foison de morts, et en ramenèrent plenté de blessés. Quand les seigneurs virent leurs gens retraire, ils en furent durement courroucés; si firent recommencer l'assaut plus fort que devant, et aussi ceux de Hainebon s'efforcèrent d'eux très-bien défendre; et la comtesse qui était armée de corps, et était montée sur un bon coursier, chevauchait de rue en rue par la ville, et semonnait ses gens de bien défendre, et faisait les femmes, dames, damoiselles et autres, défaire les chaussées et porter les pierres aux créneaux pour jeter aux ennemis, et faisait apporter bombardes et pots pleins de chaux vive, pour jeter sur les assaillants.

Comment la comtesse de Montfort ardit les tentes des seigneurs de France tandis qu'ils se combattaient aux barrières. — (Chap. 174.)

Encore fit cette comtesse de Montfort une très-hardie emprise qui ne fait mie à oublier, et que on doit bien recorder à hardi et outrageux fait d'armes. Ladite comtesse montait aucune fois en une tour tout haut, pour voir mieux comment ses gens se maintenaient. Si regarda, et vit que tous ceux de l'ost, seigneurs et autres, avaient laissé leurs logis, et étaient presque tous allés voir l'assaut. Elle s'avisa d'un grand fait, et remonta sur son coursier, ainsi armée comme elle était, et fit monter environ trois cents hommes d'armes avec elle à cheval, qui gardaient une porte que on n'assaillait point. Si issit de cette porte à toute sa compagnie, et se férit très-vassalement en ces tentes et en ces logis des seigneurs de France, qui tantôt furent toutes arses, tentes et loges, qui n'étaient gardées fors de garçons et de varlets, qui s'enfuirent sitôt qu'ils virent bouter le feu, et la comtesse et ses gens entrer. Quand ces seigneurs virent leur logis ardoir, et ouïrent

le hu et le cri qui en venaient, ils furent tous ébahis et coururent tous vers leurs logis, criant : « Trahis! trahis! » Et ne demeura donc nul à l'assaut. Quand la comtesse vit l'ost émouvoir et gens courir de toutes parts, elle rassembla toutes ses gens et vit bien qu'elle ne pourrait rentrer en la ville sans trop grand dommage : si s'en alla un autre chemin droit pardevers le châtel de Brest, qui sied à trois lieues près de là (1).

Quand messire Louis d'Espaigne, qui était maréchal de tout l'ost, fut venu aux logis qui ardaient, et vit la comtesse et ses gens qui s'en allaient tant qu'ils pouvaient, il se mit à aller après pour les raconsuir s'il eût pu, et grand'foison de gens d'armes avec lui; si les enchassa, et fit tant qu'il en tua et meshaigna aucuns, qui étaient mal montés, et qui ne pouvaient suivre les bien montés. Toutes voies, ladite comtesse chevaucha tant et si bien, qu'elle et la plus grand'partie de ses gens vinrent assez à point au bon châtel de Brest, où elle fut reçue et fêtée à grand'joie, de ceux de la ville et du châtel très-grandement. Quand messire Louis d'Espagne sçut, par les prisonniers qu'il avait pris, que c'était la comtesse qui tel fait avait fait et qui échappée lui était, il s'en retourna en l'ost, et conta son aventure aux seigneurs et aux autres, qui grand'merveille en eurent. Aussi eurent ceux qui étaient dedans Hainebon ; et ne pouvaient penser ni imaginer comment leur dame avait ce imaginé, ni osé entreprendre; mais ils furent toute la nuit en grand'cuisançon de ce que la dame ni nul des compagnons ne revenait. Si n'en savaient que penser ni que aviser ; et ce n'était pas grand'merveille.

Comment les Français assaillirent Hainebon moult aprement; et comment messire Charles de Blois alla assiéger Auray. — (Chap. 175.)

Lendemain les seigneurs de France, qui avaient perdu leurs tentes et leurs pourvéances, eurent conseil qu'ils se logeraient d'arbres et de feuilles plus près de la ville, et qu'ils se maintiendraient plus sagement. Si s'allèrent loger à grand'peine plus

(1) C'est une erreur. La comtesse se réfugia au château d'Auray.

près de la ville, et disaient souvent à ceux de la ville ainsi : « Allez, seigneurs, allez querre votre comtesse; certes elle est perdue, vous ne la trouverez mie de pié-çà. » Quand ceux de la ville, gens d'armes et autres, ouïrent telles paroles, ils furent ébahis, et eurent grand'peur que ce grand meschef ne fût avenu à leur dame; si n'en savaient que croire, pourtant qu'elle ne revenait point et n'en oyaient nulles nouvelles. Si demeurèrent en tel peur par l'espace de cinq jours. Et la comtesse, qui bien pensait que ses gens étaient en grand meschef pour li et en grand'doutance, se pourchassa tant, qu'elle eut bien cinq cents compagnons, armés et bien montés; puis se partit de Brest entour mie-nuit, et s'en vint à soleil levant, et chevauchant, droit à l'un des côtés de l'ost, et fit ouvrir la porte du châtel de Hainebon, et entra dedans à grand'joie et à grand son de trompettes et de nacaires; de quoi l'ost des Français fut durement estourmi. Si se firent tous armer, et coururent devers la ville pour assaillir; et ceux de dedans aux fenêtres pour défendre. Là commença grand assaut et fort, qui dura jusques à haute nonne; et plus y perdirent les assaillants que les défendants. Environ heure de nonne, les seigneurs firent cesser l'assaut, car leurs gens se faisaient tuer et navrer sans raison; et retrairent à leur logis. Si eurent conseil et accord que messire Charles de Blois irait assiéger le châtel d'Auray, que le roi Artus fit faire et fermer; et iraient avec lui le duc de Bourbon, le comte de Blois son frère, le maréchal de France messire Robert Bertrand, et messire Hervey de Léon, et partie des Gennevois; et messire Louis d'Espaigne, le vicomte de Rohan, et tout le remenant des Gennevois et Espaignols, demeureraient devant Hainebon, et manderaient douze grands engins qu'ils avaient laissés à Rennes, pour jeter à la ville et au châtel de Hainebon; car ils véaient bien qu'ils ne pouvaient gagner ni rien profiter à l'assaillir. Si que ils firent deux osts; si en demeura l'un devant Hainebon, et l'autre alla assiéger le châtel d'Auray, qui était assez près de là : duquel nous parlerons, et nous souffrirons un petit des autres.

Comment messire Charles de Blois se logea devant Auray ; et comment messire Amaury de Cliçon amena à la comtesse grand secours d'Angleterre.— (Chap. 176.)

Messire Charles de Blois se mit devant le châtel d'Auray à toute sa compagnie, et se logea, et tout son ost environ, et y fit assaillir et escarmoucher; car ceux du châtel étaient bien pourvus et bien garnis de bonnes gens d'armes pour tel siége soutenir. Si ne se voulurent rendre, ni laisser le service de la comtesse, qui grands biens leur avait faits, pour obéir audit messire Charles, pour promesses. Dedans la forteresse avait deux cents compagnons aidables, uns et autres, desquels étaient maîtres et capitaines deux chevaliers du pays, vaillants hommes et hardis durement, messire Henry de Pennefort et Olivier son frère. A quatre lieues près de ce château siéd la bonne cité de Vennes, qui fermement se tenait à la comtesse; et en était messire Geoffroi de Malestroit capitaine, gentil homme et vaillant durement. D'autre part siéd la bonne ville de Dignant (1) en Bretagne, qui adonc n'était fermée, fors de fossés et de palis : si en était capitaine, de par la comtesse, un durement vaillant homme que on appelait le châtelain de Guinganp : mais il était adonc dedans Hainebon avec la comtesse; mais il avait laissé à Dignant, en son hôtel, sa femme et ses filles; et avait laissé capitaine, en lieu de lui, messire Regnault son fils, vaillant chevalier et hardi durement.

Entre ces deux bonnes villes siéd un fort châtel qui se tenait adonc à messire Charles de Blois, et l'avait garni de gens d'armes et de soudoyers qui tous étaient Bourguignons. Si en était souverain et maître un bon écuyer assez jeune, que on appelait Girard de Maulain; et avait avec lui un hardi chevalier qu'on appelait messire Pierre Portebeuf. Ces deux, avec leurs compagnons, honnissaient et gâtaient tout le pays de là entour, et contraignaient si ouniement la cité de Vennes et la bonne ville de Dignant, que nulles pourvéances ni marchandises ne pouvaient entrer ni venir, fors en grand péril et en grand'aventure; car

(1) Ce ne peut être Dinant. Peut-être faut-il lire Bignant. C'est le nom d'un bourg situé non loin de Vannes et d'Auray.

ils chevauchaient l'un jour pardevers Vennes, l'autre jour pardevers Dignant.

Tant chevauchèrent ainsi les dessus dits Bourguignons et leurs routes, que le jeune bachelier messire Regnault de Guinganp prit, à un embuchement qu'il avait établi, le dit Girard de Maulain à toute sa compagnie, qui étaient eux vingt-cinq compagnons; et rescouit jusques à quinze marchands à tout leur avoir qu'ils avaient pris, et les emmenaient pardevers leurs garnisons, qu'on appelle Roche-Périou. Mais le jeune bachelier messire Regnault de Guinganp les conquit tous par son sens et par sa prouesse, et les emmena à Dignant tous en prison, dont tout le pays d'entour eut grand'joie; et en fut grandement ledit messire Regnault loué et prisé.

Si me tairai un petit à parler des gens de Vennes, de Dignant et de Roche-Périou, et reviendrai à la comtesse de Montfort, qui était dedans Hainebon, et à messire Louis d'Espaigne, qui tenait le siége devant, et avait si débrisé et si froissé la ville par les engins, que ceux de dedans se commencèrent à ébahir, et avoir volonté de faire accord; car ils ne véaient nul secours venir, ni n'en oyaient nouvelles. Dont il avint que l'évêque messire Guy de Léon, qui était oncle de messire Hervey de Léon, par qui pourchas et conseil le comte de Montfort avait été pris, si, comme on disait, dedans la cité de Nantes, parla un jour audit messire Hervey son neveu, sur assurement, par long-temps ensemble d'une chose et d'autres; et tant que ledit évêque devait pourchasser accord à ses compagnons, pourquoi la ville de Hainebon serait rendue à messire Charles de Blois; et ledit messire Hervey devait pourchasser d'autre part que ceux de dedans seraient apaisés envers messire Charles, quittes et délivrés, et ne perdraient rien de leur avoir. Ainsi se départit ce parlement. Ledit évêque entra en la ville pour parler aux autres seigneurs. La comtesse se douta tantôt de mauvais pourchas : si pria à ces seigneurs de Bretagne, pour l'amour de Dieu, qu'ils ne fissent nul défaute, et que elle aurait grand secours dedans trois jours. Mais ledit évêque parla tant, et montra tant de raisons à ces seigneurs, qu'il les mit en grand effroi cette nuit. Lendemain il recommença, et leur dit tant

de raisons d'une et d'autres, qu'ils étaient tous de son accord ou assez près. Et jà était ledit messire Hervey venu assez près de la ville pour la prendre de leur accord, quand la comtesse, qui regardait aval la mer par une fenêtre du châtel, commença à crier et à faire grand'joie; et disait tant comme elle pouvait : « Je vois venir le secours que j'ai tant désiré. » Deux fois le dit : chacun de la ville courut tantôt, qui mieux mieux, aux fenêtres et aux créneaux des murs pour voir que c'était; et virent grand'-foison de naves, petites et grandes, bien bastillées, venir pardevers Hainebon : dont chacun fut durement reconforté, car bien tenaient que c'était messire Amaury de Cliçon qui amenait ce secours d'Angleterre dont vous avez par deçà devant ouï parler, qui par soixante jours avait eu vent contraire sur mer.

C'était, en effet, le secours tant désiré. L'arrivée des Anglais et de Gauthier de Mauny, l'un des chevaliers les plus renommés du siècle, rendit courage à la comtesse, et aux Bretons qui défendaient sa cause. L'armée de Charles de Blois ne tarda pas à lever le siége d'Hennebon.

V.

BATAILLE DE CRÉCY.

1346.

Depuis le commencement de la guerre, la France avait déjà combattu les Anglais sur trois points différents : du côté de la Guienne, sur les frontières de la Flandre, et en Bretagne. En 1346, sur le conseil de Godefroy de Harcourt, Édouard III envahit la Normandie, avec une armée de trente-deux mille hommes. Il débarqua à la Hogue le 12 juillet. Après avoir pris Barfleur, Valognes, Cherbourg, Saint-Lô et quelques autres villes, il arriva, le 26 juillet, devant les murs de Caen, qui n'échappa qu'avec peine à une entière destruction. Le succès enhardit Édouard, qui résolut de pénétrer jusqu'à Paris. Il s'empara d'abord de Louviers; puis il s'avança vers Rouen. Ceux qui gardaient la ville pour Philippe de Valois avaient coupé les ponts. Cependant le roi d'Angleterre, qui ne pouvait passer la Seine, ne recula point; il continua sa marche, dévastant sur son passage Vernon, Verneuil et Pont-de-l'Arche, et il remonta la rive gauche jusqu'à Poissy. C'est là qu'il s'arrêta, pour construire un pont. Ses soldats se répandirent alors, par troupes, dans la campagne, et allèrent brûler Saint-Germain, Saint-Cloud, Bourg-la-Reine et Boulogne, aux portes de Paris.

Toutefois, les Anglais étaient en grand péril; ils se trouvaient en pays ennemi, loin des provinces où ils pouvaient rencontrer des alliés, et n'ayant, pour vivre, que la ressource si peu sûre du pillage et de la dévastation. D'ailleurs, le roi de France avait rassemblé une armée nombreuse; et, de toutes parts, accouraient autour de lui les seigneurs avec leurs vassaux et les milices des bonnes villes. Édouard III vit le danger, et se hâta de partir. Il se dirigea vers la Picardie. Il comptait passer la Somme et se jeter dans le Ponthieu, province qu'il tenait de sa mère. De là, s'il ne se rapprochait point de la Flandre, il pouvait, au moins, gagner la côte et retrouver ses vaisseaux.

La retraite du roi d'Angleterre se fit avec une extrême précipitation; il était encore à Poissy le 16 août, et le 24 du même mois il se trouvait déjà aux environs d'Abbeville. Philippe de Valois avait fait garder ou couper tous les ponts construits sur la Somme. Il voulait rejeter son ennemi sur Saint-Valery, et ne le combattre que lorsqu'il l'aurait épuisé. Un homme du Vimeu sauva Édouard et son armée; il montra aux Anglais, moyennant cent pièces d'or, le gué de Blanquetaque. Édouard traversa la Somme; et, après avoir battu Godemar du Fay, qui avait essayé de s'opposer à son passage, il pénétra enfin dans le Ponthieu. Deux corps se détachèrent aussitôt de son armée; l'un alla prendre le Crotoy,

l'autre poussa jusqu'aux portes de Saint-Riquier et d'Abbeville. Quant à Édouard, « ne pouvant s'engager dans les marais impraticables qu'il voyait sur sa gauche, il se porta sur le village du Titre; de là sur la Motte-Bulleux, d'où il gagna Crécy, soit par le chemin qui mène à Notre-Dame de Foi, près de la route d'Hesdin, qu'il faut suivre ensuite jusqu'à Marcheville, soit à travers la forêt, par un chemin vert qui va directement de Noyelles à Crécy, et aboutit à ce bourg près d'une vieille ferme appelée le *Donjon*....... Après avoir laissé la forêt de Crécy sur sa gauche, l'armée anglaise avait pris position sur une hauteur, en appuyant son aile droite à Crécy, et en étendant sa gauche du côté de Vadicourt; elle dominait ainsi devant son front un ravin en pente douce, nommé la *Vallée des Clercs*. Cette excellente position militaire, défendue du côté de Crécy par plusieurs rideaux placés l'un sur l'autre en escalier, devient un peu plus accessible en s'éloignant de ce bourg, et peut être tournée du côté de Vadicourt. Afin d'obvier à cet inconvénient, le roi d'Angleterre barricada sa gauche avec des palissades et des chariots, laissant néanmoins une ouverture pour sortir et rentrer quand il serait temps (*Villani*). Il plaça son bagage derrière lui, dans le bois à gauche du chemin qui conduit de Crécy à Ligescourt; fortifia ce bois avec des abatis, et fit ainsi de son poste un vaste camp retranché que protégeait encore la petite rivière de Maie, qui coule dans la vallée de Crécy (1). » Le roi de France, qui suivait de près son ennemi, était arrivé trop tard à Blanquetaque. Quand il sut qu'Édouard avait passé la Somme, il revint sur ses pas, et entra dans Abbeville. C'est de là qu'il devait partir pour combattre les Anglais à Crécy.

Comment le roi d'Angleterre fit aviser par ses maréchaux la place où il ordonnerait ses batailles. — (Chron., liv. I, part. 1, chap. 282.)

Bien était informé le roi d'Angleterre que son adversaire le roi de France le suivait à tout son grand effort, et avait grand désir de combattre à lui, si comme il apparaît; car il l'avait vitement poursuivi jusques bien près du passage de Blanche-Tache, et était retourné jusques à Abbeville : si dit adonc le roi d'Angleterre à ses gens : « Prenons ci place de terre, car je n'irai plus avant, si aurai vu nos ennemis; et bien y a cause que je les attende, car je suis sur le droit héritage de madame ma mère, qui lui fut donné en mariage : si le veux défendre et calenger contre mon adversaire Philippe de Valois. »

Ses gens obéirent tous à son intention, et n'allèrent adonc plus

(1) Nous empruntons ces détails topographiques, si propres à éclairer le récit de Froissart, au savant bibliothécaire d'Abbeville, M. Louandre. Voy. son *Histoire d'Abbeville*, p. 125 et 129.

avant. Si se logea le roi en pleins champs, et toutes ses gens aussi; et pour ce qu'il savait bien qu'il n'avait pas tant de gens, de la huitième partie, que le roi de France avait, et si voulait attendre l'aventure et la fortune, et combattre, il avait mestier que il entendît à ses besognes. Si fit aviser et regarder par ses deux maréchaux, le comte de Warvich et messire Godefroy de Harecourt, et messire Regnault de Cobehen avec eux, vaillant chevalier durement, le lieu et la place où ils ordonneraient leurs batailles. Les dessus dits chevauchèrent autour des champs, et imaginèrent et considérèrent bien le pays et leur avantage : si firent le roi traire celle part et toutes manières de gens; et avaient envoyé leurs coureurs courir par devers Abbeville, pour ce qu'ils savaient bien que le roi de France y était et passerait là la Somme, à savoir si ce venredi ils se trairaient sur les champs et istraient d'Abbeville. Ils rapportèrent qu'il n'en était nul apparant.

Adonc donna le roi congé à toutes ses gens d'eux traire à leurs logis pour ce jour, et lendemain bien matin, au son des trompettes, être tous appareillés, ainsi que pour tantôt combattre en ladite place. Si se traït chacun, à cette ordonnance, en son logis, et entendirent à mettre à point et refourbir leurs armures. Or parlerons-nous un petit du roi Philippe, qui était le jeudi au soir venu en Abbeville.

Comment le roi de France envoya ses maréchaux pour savoir le convenant des Anglais; et comment il donna à souper à tous les seigneurs qui avecques lui étaient, et leur pria qu'ils fussent amis ensemble. — (Chap. 283.)

Le venredi (1), tout le jour, se tint le roi de France dedans la bonne ville d'Abbeville, attendant ses gens qui toudis lui venaient de tous côtés; et faisait aussi les aucuns passer outre ladite ville et traire aux champs, pour être plus appareillés lendemain; car c'était son intention d'issir hors et combattre ses ennemis, comment qu'il fût. Et envoya ledit roi ce venredi ses maréchaux, le sire de Saint-Venant et messire Charles de Montmorency, hors d'Abbeville, découvrir sur le pays, pour apprendre et savoir la vérité des Anglais. Si rapportèrent les dessus dits au

(1) Le 25 du mois d'août.

roi, à heure de vespres, que les Anglais étaient logés sur les champs, assez près de Crécy en Ponthieu, et montraient, selon leur ordonnance et leur convenant, qu'ils attendaient là leurs ennemis. De ce rapport fut le roi de France moult lie, et dit que, s'il plaisait à Dieu, lendemain ils seraient combattus. Si pria ledit roi au souper, ce venredi, de lès li tous les hauts princes qui adonç étaient dedans Abbeville; le roi de Behaigne premièrement, le comte d'Alençon son frère, le comte de Blois son neveu, le comte de Flandre, le duc de Lorraine, le comte d'Aucerre, le comte de Sancerre, le comte de Harecourt, messire Jean de Hainaut et foison d'autres; et fut ce soir en grand'récréation et en grand parlement d'armes, et pria après souper à tous les seigneurs qu'ils fussent l'un à l'autre amis et courtois, sans envie, sans haine et sans orgueil : et chacun lui enconvenança. Encore attendait ledit roi le comte de Savoie et messire Louis de Savoie son frère, qui devaient venir à bien mille lances de Savoyens et du Dauphiné; car ainsi étaient eux mandés et retenus et payés de leurs gages à Troyes en Champagne, pour trois mois. Or retournerons-nous au roi d'Angleterre, et vous conterons une partie de son convenant.

Comment le roi d'Angleterre donna à souper à ses comtes et barons, puis au matin, la messe ouïe, lui et son fils et plusieurs autres reçurent le corps de Notre-Seigneur; et comment il fit ordonner ses batailles. — (Chap. 284.)

Ce venredi, si comme je vous ai dit, se logea le roi d'Angleterre à pleins champs à tout son ost, et se aisèrent de ce qu'ils avaient: ils avaient bien de quoi, car ils trouvèrent le pays gras et plantureux de tous vivres, de vins et de viandes, et aussi, pour les défautes qui pouvaient avenir, grands pourvéances à charroi les suivaient. Si donna ledit roi à souper aux comtes et barons de son ost, leur fit moult grand'chère, et puis leur donna congé d'aller reposer, si comme ils firent. Cette même nuit, si comme je l'ai depuis ouï recorder, quand toutes ses gens furent partis de lui, et qu'il fut demeuré de lès ses chevaliers de son corps et de sa chambre, il entra en son oratoire, et fut là à genoux et en oraison devant son autel, en priant dévotement Dieu qu'il le

laissât lendemain, s'il se combattait, issir de la besogne à son honneur. Après ses oraisons, environ mie nuit, il alla coucher; et lendemain se leva assez matin par raison, et ouït messe, et le prince de Galles, son fils; et s'accommunièrent; et en telle manière la plus grand'partie de ses gens se confessèrent et mirent en bon état.

Après les messes, le roi commanda à toutes gens eux armer, et issir hors de leurs logis et traire sur les champs en la propre place qu'ils avaient le jour devant avisée; et fit faire ledit roi un grand parc près d'un bois derrière son ost, et là mettre et retraire tous chars et charrettes; et fit entrer dedans ce parc tous les chevaux, et demeura chacun homme d'armes et archer à pied, et n'y avait en ce parc qu'une seule entrée.

En après, il fit faire et ordonner par son connétable et ses maréchaux trois batailles: si fut mis et ordonné en la première son jeune fils le prince de Galles, et de lès ledit prince furent élus pour demeurer, le comte de Warvich, le comte de Kenfort, messire Godefroy de Harecourt, messire Regnault de Cobehen, messire Thomas de Hollande, messire Richard de Stanfort, le sire de Manne, le sire de la Ware, messire Jean Chandos, messire Barthelemy de Brubbes, messire Robert de Neufville, messire Thomas Cliford, le sire de Bourchier, le sire Latimer et plusieurs autres bons chevaliers et écuyers, lesquels je ne sais mie tous nommer: si pouvaient être en la bataille du prince environ huit cents hommes d'armes et deux mille archers et mille brigands parmi les Gallois. Si se traït moult ordonnément cette bataille sur les champs, chacun sire dessous sa bannière ou son pennon, ou entre ses gens.

En la seconde bataille furent le comte de Norhantonne, le comte d'Arondel, le sire de Ros, le sire de Lucy, le sire de Villebi, le sire de Basset, le sire de Saint-Aubin, messire Louis Tueton, le sire de Multon, le sire de la Selle et plusieurs autres; et étaient en cette bataille environ cinq cents hommes d'armes et douze cents archers.

La tierce bataille eut le roi, pour son corps, et grand'foison, selon l'aisement où il était, de bons chevaliers et écuyers; si pouvaient être en sa route et arroi environ sept cents hommes

d'armes et deux mille archers. Quand ces trois batailles furent ordonnées, et que chacun comte, baron et chevalier sçut quelle chose il devait faire, le roi d'Angleterre monta sur un petit palefroi, un blanc bâton en sa main, adextré de ses maréchaux, et puis alla tout le pas, de rang en rang, et admonestant et priant les comtes, les barons et les chevaliers qu'ils voulussent entendre et penser pour son honneur garder, et défendre son droit; et leur disait ces langages en riant si doucement et de si liée chère, que qui fût tout déconforté si se pût-il reconforter en lui oyant et regardant. Et quand il eut ainsi visité toutes ses batailles, et ses gens admonestés et priés de bien faire la besogne, il fut heure de haute tierce (*midi*); si se retraït en sa bataille, et ordonna que toutes gens mangeassent à leur aise et bussent un coup. Ainsi fut fait comme il l'ordonna; et mangèrent et burent tout à loisir; et puis retroussèrent pots, barrils et leurs pourvéances sur leurs charriots, et revinrent en leurs batailles, ainsi que ordonnés étaient par les maréchaux; et s'assirent tous à terre, leurs bassinets et leurs arcs devant eux, en eux reposant pour être plus frais et plus nouveaux quand leurs ennemis viendraient; car telle était l'intention du roi d'Angleterre que là il attendrait son adversaire le roi de France, et se combattrait à lui et à sa puissance.

Comment le roi de France, la messe ouïe, se partit d'Abbeville à tout son ost; et comment il envoya quatre de ses chevaliers pour aviser le conroi des Anglais. — (Chap. 285.)

Le samedi (1) au matin, se leva le roi de France assez matin, et ouït messe en son hôtel dedans Abbeville, en l'abbaye Saint-Pierre où il était logé; et aussi firent tous les seigneurs, le roi de Behaigne, le comte d'Alençon, le comte de Blois, le comte de Flandre, et tous les chefs des grands seigneurs qui dedans Abbeville étaient arrêtés. Et sachez que, le venredi, ils ne logèrent mie tous dedans Abbeville, car ils n'eussent pu, mais ès villages d'environ; et grand'foison en y eut à Saint-Riquier, qui est une bonne ville fermée. Après soleil levant, ce samedi, se partit

(1) Le 26 du mois d'août.



le roi de France d'Abbeville, et issit des portes; et y avait si grand'foison de gens d'armes que merveille serait à penser. Si chevaucha ledit roi tout souef pour surattendre ses gens, le roi de Behaigne et messire Jean de Hainaut, en sa compagnie.

Quand le roi et sa grosse route furent éloignés de la ville d'Abbeville environ deux lieues, en approchant les ennemis, si lui fut dit : « Sire, ce serait bon que vous fissiez entendre à ordonner vos batailles, et fissiez toutes manières de gens de pied passer devant, par quoi ils ne soient point foulés de ceux de cheval; et que vous envoyez trois ou quatre de vos chevaliers devant chevaucher, pour aviser vos ennemis, ni en quel état ils sont. » Ces paroles plurent bien audit roi; et y envoya quatre moult vaillans chevaliers, le Moine de Basele (*Bâle*), le seigneur de Noyers, le seigneur de Beaujeu, et le seigneur d'Aubigny. Ces quatre chevaliers chevauchèrent si avant qu'ils approchèrent de moult près les Anglais, et que ils purent bien aviser et imaginer une grand'partie de leur affaire. Et bien virent les Anglais qu'ils étaient là venus pour eux voir : mais ils n'en firent semblant, et les laissèrent en paix tout bellement revenir.

Or retournèrent arrière ces quatre chevaliers devers le roi de France et les seigneurs de son conseil, qui chevauchaient le petit pas, en eux surattendant : si s'arrêtèrent sur les champs sitôt qu'ils les virent venir. Les dessus dits rompirent la presse, et vinrent jusques au roi. Adonc leur demanda le roi tout haut : « Seigneurs, quelles nouvelles? » Ils regardèrent tous l'un à l'autre, sans mot sonner; car nul ne voulait parler devant son compagnon, et disaient l'un à l'autre : « Sire, parlez au roi; je ne parlerai point devant vous. » Là furent-ils en estrif une espace que nul ne voulait, par honneur, soi avancer de parler. Finablement issit de la bouche du roi l'ordonnance qu'il commanda au Moine de Basele, que on tenait ce jour l'un des plus chevalereux et vaillants chevaliers du monde, qui plus avait travaillé de son corps, qu'il en dît son entente; et était ce chevalier au roi de Behaigne, qui s'en tenait pour bien paré quand il l'avait de lès lui.

Comment le Moine de Basele conseilla au roi de France faire arrêter ses gens emmi les champs et ordonner ses batailles. — (Chap. 286.)

« Sire, ce dit le Moine de Basele, je parlerai puisqu'il vous plaît, sous la correction de mes compagnons. Nous avons chevauché; si avons vu et considéré le convenant des Anglais. Sachez qu'ils sont mis et arrêtés en trois batailles, bien et faiticement, et ne font nul semblant qu'ils doivent fuir, mais vous attendent, à ce qu'ils montrent. Si conseille, de ma partie, sauf toujours le meilleur conseil, que vous fassiez toutes vos gens-ci arrêter sur les champs et loger pour cette journée; car ainçois que les derniers puissent venir jusques à eux, et que vos batailles soient ordonnées, il sera tard; si seront vos gens lassés et travaillés et sans arroi, et vous trouverez vos ennemis frais et nouveaux, et tous pourvus de savoir quelle chose ils doivent faire; si pourrez le matin vos batailles ordonner plus mûrement et mieux, et par plus grand loisir aviser vos ennemis par lequel lès on les pourra combattre; car soyez tout sûr qu'ils vous attendront. »

Ce conseil et avis plut grandement bien au roi de France; et commanda que ainsi fût fait que ledit Moine avait parlé. Si chevauchèrent les deux maréchaux, l'un devant, l'autre derrière, en disant et commandant aux bannerets : « Arrêtez bannières, de par le roi, au nom de Dieu et de monseigneur saint Denis! » Ceux qui étaient premiers, à cette première ordonnance s'arrêtèrent, et les derniers non, mais chevauchèrent toujours avant; et disaient qu'ils ne s'arrêteraient point, jusques à ce qu'ils fussent aussi avant que les premiers étaient. Et quand les premiers véaient qu'ils les approchaient, ils chevauchaient avant. Ainsi par grand orgueil et par grand boubant fut demenée cette chose, car chacun voulait surpasser son compagnon; et ne put être crue ni ouïe la parole du vaillant chevalier : dont il leur en meschéy si grandement, comme vous orrez recorder assez brièvement. Ni aussi le roi ni ses maréchaux ne purent adonc être maîtres de leurs gens, car il y avait si grands gens et si grand nombre de grands seigneurs, que chacun voulait là montrer sa puissance.

Si chevauchèrent en cel état, sans arroi et sans ordonnance, si avant qu'ils approchèrent leurs ennemis, et qu'ils les véaient

en leur présence. Or fut moult grand blâme pour les premiers, et mieux leur valsist être ordonnés à l'ordonnance du vaillant chevalier que ce qu'ils firent; car sitôt qu'ils virent leurs ennemis, ils reculèrent tout à un faix, si désordonnément que ceux qui derrière étaient s'en ébahirent, et cuidèrent que les premiers se combatissent et qu'ils fussent jà déconfits; et eurent adonc bien espace d'aller devant, s'ils vouldrent; de quoi aucuns y allèrent, et aucuns se tinrent tous cois.

Là y avait sur les champs si grand peuple de communauté que sans nombre, et en étaient les chemins tous couverts entre Abbeville et Crécy; et quand ils durent approcher leurs ennemis, à trois lieues près ils sachèrent leurs épées, et écrièrent : « A la mort, à la mort! » Et si ne véaient nullui.

Comment le roi de France commanda à ses maréchaux faire commencer la bataille par les Gennevois; et comment lesdits Gennevois furent tous déconfits. — (Chap. 287.)

Il n'est nul homme, tant fut présent à celle journée, ni eut bon loisir d'aviser et imaginer toute la besogne ainsi qu'elle alla, qui en sçût ni pût imaginer, ni recorder la vérité, espécialement de la partie des Français, tant y eut povre arroi et ordonnance en leurs conrois; et ce que j'en sais, je l'ai sçu le plus par les Anglais, qui imaginèrent bien leur convenant, et aussi par les gens messire Jean de Hainaut, qui fut toujours de lès le roi de France.

Les Anglais qui ordonnés étaient en trois batailles, et qui séaient jus à terre tout bellement, sitôt qu'ils virent les Français approcher, ils se levèrent moult ordonnément sans nul effroi, et se rangèrent en leurs batailles, celle du prince tout devant, leurs archers mis en manière d'une herse, et les gens d'armes au fond de la bataille. Le comte de Norhantonne et le comte d'Arondel et leur bataille, qui faisaient la seconde, se tenaient sur aile bien ordonnément, et avisés et pourvus pour conforter le prince, si besoin était. Vous devez savoir que ces seigneurs, rois, ducs, comtes, barons français, ne vinrent mie jusques là tous ensemble, mais l'un devant, l'autre derrière, sans arroi et sans ordonnance. Quand le roi Philippe vint jus-

ques sur la place où les Anglais étaient près de là arrêtés et ordonnés, et il les vit, le sang lui mua, car il les héait; et ne se fut adonc nullement refrené ni abstenu d'eux combattre; et dit à ses maréchaux : « Faites passer nos Gennevois devant et commencer la bataille, au nom de Dieu et de monseigneur saint Denis. » Là avait de cesdits Gennevois arbalétriers environ quinze mille, qui eussent eu aussi cher néant que commencer adonc la bataille; car ils étaient durement las et travaillés d'aller à pied ce jour plus de six lieues, tous armés, et de leurs arbalètres porter; et dirent adonc à leurs connétables qu'ils n'étaient mie adonc ordonnés de faire grand exploit de bataille. Ces paroles volèrent jusques au comte d'Alençon, qui en fut durement courroucé, et dit : « On se doit bien charger de telle ribaudaille, qui faillent au besoin! »

Entrementes que ces paroles couraient et que ces Gennevois se reculaient et se détriaient, descendit une pluie du ciel si grosse et si épaisse que merveilles, et un tonnerre et un esclistre moult grand et moult horrible. Paravant cette pluie, pardessus les batailles, autant d'un côté que d'autre, avait volé si grand'foison de corbeaux que sans nombre, et demené le plus grand tempêtis du monde. Là disaient aucuns sages chevaliers que c'était un signe de grand'bataille et de grand'effusion de sang.

Après toutes ces choses, se commença l'air à éclaircir et le soleil à luire bel et clair. Si l'avaient les Français droit en l'œil, et les Anglais par derrière. Quand les Gennevois furent tous recueillis et mis ensemble, et ils durent approcher leurs ennemis, ils commencèrent à crier si très haut que ce fut merveilles, et le firent pour ébahir les Anglais : mais les Anglais se tinrent tous cois, ni oncques n'en firent semblant. Secondement encore crièrent eux ainsi, et puis allèrent un petit pas avant : et les Anglais restaient tous cois, sans eux mouvoir de leur pas. Tiercement encore crièrent moult haut et moult clair, et passèrent avant, et tendirent leurs arbalètres et commencèrent à traire. Et ces archers d'Angleterre, quand ils virent cette ordonnance, passèrent un pas en avant, et puis firent voler ces sagettes de grand'façon, qui entrèrent et descendirent si ouniement sur ces Gennevois que ce semblait neige. Les Gennevois, qui n'avaient

pas appris à trouver tels archers que sont ceux d'Angleterre, quand ils sentirent ces sagettes qui leur perçaient bras, têtes et ban-lèvre, furent tantôt déconfits; et coupèrent les plusieurs les cordes de leurs arcs, et les aucuns les jetaient jus : si se mirent ainsi au retour.

Entre eux et les Français avait une grand'haie de gens d'armes, montés et parés moult richement, qui regardaient le convenant des Gennevois; si que, quand ils cuidèrent retourner, ils ne purent; car le roi de France, par grand mautalent, quand il vit leur povre arroi, et qu'ils déconfisaient ainsi, commanda et dit : « Or tôt, tuez toute cette ribaudaille, car ils nous empêchent la voie sans raison. » Là vissiez gens d'armes en tous les entre eux férir et frapper sur eux, et les plusieurs trébucher et chéoir parmi eux, qui oncques ne se relevèrent. Et toujours trayaient les Anglais en la plus grand'presse, qui rien ne perdaient de leur trait; car ils empallaient et féraient parmi le corps ou parmi les membres gens et chevaux qui là chéaient et trébuchaient à grand meschef; et ne pouvaient être relevés, si ce n'était par force et par grand'aide de gens. Ainsi ce commença la bataille entre la Broye et Crécy en Ponthieu, ce samedi à heure de vespres.

Comment le roi de Behaigne, qui goute n'y véait, se fit mener en la bataille, et y fut mort lui et les siens; et comment son fils le roi d'Allemaigne s'enfuit. — (Chap. 288.)

Le vaillant et gentil roi de Behaigne, qui s'appelait messire Jean de Lucembourc, car il fut fils de l'empereur Henry de Lucembourc, entendit par ses gens que la bataille était commencée; car quoiqu'il fût là armé et en grand arroi, si ne véait-il goute et était aveugle. Si demanda aux chevaliers qui de lès lui étaient comment l'ordonnance de leurs gens se portait. Cils lui en recordèrent la vérité, et lui dirent : « Monseigneur, ainsi est; tous les Gennevois sont déconfits, et a commandé le roi eux tous tuer; et toutes fois entre nos gens et eux a si grand toullis que merveille, car ils chéent et trébuchent l'un sur l'autre, et nous empêchent trop grandement. » — « Ha! répondit le roi de Behaigne, c'est un petit signe pour nous. » Lors demanda-

t-il après le roi d'Allemaigne son fils, et dit : « Où est messire Charles mon fils? » Cils répondirent : « Monseigneur, nous ne savons; nous créons bien qu'il soit d'autre part, et qu'il se combatte. » Adonc, dit le roi à ses gens une grand'vaillance : « Seigneurs, vous êtes mes hommes, mes amis et mes compagnons; à la journée d'huy je vous prie et requiers très spécialement que vous me meniez si avant que je puisse férir un coup d'épée. » Et ceux qui de lès lui étaient, et qui son honneur et leur avancement aimaient, lui accordèrent. Là était le Moine de Basele à son frein, qui envis l'eût laissé; et aussi eussent plusieurs bons chevaliers de la comté de Lucembourc qui étaient tous delès lui : si que, pour eux acquitter et qu'ils ne le perdissent en la presse, ils se lièrent par les freins de leurs chevaux tous ensemble, et mirent le roi leur seigneur tout devant, pour mieux accomplir son désir; et ainsi s'en allèrent sur leurs ennemis.

Bien est vérité que de si grands gens d'armes et de si noble chevalerie et tel foison que le roi de France avait là, il issit trop peu de grands faits d'armes, car la bataille commença tard; et si étaient les Français fort las et travaillés, ainsi qu'ils venaient. Toutes fois les vaillants hommes et les bons chevaliers, pour leur honneur, chevauchaient toujours avant, et avaient plus cher à mourir que fuite vilaine leur fût reprochée. Là étaient le comte d'Alençon, le comte de Blois, le comte de Flandre, le duc de Lorraine, le comte de Harecourt, le comte de Saint-Pol, le comte de Namur, le comte d'Aucerre, le comte d'Aumale, le comte de Sancerre, le comte de Salebruche, et tant de comtes, de barons et de chevaliers que sans nombre.

Là était messire Charles de Behaigne, qui s'appelait et escrisait jà roi d'Allemaigne et en portait les armes, qui vint moult ordonnément jusques à la bataille; mais quand il vit que la chose allait mal pour eux, il s'en partit : je ne sais pas quel chemin il prit. Ce ne fit mie le bon roi son père, car il alla si avant sur ses ennemis que il férit un coup d'épée, voire trois, voire quatre, et se combattit moult vaillamment; et aussi firent tous ceux qui avec lui étaient pour l'accompagner; et si bien le servirent, et si avant se boutèrent sur les Anglais, que tous y demeurèrent, ni oncques nul ne s'en partit; et furent trouvés len-

demain sur la place autour de leur seigneur, et leurs chevaux, tous allayés ensemble.

Comment messire Jean de Hainaut conseille au roi Philippe qu'il se retraie; et comment le comte d'Alençon et le comte de Flandre se combattirent longuement et vaillamment. — (Chap. 289.)

Vous devez savoir que le roi de France avait grand'angoisse au cœur, quand il véait ses gens ainsi déconfire et fondre l'un sur l'autre, par une poignée de gens que les Anglais étaient : si en demanda conseil à messire Jean de Hainaut, qui de lès lui était. Ledit messire Jean de Hainaut lui répondit et dit : « Certes, sire, je ne vous saurais conseiller le meilleur pour vous, si ce n'était que vous vous retraissiez et missiez à sauveté, car je n'y vois point de recouvrer; il sera tantôt tard : si pourriez aussi bien chevaucher sur vos ennemis et être perdu, que entre vos amis. »

Le roi, qui tout frémissait d'ire et de mautalent, ne répondit point adonc, mais chevaucha encore un petit plus avant; et lui sembla qu'il se voulait adresser devers son frère le comte d'Alençon, dont il véait les bannières sur une petite montagne; lequel comte d'Alençon descendit moult ordonnément sur les Anglais et les vint combattre, et le comte de Flandre d'autre part. Si vous dis que ces deux seigneurs et leurs routes, en costiant les archers, s'en vinrent jusques à la bataille du prince, et là se combattirent moult longuement et moult vaillamment; et volontiers y fût le roi venu, s'il eût pu : mais il y avait une si grand'haie d'archers et de gens d'armes au-devant, que jamais ne put passer, car tant plus venait et plus éclaircissait son conroi.

Ce jour, au matin, avait donné le roi Philippe audit messire Jean de Hainaut un noir coursier, durement grand et bel, lequel messire Jean l'avait baillé à un sien chevalier, messire Thierry de Senseilles, qui portait sa bannière : dont il avint que le chevalier monté sur le coursier, la bannière messire Jean de Hainaut devant lui, transperça tous les conrois des Anglais; et quand il fut hors et outre, au prendre son retour il trébucha parmi un fossé, car il était durement blessé, et y eût été mort sans remède : mais son page, sur son coursier, autour des batailles l'avait poursui; et le trouva si à point qu'il

gissait là et ne se pouvait ravoir. Il n'avait autre empêchement que du cheval; car les Anglais n'issaient point de leurs batailles pour nullui prendre ni grever. Lors descendit le page, et fit tant que son maître fut relevé et remonté : ce beau service lui fit-il. Et sachez que le sire Jean de Senseilles ne revint mie arrière par le chemin qu'il avait fait; et aussi, au voir dire, il n'eût pu.

Comment ceux de la bataille au prince de Galles envoyèrent au roi d'Angleterre pour avoir secours; et comment le roi leur répondit. — (Chap. 290.)

Cette bataille faite ce samedi, entre la Broye et Crécy, fut moult félonneuse et très horrible; et y advinrent plusieurs grands faits d'armes qui ne vinrent mie tous à connaissance; car quand la bataille commença, il était jà moult tard. Ce greva plus les Français que autre chose, car plusieurs gens d'armes, chevaliers et écuyers, sur la nuit, perdaient leurs maîtres et leurs seigneurs : si vaucraient parmi les champs et s'embattaient souvent, à petite ordonnance, entre les Anglais, où tantôt ils étaient envahis et occis, ni nul était pris à rançon ni à merci, car entre eux ils l'avaient ainsi au matin ordonné, pour le grand nombre de peuple dont ils étaient informés qui les suivait. Le comte Louis de Blois, neveu du roi Philippe et du comte d'Alençon, s'en vint avec ses gens, dessous sa bannière, combattre aux Anglais, et là se porta-t-il moult vaillamment, et aussi fit le duc de Lorraine. Et dirent les plusieurs que, si la bataille eût aussi bien été commencée au matin qu'elle fut sur le vespre, il y eût eu entre les Français plusieurs grands recouvrances et grands appertises d'armes, qui point n'y furent. Si y eut aucuns chevaliers et écuyers français et de leur côté, tant Allemands comme Savoisiens, qui par force d'armes rompirent la bataille des archers du prince, et vinrent jusques aux gens d'armes combattre aux épées, main à main, moult vaillamment, et là eut fait plusieurs grands appertises d'armes; et y furent, du côté des Anglais, très bons chevaliers, messire Regnault de Cobehen et messire Jean Chandos; et aussi furent plusieurs autres, lesquels je ne puis mie tous nommer, car là de lès le prince était toute la fleur de chevalerie d'Angleterre.

Et adonc le comte de Norhantonne et le comte d'Arondel, qui gouvernaient la seconde bataille et se tenaient sur aile, vinrent rafraîchir la bataille dudit prince; et bien en était besoin, car autrement elle eût eu à faire; et pour le péril où ceux qui gouvernaient et servaient le prince se véaient, ils envoyèrent un chevalier de leur conroi devers le roi d'Angleterre, qui se tenait plus à mont sur la motte d'un moulin à vent, pour avoir aide.

Si dit le chevalier, quand il fut venu jusques au roi: « Monseigneur, le comte de Warvich, le comte de Kenfort et messire Regnault de Cobehen, qui sont de-lès le prince votre fils, ont grandement à faire, et les combattent les Français moult aigrement; pourquoi ils vous prient que vous et votre bataille les veniez conforter et aider à ôter de ce péril; car si cet effort monteplie et s'efforce ainsi, ils se doutent que votre fils n'ait beaucoup à faire. » Lors répondit le roi, et demanda au chevalier, qui s'appelait messire Thomas de Norvich: « Messire Thomas, mon fils est-il mort, ou aterré, ou si blessé qu'il ne se puisse aider? » Cil répondit: « Nennin, monseigneur, si Dieu plaît; mais il est en dur parti d'armes; si aurait bien mestier de votre aide. » — « Messire Thomas, dit le roi, or retournez devers lui et devers ceux qui ci vous ont envoyé, et leur dites, de par moi, qu'ils ne m'envoient mes huy requerre, pour aventure qui leur avienne, tant que mon fils soit en vie; et leur dites que je leur mande qu'ils laissent à l'enfant gagner ses éperons, car je veux, si Dieu l'a ordonné, que la journée soit sienne, et que l'honneur lui en demeure et à ceux en quelle charge je l'ai baillé. » Sur ces paroles retourna le chevalier à ses maîtres, et leur recorda tout ce que vous avez ouï; laquelle réponse les encouragea grandement, et se reprirent en eux-mêmes de ce qu'ils l'avaient là envoyé: si furent meilleurs chevaliers que devant; et y firent plusieurs grands appertises d'armes, ainsi qu'il apparut, car la place leur demeura à leur honneur.

Comment le comte de Harcourt, le comte d'Alençon, le comte de Flandre, le comte de Blois, le duc de Lorraine et plusieurs autres grands seigneurs furent déconfits et morts. — (Chap. 291.)

On doit bien croire et supposer que là où il y avait tant de vaillans hommes et si grand'multitude de peuple, et où tant et telle foison de la partie des Français en demeurèrent sur la place, qu'il y eut fait ce soir plusieurs grands appertises d'armes, qui ne vinrent mie toutes à connaissance. Il est bien vrai que messire Godefroy de Harecourt, qui était de lès le prince et en sa bataille, eut volontiers mis peine et entendu à ce que le comte de Harecourt son frère eût été sauvé; car il avait ouï recorder à aucuns Anglais que on avait vu sa bannière, et qu'il était avec ses gens venu combattre aux Anglais. Mais le dit messire Godefroy n'y put venir à temps; et fut là mort sur la place le dit comte, et aussi fut le comte d'Aumale son neveu. D'autre part, le comte d'Alençon et le comte de Flandre se combattaient moult vaillamment aux Anglais, chacun dessous sa bannière et entre ses gens; mais ils ne purent durer ni résister à la puissance des Anglais, et furent là occis sur la place, et grand'foison de bons chevaliers et écuyers de lès eux, dont ils étaient servis et accompagnés. Le comte Louis de Blois et le duc de Lorraine son serourge, avec leurs gens et leurs bannières, se combattaient d'autre part moult vaillamment, et étaient enclos d'une route d'Anglais et de Gallois, qui nullui ne prenaient à merci. Là firent eux de leurs corps plusieurs grands appertises d'armes, car ils étaient moult vaillans chevaliers et bien combattans; mais toutes fois leur prouesse ne leur valut rien, car ils demeurèrent sur la place, et tous ceux qui de lès eux étaient. Aussi fut le comte d'Aucerre, qui était moult vaillant chevalier, et le comte de Saint-Pol, et tant d'autres, que merveilles serait à recorder.

Comment le roi de France se partit, lui cinquième de barons tant seulement, de la bataille de Crécy, en lamentant et complaignant de ses gens. — (Chap. 292.)

Sur le vespre tout tard, ainsi que à jour faillant, se partit le roi Philippe tout déconforté, il y avait bien raison, lui cinquième

de barons tant seulement. C'étaient messire Jean de Hainaut, le premier et le plus prochain de lui, le sire de Montmorency, le sire de Beaujeu, le sire d'Aubigny et le sire de Montsault. Si chevaucha le dit roi tout lamentant et complaignant ses gens, jusques au châtel de la Broye. Quand il vint à la porte, il la trouva fermée et le pont levé, car il était toute nuit, et faisait moult brun et moult épais. Adonc fit le roi appeller le châtelain, car il voulait entrer dedans. Si fut appelé, et vint avant sur les guérites, et demanda tout haut : « Qui est là qui heurte à cette heure ? » Le roi Philippe, qui entendit la voix, répondit et dit : « Ouvrez, ouvrez, châtelain, c'est l'infortuné roi de France. » Le châtelain saillit tantôt avant, qui reconnut la parole du roi de France, et qui bien savait que jà les leurs étaient déconfits, par aucuns fuyans qui étaient passés dessous le châtel. Si abaissa le pont et ouvrit la porte. Lors entra le roi dedans, et toute sa route. Si furent là jusques à mie nuit; et n'eut mie le roi conseil qu'il y demeurât ni s'enserrât là-dedans. Si but un coup, et aussi firent ceux qui avec lui étaient, et puis s'en partirent, et issirent du châtel, et montèrent à cheval, et prirent guides pour eux mener, qui connaissaient le pays : si entrèrent à chemin environ mie nuit, et chevauchèrent tant que, au point du jour, ils entrèrent en la bonne ville d'Amiens. Là s'arrêta le roi, et se logea en une abbaye, et dit qu'il n'irait plus avant tant qu'il sçût la vérité de ses gens, lesquels y étaient demeurés et lesquels étaient échappés. Or, retournerons à la déconfiture de Crécy et à l'ordonnance des Anglais, et comment, ce samedi que la bataille fut, et le dimanche au matin, ils persévérèrent.

Ci dit comment messire Jean de Hainaut fit partir le roi de France de la bataille, ainsi comme par force. — (Chap. 293.)

Vous devez savoir que la déconfiture et la perte pour les Français fut moult grand et moult horrible, et que trop y demeurèrent sur les champs de nobles et vaillans hommes, ducs, comtes, barons et chevaliers, par lesquels le royaume de France fut depuis moult affaibli d'honneur, de puissance et de conseil. Et sachez que si les Anglais eussent chassé, ainsi qu'ils firent à Poitiers,

encore en fût trop plus demeuré, et le roi de France même : mais nennin; car le samedi oneques ne se partirent de leurs conrois pour chasser après hommes, et se tenaient sur leurs pas, gardans leur place, et se défendaient à ceux qui les assaillaient. Et tout ce sauva le roi de France d'être pris, car le dit roi demeura tant sur la place, assez près de ses ennemis, si comme dessus est dit, qu'il fut moult tard; et n'avait à son département pas plus de soixante hommes, uns et autres. Et adonc le prit messire Jean de Hainaut par le frein, qui l'avait à garder et à conseiller, et qui jà l'avait remonté une fois, car du trait on avait occis le coursier du roi, et lui dit : « Sire, venez-vous-en, il est temps; ne vous perdez mie si simplement : si vous avez perdu cette fois, vous recouvrerez une autre. » Et l'emmena le dit messire Jean de Hainaut comme par force. Si vous dis que ce jour les archers d'Angleterre portèrent grand confort à leur partie; car par leur trait les plusieurs disent que la besogne se parfit, combien qu'il y eût bien aucuns vaillans chevaliers de leur côté qui vaillamment se combattirent de la main, et qui moult y firent de belles appertises d'armes et de grands recouvrances. Mais on doit bien sentir et connaître que les archers y firent un grand fait; car par leur trait, de commencement, furent les Gennevois déconfits, qui étaient bien quinze mille, ce qui leur fut un grand avantage; car trop grand'foison de gens d'armes richement armés et parés et bien montés, ainsi que on se montait adonc, furent déconfits et perdus par les Gennevois, qui trébuchaient parmi eux, et s'entoullaient tellement qu'ils ne se pouvaient lever ni ravoir. Et là, entre les Anglais, avait pillards et ribaux, Gallois et Cornouaillais, qui poursuivaient gens d'armes et archers qui portaient grands coutilles, et venaient entre leurs gens d'armes et leurs archers qui leur faisaient voie, et trouvaient ces gens en ce danger, comtes, barons, chevaliers et écuyers; si les occiaient sans merci, comme grand sire qu'il fût. Par cet état en y eut ce soir plusieurs perdus et murdris, dont ce fut pitié et dommage, et dont le roi d'Angleterre fut depuis courroucé que on ne les avait pris à rançon, car il y eut grand'quantité de seigneurs morts.

Comment le dimanche au matin, après la déconfiture de Crécy, les Anglais déconfirent ceux de Rouen et de Beauvais. — (Chap 294.)

Quand la nuit, ce samedi, fut toute venue, et que on n'oyait mais ni crier, ni jupper, ni renommer aucune enseigne ni aucun seigneur, si tinrent les Anglais à avoir la place pour eux, et leurs ennemis déconfits. Adonc allumèrent-ils en leur ost grand'foison de fallots et de tortis, pour ce qu'il faisait moult brun; et lors s'avala le roi Édouard, qui encore tout ce jour n'avait mis son bassinet, et s'en vint, à toute sa bataille, moult ordonnément devers le prince son fils; si l'accolla et baisa, et lui dit : « Beau fils, Dieu vous doint bonne persévérance ! vous êtes mon fils, car loyalement vous vous êtes hui acquitté; si êtes digne de tenir terre. » Le prince, à cette parole, s'inclina tout bas et se humilia en honorant le roi son père; ce fut raison.

Vous devez savoir que grand'liesse de cœur et grand'joie fut là entre les Anglais, quand ils virent et sentirent que la place leur était demeurée et que la journée avait été pour eux : si tinrent cette aventure pour belle et à grand'gloire, et en louèrent et regracièrent les seigneurs et les sages hommes moult grandement, et par plusieurs fois cette nuit Notre Seigneur, qui telle grâce leur avait envoyée.

Ainsi passèrent celle nuit sans nul bobant : car le roi d'Angleterre ne voulait mie que aucun s'en fesist. Quand vint au dimanche au matin, il fit grand'bruine, et telle que à peine pouvait-on voir loin un arpent de terre : donc se partirent de l'ost, par l'ordonnance du roi et de ses maréchaux, environ cinq cents hommes d'armes et deux mille archers, pour chevaucher, à savoir si ils trouveraient nullui ni aucun Français qui se fussent recueillis. Ce dimanche au matin, s'étaient partis d'Abbeville et de Saint-Riquier en Ponthieu les communautés de Rouen et de Beauvais, qui rien ne savaient de la déconfiture qui avait été faite le samedi : si trouvèrent à male étreine pour eux, en leur encontre, ces Anglais qui chevauchaient, et se boutèrent entre eux, et cuidèrent de premier que ce fût de leurs gens. Sitôt que les Anglais les ravisèrent, ils leur coururent sus de grand'ma-

nière ; et là de rechef eut grand'bataille et dure ; et furent tantôt ces Français déconfits et mis en chasse ; et ne tinrent nul conroi. Si en y eut morts sur les champs, que par haies, que par buissons, ainsi qu'ils fuyaient, plus de sept mille ; et si eût fait clair, il n'en eût jà pied échappé. Assez tôt après, en une autre route, furent rencontrés de ces Anglais l'archevêque de Rouen et le grand prieur de France, qui rien ne savaient aussi de la déconfiture, et avaient entendu que le roi ne se combattrait jusques à ce dimanche ; et cuidèrent des Anglais que ce fussent leurs gens : si s'adressèrent devers eux, et tantôt les Anglais les envahirent et assaillirent de grand'volonté. Et là eut de rechef grand'bataille et dure, car ces deux seigneurs étaient pourvus de bonnes gens d'armes ; mais ils ne purent durer longuement aux Anglais, ainçois furent tantôt déconfits et presque tous morts. Peu se sauvèrent ; et y furent morts les deux chefs qui les menaient, ni oncques il n'y eut pris homme à rançon.

Ainsi chevauchèrent cette matinée ces Anglais, querans aventures : si trouvèrent et rencontrèrent plusieurs Français qui s'étaient fourvoyés le samedi, et qui avaient cette nuit géu sur les champs, et qui ne savaient nulles nouvelles de leur roi ni de leurs conduiseurs : si entrèrent en pauvre étreine pour eux, quand ils se trouvèrent entre les Anglais ; car ils n'en avaient nulle mercy, et mettaient tout à l'épée. Et me fut dit que de communautés et de gens de pied des cités et des bonnes villes de France, il y en eut mort, ce dimanche au matin, plus quatre fois que le samedi que la grosse bataille fut.

Comment le roi d'Angleterre fit chercher les morts pour en savoir le nombre, et fit enterrer les corps des grands seigneurs. — (Chap. 295.)

Le dimanche, ainsi que le roi d'Angleterre issait de la messe, revinrent les chevaucheurs et les archers qui envoyés avaient été pour découvrir le pays, et savoir si aucune assemblée et recueillette se faisait des Français : si recordèrent au roi tout ce qu'ils avaient vu et trouvé, et lui dirent bien qu'il n'en était nul apparent. Adonc eut conseil le roi qu'il enverrait chercher les morts, pour savoir quels seigneurs étaient là demeurés. Si

furent ordonnés deux moult vaillans chevaliers pour aller là, et en leur compagnie trois hérauts pour reconnaître leurs armes, et deux clercs pour écrire et enregistrer les noms de ceux qu'ils trouveraient. Les deux chevaliers furent messire Regnault de Cobehen et messire Richard de Stanfort. Si se partirent du roi et de son logis, et se mirent en peine de voir et visiter tous les occis. Si en trouvèrent si grand'foison, qu'ils en furent tous émerveillés; et cherchèrent au plus justement qu'ils purent ce jour tous les champs, et y mirent jusques à vespres bien basses. Au soir, ainsi que le roi d'Angleterre devait aller souper, retournèrent les dessus nommés deux chevaliers devers le roi, et firent juste rapport de tout ce qu'ils avaient vu et trouvé. Si dirent que onze chefs de princes étaient demeurés sur la place, quatrevingt-bannerets, douze cents chevaliers d'un écu, et environ trente mille hommes d'autres gens. Si louèrent le dit roi d'Angleterre, le prince son fils et tous les seigneurs, grandement Dieu, et de bon courage, de la belle journée qu'il leur avait envoyée, que une poignée de gens qu'ils étaient au regard des Français avaient ainsi déconfit leurs ennemis. Et par espécial, le roi d'Angleterre et son fils complaignirent longuement la mort du vaillant roi de Behaigne, et le recommandèrent grandement, et ceux qui de lès lui étaient demeurés.

Si arrêtèrent encore là celle nuit, et le lundi au matin ils ordonnèrent de partir; et fit le dit roi d'Angleterre, en cause de pitié et de grâce, tous les corps des grands seigneurs, qui là étaient demeurés, prendre et ôter de dessus la terre et porter en un moûtier près de là, qui s'appelle Montenay (*Maintenay*), et ensevelir en sainte terre; et fit à savoir à ceux du pays qu'il donnait trêve trois jours pour chercher le champ de Crécy et ensevelir les morts; et puis chevaucha outre vers Montreuil sur la mer; et ses maréchaux coururent devers Hesdin, et ardirent Waubain et Serain (*Sorrus?*); mais au dit châtel ne purent-ils rien forfaire, car était trop fort; et si était bien gardé. Si se logèrent ce lundi sur la rivière de Hesdin du côté devers Blangis, et lendemain ils passèrent outre et chevauchèrent devers Boulogne. Si ardirent en leur chemin la ville de Saint-Josse et le Neuf-Châtel; et puis Estaples et Rue, et tout le pays de Boulonnois; et passèrent

entre les bois de Boulogne et la forêt de Hardelo, et vinrent jusques à la grosse ville de Wissant. Là, se logea le dit roi et le prince et tout l'ost, et s'y rafraîchirent un jour; et, le jeudi (1) s'en partirent, et s'en vinrent devant la forte ville de Calais. Or parlerons un petit du roi de France, et conterons comment il persévéra.

Comment le roi de France fut courroucé des seigneurs de son sang qui morts étaient en la bataille; et comment il voulut faire pendre messire Godemar du Fay. — (Chap. 296.)

Quand le roi Philippe fut parti de la Broye, ainsi que ci-dessus est dit, à moult peu de gens, il chevaucha celle nuit tant que, le dimanche au point du jour, il vint en la bonne ville d'Amiens, et là se logea en l'abbaye du Gard (2). Quand le roi fut là arrêté, les barons et les seigneurs de France et de son conseil, qui demandaient pour lui, y arrêtèrent aussi, ainsi qu'ils venaient. Encore ne savait le dit roi la grand'perte des nobles et des prochains de son sang qu'il avait perdus. Ce dimanche au soir, on lui en dit la vérité. Si regretta grandement messire Charles son frère, le comte d'Alençon, son neveu le comte de Blois, son serourge le bon roi de Behaigne, le comte de Flandre, le duc de Lorraine, et tous les barons et les seigneurs, l'un après l'autre. Et vous dist que messire Jean de Hainaut était adonc de-lès lui, et celui en qui il avait la plus grand'fiance, et lequel fit un moult beau service à messire Godemar du Fay; car le roi était fort courroucé sur lui, si que il le voulait faire pendre, et l'eût fait sans faute, si n'eût été le dit messire Jean de Hainaut, qui lui brisa son ire et excusa le dit messire Godemar. Et était la cause que le roi disait que il s'était mauvaisement acquitté de garder le passage de Blanche-Tache, et que par sa mauvaise garde les Anglais étaient passés outre en Ponthieu, par quoi il avait reçu celle perte et ce grand dommage. Au propos du roi s'inclinaient bien aucuns de son conseil, qui eussent bien voulu que le dit messire Godemar l'eût comparé, et l'appelaient traître : mais le gentil chevalier l'excusa,

(1) Le 31 du mois d'août.
(2) L'abbaye du Gard est à trois lieues d'Amiens.

et de raison partout; car comment put-il avoir défendu ni résisté à la puissance des Anglais, quand toute la fleur de France n'y put rien faire? Si passa le roi son mautalent adonc, au plus beau qu'il put, et fit faire les obsèques, l'un après l'autre, de ses prochains, et puis se partit d'Amiens et donna congé à toutes manières de gens d'armes, et retourna devers Paris. Et jà avait le roi d'Angleterre assiégé la forte ville de Calais.

VI.

SIÉGE DE CALAIS.

1346-1347.

Édouard quitta le champ de bataille de Crécy pour assiéger Calais, que *moult désirait à conquérir* (1). Il voulait s'établir en France, et nulle ville, à cette époque, ne convenait mieux à ses projets. C'était pour lui un point de débarquement assuré, une bonne forteresse, et une place admirablement située pour le commerce de ses marchands. Calais fut pendant deux siècles, comme l'ont remarqué les historiens anglais, le grand marché des denrées exportées de l'Angleterre. D'ailleurs, Édouard haïssait les habitants de la ville *comme pirates*, disent Froissart et Villani, *parce qu'ils avaient causé beaucoup de dommage aux Anglais sur mer.*

Édouard parut devant Calais le 3 septembre 1346. Il fit aussitôt de grands préparatifs pour montrer sa résolution. Il construisit pour ses soldats une ville en bois, *comme s'il dût là demeurer dix ou douze ans; car telle était son intention qu'il ne s'en partirait, par hiver ni par été, tant qu'il l'eût conquise, quel temps ni quelle peine il y dût mettre ni prendre* (2). Les habitants de Calais, animés par leur capitaine Jean de Vienne, *gentil chevalier de Bourgogne et vaillant aux armes*, supportèrent avec une constance héroïque toutes les misères d'un long siége. Ils avaient mis leur espoir en Philippe de Valois, et ils ne cessaient de l'appeler à leur aide. Ils attendirent onze mois. Philippe n'avait pu, malgré tous ses efforts, rassembler promptement une armée. Ce fut seulement vers la fin de juillet de l'année 1347 qu'apparurent aux assiégés les bannières du roi de France. La joie des habitants de Calais fut de courte durée. L'ennemi avait rendu impraticables, au moyen de postes bien fortifiés, tous les chemins qui menaient à la ville. Pour porter secours aux assiégés, il fallait, chose impossible, prendre le camp des Anglais et les écraser. Philippe essaya en vain de faire sortir Édouard de ses positions. Il le fit défier d'abord par quatre chevaliers; puis il recourut à des négociations; mais tout fut inutile : Édouard voulait Calais; il resta dans son camp. Philippe, désespérant de réussir, abandonna les assiégés et licencia son armée. Le désespoir fut grand dans la ville, quand on apprit le départ du roi de France. Ce fut alors que les habitants résolurent de se mettre, comme dit Froissart, *en la volonté du roi d'Angleterre* (3).

(1) Froissart; Chron., liv. I, part. I, ch. 297.

(2) Id. ibid.

(3) On a essayé, nous le savons, de contester, en ce qui concerne la reddition de Calais, quelques-uns des faits rapportés par Froissart. Il a pu se faire que le chroniqueur ait cherché à embellir, par certains détails de pure imagination, le récit que nous transcrivons.

Quand ceux de Calais virent le délogement de leurs gens, si furent tous déconfits et desparetés; et n'a si dur cuer au monde que, qui les vit demeurer et doulouser, qui n'en eût eu pitié. A ce délogement ne perdirent rien aucuns Anglais, qui s'aventurèrent et qui se férirent en la queue des Français; mais gagnèrent des chars, des sommiers et des chevaux, des vins et des prisonniers, que ils ramenèrent en l'ost devant Calais (1).

Comment ceux de Calais se voulurent rendre au roi d'Angleterre, sauves leurs vies; et comment ledit roi voulut avoir six des plus nobles bourgeois de la ville pour en faire sa volonté. — (Chap. 320.)

Après le département du roi de France et de son ost du mont de Sangattes, ceux de Calais virent bien que le secours en quoi ils avaient fiance leur était failli; et si étaient à si grand'détresse de famine que le plus grand et le plus fort se pouvait à peine soutenir : si eurent conseil; et leur sembla qu'il valait mieux à eux mettre en la volonté du roi d'Angleterre, si plus grand'-merci ne pouvaient trouver, que eux laisser mourir l'un après l'autre par détresse de famine; car les plusieurs en pourraient perdre corps et âme par rage de faim. Si prièrent tant à monseigneur Jean de Vienne qu'il en voulût traiter, qu'il s'y accorda; et monta aux créneaux des murs de la ville, et fit signe à ceux de dehors qu'il voulait parler à eux. Quand le roi d'Angleterre entendit ces nouvelles, il envoya là tantôt messire Gautier de Mauny et le seigneur de Basset. Quand ils furent là venus, messire Jean de Vienne leur dit : « Chers seigneurs, vous êtes moult vaillants chevaliers et usés d'armes, et savez que le roi de France, que nous tenons à seigneur, nous a céans envoyés, et commandé que nous gardissions cette ville et ce châtel, tellement que blâme n'en eussions, ni il point de dommage : nous en avons fait notre pouvoir. Or, est notre secours failli, et vous nous avez si étreints que n'avons de quoi vivre : si nous conviendra tous mourir, ou enrager par famine, si le gentil roi qui est

Toutefois, hâtons-nous de le dire, les historiens les plus éminents ont adopté sans hésiter ce récit, et ils ont constaté que dans les écrivains du quatorzième siècle il n'y a rien qui puisse le contredire dans ses parties essentielles. Notre savant Bréquigny a montré, en discutant cette question, plus d'érudition que de bon sens.

(1) Chron., liv. I, part. I. ch. 319.

votre sire n'a pitié de nous. Chers seigneurs, si lui veuilliez prier en pitié qu'il veuille avoir merci de nous, et nous en veuille laisser aller tout ainsi que nous sommes, et veuille prendre la ville et le châtel et tout l'avoir qui est dedans; si en trouvera assez. »

Adonc répondit messire Gautier de Mauny, et dit : « Messire Jean, messire Jean, nous savons partie de l'intention du roi notre sire, car il la nous a dite : sachez que ce n'est mie son entente que vous en puissiez aller ainsi que vous avez ci dit; ains est son intention, que vous vous mettez tous en sa pure volonté pour rançonner ceux qu'il lui plaira, ou pour faire mourir; car ceux de Calais lui ont tant fait de contraires et de dépits, le sien fait dépendre, et grand'foison de ses gens fait mourir, dont si il lui en poise ce n'est mie merveille. »

Adonc répondit messire Jean de Vienne, et dit : « Ce serait trop dure chose pour nous, si nous consentions ce que vous dites. Nous sommes céans un petit de chevaliers et d'écuyers qui loyalement à notre pouvoir avons servi notre seigneur le roi de France, si comme vous feriez le vôtre en semblable cas, et en avons enduré mainte peine et mainte mésaise; mais ainçois en souffrirons-nous telle mésaise que oncques gens n'endurèrent ni souffrirent la pareille, que nous consentissions que le plus petit garçon ou varlet de la ville eût autre mal que le plus grand de nous. Mais nous vous prions que, par votre humilité, vous veuilliez aller devers le roi d'Angleterre, et lui priiez qu'il ait pitié de nous. Si nous ferez courtoisie; car nous espérons en lui tant de gentillesse qu'il aura merci de nous. » — « Par ma foi, répondit messire Gautier de Mauny, je le ferai volontiers, messire Jean; et voudrais, si Dieu me veuille aider, qu'il m'en voulût croire; car vous en vaudriez tous mieux. »

Lors se départirent le sire de Mauny et le sire de Basset, et laissèrent messire Jean de Vienne s'appuyant aux créneaux, car tantôt devaient retourner; et s'en vinrent devers le roi d'Angleterre qui les attendait à l'entrée de son hôtel, et avait grand désir de ouïr nouvelles de ceux de Calais. De-lès lui étaient le comte Derby, le comte de Norhantonne, le comte d'Arondel, et plusieurs autres barons d'Angleterre. Messire Gautier de

Mauny et le sire de Basset s'inclinèrent devant le roi, puis se trairent devers lui. Le sire de Mauny, qui sagement était emparlé et enlangagé, commença à parler, car le roi souverainement le voult ouïr, et dit : « Monseigneur, nous venons de Calais, et avons trouvé le capitaine messire Jean de Vienne, qui longuement a parlé à nous ; et me semble que il et ses compagnons et la communauté de Calais sont en grand'volonté de vous rendre la ville et le châtel de Calais et tout ce qui est dedans, mais que leurs corps singulièrement ils en puissent mettre hors. »

Adonc répondit le roi : « Messire Gautier, vous savez la greigneure partie de notre entente en ce cas : quelle chose en avez-vous répondu ? » — « En nom de Dieu, monseigneur, dit messire Gautier, que vous n'en feriez rien, si ils ne se rendaient simplement à votre volonté, pour vivre ou pour mourir, si il vous plaît. Et quand je leur eus ce montré, messire Jean de Vienne me répondit et confessa bien qu'ils étaient moult contraints et astreints de famine ; mais ainçois que ils entrassent en ce parti, ils se vendraient si cher que oncques gens firent. » Adonc répondit le roi : « Messire Gautier, je n'ai mie espoir ni volonté que j'en fasse autre chose. »

Lors se retraït avant le sire de Mauny, et parla moult sagement au roi, et dit, pour aider ceux de Calais : « Monseigneur, vous pourrez bien avoir tort, car vous nous donnez mauvais exemple. Si vous nous vouliez envoyer en aucune de vos forteresses, nous n'irions mie si volontiers, si vous faites ces gens mettre à mort, ainsi que vous dites ; car ainsi ferait-on de nous en semblables cas. » Cet exemple amollia grandement le courage du roi d'Angleterre ; car le plus des barons l'aidèrent à soutenir. Donc dit le roi : « Seigneurs, je ne vueil mie être tout seul contre vous tous. Gautier, vous en irez à ceux de Calais ; et direz au capitaine que la plus grand'grâce qu'ils pourront trouver ni avoir en moi, c'est que ils partent de la ville de Calais six des plus notables bourgeois, en purs leurs chefs et tous déchaux, les hars au col, les clefs de la ville et du châtel en leurs mains ; et de ceux je ferai ma volonté, et le demeurant je prendrai à merci. » — « Monseigneur, répondit messire Gautier, je le ferai volontiers. »

Comment les six bourgeois se partirent de Calais, tous nuds en leurs chemises, la hart au col, et les clefs de la ville en leurs mains; et comment la roine d'Angleterre leur sauva les vies. — (Chap. 321.)

A ces paroles se partit du roi messire Gautier de Mauny, et retourna jusques à Calais, là où messire Jean de Vienne l'attendait. Si lui recorda toutes les paroles devant dites, ainsi que vous les avez ouïes, et dit bien que c'était tout ce qu'il avait pu empétrer. Messire Jean dit : « Messire Gautier, je vous en crois bien ; or vous prié-je que vous veuilliez ci tant demeurer que j'aie démontré à la communauté de la ville toute cette affaire ; car ils m'ont ci envoyé, et à eux tient d'en répondre, ce m'est avis. » Répondit le sire de Mauny : « Je le ferai volontiers. » Lors se partit des créneaux messire Jean de Vienne, et vint au marché, et fit sonner la cloche pour assembler toutes manières de gens en la halle. Au son de la cloche vinrent hommes et femmes, car moult désiraient à ouïr nouvelles, ainsi que gens si astreints de famine que plus n'en pouvaient porter. Quand ils furent tous venus et assemblés en la halle, hommes et femmes, Jean de Vienne leur démontra moult doucement les paroles toutes telles que ci-devant sont récitées ; et leur dit bien que autrement ne pouvait être, et eussent sur ce avis et brève réponse. Quand ils ouïrent ce rapport, ils commencèrent tous à crier et à pleurer tellement et si amèrement, qu'il n'est si dur cœur au monde, s'il les eût vus ou ouïs eux demener, qui n'en eût eu pitié. Et n'eurent pour l'heure pouvoir de répondre ni de parler ; et mêmement messire Jean de Vienne en avait telle pitié qu'il larmoyait moult tendrement.

Une espace après se leva en pied le plus riche bourgeois de la ville, que on appelait sire Eustache de Saint-Pierre, et dit devant tous ainsi : « Seigneurs, grand'pitié et grand meschef serait de laisser mourir un tel peuple que ici a, par famine ou autrement, quand on y peut trouver aucun moyen ; et si serait grand'aumône et grand'grâce envers Notre-Seigneur, qui de tel meschef le pourrait garder. Je, en droit moi, ai si grand'espérance d'avoir grâce et pardon envers Notre-Seigneur, si je muirs pour ce peuple sauver, que je veuil être le premier ; et me mettrai volontiers en pur ma chemise, à nud chef, et la hart au

col, en la merci du roi d'Angleterre. » Quand sire Eustache de Saint-Pierre eut dit cette parole, chacun l'alla aouser de pitié, et plusieurs hommes et femmes se jetaient à ses pieds pleurant tendrement; et était grand'pitié de là être, et eux ouïr écouter et regarder.

Secondement, un autre très honnête bourgeois et de grand'affaire, et qui avait deux belles damoiselles à filles, se leva, et dit tout ainsi qu'il ferait compagnie à son compère sire Eustache de Saint-Pierre; et appelait-on celui sire Jean d'Aire.

Après se leva le tiers, qui s'appelait sire Jacques de Vissant, qui était riche homme de meubles et d'héritage; et dit qu'il ferait à ses deux cousins compagnie. Aussi fit sire Pierre de Vissant son frère; et puis le cinquième; et puis le sixième. Et se dévêtirent là ces six bourgeois tous nus en leurs braies et leurs chemises, en la ville de Calais, et mirent hars en leur col, ainsi que l'ordonnance le portait, et prirent les clefs de la ville et du châtel; chacun en tenait une poignée.

Quand ils furent ainsi appareillés, messire Jean de Vienne, monté sur une petite haquenée, car à grand'malaise pouvait-il aller à pied, se mit au devant, et prit le chemin de la porte. Qui lors vit hommes et femmes et les enfans d'iceux pleurer et tordre leurs mains et crier à haute voix très amèrement, il n'est si dur cœur au monde qui n'en eut pitié. Ainsi vinrent eux jusques à la porte, convoyés en plaintes, en cris et en pleurs. Messire Jean de Vienne fit ouvrir la porte tout arrière, et se fit enclorre dehors avec les six bourgeois, entre la porte et les barrières; et vint à messire Gautier qui l'attendait là, et dit : « Messire Gautier, je vous délivre, comme capitaine de Calais, par le consentement du povre peuple de cette ville, ces six bourgeois; et vous jure que ce sont et étaient aujourd'hui les plus honorables et notables de corps, de chevance et d'ancesterie de la ville de Calais; et portent avec eux toutes les clefs de la dite ville et du châtel. Si vous prie, gentil sire, que vous veuilliez prier pour eux au roi d'Angleterre que ces bonnes gens ne soient mie morts. » — « Je ne sais, répondit le sire de Mauny, que messire le roi en voudra faire, mais je vous ai en convent que j'en ferai mon pouvoir. »

Adonc fut la barrière ouverte : si s'en allèrent les six bourgeois en cet état que je vous dis, avec messire Gautier de Mauny, qui les amena tout bellement devers le palais du roi ; et messire Jean de Vienne rentra en la ville de Calais.

Le roi était à cette heure en sa chambre, à grand'compagnie de comtes, de barons et de chevaliers. Si entendit que ceux de Calais venaient en l'arroi qu'il avait devisé et ordonné ; et se mit hors, et s'en vint en la place devant son hôtel, et tous ces seigneurs après lui, et encore grand'foison qui y survinrent pour voir ceux de Calais, ni comment ils fineraient ; et mêmement la roine d'Angleterre, qui moult était enceinte, suivit le roi son seigneur. Si vint messire Gautier de Mauny et les bourgeois de lès lui qui le suivaient, et descendit en la place, et puis s'en-vint devers le roi, et lui dit : « Sire, vecy la représentation de la ville de Calais à votre ordonnance. » Le roi se tint tout coi et les regarda moult fellement, car moult héait les habitants de Calais, pour les grands dommages et contraires que au temps passé, sur mer, lui avaient faits. Ces six bourgeois se mirent tantôt à genoux pardevant le roi, et dirent ainsi, en joignant leurs mains : « Gentil sire et gentil roi, véez-nous ci six, qui avons été d'ancienneté bourgeois de Calais et grands marchands : si vous apportons les clefs de la ville et du châtel de Calais, et les vous rendons à votre plaisir, et nous mettons en tel point que vous nous véez, en votre pure volonté, pour sauver le demeurant du peuple de Calais, qui a souffert moult de griévetés. Si veuillez avoir de nous pitié et merci par votre très haute noblesse. » Certes il n'y eut adonc en la place seigneur, chevalier, ni vaillant homme, qui se pût abstenir de pleurer de droite pitié, ni qui pût de grand'pièce parler. Et vraiment ce n'était pas merveille ; car c'est grand'pitié de voir hommes déchoir, et être en tel état et danger. Le roi les regarda très ireusement, car il avait le cœur si dur et si épris de grand courroux qu'il ne put parler. Et quand il parla, il commanda que on leur coupât tantôt les têtes. Tous les barons et les chevaliers qui là étaient, en pleurant priaient si acertes, que faire pouvaient, au roi qu'il en voulût avoir pitié et mercy ; mais il n'y voulait entendre. Adonc parla messire Gautier de Mauny, et dit : « Ha ! gentil sire, veuillez refréner votre courage :

vous avez le nom et la renommée de souveraine gentillesse et noblesse; or ne veuillez donc faire chose par quoi elle soit amenrie, ni que on puisse parler sur vous en nulle vilenie. Si vous n'avez pitié de ces gens, toutes autres gens diront que ce sera grand cruauté, si vous êtes si dur que vous fassiez mourir ces honnêtes bourgeois, qui de leur propre volonté se sont mis en votre merci pour les autres sauver. » A ce point grigna le roi les dents, et dit : « Messire Gautier, souffrez vous : il n'en sera autrement, mais on fasse venir le coupe-tête. Ceux de Calais ont fait mourir tant de mes hommes, que il convient ceux-ci mourir aussi. »

Adonc fit la noble roine d'Angleterre grand'humilité, qui était durement enceinte, et pleurait si tendrement de pitié que elle ne se pouvait soutenir. Si se jeta à genoux pardevant le roi son seigneur, et dit ainsi : « Ha! gentil sire, depuis que je repassai la mer en grand péril, si comme vous savez, je ne vous ai rien requis ni demandé : or vous prié-je humblement et requiers en propre don que pour le fils sainte Marie, et pour l'amour de moi, vous veuilliez avoir de ces six hommes merci. »

Le roi attendit un petit à parler, et regarda la bonne dame sa femme, qui pleurait à genoux moult tendrement; si lui amollia le cœur, car envis l'eût courroucée au point où elle était; si dit : « Ha! dame, j'aimasse trop mieux que vous fussiez autre part que ci. Vous me priez si acertes que je ne le vous ose escondire; et combien que je le fasse envis, tenez, je vous les donne; si en faites votre plaisir. » La bonne dame dit : « Monseigneur, très grands mercis! » Lors se leva la roine, et fit lever les six bourgeois et leur ôter les chevestres d'entour leur cou, et les emmena avec li en sa chambre, et les fit revêtir et donner à dîner tout aise, et puis donna à chacun six nobles, et les fit conduire hors de l'ost à sauveté; et s'en allèrent habiter et demeurer en plusieurs villes de Picardie.

Édouard III prit possession de Calais le 3 ou le 4 août de l'année 1347. La ville devait rester à l'Angleterre pendant deux siècles. Ce fut le 8 janvier 1558, sous le règne de Henri II, que le duc de Guise, après un siége de huit jours, la reprit aux Anglais et la rendit à la France.

VII.

BATAILLE DE POITIERS.

1356.

Après la prise de Calais, le pape Clément VI s'offrit comme médiateur à Philippe de Valois et à Édouard III, et il amena les deux rois (28 septembre 1347) à signer une trêve qui s'étendait non-seulement à la France et à l'Angleterre, mais encore à la Flandre, à l'Écosse et à la Bretagne (1). Cette trêve, jusqu'en l'année 1355, fut renouvelée plusieurs fois. Cependant les différents pays que nous avons nommés étaient séparés par des intérêts si divers, et déjà par tant de haine, que la paix entre eux ne pouvait être sincère et durable. La trêve fut souvent violée. Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier 1350, Geoffroi de Charny, qui commandait pour Philippe de Valois à Saint-Omer, essaya, mais en vain, de reprendre Calais par trahison.

En 1351, on put croire que la guerre allait recommencer entre la France et l'Angleterre. Au commencement du mois d'août, le roi Jean, qui, depuis un an, avait succédé à Philippe de Valois, son père, se dirigea avec une armée vers les provinces du midi. On se battit pendant un mois environ. Les Anglais firent de nombreux prisonniers, et les Français s'emparèrent de Saint-Jean-d'Angely. Après cette campagne, des commissaires délégués par Édouard III et par le roi Jean signèrent, le 11 septembre, une nouvelle trêve.

En 1352, il y eut encore, entre les Français et les Anglais, des combats partiels en Bretagne; et, au nord, sous les murs de Guines.

En 1354, on essaya, mais en vain, d'amener les rois de France et d'Angleterre à signer une paix définitive. Édouard avait alors sur le continent un précieux auxiliaire : c'était Charles le Mauvais, roi de Navarre. Celui-ci avait promis aux Anglais de leur ouvrir la Normandie. En 1355, Édouard III se mit en mer, et s'approcha des côtes de France. Mais tandis que les vents contraires le retenaient à Guernesey, Jean traita à Valognes avec Charles le Mauvais, et le contraignit à abandonner les Anglais. Édouard III prit enfin le parti de se diriger vers Calais. C'est de là qu'il fit une courte expédition sur la frontière du nord, tandis que le prince de Galles, son fils, qu'il avait envoyé à Bordeaux, parcourait le Languedoc dans tous les sens, pillant et ravageant, et s'avançait jusqu'aux portes d'Avignon.

(1) Froissart (liv. I, chap. 323) a commis plusieurs erreurs en parlant de cette trêve. On peut aisément les corriger. Voy. *Rymer*, t. V, p. 588.

En 1356, au moment où le roi Jean s'emparait des fiefs de Charles le Mauvais, et poursuivait à outrance, dans la Normandie, les partisans du roi de Navarre et du comte d'Harcourt, il apprit que le prince de Galles avait quitté Bordeaux et s'était remis en campagne. Il voulut cette fois s'opposer lui-même aux ravages des Anglais.

Vers la fin du mois d'août, il se rendit à Chartres, où devait se réunir la noblesse de son royaume. En effet, le prince de Galles, accompagné de deux mille hommes d'armes et de six mille archers, s'avançait vers la Loire. Après avoir franchi la Garonne et la Dordogne, il avait dévasté le Périgord, l'Auvergne et le Limousin, puis il était entré dans le Berri; il avait attaqué Bourges et brûlé ses faubourgs; après avoir échoué devant Issoudun, il s'était emparé de Vierzon. Là, on vint lui dire que Jean réunissait à Chartres une nombreuse armée. Cette nouvelle ne l'effraya pas, et il se dirigea vers Romorantin. Cependant le roi de France se transportait à Blois, puis à Amboise; il traversait l'Indre à Loches (13 septembre), la Creuse à la Haie en Touraine, et la Vienne au pont de Chauvigny. Il croyait poursuivre les Anglais, et il marchait en toute hâte sur Poitiers. Le prince de Galles, de son côté, après s'être rendu maître du château de Romorantin, commença à craindre pour ses communications, et il se disposa à revenir à Bordeaux. Comme il savait que ses forces étaient de beaucoup inférieures à celles du roi Jean, il ne voulut point chercher et risquer une bataille, et il se dirigea, à son tour, vers Poitiers, avec une sorte de précipitation. Il croyait avoir devancé les Français. Le 17 du mois de septembre, un engagement entre deux troupes de chevaliers lui fit connaître sa véritable position. Les Français lui avaient coupé la retraite. C'est ici que nous prenons le récit de Froissart.

Comment les coureurs du prince se férirent en la queue de l'ost des Français, et comment le roi de France fit ses gens loger, et aussi le prince les siens. — (Chron., liv. I, part. II, chap. 29.)

Quand le prince de Galles et son conseil entendirent que le roi Jean de France et ses batailles étaient devant eux et avaient, le vendredi, passé au pont à Chauvigny, et que nullement ils ne se pouvaient partir du pays sans y être combattus, si se recueillirent et rassemblèrent ce samedi sur les champs, et fut adonc commandé de par le prince que nul, sur la tête, ne courût ni chevauchât sans commandement devant les bannières des maréchaux. Ce ban fut tenu; et chevauchèrent les Anglais ce samedi, dès l'heure de prime jusques à vespres, et tant qu'ils vinrent à deux petites lieues de Poitiers. Adonc furent ordonnés pour courir et savoir où les Français tenaient les champs, le

captal de Buch, messire Aymemon de Pommiers, messire Betremieu de Bruhes et messire Eustache d'Aubrecicourt. Et se partirent ces chevaliers atout deux cents armures de fer, tous bien montés sur fleur de coursiers, et chevauchèrent si avant d'une part et d'autre, que ils virent clairement la grosse bataille du roi, et étaient tous les champs couverts de gens d'armes. Et ne se purent abstenir qu'ils ne vinssent férir et courre en la queue des Français; et en ruèrent aucuns par terre et fiancèrent prisonniers, et tant que l'ost se commença grandement à estourmir. Et en vinrent les nouvelles au roi de France, ainsi qu'il devait entrer en la cité de Poitiers.

Quand le roi entendit la vérité, que ses ennemis, que tant désirait à trouver, étaient derrière et non devant, si en fut grandement réjoui; et retourna tout à un faix, et fit retourner toutes manières de gens bien avant sur les champs, et eux là loger. Si fut ce samedi moult tard ainçois qu'ils fussent tous logés. Les coureurs du prince revinrent devers lui, et lui recordèrent une partie du convenant des Français, et lui dirent bien qu'ils étaient malement grand'gent. De ce ne fut le prince nullement effrayé, et dit: « Dieu y ait part! Or nous faut avoir avis et conseil comment nous les combattrons à notre avantage. » Cette nuit, se logèrent les Anglais assez en fort lieu, entre haies, vignes et buissons, et fut leur ost bien gardé et esguetté; et aussi fut celui des Français.

Comment le roi de France commanda que chacun se traist sur les champs; et comment il envoya quatre chevaliers ci-après nommés pour savoir le convenant des Anglais. — (Chap. 30.)

Quand vint le dimanche (1) au matin, le roi de France, qui grand désir avait de combattre les Anglais, fit en son pavillon chanter messe moult solennellement devant lui, et s'acommunia, et ses quatre fils.

Après la messe, se trairent devers lui les plus grands et les plus prochains de son lignage; le duc d'Orléans son frère, le duc de

(1) 18 septembre.

Bourgogne, le comte de Ponthieu, messire Jacques de Bourbon, le duc d'Athènes, connétable de France, le comte d'Eu, le comte de Tancarville, le comte de Sarrebruche, le comte de Dampmartin, le comte de Ventadour, et plusieurs autres grands barons de France et des terres voisines, tels que messire Jean de Clermont, messire Arnoul d'Andrehen, maréchal de France, le sire de Saint-Venant, messire Jean de Landas, messire Eustache de Ribeumont, le sire de Fiennes, messire Godefroy de Chargny, le sire de Chastillon, le sire de Sully, le sire de Neelle, messire Robert de Duras, et moult d'autres qui y furent appelés. Là furent en conseil un grand temps, à savoir comment ils se maintiendraient. Si fut adonc ordonné que toutes gens se traïssent sur les champs, et chacun seigneur développât sa bannière et mît avant, au nom de Dieu et de saint Denis, et que on se mît en ordonnance de bataille, ainsi que pour tantôt combattre. Ce conseil et avis plut grandement au roi de France : si sonnèrent les trompettes parmi l'ost. Adoncques s'armèrent toutes gens, et montèrent à cheval, et vinrent sur les champs là où les bannières du roi ventilaient et étaient arrêtées, et par espécial l'oriflambe que messire Godefroy de Chargny portait. Là put-on voir grand'noblesse de belles armures, de riches armoiries, de bannières, de pennons, de belle chevalerie et écuyerie; car là était toute la fleur de France; ni nul chevalier et écuyer n'était demeuré à l'hôtel, si il ne voulait être déshonoré.

Là furent ordonnées, par l'avis du connétable de France et des maréchaux, trois grosses batailles : en chacune avait seize mille hommes, dont tous étaient passés et montrés pour hommes d'armes. Si gouvernait la première le duc d'Orléans, à trente-six bannières et deux tant de pennons ; la seconde, le duc de Normandie, et ses deux frères messire Louis et messire Jean ; la tierce devait gouverner le roi de France. Si pouvez et devez bien croire que en sa bataille avait grand'foison de bonne chevalerie et noble.

Entrementes que ces batailles s'ordonnaient et mettaient en arroy, le roi de France appela messire Eustache de Ribeumont, messire Jean de Landas, messire Guichard de Beaujeu et messire Guichard d'Angle, et leur dit : « Chevauchez avant

plus près du convenant des Anglais, et avisez et regardez justement leur arroi, et comment ils sont, et par quelle manière nous les pourrons combattre, soit à pied ou à cheval. » Et cils répondirent : « Sire, volontiers. »

Adoncques se partirent les quatre chevaliers dessus nommés du roi, et chevauchèrent avant, et si près des Anglais qu'ils conçurent et imaginèrent une partie de leur convenant. Et en rapportèrent la vérité au roi, qui les attendait sur les champs, monté sur un grand blanc coursier; et regardait de fois à autre ses gens, et louait Dieu de ce qu'il en véait si grand'foison, et disait tout en haut : « Entre vous, quand vous êtes à Paris, à Chartres, à Rouen, ou à Orléans, vous menacez les Anglais, et vous souhaitez le bassinet en la tête devant eux : or y êtes vous, je vous les montre ; si leur veuilliez montrer vos mautalens et contrevenger les ennuis et les dépits qu'ils vous ont faits; car sans faute nous les combattrons. » Et cils qui l'avaient entendu répondaient : « Dieu y ait part! tout ce verrons-nous volontiers. »

Comment les quatre chevaliers dessus dits rapportèrent le convenant des Anglais au roi de France. — (Chap. 31.)

En ces paroles que le roi de France disait et montrait à ses gens pour eux encourager, vinrent les quatre chevaliers dessus nommés, et fendirent la presse et s'arrêtèrent devant le roi. Là étaient le connétable de France et les deux maréchaux, et grand'foison de bonne chevalerie, tous venus et arrêtés pour savoir comment on se combattrait. Le roi demanda aux dessusdits tout haut : « Seigneurs, quelles nouvelles? » — « Sire, bonnes; si aurez, s'il plaît à Dieu, une bonne journée sur vos ennemis. » — « Telle l'espérons-nous à avoir, par la grâce de Dieu, répondit le roi. Or nous dites la manière de leur convenant, et comment nous les pourrons combattre. » Adonc, répondit messire Eustache de Ribeumont pour tous, si comme je fus informé; car ils lui en avaient prié et chargé, et dit ainsi : « Sire, nous avons vu et considéré les Anglais; si peuvent être par estimation deux mille hommes d'armes, quatre mille archers et

quinze cents brigands. » — « Et comment gisent-ils, » dit le roi ? » — « Sire, répondit messire Eustache, ils sont en très-fort lieu, et ne pouvons voir ni imaginer qu'ils aient que une bataille; mais trop bellement et trop sagement l'ont-ils ordonnée; et ont pris le long d'un chemin fortifié malement de haies et de buissons, et ont vêtu celle haie d'une part et d'autre de leurs archers; tellement que on ne peut entrer ni chevaucher en leur chemin fors que parmi eux. Si convient-il aller celle voie, si on les veut combattre. En celle haie n'a que une seule entrée et issue, où espoir quatre hommes d'armes, ainsi que au chemin, pourraient chevaucher de front. Au coron d'icelle haie, entre vignes et espinettes où on ne peut aller ni chevaucher, sont leurs gens d'armes, tous à pied; et ont mis les gens d'armes tout devant eux leurs archers en manière d'une herse : dont c'est trop sagement ouvré, ce nous semble; car qui voudra ou pourra venir par fait d'armes jusques à eux, il n'y entrera nullement, fors que parmi ces archers qui ne seront mie légers à déconfire. »

Adonc parla le roi, et dit : « Messire Eustache, et comment y conseillez-vous à aller ? » Donc répondit le chevalier, et dit : « Sire, tout à pied, excepté trois cents armures de fer des vôtres, tous des plus apperts et hardis, durs et forts, et entreprenants de votre ost, et bien montés sur fleur de coursiers, pour dérompre et ouvrir ces archers, et puis vos batailles et gens d'armes vitement suivre tous à pied, et venir sur ces gens d'armes main à main, et eux combattre de grand'volonté. C'est tout le conseil que de mon avis je puis donner ni imaginer; et qui mieux y scet, si le die. » Ce conseil et avis plut grandement au roi de France, et dit que ainsi serait-il fait.

Adoncques, par le commandement du roi, sur cet arrêt, se départirent les deux maréchaux, et chevauchèrent de bataille en bataille, et trièrent et élurent et dessevrèrent à leur avis, par droite élection, jusques à trois cents chevaliers et écuyers, les plus roides et plus apperts de tout l'ost, et chacun d'eux monté sur fleur de coursiers et armé de toutes pièces. Et tantôt après fut ordonnée la bataille des Allemands; et devaient demeurer à cheval pour conforter les maréchaux, dont le comte de Sarrebruche, le comte de Nido (Nidau), le comte Jean de Nasço (Nassau?),

étaient meneurs et conduiseurs. Là était et fut le roi Jean de France, armé lui vingtième de ses paremens; et avait recommandé son ainsné fils en la garde du seigneur de Saint-Venant, de monseigneur de Landas et de messire Thibaut de Vodenay; et ses autres trois fils puisnés, Louis, Jean et Philippe, en la garde d'autres bons chevaliers et écuyers; et portait la souveraine bannière du roi messire Geoffroy de Chargny, pour le plus prud'homme de tous les autres et le plus vaillant; et était messire Regnault de Cervolle, dit Archiprêtre, armé des armures du jeune comte d'Alençon.

Comment le cardinal de Pierregort se mit en grand'peine d'accorder le roi de France et le prince de Galles. — (Chap. 32.)

Quand les batailles du roi furent ordonnées et appareillées, et chacun sire dessous sa bannière et entre ses gens, et savait aussi chacun quelle chose il devait faire, on fit commandement de par le roi que chacun allât à pied, excepté ceux qui ordonnés étaient avec les maréchaux pour ouvrir et fendre les archers; et que tous ceux qui lances avaient, les retaillassent au volume de cinq pieds, par quoi on s'en pût mieux aider, et que tous aussi ôtassent leurs éperons. Cette ordonnance fut tenue; car elle sembla à tout homme belle et bonne.

Ainsi que ils devaient approcher, et étaient, par semblant, en grand'volonté de requerre leurs ennemis, vint le cardinal de Pierregort férant et battant devant le roi; et s'était parti moult matin de Poitiers; et s'inclina devant le roi moult bas, en cause d'humilité, et lui pria à jointes mains, pour si haut seigneur que Dieu est, qu'il se voulût abstenir et affréner un petit tant qu'il eût parlé à lui. Le roi de France, qui était assez descendant à toutes voies de raison, lui accorda, et dit: « Volontiers: que vous plaît-il à dire? » — « Très-cher sire, dit le cardinal, vous avez ci toute la fleur de la chevalerie de votre royaume assemblée contre une poignée de gens que les Anglais sont au regard de vous; et si vous les pouvez avoir, et qu'ils se mettent en votre merci sans bataille, il vous serait plus honorable et profitable à avoir par cette manière, que d'aventurer si noble chevalerie et si grand' que

vous avez ci : si vous prie, au nom de Dieu et d'humilité, que je puisse chevaucher devers le prince, et lui montrer en quel danger vous le tenez. » Encore lui accorda le roi, et lui dit : « Sire, il nous plaît bien, mais retournez tantôt. » A ces paroles se partit le cardinal du roi de France, et s'en vint moult hâtivement devers le prince ; qui était entre ses gens tout à pied, au fort d'une vigne, tout conforté par semblant d'attendre la puissance du roi de France. Sitôt que le cardinal fut venu, il descendit à terre, et se traist devers le prince, qui moult bénignement le recueillit ; et lui dit le cardinal, quand il l'eut salué et incliné : « Certes, beau fils, si vous aviez justement considéré et imaginé la puissance du roi de France, vous me laisseriez convenir de vous accorder envers lui, si je pouvais. » Donc répondit le prince, qui était lors un jeune homme, et dit : « Sire, l'honneur de moi sauve et de mes gens, je voudrais bien encheoir en toutes voies de raison. » Adoncques répondit le cardinal : « Beau fils, vous dites bien, et je vous accorderai si je puis ; car ce serait grand'pitié si tant de bonnes gens qui ci sont, et que vous êtes d'un côté et d'autre, venaient ensemble par bataille ; trop y pourrait grand meschef avenir. »

A ces mots se partit le cardinal du prince, sans plus rien dire ; et s'en revint arrière devers le roi de France, et commença à entamer traités d'accord, et à mettre paroles avant, et à dire au roi, pour lui mieux atraire à son intention : « Sire, vous ne vous avez que faire de trop hâter pour eux combattre ; car ils sont tous vôtres sans coup férir, ni ils ne vous peuvent fuir, ni échapper, ni éloigner : si vous prie que huy tant seulement, et demain jusques à soleil levant, vous leur accordez répit et souffrance. »

Adoncques commença le roi de France à muser un petit, et ne voulut mie ce répit accorder à la première prière du cardinal, ni à la seconde ; car une partie de ceux de son conseil ne s'y consentaient point, et par espécial messire Eustache de Ribeumont et messire Jean de Landas, qui étaient moult secrets du roi. Mais le dit cardinal, qui s'en ensonniait en espèce de bien, pria tant et prêcha le roi de France, que il se consentit, et donna et accorda le répit à durer le dimanche tout le jour et lendemain jusques à soleil levant ; et le rapporta ainsi

le dit cardinal moult vitement au prince et à ses gens, qui n'en furent mie courroucés, pourtant que toudis s'efforçaient eux d'avis et d'ordonnance.

Adonc fit le roi de France tendre sur les champs, au propre lieu où il avait le répit accordé, un pavillon de vermeil samis moult cointe et moult riche; et donna congé à toutes gens de retraire chacun en son logis, excepté la bataille du connétable et des maréchaux. Si étaient, de-lès le roi, ses enfants et les plus grands de son lignage, à qui il prenait conseil de ses besognes.

Ainsi ce dimanche toute jour chevaucha et travailla le cardinal de l'un à l'autre; et les eût volontiers accordés si il eût pu; mais il trouvait le roi de France et son conseil si froids qu'ils ne voulaient aucunement descendre à accord, si ils n'avaient des cinq les quatre, et que le prince et ses gens se rendissent simplement, ce que ils ne eussent jamais fait. Si y eut offres et paroles plusieurs, et de divers propos mis avant. Et me fut dit jadis des gens dudit cardinal de Pierregort, qui là furent présents, et qui bien en cuidaient savoir aucune chose, que le prince offrait à rendre au roi de France tout ce que conquis avait en ce voyage, villes et châteaux, et quitter tous prisonniers que il et ses gens avaient pris, et jurer à soi non armer contre le royaume de France sept ans tout entiers. Mais le roi de France et son conseil n'en voulurent rien faire; et furent longuement sur cet état : que le prince et cent chevaliers des siens se venissent mettre en la prison du roi de France, autrement on ne les voulait mie laisser passer; lequel traité le prince de Galles et son conseil n'eussent jamais accordé.

Comment messire Jean de Clermont, maréchal de France, et messire Jean Chandos eurent grosses paroles ensemble. — (Chap. 33.)

Entrementes que le cardinal de Pierregort portait les paroles et chevauchait de l'un à l'autre, en nom de bien, et que le répit durait, étaient aucuns jeunes chevaliers bachelereux et amoureux, tant de la partie des Français comme des Anglais, qui chevauchèrent ce jour en costiant les batailles; les Français

pour aviser et imaginer le convenant des Anglais; et les chevaliers d'Angleterre celui des Français, ainsi que en telles besognes telles choses aviennent. Donc il avint que messire Jean Chandos, qui était preux chevalier, gentil et noble de cœur, et de sens imaginatif, avait ce jour chevauché et costié sur aile durement la bataille du roi de France, et avait pris grand'plaisance au regarder, pourtant qu'il y véait si grand'foison de noble chevalerie friquement armée et appareillée; et disait et devisait en soi-même: « Ne plaise jà à Dieu que nous partions sans combattre! car si nous sommes pris ou déconfits de si belles gens d'armes et de si grand'foison comme j'en vois contre nous, nous n'y devrons avoir point de blâme; et si la journée était pour nous, et que fortune le veuille consentir, nous serons les plus honorés gens du monde. »

Tout en telle manière que messire Jean Chandos avait chevauché et considéré une partie du convenant des Français, en était avenu à l'un des maréchaux de France, messire Jean de Clermont; et tant chevauchèrent ces deux chevaliers, qu'ils se trouvèrent et encontrèrent d'aventure; et là eut grosses paroles et reproches moult félonnesses entre eux. Je vous dirai pourquoi. Ces deux chevaliers, qui étaient jeunes et amoureux, on le peut et doit-on ainsi éntendre, portaient chacun une même devise d'une bleue dame, ouvrée de bordure au ray d'un soleil, sur le senestre bras; et toujours était dessus leurs plus hauts vêtements, en quelque état qu'ils fussent. Si ne plut mie adonc à messire Jean de Clermont ce qu'il vît porter sa devise à messire Jean Chandos; et s'arrêta tout coi devant lui, et lui dit: « Chandos, aussi vous désirais-je à voir et à encontrer : depuis quand avez-vous empris à porter ma devise? » — « Et vous la mienne? ce répondit messire Jean Chandos. Car autant bien est-elle mienne comme vôtre. » — « Je vous le nie, dit messire Jean de Clermont; et si la souffrance ne fût entre les nôtres et les vôtres, je le vous montrasse tantôt que vous n'avez nulle cause de la porter. » — « Ha! ce répondit messire Jean Chandos, demain, au matin, vous me trouverez tout appareillé du défendre, et de prouver par fait d'armes que aussi bien est-elle mienne comme vôtre. » A ces paroles ils passèrent outre; et dit

encore messire Jean de Clermont, en ramponnant plus avant messire Jean Chandos : « Chandos! Chandos! ce sont bien des pompes de vous Anglais, qui ne savent aviser rien de nouvel; mais quant qu'ils voient leur est bel. »

Il n'y eut adoncques plus dit ni plus fait : chacun s'en retourna devers ses gens, et demeura la chose en cet état.

Comment les Anglais firent fossoyer et haier leurs archers; et comment le cardinal de Pierregort prit congé du roi de France et du prince de Galles. — (Chap. 34.)

Vous avez bien ouï conter ci-dessus comment le cardinal de Pierregort se mit en peine, ce dimanche tout le jour, de chevaucher de l'un à l'autre pour accorder ces deux seigneurs, le roi de France et le prince de Galles : mais il n'en put à chef venir, et furent basses vespres quand il se partit et rentra en Poitiers.

Ce dimanche se tinrent les Français tout le jour sur les champs, et au soir ils se trairent en leur logis, et se aisèrent de ce qu'ils eurent. Ils avaient bien de quoi, vivres et pourvéances, assez largement; et les Anglais en avaient grand'deffaute. C'était la chose qui plus les ébahissait; car ils ne savaient où ni quel part aller fourrager, si fort leur était le pas clos; ni ils ne pouvaient partir de là sans le danger des Français. Au voir dire, ils ne ressoignaient point tant la bataille comme ils faisaient ce que on ne les tenist en cel état, ainsi comme pour assiégés et affamés.

Le dimanche tout le jour, entendirent eux parfaitement à leur besogne, et le passèrent au plus bel qu'ils purent, et firent fossoyer et haier leurs archers autour d'eux, pour être plus forts. Quand vint le lundi au matin, le prince et ses gens furent tous tantôt appareillés et mis en ordonnance, ainsi comme devant, sans eux desroyer ni effrayer; et en telle manière firent les Français. Environ soleil levant, ce lundi matin, revint le dit cardinal de Pierregort en l'ost de l'un et de l'autre, et les cuida par son prêchement accorder : mais il ne put; et lui fut dit ireusement des Français que il retournât à Poitiers, ou là où il lui

plairait, et que plus ne portât aucunes paroles de traité ni d'accord; car il lui en pourrait bien mal prendre. Le cardinal, qui s'en ensonniait en espèce de bien, ne se voult pas boutèr en péril, mais prit congé du roi de France; car il vit bien qu'il se travaillait en vain; et s'en vint au départir devers le prince, et lui dit: « Beau fils, faites ce que vous pourrez; il vous faut combattre; ni je ne puis trouver nulle grâce d'accord ni de paix devers le roi de France. » Cette dernière parole enfélonnit et encouragea grandement le cœur du prince, et répondit: « C'est bien l'intention de nous et des nôtres; et Dieu veuille aider le droit! »

Ainsi se partit le cardinal du prince, et retourna à Poitiers. En sa compagnie avait aucuns apperts écuyers et hommes d'armes qui étaient plus favorables au roi que au prince. Quand ils virent que on se combattrait, ils se emblèrent de leur maître et se boutèrent en la route des Français, et firent leur souverain du châtelain d'Amposte, qui était pour le temps de l'hôtel dudit cardinal, et vaillant homme d'armes durement. Et de ce ne se aperçut point le cardinal, ni n'en sut rien jusques à ce qu'il fût revenu à Poitiers; car si il l'eût su, il ne l'eût aucunement souffert, pourtant qu'il avait été traiteur de apaiser, si il eût pu, l'une partie et l'autre.

Or parlerons un petit de l'ordonnance des Anglais aussi bien qu'avons fait de celle des Français.

Comment le prince ordonna ses gens pour combattre, et ci s'ensuivent les noms des vaillants seigneurs et chevaliers qui de-lès lui étaient. — (Chap. 35.)

L'ordonnance du prince de Galles était auques telle comme les quatre chevaliers de France dessus nommés rapportèrent en certaineté au roi, fors tant que depuis ils avaient ordonné aucuns apperts chevaliers pour demeurer à cheval contre la bataille des maréchaux de France; et avaient encore, sur leur dextre côté, sur une montagne qui n'était pas trop roide à monter, ordonné trois cents hommes à cheval et autant d'archers tous à cheval, pour costier à la couverte toute cette montagne, et venir

autour sur aile férir en la bataille du duc de Normandie, qui était en sa bataille à pied dessous celle montagne. Tout ce était qu'ils avaient fait de nouvel. Et se tenait le prince et sa grosse bataille au fond de ces vignes, tous armés, leurs chevaux assez près d'eux pour tantôt monter, si il était besoin; et étaient fortifiés et enclos, au plus faible lès, de leur charroi et de tout leur harnais : si ne les pouvait-on approcher de ce côté.

Or vous vueil-je nommer des plus renommés chevaliers d'Angleterre et de Gascogne qui étaient là adonc de-lès le prince de Galles. Premièrement, le comte de Warvich, le comte de Suffolch, maréchal de l'ost; le comte de Sallebrin (Salisbury) et le comte d'Oskesufforch (Oxford); messire Jean Chandos, messire Richard de Stanford, messire Regnault de Cobehen (Cobham), messire Édouard seigneur Despenser (Spenser), messire Jacques d'Audelée (Audley), et messire Pierre son frère, le seigneur de Bercler (Berkley), le seigneur de Basset, messire Guillaume Fitz-Warine, le seigneur de la Ware, le seigneur de Manne, le seigneur de Villebi (Willoughby), messire Bertelemy de Bruwes, le seigneur de Felleton, messire Richard de Pennebruge, messire Étienne de Consenton, le seigneur de Braseton, et plusieurs autres : Gascons, le seigneur de Labret, le seigneur de Pommiers, messire Helie et messire Aymond de Pommiers, le seigneur de Languerèn, messire Jean de Grailly, captal de Buch, messire Jean de Chaumont, le seigneur de l'Esparre, le seigneur de Mucidan, le seigneur de Curton, le seigneur de Rozem, le seigneur de Condom, le seigneur de Montferrant, le seigneur de Landuras, monseigneur le Souldich de l'Estrade, et aussi des autres, que je ne puis mie tous nommer : Hainuyers, messire Eustache d'Aubrecicourt et messire Jean de Ghistelles; et deux autres bons chevaliers étrangers, messire Daniel Pasele et Denis de Morbeke.

Si vous dis pour vérité que le prince de Galles avait là avec lui droite fleur de chevalerie, combien qu'ils ne fussent pas grand'foison; car ils n'étaient, à tout compter, pas plus haut de huit mille hommes; et les Français étaient bien cinquante mille combattants, dont il y avait plus de trois mille chevaliers.

Comment le prince de Galles reconforta sagement ses gens, et comment messire Jacques d'Audelée requit au prince qu'il commençât la bataille, lequel lui accorda.— (Chap. 36.)

Quand ce jeune homme, le prince de Galles, vit que combattre le convenait, et que le cardinal de Pierregort sans rien exploiter s'en r'allait, et que le roi de France, son adversaire, moult peu les prisait et aimait, si se reconforta en soi-même, et reconforta moult sagement ses gens, et leur dit : « Beaux seigneurs, si nous sommes un petit contre la puissance de nos ennemis, si ne nous en ébahissons mie pour ce, car la vertu ni la victoire ne gît mie en grand peuple, mais là où Dieu la veut envoyer. Si il avient ainsi que la journée soit pour nous, nous serons les plus honorés du monde ; si nous sommes morts, j'ai encore monseigneur mon père et deux beaux-frères, et aussi vous avez de bons amis, qui nous contrevengeront : si vous prie que vous vouliez huy entendre à bien combattre ; car s'il plaît à Dieu et à saint George, vous me verrez huy bon chevalier. » De ces paroles et de plusieurs autres belles raisons que le prince démontra ce jour à ses gens, et fit démontrer par ses maréchaux, étaient-ils tous confortés.

De-lès le prince, pour le garder et conseiller, était messire Jean Chandos ; ni oncques le jour ne s'en partit, pour chose qui lui avint. Aussi s'y était tenu un grand temps messire Jacques d'Audelée, par lequel conseil, le dimanche, tout le jour, la plus grand'partie de l'ordonnance de leurs batailles était faite ; car il était sage et vaillant chevalier durement, et bien le montra ce jour que on se combattit, si comme je vous dirai. Messire Jacques d'Audelée tenait en vœu, grand temps avait passé, que si il se trouvait jamais en besogne, là où le roi d'Angleterre ou l'un de ses enfants fût et bataille adressât, que ce serait le premier assaillant et le mieux combattant de son côté, ou il demeurerait en la peine. Adonc, quand il vit que on se combattrait et que le prince de Galles, fils ainsné du roi, était là, si en fut tout réjoui, pourtant qu'il se voulait acquitter à son loyal pouvoir de accomplir son vœu ; et s'en vint devers le prince, et lui dit : « Monseigneur, j'ai toujours servi loyaument monseigneur votre père et vous aussi, et ferai tant comme je vivrai. Cher

sire, je le vous montre pourtant que jadis je vouai que la première besogne où le roi votre père ou l'un de ses fils serait, je serais le premier assaillant et combattant; si vous prie chèrement, en guerdon des services que je fis oncques au roi votre père et à vous aussi, que vous me donnez congé que de vous, à mon honneur, je me puisse partir, et mettre en état d'accomplir mon vœu. »

Le prince, qui considéra la bonté du chevalier et la grand'volonté qu'il avait de requerre ses ennemis, lui accorda liement, et lui dit : « Messire Jacques, Dieu vous doint huy grâce et pouvoir d'être le meilleur des autres ! » Adonc lui bailla-t-il sa main, et se partit ledit chevalier du prince; et se mit au premier front de toutes les batailles, accompagné tant seulement de quatre moult vaillants écuyers qu'il avait priés et retenus pour son corps garder et conduire; et s'en vint tout devant le dit chevalier combattre et envahir la bataille des maréchaux de France; et assembla à monseigneur Arnoul d'Andrehen et à sa route, et là fit-il merveilles d'armes, si comme vous orrez recorder en l'état de la bataille.

D'autre part aussi, messire Eustache d'Aubrecicourt, qui, à ce jour, était jeune bachelier, et en grand désir d'acquérir grâce et prix en armes, mit et rendit grand'peine qu'il fût des premiers assaillants : si le fut, ou auques près, à l'heure que messire Jacques d'Audelée s'avança premier de requerre ses ennemis; mais il en chéy à messire Eustache, ainsi que je vous dirai.

Vous avez ci-dessus assez ouï recorder, en l'ordonnance des batailles aux Français, que les Allemands qui costiaient les maréchaux demeurèrent tous à cheval. Messire Eustache d'Aubrecicourt, qui était à cheval, baissa son glaive et embrassa sa targe, et férit cheval des éperons, et vint entre les batailles. Adonc un chevalier d'Allemaigne qui s'appelait et nommait messire Louis de Recombes, et portait un écu d'argent à cinq roses de gueules (et messire Eustache d'hermine à deux hamèdes de gueules), vit venir messire Eustache, si issit de son conroi de la route du comte Jean de Nasço dessous qui il était, et baissa son glaive, et s'en vint adresser audit messire Eustache. Si se consuirent de plein eslai et se portèrent par terre; et fut le che-

valier allemand navré en l'épaule : si ne se releva mie sitôt que messire Eustache fit. Quand messire Eustache fut levé, il prit son glaive et s'en vint sur le chevalier qui là gisait, en grand'-volonté de le requerre et assaillir : mais il n'en eut mie le loisir, car ils vinrent sur lui cinq hommes d'armes allemands qui le portèrent par terre. Là fut-il tellement pressé et point aidé de ses gens, que il fut pris et emmené prisonnier entre les gens du dit comte Jean de Nasço, qui n'en firent adonc nul compte; et ne sais si ils lui firent jurer prison; mais ils le lièrent sur un char avecques leur harnais.

Assez tôt après la prise d'Eustache d'Aubrecicourt, se commença le estour de toutes parts; et jà était approchée et commencée la bataille des maréchaux ; et chevauchèrent avant ceux qui devaient rompre la bataille des archers, et entrèrent tous à cheval au chemin où la grosse haie et épaisse était de deux côtés. Sitôt que ces gens d'armes furent là embattus, archers commencèrent à traire à exploit, et à mettre main en œuvre à deux côtés de la haie, et à verser chevaux, et à enfiler tout dedans de ces longues sajettes barbues. Ces chevaux, qui traits étaient, et qui les fers de ces longues sajettes sentaient et ressoignaient, ne voulaient avant aller, et se tournaient l'un de travers, l'autre de côté, ou ils chéaient et trébuchaient dessous leurs maîtres, qui ne se pouvaient aider ni relever ; ni oncques la dite bataille des maréchaux ne put approcher la bataille du prince. Il y eut bien aucuns chevaliers et écuyers bien montés, qui par force de chevaux passèrent outre et rompirent la haye, et cuidèrent approcher la bataille du prince; mais ils ne purent.

Messire Jacques d'Audelée, en la garde de ses quatre écuyers et l'épée en la main, si comme dessus est dit, était au premier front de cette bataille, et trop en sus de tous les autres, et là faisait merveilles d'armes; et s'en vint par grand'vaillance combattre sous la bannière de monseigneur Arnoul d'Andrehen, maréchal de France, un moult hardi et vaillant chevalier; et se combattirent grand temps ensemble. Et là fut durement navré ledit messire Arnoul; car la bataille des maréchaux fut tantôt toute déroutée et déconfite par le trait des archers, si comme ci-dessus est dit, avec l'aide des hommes d'armes qui se boutaient

entre eux quand ils étaient abattus, et les prenaient et occiaient à volonté. Là fut pris messire Arnoul d'Andrehen; mais ce fut d'autres gens que de messire Jacques d'Audelée, ni des quatre écuyers, qui de-lès lui étaient; car oncques le dit chevalier ne prit prisonnier la journée, ni entendit à prendre, mais toujours à combattre et à aller avant sur ses ennemis.

Comment messire Jean de Clermont, maréchal de France, fut occis, et comment ceux de la bataille du duc de Normandie s'enfuirent. — (Chap. 37.)

D'autre part, messire Jean de Clermont, maréchal de France et moult vaillant et gentil chevalier, se combattait dessous sa bannière, et y fit assez d'armes tant qu'il put durer; mais il fut abattu, ni oncques puis ne se put relever, ni venir à rançon. Là fut-il mort et occis en servant son seigneur. Et voulurent bien maintenir et dire les aucuns que ce fut pour les paroles qu'il avait eues, la journée devant, à messire Jean Chandos. A peine vit oncques homme avenir en peu d'heures si grand meschef sur gens d'armes et bons combattants, que il avint sur la bataille des maréchaux de France; car ils fondaient l'un sur l'autre, et ne pouvaient aller avant. Ceux qui derrière étaient et qui le meschef véaient, et qui avant passer ne pouvaient, reculaient et venaient sur la bataille du duc de Normandie, qui était grand' et espaisse pardevant : mais tôt fut éclaircie et despaissie par derrière, quand ils entendirent que les maréchaux étaient déconfits; et montèrent à cheval le plus, et s'en partirent; car il descendit une route d'Anglais d'une montagne, en costiant les batailles, tous montés à cheval, et grand'foison d'archers aussi devant eux, et s'en vinrent férir sur aile sur la bataille du duc de Normandie. Au voir dire, les archers d'Angleterre portèrent très-grand avantage à leurs gens, et trop ébahirent les Français, car ils traiaient si ouniement et si épaissement, que les Français ne savaient de quel côté entendre qu'ils ne fussent atteints du trait; et toujours se avançaient les Anglais, et petit à petit conquéraient terre.

Comment le prince de Galles, quand il vit la bataille du duc de Normandie branler, commanda à ses gens chevaucher avant. — (Chap. 58.)

Quand les gens d'armes virent que cette première bataille était déconfite, et que la bataille du duc de Normandie branlait et se commençait à ouvrir, si leur vint et recrut force, haleine et courage trop grossement; et montèrent erraument tous à cheval qu'ils avaient ordonnés et pourvus à demeurer de-lès eux. Quand ils furent tous montés et bien en hâte, ils se remirent tous ensemble et commencèrent à écrier à haute voix, pour plus ébahir leurs ennemis : « Saint George! Guyenne! » Là, dit messire Jean Chandos au prince un grand mot et honorable : « Sire, sire, chevauchez avant! la journée est vôtre; Dieu sera huy en votre main; adressons-nous devers votre adversaire le roi de France, car celle part gît tout le fort de la besogne. Bien sçais que par vaillance il ne fuira point; si nous demeurera, s'il plaît à Dieu et à saint George, mais qu'il soit combattu; et vous dites or-ains que huy on vous verrait bon chevalier. » Ces paroles évertuèrent si le prince, qu'il dit tout en haut : « Jean, allons, allons; vous ne me verrez mais huy retourner, mais toujours chevaucher avant. » Adoncques dit-il à sa bannière : « Chevauchez avant, bannière, au nom de Dieu et de saint George! » Et le chevalier qui la portait fit le commandement du prince. Là fut la presse et l'enchas grand et périlleux; et maints hommes y furent renversés. Si sachez que qui était chu il ne se pouvait relever, si il n'était trop bien aidé.

Ainsi que le prince et sa bannière chevauchait en entrant en ses ennemis, et que ses gens le suivaient, il regarda sur destre de-lès un petit buisson : si vit messire Robert de Duras, qui là gisait mort, et sa bannière de-lès lui, qui était de France au sautoir de gueules, et bien dix ou douze des siens à l'environ. Si commanda à deux de ses écuyers et à trois archers : « Mettez le corps de ce chevalier sur une targe, et le portez à Poitiers; si le présentez de par moi au cardinal de Pierregort, et dites-lui que je le salue à ces enseignes. » Les dessusdits varlets du prince firent tantôt et sans délai ce qu'il leur commanda.

Or vous dirai qui mut le prince à ce faire : les aucuns pourraient dire qu'il le fit par manière de dérision. On avait jà in-

formé le prince que les gens du cardinal de Pierregort étaient demeurés sur les champs et eux armés contre lui, ce qui n'était mie appartenant ni droit fait d'armes : car gens d'Église qui, pour bien, et sur traité de paix, vont et travellent de l'un à l'autre, ne se doivent point armer ni combattre pour l'un ni pour l'autre, par raison ; et pourtant que cils l'avaient fait, en était le prince courroucé sur le cardinal, et lui envoya voirement son neveu messire Robert de Duras, si comme ci-dessus est contenu. Et voulait au châtelain d'Amposte, qui là fut pris, faire trancher la tête ; et l'eût fait sans faute en son ire, pourtant qu'il était de la famille dudit cardinal, si n'eût été messire Jean Chandos, qui le refréna par douces paroles, et lui dit : « Monseigneur, souffrez-vous et entendez à plus grand'chose que cette n'est ; espoir excusera le cardinal de Pierregort si bellement ses gens, que vous en serez tout content. » Ainsi passa le prince outre, et commanda que le dit châtelain fût bien gardé.

Comment le duc de Normandie et ses deux frères se partirent de la bataille ; et comment messire Jean de Landas et messire Thibaut de Vodenay retournèrent à la bataille. — (Chap. 39.)

Ainsi que la bataille des maréchaux fut toute perdue et déconfite sans recouvrer, et que celle du duc de Normandie se commença à dérompre et à ouvrir, et les plusieurs de ceux qui y étaient, et qui par raison combattre se devaient, se prirent à monter à cheval, à fuir et eux sauver, s'avancèrent Anglais qui là étaient tous montés, et s'adressèrent premièrement vers la bataille du duc d'Athènes, connétable de France. Là eut grand froissis et grand boutis, et maints hommes renversés par terre ; là écriaient les aucuns chevaliers et écuyers de France qui par troupeaux se combattaient : Montjoye ! saint Denis ! et les Anglais : Saint George ! Guyenne ! Là était grandement prouesse remontrée ; car il n'y avait si petit qui ne vaulsisist un homme d'armes. Et eurent adonc le prince et ses gens d'encontre la bataille des Allemands du comte de Sarbruche, du comte de Nasço et du comte de Nido et de leurs gens ; mais ils ne du-

rèrent mie grandement; ainçois furent eux reboutés et mis en chasse.

Là étaient archers d'Angleterre vites et légers de traire ouniement et si épaissement que nul ne se osait ni pouvait mettre en leur trait : si blessèrent et occirent de cette rencontre maints hommes qui ne purent venir à rançon ni à merci. Là furent pris, assez en bon convenant, les trois comtes dessus nommés, et morts et pris maints chevaliers et écuyers de leur route. En ce poignis et recullis fut rescous messire Eustache d'Aubrecicourt par ses gens qui le queraient, et qui prisonnier entre les Allemands le sentaient; et y rendit messire Jean de Ghistelle grand'peine; et fut ledit messire Eustache remis à cheval. Depuis fit ce jour maintes appertises d'armes, et prit et fiança de bons prisonniers, dont il eut au temps avenir grand'finance, et qui moult lui aidèrent à avancer.

Quand la bataille du duc de Normandie, si comme je vous ai dit, vit approcher si fortement les batailles du prince, qui jà avaient déconfit les maréchaux et les Allemands, et étaient entrés en chasse, si en fut la plus grand'partie tout ébahie, et entendirent les aucuns et presque tous à sauver, et les enfants du roi aussi, le duc de Normandie, le comte de Poitiers, le comte de Touraine, qui étaient pour ce temps moult jeunes et de petit avis : si crurent légèrement ceux qui les gouvernaient (1). Toutefois messire Guichard d'Angle et messire Jean de Saintré, qui étaient de-lès le comte de Poitiers, ne voulurent mie retourner ni fuir, mais se boutèrent au plus fort de la bataille. Ainsi se partirent,

(1) Le continuateur de Guillaume de Nangis dit, en parlant de la prise du roi Jean et de Philippe, son jeune fils : *Quod videns primogenitus ejus Karolus, dux Normaniæ, cum omnibus suis qui secum in armis aderant, dimisit prælium et recessit, et alii duo fratres sui similiter, videlicet dux andegavensis et comes pictavensis filii regis.* — M. Géraud, le dernier et savant éditeur de Guillaume de Nangis, dit, à propos de ce passage : « Ce fut donc seulement après la prise du roi et la perte de la bataille que le duc de Normandie se retira, et non, comme le fait entendre Froissart, au commencement ou au milieu de l'action. D'après les Grandes Chroniques, lorsque la défaite des Français fut consommée, *on fit retirer* de la mêlée le Dauphin et ses frères (t. VI, p. 33 et 34). Ces mots, *on fit retirer* semblent dire que les princes ne songeaient guère à leur sûreté. Et, en effet, une curieuse lettre du comte d'Armagnac, dont un fragment a été publié par M. Lacabane (*Dict. de la conversation*, art. *Charles V*), prouve qu'ils s'éloignèrent du champ de bataille par ordre exprès du roi Jean. » Voy. l'édition de la *Chronique de Guillaume de Nangis*, publiée par M. Géraud pour la Société de l'histoire de France, t. II, p. 240.

par conseil, les trois enfants du roi, et avec eux plus de huit cents lances saines et entières, qui oncques n'approchèrent leurs ennemis; et prirent le chemin de Chauvigny.

Quand messire Jean de Landas, messire Thibaut de Vodenay, qui étaient maîtres et gouverneurs du duc Charles de Normandie, avecques le seigneur de Saint-Venant, eurent chevauché environ une grosse lieue en la compagnie dudit duc, ils prirent congé de lui, et prièrent au seigneur de Saint-Venant que point ne le voulsist laisser, mais mener à sauveté, et qu'il y acquerrait autant d'honneur à garder son corps, comme s'il demeurait en la bataille; mais les dessus dits voulaient retourner et venir de-lès le roi et en sa bataille; et il leur répondit que ainsi ferait-il à son pouvoir. Ainsi retournèrent les deux chevaliers, et encontrèrent le duc d'Orléans et sa grosse bataille toute saine et toute entière, qui étaient partis et venus par derrière la bataille du roi. Bien est voir que plusieurs bons chevaliers et écuyers, quoique leurs seigneurs se partissent, ne se voulaient mie partir, mais eussent eu plus cher à mourir que il leur fût reproché fuite.

Comment le roi de France fit toutes ses gens aller à pied, lequel se combattait très-vaillamment comme bon chevalier; et aussi faisaient ses gens. — (Chap. 40.)

Vous avez ci-dessus en cette histoire bien ouï parler de la bataille de Crécy, et comment fortune fut moult merveilleuse pour les Français : aussi à la bataille de Poitiers elle fut très-merveilleuse, diverse et très-félonnesse pour eux, et pareille à celle de Crécy, car les Français étaient bien de gens d'armes sept contre un. Or regardez si ce ne fut mie grand'infortuneté pour eux, quand ils ne purent obtenir la place contre leurs ennemis. Mais au voir dire, la bataille de Poitiers fut trop mieux combattue que celle de Crécy; et eurent toutes manières de gens d'armes mieux loisir d'aviser et considérer leurs ennemis, qu'ils n'eurent à Crécy; car la dite bataille de Crécy commença au vespre tout tard, sans arroi et sans ordonnance, et cette de Poitiers matin à heure de prime, et assez par bon

convenant, si heur y eût été pour les Français. Et y avinrent trop plus de beaux et de grands faits d'armes sans comparaison qu'ils ne firent à Crécy, combien que tant de grands chefs de pays n'y furent mie morts, comme ils furent à Crécy. Et se acquittèrent si loyalement envers leur seigneur tous ceux qui demeurèrent à Poitiers morts ou pris, que encore en sont les hoirs à honorer, et les vaillants hommes qui se combattirent à recommander. Ni on ne peut pas dire ni présumer que le roi Jean de France s'effrayât oncques de choses qu'il vit ni ouït dire; mais demeura et fut toujours bon chevalier et bien combattant, et ne montra pas semblant de fuir ni de reculer quand il dit à ses hommes : « A pied, à pied! » et fit descendre tous ceux qui à cheval étaient, et il même se mit à pied devant tous les siens, une hache de guerre en ses mains, et fit passer avant ses bannières au nom de Dieu et de saint Denis, dont messire Geoffroy de Chargny portait la souveraine; et aussi par bon convenant la grosse bataille du roi s'en vint assembler aux Anglais. Là eut grand hutin fier et crueux, et donnés et reçus maints horions de haches, d'épées et d'autres bâtons de guerre. Si assemblèrent le roi de France et messire Philippe son mainsné fils à la bataille des maréchaux d'Angleterre, le comte de Warvich et le comte de Suffolch; et aussi y avait-il là des Gascons monseigneur le captal de Buch, le seigneur de Pommiers, messire Aymeri de Tarse, le seigneur de Mucidan, le seigneur de Longueren, le souldich de l'Estrade.

Bien avait sentiment et connaissance le roi de France que ses gens étaient en péril; car il véait ses batailles ouvrir et branler, et bannières et pennons trébucher et reculer, et par la force de leurs ennemis reboutés : mais par fait d'armes il les cuida bien toutes recouvrer. Là criaient les Français : Montjoye! saint Denis! et les Anglais : Saint-George! Guyenne! Si revinrent ces deux chevaliers tout à temps qui laissé avaient la route du duc de Normandie, messire Jean de Landas et messire Thibaut de Vodenay : si se mirent tantôt à pied en la bataille du roi, et se combattirent depuis moult vaillamment. D'autre part se combattaient le duc d'Athènes, connétable de France, et ses gens; et un petit plus dessus, le duc de Bourbon,

avironné de bons chevaliers de son pays de Bourbonnais et de Picardie. D'autre lès, sur côtière, étaient les Poitevins, le sire de Pons, le sire de Partenay, le sire de Poiane, le sire de Tonnay-Boutonne, le sire de Surgères, messire Jean de Saintré, messire Guichard d'Angle, le sire d'Argenton, le sire de Linières, le sire de Montendre et plusieurs autres, le vicomte de Rochechouart et le vicomte d'Ausnay. Là était chevalerie démontrée et toute appertise d'armes faite; car créez fermement que toute fleur de chevalerie était d'une part et d'autre.

Là se combattirent vaillamment messire Guichard de Beaujeu, le sire de Château-Villain, et plusieurs bons chevaliers et écuyers de Bourgogne. D'autre part, étaient le comte de Ventadour et de Montpensier, messire Jacques de Bourbon, en grand arroi, et aussi messire Jean d'Artois, et messire Jacques son frère, et messire Regnault de Cervoles, dit Archiprêtre, armé pour le jeune comte d'Alençon.

Si y avait aussi d'Auvergne plusieurs grands barons et bons chevaliers, tels comme le seigneur de Mercueil (Mercœur?), le seigneur de la Tour, le seigneur de Chalençon, messire Guillaume de Montagu, le seigneur de Rochefort, le seigneur d'Apchier et le seigneur d'Apchon; et de Limosin, le seigneur de Malval, le seigneur de Moreil, et le seigneur de Pierrebufière; et de Picardie, messire Guillaume de Neelle, messire Raoul de Rayneval, messire Geoffroy de Saint-Dizier, le seigneur de Helly, le seigneur de Monsault, le seigneur de Hangest, et plusieurs autres.

Encore en la bataille dudit roi était le comte de Douglas d'Écosse, et se combattit un espace assez vaillamment; mais quand il vit que la déconfiture se contournait du tout sur les Français, il se partit et se sauva au mieux qu'il put; car nullement il n'eût voulu être pris ni échu ès mains des Anglais; mais eût eu plus cher à être occis sur la place, car pour certain il ne fût jamais venu à rançon.

Comment messire Jacques d'Audelée en fut mené de la bataille moult navré ; et comment messire Jean Chandos enhorte le prince de chevaucher avant. — (Chap. 41.)

On ne vous peut mie de tous parler, dire ni recorder : « Cil fit bien et cil fit mieux ; » car trop y faudrait de paroles : non pourquant d'armes on ne se doit mie légèrement départir ni passer ; mais il y eut là moult de bons chevaliers et écuyers d'un côté et d'autre, et bien le montrèrent ; car ceux qui y furent morts et pris de la partie du roi de France ne daignèrent oncques fuir, mais demeurèrent vaillamment de-lès leur seigneur, et hardiment se combattirent.

D'autre part, on vit chevaliers d'Angleterre et de Gascogne eux aventurer si très-hardiment, et si ordonnément chevaucher et requérir leurs ennemis, que merveilles serait à penser, et leurs corps au combattre abandonner ; et ne l'eurent mie davantage ; mais leur convint moult de peines endurer et souffrir ainçois qu'ils pussent en la bataille du roi entrer. Là étaient de-lès le prince et à son frein messire Jean Chandos, messire Pierre d'Audelée, frère de messire Jacques d'Audelée, de qui nous avons parlé ci-dessus, qui fut des premiers assaillants, ainsi qu'il avait voué, et lequel avait jà tant fait d'armes par l'aide de ses quatre écuyers, que on le doit bien tenir et recommander pour preux ; car il toudis, comme bon chevalier, était entré au plus fort des batailles, et combattu si vaillamment que il y fut durement navré au corps, au chef et au visage ; et tant que haleine et force lui purent durer, il se combattit et alla toujours devant, et tant que il fut moult essaigié. Adonc sur la fin de la bataille le prirent les quatre écuyers qui le gardaient, et l'amenèrent moult faiblement et fort navré au dehors des batailles, de-lès une haye, pour lui un petit refroidir et éventer ; et le désarmèrent le plus doucement qu'ils purent, et entendirent à ses plaies bander et lier et recoudre les plus périlleuses.

Or reviendrons au prince de Galles, qui chevauchait avant, en combattant et occiant ses ennemis ; de-lès lui messire Jean Chandos, par lequel conseil il ouvra et persévéra la journée ; et le gentil chevalier s'en acquitta si loyaument, que oncques

il n'entendit ce jour à prendre prisonnier; mais disait en outre au prince : « Sire, chevauchez avant! Dieu est en votre main, la journée est vôtre. » Le prince, qui tendait à toute perfection d'honneur, chevauchait avant, sa bannière devant lui, et réconfortait ses gens là où il les véait ouvrir et branler, et y fut très-bon chevalier.

Comment le duc de Bourbon, le duc d'Athènes et plusieurs autres barons et chevaliers furent morts, et aussi plusieurs pris. — (Chap. 42.)

Ce lundi fut la bataille des Anglais et des Français, assez près de Poitiers, moult dure et moult forte; et y fut le roi Jean de France de son côté moult bon chevalier; et si la quarte partie de ses gens l'eussent ressemblé, la journée eût été pour eux; mais il n'en avint mie ainsi. Toutefois les ducs, les comtes, les barons et les chevaliers et écuyers qui demeurèrent se acquittèrent à leur pouvoir bien et loyaument, et se combattirent tant que ils furent tous morts ou pris; peu s'en sauvèrent de ceux qui descendirent à pied jus de leurs chevaux sur le sablon, de-lès le roi leur seigneur. Là furent occis, dont ce fut pitié et dommage, le gentil duc de Bourbon qui s'appelait messire Pierre, et assez près de lui messire Guichard de Beaujeu et messire Jean de Landas; et pris et durement navré l'Archiprêtre, messire Thibaut de Vodenay et messire Baudouin d'Ennequin; morts, le duc d'Athènes connétable de France, et l'évêque de Châlons en Champagne; et d'autre part, pris le comte de Waudemont et de Joinville, et le comte de Ventadour, et cil de Vendôme; et occis, un petit plus dessus, messire Guillaume de Neelle et messire Eustache de Ribeumont; et d'Auvergne, le sire de la Tour, et messire Guillaume de Montagu; et pris, messire Louis de Maleval, le sire de Pierrebuffière, et le sire de Seregnac; et en celle empainte furent plus de deux cents chevaliers morts et pris.

D'autre part, se combattaient aucuns bons chevaliers de Normandie à une route d'Anglais; et là furent morts messire Grimouton de Chambli et monseigneur le Baudrain de la Heuse, et plusieurs autres qui étaient déroutés et se combattaient par

troupeaux et par compagnies, ainsi que ils se trouvaient et recueillaient. Et toudis chevauchait le prince et s'adressait vers la bataille du roi; et la plus grand'partie des siens entendait à faire la besogne à son profit et au mieux qu'ils pouvaient; car tous ne pouvaient mie être ensemble. Si y eut ce jour faites maintes appertises d'armes, qui toutes ne vinrent mie à connaissance; car on ne peut pas tout voir ni savoir, ni les plus preux et les plus hardis aviser ni concevoir. Si en veuil parler au plus justement que je pourrai, selon ce que j'en fus depuis informé par les chevaliers et écuyers qui furent d'une part et d'autre.

Comment le sire de Renti, en fuyant de la bataille, prit un chevalier anglais qui le poursuivait; et comment un écuyer de Picardie, par tel parti, prit le sire de Bercler. — (Chap. 43.)

Entre ces batailles et ces rencontres, et les chasses et les poursuites qui furent ce jour sur les champs, enchéy à messire Oudart de Renty ainsi que je vous dirai. Messire Oudart était parti de la bataille, car il véait bien qu'elle était perdue sans recouvrer : si ne se voult mie mettre au danger des Anglais là où il le put amender, et s'était jà bien éloigné d'une lieue. Si l'avait un chevalier d'Angleterre poursuivi une espace, la lance au poing, et écriait à la fois à messire Oudart : « Chevalier, retournez, car c'est grand'honte de ainsi fuir. » Messire Oudart, qui se sentait chassé, se vergogna et se arrêta tout coi, et mit l'épée en fautre, et dit à soi-même qu'il attendrait le chevalier d'Angleterre. Le chevalier anglais cuida venir dessus messire Oudart, et asseoir son glaive sur sa targe; mais il faillit, car messire Oudart se détourna contre le coup, et ne faillit pas à assener le chevalier anglais, mais le férit tellement de son épée en passant sur son bassinet, qu'il l'étonna tout et l'abbatit jus à terre de son cheval, et se tint là tout coi une espace sans relever. Adonc mit pied à terre messire Oudart, et vint sur le chevalier qui là gisait, et lui appuya son épée sur la poitrine, et lui dit vraiment qu'il l'occirait s'il ne se rendait à lui et lui fiançait prison, rescous ou non rescous. Le chevalier anglais ne se vit pas adoncques au dessus de la besogne, et se rendit audit messire

Oudart pour son prisonnier, et s'en alla avecques lui, et depuis le rançonna bien et grandement.

Encore entre les batailles et au fort de la chasse avint une aussi belle aventure et plus grande à un écuyer de Picardie qui s'appelait Jean d'Ellenes, appert homme d'armes et sage et courtois durement. Il s'était ce jour combattu assez vaillamment en la bataille du roi; si avait vu et conçu la déconfiture et la grand'pestillence qui y courait : et lui était si bien avenu que son page lui avait amené son coursier frais et nouveau, qui lui fit grand bien. Adonc était sur les champs le sire de Bercler, un jeune et appert chevalier, et qui ce jour avait levé bannière : si vit le convenant de Jean d'Ellenes, et issit très-appertement des conrois après lui, monté aussi sur fleur de coursier; et pour faire plus grand'vaillance d'armes, il se sépara de sa troupe et voulut le dit Jean suivir tout seul, si comme il fit. Et chevauchèrent hors de toutes batailles moult loin, sans eux approcher, Jean d'Ellenes devant et le sire de Bercler après, qui mettait grand'peine à l'aconsuir. L'intention de l'écuyer français était bien telle qu'il retournerait voirement, mais qu'il eût amené le chevalier encore un petit plus avant. Et chevauchèrent, ainsi que par haleine de coursier, plus d'une grosse lieue, et éloignèrent bien autant et plus toutes les batailles. Le sire de Bercler écriait à la fois à Jean d'Ellenes : « Retournez, retournez, homme d'armes! ce n'est pas honneur ni prouesse de ainsi fuir. » Quand l'écuyer vit son tour et que temps fut, il tourna moult aigrement sur le chevalier, tout à un faix, l'épée au poing, et la mit dessous son bras en manière de glaive, et s'en vint en cel état sur le seigneur de Bercler, qui oncques ne le voult refuser, mais prit son épée qui était de Bordeaux, bonne et légère et roide assez, et l'empoigna par les hans, et levant la main pour jeter en passant à l'écuyer, et l'escouy, et laissa aller. Jean d'Ellenes, qui vit l'épée en volant venir sur lui, se détourna; et perdit par celle voye l'Anglais son coup au dit écuyer. Mais Jean ne perdit point le sien; mais atteignit en passant le chevalier au bras, tellement qu'il lui fit voler l'épée aux champs. Quand le sire de Bercler vit qu'il n'avait point d'épée et l'écuyer avait la sienne, si saillit jus de son coursier, et s'en vint

tout le petit pas là où son épée était : mais il n'y put oncques si tôt venir, que Jean d'Ellenes ne le hâtât ; et jeta par avis si roidement son épée au dit chevalier qui était à terre, et l'atteignit dedans les cuissiens tellement, que l'épée, qui étoit roide et bien acérée de fort bras et de grand' volonté, entra ès cuissiens et s'encousit tout parmi les cuisses jusques aux hanches. De ce coup chéy le chevalier, qui fut durement navré et qui aider ne se pouvait. Quand l'écuyer le vit en cel état, si descendit moult appertement de son coursier, et vint à l'épée du chevalier qui gisait à terre, et la prit ; et puis tout le pas s'en vint sur le chevalier, et lui demanda s'il se voulait rendre, rescous ou non rescous. Le chevalier lui demanda son nom. Il dit : « On m'appelle Jean d'Ellenes ; et vous comment ? » — « Certes, compain, répondit le chevalier, on m'appelle Thomas, et suis sire de Bercler, un moult beau châtel séant sur la rivière de Saverne, en la marche de Galles. » — « Sire de Bercler, dit l'écuyer, vous serez mon prisonnier, si comme je vous ai dit, et je vous mettrai à sauveté et entendrai à vous guérir ; car il me semble que vous êtes durement navré. » Le sire de Bercler répondit : « Je le vous accorde ainsi, voirement suis-je votre prisonnier, car vous m'avez loyaument conquis. » Là lui créanta-t-il sa foi que, rescous ou non rescous, il serait son prisonnier. Adonc traist Jean l'épée hors des cuissiens du chevalier : si demeura la plaie toute ouverte ; mais Jean la banda et fit bien et bel au mieux qu'il put, et fit tant qu'il le remit sur son coursier, et l'emmena ce jour sur son coursier tout le pas jusques à Chasteauleraut ; et là séjourna-t-il plus de quinze jours, pour l'amour de lui, et le fit médeciner ; et quand il eut un peu mieux, il le mit en une litière et le fit amener tout souef en son hôtel en Picardie. Là fut-il plus d'un an, et tant qu'il fut bien guéri : mais il demeura affolé ; et quand il partit, il paya six mille nobles ; et devint le dit écuyer chevalier, pour le grand profit qu'il eut de son prisonnier, le seigneur de Bercler. Or, reviendrons-nous à la bataille de Poitiers.

Comment il y eut grand'occision des Français devant la porte de Poitiers; et comment le roi Jean fut pris. — (Chap. 44.)

Ainsi aviennent souvent les fortunes en armes et en amours, plus heureuses et plus merveilleuses que on ne les pourrait ni oserait penser et souhaiter, tant en batailles et en rencontres, comme par follement chasser. Au voir dire, cette bataille qui fut assez près de Poitiers, ès champs de Beauvoir et de Maupertuis, fut moult grande et moult périlleuse; et y purent bien avenir plusieurs grandes aventures et beaux faits d'armes qui ne vinrent mie tous à connaissance. Cette bataille fut très-bien combattue, bien poursuie et bien chevauchée pour les Anglais; et y souffrirent les combattants d'un côté et d'autre moult de peines. Là fit le roi Jean de sa main merveilles d'armes, et tenait la hache dont trop bien se défendait et combattait.

A la presse rompre et ouvrir furent pris assez près de lui le comte de Tancarville et messire Jacques de Bourbon, pour le temps comte de Ponthieu, et messire Jean d'Artois comte d'Eu; et, d'autre part, un petit plus en sus, dessous le pennon du captal, messire Charles d'Artois et moult d'autres chevaliers. La chasse de la déconfiture dura jusques aux portes de Poitiers, et là eut grand'occision et grand abatis de gens d'armes et de chevaux; car ceux de Poitiers refermèrent leurs portes, et ne laissaient nullui entrer dedans : pourtant y eut-il sur la chaussée et devant la porte si grand'horribleté de gens occire, navrer et abattre, que merveilles serait à penser; et se rendaient les Français de si loin qu'ils pouvaient voir un Anglais; et y eut là plusieurs Anglais, archers et autres, qui avaient quatre, cinq ou six prisonniers; ni on n'ouït oncques de telle meschéance parler, comme il avint là sur eux.

Le sire de Pons, un grand baron de Poitou, fut là occis, et moult d'autres chevaliers et écuyers; et pris le vicomte de Rochechouart, le sire de Poiane, et le sire de Partenay; et de Xaintonge, le sire de Montendre; et pris messire Jean de Saintré, et tant battu que oncques puis n'eut santé; si le tenait-on pour le meilleur et plus vaillant chevalier de France; et laissé pour mort entre les morts, messire Guichard d'Angle, qui trop vaillamment se combattit celle journée.

Là se combattit vaillamment et assez près du roi messire Geoffroy de Chargny; et était toute la presse et la huée sur lui, pourtant qu'il portait la souveraine bannière du roi; et il même avait sa bannière sur les champs, qui était de gueules à trois écussons d'argent. Tant y survinrent Anglais et Gascons de toutes parts, que par force ils ouvrirent et rompirent la presse de la bataille du roi de France; et furent les Français si entouillés entre leurs ennemis, qu'il y avait bien, en tel lieu était et telle fois fut, cinq hommes d'armes sur un gentilhomme.

Là fut pris messire Baudouin d'Ennequin de messire Berthelemien de Bruhes; et fut occis messire Geoffroy de Chargny, la bannière de France entre ses mains; et pris le comte de Dampmartin de monseigneur Regnault de Cobehen. Là eut adoncques trop grand'presse et trop grand boutis sur le roi Jean, pour la convoitise de le prendre; et le criaient ceux qui le connaissaient, et qui le plus près de lui étaient: « Rendez-vous, rendez-vous! autrement vous êtes mort. » Là avait un chevalier de la nation de Saint-Omer, que on appelait monseigneur Denis de Mortbeque, et avait depuis cinq ans servi les Anglais, pour tant que il avait de sa jeunesse forfait le royaume de France par guerre d'amis et d'un homicide qu'il avait fait à Saint-Omer, et était retenu du roi d'Angleterre aux sols et aux gages. Si chéy adoncques si bien à point au dit chevalier, que il était de-lès le roi de France et le plus prochain qui y fut, quand on tirait ainsi à le prendre: si se avance en la presse, à la force des bras et du corps, car il était grand et fort, et dit au roi, en bon Français, où le roi se arrêta plus que à autres: « Sire, sire, rendez-vous. » Le roi, qui se vit en dur parti et trop efforcé de ses ennemis, et aussi que la défense ne lui valait rien, demanda, en regardant le chevalier: « A qui me rendrai-je? à qui? Où est mon cousin le prince de Galles? Si je le véais, je parlerais. » — « Sire, répondit messire Denis, il n'est pas ci; mais rendez-vous à moi, je vous ménerai devers lui. » — « Qui êtes-vous? » dit le roi. « Sire, je suis Denis de Mortbeque, un chevalier d'Artois; mais je sers le roi d'Angleterre, pour ce que je ne puis au royaume de France demeurer, et que je y ai tout forfait le mien. » Adoncques répondit le roi de France, si comme je fus depuis informé, ou dut

répondre : « Et je me rends à vous. » Et lui bailla son destre gant. Le chevalier le prit, qui en eut grand'joie. Là eut grand'-presse et grand tiris entour le roi ; car chacun s'efforçait de dire : « Je l'ai pris, je l'ai pris. » Et ne pouvait le roi aller avant, ni messire Philippe son mainsné fils.

Or lairons un petit à parler de ce touillement qui était sur le roi de France, et parlerons du prince de Galles et de la bataille.

Comment il y eut grand débat entre les Anglais et les Gascons sur la prise du roi Jean, et comment le prince envoya ses maréchaux pour savoir où il était. — (Chap. 45.)

Le prince de Galles, qui durement était hardi et courageux, le bassinet en la tête était comme un lion fel et crueux, et qui ce jour avait pris grand'plaisance à combattre et à enchasser ses ennemis, sur la fin de la bataille était durement échauffé ; si que messire Jean Chandos, qui toujours fut de-lès lui, ni oncques ce jour ne le laissa, lui dit : « Sire, c'est bon que vous vous arrêtez ci, et mettez votre bannière haut sur ce buisson ; si se retrairont vos gens qui sont durement épars ; car, Dieu merci, la journée est vôtre, et je ne vois mais nulles bannières ni nuls pennons français ni conroi entre eux qui se puisse rejoindre ; et si vous rafraîchirez un petit, car je vous vois moult échauffé. » A l'ordonnance de monseigneur Jean Chandos s'accorda le prince, et fit sa bannière mettre sur un haut buisson, pour toutes gens recueillir, et corner ses menestrels, et ôta son bassinet.

Tantôt furent ses chevaliers appareillés, ceux du corps et ceux de la chambre ; et tendit-on illecques un petit vermeil pavillon, où le prince entra ; et lui apporta-t-on à boire, et aux seigneurs qui étaient de-lès lui. Et toujours multipliaient-ils ; car ils revenaient de la chasse : si se arrêtaient là ou environ, et s'embesognaient entour leurs prisonniers.

Sitôt que les maréchaux tous deux revinrent, le comte de Warvich et le comte de Suffolch, le prince leur demanda si ils savaient nulles nouvelles du roi de France. Ils répondirent : « Sire, nennil, bien certaines ; nous créons bien ainsi que il est mort ou pris ; car point n'est parti des batailles. » Adoncques le

prince dit en grand'hâte au comte de Warvich et à monseigneur Regnault de Cobehen : « Je vous prie, partez de ci, et chevauchez si avant que à votre retour vous m'en sachiez à dire la vérité. » Ces deux seigneurs tantôt de rechef montèrent à cheval et se partirent du prince, et montèrent sur un tertre pour voir entour eux : si aperçurent une grand'flotte de gens d'armes tous à pied, et qui venaient moult lentement. Là était le roi de France en grand péril ; car Anglais et Gascons en étaient maîtres, et l'avaient jà tollu à monseigneur Denis de Mortbeque et moult éloigné de lui, et disaient les plus forts : « Je l'ai pris, je l'ai pris. » Toutesfois le roi de France, qui sentait l'envie que ils avaient entre eux sur lui, pour eschiver le péril, leur dit : « Seigneurs, seigneurs, menez-moi courtoisement, et mon fils aussi, devers le prince mon cousin, et ne vous riotez plus ensemble de ma prise, car je suis sire, et grand assez pour chacun de vous faire riche. » Ces paroles et autres que le roi lors leur dit, les saoula un petit ; mais néanmoins toujours recommençait leur riote, et n'allaient pied avant de terre que ils ne riotassent. Les deux barons dessus nommés, quand ils virent celle foule et ces gens d'armes ainsi ensemble, s'avisèrent que ils se trairaient celle part : si férirent coursiers des éperons et vinrent jusques là, et demandèrent : « Qu'est-ce là ? qu'est-ce là ? » Il leur fut dit : « C'est le roi de France qui est pris, et le veulent avoir plus de dix chevaliers et écuyers. » Adoncques, sans plus parler, les deux barons rompirent, à force de chevaux, la presse, et firent toutes manières de gens aller arrière, et leur commandèrent, de par le prince et sur la tête, que tous se traïssent arrière et que nul ne l'approchât, si il n'y était ordonné et requis. Lors se partirent toutes gens qui n'osèrent ce commandement briser, et se tirèrent bien arrière du roi et des deux barons, qui tantôt descendirent à terre et inclinèrent le roi tout bas ; lequel roi fut moult lie de leur venue ; car ils le délivrèrent de grand danger.

Or vous parlerons un petit encore de l'ordonnance du prince qui était dedans son pavillon, et quelle chose il fit en attendant les chevaliers dessus nommés.

Comment le prince donna à messire Jacques d'Audelée cinq cents marcs d'argent de revenue; et comment le roi de France fut présenté au prince. — (Chap. 46.)

Si très-tôt que le comte de Warvich et messire Regnault de Cobehen se furent partis du prince, si comme ci-dessus est contenu, le prince demanda aux chevaliers qui entour lui étaient : « De messire James d'Audelée est-il nul qui en sache rien? » — « Oil, sire, répondirent aucuns chevaliers qui là étaient et qui vu l'avaient; il est moult navré, et est couché en une litière assez près de ci. » — « Par ma foi, dit le prince, de sa navrure suis-je moult durement courroucé : mais je le verrais moult volontiers. Or sache-t-on, je vous prie, si il pourrait souffrir le apporter ci? et si il ne peut, je l'irai voir. » Et y envoya deux chevaliers pour faire ce message. « Grands mercis, dit messire James, à monseigneur le prince, quand il lui plaît à souvenir d'un si petit bachelier que je suis. ». Adoncques appela-t-il de ses varlets jusques à huit, et se fit porter en sa litière là où le prince était. Quand le prince vit monseigneur James, si se abaissa sur lui, et lui fit grand'chère, et le reçut doucement, et lui dit ainsi : « Messire James, je vous dois bien honorer, car par votre vaillance et prouesse avez-vous huy acquis la grâce et la renommée de nous tous; et y êtes tenu par certaine science pour le plus preux. » — « Monseigneur, répondit messire James, vous pouvez dire ce qu'il vous plaît : je voudrais bien qu'il fût ainsi; et si je me suis avancé pour vous servir et accomplir un vœu que je avais fait, on ne le me doit pas tourner à prouesse, mais à outrage. »

Adoncques répondit le prince, et dit : « Messire James, je et tous les autres vous tenons pour le meilleur de notre côté; et pour votre grâce accroître et que vous ayez mieux pour vous étoffer et suivir les armes, je vous retiens à toujours mais pour mon chevalier, à cinq cents marcs de revenue par an, dont je vous assignerai bien sur mon héritage en Angleterre. » — « Sire, répondit messire James, Dieu me doint desservir les grands biens que vous me faites. »

A ces paroles prit-il congé au prince, car il était moult faible; et le rapportèrent ses varlets arrière en son logis. Il ne pouvait mie encore être guère éloigné, quand le comte de Warvich et

messire Regnault de Cobehen entrèrent au pavillon du prince, et lui firent présent du roi de France; lequel présent le dit prince dut bien recevoir à grand et à noble. Et aussi fit-il vraiment, et s'inclina tout bas contre le roi de France, et le reçut comme roi, bien et sagement, ainsi que bien le savait faire; et fit là apporter le vin et les épices; et en donna il même au roi, en signe de très-grand amour.

Ci dit quans grans seigneurs il y eût pris avec le roi Jean, et combien il y en eut de morts; et comment les Anglais fêtèrent leurs prisonniers. — (Chap. 47.)

Ainsi fut cette bataille déconfite que vous avez ouïe, qui fut ès champs de Maupertuis, à deux lieues de la cité de Poitiers (1), le dix-neuvième jour du mois de septembre l'an de grâce Notre-Seigneur mil trois cent cinquante-six. Si commença environ petite prime, et fut toute passée à nonne, mais encore n'étaient point tous les Anglais qui chassé avaient retournés de leur chasse et remis ensemble : pour ce avait fait mettre le prince sa bannière sur un buisson, pour ses gens recueillir et rallier, ainsi qu'ils firent : mais ils furent toutes basses vêpres ainçois que tous fussent revenus de leur chasse. Et fut là morte, si comme on recordait, toute la fleur de la chevalerie de France; de quoi le noble royaume de France fut durement affaibli; et en grand' misère et tribulation eschéy, ainsi que vous orrez ci-après recorder.

Avec le roi et son jeune fils, monseigneur Philippe, eut pris dix-sept comtes, sans les barons, les chevaliers et les écuyers; et y furent morts entre cinq cents et sept cents hommes d'armes, et six mille hommes, que uns, que autres (2).

Quand ils furent tous en partie retournés de la chasse, et revenus devers le prince qui les attendait sur les champs, si comme

(1) La découverte de ce champ de bataille fut faite en 1743. Ce n'est pas à Beauvoir, au sud de Poitiers, mais à Beaumont, au nord de cette ville, que se trouve le champ de Maupertuis.

(2) Un autre chroniqueur dit qu'il y eut treize comtes, un archevêque, soixante-six barons et bannerets, et deux mille hommes d'armes prisonniers; et que, sans compter les comtes, vicomtes, bannerets, etc., trois mille hommes furent tués dans la poursuite. Les Français laissèrent, en outre, huit mille hommes d'armes sur le champ de bataille. Les Anglais n'en perdirent que dix-neuf cents, et quinze cents archers.

vous avez ouï recorder, si trouvèrent deux tant de prisonniers qu'ils n'étaient de gens. Si eurent conseil l'un par l'autre, pour la grand'charge qu'ils en avaient, qu'ils en rançonneraient sur les champs le plus, ainsi qu'ils firent. Et trouvèrent les chevaliers et les écuyers prisonniers, les Anglais et les Gascons moult courtois; et en y eut ce propre jour mis à finance grand'foison, ou reçus simplement sur leur foi à retourner dedans le Noël ensuivant à Bordeaux, sur Gironde, ou là rapporter les payements.

Quand ils furent ainsi que tous rassemblés, si se retrait chacun en son logis, tout joignant où la bataille avait été. Si se désarmèrent les aucuns, et non pas tous; et firent désarmer leurs prisonniers; et les honorèrent tant qu'ils purent chacun les siens; car ceux qu'ils prenaient prisonniers en la bataille étaient leurs, et les pouvaient quitter et rançonner à leur volonté.

Si pouvait chacun penser et savoir que tous ceux qui là furent en cette fortunée bataille avec le prince de Galles furent riches d'honneur et d'avoir, tant parmi les rançons des prisonniers, comme parmi le gain d'or et d'argent qui là fut trouvé, tant en vaisselle et en ceintures d'or et d'argent et riches joyaux, en malles farcies de ceintures riches et pesantes, et de bons manteaux. D'armures, de harnais et de bassinets ne faisaient-ils nul compte; car les Français étaient là venus très-richement et si étofféement que mieux ne pouvaient, comme ceux qui cuidaient bien avoir la journée pour eux.

Or, vous parlerons un petit comment messire James d'Audelée ouvra des cinq cents marcs d'argent que le prince de Galles lui donna, si comme il est contenu ci-dessus.

Comment messire Jacques d'Audelée donna ses cinq cents marcs d'argent de revenue, que le prince lui avait donnés, à ses quatre écuyers. — (Ch. 48.)

Quand messire James d'Audelée fut arrière rapporté en sa litière en son logis, et il eut grandement remercié le prince du don que donné lui avait, il n'eut guères reposé en sa loge, quand il manda messire Pierre d'Audolée son frère, messire Berthelemy de Brues, messire Étienne de Cousenton, le seigneur de Villeby et monseigneur Raoul de Ferrières : ceux étaient de son

sang et de son lignage. Si très-tôt que ils furent venus et en la présence de lui, il se avança de parler au mieux qu'il put; car il était durement faible, pour les navrures qu'il avait, et fit venir avant les quatre écuyers qu'il avait eus pour son corps, la journée, et dit ainsi aux chevaliers qui là étaient : « Seigneurs, il a plu à monseigneur le prince qu'il m'a donné cinq cents marcs de revenue par an et en héritage, pour lequel don je lui ai encore fait petit service; et puis faire de mon corps tant seulement. Il est vérité que vecy quatre écuyers qui m'ont toujours loyaument servi, et par espécial à la journée d'huy. Ce que j'ai d'honneur, c'est par leur emprise et leur hardiment; pour quoi, en la présence de vous qui êtes de mon lignage, je leur veux maintenant rémunérer les grands et agréables services qu'ils m'ont faits. C'est mon intention que je leur donne et résigne en leurs mains le don et les cinq cents marcs que monseigneur le prince m'a donnés et accordés, en telle forme et manière que donnés les m'a; et m'en déshérite et les en hérite purement et franchement, sans nul rappel. »

Adonc regardèrent les chevaliers qui là étaient l'un l'autre, et dirent entre eux : « Il vient à monseigneur James de grand'vaillance de faire tel don. » Si lui répondirent tous à une voix : « Sire, Dieu y ait part! ainsi le témoignerons là où ils voudront. » Et se partirent atant de lui; et s'en allèrent les aucuns devers le prince, qui devait donner à souper au roi de France et à son fils, et à la plus grand'partie des comtes et des barons qui prisonniers étaient; et tout de leurs pourvéances, car les Français en avaient fait amener après eux grand'foison, et elles étaient aux Anglais et aux Gascons faillies, et plusieurs en y avait entre eux qui n'avaient goûté de pain, trois jours étaient passés.

Comment le prince de Galles donna à souper au roi et aux grands barons de France, et les servit moult humblement. — (Chap. 49.)

Quand ce vint au soir, le prince de Galles donna à souper au roi de France et à monseigneur Philippe son fils, à monseigneur Jacques de Bourbon, et à la plus grand'partie des comtes et des barons de France qui prisonniers étaient. Et assit le

prince le roi de France et son fils monseigneur Philippe, monseigneur Jacques de Bourbon, monseigneur Jean d'Artois, le comte de Tancarville, le comte d'Estampes, le comte de Dampmartin, le seigneur de Joinville et le seigneur de Partenay, à une table moult haute et bien couverte, et tous les autres barons et chevaliers aux autres tables. Et servait toujours le prince au-devant de la table du roi, et par toutes les autres tables, si humblement comme il pouvait. Ni oncques ne se voult seoir à la table du roi, pour prière que le roi sçût faire; ains disait toujours qu'il n'était mie encore si suffisant qu'il appartenist de lui seoir à la table d'un si haut prince et de si vaillant homme que le corps de lui était, et que montré avait à la journée. Et toujours s'agenouillait par-devant le roi, et disait bien : « Cher sire, ne veuillez mie faire simple chère, pour tant si Dieu n'a voulu consentir huy votre vouloir; car certainement monseigneur mon père vous fera toute l'honneur et amitié qu'il pourra, et s'accordera à vous si raisonnablement, que vous demeurerez bons amis ensemble à toujours. Et m'est avis que vous avez grand'raison de vous esliescer, combien que la besogne ne soit tournée à votre gré; car vous avez aujourd'hui conquis le haut nom de prouesse, et avez passé tous les mieux faisants de votre côté. Je ne le dis mie, cher sire, sachez, pour vous lober; car tous ceux de notre partie, et qui ont vu les uns et les autres, se sont par pleine science à ce accordés, et vous en donnent le prix et le chapelet, si vous le voulez porter. »

A ce point commença chacun à murmurer; et disaient entre eux, Français et Anglais, que noblement et à point le prince avait parlé. Si le prisaient durement; et disaient communément que en lui avaient et auraient encore gentil seigneur, si il pouvait longuement durer et vivre, et en telle fortune persévérer.

Le lendemain, l'armée anglaise se mit en marche avec ses innombrables prisonniers. Elle se dirigea vers Poitiers. Le prince de Galles croyait sans doute surprendre la ville; mais il fut trompé. Chevaliers et bourgeois s'étaient armés, et faisaient bonne garde aux portes et sur les tours. « *Les Anglais*, dit Froissart, *passèrent outre sans point approcher; car ils étaient si chargés d'or et d'argent, de joyaux et de bons prison-*

niers, que ils n'avaient mie loisir ni conseil d'assaillir à leur retour nulle forteresse; mais leur semblait un grand exploit, si ils pouvaient le roi de France et leur conquêts mettre à sauveté en la cité de Bordeaux. Si allaient-ils à petites journées, ni ils ne se pouvaient fort exploiter pour la cause des pesants sommiers et du grand charroi qu'ils menaient; et ne cheminaient point tous les jours plus de quatre ou six lieues, et se logeaient de haute heure. Et chevauchaient tous ensemble sans eux dérouter, excepté la bataille des maréchaux, le comte de Warvich et le comte de Suffolch, qui allaient devant, à cinq cents armures, pour ouvrir les pas et courir le pays. Mais ils ne trouvaient nul arrêt de nul côté, ni nulle rencontre; car tout le pays était si effrayé, pour la grand' déconfiture qui avait été à Poitiers, et l'occision et la prise des nobles du royaume de France, et de la prise du roi, leur seigneur, que nul ne mettait ordonnance, ni arroi en soi, pour aller au-devant; mais se tenaient toutes gens d'armes cois, et gardaient leurs forteresses. » Ce fut ainsi que l'armée anglaise s'avança lentement vers la Gironde, qu'elle traversa à Blaye. Le prince de Galles entra enfin à Bordeaux, où il se logea avec le roi de France, son prisonnier, dans l'abbaye de Saint-André (1).

(1) Le continuateur de Guillaume de Nangis, Thomas Walsingham, Robert d'Avesbury, Knyghton, Matteo Villani, etc., ont parlé de la bataille de Poitiers; mais nul d'entre eux ne saurait être comparé à Froissart pour les détails, la précision et l'art. Le récit de notre chroniqueur, que rien ne dément, a été accepté et suivi, sans parler des auteurs des deux derniers siècles, par les historiens modernes les plus éminents, MM. Lingard, Sharon Turner, Sismondi, Michelet, etc.

M. Dacier, dans son édition de Froissart, a donné, d'après Robert d'Avesbury, la liste des principaux seigneurs tués ou pris à la bataille de Poitiers. Nous signalerons aussi un document curieux qui se trouve dans les notes de M. Buchon. Il est emprunté à l'*Archæologia britannica* (t. I, p. 213). C'est une lettre du prince de Galles sur la bataille de Poitiers : elle est datée du 20 octobre 1356, et adressée à l'évêque de Worcester. M. Sharon Turner (*History of England during the middle ages*; 3e édit., t. II, p. 220) en a publié un fragment.

VIII.

MORT D'ÉTIENNE MARCEL.

1358.

La bataille de Poitiers et la prise du roi Jean causèrent dans toutes les parties de la France un immense désordre. Nous n'essayerons point de reproduire ici, à l'aide du chroniqueur, toutes les luttes, les violences et les profondes misères qui suivirent cet événement funeste (1). Nous n'emprunterons à Froissart, sur ces temps malheureux, qu'un seul chapitre. C'est celui où il raconte la mort d'Étienne Marcel, le prévôt des marchands.

« Le dimanche 23 mars 1358, Charles, dauphin, duc de Normandie et régent du royaume, poussé à bout par l'audace toujours croissante des bourgeois de Paris, sort de cette ville, bien résolu à n'y rentrer qu'après avoir obtenu une éclatante réparation. Trois mois après, il vient l'assiéger à la tête d'une armée nombreuse. Le prévôt des marchands, Étienne Marcel, chef de la faction populaire, cherche à faire lever le siége; mais c'est en vain qu'il attaque les avant-postes de l'armée du Dauphin; réduit bientôt à l'alternative d'implorer la clémence de ce prince ou de livrer Paris au roi de Navarre, il se décide pour ce dernier parti. D'abord, il introduit dans la ville un nombre considérable d'Anglais, sous prétexte de mieux en assurer la défense. Ce premier acte de trahison ne lui réussit pas; car une rixe s'étant élevée, le 21 juillet, entre quelques bourgeois et les mercenaires étrangers, trente-quatre de ces derniers sont tués, et un plus grand nombre jetés dans les prisons du Louvre. Le lendemain, les Parisiens, exaspérés, forcent le prévôt et le roi de Navarre à marcher à leur tête contre un autre parti d'Anglais qui occupaient Saint-Denis et Saint-Cloud, et commettaient toutes sortes de brigandages; mais, soit terreur panique, soit plutôt trahison des chefs, la déroute se met bientôt parmi ces bourgeois mal disciplinés, dont plus de six cents tombent sous le fer de l'ennemi. Le roi de Navarre, n'osant pas retourner à Paris, se retire à

(1) Nous renvoyons ceux qui voudraient connaître à fond cette période si dramatique de notre histoire, aux savants travaux de Secousse. Nous faisons allusion aux *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles le Mauvais* et à la *préface du 3e volume des Ordonnances*. Les recherches de Secousse sur les événements qui s'accomplirent à l'époque dont nous parlons ont été d'un grand secours à tous ceux qui, depuis lui jusqu'à nous, ont écrit sur l'histoire de France.

Saint-Denis; quant à Marcel, au lieu des applaudissements auxquels il était accoutumé, il n'entend, à sa rentrée dans la ville, que des plaintes et des murmures...

« Le vendredi 27 juillet, Marcel augmente encore cette exaspération en délivrant de force les Anglais détenus dans les prisons du Louvre, et en les renvoyant au roi de Navarre. Ce coup d'autorité ne laisse plus aucun doute aux bourgeois bien intentionnés sur ses coupables projets, et c'est évidemment ici qu'il faut placer la première pensée du soulèvement dont l'exécution eut lieu quatre jours après. Les premiers symptômes en sont clairement indiqués par les réflexions dont les chroniques de Saint-Denis accompagnent la délivrance des prisonniers anglais : « *Si en était le peuple de Paris fortement ému en cœur contre le dit prévôt des marchands et contre les autres gouverneurs ; mais il n'y avait homme qui osât commencer la riote.* »

« Marcel, sentant le danger de sa position, et réduit à abandonner une autorité qu'il ne peut plus défendre, promet au roi de Navarre de lui livrer Paris. Dans la nuit du 31 juillet au 1er août, les Anglais et les Navarrais doivent trouver la porte de la bastille Saint-Antoine ouverte, entrer dans la ville, et faire main basse sur tous les partisans du régent, dont les maisons seront désignées par une marque particulière : mais quelques bourgeois ont pénétré les desseins du prévôt ; ils épient ses démarches; et Marcel, attaqué au moment où il arrive à la porte Saint-Antoine pour introduire l'ennemi, est massacré avec plusieurs de ses complices (1). »

Comment le prévôt des marchands et ses alliés avaient proposé de courir et détruire Paris; et comment le dit prévôt fut mis à mort; et comment le duc de Normandie vint à Paris. — (Liv. I, part. II, chap. 73.)

Le prévôt des marchands de Paris et ceux de son alliance et accord avaient souvent entre eux plusieurs secrets conseils pour savoir comment ils se pourraient maintenir; car ils ne pouvaient trouver par nul moyen merci ni remède au duc de Normandie; dont ce les ébahissait plus que autre chose. Si regardèrent finablement que mieux valait qu'ils demeurassent en vie et en bonne prospérité du leur et de leurs amis, que ce qu'ils fussent détruits; car mieux leur valait à occire que être occis. Si s'arrêtèrent du

(1) Nous empruntons ce résumé à une savante dissertation insérée par M. Lacabane dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. I, p. 79. Dans cette dissertation, l'auteur prouve que, relativement à la mort d'Étienne Marcel, M. Dacier, et, après lui, M. Buchon, ont emprunté aux manuscrits une mauvaise leçon. M. Lacabane a rétabli le texte qui appartient vraiment à Froissart; c'est celui que nous suivons.

tout sur cel état, et traitèrent secrètement devers ces Anglais qui guerroyaient ceux de Paris ; et se porta certain traité et accord entre les parties, que le prévôt des marchands et ceux de sa secte devaient être tous prêts et ordonnés entre la porte Saint-Honoré et la porte Saint-Antoine, tellement que, heure de minuit, Anglais et Navarrais devaient tous d'une sorte y venir, si pourvus que pour courir et détruire Paris, et les devaient trouver toutes ouvertes ; et ne devaient les dits coureurs déporter homme ni femme, de quelque état qu'ils fussent, mais tout mettre à l'épée, excepté aucuns que les ennemis devaient connaître par les signes qui seraient mis à leurs huis et fenêtres.

Cette propre nuit que ce devait avenir, inspira Dieu et éveilla aucuns des bourgeois de Paris qui étaient de l'accort et avaient toujours été du duc de Normandie, desquels Jean Maillart et Simon Maillart, son frère, se faisaient chefs ; et furent ceux par inspiration divine, ainsi le doit-on supposer, informés que Paris devait être courue et détruite. Tantôt ils s'armèrent et firent armer tous ceux de leur côté, et révélèrent secrètement ces nouvelles en plusieurs lieux pour avoir plus de confortans ; et s'en vinrent Jean et Simon Maillart pourvus d'armures et de bons compagnons bien avisés, pour savoir quelle chose ils devaient faire un petit devant minuit à la porte Saint-Antoine, et trouvèrent le dit prévôt des marchands, les clefs de la porte en ses mains. Le premier parler que Jean Maillart lui dit, ce fut que il lui demanda par son nom : « Étienne, Étienne, que faites-vous ci à cette heure ? » Le prévôt lui répondit : « Jean, à vous qu'en monte de savoir ? Je suis ci pour prendre garde de la ville dont j'ai le gouvernement. » — « Par Dieu, répondit Jean Maillart, il ne va mie ainsi ; mais n'êtes ci à cette heure pour nul bien ; et je vous montre, dit-il à ceux qui étaient de-lès lui, comment il tient les clefs des portes en ses mains pour trahir la ville. » Le prévôt des marchands s'avança, et dit : « Vous mentez. » — « Par Dieu, répondit Jean Maillart, traître, mais vous, vous mentez ; » et tantôt férit à lui, et dit à ses gens : « A la mort, à la mort tout homme de son côté ; car ils sont traîtres. » Là eut grand hutin et dur : et s'en fût volontiers le prévôt des marchands fui, s'il eût pu ; mais il fut si hâté qu'il ne put, car Jean Maillart le férit d'une

hache sur la tête et l'abattit à terre, quoique ce fût son compère, ni ne se partit de lui jusqu'à ce qu'il fût occis et six de ceux qui là étaient, et le demeurant pris et envoyé en prison; et puis commencèrent à estourmir et à éveiller les gens parmi les rues de Paris. Si s'en vinrent Jean Maillart et ceux de son accord parmi la porte Saint-Honoré, et trouvèrent gens de la sorte dudit prévôt. Si les encoulpèrent de trahison; ni excusation qu'ils fissent ne leur valut rien. Là en y eut plusieurs pris et envoyés en divers lieux en prison, et ceux qui ne se laissaient prendre étaient occis sans merci. Celle propre nuit on en prit plus de soixante en leur maison, qui furent tous encoulpés de trahison et du fait de quoi le dit prévôt était mort : car ceux qui pris étaient confessèrent tout le meschef. Lendemain au matin, ce Jean Maillart fit assembler la plus grand'partie de la communauté de Paris au marché ès halles; et quand ils furent tous venus, il monta sur un échafaud, et puis remontra généralement pour quelle raison il avait occis le prévôt des marchands, et en quel forfait il l'avait trouvé; et recorda bellement et sagement, de point en point, toute l'avenue du prévôt et de ses alliés, et comment, en celle propre nuit, la cité de Paris devait être courue et détruite, si Dieu par sa grâce n'y eût mis remède, qui les éveilla et les avait inspirés de connaître celle trahison. Quand le peuple, qui présent était, ouït ces nouvelles, il fut moult ébahi du péril où il avait été; et en louaient les plusieurs Dieu, à jointes mains, de la grâce que faite leur avait. Là furent jugés à mort, par le conseil des prud'hommes de Paris et par certaine science, tous ceux qui avaient été de la secte du prévôt des marchands. Si furent tous exécutés en divers tourments de mort. Les choses faites et accomplies, Jean Maillart qui grandement était en la grâce et amour de la communauté de Paris, et aucuns prudes hommes avecques lui, envoyèrent Simon Maillart et deux maîtres de parlement, maître Étienne Alphonse et maître Jean Pastourelle, devers le duc de Normandie, qui se tenait à Charenton. Ceux lui recordèrent pleinement et véritablement l'avenue de Paris et la mort du dit prévôt et de ses alliés, dont le dit duc fut moult réjoui; et prièrent les dessus dits au duc qu'il voulsit venir à Paris pour aider à conseiller la

ville en avant; car tous ses adversaires étaient morts. Le duc répondit que ce ferait-il volontiers; et se partit du pont de Charenton messire Arnoud d'Andrehen et le seigneur de Roye et aucuns chevaliers en sa compagnie, et s'en vint dedans la bonne ville de Paris, où il fut recueilli de toutes gens à grand'joie, et descendit adonc au Louvre. Là était Jean Maillart de-lès lui, qui grandement était en sa grâce et en son amour; et à voir dire, il avait bien acquis, si comme vous avez ouï ci-dessus recorder.

Assez tôt après, manda le duc de Normandie la duchesse sa femme, les dames et les damoiselles qui se tenaient et avaient été toute la saison à Meaux en Brie. Si vinrent à Paris; et descendit la duchesse en l'hôtel du duc, que on dit à Saint-Pol, où il était retrait, et là se tinrent un grand temps.

« La carrière de cet homme, dit M. Michelet en parlant de Marcel (*Hist. de Fr.*, t. III, p. 417), fut courte et terrible, cruellement mêlée de bien et de mal. En 1356, il sauvé Paris; il le met en défense. De concert avec Robert le Coq, il dicte au Dauphin la fameuse ordonnance de 1357. Cette réforme du royaume par l'influence d'une commune ne peut se faire que par des moyens violents. Marcel est poussé de proche en proche à une foule d'actes irréguliers et funestes. Il tire de prison Charles le Mauvais, pour l'opposer au Dauphin; mais il se trouve avoir donné un chef aux bandits. Il met la main sur le Dauphin; il lui tue ses conseillers, les ennemis du roi de Navarre... .... Cette tache sanglante, dont la mémoire d'Étienne Marcel est restée souillée, ne peut nous faire oublier que notre vieille charte est en partie son ouvrage. Il dut périr comme ami du Navarrais, dont le succès eût démembré la France, comme représentant de Paris contre le royaume, comme dernière figure de l'étroit patriotisme communal : il a péri comme tel; mais, dans l'ordonnance de 1357, il vit et vivra. Cette ordonnance est le premier acte politique de la France, comme la Jacquerie est le premier élan du peuple des campagnes. Les réformes indiquées dans l'ordonnance furent presque toutes accomplies par nos rois. La Jacquerie, commencée contre les nobles, continua contre l'Anglais. »

IX.

BATAILLE DE COCHEREL.

1364.

Au moment où le roi Jean mourait à Londres, Charles, son fils aîné, qui depuis huit ans gouvernait la France en qualité de régent, attaqua brusquement, par ses capitaines, les fiefs du roi de Navarre, et s'empara de Mantes et de Meulan. Ces deux places, très-importantes pour les Navarrais, avaient causé jadis de grands dommages aux Parisiens, en arrêtant la navigation de la Seine. Peu de jours après cette expédition, on apprit l'arrivée, à Cherbourg, de Jean de Grailly, captal de Buch. Celui-ci, chargé par le roi de Navarre de gouverner et de défendre ses fiefs de Normandie, marcha en toute hâte pour s'opposer aux progrès des Français. Accompagné du capitaine anglais Jean Jouel, qu'il avait pris à sa solde avec deux ou trois cents aventuriers, il entra bientôt à Évreux.

De son côté, Charles, qui, devenu roi par la mort de son père (8 avril), se préparait au sacre de Reims, donna ordre à Bertrand du Guesclin de quitter Mantes, et de se porter avec ses Bretons contre les Navarrais. Du Guesclin obéit, et se dirigea du côté de Vernon. Le chef breton avait reçu, lorsqu'il se *mit aux champs*, des renforts considérables et un grand nombre de braves chevaliers, parmi lesquels se trouvaient le comte d'Auxerre, le vicomte de Beaumont, le seigneur de Beaujeu, Louis de Châlons, le maître des arbalétriers, et le fameux Archiprêtre.

Comment le captal se partit d'Évreux à belle compagnie de gens d'armes pour combattre messire Bertran et les Français, et en intention de destourber le couronnement du roi Charles. — (Liv. I, part. II, chap. 165.)

Quand messire Jean de Grailly, dit et nommé captal de Buch, eut fait son amas et son assemblée, en la cité d'Évreux, d'archers et de brigands, il ordonna ses besognes; et laissa en la dite ville et cité capitaine un chevalier qui s'appelait Liger d'Orgésy, et envoya à Conches messire Guy de Gauville pour faire frontière

sur le pays ; et puis se partit d'Évreux à tous ses gens d'armes et ses archers ; car il entendit que les Français chevauchaient, mais il ne savait quelle part. Si se mit aux champs, en grand désir d'eux trouver. Si nombra ses gens, et se trouva sept cents lances, trois cents archers, et bien cinq cents autres hommes aidables.

Là étaient de-lès lui plusieurs bons chevaliers et écuyers, et par espécial un banneret du royaume de Navarre qui s'appelait le sire de Saux. Et le plus grand après et le plus appert, et qui tenait la plus grand'route de gens d'armes et d'archers, c'était un chevalier d'Angleterre qui s'appelait Jean Juiel. Si y étaient messire Pierre de Saquenville, messire Bertran du Franc, le bascle de Mareuil, messire Guillaume de Gauville, et plusieurs autres, tous en grand'volonté de rencontrer monseigneur Bertran et ses gens, et d'eux combattre. Si tiraient à venir devers Pacy et le Pont-de-l'Arche ; car bien pensaient que les Français passeraient la rivière de Seine ; voire si ils ne l'avaient jà passée. Or avint que, droitement le mercredi de la Pentecôte (1), si comme le captal et sa route chevauchaient au dehors d'un bois, ils encontrèrent d'aventure héraut qui s'appelait le roi Faucon, et était cil au matin parti de l'ost des Français. Si très le tôt que le captal le vit, bien le reconnut ; car il était héraut au roi d'Angleterre ; et lui demanda dont il venait, et si il avait nulles nouvelles des Français. « En nom Dieu, monseigneur, dit-il, oïl : je me partis hui matin d'eux et de leur route : et vous quèrent aussi et ont grand désir de vous trouver. » — « Et quel part sont-ils ? dit le captal, sont-ils deçà le Pont-de-l'Arche ou delà ? » — « En nom Dieu, dit Faucon, sire ; ils ont passé le Pont-de-l'Arche et Vernon, et sont maintenant, je crois, assez près de Pacy. » — « Et quels gens sont-ils, dit le captal, et quels capitaines ont-ils ? Dis-le-moi, je t'en prie, doux Faucon. » — « En nom Dieu, sire, ils sont bien mille et cinq cents combattans, et toutes bonnes gens d'armes. Si y sont messire Bertran du Gueslin, qui a la plus grand'route de Bretons, le comte de Aucerre, le vicomte

(1) Le 15 du mois de mai.

de Beaumont, messire Louis de Châlons, le sire de Beaujeu, monseigneur le maître des arbalétriers, messire l'Archiprêtre, messire Oudart de Renti; et si y sont de Gascogne, votre pays, les gens le seigneur de Labreth, messire Petiton de Curton et messire Perducas de Labreth : et si y est messire Aymon de Pommiers et messire le soudich de l'Estrade. » Quand le captal ouït nommer les Gascons, si fut durement émerveillé, et rougit tout de félonnie, et répliqua sa parole en disant : « Faucon, Faucon, est-ce à bonne vérité que tu dis que ces chevaliers de Gascogne que tu nommes sont là, et les gens le seigneur de Labreth? »—« Sire, dit le héraut, par ma foi, oil. »—« Et où est le sire de Labreth, dit le captal? »—« En nom Dieu, sire, répondit Faucon, il est à Paris de-lès le régent le duc de Normandie, qui s'appareille fort pour aller à Reims; car on dit partout communément que dimanche qui vient il se fera sacrer et couronner. » Adonc mit le captal sa main à sa tête, et dit, ainsi que par mautalent : « Par le cap Saint-Antoine! Gascons contre Gascons s'éprouveront. »

Adonc parla le roi Faucon pour Pierre, un héraut que l'Archiprêtre envoyait là; et dit au captal : « Monseigneur, assez près de ci m'attend un héraut que l'Archiprêtre envoie devers vous, lequel Archiprêtre, à ce que je entends par le héraut, parlerait volontiers à vous. » Dont répondit le captal et dit à Faucon : « Faucon, dites à ce héraut français qu'il n'a que faire plus avant, et qu'il dise à l'Archiprêtre que je ne vueil nul parlement à lui. » Adonc s'avança messire Jean Juiel, et dit : « Sire, pourquoi? »—« Espoir est-ce pour notre profit. » Dont dit le captal : » Jean, Jean, non est; mais est l'Archiprêtre si baretierre, que, s'il venait jusques à nous en nous contant jangles et bourdes, il aviserait et imaginerait notre force et nos gens : si nous pourrait tourner à grand dommage et à grand contraire : si n'ai cure de ses grands parlements. » Adonc retourna le roi Faucon devers Pierre, son compagnon, qui l'attendait au coron d'une haye, et excusa monseigneur le captal bien et sagement, tant que le héraut français en fut tout content; et rapporta arrière à l'Archiprêtre tout ce que Faucon lui avait dit.

Comment les Navarrais et les Français sçurent nouvelles les uns des autres; et comment le captal ordonna ses batailles. — (Chap. 166.)

Ainsi eurent les Navarrais et les Français connaissance les uns des autres, par le rapport des deux hérauts. Si se conseillèrent et avisèrent sur ce, et s'adressèrent ainsi que pour trouver l'un l'autre. Quand le captal eut ouï dire à Faucon quel nombre de gens d'armes les Français étaient, et qu'ils étaient bien quinze cents, il envoya tantôt certains messages en la cité d'Évreux devers le capitaine, en lui signifiant que il fist vider et partir toutes manières de jeunes compagnons armés dont on se pouvait aider, et traire devers Coucherel; car il pensait bien que là en cel endroit trouverait-il les Français; et sans faute, quelque part qu'il les trouvât, il les combattrait. Quand ces nouvelles vinrent en la cité d'Évreux à monseigneur Léger d'Orgésy, il les fit crier et publier, et commanda étroitement que tous ceux qui à cheval étaient, incontinent se traissent devers le captal. Si en partirent derechef plus de six vingts compagnons jeunes, de la nation de la ville.

Ce mercredi, se logea à heure de nonne le captal sur une montagne, et ses gens tout environ; et les Français qui les désiraient à trouver chevauchèrent avant, et tant qu'ils vinrent sur la rivière que on appelle au pays Yton, et court autour devers Évreux, et naît de bien près de Conches (1); et se logèrent tout aisément, ce mercredi, à heure de relevée, en deux beaux prés tout au long de celle rivière. Le jeudi matin se délogèrent les Navarrais, et envoyèrent leurs coureurs devant pour savoir si ils orraient nulles nouvelles des Français; et les Français envoyèrent aussi les leurs pour savoir si ils orraient nulles telles nouvelles des Navarrais. Si en rapportèrent chacun à sa partie, en moins d'espace que de deux lieues, certaines nouvelles; et chevauchaient les Navarrais, ainsi que Faucon les menait, droit à l'adresse le chemin qu'il était venu. Si vinrent environ une heure de prime sur les plaines de Coucherel, et virent les Français devant eux qui déjà ordonnaient leurs batailles; et y avait grand'foison de ban-

(1) La rivière d'Iton prend sa source dans le Perche, passe à Évreux et se jette dans l'Eure un peu au-dessus du Pont-de l'Arche.

nières et de pennons, et étaient par semblant plus tant et demi qu'ils n'étaient. Si s'arrêtèrent lesdits Navarrais tous cois au dehors d'un petit bois qui là sied; et puis se trairent avant les capitaines, et se mirent en ordonnance.

Premièrement, ils firent trois batailles bien et faiticement tous à pied, et envoyèrent leurs chevaux, leurs malles et leurs garçons en ce petit bois qui était de lès eux; et établirent monseigneur Jean Juiel en la première bataille, et lui ordonnèrent tous les Anglais, hommes d'armes et archers. La seconde eut le captal de Buch, et pouvaient bien être en sa bataille quatre cents combattants, que uns que autres. Si étaient de lès le captal de Buch le sire de Seaux en Navarre, un jeune chevalier, et sa bannière, et messire Guillaume de Gauville, et messire Pierre de Saquenville. La tierce eurent trois autres chevaliers, messire le bascle de Marueil, messire Bertran du Franc et messire Sanse Lopin; et étaient aussi environ quatre cents armures de fer. Quand ils eurent ordonné leurs batailles, ils ne s'éloignèrent point trop l'un de l'autre, et prirent l'avantage d'une montagne qui était à la droite main entre eux et le bois, et se rangèrent tous de front sur celle montagne par-devant leurs ennemis; et mirent encore, par grand avis, le pennon du captal en un fort buisson épineux, et ordonnèrent là entour soixante armures de fer pour le garder et défendre. Et le firent par manière d'étendard eux rallier, si par force d'armes ils étaient épars; et ordonnèrent encore que point ne se devaient partir, ni descendre de la montagne, pour chose qui avenist; mais si on les voulait combattre, on les allât là querir.

Comment messire Bertran du Guesclin et les seigneurs de France ordonnèrent leurs batailles. — (Chap. 167.)

Tout ainsi ordonnés et rangés se tenaient Navarrais et Anglais d'un côté sur la montagne que je vous dis. Pendant ce ordonnaient les Français leurs batailles, et en firent trois et une arrière-garde.

La première bataille eut messire Bertran du Guesclin atout les Bretons, dont je vous en nommerai aucuns chevaliers et

écuyers, premièrement monseigneur Olivier de Mauny et monseigneur Hervé de Mauny, monseigneur Éon de Mauny frères et neveux du dit monseigneur Bertran, monseigneur Geoffroy Feiron, monseigneur Alain de Saint-Pol, monseigneur Robin de Guite, monseigneur Eustache et monseigneur Alain de la Houssoye, monseigneur Robert de Saint Père, monseigneur Jean le Boier, monseigneur Guillaume Bodin, Olivier de Quoiquen, Lucas de Maillechat, Geoffroy de Quedillac, Geoffroy Palen, Guillaume du Hallay, Jean de Pairigny, Sevestre Budes, Berthelot d'Angoullevent, Olivier Feiron, Jean Feiron, son frère, et plusieurs autres bons chevaliers et écuyers que je ne puis mie tous nommer ; et fut ordonné pour assembler à la bataille du captal.

La seconde, le comte d'Aucerre ; et si étaient avecques lui gouverneurs de celle bataille le vicomte de Beaumont et messire Baudoin d'Ennequins, maître des arbalêtriers ; et eurent avec eux les Français, les Normands et les Picards, monseigneur Oudart de Renty, monseigneur Enguerran d'Eudin, monseigneur Louis de Haveskerques, et plusieurs autres barons chevaliers et écuyers.

La tierce eut l'Archiprêtre et les Bourguignons ; avec lui monseigneur Louis de Châlons, le seigneur de Beaujeu, monseigneur Jean de Vienne, monseigneur Guy de Trelay, messire Hugues Vienne, et plusieurs autres ; et devait assembler cette bataille au bascle de Marueil et à sa route.

Et l'autre bataille qui était pour arrière-garde, était toute pure de Gascons, desquels messire Aymemon de Pommiers, monseigneur le soudich de l'Estrade, messire Perducas de Labreth et monseigneur Petiton de Curton furent souverains et meneurs. Or, eurent là ces chevaliers gascons un grand advis : ils imaginèrent tantôt l'ordonnance du captal, et comment ceux de son côté avaient mis et assis son pennon sur un buisson, et le gardaient aucuns des leurs, car ils en voulaient faire étendard. Si dirent ainsi : « Il est de nécessité que quand nos batailles seront assemblées, nous nous trayons de fait et adressons de grand'volonté droit au pennon du captal, et nous mettrons en peine du conquerre : si nous les pouvons avoir, nos ennemis

en perdront moult de leur force, et seront en péril d'être deconfits. » Encore avisèrent cesdits Gascons une autre ordonnance qui leur fut moult profitable, et qui leur parfit leur journée.

Comment les Gascons s'avisèrent d'un bon avis par quelle manière le captal serait pris et emporté de la bataille. — (Chap. 168.)

Assez tôt après que les Français eurent ordonné leurs batailles, les chefs des seigneurs se mirent ensemble et se conseillèrent un grand temps comment ils se maintiendraient; car ils véaient leurs ennemis grandement sur leur avantage. Là dirent les Gascons dessus nommés une parole qui fut volontiers ouïe : « Seigneurs, bien savons que au captal a un aussi preux chevalier et conforté de ses besognes que on trouverait aujourd'hui en toutes terres; et tant comme il sera sur la place et pourra entendre à combattre, il nous portera trop grand dommage : si ordonnons que nous mettions à cheval trente des nôtres, tous des plus apperts et plus hardis par avis, et ces trente n'entendront à autre chose fors à eux adresser vers le captal; et pendant que nous entendrons à conquerre son pennon, ils se mettront en peine, par la force de leurs coursiers et de leurs bras, à dérompre la presse et de venir jusques au captal; et de fait ils prendront ledit captal, et trousseront, et l'emporteront entre eux, et mèneront à sauveté quelque part, et jà n'y attendront fin de bataille. Nous disons aussi que, si il peut être pris ni retenu par telle voie, la journée sera nôtre, tant fort seront ébahis les gens de sa prise. » Les chevaliers de France et de Bretagne qui là étaient accordèrent ce conseil légèrement, et dirent que c'était un bon avis, et que ainsi serait fait. Si trièrent et élurent tantôt entre eux et leurs batailles trente hommes d'armes des plus hardis et plus entreprenans par avis qui fussent en leurs routes, et furent montés ces trente, chacun sur bons coursiers, les plus légers et plus roides qui fussent en la place, et se trairent d'un lès sur les champs, avisés et informés quel chose ils devaient faire; et les autres demeurèrent tous à pied sur les champs en leur ordonnance, ainsi qu'ils devaient être.

Comment les seigneurs de France eurent conseil à savoir quel cri ils crieraient, et qui serait leur chef; et comment messire Bertran fut élu à être chef de la bataille. — (Chap. 169.)

Quand ceux de France eurent tout ordonné à leur avis leurs batailles, et que chacun savait quel chose il devait faire, ils regardèrent entre eux, et pourparlèrent longuement quel cri pour la journée ils crieraient, et à laquelle bannière ou pennon ils se retrairaient. Si y furent grand temps sur un état que de crier : Notre-Dame, Aucerre ! et de faire pour ce jour leur souverain le comte d'Aucerre. Mais ledit comte ne s'y voult oncques accorder, ainçois se excusa moult doucement, en disant : « Seigneurs, grands mercis de l'honneur que vous me portez et voulez faire; mais tant comme à présent je ne veuil pas cette, car je suis encore trop jeune pour encharger si grand faix et telle honneur, et c'est la première journée arrêtée où je fusse oncques; pourquoi vous prendrez un autre que moi. Ci sont plusieurs bons chevaliers, monseigneur Bertran, monseigneur l'Archiprêtre, monseigneur le maître des arbalêtriers, monseigneur Louis de Châlons, monseigneur Aymemon de Pommiers, monseigneur Oudart de Renty, qui ont été en plusieurs grosses besognes et journées arrêtées, et savent mieux comment tels choses se doivent gouverner que je ne fais; si m'en déportez, et je vous en prie. » Adonc regardèrent les chevaliers qui là étaient l'un l'autre, et lui dirent : « Comte d'Aucerre, vous êtes le plus grand de mise, de terre et de lignage qui soit ci; si pouvez bien par droit être chef. » — « Certes, seigneurs, vous dites votre courtoisie, je serai aujourd'hui votre compain, et vivrai et mourrai et attendrai l'aventure de lès vous ; mais de souveraineté n'y veuil-je point avoir. » Adonc regardèrent-ils l'un l'autre lequel donc ils ordonneraient. Si y fut avisé et regardé pour le meilleur chevalier de la place, et qui plus s'était combattu de la main, et qui mieux savait aussi comment tels choses se doivent maintenir, messire Bertran du Guesclin. Si fut ordonné de commun accord que on crierait : Notre-Dame, Guesclin ! et que on s'ordonnerait celle journée du tout par ledit messire Bertran.

Toutes choses faites et établies, et chacun sire dessous sa bannière ou son pennon, ils regardaient leurs ennemis qui étaient

sur le tertre et point ne partaient de leur fort, car ils ne l'avaient mie en conseil ni en volonté; dont moult ennuyait aux Français, pourtant que ils les véaient grandement en leur avantage, et aussi que le soleil commençait haut à monter, qui leur était un grand contraire, car il faisait malement chaud. Si le ressoignaient tous les plus sûrs; car encore n'avaient-ils troussé ni porté vin ni vitaille avecques eux, qui rien leur vaulsist, fors aucuns seigneurs qui avaient petits flacons pleins de vin, qui tantôt furent vidés. Et point ne s'en étaient pourvus ni avisés du matin, pour ce qu'ils se cuidaient tantôt combattre que ils seraient là venus. Et non firent, ainsi qu'il apparut; mais les détrièrent les Anglais et les Navarrais par soutiveté ce qu'ils purent; et fut plus deremontée ainçois qu'ils se missent ensemble pour combattre. Quand les seigneurs de France en virent le convine, ils se remirent ensemble par manière de conseil, à savoir comment ils se maintiendraient, et si on les irait combattre ou non. A ce conseil n'étaient-ils mie bien d'accord; car les aucuns voulaient que on les allât requerir et combattre, comment qu'il fût, et que c'était grand blâme pour eux quand tant y mettaient : là débattaient les aucuns mieux avisés ce conseil, et disaient que si on les allait combattre au parti où ils étaient, et ainsi arrêtés sur leur avantage, on se mettrait en très-grand péril; car des cinq ils auraient les trois. Finablement ils ne pouvaient être d'accord de eux aller combattre. Bien véaient et considéraient les Navarrais la manière d'eux, et disaient : « Véez-les ci, ils viendront tantôt à nous pour nous combattre, et en sont en grand'volonté. »

Là avait aucuns chevaliers et écuyers normands prisonniers, entre les Anglais et Navarrais, qui étaient recrus selon leur foi; et les laissaient paisiblement leurs maîtres aller et chevaucher, pourtant qu'ils ne se pouvaient armer devers les Français. Si disaient ces prisonniers aux seigneurs de France : « Seigneurs, avisez-vous; car si la journée d'huy se départ sans bataille, vos ennemis seront demain trop grandement reconfortés; car on dit entre eux que messire Louis de Navarre y doit venir avec bien trois cents lances. » Si que ces paroles inclinèrent grandement les chevaliers et les écuyers de France à combattre, com-

ment qu'il fût, les Navarrais, et en furent tous appareillés et abatis par trois ou quatre fois. Mais toujours vainquaient les plus sages, et disaient : « Seigneurs, attendons encore un petit, et véons comment ils se maintiendront; car ils sont bien si grands et si présompcieux que ils nous désirent autant à combattre que nous faisons eux. » Là en y avait plusieurs durement foulés et mal menés pour la grand'chaleur que il faisait; car il était sur l'heure de nonne : si avaient jeuné toute la matinée, et étaient armés, et férus du soleil parmi leurs armures qui étaient échauffées. Si disaient bien lesdits Français : « Si nous allons combattre ni lasser contre cette montagne, au parti où nous sommes, nous serons perdus d'avantage; mais retrayons-nous mais-huy en nos logis, et demain aurons autre conseil. » Ainsi étaient-ils en diverses opinions.

Comment, par le conseil de messire Bertran, les Français firent semblant de fuir; et comment l'Archiprêtre se partit de la bataille.— (Chap. 170.)

Quand les chevaliers de France, qui ces gens, sur leur honneur, avaient à conduire et à gouverner, virent que les Navarrais et Anglais d'une sorte ne partiraient point de leur fort, et que il était jà haute nonne, et si oyaient les paroles que les prisonniers français qui venaient de l'ost des Navarrais leur disaient, et si véaient la greigneur partie de leurs gens durement foulés et travaillés pour le chaud, si leur tournait à grand'déplaisance; si se remirent ensemble et eurent autre conseil, par l'avis de messire Bertran du Guesclin qui était leur chef, et à qui ils obéissaient. « Seigneurs, dit-il, nous véons que nos ennemis nous détrient à combattre; et si en ont grand'volonté, si comme je pense; mais point ne descendront de leur fort, si ce n'est par un parti que je vous dirai. Nous ferons semblant de nous retraire et de non combattre mais-hui; aussi sont nos gens durement foulés et travaillés par le chaud; et ferons tous nos varlets, nos harnais et nos chevaux passer tout bellement et ordonnément outre ce pont, et retraire à nos logis; et toujours nous tiendrons sur aile et entre nos batailles en aguet,

pour voir comment ils se maintiendront : si ils nous désirent à combattre, ils descendront de leur montagne et nous viendront requerre tout au plein. Tantôt que nous verrons leur convine, si ils le font ainsi, nous serons tous appareillés de retourner sur eux; et ainsi les aurons-nous mieux à notre aise. » Ce conseil fut arrêté de tous, et le retinrent pour le meilleur entr'eux. Adonc se retraist chacun sire entre ses gens et dessous sa banière ou pennon, ainsi comme il devait être; et puis sonnèrent leurs trompettes et firent grand semblant d'eux retraire, et commandèrent tous chevaliers et écuyers et gens d'armes, leurs varlets et garçons, à passer le pont et mettre outre la rivière leurs harnais. Si en passèrent plusieurs en cet état, et presque ainsi que tous, et puis aucunes gens d'armes faintement. Quand messire Jean Juiel, qui était appert chevalier et vigoureux durement, et qui avait grand désir des Français combattre, aperçut la manière comment ils se retrayaient, si dit au captal : « Sire, sire, descendons appertement; ne véez-vous pas comment les Français s'enfuient! » Donc répondit le captal, et dit : « Messire Jean, messire Jean, ne croyez jà que si vaillants hommes qu'ils sont s'enfuient ainsi; ils ne le font fors que par malice et pour nous attraire. » Adonc s'avança messire Jean Juiel, qui moult en grand désir était de combattre, et dit à ceux de sa route, et en écriant Saint-George! « Passez avant! qui m'aime si me suive! je m'en vais combattre. » Donc se hâta, son glaive en son poing, par-devant toutes les batailles, et jà était avalé jus de la montagne, et une partie de ses gens, ainçois que le captal se partît. Quand le captal vit que c'était acertes, et que Jean Juiel s'en allait combattre sans lui, si le tint à grand'présomption, et dit à ceux qui de lès lui étaient : « Allons, descendons la montagne appertement; messire Jean Juiel ne se combattra point sans moi. » Donc s'avancèrent toutes les gens du captal, et il premièrement, son glaive en son poing. Quand les Français qui étaient en aguet le virent venu et descendu au plain, si furent tous réjouis, et dirent entr'eux : « Véez ci ce que « nous demandions huy tout le jour. » Adonc retournèrent-ils tous à un faix, en grand'volonté de recueillir leurs ennemis, et écrièrent d'une voix : Notre-Dame, Guesclin! Si s'adressèrent

leurs bannières devers les Navarrais, et commencèrent les batailles à assaillir de toutes parts, et tous à pied. Et véez ci venir monseigneur Jean Juiel tout devant, le glaive au poing, qui courageusement vint assembler à la bataille des Bretons, desquels messire Bertran était chef; et là fit maintes grands appertises d'armes; car il fut hardi chevalier durement.

Donc s'espardirent ces batailles, ces chevaliers et ces écuyers, sur ces plains; et commencèrent à lancer, à férir et à frapper de toutes armures, ainsi que ils les avaient à main, et à entrer l'un en l'autre par vasselage, et eux combattre de grand'volonté. Là criaient les Anglais et les Navarrais d'un lès : Saint-George, Navarre! et les Français : Notre-Dame, Guesclin! Là furent moult bons chevaliers du côté des Français, premièrement messire Bertran du Guesclin, le jeune comte d'Aucerre, le vicomte de Beaumont, messire Baudouin d'Ennequins, messire Louis de Châlons, le jeune sire de Beaujeu, messire Anthoine qui là leva bannière, messire Louis de Haveskerques, messire Oudard de Renty, messire Enguerran d'Eudin; et, d'autre part, les Gascons qui avaient leur bataille et qui se combattaient tou à part eux; premièrement, messire Aymon de Pommiers, messire Perducas de Labreth, monseigneur le soudich de l'Estrade, messire de Courton et plusieurs autres tous d'une sorte, et s'adressèrent ces Gascons à la bataille du captal et des Gascons : aussi ils avaient grand'volonté d'eux trouver. Là eut grand hutin et dur poignis, et fait maintes grands appertises d'armes. Et pour ce que en armes on ne doit point mentir à son pouvoir, on me pourrait demander que l'Archiprêtre qui là était, un grand capitaine, était devenu, pour ce que je n'en fais nulle mention. Je vous en dirai la vérité. Si très-tôt que l'Archiprêtre vit l'assemblement de la bataille, et que on se combattrait, il se bouta hors des routes : mais il dit à ses gens et à celui qui portait sa bannière : « Je vous ordonne et commande, sur quant que vous vous pouvez mesfaire envers moi, que vous demeurez et attendez fin de journée; je me pars sans retourner, car je ne me puis huy combattre ni être armé contre aucun des chevaliers qui sont par delà; et si on vous demande de moi, si en répondez ainsi à ceux qui en parleront. » Adonc se partit-il

et un sien écuyer tant seulement, et repassa la rivière et laissa les autres convenir. Oncques Français ni Bretons ne s'en donnèrent garde, pourtant que ils véaient ses gens et sa bannière jusques en la fin de la besogne, et le cuidaient de lès eux avoir. Or vous parlerai de la bataille, comment elle fut persévérée, et des grands appertises d'armes qui y furent faites celle journée.

Comment le captal fut ravi et emporté de la bataille, voyans toutes ses gens, dont fortement furent courroucés. — (Chap. 171.)

Du commencement de la bataille, quand messire Jean Juiel fut descendu, et toutes gens le suivaient du plus près qu'ils pouvaient, et mêmement le captal et sa route, ils cuidèrent avoir la journée pour eux; mais il en fut tout autrement. Quand ils virent que les Français étaient retournés par bonne ordonnance, ils connurent tantôt que ils s'étaient forfaits : néanmoins, comme gens de grand'emprise, ils ne s'ébahirent de rien, mais eurent bonne intention de tout recouvrer par bien combattre. Si reculèrent un petit et se remirent ensemble; et puis s'ouvrirent, et firent voie à leurs archers qui étaient derrière eux, pour traire. Quand les archers furent devant, si se élargirent et commencèrent à traire de grand'manière; mais les Français étaient si fort armés et pavoisés contre le trait, que oncques ils n'en furent grevés, si petit non, ni pour ce ne se laissèrent-ils point à combattre; mais entrèrent dedans les Navarrais et Anglais tous à pied, et iceux entre eux de grand'volonté. Là eut grand boutis des uns et des autres; et tollaient l'un l'autre, par force de bras et de lutter, leurs lances et leurs haches, et les armures dont ils se combattaient; et se prenaient et fiançaient prisonniers l'un l'autre; et se approchaient de si près que ils se combattaient main à main si vaillamment que nul ne pourrait mieux. Si pouvait bien croire que en telle presse et en tel péril il y avait des morts et des renversés grand'foison; car nul ne s'épargnait d'un côté ni d'autre. Et vous dis que les Français n'avaient que faire de dormir ni de reposer sur leur bride, car ils avaient gens de grand fait et de hardie entreprise à la main : si convenait chacun acquitter loyaument à son pouvoir, et défendre

son corps, et garder son pas, et prendre son avantage quand il venait à point; autrement ils eussent été tous déconfits. Si vous dis pour vérité que les Picards et les Gascons y furent là très bonnes gens, et y firent plusieurs belles appertises d'armes.

Or vous veuil-je compter des trente qui étaient élus pour eux adresser au captal, et trop bien montés sur fleur de coursiers. Ceux qui n'entendaient à autre chose que à leur emprise, si comme chargés étaient, s'en vinrent tout serrés là où le captal était, qui se combattait moult vaillamment d'une hache, et donnait les coups si grands que nul n'osait l'approcher; et rompirent la presse, parmi l'aide des Gascons qui leur firent voie. Ces trente, qui étaient trop bien montés, ainsi que vous savez, et qui savaient quel chose ils devaient faire, ne vouldrent mie ressoigner la peine et le péril; mais vinrent jusques au captal et l'environnèrent, et s'arrêtèrent du tout sur lui, et le prirent et embrassèrent de fait entre eux par force, et puis vidèrent la place, et l'emportèrent en cel état. Et en ce lieu eut adonc grand débat et grand abattis et dur hutin; et se commencèrent toutes les batailles à converser celle part : car les gens du captal, qui semblaient bien forcenés, criaient : « Rescousse au captal! rescousse! » Néanmoins, ce ne leur put rien valoir ni aider; le captal en fut porté et ravi en la manière que je vous dis, et mis à sauveté. De quoi, à l'heure que ce avint, on ne savait encore lesquels en auraient le meilleur.

Comment le pennon du captal fut conquis; et comment les Navarrais et les Anglais furent tous morts ou pris. — (Chap. 172.)

En ce touillis et en ce grand hutin et froissis, et que Navarrais et Anglais entendaient à suir la trace du captal qu'ils en véaient mener et porter devant eux, dont il semblait qu'ils fussent tous forcenés, messire Aymon de Pommiers, messire Petiton de Courton, monseigneur le soudich de l'Estrade et les gens le seigneur de Labreth d'une sorte, entendirent de grand'volonté à eux adresser au pennon du captal qui était en un buisson, et dont les Navarrais faisaient leur étendard. Là eut grand hutin

et forte bataille, car il était bien gardé et de bonnes gens; et par espécial, messire le bascle de Marueil et messire Geoffroy de Roussillon y étaient. Là eut faites maintes appertises d'armes, maintes prises et maintes rescousses, et maints hommes blessés et navrés, et renversés par terre. Toutefois les Navarrais qui là étaient de lès le buisson et le pennon du captal furent ouverts et reculés par force d'armes, et mort le bascle de Marueil et plusieurs autres, et pris messire Geoffroy de Rous sillon et fiancé prisonnier de monseigneur Aymon de Pommiers, et tous les autres qui là étaient ou morts ou pris, ou reculés si avant qu'il n'en était nulles nouvelles entour le buisson quand le pennon du captal fut pris, conquis et désciré et rué par terre. Pendant que les Gascons entendaient à ce faire, les Picards, les Français, les Bretons, les Normands et les Bourguignons se combattaient d'autre part moult vaillamment; et bien leur était besoin, car les Navarrais les avaient reculés; et était demeuré mort entre eux le vicómte de Beaumont, dont ce fut dommage; car il était à ce jour jeune chevalier, et bien taillé de valoir encore grand'chose. Si l'avaient ses gens à grand meschef porté hors de la presse arrière de la bataille, et là le gardaient. Je vous dis, si comme j'ai ouï recorder à ceux qui y furent d'un côté et d'autre, que on n'avait point vu la pareille bataille d'autelle quantité de gens être aussi bien combattue comme celle fut; car ils étaient tous à pied et main à main. Si s'entrelaçaient l'un dedans l'autre, et s'éprouvaient au bien combattre de tels armures qu'ils pouvaient, et par espécial de ces haches donnaient-ils si grands horions que tous s'étonnaient.

Là furent navrés et durement blessés messire Petiton de Courton et monseigneur le soudich de l'Estrade, et tellement que depuis pour la journée ne se purent aider. Messire Jean Juiel, par qui la bataille commença, et qui premier moult vaillamment avait assailli et envahi les Français, y fit ce jour maintes grands appertises d'armes, et ne daigna oncques reculer, et se combattit si vaillamment et si avant qu'il fut durement blessé en plusieurs lieux au corps et au chef, et fut pris et fiancé prisonnier d'un écuyer de Bretagne dessous monseigneur Bertran Duguesclin : adonc fut-il porté hors de la presse. Le

sire de Beaujeu, messire Louis de Châlons, les gens de l'Archiprêtre avec grand'foison de bons chevaliers et écuyers de Bourgogne, se combattaient vaillamment d'autre part; car une route de Navarrais et les gens monseigneur Jean Juiel leur étaient au devant. Et vous dis que les Français ne l'avaient point d'avantage, car ils trouvaient bien dures gens d'armes merveilleusement contre eux. Messire Bertran et ses Bretons se acquittèrent loyalement et bien se tinrent toujours ensemble, en aidant l'un l'autre. Et ce qui déconfit les Navarrais et Anglais, ce fut la prise du captal, qui fut pris dès le commencement, et le conquêt de son pennon, où ses gens ne se purent rallier. Les Français obtinrent la place, mais il leur coûta grandement de leurs gens; et y furent morts le vicomte de Beaumont, si comme vous avez ouï; messire Baudoin d'Ennequins, maître des arbalétriers; messire Louis de Haveskerques, et plusieurs autres. Et des Navarrais morts un banneret de Navarre, qui s'appelait le sire de Saux, et grand'foison de ses gens de lès lui, et mort le bascle de Marueil, un appert chevalier durement, si comme dessus est dit; et aussi mourut ce jour prisonnier messire Jean Juiel. Si furent pris messire Guillaume de Gauville, messire de Saquenville, messire Geoffroy de Roussillon, messire Bertran du Franc, et plusieurs autres : petit s'en sauvèrent, que tous ne fussent ou morts ou pris sur la place. Cette bataille fut en Normandie assez près de Coucherel, par un jeudi, le seizième jour de mai l'an de grâce MCCCLXIV.

Comment messire Bertran et les Français se partirent de Coucherel atout leurs prisonniers, et s'en vinrent à Rouen. — (Chap. 173.)

Après cette déconfiture, et que tous les morts étaient jà devêtus, et que chacun entendait à ses prisonniers si il les avait, ou à lui mettre à point si blessé était, et que jà la greigneure partie des Français avait repassé le pont et la rivière, et se retrayaient à leurs logis, tout lassés et foulés, furent-ils en aventure d'avoir aucun meschef dont ils ne se donnaient de garde. Je vous dirai comment messire Guy de Gauville, fils à monseigneur Guillaume qui pris était sur la place, était parti de Conches, une gar-

nison navarraise; car il avait entendu que leurs gens se devaient combattre, ainsi qu'ils firent, et durement se était hâté pour être à celle journée, où à tout le moins il espérait que à lendemain on se combattrait. Si voulait être de lès le captal, comment qu'il fût et avait en sa route environ cinquante lances de bons compagnons, et tous bien montés.

Le dit messire Guy et sa route s'en vinrent tout brochant les grands galops jusques en la place où la bataille avait été. Les Français qui étaient derrière, qui nulle garde ne s'en donnaient de cette survenue, sentirent l'effroi des chevaux, si se boutèrent tantôt ensemble en écriant : « Retournez, retournez! veci les ennemis! » De cel effroi furent les plusieurs moult effrayés, et là fit messire Aymon de Pommiers à leurs gens un grand confort : encore était-il, et toute sa route, en la place. Sitôt comme il vit ces Navarrais approcher, il se retraist sur dextre et fit développer son pennon, et lever et mettre tout haut sur un buisson par manière d'étendard, pour rassembler leurs gens. Quand messire Guy de Gauville, qui en hâte était adressé sur la place, en vit la manière, et reconnut le pennon monseigneur Aymon de Pommiers, et ouït écrier, Notre Dame Guesclin! et n'aperçut nul de ceux qu'il demandait, mais en véait grand'foison de morts gésir par terre, si connut tantôt que leurs gens avaient été déconfits, et que les Français avaient obtenu la place. Si fit tant seulement un poignis, sans faire nul semblant de combattre, et passa outre assez près de monseigneur Aymon de Pommiers, qui était tout appareillé de lui recueillir, s'il se fût trait avant; et s'en r'alla son chemin ainsi comme il était venu : je crois bien que ce fut devers la garnison de Conches.

Or parlerons-nous des Français comment ils persévérèrent. La journée, ainsi que vous avez entendu, fut pour eux, et repassèrent le soir la rivière outre, et se retrairent à leurs logis, et se aisèrent de ce qu'ils avaient. Si fut l'Archiprêtre durement demandé et déparlé quand on s'aperçut qu'il n'avait pas été à la bataille, et qu'il s'en était parti sans parler. Si l'excusèrent ses gens au mieux qu'ils purent. Et sachez que les trente qui le captal ravirent, ainsi que vous avez ouï, ne cessèrent oncques de chevaucher, si l'eurent amené au châtel de Vernon, et là dedans

mis à sauveté. Quand ce vint à lendemain, les Français se délogèrent et troussèrent tout, et chevauchèrent pardevers Vernon pour venir en la cité de Rouen ; et tant firent qu'ils y parvinrent. En la cité et au châtel de Rouen laissèrent-ils une partie de leurs prisonniers, et s'en retournèrent les plusieurs à Paris tous lies et tous joyeux ; car ils avaient eu une moult belle journée pour eux, et moult profitable pour le royaume de France.

Nous lisons dans une note de M. Dacier (1) : « Le récit de la bataille de Cocherel est peut-être un des meilleurs morceaux de l'histoire de Froissart ; elle est décrite avec beaucoup de chaleur, et l'historien paraît avoir été très-bien informé de toutes les circonstances de cet événement. On doit cependant observer que sa narration diffère en plusieurs points de celle du continuateur de Guillaume de Nangis et des auteurs qui ont écrit la vie de du Guesclin. On trouve aussi dans ces ouvrages des détails que Froissart n'a point rapportés. Ces divers récits sont recueillis et combinés dans les *Mémoires de Charles le Mauvais*, t. I, part. II, p. 26-54. »

Nous croyons, comme M. Dacier, que Froissart a été *très-bien informé de toutes les circonstances de cet événement ;* mais, d'autre part, nous ne voudrions pas qu'on se fit illusion sur les différences qui existent entre les récits que Secousse a rassemblés. Ces différences ne portent que sur des détails d'un intérêt très-secondaire ; et le récit de Froissart, dans ses parties les plus essentielles, est celui de tous les autres chroniqueurs. Il y a, sur la bataille de Cocherel, un fond qui est commun à tous les écrivains du quatorzième siècle.

Nous citerons à l'appui de cette assertion quelques passages de la *Chronique de Bertrand du Guesclin*, récemment publiée par M. Charrière (2).

L'auteur de cette chronique rimée, le trouvère Cuvelier, est d'accord avec Froissart sur un point important : le captal de Buch a pris sur une colline une forte position. Les Français, dit-il,

> Ont véu du castal la banière levée
> Lassus en la montaigne, bien prez de la ramée.

Plus loin :

> Ou mont de Cocherel sont venu li Englais :
> Les banières monstraient par-dessus aux Français.

Les Français, placés dans la vallée, ne peuvent attaquer l'ennemi sans un grand désavantage :

(1) Froissart ; éd. *Dacier*, p. 590.

(2) *Chron. de Bertrand du Guesclin*, publiée, par M. Charrière, dans la *Collection des documents inédits relatifs à l'Hist. de France*. Paris, 1839 ; t. I, p. 157 et suiv.



Li viscoms de Beaumont a dit en général :
« Sire Bertran, dit-il, tenons-nous en ce val,
« Et regardons Englais et l'estat communal :
« De monter contremont nous porrait venir mal,
« Et amenrir forment l'estat du sanc roial.
« — Nous n'i monterons ja, dit Bertran l'amiral,
« Ains les attenderons à pié et sans cheval. »

Le trouvère, comme Froissart, attribue à du Guesclin l'idée de la fuite simulée qui entraîna les ennemis au bas de la colline. Seulement, il nous apprend que le chef breton, avant de recourir à la ruse, fit dire au captal, par un héraut, que, s'il voulait descendre en plaine, les Français lui livreraient, pour le combat, une place à sa convenance. Le captal répondit au héraut par un discours qui est résumé tout entier dans ce vers :

Et si descenderai aussi quant me plaira.

Du Guesclin, suivant Cuvelier, parla en ces termes aux chefs qui l'environnaient, pour les engager à fuir :

« Seigneur, ce dit Bertran, oez que nous dirons :
Je me suis avisez comment nous le ferons ;
Nous ferons tuit d'accort qu'es chevaux monterons,
Et tout nostre harnaiz et ce que nous avons
Ferons passer ceste eaue, que n'i arresterons,
Et ferons tous samblant que nous nous enfuions,
Et li Anglais lassus qui verront nos façons
Cuideront plainement que nous nous enfuions
Et que de grant paour de ci nous départons.
Aval descenderont, ainsi que nous cuidons.
Si descendent aval, si que nous le véons,
A force de cheval, à eulx retournerons,
Banières desploéez et les dorez pennons.
Et soions trestous prêts, et mie n'i faillons,
Et c'on le die en l'eure à tous les compaignons,
A tous les chevaliers et à tous les garçons.
Et j'ai Dieu en convent que, s'ainsi le faisons,
Que je crois fermement nous les desconfirons ;
A l'Archipreste aussi ce fait-ci manderons. »
Et cil ont respondu : « Ce conseil-ci est bons.
Tout ainsi sera fait, et ainsi l'otroyons. »
Dont ont fait assavoir à chascun ses façons,
Tout ainsi c'on aprent aux enfants leurs leçons.

Dans le récit de Froissart, c'est Jean Jouël qui, malgré le captal, se précipite de la colline, et se met à la poursuite des Français. Dans la chronique de Cuvelier, c'est le captal qui, sans prendre conseil, abandonne sa forte position. Chez les deux auteurs, du Guesclin et les Français font volte-face. Alors les deux armées s'attaquent et se mêlent.

Il est évident que le trouvère, dans sa description, a donné carrière à son imagination. Toutefois, nous devons constater qu'il s'accorde avec Froissart sur les circonstances importantes de la bataille. Ainsi, chez l'un et chez l'autre, l'Archiprêtre s'éloigne de la mêlée ; Jean Jouël, après avoir combattu vaillamment, est fait prisonnier, et meurt de ses

blessures ; enfin le chef ennemi, Jean de Grailly, captal de Buch, tombe au pouvoir des Français.

Ce sont là les faits principaux de la bataille de Cocherel. Quant aux détails, diversement racontés, qui accompagnent ces faits dans Froissart, Cuvelier et les autres chroniqueurs, ils ne sont pas, comme nous l'avons dit plus haut, d'une extrême importance.

X.

JEAN DE MONFORT DEVANT LE CADAVRE DE CHARLES DE BLOIS.

1364.

Nous avons déjà emprunté à Froissart un épisode de la guerre de Bretagne. Cette guerre acharnée, qu'interrompirent à peine quelques trêves mal observées, et que ne put terminer la captivité même de Charles de Blois, dura plus de vingt années. La bataille d'Auray (29 septembre 1364), suivie du traité de Guérande, 11 avril 1365, en fut, pour ainsi dire, le dernier événement (1).

Le matin même de la bataille, les partisans des deux maisons rivales, Bretons, Anglais et Français, également fatigués de cette lutte jusqu'alors sans résultat, résolurent, s'il faut en croire les contemporains, de frapper un dernier coup. On lit dans Froissart : « Et me semble qu'il avait été ainsi ordonné en l'ost des Anglais au matin, que si on venait au-dessus de la bataille, et que messire Charles de Blois fût trouvé en la place, on ne le devait point prendre à nulle rançon, mais occire. Et ainsi, en cas semblable, les Français et les Bretons avaient ordonné de messire Jean de Montfort ; car, en ce jour, ils voulaient avoir fin de bataille et de guerre (2). »

Jean de Montfort l'emporta. Charles de Blois périt les armes à la main, à côté de sa bannière renversée.

Ci parle des paroles amoureuses que le comte de Montfort disait à messire Jean Chandos, et des piteux regrets que le dit comte fit sur monseigneur Charles de Blois, et comment il le fit enterrer à Guingant très-révéremment. — (Chap. 191.)

Après la grande déconfiture, si comme vous avez ouï, et la place toute délivrée, les chefs des seigneurs anglais et bretons d'un lès retournèrent et n'entendirent plus à chasser, mais en laissèrent convenir leurs gens. Si se trairent d'un lès le comte de Montfort, messire Jean Chandos, messire Robert Canolle,

(1) Voyez pour la bataille d'Auray et le traité de Guérande, qui assura le duché de Bretagne à la maison de Montfort : Lobineau, *Hist. de Bretagne*, t. I, liv. XI, ch. 36 et suiv. — Daru, *Hist. de Bretagne*, t. II, liv. IV, p. 122 et suiv.

(2) Chroniques, livre I, partie II, chapitre 190.

messire Eustache d'Aubrecicourt, messire Matthieu de Gournay, messire Jean Boursier, messire Gautier Huet, messire Hue de Cavrelée, messire Richart Burlé, messire Richart Tanton et plusieurs autres, et s'en vinrent ombroier du long d'une haie, et se commencèrent à désarmer; car ils virent bien que la journée était pour eux. Si mirent les aucuns leurs bannières et leurs pennons à cette haie, et les armes de Bretagne tout en haut sur un buisson, pour rallier leurs gens. Adonc se trairent messire Jean Chandos, messire Robert Canolle, messire Hue de Cavrelée et aucuns chevaliers devers messire Jean de Montfort, et lui dirent en riant : « Sire, louez Dieu et si faites bonne chère, car vous avez huy conquis l'héritage de Bretagne. » Il les inclina moult doucement, et puis parla que tous l'ouïrent : « Messire Jean Chandos, cette bonne aventure m'est avenue par le grand sens et prouesse de vous; et ce sais-je de vérité, et aussi le savent tous ceux qui ci sont; si vous prise, buvez à mon hanap. » Adonc lui tendit un flacon plein de vin où il avait bu, pour lui rafraîchir, et lui dit encore, en lui donnant : « Après Dieu, je vous en dois savoir plus grand gré que à tout le monde. » En ces paroles revint le sire de Clisson tout échauffé et enflammé, et avait moult longuement poursuivi ses ennemis : à peine s'en était-il pu partir, et ramenait ses gens et grand'foison de prisonniers. Si se trairent tantôt pardevers le comte de Montfort et les chevaliers qui là étaient, et descendit jus de son coursier, et s'en vint rafraîchir de lès eux. Pendant qu'ils étaient en cel état, revinrent deux chevaliers et deux hérauts qui avaient cerchié les morts, pour savoir que messire Charles de Blois était devenu; car ils n'étaient point certains si il était mort ou non. Si dirent ainsi tout en haut : « Monseigneur, faites bonne chère; car nous avons vu votre adversaire, messire Charles de Blois, mort. » A ces paroles se leva le comte de Montfort, et dit qu'il le voulait aller voir, et que il avait grand désir de le voir, autant mort comme vif. Si s'en allèrent avec lui les chevaliers qui là étaient. Quand ils furent venus jusques au lieu où il gisait, tourné à part et couvert d'une targe, il le fit découvrir, et puis le regarda moult piteusement, et pensa une espace, et puis dit : « Ha! monseigneur Charles, mon-

seigneur Charles, beau cousin, comme pour votre opinion maintenir sont avenus en Bretagne maints grands meschefs! Si Dieu m'aist, il me déplaît quand je vous trouve ainsi, si être put autrement. » Et lors commença à larmoyer. Adonc le tira arrière messire Jean Chandos, et lui dit : « Sire, sire, partons de ci, et regraciez Dieu de la belle aventure que vous avez; car sans la mort de cestui-ci ne pouviez-vous venir à l'héritage de Bretagne. » Adonc ordonna le comte que messire Charles de Blois fût porté à Guingant; et il fut ainsi fait incontinent, et là enseveli moult révéremment : lequel corps de lui sanctifia par la grâce de Dieu, et l'appelle-t-on saint Charles; et l'approuva et canonisa le pape Urbain V[e] (1), qui régnait pour le temps; car il faisait et fait encore, au pays de Bretagne, plusieurs miracles tous les jours.

(1) Urbain V ne fit qu'ordonner une enquête, qui fut commencée et achevée sous Grégoire XI. Tout semble attester que, contrairement à l'opinion de Froissart, la canonisation ne suivit pas l'enquête.

XI.

MORT DE PIERRE LE CRUEL.

1369.

Nous ne dirons rien ici de Pierre le Cruel et de Henri de Transtamare. Ces deux noms sont célèbres dans l'histoire du quatorzième siècle. On sait qu'en 1366, Henri de Transtamare, aidé des Compagnies venues de France, et du vœu des nobles castillans, parvint à chasser Pierre de l'Espagne ; que, vaincu à Najara en 1367, il fut chassé à son tour ; enfin qu'il revint en Castille, et qu'avec le secours de du Guesclin il gagna sur son frère, le 14 mars 1369, la victoire de Montiel.

Pierre combattit vaillamment, et il ne se sauva que lorsqu'il eut vu la défaite de son armée. Il se réfugia dans le château de Montiel. Voici comment Froissart a raconté sa mort.

Comment le roi dan Piètre fut pris du Bègue de Vilaines ; et comment il fut mis à mort. — (Liv. I, part. II, ch. 250.)

Après celle grand'déconfiture sur le roi dan Piètre et ses assemblées, assez près de Montiel ; et que le roi Henry et messire Bertran du Guesclin eurent obtenu la place devant le dit châtel de Montiel, ils se logèrent et aménagèrent tout environ ; et bien disaient qu'ils n'avaient rien fait ni exploité, s'ils ne prenaient le dit châtel de Montiel et le roi dan Piètre dessus dit, qui était dedans. Si mandèrent tout leur état et gouvernement à leurs gens qui se tenaient devant Toulette, afin qu'ils en fussent plus reconfortés. De ces nouvelles furent tout réjouis le comte Dan Tille, et tous ceux qui là le siége tenaient.

Le châtel de Montiel était assez fort pour bien tenir un grand temps, si pourvu eût été de vivres ; mais de tous vivres, quand le roi dan Piètre y entra, il n'en y avait point assez pour vivre plus haut de quatre jours ; et se ébahissait durement le roi dan Piètre et ses compagnons ; car ils étaient de si près guet-

tés de nuit et de jour, que un oiseau ne se pût partir du châtel qu'il ne fût vu et aperçu. Le roi dan Piètre, qui était là dedans en grand'angoisse de cœur, et qui voyait ses ennemis logés autour de lui, et qui bien savait que à nul traité de paix ni d'accord ils ne voudraient entendre, eut grand'imagination; si que, tout considéré les périls où il se trouvait et la faute de vivres qui laiens était, il fut conseillé que, à heure de mie-nuit du châtel, lui douzième, ils partiraient et se mettraient en la garde de Dieu, et auraient guêtes qui les mèneraient à l'un des corons de l'ost à sauveté. Si se arrêtèrent au dit châtel en tel état; et se partit secrètement, environ heure de mie-nuit, le roi dan Piètre, dan Ferrant de Castres, et tant qu'ils furent eux douze; et faisait cette nuit durement épais et brun. A ce donc, faisait le guet, à plus de trois cents combattants, messire le Bègue de Vilaines. Ainsi que le roi dan Piètre était issu du châtel et sa route, et s'en venaient par une haute voie qui descendait en bas, et se tenaient si cois qu'il semblait qu'il n'y eût nullui, le Bègue de Vilaines, qui était toudis en doute et en soin de son fait, et en crémeur de tout perdre, ouït, ce lui sembla, le son de passer sur le pavement, et dit à ceux qui de lès lui étaient : « Seigneurs, tenez-vous tout cois; ne faites nul effroi; j'ai ouï gens : tantôt sachons qui ils sont qui viennent à cette heure. Je ne sais si ce seraient gens vitailliers qui vinssent rafraîchir ce châtel de vivres, car il n'en est mie bien pourvu. » Adonc s'avança le dit Bègue, sa dague en son poing, ses compagnons de-lès lui, et vint à un homme près du roi dan Piètre, et demanda : « Qui es-tu là? Parlez, ou vous êtes morts! » Cil à qui messire le Bègue s'adressa était Anglais; si se refusa à parler, et s'élança outre en le eschivant. Et le dit Bègue le laissa passer, et se radressa sur le roi dan Piètre, et lui sembla, quoiqu'il fît moult brun, que ce fût il, et le revisa pour le roi Henry son frère le bâtard; car trop bien se ressemblaient. Si lui demanda, en portant la dague sur sa poitrine : « Et vous, qui êtes-vous? Nommez-vous et vous rendez tôt, ou vous êtes mort! » Et en ce parlant il le prit par le frein de son cheval, et ne voulut mie qu'il lui échappât, ainsi que le premier avait fait, quoiqu'il fût pris de ses gens.

Le roi dan Piètre, qui voyait une grosse route de gens d'armes devant lui, et qui bien sentait que échapper ne pouvait, dit au Bègue de Vilaines, qu'il reconnut : « Bègue, Bègue, je suis le roi dan Piètre de Castille, à qui on fait moult de torts par mauvais conseil ; je me rends ton prisonnier, et me mets, et tous mes gens qui ci sont, et tous comptés n'en y a que douze, en ta garde et volonté. Si te prie, en nom de gentillesse, que tu nous mettes à sauveté, et me rançonnerai à toi si grandement comme tu voudras, car, Dieu merci ! j'ai bien encore de quoi ; mais que tu m'eschives des mains du bâtard Henry, mon frère. » Là dut répondre, si comme je fus depuis acertené et informé, le dit Bègue, qu'il venît tout sûrement lui et sa route, et que jà son frère par lui ne saurait rien de cette avenue. Sur cel état s'en allèrent-ils ; et fut mené le roi dan Piètre au logis du Bègue de Vilaines, et proprement en la chambre de messire Yons de Lakonnet. Il n'eut point là été une heure, quand le roi Henry et le vicomte de Roquebertin et leurs gens, non pas grand'foison, vinrent au logis dessus dit. Sitôt que le roi Henry entra en la chambre où son frère le roi dan Piètre était, il dit ainsi par tel langage : « Où est ce fils de putain, juif, qui se appelle roi de Castille ? » Adonc s'avança le roi dan Piètre, qui fut moult hardi et cruel homme, et dit : « Mais tu es fils de putain, car je suis fils du bon roi Alphonse. » Et à ces mots il prit à bras le roi Henry son frère, et le tira à lui en luttant, et fut plus fort de lui, et l'abattit dessous lui, sous une ambarde, que on dit en français une coute de matelas de soie ; et mit main à sa coustille, et l'eût là occis sans remède, si n'eût été le vicomte de Roquebertin, qui prit le pied du roi dan Piètre, et le renversa par dessous lui, et mit le roi Henry dessus ; lequel traist tantôt une coustille longue de Castille que il portait en écharpe, et lui embarra au corps tout en affilant dessous en amont ; et tantôt saillirent ses gens, qui lui aidèrent à partuer. Et là furent morts aussi de lès lui un chevalier d'Angleterre qui s'appelait messire Raoul Elme, qui jadis avait été nommé le Vert-écuyer, et un écuyer qui s'appelait Jacques Rollans, pourtant qu'ils s'étaient mis à défense. Mais à dan Ferrant de Castres ni aux autres on ne fit point de mal ; ains demeurèrent prisonniers à monseigneur le Bègue de Vilaines et à messire

Yons de Lakonnet. Ainsi fina le roi dan Piètre de Castille, qui jadis avait régné en si grand'prospérité.

La mort de Pierre le Cruel a été diversement racontée. Les chroniqueurs espagnols disent que du Guesclin avait promis au roi vaincu, s'il sortait du château de Montiel, de lui donner sous sa tente un asile assuré contre ses ennemis. Ils accusent le chevalier breton d'avoir faussé sa parole en livrant son captif au poignard de don Henri. Voici la fin du récit d'Ayala (1) :

« Il s'aventura une nuit, et s'en vint à la demeure de messire Bertrand, et se mit en son pouvoir, armé d'une épée et sur son cheval. Et, comme il était là, descendu du cheval sur lequel il était venu à la demeure de messire Bertrand, il dit à Bertrand : « Monte à cheval. Il est temps que nous allions... » Personne ne lui répondit, parce qu'ils avaient fait savoir au roi Henrique comment le roi don Pèdre était dans la demeure de messire Bertrand. Quand le roi don Pèdre vit cela, il pensa que la chose allait mal, et voulut monter sur le cheval sur lequel il était venu; et un de ceux qui étaient avec messire Bertrand se mit à la traverse, et dit : « Attendez un peu; » et lui montra qu'il ne le laissait point partir. Et, cette même nuit, vinrent avec le roi don Fernando de Castro et Diégo Gonzalez d'Oviédo, fils du maître d'Alcantara, et Rodriguez de Senabria, et d'autres. Et lorsque le roi don Pèdre fut venu là, et lorsqu'il fut entré dans la demeure de messire Bertrand, comme nous l'avons dit, le roi don Henrique le sut, parce qu'il était déjà là, averti et armé de toutes ses armes, et le bassinet en tête, attendant ce fait. Et il vint là armé, et il entra dans la demeure de messire Bertrand. Et comme le roi don Henrique vint, il se mit à la traverse du roi don Pèdre; et il ne le connaissait pas; car il y avait longtemps qu'il ne l'avait vu. Et on raconte qu'un cavalier de ceux de messire Bertrand dit : « Prenez garde, voici votre ennemi; » et le roi don Henrique doutait encore si c'était lui. Et on raconte que le roi don Pèdre dit deux fois : « Je le suis, je le suis. » Et alors le roi don Henrique le reconnut, et le frappa avec une dague au visage; et on dit que le roi don Pèdre et le roi don Henrique tombèrent à terre, et que le roi don Henrique le frappa, étant à terre, d'autres blessures. Et là mourut le roi don Pèdre, le 23 mars de ladite année (1369). »

En général, les historiens modernes de l'Espagne ont suivi la tradition rapportée par Ayala. Suivant Mariana, Pierre, enfermé dans le château de Montiel, chercha, par ses offres, à tenter du Guesclin. Men Rodriguez fut chargé par le roi vaincu de traiter secrètement avec le chevalier breton. Celui-ci fit connaître à don Henri l'objet du message de Rodriguez, et tous deux se concertèrent pour tromper le roi Pierre. Puis vient, dans Mariana, le récit de la trahison, de l'entrevue des deux frères, de la lutte au milieu de laquelle du Guesclin intervint pour donner à don Henri, terrassé, les moyens de tuer son frère. *Voy.* Mariana;

(1) *Cronica del rey don Pedro*, p. 554; traduction de M. Villemain.

Hist. d'Espagne, liv. XVII, t. III de la traduction française par le P. Charenton, p. 694 et suiv.

Ferreras suit aussi Ayala.

Il y a bien chez les deux historiens modernes que nous avons nommés, ainsi que chez don Pablo, don Alfonse de Carthagène et don Rodrigue Sanchez, quelques détails que l'on ne rencontre point chez le vieux chroniqueur. Pour tous, néanmoins, il y a un fond commun ; et ce fond se trouve dans le récit d'Ayala.

Les Français racontèrent aussi à leur manière la mort de Pierre le Cruel. On a vu la narration de Froissart. Voici celle de Cuvelier, auteur de la Chronique de Bertrand du Guesclin (1) :

D'abord, le trouvère nous apprend que Pierre essaya de se sauver avec quatre chevaliers du château de Montiel, et qu'il fut arrêté dans sa fuite. Il ajoute que le Bègue de Vilaines conduisit le roi dans sa tente, et qu'il fit savoir sans tarder, à don Henri, que Pierre était prisonnier dans le camp des Français. Don Henri accourut. Le trouvère continue le récit en ces termes :

Aussi tost que Henris, qui tant fu seignoris,
Le roi Piètre avisa, si li dit à haut cris :
« A, traître félon ! très-faulx lerres despis
Qui tant m'as fait de maulx ! or te voi-je là pris ! »
Et Piètre lui a dit : « Tu mens, bastart faintis !
Traître ne suis pas ; mais tu l'ez, je te dis ;
Car tu as contre moi régné comme Antécris. »
Et quant Henry l'oy, d'aïr devint espris ;
Piètre volait férir d'une dague de pris
Entre les mains du Besgue, qui li dit à haut cris :
« A, roy Henry, dit-il, n'aiez pas si mespris !
Piètre est mon prisonnier, je l'ai loialment pris :
Mon loial prisonnier je le vous acconduis ;
S'en mes mains l'ociez, moins en arez d'amis :
Et qui perd ses amis, je di qu'il en vault pis. »

Dist li Besgues gentilz, qui tant fait à prisier :
« Piètre vous renderay qui est mon prisonnier,
Par tel condicion qu'à moi veilliez paier
I. telle raençon, tout denier à denier,
Comme .I. tel prince doit donner et ottroier.
Et s'il est nulz qui die ne veille tesmoignier
Que roy Piètre ne soit mon loial prisonnier,
Sans traïson penser, sans malice chacier,
Sans savoir qu'il deust issir sur le sentier,
Mais par droite aventure que Dieu me tist veiller.
S'il est qui le contraire veille signifier,
Au riche bran d'acier je m'en voldrai purgier. »
Par .III. fois volt li Besgues ces paroles noncier ;
Mais nulz ne s'avança de lui à laidengier ;
Ainçois le vont trestous en honneur essancier.
Li rois Henris parla sans délaier :

« Gentilz Besgues, dit-il, je sai bien sans cuider
Que vous portez le cuer de loial chevalier.
Piètre me renderez, je vous en veil prier ;

(1) Cette chronique, comme nous l'avons dit plus haut, a été publiée, en 1839, par M. Charrière — Voy. t. II, p. 116 et suiv.

A vostre gré voldray la raençon paier
Telle qu'il appartient à .I. tel prisonnier. »
Et adonc li livra li Besgues au vis cler.
Dont dit Henris à Piètre, « Faulx traître lanier :
Jà vous ferai les membres trestous vifs escorchier. »
« Vous mentez, faulx bastars ! » dit Piètre l'adversier.
Et quand Henry s'oy de Piètre laidengier,
De Piètre le félon se va tost approchier,
D'une dague qu'il tint li va III. cops paier,
Ou viaire l'ala férir et estiquier.
Quant Piètre se sentit ainsi appareillier,
Roy Henry embrassa, et le print à luitier
Tellement que tous .II. alèrent trébuchier ;
Et Henri l'estiquait de sa dague d'acier :
Mais armé le trouva d'un bon haubert d'acier.
Le roi Piètre s'ala tellement efforcier
Que Henri fust desoulz ; en lui n'ot qu'aïrer.
Se Piètre eust eu une dague à ermier,
Jamais au roy Henry mire n'eust mestier.
De sa dague tolir s'efforçait le murdrier,
Et le prist des genoulz moult fort à pestillier.
A tant et vous, Bertran du Guesclin au vis fier,
A qui on ot compté de Piètre l'adversier.

Bertran du Guesclin en est oultre alez ;
Olivier de Mauny qui tant fu adurez,
Et Henri de Mauny, et Alain li maisnez,
Et Guillaume Boistel, li chevaliers loez ;
Si fu Karenlouet et des autres assez.
Bertran parla en haut, et dit : « Or, entendez ;
Lairez-vous roy Henri occire à telz viltez
Par .I. faulx renoié, traître, parjurez,
Qui onques ne fist bien en jour de ses aez ? »
Dist au bastart d'Anières, qui estait ses privez :
« Alez aidier Henry, bien faire le poez ;
Prenez le par la jambe, au-dessus le mettez. »
Et li bastars li fist, qu'il n'i est arrestez :
Par la jambe saisi Henri dont vous oez,
Et le tira amont, et dit : « En sus levez ;
Déportez-vous à tant, fait en avez assez. »
Sur Piètre fu Henri ainsi con vous oez.
Lors se leva Henri, plus n'i est demourez ;
Et voit Piètre jésir, qui à mort fu navrez.
Lors s'escria Henris, qui bien fu escoutez :
« Avant, seigneur barou ! faittes n'i demorez.
Or tost, *descobilas* ce traître morteiz. »
Et ce mot fu à dire que tost fust décolez.

Aussi tost que Henris ot dit, *Descobilas*,
Parla .I. escuier qui ot à non Lucas ;
A Piètre en est venus, et li dit : « Faulx Judas,
Tu fis coper la teste à mon père Thomas,
Pour l'amour de ma mère en son corps commoras,
Et avec tout ce tu me déshéritas,
Et hors de ton royaulme me banis et chassas ;
Et par itant par moi la teste perderas ;
S'il plait au roy Henry, par autre ne moras. »
« Or tost, ce dit Henry ; délivrez en le pas,
Voiant ceulx qui ci sont le chief li coperas ;
Et en Sébile tost la teste porteras,
Afin qu'il croient mielx de Piètre les estas ;
Et en .I. sac aussi le corps tu mettéras,

En la tour de Montel lassus le penderas.
Çà point ne sera mis en la terre là bas ;
Et bien sait qu'au S. Père le fait ne plairait pas,
Et on doit obéir au S. Père en tous cas. »

Nous ne dirons plus qu'un mot sur le temps où s'accomplit l'événement que nous venons de rapporter. La bataille de Montiel fut livrée le 14 mars 1369. Pierre fut tué peu de jours après cette bataille. La date que nous donnons ici a été généralement adoptée, nonobstant l'*Art de vérifier les dates*, qui place la bataille de Montiel en 1368.

XII.

SIÉGE ET PRISE DE LIMOGES.

1370.

Les incidents très-variés de la guerre que Charles V fit aux Anglais occupent une large place dans l'œuvre de Froissart. Nous emprunterons au chroniqueur quelques-uns des épisodes de cette guerre sans grande bataille, qui se fit de tous côtés, et qui procura enfin aux Français, en quelques années, des avantages considérables. Ils reprirent, en effet, peu à peu, les provinces et les villes que les Anglais leur avaient enlevées. Charles V, qui se souvenait de Crécy et de Poitiers, ne voulait point user, en une seule fois, toutes ses forces. Il disséminait dans les différentes provinees les soldats dont il pouvait disposer, et il recommandait aux chefs, qui chaque jour se battaient par petites troupes, d'éviter les *grosses affaires* avec l'ennemi. Quand les Anglais, en grand nombre, faisaient une descente, le roi ne mettait pas obstacle à leur chevauchée; il les laissait passer et s'épuiser. Son conseil lui disait : « *Laissez-les aller; par fumières ne peuvent-ils venir à votre héritage. Il leur ennuiera, et iront tous à néant. Quand un orage et une tempête se appert à la fois en un pays, si se départ depuis et se dégâte de soi-même; ainsi adviendra-t-il de ces gens anglais.* » Ajoutons encore que Charles V vint souvent en aide à ses capitaines par ses négociations. Ce fut ainsi qu'il gagna Limoges. L'évêque traita avec le duc de Berri, et la ville, suivant l'expression du temps, se *tourna française*.

Comment le prince se partit de Congnac, et alla mettre le siége devant la cité de Limoges et la commanda à miner.— (Liv. I, part. II, ch. 313.)

Quand les nouvelles vinrent au prince de Galles que la cité de Limoges était tournée française, et que l'évêque du dit lieu, qui était son compère, en qui il avait eu du temps passé grand'fiance, avait été à tous les traités et l'avait aidée à rendre, si en fut durement courroucé, et en tint moins de bien et de compte des gens d'Église, où il ajoutait en devant grand'foi. Si jura l'âme de son père, que oncques il ne parjura, qu'il n'enten-

drait jamais à autre chose si la r'aurait, et aurait aux traîtres fait comparer leur forfait chèrement. Quand la plus grand'partie de ses gens furent venus, on les nombra à douze cents lances, chevaliers et écuyers, mille archers et trois mille hommes de pied. Si se départirent de la ville de Congnac. Avec le prince étaient ses deux frères, le duc de Lancastre, le comte de Cantebruge et le comte de Pennebroch, qui s'appelait aussi leur frère; messire Thomas de Felleton et le captal de Buch étaient demeurés à Bergerac pour garder la frontière contre les Français et les Compagnies qui se tenaient sur le pays. Avecques le prince était messire Guichard d'Angle, messire Louis de Harecourt, le sire de Pons, le sire de Parthenay, le sire de Poiane, le sire de Tonnai-Bouton, messire Percevaux de Cologne, messire Geoffroy d'Argenton, Poitevins : et Gascons, le sire de Montferrant, le sire de Chaumont, le sire de Langueren, messire Aymery de Tarste, le sire de Pommiers, messire Hélie de Pommiers, le sire de Mucident, le sire de l'Esparre, le soudich de l'Estrade, le sire de Gondon, messire Bernardet de Labreth, seigneur de Géronde, et plusieurs autres : Anglais, monseigneur Thomas de Percy, le sire de Ros, monseigneur Guillaume de Beauchamp, messire Michel de la Poule, monseigneur Étienne de Cousenton, messire Richart de Pont-Chardon, messire Baudouin de Franville, messire Simon Burlé, monseigneur d'Angouse, messire Jean d'Évreux, messire Guillaume de Neville; et des autres que je ne puis mie tous nommer : et Hannuyer, messire Eustache d'Aubrecicourt : et des Compagnies, monseigneur Perducas de Labreth, Naudon de Bagerant, Lamit, le Bourg de l'Esparre, le Bourg de Breteuil, Espiote, Bernardet de Wist, et moult d'autres. Si se mirent toutes ces gens d'armes au chemin, en grand'ordonnance, et tinrent les champs, et commença tout le pays à frémir contre eux. Dès lors ne pouvait le prince chevaucher; mais se faisait mener et charrier en litière par grand'ordonnance. Si prirent le chemin de Limosin pour venir devant Limoges; et tant exploitèrent les Anglais qu'ils y parvinrent. Si se logèrent tantôt et sans délai tout autour; et jura le prince que jamais il ne s'en partirait, si l'aurait-il à sa volonté. L'évêque du lieu et les bourgeois de la ville

sentaient bien qu'ils s'étaient trop forfaits et qu'ils avaient grandement courroucé le prince, de quoi ils se repentaient moult; et si n'y pouvaient remédier, car ils n'étaient mie seigneurs ni maîtres de leur cité. Messire Jean de Villemur, messire Hugues de la Roche et Roger de Beaufort qui la gardaient, et qui capitaines en étaient, reconfortaient grandement les gens de la ville, quand ébahir les véaient, et disaient : « Seigneurs, ne vous effrayez de rien; nous sommes forts et gens assez pour nous tenir contre la puissance du prince; par assaut ne nous peut-il prendre ni grever; car nous sommes bien pourvus d'artillerie. » Au voir dire, quand le prince et ses maréchaux eurent bien imaginé et considéré la circuite et la force de Limoges, et ils surent le nombre des gentilshommes qui dedans étaient, si dirent bien que par assaut ils ne l'auraient jamais : lors jouèrent-ils d'un autre métier. Et menait par usage le prince toujours avec lui en ses chevauchées grand'foison de hurons qu'on dit mineurs. Iceux furent tantôt mis en œuvre, et commencèrent à miner efforcément et à faire leur ouvrage. Les chevaliers qui étaient dedans connurent bien que on les minait; si commencèrent à fossoyer à l'encontre pour briser leur mine.....

Comment le prince de Galles et ses gens prirent la cité de Limoges, et comment les trois capitaines de ladite cité firent grands appertises d'armes. — (Chap. 316.)

Environ un mois, non plus, fut le prince de Galles devant la cité de Limoges; et oncques n'y fit assaillir ni escarmoucher, mais toujours embesogner de mine. Les chevaliers qui dedans étaient et ceux de la ville, qui bien savaient que on les minait, firent miner aussi à l'encontre, pour occire les mineurs anglais : mais ils faillirent à leur mine. Quand les mineurs du prince, qui, tout ainsi comme ils minaient, étayaient et étanchaient l'eau de leur mine, furent au-dessus de leur mine et ouvrage, ils dirent au prince : « Monseigneur, nous ferons renverser quand il vous plaira un grand pan de mur dedans les fossés, parquoi vous entrerez dedans la cité tout à votre aise sans danger. » Ces paroles plurent grandement au prince : « Oil, dit-il,

je vueil que demain, à l'heure de prime, votre ouvrage se montre. » Lors boutèrent ces mineurs le feu en leur mine quand ils surent que point fut. Au lendemain, ainsi que le prince l'avait ordonné, renversa un grand pan de mur qui remplit les fossés à cet endroit où il était chu. Tout ce virent les Anglais volontiers; et étaient tous armés et ordonnés sur les champs pour entrer en la ville.

Ceux de pied y pouvaient bien entrer par là tout à leur aise, et y entrèrent; et coururent à la porte, et coupèrent les fléaux et l'abattirent par terre, et toutes les barrières aussi; car il n'y avait point de défense. Et fut tout ce fait si soudainement que les gens de la ville ne s'en donnèrent de garde. Et puis, veci le prince, le duc de Lancastre, le comte de Cantebruge, le comte de Pennebroch, messire Guichard d'Angle et tous les autres, et leurs gens, qui entrèrent dedans, et pillards à pied qui étaient tous appareillés de mal faire et de courir la ville, et de occire hommes et femmes et enfants; et ainsi leur était-il commandé. Là eut grand'pitié : car hommes et femmes, et enfants, se jetaient à genoux devant le prince, et criaient : « Mercy, gentil sire ! » Mais il était si enflammé d'ardeur que point n'y entendait : ni nul ni nulle n'était ouïe, mais tous mis à l'épée quant que on trouvait et encontrait, ceux et celles qui point coupables n'en étaient. Ni je ne sais comment ils n'avaient pitié des pauvres gens qui n'étaient mie taillés de faire nulle trahison; mais ceux le comparaient et comparèrent plus que les grands maîtres qui l'avaient fait. Il n'est si dur cœur que, s'il fût adonc en la cité de Limoges, et il lui souvînt de Dieu, qui n'en plorât tendrement du grand meschef qui y était; car plus de trois mille personnes, hommes et femmes et enfants, y furent délivrés et décolés celle journée : Dieu en ait les âmes; car ils furent bien martyrs.

En entrant en la ville, une route d'Anglais s'en allèrent devers le palais de l'évêque : si fut là trouvé et pris aux mains, et amené sans conroy et sans ordonnance devant le prince, qui le regarda moult fellement; et la plus belle parole qu'il lui sut dire, ce fut qu'il lui ferait trancher la tête, par la foi qu'il devait à Dieu et à saint Georges; et le fit ôter de sa présence.

Or, parlerons des chevaliers qui laiens étaient, messire Jean

de Villemur, messire Hugues de la Roche, Roger de Beaufort, fils au comte de Beaufort, capitaines de la cité. Quand ils virent la tribulation et la pestillence qui ainsi courait sur eux et sur leurs gens, ils dirent : « Nous sommes tous morts : Or, nous vendons chèrement, ainsi que chevaliers doivent faire. » Là dit messire Jean de Villemur à Roger de Beaufort : « Roger, il vous faut être chevalier. » Roger répondit et dit : « Sire, je ne suis pas encore si vaillant que pour être chevalier, et grand merci quand vous le me ramentevez. » Il n'y eut plus dit. Si sachez qu'ils n'avaient mie bien loisir de parler longuement ensemble. Toutefois ils se recueillirent en une place et accostèrent un viel mur ; et développèrent là leurs bannières messire Jean de Villemur et messire Hugues de la Roche, et se mirent ensemble en bon état. Si pouvaient être tous rassemblés environ quatre vingts. Là vinrent le duc de Lancastre et le comte de Cantebruge, et leurs gens, et mirent tantôt pied à terre, comme ils les virent, et les vinrent requerre de grand'-volonté. Vous devez savoir que leurs gens ne durèrent point planté à l'encontre des Anglais ; mais furent tantôt ouverts, morts et pris.

Là se combattirent longuement main à main le duc de Lancastre et messire Jean de Villemur, qui était grand chevalier, et fort, et bien taillé de tous membres ; et le comte de Cantebruge, et messire Hugues de la Roche ; et le comte de Pennebroch, et messire Robert de Beaufort, qui était lors écuyer ; et firent ces trois contre trois plusieurs grands appertises d'armes, et les laissaient tous les autres convenir : mal pour ceux qui se fussent traits avant. Proprement le prince en son charriot vint cette part, et les regarda moult volontiers, et se rapaisa, et adoucit, en eux regardant, grandement, son mautalent ; et tant se combattirent que les trois Français d'un accord, en regardant leurs épées, dirent : « Seigneurs, nous sommes vôtres, et nous avez conquis : si ouvrez de nous au droit d'armes. » — « Par Dieu, messire Jean, ce dit le duc de Lancastre, nous ne le voudrions pas autrement faire, et nous vous recevons comme nos prisonniers. » Ainsi furent pris les trois dessus dits, si comme je fus informé depuis.

Comment la cité de Limoges fut tout arse et détruite, et comment l'évêque du dit lieu fut délivré de mort à la prière du pape. — (Chap. 317.)

On ne cessa mie atant; mais fut la cité de Limoges courue, pillée et robée sans déport, et toute arse et mise à destruction; et puis s'en partirent les Anglais, qui emmenèrent leurs conquêts et leurs prisonniers, et se retrairent vers Congnac, où madame la princesse était; et donna congé le prince à toutes ses gens d'armes; et ne fit pour cette saison plus avant : car il ne se sentait mie bien haitié, et tous les jours aggrevait; dont ses frères et ses gens étaient tout ébahis. Or, vous dirai de l'évêque de Limoges comment il fina, qui fut en grand péril de perdre la tête. Le duc de Lancastre le demanda au prince, qui lui donna et accorda, et fit délivrer à faire sa volonté. Le dit évêque eut amis sur le chemin, et en fut le pape Urbain informé, qui nouvellement était venu de Rome en Avignon : dont trop bien en chéy au dit évêque : autrement il eût été mort. Si requit le dit pape au duc de Lancastre par si douces paroles et si traitables qu'il lui voullist donner, que le dit duc ne le voult point escondire : si lui octroya et envoya : dont le pape lui sut grand gré.

XIII.

BATAILLE NAVALE DE LA ROCHELLE.

1372.

En 1371, le prince de Galles, accablé par la maladie et presque mourant, s'embarqua pour l'Angleterre : il laissait dans l'Aquitaine le duc de Lancastre. Celui-ci s'embarqua, à son tour, en 1372 : il abandonnait, en attendant l'arrivée du comte de Pembrocke, le gouvernement des provinces anglaises aux barons de Gascogne, de Poitou et de Saintonge. Charles V, qui avait des intelligences en Angleterre, savait que le comte de Pembrocke devait amener dans le Poitou de très-grandes forces. C'est pourquoi il résolut de s'opposer au débarquement des Anglais. Ses traités avec Henri de Castille avaient mis à sa disposition une flotte considérable : il donna ordre aux capitaines espagnols, qui commandaient les vaisseaux, de surveiller les Anglais, et, s'ils le pouvaient, de les arrêter. La flotte de don Henri se plaça devant la Rochelle : c'est là qu'elle livra bataille au comte de Pembrocke.

Comment le roi d'Angleterre ordonna le comte de Pennebroch, gouverneur et souverain de tout le pays de Poitou. (Liv. I, part. II, Chap, 337.)

Tout cel hiver se portèrent ainsi les besognes en Angleterre; et y eut plusieurs conseils et imaginations entre les seigneurs sur l'état du pays, à savoir comment ils se maintiendraient sur l'été qui venait. Et avaient les Anglais intention de faire deux voyages, l'un en Guyenne et l'autre en France par Calais; et acquerraient amis de tous lès ce qu'ils pourraient, tant en Allemagne comme ès marches de l'Empire, où plusieurs chevaliers et écuyers étaient de leur accord. Avec tout ce, ils faisaient le plus grand appareil et de toutes choses nécessaires pour un ost, aussi grand comme on eut vu de grand temps faire. Bien savait le roi de France aucuns des secrets des Anglais,

et sur quel état ils étaient, et quelles choses ils se proposaient à faire. Si se conseillait et avisait sur ce, et faisait pourvoir ses cités, villes et châteaux, moult grossement, en Picardie, et tenait partout en garnisons grand'foison de gens d'armes, par quoi le pays ne fût surpris de nulle male aventure.

Quand l'été fut venu, et le roi d'Angleterre eut tenu sa fête et solemnité de Saint-Georges au châtel de Windesore, ainsi qu'il avait d'usage chacun an de faire, et que messire Guichart d'Angle y fut entré comme confrère, avec le roi et ses enfants et les barons d'Angleterre, qui se nommaient en confraternité les chevaliers du Bleu-Jaretier, le dit roi s'avala à Londres en son palais de Westmoustier; et là eut grand conseil et parlement de rechef sur les besognes du pays. Et pourtant que le duc de Lancastre devait celle saison passer en France par les plains de Picardie, et le comte de Cantebruge son frère avec lui, le roi ordonna et institua, à la prière de monseigneur Guichart d'Angle et des Poitevins, le comte de Pennebroch à aller en Poitou, pour visiter le pays et faire guerre aux Français de ce côté. Car les Gascons et Poitevins avaient prié et requis au roi d'Angleterre, par lettres et par la bouche de monseigneur Guichart d'Angle, que si il était si conseillé que nul de ses enfants ne fît en cette saison ce voyage, il leur envoyât le comte de Pennebroch, que moult aimaient et désiraient à avoir : car ils le sentaient bon chevalier et hardi durement. Si dit le roi d'Angleterre au comte de Pennebroch, présents plusieurs barons et chevaliers qui là étaient assemblés au conseil : « Jean, beau fils, je vous ordonne et institue que vous alliez en Poitou, en la compagnie de monseigneur Guichart; et là serez gouverneur et souverain de toutes les gens d'armes que vous y trouverez, dont il y a grand'foison, si comme de ce je suis informé, et de ceux aussi que vous y mènerez. »

Le comte de Pennebroch s'agenouilla devant le roi, et dit : « Monseigneur, grands mercis de la haute honneur que me faites; je serais volontiers, ès parties delà, un de vos petits maréchaux. » Ainsi sur cel état se départit cil parlement, et retourna le dit roi à Windesore, et emmena messire Guichart avec lui, auquel il parlait souvent des besognes de Poitou et de Guyenne.

Messire Guichart lui disait : « Monseigneur, mais que notre capitaine et meneur le comte de Pennebroch soit arrivé par delà, nous ferons bonne guerre; car nous y trouverons en tour quatre ou cinq mille lances qui tous obéiront à vous, mais qu'ils soient payés de leurs gages. » Lors répondit le roi : « Messire Guichart, messire Guichart, ne vous souciez point d'avoir or et argent pour faire pardelà bonne guerre ; car j'en ai assez ; et si l'emploirai volontiers en telle marchandise, puisqu'il me touche, et les besognes de mon royaume. »

Comment le comte de Pennebroch se partit d'Angleterre pour venir en Poitou ; et comment les Espaignols au havre de la Rochelle durement le combattirent. — (Chap. 338.)

Ainsi et de plusieurs autres paroles s'ébattait souvent en parlant le roi d'Angleterre au dit monseigneur Guichart, que moult aimait et créait; c'était bien raison. Or, fut le comte de Pennebroch tout appareillé, et la saison vint et ordonnance qu'il dût partir : si prit congé au roi, qui lui donna liement et à tous ceux qui en sa compagnie devaient aller; et me semble que messire Othe de Grantson, d'outre la Saône, y fut ordonné et institué d'y aller. Le comte de Pennebroch n'eut mie adonc trop grands gens en sa compagnie, fors ses chevaliers tant seulement, sur l'information que monseigneur Guichart avait faite au roi ; mais il emportait en nobles et en florins telle somme de monnaie que pour payer trois mille combattants un an.

Si exploitèrent tant les dessus dits, après le congé pris du roi qu'ils vinrent à Hantonne. Là séjournèrent-ils quinze jours, en attendant vent, qui leur était contraire. Au seizième, ils eurent vent à volonté. Si entrèrent en leurs vaisseaux et se partirent du Havre, et se commandèrent en la garde de Dieu et de saint Georges, et puis cinglèrent devers Poitou.

Le roi Charles de France, qui savait la greigneur partie des consaulx d'Angleterre, mie ne sais comment ni par qui ils étaient révélés, et comment monseigneur Guichart d'Angle et ses compagnons étaient allés en Angleterre et sur quel état, pour impétrer au roi qu'ils eussent un bon meneur et capitaine, et jà

savait que le comte de Pennebroch y était ordonné de venir et toute sa charge; si était le dit roi de France avisé sur ce, et avait secrètement mis sus une armée de gens d'armes par mer, voire à sa prière et requête; car ses gens étaient au roi Henry de Castille, lesquels il lui avait envoyés, parmi les alliances et confédérations que ils avaient ensemble. Et étaient ces Espaignols d'une flotte quarante grosses nefs et treize barges bien pourvues et breteschées, ainsi que nefs d'Espaigne sont. Si en étaient patrons et souverains quatre vaillants hommes, Ambroise de Bouquenegre (1), Cabesse de Vake (2), dan Ferrant de Pion (3), et Radigo le Roux (4).

Si avaient ces Espaignols un grand temps ancré sur mer, en attendant le retour des Poitevins et la venue du comte de Pennebroch; car bien savaient qu'ils devaient venir en Poitou, et s'étaient mis et ancrés devant la ville de la Rochelle. Or, avint ainsi que, le jour devant la vigile Saint-Jean-Baptiste que on compta l'an mil trois cent soixante douze, le comte de Pennebroch et sa route durent arriver au havre de la Rochelle; mais ils trouvèrent les dessus dits Espaignols au devant, qui leur destourbèrent le rivage, et furent moult lies de leur venue. Quand les Anglais et les Poitevins virent les Espaignols, et que combattre les convenait, si se confortèrent en eux-mêmes combien qu'ils ne fussent mie bien partis tant de gens comme de grands vaisseaux; et s'armèrent et ordonnèrent ainsi que pour tantôt combattre, et mirent leurs archers au-devant d'eux; et puis les nefs espaignoles vinrent, qui bien étaient pourvues et guéritées; et dedans grand'foison de gens d'armes et de brigands qui avaient arbalêtres et canons; et les plusieurs tenaient grands barreaux de fer et plommées de plomb, pour tout effondrer. Tantôt furent approchées en démenant grand'noise et grand'huée. Ces grosses nefs prirent le vent d'amont pour prendre leur tour sur ces nefs anglaises, que peu doutaient et prisaient, et puis s'en vinrent fondant à plein voile sur eux. La eut à ce commencement grand'traierie des uns aux autres, et s'y portaient les Anglais moult bien. Là fit le comte de Pennebroch aucuns de ses écuyers chevaliers, pour honneur. Là eut grand'bataille et dure, et eurent

(1) Ambrosio Boccanegra.
(2) Cabeza de Vaca.
(3) Hernando de Léon?
(4) Rui Dias de Rojas.

les Anglais bien à quoi entendre; car ces Espaignols qui étaient en leurs grands vaisseaux, qui se montraient tout dessus ces vaisseaux d'Angleterre, tenaient grands barreaux de fer et pierres, et les jetaient et lançaient contre val pour effondrer les nefs anglaises, et blessaient gens et hommes d'armes moult malement.

Là était entre les chevaliers d'Angleterre et de Poitou chevalerie remontrée et prouesse très grandement. Le comte de Pennebroch se combattait et requérait ses ennemis moult fièrement, et y fit ce jour plusieurs grands appertises d'armes; et aussi firent messire Othe de Grantson et messire Guichart d'Angle, le sire de Poiane et tous les autres chevaliers.

Comment ceux de la Rochelle ne vouldrent secourir le comte de Pennebroch, et comment le sénéchal de la Rochelle et trois autres chevaliers le vinrent secourir. —(Chap. 339.)

A ce que j'ai ouï recorder à ceux qui furent à celle besogne devant la Rochelle, bien montrèrent les Anglais et les Poitevins, qui là étaient, qu'ils désiraient moult à conquerre et à avoir grand prix d'armes : car oncques gens ne se tinrent si vaillamment, ni si bien ne se combattirent. Car ils n'étaient que un petit au regard des Espaignols, et en menus vaisseaux; et se pouvait-on émerveiller comme tant duraient : mais la grand'prouesse et chevalerie d'eux les reconfortait et tenait en force et en vigueur. Et si ils eussent été pareils de nefs et de vaisseaux, les Espaignols ne l'eussent mie eu d'avantage : car ils tenaient leurs lances acérées, dont ils lançaient les horions si grands que nul ne les osait approcher, si ils n'étaient trop bien armés et pavoisés; mais le trait et le jet qui venaient d'amont, de pierres, et de plommées de plomb et des barreaux de fer, les grevait et tempêtait durement; et navra et blessa de leurs chevaliers et écuyers ce premier jour plusieurs.

Bien véaient les gens de la Rochelle la bataille, mais point ne s'avançaient d'aller ni de traire celle part pour conforter leurs gens qui se combattaient si vaillamment, ainçois les laissaient convenir. En tel estrif et en celle riote furent-ils jusques à la nuit, qu'ils se départirent les uns des autres et se mirent à l'an-

cre : mais les Anglais perdirent ce premier jour deux barges de pourvéances, et furent tous ceux mis à mort qui dedans étaient. Toute celle nuit fut messire Jean de Harpedane, qui pour le temps était sénéchal de la Rochelle, en grands prières envers ceux de la ville, le maieur, sire Jean Chauderon, et les autres, que ils se voulsissent armer et faire armer la communauté de la ville, et entrer en barges et en nefs qui sur le kay étaient, pour aller aider et conforter leurs gens qui tout ce jour si vaillamment s'étaient combattus. Ceux de la Rochelle, qui nulle volonté n'en avaient, s'excusaient, et disaient qu'ils avaient leur ville à garder, et que ce n'étaient mie gens de mer, et que combattre ne se savaient sur mer, ni aux Espaignols ; mais si la bataille était sur terre, ils iraient volontiers.

Si demeura la chose en tel état, ni oncques il ne les put amener à ce, pour prières qu'il sût faire, qu'ils y voulsissent aller. A ce jour étaient dedans la Rochelle le sire de Tonnai-Bouton, messire Jacques de Surgières, messire Maubrun de Linières, qui bien s'acquittèrent aussi de prier avec le dessus dit ceux de la Rochelle. Quand ces quatre chevaliers virent qu'ils ne pourraient rien exploiter, ils s'armèrent et firent armer leurs gens, ce qu'ils en avaient ; ce n'était point foison ; et entrèrent en quatre barges qu'ils prirent sur le kay ; et au point du jour, quand le flot fut revenu, ils se firent nager jusques à leurs compagnons, qui leur surent grand gré de leur venue ; et disaient bien au comte de Pennebroch et à monseigneur Guichart d'Angle que de ceux de la Rochelle ils ne seraient point secourus ni confortés, et que sur ce ils s'avisassent. Et ceux qui amender ne le pouvaient, répondirent qu'il leur convenait la merci Dieu et l'aventure attendre, et que un temps viendrait que ceux de la Rochelle s'en repentiraient.

Comment le comte de Pennebroch fut pris des Espaignols et tous ceux qui avec lui étaient, morts ou pris. — (Chap. 340.)

Quand ce vint au jour que la marée fut revenue, et que plein flot était, ces Espaignols se désancrèrent en démenant grand' noise de trompettes et de trompes, et se mirent en bonne ordon-

nance, ainsi que le jour devant; et arroutèrent toutes leurs grosses nefs, pourvues et armées grandement, et prirent l'avantage du vent pour enclorre les nefs des Anglais, qui n'étaient point grand'foison au regard d'eux; et étaient leurs quatre patrons, qui ci-dessus sont nommés, tout devant en bonne ordonnance. Les Anglais et Poitevins, qui bien véaient leur convine, s'ordonnèrent selon ce et recueillirent tous ensemble; et ce qu'ils avaient d'archers ils les mirent tous devant. Et puis vinrent les Espaignols à plein voile, Ambroise Bouquenegre, Cabesse de Vake, dan Ferrant de Pion et Radigo le Roux, qui les gouvernaient, et commencèrent bataille félonnesse et périlleuse.

Quand ils furent tous ensemble, les Espaignols jetèrent grands crochets et chaînes de fer, et se attachèrent aux Anglais, par quoi ils ne se pouvaient départir; car ils les comptaient ainsi que pour eux. Avec le comte de Pennebroch et messire Guichart d'Angle avait vingt-deux chevaliers de grand'volonté et de bon hardement, qui vaillamment se combattaient de lances, et d'épées et d'armures qu'ils portaient. Là furent en cel état un grand temps, lançant et combattant l'un à l'autre; mais les Espaignols avaient trop grand avantage d'assaillir et de défendre envers les Anglais, car ils étaient en grands vaisseaux plus grands et plus forts assez que les Anglais, parquoi ils lançaient d'amont barreaux de fer, pierres et plommées, qui moult travaillaient les Anglais. En cel estrif et en celle riote, combattant et défendant, lançant et traiant l'un sur l'autre, furent-ils jusques à heure de tierce que oncques gens sur mer ne prirent si grand travail que les Anglais et Poitevins firent là : car il en avait le plus de leurs gens du trait et du jet des pierres et fondes d'amont, blessés, et tant que messire Aimery de Tarste, ce vaillant chevalier de Gascogne, y fut occis, et messire Jean de Lantonne, qui était chevalier du corps du comte de Pennebroch.

Au vaisseau du dit comte étaient arrêtées quatre nefs espaignoles, desquelles Cabesse de Vake et dan Ferrant de Pion étaient gouverneurs. En ces vaisseaux, ce vous dis, avait grand'foison de dures gens; et tant au combattre, au traire et au lancer travaillèrent le comte et ses gens, qu'ils entrèrent en leur vaissel, où l'on fit mainte grand'appertise d'armes et là fut pris le dit

comte, et tous ceux morts ou pris qui étaient en son vaissel. Tout premièrement de ses chevaliers pris, messire Robert Tinfort, messire Jean Tourson et messire Jean de Gruières; et morts, messire Symon Housagre, messire Jean de Mortaing et messire Jean Touchet.

Comment les Espaignols se partirent du havre de la Rochelle atout leurs prisonniers; et comment ce propre jour le captal arriva à la Rochelle. — (Chap. 341.)

D'autre part, se combattaient lès Poitevins, messire Guichart d'Angle, le sire de Poiane, le sire de Tonnai-Bouton et aucuns chevaliers de leur route, et en une autre nef messire Othe de Grantson à Ambroise de Bouquenegre et à Radigo le Roux. Si avaient plus que leur faix, et tant que iceux chevaliers furent tous pris des Espaignols, ni oncques nul n'en échappa qu'il ne fût mort ou pris, Anglais ni Poitevins, et toutes leurs gens au danger des Espaignols, de prendre ou de occire. Mais quand ils eurent les seigneurs et ils en furent saisis, depuis ils ne tuèrent nuls des varlets; car les seigneurs en prièrent que on leur laissât leurs gens, et qu'ils fineraient bien pour tous.

Qui se trouve en tel parti d'armes que le comte de Pennebroch et messire Guichart d'Angle et leurs gens se trouvèrent devant la Rochelle en ce jour devant nommé, il faut prendre l'aventure en gré telle que Dieu ou fortune lui envoie. Et sachez que pour ce jour, combien que les barons et chevaliers et écuyers, qui là furent morts ou pris, le comparassent, le roi d'Angleterre y perdit plus que nul; car par celle déconfiture se perdit depuis tout le pays, si comme vous orrez avant en l'histoire.

On me dit que la nef anglaise où la finance était, dont messire Guichart devait payer les soudoyers en Guyenne, fut périe, et tout l'avoir qui dedans était, et ne vint à nul profit. Tout ce jour, qui fut la vigile Saint-Jean-Baptiste, et la nuit, et le lendemain jusques après nonne, se tinrent les Espaignols ancrés devant la Rochelle, en démenant grand'joie et grand revel, dont il en chéy bien à un chevalier de Poitou qui s'appelait messire Jacques de Surgières; car il parla si bellement à son

maître, qu'il fut quitte parmi trois cents francs que il paya là tous appareillés, et vint le jour de la Saint-Jean dîner en la ville de la Rochelle. Par lui sut-on comment la besogne avait lors allé, et lesquels étaient morts ou pris. Plusieurs des bourgeois de la ville remontrèrent, par semblant, qu'ils en étaient courroucés, qui tous joyeux en étaient; car oncques n'aimèrent naturellement les Anglais. Quand ce vint après nonne, ce jour de la Saint-Jean-Baptiste, que le flot fut venu, les Espaignols et desancrèrent et sachèrent les voiles amont, et se départirent, en démenant grand'noise de trompes et de trompettes, de muses et de tambours. Si avaient dessus leurs mâts grand estrannières à manière de pennons, armoyés des armes de Castille, si grands et si longs que les bouts bien souvent en frappaient en la mer, et était grand'beauté à regarder. En cel état se départirent les dessus dits, et prirent leur tour de la haute mer pour cheminer devers Galice.

En ce propre jour que on dit le jour Saint-Jean, au soir, vinrent en la ville de la Rochelle grand'foison de gens d'armes, Gascons et Anglais, lesquels encore de celle avenue n'avaient point ouï parler; mais bien savaient que les Espaignols gisaient et avaient géu un temps devant la Rochelle. Si venaient celle part pour ceux de la ville reconforter, desquels gens d'armes étaient capitaines messire Bérard de la Lande, messire Pierre de Landuras, monseigneur le Soudich, messire Bertrand du Franc; et des Anglais, monseigneur Thomas de Percy, messire Richard de Pont-Chardon, monseigneur Guillaume de Ferritonne, monseigneur d'Angouse, monseigneur Baudoin de Frainville, monseigneur Gautier Huet et monseigneur Jean d'Évreux. Quand ces seigneurs et leurs routes, où bien avait six cents hommes d'armes, furent venus en la Rochelle, on leur fit grand'chère de bras; car on n'en osait autre chose faire.

Adonc furent-ils informés par monseigneur Jacques de Surgières, de la bataille des Espaignols comment elle avait allé, car il y avait été, et lesquels y étaient morts ni pris. De ces nouvelles furent les barons et les chevaliers trop durement courroucés, et se tinrent bien pour infortunés quand ils n'y avaient été; et regrettèrent durement et longuement le comte

de Pennebroch et monseigneur Guichart d'Angle, quand ils avaient ainsi perdu leur saison. Si se tinrent en la Rochelle, ne sçais quants jours, pour avoir avis et conseil comment ils se maintiendraient, ni quelle part ils se trairaient.

XIV.

LE CONSEIL DU ROI CHARLES V.

1373.

Ici, peut-être, tout est de l'invention de Froissart. Cependant, le fragment qui va suivre mérite, suivant nous, une sérieuse attention : il reproduit, certainement, l'opinion des hommes éclairés du quinzième siècle sur la politique du règne de Charles V.

Des consaulx que le roi de France tint en Paris sur la guerre aux Anglais. — (Liv. I, part. II, ch. 370.)

En ce temps était retourné à Paris le sire de Clisson, car le roi l'avait mandé pour avoir collation, devant lui présent et tous ses frères, qui tous trois étaient à Paris et le connétable, sur l'état des Anglais si on les combattrait ou non; car plusieurs barons et chevaliers du royaume de France et consaulx des bonnes villes murmuraient l'un à l'autre, et disaient en public que c'était chose inconvéniente et grand vitupère pour les nobles du royaume de France, où tant a de barons, chevaliers et écuyers, et de quoi la puissance est si renommée, quand ils laissaient ainsi passer les Anglais à leur aise et point ne s'étaient combattus, et que de ce blâme ils étaient vitupérés par tout le monde.

Quand tous ces seigneurs les plus espéciaux du conseil du roi furent assemblés, ils se mirent en une chambre; et là ouvrit le roi sa parole sur l'état dessus dit, et pria moult doucement que il en fût loyaument conseillé, et voult de chacun ouïr l'entente autour, et quelle raison il y mettait du combattre ou

non combattre. Premièrement, le connétable en fut prié du dire, et demandé qu'il en voulsist dire à son avis le meilleur qui en était à faire, pour tant que il avait été en de plus grosses besognes arrêtées contre les Anglais. Moult longuement s'excusa et n'en voulait répondre, si avaient les seigneurs répondu et parlé qui là étaient, le duc d'Anjou, le duc de Berri, le duc de Bourgogne et le comte d'Alençon. Nonobstant ces excusances, il fut tant pressé qu'il le convint parler. Si parla par l'assentement d'eux tous, ainsi que bien sut dire au commencement de son langage, et dit au roi : « Sire, tous cils qui parolent de combattre les Anglais ne regardent mie le péril où ils en peuvent venir. Non que je die que ils ne soient combattus, mais je veuille que ce soit à notre avantage, ainsi que bien le savent faire quand il leur touche, et l'ont plusieurs fois eu à Poitiers, à Créci, en Gascogne, en Bretagne, en Bourgogne, en France, en Picardie et en Normandie. Lesquelles victoires ont trop grandement adommagé votre royaume et les nobles qui y sont, et les ont tant enorgueillis que ils ne prisent autant nulle nation que la leur, par les grands rançons que ils ont prises et eues, de quoi ils sont enrichis et enhardis. Et veci mon compagnon, le seigneur de Clisson, qui plus naturellement en pourrait parler que je ne fasse, car il a été avec eux nourri d'enfance ; si connaît mieux leurs conditions et leurs manières que nul de nous : si le prie, si ce soit votre plaisir, cher sire, que il me veuille aider à parfournir ma parole. » Adonc regarda le roi sur le seigneur de Clisson, et lui pria doucement, en grand amour, pour mieux complaire à monseigneur Bertrand, que il en voulsist dire son entente. Le sire de Clisson ne fut mie ébahi de parler, et dit que il le ferait volontiers, et porta grand'couleur au connétable, en disant que il conseillait le roi moult loyaument, et tantôt mit la raison pourquoi : « A Dieu le veut, mes seigneurs ! Anglais sont si grands d'eux-mêmes, et ont eu tant de belles journées, que il leur est avis que ils ne puissent perdre, et en bataille ce sont les plus confortés gens du monde ; car plus voient grand effusion de sang, soit des leurs ou leurs ennemis, tant sont-ils plus chauds et plus arrêtés de combattre ; et disent que jà cette fortune ne mourra, tant que leur roi vive : si que, tout considéré, de mon petit avis,

je ne conseille pas que on les combatte, si ils ne sont pris à meschef, ainsi que on doit prendre son ennemi. Je regarde que les besognes de France sont maintenant en grand état, et que ce que les Anglais y ont tenu par subtilement guerroyer, ils l'ont perdu. Donc, cher sire, si vous avez eu bon conseil et cru, si le créez encore. » — « Par ma foi, dit le roi, sire de Clisson, je n'en pense jà à issir ni à mettre ma chevalerie ni mon royaume en péril d'être perdus pour un peu de plat pays; et de ci en avant je vous recharge, avec mon connétable, tout le fait de mon royaume, car votre opinion me semble bonne. Et vous, qu'en diriez-vous, mon frère d'Anjou? » — « Par ma foi, répondit le duc d'Anjou, qui vous conseillerait autrement ne le ferait pas loyaument; nous guerroyerons toujours les Anglais, ainsi que nous avons commencé : quand ils nous cuideront trouver en une partie du royaume, nous serons à l'autre, et leur toldrons toujours à notre avantage ce petit que ils y tiennent. Je pense si bien à exploiter, parmi l'aide de ces deux compagnons que je vois là, que ès marches d'Aquitaine et de la haute Gascogne, dedans brief terme, on pourra bien compter que ils y tiennent peu de chose. »

De ces paroles fut le roi tout réjoui, et demeurèrent sur cel état à non combattre les Anglais, fors par la manière que ils eurent devisé.

XV.

ASSASSINAT D'YVAIN DE GALLES.

1378.

En 1284, les habitants du pays de Galles, qui, pendant tant de siècles, avaient lutté, avec une invincible constance, d'abord contre les Saxons, ensuite contre les Normands, pour sauver leur indépendance, furent obligés de céder à la force, et de se soumettre à Édouard Ier, roi d'Angleterre. Lewellyn, fils de Griffith, leur chef national, était mort. Les soldats étrangers avaient gravi leurs montagnes les plus inaccessibles, et pris sur le territoire envahi des positions qui rendaient la résistance impossible. Tous les Gallois pourtant ne se résignèrent point à vivre sous la domination des Anglo-Normands. « Beaucoup d'hommes, forcés par la conquête à s'expatrier, dit M. Augustin Thierry, passèrent en France; ils y furent bien accueillis, et l'émigration continua durant tout le quatorzième siècle ..... Le plus considérable de ceux qui vinrent, sous le règne de Philippe VI, fut un jeune homme appelé Owen, que le roi retint près de lui, et fit élever parmi les pages de sa chambre. Cet Owen était de la famille de Lewellyn, selon toutes les vraisemblances, son petit-neveu, peut-être son petit-fils; et les Français, qui le regardaient comme l'héritier légitime de la principauté de Galles, lui donnaient le nom d'Evain ou Yvain de Galles (1). » Il se battit bravement pour la France contre les Anglais: il commandait, sous Charles V, une compagnie d'hommes d'armes, qui tout entière se composait de Gallois expatriés. Yvain ne cessait de reporter ses pensées vers le pays qui l'avait vu naître, et, comme l'attestent des documents contemporains, il voulait reprendre aux étrangers l'héritage de ses pères. Il révélait hautement ce projet; et ce fut, sans doute, ce qui le perdit. Les Anglais, pour se débarrasser de cet ennemi, qu'ils croyaient dangereux, le firent assassiner en 1378, au moment où il assiégeait Mortagne pour le roi de France.

(1) *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, t. IV, p. 190, cinquième édition.

Comment Yvain de Galles, tenant le siége devant Mortaigne, fut par un sien serviteur occis et murdry en trahison. — (Liv. II, chap. 30.)

Yvain de Galles avait durement étreint ceux de Mortaigne en Poitou (1), dont le souldich de l'Estrade était capitaine, et les avait assiégés en quatre lieux et par quatre bastides : la première des bastides séait sur le bout d'une roche devant le châtel, droit sur le bord de la rivière de Garonne, par où devant il convenait toutes nefs passer allant de Garonne en la mer, et de la mer rentrant en Garonne; et là en cette bastide Yvain de Galles était. La seconde bastide était entre l'eau et le châtel, bas en un pré, et devant une poterne dont nul ne pouvait issir ni partir, si il ne voulait être perdu. La tierce bastide était à l'autre lès du châtel. La quatrième bastide était en l'église de Saint-Léger, à demi lieue près du fort. Ces bastides et ces siéges avaient tellement contraint ceux de Mortaigne, par là être longuement, car le siége dura près d'un an et demi, que ils n'avaient de quoi vivre, ni chausses, ni souliers au pied; et si ne leur apparaît confort ni secours de nul côté, de quoi ils étaient tous ébahis. Ce siége étant devant Mortaigne, issit hors du royaume d'Angleterre et de la marche de Galles un écuyer gallois : peu fut-il gentilhomme, et bien le montra, car oncques gentil cœur ne pensa ni ne fit trahison, et se appelait Jacques Lambe. A son département il fut fondé sur male entente; et veulent les aucuns dire, en Angleterre même, que à son département il fut chargé et informé d'aucuns chevaliers d'Angleterre de faire la trahison et mauvaiseté que il fit, car Yvain de Galles était grandement haï en Angleterre et en Gascogne pour la cause du captal de Buch que il prit, et aida à prendre et ruer jus devant Soubise en Poitou : de laquelle prise on ne le put ravoir, ni pour échange du comte de Saint-Pol, ni pour autre, ni pour or, ni pour argent que on en sut offrir; et le convint mourir par mélancolie en la tour du Temple à Paris, dont grandement déplaisait à ses amis.

Ce Jacques Lambe en ce temps arriva en Bretagne, et fit tant par son exploit que il vint en Poitou; et partout passait, car il se

(1) La ville *Mortagne* dont il s'agit ici n'est point en *Poitou*, mais en *Saintonge*.

disait être des gens à cet Yvain de Galles, pourtant que il parlait assez bon français et savait gallois. Et disait que il venait de la terre de Galles pour parler à Yvain. De ce il était légèrement cru, et fut des gentils hommes du pays, pour l'amour et honneur de Yvain, aconvoyé jusques à Mortaigne, où le siége se tenait, et là laissé. Adonc se trait sagement ce Jacques Lambe devers Yvain, quand il vit que heure fut, et se agenouilla devant lui, et lui dit en son langage que il était yssu hors de Galles pour lui voir et servir. Yvain, qui nul mal n'y pensait, le crut légèrement et lui sut grand gré; et lui dit tantôt que son service il voulait bien avoir; et puis lui demanda des nouvelles du pays. Il en dit assez, fussent vraies ou non vraies; et lui fit acroire que toute la terre de Galles le désirait moult à ravoir à seigneur. Cette parole enamoura moult Yvain de ce Jacques, car chacun par droit revient volontiers au sien; et en fit tantôt son chambellan. Ce Jacques de plus en plus s'accointa si bien de Yvain de Galles, que Yvain n'avait en nul si grand'fiance comme il avait en lui. Tant s'enamoura Yvain de Jacques et tant le crut que il lui en meschéy, dont ce fut dommage; car il était grand et haut gentilhomme et vaillant aux armes, et fut jadis fils d'un prince qui avait été en Galles (1), lequel le roi Édouard d'Angleterre avait fait mourir et décoller. La cause pourquoi, je la ignore; et avait le roi d'Angleterre saisi toute la prinçauté de Galles, appartenant au dit Yvain, lequel en sa jeunesse s'en vint en France et remontra ses besognes au roi Philippe de France, qui volontiers y entendit et le retint de lès lui; et fut, tant que il véquit, des enfants de sa chambre, avecques ses neveux d'Alençon et autres. Et aussi fit le roi Jean; et s'arma toudis du temps du roi Jean, et fut à la bataille de Poitiers; mais pas n'y fut pris; mieux ou autant lui vaulsist là être mort. Et quand la paix fut faite entre le roi de France et le roi d'Angleterre, il s'en alla en Lombardie, et là continua ses armes. Et quand la guerre fut renouvelée, il retourna en France, et s'y comporta si bien qu'il était grandement alosé et moult aimé du roi de France et de tous les seigneurs.

(1) Les faits que Froissart rappelle ici appartiennent au règne d'Édouard Ier, et non à celui d'Édouard III, comme le chroniqueur semble le croire.

Or parlerons de sa fin, dont je parle envis, fors tant que pour savoir au temps avenir que il devint.

Yvain de Galles avait un usage, lui étant au siége devant Mortaigne, que volontiers au matin quand il était levé, mais que il fit bel, il s'en venait devant le châtel seoir sus une tronche qui là avait été du temps passé amenée pour ouvrer au châtel; et là se faisait pigner et galonner le chef une longue espace, en regardant le châtel et le pays d'environ; et n'était en nulle doute de nul côté. Et par usage nul n'allait là avecques lui si soigneusement que ce Jacques Lambe. Et moult souvent lui avenait que il se parvestait et appareillait là de tous points. Et quand on voulait parler à lui ou besogner, on le venait là querre. Avint que le derrain jour que il y vint, ce fut assez matin, et faisait bel et clair, et avait fait toute la nuit si chaud que il n'avait pu dormir. Tout déboutonné, en une simple cote et sa chemise, affublé d'un mantel, il s'en vint là et se assit. Toutes gens en son logis dormaient, ni on n'y faisait point de gait, car ils tenaient ainsi comme pour conquis le châtel de Mortaigne. Quand Yvain fut assis sur cette tronche de bois que nous appelons souche en français, il dit à Jacques Lambe : « Allez-moi querir mon pigne ; je me veuille ci un petit rafraîchir. » — « Monseigneur, dit-il, volontiers. » En allant querir ce pigne et en l'emportant, le diable alla entrer au corps de ce Jacques ; avec ce pigne il apporta une petite courte darde espaignole à un large fer, pour accomplir sa mauvaiseté. Si très-tôt que il fut venu devant son maître, sans rien dire il l'entoise et avise, et lui lance cette darde au corps, qu'il avait tout nu, et lui passa outre, et tant qu'il chut tout mort. Quand il eut ce fait, il lui laisse la darde au corps et se part, et se trait tout le pas à la couverte devers le châtel, et fit tant que il vint à la barrière. Si fut mis ens et recueilli des gardes, car il s'en fit connaissable, et fut amené devant le souldich de l'Estrade. « Sire, dit-il au souldich, je vous ai de l'un des plus grands ennemis que vous eussiez délivré. » — « De qui ? » dit le soudich. « De Yvain de Galles, » répondit Jacques. « Et comment? » dit le souldich. « Par telle voie, » répondit Jacques. Adonc lui récita de point en point toute

l'histoire, ainsi que vous avez ouï. Quand le souldich l'eut entendu, si crola la tête et le regarda fellement, et dit : « Tu l'as murdry! et saches certainement, tout considéré, que si je ne véois notre très-grand profit en ce fait, je te fairais trancher la tête, et jeter corps et tête dedans les fossés; mais puisqu'il est fait, il ne se peut défaire, mais c'est dommage du gentilhomme quand il est ainsi mort; et plus y aurons de blâme que de louange. »

Ainsi alla de la fin Yvain de Galles, et fut occis par grand mésavenue et trahison, dont ceux de l'ost furent durement courroucés quand ils le surent, et aussi toutes manières de bonnes gens, et par espéciale le roi Charles de France; et moult le plaignit, mais amender ne le put. Si fut Yvain de Galles ensepveli en l'église de Saint-Leger, où on avait fait une bastide, à demi lieue près du châtel de Mortaigne; et là furent tous les gentilshommes de l'ost à son obsèque, qui lui fut faite moult révéremment. Pour ce ne se defit mie le siége de devant Mortagne, car il y avait de bons chevaliers et écuyers bretons, poitevins et français, qui jamais ne s'en fussent partis, si puissance n'y mettait remède; et furent en plus grand'volonté que devant de conquérir le fort, pour eux contrevenger de la mort Yvain de Galles leur bon capitaine. Et se tinrent là, en ce parti que ils étaient ordonnés, sans faire nuls assauts; car bien savaient qu'ils les avaient si attreints de vivres que de nul côté ne leur pouvaient venir, ni autres pourvéances; dont ils demeuraient en grand danger.

XVI.

MORT DU ROI CHARLES V.

1380.

Christine de Pisan, comme on le verra ailleurs dans cette collection, a donné sur la maladie et la mort de Charles V des détails que l'on ne trouve pas dans les chroniques de Froissart (1). Sans disserter ici sur deux récits qui, après tout, ne sont pas inconciliables, nous nous bornerons à constater un fait : c'est que les savants ont préféré quelquefois le témoignage du chroniqueur à celui de Christine de Pisan.

Comment le roi Charles de France aperçut sa fin à prochain terme, et comme il ordonna du royaume avant sa mort. — (Liv. II, chap. 70.)

Vous savez comment le roi Charles de France, qui se tenait à Paris, traitait secrètement devers les bonnes villes de Bretagne, afin qu'elles ne se voulsissent mie ouvrir, ni recueillir les Anglais ; et là où ils le feraient ils se forferaient trop grandement, et serait ce forfait impardonnable. Ceux de Nantes lui mandèrent secrètement qu'il n'en fût en nulle doute, car aussi ne feraient-ils, quelque semblant ni quelque traité qu'ils eussent envers leur seigneur : mais ils voulaient, si les Anglais approchaient, que on leur envoyât gens d'armes pour tenir la ville et les bonnes gens contre leurs ennemis. Et de ce faire était le roi de France en grand'volonté, et l'avait rechargé à son conseil. De tous ces traités était ainsi que tout maître et souverain messire Jean de Bueil, de par le duc d'Anjou, qui se tenait à Angers. Le duc de Bourgogne se tenait en la cité du Mans ; et là, environ ès forts et ès châteaux, se tenaient les seigneurs, le duc de Bourbon, le duc de Bar, le sire de Coucy, le comte d'Eu, le duc de Lorraine, et tant de gens que ils étaient plus de six

(1) Christine de Pisan, *Des faits et bonnes mœurs du sage roi Charles*, troisième partie, chap. 71.

mille hommes d'armes; et disaient bien entre eux que, voulsist ou non le roi, ils combattraient les Anglais ainçois qu'ils eussent passé la rivière de Sartre, qui départ le Maine et Anjou.

En ce temps prit une maladie au roi de France, dont il principaument, et tous ceux qui l'aimaient, furent moult ébahis et déconfortés; car on n'y véait point de retour ni de remède que il ne lui convenist dedans briefs jours passer outre et mourir. Et bien en avait il même la connaissance, aussi avaient ses cirurgiens et médecins; et vous dirai comment et pourquoi. Vérité fut, selon la fame qui courait, que le roi de Navarre, du temps qu'il se tenait en Normandie et que le roi de France était duc de Normandie, il le voult faire empoisonner; et reçut le roi de France le venin; et fut si avant mené que tous les cheveux de la tête lui churent, et tous les ongles des pieds et des mains, et devint aussi sec qu'un bâton, et n'y trouvait-on point de remède. Son oncle, l'empereur de Rome, ouït parler de sa maladie; si lui envoya tantôt et sans délai un maître médecin qu'il avait delès lui; le meilleur maître et le plus grand en science qui fût en ce temps au monde, ni que on sçût ni connût; et bien le véait-on par ses œuvres. Quand ce maître médecin fut venu en France de lès le roi, qui lors était duc de Normandie, et il ot la connaissance de sa maladie, il dit qu'il était empoisonné, et en grand péril de mort. Si fit adonc en ce temps, de celui qui puis fut le roi de France, la plus belle cure dont on pût ouïr parler; car il amortit tout ou en partie le venin qu'il avait pris et reçu, et lui fit recouvrer cheveux et ongles et santé, et le remit en point et en force d'homme, parmi ce que, tout petit à petit, le venin lui issait et coulait par une petite fistule qu'il avait au bras. Et à son département, car on ne le put retenir en France, il donna une recette dont on userait tant qu'il vivrait. Et bien dit au roi de France et à ceux qui de lès lui étaient : « Si très-tôt que cette petite fistule laira le couler et séchera, vous mourrez sans point de remède, mais vous arez quinze jours au plus de loisir pour vous aviser et penser à l'âme. » Bien avait le roi de France retenu toutes ces paroles; et porta cette fistule vingt-trois ans, laquelle chose par maintes fois l'avait moult ébahi. Et les gens au monde pour la santé où il avait plus de fiance, c'était en bons

maîtres médecins; et ces médecins le reconfortaient et réjouissaient moult souvent, et lui disaient que, avecques les bonnes recettes qu'ils avaient, ils le feraient tant vivre par nature que bien devrait suffire. De ces paroles se contentait et contenta le roi moult d'années, et vivait en joie à la fois sur leur fiance. Avecques tout ce, d'autres maladies était le roi durement grevé et blessé, et par espécial du mal des dents : de ce mal avait-il si grand grief que merveilles était. Et bien sentait le roi par ses maladies que il ne pouvait longuement vivre; et la chose du monde, sur la fin de son temps et terme, qui plus le reconfortait et réjouissait, ce était que Dieu lui avait donné trois beaux enfans vivants, deux fils et une fille, Charles, Louis, et Catherine. Si que quand cette fistule commença à sécher et non couler, les doutes de la mort lui commencèrent à approcher. Si ordonna, comme sage homme et vaillant qu'il était, toutes ses besognes, et manda ses trois frères ès quels il avait greigneur fiance, le duc de Berry, le duc de Bourgogne et le duc de Bourbon; et laissa derrière son second frère, le duc d'Anjou, pourtant qu'il le sentait trop convoiteux. Et dit le roi aux trois dessus dits : « Mes beaux frères, par l'ordonnance de nature, je sens bien et connais que je ne puis longuement vivre: si vous recommande et rencharge Charles, mon fils; et en usez ainsi comme bons oncles doivent user de leur neveu, et vous en acquittez loyaument; et le couronnez à roi au plus tôt après ma mort que vous pourrez, et le conseillez en tous ses affaires loyaument; car toute ma fiance en gît en vous. Et l'enfant est jeune et de léger esprit, si aura mestier qu'il soit mené et gouverné de bonne doctrine; et lui enseignez ou faites enseigner tous les points et les états royaux qu'il doit et devra tenir, et le mariez en lieu si haut que le royaume en vaille mieux. J'ai eu longtemps un maître astronomien qui disait et affirmait que dans sa jeunesse il aurait moult faire, et istrait de grands périls et de grands aventures; pourquoi, sur ces termes, j'ai eu plusieurs imaginations et ai moult pensé comment ce pourrait être, si ce ne vient et naît de la partie de Flandre; car, Dieu merci, les besognes de notre royaume sont en bon point. Le duc de Bretagne est un cauteleux homme, et divers, et a toujours eu le courage plus anglais que français; pou-

quoi tenez les nobles de Bretagne et les bonnes villes en amour, et par ce point vous lui briserez ses ententes. Je me loe des Bretons, car ils m'ont toujours servi loyaument, et aidé à garder et défendre mon royaume contre mes ennemis. Et faites le seigneur de Cliçon connétable; car, tout considéré, je n'y vois nul plus propice de lui. Enquérez pour le mariage de Charles, mon fils, en Allemagne, par quoi les alliances soient plus fortes : vous avez entendu comment notre adversaire s'y veut et s'y doit marier; c'est pour avoir plus d'alliances. De ces aides du royaume de France dont les povres gens sont tant travaillés et grevés, usez-en en votre conscience, et les ôtez au plus tôt que vous pourrez; car ce sont choses, quoique je les aie soutenues, qui moult me grèvent et poisent en couraige : mais les grands guerres et les grands affaires que nous avons eues à tous lès pour la cause de ce, pour avoir la mise, m'y ont fait entendre. »

Plusieurs paroles telles et autres, lesquelles je ne pus pas toutes ouïr ni savoir, remontra le roi Charles de France à ses frères, présent Charles dauphin, son fils, et le duc d'Anjou absent. Car bien voulait le roi de France que les autres s'ensoignassent en chef des besognes de France, et le duc d'Anjou son frère en fût absenté; car il le doutait merveilleusement, et convoiteux le sentait; si ressoignait ce péril. Mais quoique le roi de France l'absentât au lit de la mort et éloignât des besognes de France, le duc d'Anjou ne s'en absenta ni éloigna pas trop; car il avait messagers toujours allants et venants soigneusement entre Angers et Paris, qui lui rapportaient la certaineté du roi; et avait le duc d'Anjou gens secrétaires du roi, par lesquels de jour en jour il savait tout son état. Et au derrain jour que le roi de France trépassa de ce siècle (1), il était à Paris assez près de sa chambre : et y entendit pour lui, ainsi que temprement vous orrez recorder.

(1) Charles V ne mourut pas à Paris, comme le dit Froissart, mais au château de Beauté-sur-Marne, à une demi-lieue de Vincennes, le 16 septembre 1380, à l'âge de quarante-six ans.

XVII.

INSURRECTION DE LA FLANDRE.

JEAN HYONS, PIERRE DUBOIS, FRANÇOIS ACKERMAN, PHILIPPE D'ARTEVELDE.

1379-1385.

Froissart a traité avec une sorte de prédilection l'histoire de la guerre que les Flamands insurgés, et principalement les Gantois, soutinrent contre le comte Louis de Mâle et Philippe de Bourgogne. Nous extrairons de son récit, assurément l'un des plus dramatiques de ses chroniques, de longs fragments (1).

En 1379, la Flandre jouissait d'une paix profonde; et *le pays*, comme le dit Froissart, *était si plein et si rempli de biens, que merveilles serait à raconter et à considérer*. Il y avait alors grande union entre le comte et les bourgeois. Louis de Mâle vivait aux dépens de ses bonnes villes, et il ne se souciait guère de les gouverner. « C'était, dit Meyer, un grand ami du luxe et de la dépense : il se livrait, outre mesure, aux plaisirs et à la volupté ; il se plaisait uniquement aux cavalcades, au jeu, aux chants, aux danses, aux exercices des mimes, et aux longs repas. Il s'ennuyait dans la société des hommes vieux et sages; il avait dépensé pour ses plaisirs des sommes immenses. Trois fois la Flandre avait rempli son trésor épuisé... (2). » Ici, néanmoins, il importe de constater un fait qui n'a pas été, suivant nous, assez remarqué : c'est que l'union dont nous avons parlé était, en grande partie, le résultat du système politique suivi par le comte dans ses alliances. Louis de Mâle n'était pas, comme quelques-uns de ses prédécesseurs, exclusivement *français*. Il n'avait pas hésité, peu de temps avant la révolte de Gand, à se montrer ouvertement hostile au roi de France : il s'était déclaré pour les ennemis de Charles V ; il avait même insulté un de ses ambassadeurs. Les intérêts des Flamands n'étaient point du côté de la France,

(1) On a fait, en Belgique, plusieurs éditions de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, par M. de Barante. On a généralement essayé, dans ces éditions, de compléter ou de rectifier, au bas des pages, le récit de l'auteur français La meilleure est celle de M. Gachard (Bruxelles, 1838). Nous lui avons emprunté toutes les notes qui pouvaient nous être utiles. Nous ne voulons pas dire ici que toutes ces notes appartiennent à M. Gachard : il a souvent réuni à ses propres observations celles des savants belges les plus estimés. Il nous suffira de citer, parmi ces derniers, M. de Reiffenberg.

(2) Meyer, *Ann. Fland.*, liv. XIII, f° 170, r°.

mais du côté de l'Angleterre, pays d'où leur venait la laine, et avec lequel ils faisaient un grand commerce : aussi la conduite du comte plaisait aux bourgeois. On le vit bien, quand Charles V eut menacé Louis de Mâle. Celui-ci se rendit à Gand, où il avait convoqué les députés de ses bonnes villes; et là, sur la place, il fit connaître à la multitude les lettres du roi de France : « Serez-vous de mon côté? » leur dit-il. Ils répondirent tous d'une voix : « Monseigneur, oil; et ne savons aujourd'hui seigneur, quel qu'il soit, s'il vous voulait faire guerre, que vous ne trouvissiez dedans votre comté deux cent mille hommes tout armés, et bien à point pour eux défendre (1). »

Ce fait, suivant nous, mérite attention, il explique pourquoi, pendant longtemps, les bourgeois, comme le dit Froissart, *aimaient le comte moult de lès eux.* Enfin il y eut rupture, et, par le fait de la révolte, Louis de Mâle se vit contraint de revenir aux alliances de ses prédécesseurs, notamment à celle du roi de France. Les bourgeois, de leur côté, comme nous le verrons, se tournèrent, dans leurs extrémités, du côté de l'Angleterre.

Comment le comte Louis de Flandre fit occire un bourgeois en Gand par Jean Lyon; comment Gisebrest Mahieu machina contre Jean Lyon, et émut les Gantois à porter les blancs chaperons, dont la guerre commença en Flandre. — (Chron., liv. II, chap. 52.)

Quand les haines et tribulations vinrent premièrement en Flandre, le pays était si plein et si rempli de biens, que merveilles serait à raconter et à considérer; et tenaient les gens des bonnes villes si grands états que merveilles était à regarder. Et devez savoir que toutes ces guerres et haines murent par orgueil et par envie que les bonnes villes de Flandre avaient l'une sur l'autre, ceux de Gand sur la ville de Bruges, et ceux de Bruges sur la ville de Gand, et ainsi les autres villes les unes sur les autres. Mais tant y avait de ressort que nulle guerre entre elles principaument ne se pouvait mouvoir ni élever, si leur sire le comte ne le consentait; car il était tant craint et tant amé que nul ne l'osait courroucer. Aussi le comte, qui était sage et subtil, ressoignait si la guerre et le mautalent entre ses gens et lui, que oncques seigneur ne fit plus de lui. Et fut premièrement si froid et si dur à émouvoir la guerre, que nullement il ne s'y voulait bouter; car bien sentait en ses imaginations que quand le différend serait entre lui et son pays, il en serait plus faible

(1) Chron., liv. II, chap. 46.

et moins douté de ses voisins. Encore ressoignait-il la guerre pour un autre cas, quoique en la fin il lui convînt prendre, c'est à savoir grands destructions de mises et de corps et de chevance; car en son temps il avait vécu et régné en grand' prospérité et en grand'paix et en autant de ses déduits que nul sire terrien pouvait avoir eu. Et ces guerres qui lui sourdirent sous la main commencèrent par si petite incidence, que au justement considérer, si sens et avis s'en fussent ensoignés, il ne dût point avoir eu de guerre; et peuvent dire et pourront, ceux qui cette matière liront ou lire feront, que ce fut œuvre du deable; car vous savez et avez ouï dire aux sages que le deable subtile et attire nuit et jour à bouter guerre et haine là où il voit paix, et court au long, de petit en petit, pour voir comment il peut venir à ses ententes. Et ainsi fut-il et avînt en Flandre en ce temps, si comme vous pourrez clairement voir et connaître par les traités de l'ordonnance de la matière que s'ensuit.

En ce temps que le comte Louis de Flandre était en sa greigneur prospérité, il y avait un bourgeois à Gand qui s'appelait Jean Lyon (1), sage homme, subtil, hardi, cruel et entreprenant, et froid au besoin assez. Cil Jean fut si très bien du comte, comme il apparut, car le comte l'embesogna de faire occire un homme à Gand qui lui était contraire et déplaisant; et, au commandement du comte, couvertement Jean Lyon prit paroles et débat à lui, et l'occit. Le bourgeois ot grands plaintes de tous; et pour doutance de ce il s'en vint demeurer à Douay, et là fut près de trois ans, et tenait bon état et grand; et tout payait le comte. Pour cette occision Jean Lyon en la ville de Gand perdit un jour tout ce qu'il y avait, et fut banni de la ville de Gand à cinquante ans et un jour. Depuis, le comte de Flandre exploita tant qu'il lui fit avoir paix à partie, et r'avoir la ville de Gand et la franchise, ce que on n'avait oncques mais vu; dont plusieurs gens en Gand et en Flandre furent moult émerveillés : mais ainsi fut et avint. Avecques tout ce, le comte, pour le recouvrer en chevance et tenir son état, le fit doyen des navieurs (2). Cel

(1) Les historiens ont écrit ce nom de plusieurs manières : *Lyon*, *Heinsius*, *Hyoms*. Le véritable nom est, suivant certains auteurs, *Hyoens*; le plus généralement adopté est *Hyons*.

(2) Les bateliers.

office lui pouvait bien valoir mille livres l'an, à aller droiturièrement avant. Cil Jean Lyon était si très bien du comte que nul mieux de lui.

En ce temps avait un autre lignage à Gand que on appelait les Mahieux; et étaient cils sept frères, et les plus grands de tous les navieurs. Entre ces sept frères en y avait un qui s'appelait Gisebrest (1) Mahieu, riche homme et sage, et subtil et entreprenant grandement, trop plus que nuls de ses frères. Cil Gisebrest avait grand'envie sur ce Jean Lyon, couvertement, de ce qu'il le véait si bien du comte de Flandre, et subtilait nuit et jour comme il le pourrait ôter de sa grâce. Plusieurs fois il ot en pensée que il le ferait occire par ses frères; mais il ne parosait, pour la doute du comte; et tant subtila, visa et imagina, qu'il trouva le chemin. Et la cause pourquoi principalement ils s'entrehéaient, je le vous dirai, pour mieux venir à la fondation de ma matière.

Anciennement avait en la ville du Dan une guerre mortelle de deux riches hommes navieurs et de leurs lignages, qui s'appelaient l'un sire Jean Piet et l'autre sire Jean Barde. Par cette guerre, d'amis étaient morts de eux dix-huit. Gisebrest Mahieu et ses frères étaient du lignage de l'un, et Jean Lyon était de l'autre. Ces haines couvertes étaient ainsi de longtemps nourries entre celles deux parties, quoiqu'ils parlassent, bussent et mangeassent à la fois ensemble; et trop plus grand compte en faisait le lignage Mahieu que Jean Lyon ne faisait. Gisebrest, qui subtilait à détruire Jean Lyon sans coup férir, avisa un subtil tour. Et séjournait une fois le comte de Flandre à Gand : Gisebrest s'en vint à l'un des plus prochains chambellans du comte, et s'acointa de lui, et lui dit : « Si monseigneur de Flandre voulait, il aurait tous les ans un grand profit sur les navieurs, dont il n'a maintenant rien; et ce profit les étrangers navieurs payeraient, voire mais Jean Lyon, qui doyen est et maître des navieurs, s'en voulsist loyaument acquitter. » Ce chambellan dit qu'il montrerait ce au comte, ainsi qu'il fit. Le comte, ainsi que plusieurs seigneurs par nature sont enclins à leur profit, et

(1) Ghysbrecht. Meyer l'appelle *Ghiselbertus Mathias*.



ne regardent mie loyaument à la fin où les choses puent venir, fors à avoir la mise et la chevance, et ce les deçoit, respondit à son chambellan : « Faites-moi Gisebrest Mahieu venir, et nous orrons quelle chose il veut dire. » Cil le fit venir. Gisebrest parla au comte, et lui remonstra plusieurs raisons raisonnables, ce semblait-il au comte; pourquoi le comte répondit : « C'est bon; ainsi soit, et on fasse venir Jean Lyon. » Si fut appelé en la chambre, en la présence de Gisebrest, Jean Lyon, qui rien ne savait de cette matière. Quand le comte lui entama cette matière, il dit : « Jean, si vous voulez, nous aurons grand profit en cette chose. » Jean, qui était loyal, à cette ordonnance regarda que ce n'était pas une chose raisonnable; et si n'osait dire du contraire, et répondit ainsi : « Monseigneur, ce que vous demandez et que Gisebrest met avant, je ne le puis pas faire tout seul, car dur sera à l'esvoiturer aux notonniers. » — « Jean, répondit le comte, si vous vous en voulez loyaument acquitter, il sera fait. » — « Monseigneur, répondit Jean, j'en ferai mon plein pouvoir. » Ainsi se départit leur parlement. Gisebrest Mahieu, qui tirait à mettre mal Jean Lyon du comte de Flandre, ni n'entendait à autre chose, s'envint à ses frères tous six, et leur dit : « Il est heure mais que vous me veuilliez aider en cette besogne, ainsi que frères doivent aider l'un à l'autre, car c'est pour vous que je me combats; je déconfirai Jean Lyon sans coup férir, et le mettrai si mal du comte, qu'oncques n'en fut si bien que il en sera mal. Quoique je die ni montre en ce parlement, quand tous les navieurs seront venus et Jean Lyon fera sa demande, si la débatez, et je me feindrai; et dirai et maintiendrai à monseigneur que, si Jean Lyon voulait soi loyaument en acquitter, cette ordonnance se ferait. Je connais bien monseigneur de tant que, ainçois qu'il n'en vienne à son entente, Jean Lyon perdra toute sa grâce, et lui ôtera son office, et me sera donné; et quand je l'aurai, vous l'accorderez. Nous sommes forts et puissans en cette ville; navieur nul ne nous contredira nos volontés; et puis, de petit à petit, je mènerai tel Jean Lyon que il sera tout rué jus : ainsi serons-nous vengés subtilement et sans coup férir. » Tous ses frères s'y accordèrent. Le parlement vint : les navieurs furent tous appareillés; et là remontrèrent

Jean Lyon et Gisebrest Mahieu la volonté du comte, et de ce nouvel estatut que il voulait élever sur le navie du Lis (1) et de l'Escaut; laquelle chose sembla à tous trop dure et trop nouvelle: et espécialement les six frères Gisebrest Mahieu, tous six d'une opinion et d'une sieutte, étaient plus durs et plus contraints que tous les autres. Dont Jean Lyon, qui était le souverain d'iceux, et qui les voulait à son loyal pouvoir à franchises anciennes tenir, en était tout lie, et cuidait que ce fût pour lui, et ce était contre lui du tout.

Jean Lyon rapporta au comte la réponse des navieurs, et lui dit: « Monseigneur, c'est une chose qui nullement ne se peut faire, et dont un plus grand mal pourrait avenir: laissez les choses en leur état ancien, et ne faites rien de nouvel. » Cette réponse ne plut mie bien au comte; car il véait que, cela élevé dont il était informé, il pouvait tous les ans avoir six ou sept mille florins de profit. Si se tint adoncques, et pour ce n'en pensa-t-il mie moins; et fit soigneusement poursuir par paroles et traités ces navieurs, lesquels Jean Lyon trouvait trop rebelles. D'autre part, Gisebrest Mahieu venait au comte et à son conseil, et disait que Jean Lyon s'acquittait trop mollement en celle besogne, et que s'il avait son office il ferait tant à tous les navieurs que le comte de Flandre aurait héritablement ce profit. Le comte, qui ne véait mie bien clair, car la convoitise de la chevance l'aveuglait, ot conseil, et de lui-même il ôta Jean Lyon de son office, et y mit Gisebrest Mahieu. Quand Gisebrest fut doyen des navieurs, il tourna tous ses frères à sa volonté, et fit venir le comte à son entente et à ce profit; dont il n'était mie le mieux ami de la greigneur partie des navieurs; mais il les convenait souffrir, car les sept frères étaient trop grands avecques l'aide du comte: si les convenait taire et souffrir. Ainsi vint par subtile voie Gisebrest Mahieu en la grâce et amour du comte, et Jean Lyon en fut du tout privé et ôté. Et donnait Gisebrest Mahieu aux gens du comte, aux chambellans et officiers, grands dons et beaux joyaux, par quoi il avait l'amour de eux; et aussi au comte, dont il l'aveuglait tout. Et tous ces

(1) La Lys.

dons et présens faisait-il payer aux navieurs, dont les plusieurs ne s'en contentaient mie trop bien; mais ils n'osaient mot sonner. Jean Lyon, qui était tout hors de la grâce et de l'amour du comte, se tenait en sa maison, et vivait du sien, et souffrait tout bellement tout ce que on lui faisait; car Gisebrest Mahieu, qui doyen était des navieurs, et qui ce Jean haiait couvertement, lui retranchait au tiers ou au quart les profits qu'il dût avoir de sa navie. Jean souffrait tout et ne sonnait mot, et se dissimulait sagement, et feignait de prendre en gré tout ce que on lui faisait. De quoi Pierre du Bois, qui était un de ses varlets, s'émerveillait grandement et le remontrait à son maître, comment il pouvait souffrir les torts que on lui faisait. Et Jean Lyon répondit : « Or, tout coi; il est heure de taire, et si est heure de parler. »

Gisebrest avait un frère que on appelait Estiennart, subtil homme et avisé durement; et disait à ses frères et sortissait bien tout ce qui leur avint : « Certes, seigneurs, Jean Lyon se souffre maintenant et abaisse la tête bien bas; mais il fait tout par sens et par malice, car encore nous honnira-t-il tous, et nous mettra plus bas que nous ne sommes maintenant haut. Mais je conseillerais une chose, que, entrementes que nous sommes en la grâce de monseigneur le comte, et il en est tout hors, que nous l'occions : je l'occirai trop aise si j'en suis chargé, et ainsi serons-nous hors de périls, et trop légèrement chevirons-nous de la mort de lui. » Ses autres frères nullement ne le voulaient consentir, et disaient que il ne leur faisait nul mal, et que point on ne devait homme occire, s'il ne l'a trop grandement desservi. Si demeura la chose en cette balance un temps, et tant que le déable, qui oncques ne dort, réveilla ceux de Bruges à faire fossés pour avoir l'aisement de la rivière du Lis; et en avaient le comte assez de leur accord (1); et envoyèrent grand'quantité de pionniers et de gens d'armes pour eux garder. En devant, ès autres années, l'avaient-ils ainsi fait; mais ceux de Gand par puissance leur avaient toujours brisé leur propos. Ces nouvelles vinrent à

(1) Le comte, voulant montrer sa bienveillance aux Brugeois, leur accorda la permission de creuser un canal, afin de conduire directement les eaux de la Lys, de Deynse à Bruges.

Gand, que de rechef ceux de Bruges faisaient efforcément fossés pour avoir le cours de la rivière du Lis, qui leur était trop grandement à leur préjudice. Si commencèrent à murmurer moult de gens parmi la ville de Gand, et espécialement les navieurs, à qui la chose touchait trop malement, que on ne devait mie à ceux de Bruges souffrir de fossoyer ainsi à l'encontre de la rivière pour avoir le cours de l'eau et le fil, dont leur ville serait défaite. Et disaient encore les aucuns tout coiement : « Or, Dieu garde Jean Lyon! Si il fût notre doyen, la besogne ne se portât pas ainsi; ceux de Bruges ne fussent si osés de venir si avant sur nous. » Jean Lyon était bien informé de ces besognes; et se commença un petit à réveiller, et dit en soi-même : « J'ai dormi un temps; mais il appert à petit d'affaire que je me réveillerai, et mettrai un tel trouble entre celle ville et le comte, qu'il coûtera cent mille vies. » Cette chose de ces fossoyeurs commença à augmenter et enflamber. Et avint que une femme qui venait de pélerinage de Notre-Dame de Boulogne, toute lassée et échauffée, s'assit enmy le marché, là où il avait le plus de gens, et fit grandement l'esbaïe. On lui demanda dont elle venait. Elle répondit : « De Boulogne; si ai vu et trouvé sur mon chemin le plus grand meschef que oncques avint à la bonne ville de Gand, car ils sont plus de cinq cents pionniers qui ouvrent nuit et jour audevant du Lis, et auront tantôt la rivière, si on ne leur débat. » Les paroles de la femme furent bien ouïes et entendues, et recordées en plusieurs lieux en la ville. Adonc s'émurent ceux de Gand, et dirent que ce ne faisait mie à soutenir ni à consentir. Si se traïrent les plusieurs devers Jean Lyon, et lui demandèrent conseil de celle chose, et comment on en pourrait user. Quand Jean Lyon se vit appelé de ceulx de Gand, dont il désirait à avoir la grâce et l'amour, si en fut grandement réjoui; mais nul semblant de sa joie il ne fit, car il n'était pas encore heure tant que la chose fût mieux entouillée; et se fit prier et requerre trop durement ainçois qu'il voulsist rien dire ni montrer. Et quand il parla, il dit : « Seigneurs, si vous voulez cette chose aventurer et mettre sus, il faut que en la ville de Gand un ancien usage, qui jadis y fut, soit recouvré et renouvelé : c'est que les blancs chaperons soient remis avant,

et ces blancs chaperons aient un chef auquel ils puissent tous retraire et eux rallier. » Cette parole fut moult volontiers ouïe et entendue; et dirent tous d'une voix : « Nous le voulons; or, avant aux blancs chaperons! » Là furent faits les blancs chaperons, donnés et délivrés plus de cinq cents, et tous à compagnons qui trop plus cher aimaient la guerre que la paix; car ils n'avaient rien que perdre. Et fut Jean Lyon élu à être chef de ces blancs chaperons, lequel office il reçut assez liement, pour soi venger de ses ennemis, et pour entroubler la ville de Gand contre ceux dé Bruges et le comte son seigneur. Et fut ordonné pour aller contre ces pionniers fossoyeurs de Bruges comme souverain capitaine, et le doyen des blancs chaperons en sa compagnie. Ces deux avecques leurs gens avaient plus cher guerre que paix.

Quand Gisebrest Mahieu et ses frères virent la contenance de ces blancs chaperons, si ne furent pas trop réjouis; et dit Estiennart, l'un des frères : « Je le vous disais bien, certes; cil « Jean Lyon nous déconfira. Mieux vaulsist que on m'eût cru, « et laissé convenir de l'occire, que ce qu'il fût en l'état où il est et « où il viendra; et tout par ces blancs chaperons qu'il a remis sus. » — « Nennil, dit Gisebrest; mais que j'aie parlé à monseigneur, « on les mettra tous jus. Je veuil bien qu'ils fassent leur emprise « d'aller encontre ces pionniers de Bruges pour le profit de notre « ville; car, au voir dire, notre ville serait autrement perdue. »

Jean Lyon et sa route et tous les blancs chaperons se partirent de Gand, en volonté et en propos de tous occire ces pionniers fosseurs, et ceux qui les gardaient. Les nouvelles vinrent à ces fosseurs et à leurs gardes que les Gantois venaient là moult efforcément; si se doutèrent de tout perdre, et laissèrent leur ouvrage, et se retraïrent à Bruges tout effrayés, ni oncques puis ne s'enhardirent de fossoyer. Quand Jean Lyon et les blancs chaperons virent qu'ils n'y avaient nullui trouvé, si furent tout courroucés, et se retraïrent à Gand. Pour ce ne cessèrent-ils mie de leur office; mais allaient les blancs chaperons tout avisans parmi la ville. Et les tenait Jean Lyon en tel état, et disait à aucuns tout secrètement : « Tenez-vous tout aises, buvez et « mangez, et ne vous effrayez de chose que vous despendiez : tel

« payera temprement votre écot, qui ne vous donrait pas maintenant un dîner. »

Ce terme pendant et cette même semaine que Jean Lyon et les blancs chaperons furent mis sus pour trouver les pionniers fosseurs de Bruges, étaient venues nouvelles à Gand et requêtes pour ceux qui des franchises de Gand se voulaient aider, en disant à ceux qui la loi maintenaient pour la saison : « Seigneurs, on tient prisonnier à Erclo, ci, de lès nous, qui est en la franchise de Gand, en la prison du comte, un nôtre bourgeois, et avons sommé le baillif de monseigneur de Flandre; mais il dit que il ne le rendra point. Ainsi se dérompent petit à petit et affaiblissent vos franchises, qui du temps passé ont été si hautes, si nobles et si prisées, et avecques ce si bien tenues et gardées, que nul ne les osait prendre ni briser, non plus les nobles chevaliers que les autres; et s'en tenaient les plus nobles chevaliers de Flandre à bien parés quand ils étaient bourgeois de Gand. » Ceux de la loi répondirent à ceux de la partie du bourgeois que on tenait en prison : « Nous en écrirons volontiers devers le baillif de Gand, et lui manderons que il le nous envoye; car voirement son office ne s'étend pas si avant que il puist tenir notre bourgeois en la prison au comte, au préjudice de la ville. » Si comme ils le dirent ils le firent, et rescripsirent au baillif pour ravoir leur prisonnier qui était à Erclo. Le baillif fut tantôt conseillé de répondre, et dit : « Que nous avons de paroles pour un navieur! Dites, ce dit le baillif qui s'appelait Roger d'Auterme (1), à ceux de Gand que si c'était un plus riche hom dix fois que il ne soit, si ne sera-t-il jamais hors de notre prison, si monseigneur de Flandre ne le commande. J'ai bien puissance de l'arrêter, mais je n'ai nulle puissance de le délivrer. » Les paroles et réponses de Roger d'Auterme furent ainsi recordées à ceux de Gand, dont ils furent moult courroucés; et dirent qu'il avait orgueilleusement répondu. Pour telles réponses et pour telles incidences que pour des fosseurs de Bru-

(1) Meyer, l'appelle en latin, *Rogerius Duternius;* et Oudegherst, *Roger van Oultrenick.* M. Gachard dit qu'il avait succédé, en 1374, dans la charge de bailli, à Olivier Vander Steenbrugghen, et que son véritable nom était Roger d'Outerive.

ges, qui fossoyer voulaient sur l'héritage de ceux de Gand, et pour tels choses semblables dont on voulait de force blesser les franchises de Gand, souffraient les riches hommes et les sages de Gand à courir parmi la ville et sur le pays de Gand cette pendaille et ribaudaille que on nommait les blancs chaperons, pour être plus craints et renommés; car il besogne bien en un lignage qu'il y en ait des fols et des outrageux, pour soutenir, quand besoin est, les paisibles.

Comment les Gantois conclurent d'envoyer devers le comte remontrer leurs affaires. Comment le comte leur accorda ce qu'ils demandaient, et comment les blancs chaperons ne furent point mis jus. — (Chap. 53).

Les nouvelles de cestui navieur bourgeois de Gand que on tenait en la prison du comte à Erclo, que le baillif ne voulait pas rendre, s'épandirent parmi la ville de Gand, et en commencèrent plusieurs gens à murmurer et à dire que ce ne faisait mie à souffrir, et que, par être trop mol, les franchises de Gand se pourraient perdre, qui étaient si très nobles. Jean Lyon, qui ne tendait que à une chose, c'était de entouiller tellement la ville de Gand envers le seigneur que on ne la pût ni sçût estouiller sans trop grand dommage, n'était mie courroucé de telles avenues; mais voulsist bien que tous les jours il en advenist trente. Si boutait paroles de côté et semait couvertement aval la ville, et disait: « Oncques, puis que offices furent achetés en une ville, les juridictions ne furent pleinement gardées. » Et mettait ces paroles avant pour Gisebrest Mahieu; et voulait dire que il avait acheté l'office des rivières et du naviage; car il avait bouté la navie en une nouvelle dette qui était grandement contre la franchise de Gand et les priviléges anciens: car le comte recevait tous les ans trois ou quatre mille francs, hors de la coutume ancienne; dont les marchands et les navieurs anciens se plaignaient grandement. Et ressoignaient à venir à Gand ceux de Valenciennes, de Douay, de Lille, de Béthune et de Tournay; et était une chose pourquoi ceux de Gand, voire la ville, pourrait être perdue; car petit à petit on leur toldrait leurs franchises; et si n'y avait homme qui osât parler. Gisebrest Mahieu et le doyen des

menus métiers, qui était de son alliance, oyaient tous les jours de telles paroles à leurs oreilles, et les reconnaissaient qu'elles venaient de Jean Lyon; mais ils n'y pouvaient ni osaient remédier; car Jean Lyon avait jà tant semé de blancs chaperons aval la ville, et donné aux compagnons hardis et outrageux, que on ne l'osait assaillir. Et aussi Jean Lyon n'allait mie seul par la ville; car quand il issait de sa maison, il avait du moins deux ou trois cents blancs chaperons autour de lui, et aussi il n'allait point aval la ville, si trop grand besoin n'était; et il fesait très grandement prier pour avoir son conseil. Des incidences et avenues qui avenaient à Gand et au dehors, contre les franchises de la ville, était Jean Lyon bien joyeux; et quand il était en conseil, où il remontrait une parole en général au peuple, il parlait si belle rhétorique et par si grand art, que ceux qui l'oyaient étaient tout réjouis de son langage, et disaient communément et d'une voix, de quant que il disait : « Il dit voir. » Bien disait Jean Lyon, par grand'prudence : « Je ne dis mie que nous affaiblissions ni amendrissions l'héritage de monseigneur de Flandre; et si faire le voulions si ne pourrions-nous, car raison ni justice ne le pourraient souffrir; ni aussi que nous querrons ne cautelions nulle incidence par quoi nous soyons mal de lui, ni en son indignation; car on doit toujours être bien de son seigneur : et monseigneur de Flandre est notre bon seigneur et un moult haut prince, cremu et renommé, qui nous a toujours tenus en grand'paix et en grand'prospérité; lesquelles choses nous devons bien reconnaître. Et en devons plus souffrir, et tenus y sommes, que ce que il nous eût guerriés, travaillés, ni hériés pour avoir le nôtre. Et si, en présent, il est forconseillé et informé contre nous et les franchises de la bonne ville de Gand, et que ceux de Bruges soient mieux en sa grâce que nous ne soyons, ainsi comme il appert par les fosseurs, lui étant à Bruges, qui sont venus briser sur notre héritage et tollir notre rivière, dont notre bonne ville de Gand serait détruite et perdue, et qu'il veut faire faire, si comme renommée court, un chastel à Douse, à l'encontre de nous, pour nous mettre en danger et en faiblesse, et que ceux de Bruges lui promettent et ont promis du temps passé, cela savons-nous tout clairement, que si ils avaient l'ai-

sement et le cours de la rivière du Lis, ils lui donneraient, par an, dix ou douze mille francs : je dis et conseille que la bonne ville de Gand envoie par devers lui sages hommes, bien avisés et endoctrinés de parler, qui bien lui remontreront hardiment et par avis toutes choses, tant du bourgeois de Gand qui est en prison à Erclo, que son baillif ne veut rendre, que autres choses avenues dont la bonne ville de Gand ne se contente mie bien, et incidences qui tous les jours s'en peuvent avenir; et, ces choses ouïes, lui dient que il ne pense mie ni ses consaulx que nous soyons si morts que, si besoin est, nous ne puissions, si nous voulons, résister. Et les réponses ouïes, la bonne ville de Gand aura avis de punir le mesfait sur ceux qui seront trouvés coupables envers li. »

Quand Jean Lyon ot remontré celle parole en la place qu'on dit au marché des vendredis, chacun dit : « Il dit bien. » Adonc se retrait chacun en sa maison. A ces paroles que Jean Lyon avait remontrées, cil Gisebrest Mahieu n'avait point été; car jà doutait-il les blancs chaperons : mais Estiennart son frère y avait été, qui toujours sortissait le temps avenir. Si dit, quand il fut revenu : « Je vous disais bien, et ai toujours dit : Par Dieu! Jean Lyon nous détruira tous. A male heure fut quand vous ne me laissâtes convenir; car si je l'eusse occis, j'en fusse trop légèrement venu au-dessus. Or, n'est-il pas en notre puissance que nous le puissions ni osions grever ni nuire; il est plus fort en la ville que le comte n'y est, sans nulle comparaison. » Gisebrest répondit, et dit : « Tais-toi, sotereaulx. Quand je voudrai bien acertes, avec la puissance de monseigneur, tous les blancs chaperons seront rués jus; et tels les portent maintenant, qui temprement n'auront que faire de chaperons. »

Or, furent enchargés, endittés et ordonnés, pour aller en messagerie devers le comte, aucuns sages et notables hommes de la ville de Gand; et me semble que Gisebrest Mahieu, doyen des navieurs, fut un de ceux qui furent élus de y aller, pourtant qu'il était bien du comte; et ce bout lui donna Jean Lyon tant par cautèle, afin que, s'ils rapportaient rien de contraire contre la ville et les franchises de Gand, il en fût plus demandé que les autres. Ils se partirent, et trouvèrent le comte à Mâle. Je ne

sais mie comment il les reçut, ou bellement ou laidement ; mais finablement ils exploitèrent si bien, que le comte leur accorda toutes leurs requêtes : du bourgeois prisonnier que on tenait à Erclo rendre à ceux de Gand ; de vouloir tenir toutes les franchises de Gand sans nul briser ni corrompre ; de défendre à ceux de Bruges que plus ne s'enhardissent de fosser sur l'héritage de Gand. Et ot là en convenant, pour mieux complaire à ceux de Gand, de remplir ce que fossé avaient ; et se partirent les Gantois sur cel état amiablement du comte, et retournèrent à Gand, et recordèrent tout ce qu'ils avaient trouvé au comte leur seigneur, et comment il voulait tenir toutes les franchises, sans nulle enfreindre ni briser ; mais il requérait par douceur que ces blancs chaperons fussent mis jus.

En ces paroles les gens du comte ramenèrent le prisonnier de Erclo, et le rendirent par la voie de rétablissement, ainsi que ordonné était, à la ville de Gand ; dont on ot grand'joie. A ces réponses faire était Jean Lyon et le doyen des blancs chaperons, et dix ou douze des plus notables de leurs routes. Et quand ils orent ouï que le comte requérait que les blancs chaperons fussent mis jus, si se turent ; mais Jean Lyon parla, et dit : « Bonnes gens de Gand qui ci êtes, vous savez et avez vu et véez maintenant si blancs chaperons ne vous gardent mieux vos franchises et remettent sus que les vermeils ni les noirs, ni les chaperons d'autre couleur. Bien est qui on craint. Soyez tous sûrs et dites que je l'ai dit : sitôt que les blancs chaperons seront jus, par l'ordonnance que monseigneur les veut abattre, je ne donrai de vos franchises trois deniers. » Celle parole aveugla si le peuple, que tous partirent sans mot dire ; mais la greigneur partie, en r'alant en leurs maisons, disait : « Il dit voir ; laissons le convenir : encore n'avons-nous vu en lui que tout bien et profit pour notre ville. » Si demeura la chose en cel état ; et Jean Lyon fut en plus grand crémeur de sa vie que devant, et imagina tantôt l'affaire ainsi qu'il advint ; car bien véait que Gisebrest Mahieu avait en ce voyage brassé aucune chose contre lui au comte et contre ses compagnons, pourtant que le comte avait fait si aimables réponses. Si contrepensa sur les penseurs, et ordonna secrètement à tous

les capitaines des blancs chaperons, aux centeniers et cinquanteniers et déceniers, et leur dit : « Dites à vos gens que ils soient toujours nuit et jour pourvus et sur leurs gardes; et si très tôt que ils sentiront ni verront nul émouvement, que ils se traient tous devers moi : encore vaut-il mieux que nous occions que fussions occis, puisque nous avons mis les choses si avant. » Tout ainsi comme il l'ordonna ils le firent; et se tint chacun sur sa garde.

Comment Roger d'Auterme, baillif de Gand, fut occis en Gand par Jean Lyon et ses compagnons, la banniere du comte en sa main. — (Chap. 54.)

Depuis ne demeura guères de temps que le baillif de Gand, Roger d'Auterme, vint à Gand, à bien deux cents chevaux; et ce ordonna pour faire ce que commandé lui était, et que ordonné était entre le comte et Gisebrest Mahieu et ses frères. Le baillif, atout ces deux cents hommes que amenés avait, s'en vint tout fendant les rues, la bannière du comte en sa main, jusques au marché des denrées, et là s'arrêta et mit la bannière devant lui. Tantôt se traïrent devers lui Gisebrest Mahieu et ses frères, et le doyen des petits métiers. Il était ordonné que ces gens d'armes devaient aller de fait en la maison Jean Lyon, et le devaient prendre, et aussi le doyen des blancs chaperons et six ou sept de leur sorte des plus notables, et les devaient amener au chastel de Gand, et là tantôt couper les têtes. Jean Lyon, qui n'en pensait mie moins, et qui tout avisé était de celle affaire, et qui avait ses guettes et ses écoutes semés aval la ville, sçut la venue dudit baillif : il vit bien que c'était tout acertes; aussi firent tous ceux qui blancs chaperons portaient, et que la journée assise était pour eux. Eux tous pourvus de leur fait et sur leur garde, se recueillirent, et vinrent ensemble devers l'hôtel Jean Lyon, qui les attendait devant sa maison; et là venaient ci dix, ci vingt; et à fait que ils venaient ils se rangeaient sur la rue. Quand ils furent assemblés, ils furent bien quatre cents. Jean Lyon se partit plus fier qu'un lion, et dit : « Allons, allons sur les traîtres qui veulent la bonne ville de Gand trahir; je pensais bien que toutes ces douces paroles

que Gisebrest Mahieu nous rapporta l'autre jour, ce n'était que decevance et destruction pour nous; mais je leur ferai comparer. » Adonc s'en vint-il et sa route le grand pas; et toujours lui croissaient gens; car tels n'avaient mie encore blancs chaperons, qui se boutèrent par faveur en sa compagnie, et criaient en venant: « Trahi! trahi! » Et vinrent au tour par une étroite rue au marché des denrées, où le baillif de Gand, qui représentait la personne du comte était, devant lui la bannière du comte, les bannières des navieurs et la bannière des menus métiers. Aussi, très tôt que Gisebrest Mahieu et ses frères virent entrer au marché Jean Lyon et les blancs chaperons, ils laissèrent le baillif et se déroutèrent, et s'enfuirent chacun qui mieux mieux, l'un çà, l'autre là, et les plusieurs des autres aussi; ni nul ne tint arroi ni ordonnance, fors ceux que le baillif avait ordonnés et amenés en sa compagnie. Assez tôt après que Jean Lyon fut venu sur la place, le doyen des blancs chaperons et une grosse route d'eux se traïrent vers le baillif, et sans sonner mot il fut pris et atterré; et là fut présentement occis (1), et la bannière du comte ruée par terre et toute despecée; ni oncques à homme qui là fut ils n'atouchèrent, fors que seulement au baillif; et puis se remirent de lès Jean Lyon tous ensemble. Quand les gens du comte virent leur capitaine, le baillif, à terre et mort, et la bannière du comte toute descirée, ils furent tout ébahis, et ainsi que gens déconfits tantôt s'enfuirent et s'épandirent, et montèrent sur leurs chevaux au plus appertement qu'ils purent, et vidèrent la ville de Gand et prindrent les champs.

Vous devez savoir que les enfants sire Jean Mahieu, Gisebrest Mahieu et ses frères, qui se sentaient forfaits envers Jean Lyon et ennemis à lui et aux blancs chaperons, ne furent mie bien assurés en leurs maisons: mais se départirent au plus tôt qu'ils porent, les uns par devant, les autres par derrière; et vidèrent la ville de Gand, et laissèrent femmes et enfants et héritages, et se traïrent au plus tôt qu'ils porent par devers le comte de Flandre, auquel ils recordèrent celle aventure et de son baillif

(1) Suivant Meyer, le bailli de Gand fut tué le 5 septembre 1379

qui mort était, et sa bannière toute descirée. De ces nouvelles fut le comte durement courroucé, et à bonne cause, car on lui avait fait trop dépit. Et dit adoncques et jura que il serait si grandement amendé, ainçois que jamais il rentrât à Gand, ni que ils eussent paix à lui, que toutes les autres villes y prendraient exemple. Si demeurèrent les enfants Mahieu de lès lui; et Jean Lyon et les blancs chaperons persévérèrent en leur outrage.

Quand Roger d'Auterme fut occis, ainsi que vous savez, et tous les autres furent éparpillés, et que nul ne se montrait contre les blancs chaperons pour contrevenger, Jean Lyon, qui tendait à courre les Mahieux, car il les haïait à mort, dit tout haut : « Avant aux traîtres mauvais, les Mahieux, qui voulaient aujourd'hui détruire les franchises de la bonne ville de Gand! » Ainsi s'en allaient-ils tout criant parmi les rues jusques à leurs maisons; mais nuls n'en y trouvèrent, car ils étaient jà partis. Si furent-ils quis et tracés dedans leurs hôtels, de rue en rue, et de chambre en chambre. Et quand Jean Lyon vit que nul n'en trouvait, si fut moult courroucé : adonc abandonna-t-il le leur à tous ceux de sa compagnie. Là furent toutes leurs maisons pillées et robées, ni oncques rien n'y demeura, et toutes abattues et portées par terre, ainsi que si ils fussent traistres à tout le corps de la ville. Quand ils orent tout ce fait, ils se retraïrent en leurs maisons; ni oncques puis ne trouvèrent échevin ni officier de par le comte, ni en la ville, qui leur dît : « C'est mal fait! » et aussi pour l'heure on n'eût osé; car les blancs chaperons étaient jà si multipliés en la ville, que nul ne les osait courroucer. Et allaient parmi les rues à grand'route; et nul ne se mettait au-devant d'eux; et disait-on en plusieurs lieux en la ville, et dehors aussi, qu'ils avaient alliances à aucuns échevins et riches hommes de lignage en la ville de Gand. Et ce fait bien à croire; car de commencement tels ribaudailles que ils étaient n'eussent osé entreprendre d'avoir occis si haut homme, la bannière du comte en sa main, en faisant son office, comme Roger d'Auterme, baillif de Gand, si ils n'eussent eu des coadjuteurs et souteneurs en leur emprise. Et depuis, comme je vous dirai en suivant, ils multiplièrent tant et furent si forts en la ville, que

ils n'orent que faire de nulle aide que de la leur; ni on ne les eût osé dedire ni courroucer de chose que ils voulsissent entreprendre ni faire. Roger d'Auterme des Frères Mineurs fut pris et levé de terre, et apporté en leur église, et là ensepveli.

Comment douze hommes de Gand furent envoyés devers le comte pour l'apaiser et pour mettre la ville en son amour, et comment Jean Lyon, pour toujours empirer la besogne, fut cause de rober et bouter le feu en la maison du comte, nommée Andrehen. — (Chap. 55.)

Quand cette chose fut advenue, plusieurs bonnes gens de la ville de Gand, les sages et les riches hommes, en furent courroucés; et commencèrent à parler et à murmurer ensemble, et à dire que on avait fait un trop grand outrage quand on avait ainsi occis le baillif du comte, en faisant son office; et que leur sire en serait si courroucé que on ne venrait jamais à paix, et que ces méchants gens avaient bouté la ville en grand péril de être encore toute détruite, si Dieu n'y pourvéait de remède. Nonobstant toutes ces paroles, il ne était nul qui en voulsist faire fait ni osât, pour lever ni prendre amende, ni corriger ceux qui celle outrage avaient fait. Jean de la Faucille, qui pour ce temps, en la ville de Gand, était un moult renommé homme et sage, quand il vit que la chose était allée si avant que on avait si outrageusement occis le baillif de la ville pour le comte, sentit bien que les choses venraient à mal; et, afin qu'il n'en fût souspeçonné du comte ni de la ville, il se partit de la ville de Gand au plus coiement qu'il pot, et s'en vint en une moult belle maison qu'il avait au dehors de Gand. Et là se tint, et fit dire qu'il était déshaitié; ni nul parlait à lui fors que ses gens. Mais tous les jours il oyait nouvelles de Gand; car encore y avait-il la greigneur partie du sien, sa femme, ses enfants et ses amis. Ainsi se dissimula-t-il grand temps.

Les bonnes gens de Gand, les riches et notables hommes qui avaient là-dedans leurs femmes, leurs enfants, leurs marchandises, leurs héritages dedans et dehors, et qui avaient appris à vivre honorablement et sans danger, n'étaient mie aises

de ce qu'ils véaient les choses en cel état, et se sentaient trop grandement forfaits envers leur seigneur. Si regardèrent entr'eux qu'il convenait à ce pourvoir de remède, et amender le forfait ores ou autrefois, et eux mettre en la merci du comte; et valait mieux tôt que tard. Si orent conseil et parlèrent ensemble à savoir comment ils en pourraient user au profit et à l'honneur de eux et de la ville de Gand. A ce conseil et parlement furent appelés Jean Lyon et les capitaines des blancs chaperons; autrement on ne les eût point osé faire. Là, ot plusieurs paroles retournées et plusieurs propos avisés : finablement le conseil se porta tout d'un accord, d'une voix et d'une alliance, que on élirait au conseil douze hommes notables et sages, lesquels iraient devers le comte, et lui requerraient merci et pardon de la mort de son baillif que on avait ainsi tué; et si parmi tant on pouvait venir à paix, il serait bon; mais que tous fussent en la paix, et que jamais rien n'en fût demandé. Ce conseil fut tenu et accordé, et les bourgeois élus qui en ce voyage devaient aller. Toujours disait Jean Lyon : « Il fait bon être bien de son seigneur. » Mais il voulait tout le contraire, et le pensait; et bien disait en lui-même que la chose n'était mie là encore où il la mettrait. Ce conseil s'épardit; les douze bourgeois partirent, et chevauchèrent tant qu'ils vinrent à Mâle de lès la ville de Bruges; et là trouvèrent-ils le comte, lequel trouvèrent, à l'approcher, félon et cruel, et durement courroucé sur ceux de Gand. Ces douze bourgeois firent durement les piteux envers le comte, et lui prièrent à jointes mains qu'il voulsist avoir pitié d'eux. Et excusaientde la mort de son baillif toute la loi (1) et les hommes notables de la ville, et lui disaient : « Cher sire, accordez-vous tellement que nous reportions paix en la ville de Gand qui tant vous aime; et nous vous promettons que, au temps avenir, cet outrage sera si grandement amendé sur ceux qui l'ont fait et ému à faire, que vous vous en contenterez, et que à toutes autres bonnes villes sera exemple. » Tant prièrent et supplièrent le comte, et de si grand'affection ces douze bourgeois de Gand, que ledit comte se refréna grandement de son haïr, avecques les

(1) Le corps municipal.

bons moyens qu'ils orent; et fut la chose en tel parti que toute accordée et ordonnée sur l'article de la paix; et pardonnait le comte ses mautalens à ceux de Gand, parmi une amende qui devait être faite, quand autres nouvelles vinrent, lesquelles je vous recorderai.

Jean Lyon, qui était demeuré à Gand et pensait tout le contraire de ce qu'il avait dit en parlement : « que on devait toujours être bien de son seigneur, » savait tout de certain qu'il avait jà tant courroucé le comte que jamais n'en viendrait à paix; et s'il y venait par voie de dissimulation, bien savait qu'il en mourrait. Si avait plus cher à tout parbonnir, puisque commencé l'avait, que de être en péril ni aventure de mort tous les jours. Je vous dirai qu'il fit. Ce terme pendant que le conseil de la ville de Gand était devers le comte, il s'avisa qu'il courroucerait le comte si acertes, que ceux qui étaient de lès lui allés, pour la paix avoir, ne rapporteraient nul traité de paix. Il prit tous ceux dont il était souverain, les blancs chaperons, et, de tous les métiers de Gand, lesquels il avait le mieux de son accord, et vint à ses ententes par soubtive voie. Et dit, quand ils furent tous assemblés : « Seigneurs, vous savez comment nous avons courroucé monseigneur de Flandre, et sur quel état nous avons envoyé devers lui. Nous ne savons que nos gens rapporteront, ou paix ou guerre; car il n'est mie léger à appaiser, et si a de lès lui qui bien l'émouvera en courroux : c'est à savoir Gisebrest Mahieu et ses frères; c'est cent contre un que nous vinssions à paix. Il serait bon que nous regardissions en nous-mêmes, si nous avons guerre, de quoi nous nous aiderons, et comment aussi nous sommes armés; et entre vous, doyens et dixeniers de tels métiers et tels, regardez à vos gens, et si en faites demain venir sur les champs une quantité, si verrez comment ils sont habillés, et ce fait bon aviser ainçois que on soit surpris. Tout ce ne coûtera rien; et si en serons plus crémus. » Tous répondirent : « Vous dites bien. »

Ce conseil fut tenu. Le lendemain ils vinrent tous par la porte de Bruges, et se traïrent sur les champs en un beau plain au dehors de Gand, ainsi comme au quart d'une lieue, à l'encontre d'un trop bel hôtel et chastel que le comte de Flandre

avait au dehors de Gand, que on disait Andrehen (1). Quand ils furent là tous venus, Jean Lyon les regarda moult volontiers, car ils étaient bien dix mille, et tous bien armés. Si leur dit : « Véez-ci belle compagnie. » Quand il ot là été un espace et allé tout autour, il leur dit : « Je voudrais que nous allissions voir l'hôtel de monseigneur, puisque nous sommes si près; on m'a dit qu'il le fait trop grandement pourvoir : si pourrait être un grand préjudice à la bonne ville de Gand. » Si lui accordèrent tous, et vinrent à Andrehen, qui adoncques était sans garde et sans défense. Si entrèrent, et commencèrent à chercher dessous et dessus. Ces blancs chaperons et la ribaudaille qui dedans entrèrent l'eurent tantôt dépouillé et pris, et levé tout ce que ils y trouvèrent. Si y avait-il dedans de bons joyaux et de riches; car le comte en faisait sa garderobe. Jean Lyon fit semblant qu'il en fût moult courroucé, mais nonobstant, ainsi comme il apparut, non était; car quand ils furent partis du dit chastel et retraits sur les champs, ils regardèrent derrière eux et virent qu'il ardait tout, et que le feu y était bouté en plus de vingt lieux; et n'était mie en puissance de gens que ils le pussent éteindre; et aussi ils n'en étaient mie en volonté. Donc, demanda Jean Lyon, qui fit moult l'émerveillé : « Et d'où vient ce feu en l'hôtel de monseigneur? » On lui répondit : « Il vient d'aventure. » — « Or, dit-il, on ne le peut amender; encore vaut-il mieux que l'aventure l'ait ars que nous. Et aussi, tout considéré, ce nous était un moult périlleux voisin. Monseigneur en pût avoir fait une garnison qui nous eût porté grand dommage. » Les autres répondirent tous : « Vous dites voir : » et puis retournèrent en la ville de Gand, et n'y eut plus rien fait pour la journée : mais elle fut grande assez et male, car elle coûta depuis deux cent mille vies; et fut une des choses principaument dont le comte de Flandre s'enfélonna le plus. Et pour ce le fit Jean Lyon, qui ne voulait à nulle paix venir; car bien savait que, quelque traité ni quelque paix qu'il y eût, il y mettrait la vie. Ce chastel de Andrehen avait bien coûté au comte de Flandre, à faire ouvrer et édifier, deux cent

(1) Le château de Wondelghem, suivant Meyer et M. Gachard.

mille francs, et l'aimait sur tous ses hôtels. Les bonnes gens de Gand, qui désiraient à avoir paix, furent de cette avenue durement courroucés; mais amender ne le purent, ni nul semblant n'en osèrent faire; car les blancs chaperons disaient que le chastel si était ars par meschéance, et non autrement.

Comment les messagers gantois retournèrent à Gand. Comment ceux de Gand et ceux de Bruges promirent ensemble, et la mort de Jean Lyon. — (Chap. 56.)

Les nouvelles vinrent au comte de Flandre qui se tenait à Mâle, et lui fut dit : « Sire, vous ne savez; votre belle maison de Andrehen, qui tant vous a coûté à faire et que tant aimiez, est arse. » — « Arse! » dit le comte, qui fut de ces nouvelles moult courroucé. « Si m'aist Dieu, sire, voire. » — « Et comment? » — « De feu de meschéance, comme on dit. » — « Ha! dit le comte, c'est fait? n'aura jamais paix en Flandre tant que Jean Lyon vive. Il le m'a fait ardoir couvertement; mais ce lui ferai cher comparer. » Adonc fit-il venir les bourgeois de Gand devant lui, et leur dit : « Males gens, vous me priez de paix l'épée en la main. Je vous avais accordé toutes vos requêtes ainsi que vous vouliez; et vos gens m'ont ars l'hôtel au monde que je aimais le mieux. Ne leur semblait-il pas que ils m'eussent fait des dépits assez, quand ils m'avaient occis mon baillif faisant son office, et desciré ma bannière et foulé aux pieds? Sachez que, si ce ne fût pour mon honneur et que je vous ai donné sauf-conduit, je vous fisse à tous trancher les têtes. Partez de ma présence, et dites bien à vos males gens et orgueilleux de Gand que jamais paix ils n'auront, ni à nul traité je n'entendrai, tant que j'en aurai desquels que je voudrai; et tous les ferai décoler, ni nul ne sera pris à merci. »

Ces bourgeois, qui étaient moult ébahis et moult courroucés de ces nouvelles, comme ceux qui nulle coulpe n'y avaient, se commencèrent à eux excuser, et les bonnes gens de Gand; mais excusance n'y valait rien; car le comte était si courroucé qu'il n'en voulait nulle ouïr. On les fit partir de la présence du comte, et montèrent à cheval, et retournèrent à Gand, et

recordèrent comment ils avaient bien exploité et fussent venus à paix et à appointement envers le comte, si ce diable de chastel n'eût été ars. Outre, le comte les menaçait grandement, et leur mandait que jamais paix n'auraient, si en aurait le comte tant à sa volonté que bien lui suffirait. Les bonnes gens de la ville véaient bien que les choses allaient mal, et que les blancs chaperons avaient tout honni; mais il n'y avait si hardi qui en osât parler. Le comte de Flandre se partit de Mâle, et s'en vint, lui et tous les gens de son hôtel, à Lille, et là se logea; et manda là tous les chevaliers de Flandre et les gentilshommes qui de lui tenaient, pour avoir conseil comment il se pourrait maintenir de ses besognes et contrevenger de ceux de Gand, qui lui avaient fait tant de dépits. Tous les gentilshommes du Flandre lui jurèrent à être bons et loyaux, ainsi que on doit être à son souverain seigneur, sans nul moyen. De ce fut le comte grandement réjoui : si envoya gens par tous ses chastels, à Tenremonde, à Riplemonde, à Alost, à Gavre, à Audenarde; et partout fit grands garnisons.

Or fut trop grandement réjoui Jean Lyon, quand il vit que le comte de Flandre voulait ouvrer acertes, et qu'il était si enfellonni contre ceux de Gand qu'ils ne pourraient venir à paix, et qu'il avait par ses subtils arts boutée la ville de Gand si avant dans la guerre, qu'il convenait, voulsissent ou non, qu'ils guerroyassent. Adonc dit-il tout haut : « Seigneurs, vous véez et entendez comment notre sire le comte de Flandre se pourvoit contre nous, et ne nous veut recueillir à paix : si loue et conseille, pour le mieux, que, ainçois que nous soyons plus grévés ni oppressés, nous sachions lesquels de Flandre demeureront de lès nous. Je réponds pour ceux de Grantmont qu'ils ne nous feront nul contraire, mais seront volontiers de lès nous; aussi seront ceux de Courtray; car c'est en notre chastellenie, et si est Courtray notre chambre. Mais véez là ceux de Bruges qui sont grands et orgueilleux, et par eux toute cette félonnie est émue; si est bon que nous allons devers eux, si forts que bellement ou laidement ils soient de notre accord. » Chacun répondit : « Il est bon. » Adonc furent ordonnés par paroisses tous ceux qui iraient en cette légation; si s'ordonnèrent et

pourvéirent, et tout par montre, ainsi que à eux appartenait; et se partirent de Gand entre neuf et dix mille hommes, et emmenèrent grand charroi et grands pourvéances; et vinrent ce premier jour gésir à Douse. A lendemain, ils approchèrent Bruges à une petite lieue près. Adonc se rangèrent-ils tous sur les champs et se mirent en ordonnance de bataille, et leur conroi derrière eux. Là furent ordonnés, de par Jean Lyon, aucuns doyens des métiers, et leur dit : « Allez-vous-en à Bruges, et leur dites que, je et ceux de la bonne ville de Gand, venons ici, non pour guerroyer ni eux gréver, si ils ne veuillent, au cas que ils nous ouvriront débonnairement les portes; et nous rapporterez s'ils nous voudront être amis ou ennemis; et sur ce aurons avis. » Cils se partirent de la route qui ordonnés y furent; et s'en vinrent aux bailles de Bruges, et les trouvèrent fermées et bien gardées. Ils parlèrent aux gardes, et leur remontrèrent ce pourquoi ils étaient là venus. Les gardes répondirent que volontiers ils en iraient parler au brugemaistre et aux jurés qui là les avaient établis, ainsi qu'ils firent. Le brugemaistre et les jurés répondirent et dirent : « Dites-leur que nous en aurons avis et conseil! » Ils retournèrent, et firent cette réponse. Adonc se départirent des bailles les commis de Jean Lyon, et retournèrent vers leurs gens, qui toujours tout bellement approchaient Bruges. Quand Jean Lyon ot ouï la réponse, si dit : « Avant! allons de fait à Bruges; si nous attendons que ils soient conseillés, nous n'y entrerons point, fors à peine; si vaut mieux que nous les assaillons avant qu'ils se conseillent, par quoi soudainement ils soient surpris. » Cil propos fut tenu; et vinrent les Gantois jusques aux barrières de Bruges et aux fossés, Jean Lyon tout premier, monté sur un cheval morel; et mit tantôt pied à terre, et prit sa hache en sa main. Quand cils qui gardaient le pas, qui n'étaient pas si forts adonc, virent là les Gantois venus en convenant pour assaillir, si furent tout effrayés; et s'en allèrent les aucuns par les grands rues jusques au marché, en criant : « Véez-les-ci, véez-les-ci les Gantois! or tôt aux défenses! ils sont jà devant nous et devant nos portes. » Ceux de Bruges qui s'assemblaient au marché pour eux conseiller furent tout effrayés; et

n'eurent les grands maîtres nul loisir de parler ensemble, ni de ordonner nulles de leurs besognes; et voulaient la greigneur partie de la communauté que tantôt on leur allât ouvrir les portes. Il convint que ce conseil fût cru et tenu, autrement la chose eût mal allé sur les riches hommes de la ville. Et s'en vinrent le brugemaistre et tous les échevins, et moult d'autres, à la porte où les Gantois étaient, qui trop grand'aparance d'assaillir faisaient. Le brugemaistre et les seigneurs de Bruges, qui l'avaient à gouverner pour ce jour, firent ouvrir le guichet, et vinrent aux bailles parlementer à Jean Lyon. En ce parlement ils furent si bien d'accord, que par un grand amour on leur ouvrit les bailles et la porte, et entrèrent tous dedans. Et chevauchait Jean Lyon de lès le brugemaistre, qui bien semblait et se montrait être hardi et courageux hom; et toutes ses gens armés au clair le suivaient par derrière. Et fut adonc très-belle chose d'eux voir entrer par ordonnance en Bruges; et s'en vinrent ens ou marché. Ainsi comme ils venaient, ils s'ordonnaient et rangeaient sur la place, et tenait Jean Lyon un blanc bâton en sa main.

Entre ceux de Gand et de Bruges furent là faites alliances, et jurées et enconvenancées, qu'ils devaient toujours demeurer l'un de lès l'autre, ainsi comme bons amis et voisins; et les pouvaient ceux de Gand semondre, mander et mener avecques eux partout où ils voudraient aller. Assez tôt après que les Gantois furent venus et rangés sur le marché, Jean Lyon et aucuns capitaines de ces gens montèrent haut en la halle, et là fit-on un ban de par la bonne ville de Gand et un commandement: que chacun se traït bellement à l'hôtel et doucement, et se désarmât et ne fit noise ni hutin, sur la tête à perdre; et que chacun, selon celle ordonnanee, fît son enseigne en son hôtel, et que nul ne se logeât l'un sur l'autre, ni ne fît noise au loger, parquoi tençon ni estrif pussent mouvoir, sur peine de la tête; et que nul ne prît rien de l'autre que il ne payât tantôt et sans délai, et tout sur la tête. Ce ban fait, on en fit un autre de par la ville de Bruges, que chacun et chacune reçut bellement et doucement en ses hôtels les bonnes gens de Gand, et que on leur administrât vivres et pourvéances selon le fuer commun de la ville, ni nulle chose n'en fût

renchérie ; ni que nul n'émût noise ni débat, ni émouvement quelconque ; et toutes celles choses sur la tête. Adonc se retraït chacun en son hôtel. Et furent en cel état ceux de Gand en la ville de Bruges moult amiablement deux jours ; et se obligèrent et allièrent l'un à l'autre moult grandement. Ces obligations prises et faites, escriptes et scellées, au tiers jour ceux de Gand se partirent, et s'en allèrent devers la ville du Dan, où on leur ouvrit les portes tantôt et sans délai ; et y furent les Gantois recueillis moult courtoisement, et y séjournèrent deux jours. En ce séjour moult soudainement prit à Jean Lyon une maladie dont il fut tout enflé ; et propre la nuit que la maladie le prit, il avait soupé en grand revel avecques damoiselles de la ville, parquoi les aucuns veulent dire et maintenir qu'il fut empoisonné. De cela je ne sais rien, ni je n'en voudrais parler trop avant ; mais je sais bien que, à lendemain que la maladie le prit la nuit, il fut mis en une litière et apporté à Ardembourch. Il ne put aller plus avant, et là mourut, dont ceux de Gand furent moult courroucés et trop grandement desbaretés.

La mort de Jean Hyons causa une grande douleur aux Gantois, comme nous l'apprend Froissart ; mais elle ne les abattit pas. Ils élurent alors quatre capitaines, parmi lesquels se trouvaient Jean Pruneel, que, d'après Froissart, on appelle Pruniaux, et Pierre Dubois ou Vanden Bossche : ils se mirent en campagne, et bientôt ils entrèrent dans les villes de Courtrai, de Thourout et d'Ypres, qu'ils mirent dans leur parti. Enfin, ils vinrent assiéger Audenarde, au nombre de soixante mille hommes, s'il faut en croire les contemporains. La place serait tombée en leur pouvoir, si le comte, effrayé de la puissance et des succès des Gantois, n'eût pris la résolution de traiter. Marguerite d'Artois et Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, qui devait hériter de la Flandre, s'employèrent activement à conclure la paix : elle fut faite et signée, au nom des bourgeois, par Jean Pruneel. Le comte accorda une amnistie générale, et s'engagea, en signe de réconciliation sincère, à venir habiter sa bonne ville de Gand (1).

(1) Un savant professeur de Gand, M. Lens, dit que cette paix fut conclue vers l'octave de la Saint-Martin 1379. Le peuple l'appela la *paix à deux visages*.

Comment le comte Louis de Flandre alla à Gand. Comment il s'y conduisit. Des termes que on lui tint. Comment il s'en partit, et comment les Gantois pensèrent à leur affaire. — (Chap. 60.)

Vous savez que quand la paix fut accordée entre le comte de Flandre et ceux de Gand, par le moyen du duc de Bourgogne, dont il acquit grand'grâce de tout le pays, l'intention et la plaisance très-grande de ceux de Gand était que le comte de Flandre venrait demeurer à Gand et tenir son hôtel. Aussi, le comte était bien conseillé du prévôt de Harlebeque et de tous ses plus prochains de ce faire, pour nourrir plus grand amour entre ceux de Gand et lui. Le comte se tenait à Bruges et point ne venait à Gand, dont ils étaient émerveillés, voire les bonnes gens, les riches et les sages, qui ne demandaient que paix; mais les pandailles et les blancs chaperons, et ceux qui ne convoitaient que les butins et l'avantage, n'avaient cure de sa venue; car bien savaient que, si il venait tout coiment et sagement, ils seraient corrigés des maux que ils avaient faits. Nonobstant, quoiqu'ils fussent en celle doute, ceux qui gouvernaient la loi et le conseil et les bonnes gens voulaient outrément qu'il y vînt, et que on l'allât querre; et leur semblait qu'ils n'avaient point de stable ni ferme paix, si le comte ne venait à Gand. Et furent ordonnés vingt-quatre hommes notables pour aller à Bruges le querir, et remontrer la grand'affection que ceux de Gand avaient à lui. Et se départirent de Gand moult honorablement, ainsi comme on doit aller vers son seigneur; et leur fut dit: « Ne retournez jamais en la ville de Gand, si vous ne nous ramenez monseigneur le comte; car vous trouveriez les portes closes. »

Sur cel état se mirent en chemin ces bourgeois de Gand, et chevauchèrent vers Douse. Entre Douse et Bruges ils entendirent que le comte venait; de ce furent-ils moult réjouis. Ainsi qu'une lieue après, qu'ils eurent encontré des officiers du comte qui chevauchaient devant pour administrer leurs offices, ils regardèrent, et virent sur les champs le comte et sa route. Quand ces bourgeois l'approchèrent, ils se traïrent tous sur les champs et se ouvrirent en deux parties, et passèrent le comte et ses chevaliers tout parmi eux. Ces bourgeois, si comme le comte passait

à l'endroit d'eux, s'inclinèrent moult bas, et firent au comte et à ses gens, à leur pouvoir, grand'révérence. Le comte chevaucha tout outre, sans eux regarder, et mit un petit sa main à son chapel ; ni oncques sur tout le chemin il ne fit semblant de parler à eux. Et chevauchèrent ainsi le comte, d'une part, les Gantois, d'autre, tant qu'ils vinrent à Douse et là s'arrêtèrent ; car le comte y devait dîner, ainsi qu'il fit ; et les Gantois prirent hôtels pour eux, et dînèrent aussi.

Quand ce vint après dîner ces Gantois se traïrent moult bellement en bon arroi devers le comte leur seigneur, et s'agenouillèrent tous devant lui ; car le comte séait sur un siége : et là lui représentèrent moult humblement l'affection et le service de la ville de Gand, et lui remontrèrent comment par grand amour ceux de Gand, qui tant le désiraient à ravoir de lès eux, les avaient là envoyés : « Et au partir, monseigneur, ils nous dirent que nous n'avions que faire de retourner à Gand, si nous ne vous amenions en notre compagnie. » Le comte, qui trop bien entendit toutes leurs paroles, se tint un espace tout coi ; et quand il parla, il dit : « Je crois bien qu'il soit tout ainsi que vous dites, et que les plusieurs de ceux de Gand me désirent à ravoir ; mais je me merveille de ce qu'il ne leur souvient mie ni n'a voulu souvenir du temps passé, à ce qu'ils m'ont montré, comment je leur ai été propice, courtois et débonnaire en toutes leurs requêtes, et ai souffert à bouter hors de mon pays mes gentilshommes, quand ils se plaignaient d'eux, pour garder leur loi et leur justice. J'ai ouvertes trop de fois mes prisons, pour eux rendre leurs bourgeois, quand ils le me requéraient : je les ai aimés, portés et honorés plus que nuls de mon pays, et ils m'ont fait le contraire, et occis mon baillif en faisant son office, et détruites les maisons de mes gens, bannis et enchassés mes officiers, ars l'hôtel au monde que j'amais le mieux, efforcées mes villes et mises à leur entente, occis mes chevaliers en la ville d'Ypre, et fait tant de maléfices contre moi et ma seigneurie, que je suis tout tenu du recorder, et vouldrais que il ne m'en souvînt jamais ; mais si fera, veuille ou non. » — « Ha, monseigneur! répondirent ceux de Gand, ne regardez jamais à cela, vous nous avez tout pardonné. » — « C'est voir, dit le comte ; je ne vueil point pour nulles paroles que je

die, au temps avenir que vous en vailliez moins; mais je vous le remontre pour les grands cruautés et félonnies que j'ai trouvées en ceux de Gand. »

Adonc s'apaisa le comte et se leva, et les fit lever, et dit au seigneur de Ramseflies, qui était de lès lui : « Faites apporter le vin. » On l'apporta : si burent ceux de Gand et puis se partirent, et se retraïrent en leurs hôtels, et furent là toute la nuit; car le comte y demeura aussi; et lendemain tous ensemble ils chevauchèrent vers Gand.

Quand ceux de Gand entendirent que leur sire le comte venait, si furent moult réjouis; et vinrent à l'encontre de lui à pied et à cheval; et ceux qui l'encontraient s'inclinaient tout bas à l'encontre de lui, et lui faisaient toute l'honneur et révérence qu'ils pouvaient. Il passait outre sans parler, et les inclinait moult petit de chef. Ainsi, s'en vint-il jusques en son hôtel, que on dit à la Poterne; et là dîna : et lui furent faits de par la ville maints présents; et là le vinrent voir les jurés de la ville, ce fut raison, et se humilièrent moult envers lui. Là leur requit le comte et dit que en bonne paix ne devait avoir que paix; mais il voulait que les blancs chaperons fussent rués jus, et que la mort de son baillif lui fût amendée; car il en était requis de son lignage. « Monseigneur, répondirent les jurés, c'est bien notre entente; et nous vous prions que de votre grand'humilité vous veuilliez demain venir en la place, et montrer débonnairement votre entente au peuple; et quand ils vous verront, ils seront si réjouis qu'ils feront tout ce que vous voudrez. » Le comte leur accorda. Ce soir sçurent trop grand'foison de gens aval la ville que le comte serait à huit heures au marché des vendredis, et que là il prêcherait. Les bonnes gens en furent tout réjouis, mais les fols et les outrageux n'en tinrent ni ne firent nul compte, et disaient qu'ils étaient tout prêchés, et que bien savaient quelle chose ils avaient à faire. Jean Pruniaux, Rasse de Harselle (1), Pierre du Bois et Jean Boulle, capitaines des blancs chaperons, se doutèrent que ce ne fût sur leur charge; et parlementèrent ensemble et mandèrent aucuns de leurs gens, tous les plus outrageux et pieurs de leur

(1) Rasse de Lie de Kercke, seigneur de Herzeele, dans l'arrondissement d'Audenarde, suivant M. de Reiffenberg.

compagnie, et leur dirent : « Entendez ; tenez-vous mes-hui et demain tous pourvus de vos armures ; ni pour chose que on vous die n'en ôtez point vos chaperons, et soyez tous au marché des vendredis à sept heures : mais ne faites nulle émeute, si on ne commence premièrement sur vous ; et dites ainsi à vos gens, ou leur faites à savoir par qui que vous vourez. » Ils répondirent : « Volontiers. » Ainsi fut fait. Le matin à sept heures, ils vinrent tous au marché des vendredis, ainsi que ordonné leur fut, et ne se mirent mie tous ensemble, mais dix ou douze ensemble se tenaient tous en un mont, et là étaient entre eux leurs capitaines. Le comte vint au marché tout à cheval, accompagné de ses chevaliers et écuyers, et des jurés de la ville ; et là était Jean de la Faucille de lès lui, et bien quarante des plus riches et des plus notables de la ville. Le comte, en fendant le marché, jetait communément ses yeux sur ses blancs chaperons qui se mettaient en sa présence, et ne véait autres gens, ce lui était avis, que blancs chaperons. Si en fut tout mélancolieux, et descendit de son cheval ; et aussi firent tous les autres ; et monta haut à une fenêtre et s'appuya là ; et avait l'en étendu un drap vermeil devant lui. Là commença le comte à parler moult sagement. Tous se turent quand il parla. Là leur remontra-t-il de point en point l'amour et l'affection que il avait envers eux avant que ils l'eussent courroucé. Là leur remontra-t-il comment un sire devait être aimé, craint, servi, honoré et obéi de ses hommes, petits et grands, et comment ils avaient fait le contraire ; et aussi comment il les avait tenus, gardés et défendus contre tout homme ; et comment il les avait tenus en paix et en profit et en toutes prospérités depuis qu'il était sur terre, et ouvert les passages de mer, qui leur étaient tous clos, en son joyeux avénement. Et leur remontra plusieurs points raisonnables, que les sages entendaient, et concevaient bien clairement que de tout il disait vérité. Plusieurs l'oyaient volontiers, et les aucuns non, qui ne demandaient que guerre et avoir noise. Quand il ot là été une heure et plus, et que il leur ot remontrées toutes ses intentions bellement et doucement, en la fin il dit que il voulait demeurer leur bon seigneur en la forme et manière qu'il avait été auparavant, et leur pardonnait rancunes, haines et mautalens qu'il avait eus, à eux et aussi maléfices

faits, ni plus n'en voulait ouïr nouvelles, et les voulait tenir en droit et en seigneurie, ainsi que toujours avait fait; mais il leur priait que rien ils ne fissent de nouvel, et les blancs chaperons fussent mis jus. A toutes ces paroles on se taisait, tout aussi coi que s'il n'y eût eu nullui; mais quand il parla des blancs chaperons, on commença à murmurer, et bien s'aperçut que c'était pour celle cause. Adonc leur pria-t-il qu'ils se traïssent tout bellement et en paix vers leurs maisons. Adonc se partit du marché, et toutes ses gens, et se traïrent en leurs hôtels. Mais je vous dis que les blancs chaperons furent ceux qui premiers vinrent au marché et qui darreniers s'en partirent; et quand le comte passa parmi eux, ils sourirent et moult fellement le regardèrent, ce lui sembla, et ne le daignèrent oncques incliner, dont il fut moult mélancolieux; et dit depuis à ses chevaliers, quand it fut retrait à son hôtel, à la Poterne: « Je ne venrai pas aisément à mon entente de ces blancs chaperons; ce sont males gens et fort mal conseillés. Le cuer me dit que la chose n'est pas encore où elle sera : à ce que je puis apercevoir, elle est bien taillée que moult de maux en naissent encore. Pour tout perdre, je ne les pourrais voir ni souffrir en leur orgueil et en leur mauvaiseté. »

Ainsi fut le comte de Flandre, à Gand, celle semaine, quatre jours ou cinq, et puis s'en partit tellement que oncques puis n'y retourna; et s'en vint à Lille, et là s'ordonna pour hiverner. A son département de Gand, à peine prit-il congé à nullui; et s'en partit par mautalent, dont les plusieurs de la ville se contentèrent mal; et disaient qu'il ne leur ferait jamais bien, ni jamais ne l'aimeraient, ni lui aussi eux parfaitement, ainsi que ils avaient fait autrefois; et que Gisebrest Mahieu et ses frères et le doyen des menus métiers le honnissaient et le forconseillaient (1), de ce que si soudainement et sans amour il était parti de Gand. Jean Pruniaux, Rasse de Harselle, Pierre du Bois, Jean Boulle et les capitaines des mauvais, étaient tous lies de ce; et semaient paroles, et faisaient semer par aval la ville, que mais que l'été revenist, le comte ou ses gens briseraient la paix, et

(1) Lui donnaient de mauvais conseils.

que on avait bon mestier que on fût sur sa garde, et pourvu de blés, d'avoines, de chairs, de sel, et de toutes autres pourvéances; car ils ne véaient en leur paix nul sûr état. Si se pourvéirent ceux du Gand grandement de toutes choses à eux appartenant; dont le comte, qui en fut informé, avait grand'mervéille, ni de qui ils se doutaient. Au voir dire et considérer, on se peut, de ces paroles que je dis et ai dites en devant, émerveiller comment ceux de Gand se dissimulaient et étaient dissimulés très le commencement. Les riches, les sages et les notables hommes de la ville ne se pouvaient mie excuser que, au commencement de ces haines, s'ils voulsissent bien acertes, ils n'y eussent mis remède; car quand Jean Lyon commença les blancs chaperons à mettre avant, ils l'eussent bien débattu s'ils voulsissent, et envoyé contre les fossoyeurs de Bruges autres gens qui eussent aussi bien exploité que les blancs chaperons. Mais ils les souffraient, pourtant qu'ils ne voulaient mie être nommés ni renommés, et se voulaient bouter hors de la presse; et tout ce ils faisaient et consentaient: dont chèrement depuis le comparèrent tous les plus riches et les plus sages.

Tant laissèrent ces folles gens convenir que ils furent seignorés par eux, ni ils n'osaient plus parler de ce qu'ils voulsissent dire ou faire. La raison que ceux de Gand y mettaient était; car ils disaient que pour Jean Lyon ni pour Gisebrest Mahieu, pour les lignages ni pour leurs guerres et envies, ils ne se fussent jamais ensoignés ni boutés si avant en la guerre, fors que pour garder leurs franchises, tant de bourgeoisies que d'autres choses. Et quoique en guerre, en haine et en mautalent ils fussent l'un contre l'autre, si voulaient-ils être tout un au besoin pour garder et défendre les franchises et bourgeoisies de Gand, ainsi comme depuis ils le montrèrent; car ils furent, leur guerre durant qui dura sept ans, si bien d'accord que oncques n'eurent entre eux estrif dedans la ville, et ce fut ce qui les soutint et garda plus que autre chose dedans et dehors. Ils étaient si en unité que point de différend il n'y avait; mais mettaient avant or et argent, joyaux et chevance; et qui plus en avait, il abandonnait, ainsi comme vous orez recorder ensuivant en l'histoire.

Comment messire Olivier d'Auterme et autres découpèrent aucuns bourgeois de Gand, et comment Jean Pruniaux et les blancs chaperons prirent Audenarde et y abattirent deux portes. — (Chap. 61.)

Ne demeura depuis guères de temps que le comte de Flandre fut parti de Gand et revenu à Lille, que messire Olivier d'Auterme, cousin germain à Roger d'Auterme, que ceux de Gand avaient occis, envoya défier la ville de Gand pour la mort de son cousin; et aussi firent messire Philippe de Mamines, le Gallois de Weldures et plusieurs autres. Et toutes ces défiances faites, ils trouvèrent environ quarante navires de Gand, qui étaient aux bourgeois de Gand, qui les amenaient par la rivière de l'Escaut à Gand, pleines de blés. Si se contrevengèrent sur ces navieurs de la mort de leur cousin, et les découpèrent trop vilainement, et leur crevèrent les yeux, et les renvoyèrent à Gand, ainsi affolés et meshaignés: lequel dépit ceux de Gand tinrent à grand. Les jurés qui étaient en la loi pour ce temps, auxquels ces plaintes vinrent, furent tous courroucés, et ne sçurent bonnement que dire ni qui encoulper, fors que les faiseurs. Murmuration monta aval la ville; et disaient la greigneur partie de ceux de Gand que le comte de Flandre avait ce fait faire, ni à peine l'osait nul homme de bien excuser. Sitôt que Jean Pruniaux entendit ces nouvelles, il qui était pour le temps capitaine des blancs chaperons et le plus grand maître, sans sonner mot ni parler aux jurés de la ville, ne sais s'il en parla aux capitaines ses compagnons, je crois bien que oil, il prit la greigneur partie des blancs chaperons, et encore assez de poursuivants entalentés de mal faire, et se départit sur un soir de Gand, et s'en vint bouter en la ville d'Audenarde. Quand il y entra premièrement, il n'y avait ni garde ni guet; car on ne se doutait de nullui; et se saisit de la porte; et puis y entrèrent toutes ses gens, et étaient plus de cinq cents. Quand ce vint au matin, il mit ouvriers en œuvre, maçons, charpentiers et autres gens qu'il avait tout appareillés à son commandement, et pour mal faire. Si ne cessa, si ot fait abattre deux portes et les tours et les murs, et renverser ès fossés, au lès devers Gand. Or, regardez comment ceux de Gand se pouvaient excuser que ils ne consentissent ce forfait; car ils furent en Audenarde, abattant portes, tours et murs, plus d'un mois. S'ils

eussent remandé leurs gens sitôt qu'ils en sçurent les nouvelles, on les eût pu excuser; mais nennil, ainçois clignèrent-ils leurs yeux et le souffrirent, tant que les nouvelles vinrent au comte, qui se tenait à Lille, comment Jean Pruniaux larrecineusement était venu de nuit en Audenarde, et avait fait abattre deux des portes, les tours et les murs. De ces nouvelles fut le comte moult courroucé, et bien y avait cause, et dit : « Ha, les maudites gens! le déable les tient; je n'aurai jamais paix tant que ceux de Gand soient en puissance. » Adoncques envoya-t-il devers eux aucuns de son conseil, en eux remontrant le grand outrage que ils avaient fait; et que ce n'était mie gens que on dût croire en nulle paix, quand la paix que le duc de Bourgogne à grand'peine leur avait fait avoir avaient-ils enfreinte et brisée. Les maieurs et les jurés de la ville de Gand s'excusèrent, et répondirent que, leur grâce sauve, ils ne pensèrent oncques à briser la paix, ni volonté n'en eurent; et que si Jean Pruniaux avait fait un outrage de soi-même, la ville de Gand ne le voulait mie avouer ni soutenir; et s'en excusaient loyaument et pleinement. « Mais le comte a consenti, et sont issus de son hôtel ceux ou aucuns qui ont fait si grand outrage, qu'ils ont mis à mort, mes haignés et affolés nos bourgeois, qui est un grand inconvénient à tout le corps de la ville. » — « Donc, dites-vous, seigneurs, répliquèrent les commissaires du comte, que vous vous êtes contrevengés. » — « Nennil, dirent les jurés, nous ne disons pas que ce que Jean Pruniaux a fait en Audenarde que ce soit contrevengeance; car, par les traités de la paix, nous pouvons montrer et prouver, si nous voulons, et de ce nous en prendrons en témoignage monseigneur de Bourgogne, que Audenarde était à abattre à nous, et à mettre au point où elle est, toutes fois que nous voulions; et, à la prière de monseigneur de Bourgogne, nous le mîmes en souffrance. » — « Donc, répondirent les commissaires du comte, ainsi appert par vos paroles que vous l'avez fait faire, ni vous ne vous en pouvez excuser. Puisque vous sentiez que Jean Pruniaux était allé en Audenarde, où il entra la main armée, larrecineusement et en bonne paix, et abattait portes et murs et renversait dedans les fossés, vous lui dussiez être allés au-devant, et lui avoir défendu qu'il n'eût

point fait tel outrage, tant que vous eussiez remontré vos plaintes au comte; et si de la navrure ou blessure de vos bourgeois il ne vous eût fait adresse, vous vous dussiez être traits devers monseigneur de Bourgogne, qui les traités de la paix mena, et lui remontrer votre affaire : ainsi eussiez-vous embelli votre querelle; mais nennil. Ores et autrefois, ce vous mande monseigneur de Flandre, lui avez-vous fait des dépits, et le priez l'épée en la main, et êtes de plaider saisis : ce scet Dieu qui tout voit et connaît, et qui un jour en prendra si crueuse vengeance sur vous, que tout le monde en parlera. » Atant se départirent-ils des maieurs et des jurés de la ville de Gand, et issirent après dîner, et s'en retournèrent par Courtrai à Lille, et recordèrent au comte comment ils avaient besogné, et les excusances que ceux de Gand mettaient en ces besognes.

Comment il appert que les Gantois étaient cause d'icelle guerre. Comment Audenarde fut rendue au comte, et comment messire Olivier d'Auterme et autres furent bannis de Flandre, et Jean Pruniaux aussi. — (Chap. 62.)

On se peut bien émerveiller, qui oit parler et traiter de celle matière, des propos étrangers et merveilleux que on y trouve et voit, qui tous les lit et bien les entend. Les aucuns en donnent le droit de la guerre, qui fut en ce temps si grande et si cruelle en Flandre, à ceux de Gand, et dient qu'ils eurent juste cause de guerroyer; mais il me semble que jusques ici non eurent, ni je ne puis apercevoir ni entendre que le comte n'eût toujours plus aimé la paix que la guerre, réservé la hauteur de lui et son honneur. Ne leur renvoya-t-il mie le bourgeois de Gand, qui était en sa prison à Erclo? Si m'aist Dieu! si fit, et ils lui occirent son bailli. Encore de rechef il leur pardonna cel outrage pour eux tenir en paix, et sur ce ils émurent un jour toute Flandre sur lui, et occirent en la ville d'Ypre, voir ceux d'Ypre, mêmement cinq de ses chevaliers; et vinrent assaillir Audenarde et assiéger, et se mirent en peine de l'avoir et détruire; et encore en vinrent-ils à chef et à paix; et ne voulaient amender la mort de Roger d'Auterme, dont ses lignages l'avaient plusieurs fois remontré au comte de Flandre; et si ils ont contrevengé la

mort de leur cousin sur aucuns navieurs, par lesquels premièrement toutes ces haines étaient émues et élevées, convenait-il, pour ce, que la ville d'Audenarde en fût abattue? Il m'est avis, et si fait-il à plusieurs, que nennil. Encore avait le comte assez à souldre à ceux de Gand, ce disaient-ils; et voulaient qu'il leur fût amendé ce que on avait fait aux navieurs, ainçois qu'ils rendissent Audenarde.

Le comte, qui se tenait à Lille et son conseil de lès lui, était courroucé de ce que les Gantois tenaient Audenarde, et ne le savait comment r'avoir; et se repentait trop fort, quelque paix qu'il eût jurée ni donnée aux Gantois, qu'il ne l'avait toudis fait garder. Si escripsit souvent à ceux de Gand; et leur mandait que on la lui rendît, ou il leur ferait guerre si cruelle, que à toujours ils s'en sentiraient. Ceux de Gand nullement ne voulaient avouer ce fait; car ils eussent la paix brisée. Finablement, aucunes bonnes gens de Gand et riches hommes, qui ne voulaient que bien et paix, allèrent tant au-devant de ces besognes, tels que Jean de la Faucille, sire Gisebrest de Gruthe, sire Simon Bette et plusieurs autres, que, le douzième jour de mars, ceux qui étaient en la ville d'Audenarde s'en partirent; et fut rendue aux gens du comte, parmi ce que, pour apaiser le comte, Jean Pruniaux était banni de Gand et de Flandre. Pour ce, était-il devisé en son bannissement, qu'il était allé prendre Audenarde sans le sçu de ceux de Gand; et étaient bannis de la comté de Flandre, à toujours et sans rappel, messire Philippe de Mamines, messire Olivier d'Auterme, le Gallois de Weldures, le Bâtard de Windingues, et tous ceux qui avaient été à découper les navieurs bourgeois de Gand, et parmi ces bannissements s'appaisaient l'une partie et l'autre. Si vidèrent tous Flandre, et vinrent, c'est à savoir : Pruniaux, demeurer à Ath en Brabant, qui sied en la comté de Hainaut; messire Philippe de Mamines vint à Valenciennes. Mais quand ceux de Gand le sçurent, ils exploitèrent tant devers le prévôt et jurés de Valenciennes qu'ils en firent partir le chevalier. Et était pour ce temps prévôt Jean Patris, qui bellement et doucement en fit partir le chevalier, et issir de la ville de son bon gré; et s'en vint demeurer à Warlain de lès Douai; et là se tint tant que il eut autres nouvelles.

Et les autres chevaliers et écuyers vidèrent Flandre, et allèrent en Brabant ou ailleurs tant aussi qu'ils ouïrent autres nouvelles.

Comment Jean Pruniaux fut décollé à Lille. Comment les Gantois ardirent autour de Gand. Comment ils sommèrent aucuns chevaliers de service, et comment ils cuidèrent assiéger Lille. — (Chap. 63).

Sitôt que le comte de Flandre fut revenu en la possession d'Audenarde, il manda ouvriers à force, et la fit réparer de portes, de tours et murs plus fort que devant, et relever tous les fossés. Tout ce savaient bien les Gantois que le comte y faisait ouvrer; mais nul semblant n'en faisaient, car ils ne voulaient point être repris de enfreindre la paix. Et disaient les fols et les outrageux : « Laissons-les ouvrer; si Audenarde était ores d'acier, si ne pourrait-elle durer contre nous quand nous voudrons. » Et quoiqu'il y eût adonc paix en Flandre, le comte était en souspeçon toujours de ceux de Gand; car tous les jours on lui rapportait dures nouvelles; et à ceux de Gand, aussi du comte, et n'étaient mie bien assurés. Jean de la Faucille s'en vint demeurer à Nazaret, une très-belle maison et assez fort lieu que il avait à une grand'lieue de Gand, et là fit son attrait tout bellement; et venait peu à Gand, et se dissimulait ce qu'il pouvait, et ne voulait point être aux consaulx de Gand, par quoi il n'en fût demandé du comte. Aussi du comte il se mettait arrière ce qu'il pouvait pour tenir ceux de Gand en amour : ainsi nageait-il entre deux eaux, et se faisait à son pouvoir neutre.

Entrementes que le comte de Flandre faisait réparer la ville d'Audenarde et en était tout au-dessus, il procurait par lettres et par messages devers son cousin le duc Aubert, bail de Hainaut, qu'il pût avoir Jean Pruniaux, qui se tenait à Ath. Tant exp oita que on lui délivra, et fut amené à Lille. Quand le comte le tint dedans au chastel de Lille, il le fit décoller et puis mettre sur une roe comme traître. Ainsi fina Jean Pruniaux.

Encore en celle saison le comte de Flandre s'en vint à Ypre, et là fit-il faire grand'foison de justices et décoller méchans gens, tels que foulons et tisserands qui avaient mis à mort ses cheva-



liers et ouvert les portes à l'encontre de ceux de Gand, afin que les autres y prissent exemple.

De toutes ces choses étaient les Gantois informés. Si se doutèrent trop plus que devant et par espécial les capitaines qui avaient été en ces chevauchées et devant Audenarde, et disaient bien entre eux : « Certes, si le comte peut, il nous détruira tous ; il nous aime bien, il n'en veut que les vies. N'a-t-il mie fait mourir Jean Pruniaux ? Certes, au voir dire, nous avons fait à Jean Pruniaux grand tort quand nous l'avions ainsi enchacé et éloigné de nous. Nous sommes coupables de sa mort ; et à celle fin venrons-nous si on nous peut attrapper ; si soyons sur notre garde. » Si dit Pierre du Bois : « Si je en étais cru, il ne demeurerait en estant forte maison de gentilhomme au pays de Gand ; car par les maisons des gentilshommes qui y sont pourrions-nous et serons encore tous détruits, si nous n'y prenons garde et pourvéons de remède. » Les autres répondirent : « Vous dites voir ; or, tôt avant, abattons tout. » Adonc s'ordonnèrent les capitaines, Piètre du Bois, Jean Boulle, Rasse de Harselle, Jean de Lannoy et plusieurs autres. Et se partirent un jour de Gand bien quinze cents, et allèrent en celle semaine tout environ Gand, et abattirent et ardirent toutes les maisons des gentilshommes ; et tout ce qu'ils trouvèrent ens, ils départirent entre eux à butin. Et puis, quand ils orent ainsi exploité, ils rentrèrent à Gand, ni oncques ne trouvèrent qui leur dît : « Vous avez mal fait. »

Quand les gentilshommes, chevaliers et écuyers, qui se tenaient à la Lille de lès le comte et ailleurs, entendirent ces nouvelles, si en furent durement courroucés, et à bonne cause ; et dirent au comte qu'il convenait que ce dépit fût amendé, et l'orgueil de ceux de Gand abattu. Adonc abandonna le comte aux chevaliers et écuyers à faire guerre aux Gantois, et eux contrevenger de leurs dommages. Si se recueillirent et mirent ensemble plusieurs chevaliers et écuyers de Flandre, et prièrent leurs amis de Hainaut pour eux aider à contrevenger ; et firent leur capitaine du Hase de Flandre, ainsné fils bâtard du comte de Flandre, un moult vaillant chevalier. Cil Hâse de Flandr. et ses compagnons se tenaient une fois à Audenarde, l'autre à Ganvres, puis à Alost, et puis à Teuremonde, et hériaient grandement les

Gantois, et couraient jusques aux barrières de la ville, et abattirent presque tous les moulins à vent qui étaient environ Gand, et firent en celle saison moult de dépits à ceux de Gand. Et était en leur compagnie un jeune chevalier de Hainaut et de grand'volonté, qui s'appelait messire Jaquèmes de Werchin, sénéchal de Hainaut. Cil, en celle saison, fit plusieurs grands appertises d'armes environ Gand; et s'aventurait, tel fois était, trop follement et moult outrageusement, et venait lancer et combattre aux barrières; et conquit par deux ou trois fois de leurs bassinets et de leurs arbalètres. Cil messire Jacquèmes de Werchin, sénéchal de Hainaut, si aimait moult les armes, et eût été vaillant homme s'il eût vécu longuement; mais il mourut jeune et sur son lit au chastel d'Oubies de lès Mortaigne, dont ce fut dommage.

Les Gantois, qui se véaient hériés des gentilshommes du pays de Flandre et d'ailleurs, étaient tout courroucés; et eurent en pensée de envoyer et de prier au duc Aubert qu'il voulsist retraire et rappeler ses gentilshommes qui les guerroyaient. Mais, tout considéré, ils virent bien qu'ils perdaient leur peine; car le duc Aubert n'en ferait rien; et aussi ils ne le voulaient mie courroucer, ni mettre sus ni avant choses de quoi ils le courrouçassent ni melancoliassent, car ils ne pouvaient rien sans lui et son pays; et au cas que Hainaut, Hollande et Zélande leur seraient clos, ils se comptaient pour perdus. Si ne tinrent mie ce propos, mais en eurent un autre, qu'ils manderaient aux chevaliers et écuyers de Hainaut qui tenaient aucuns héritages ou rentes à Gand en la chastellenie, qu'ils les voulsissent servir, ou ils perdraient leurs revenues. Ils le firent, mais nul ne tint compte de leur mandement; et par espécial ils mandèrent au seigneur d'Antoing, messire Hue, qui était chastelain et héritier de Gand, qu'il les vînt servir de sa chastellenie, ou il perdrait ses droits, et lui abattraient son chastel de Vienne qui siéd de lès Grant-Mont. Le sire d'Antoing leur remanda que volontiers les servirait à leurs dépens et à leur destruction, et qu'ils n'eussent en lui nulle fiance; car il leur serait contraire et fort ennemi, ni il ne tenait rien de eux ni ne voulait tenir, fors de son seigneur le comte de Flandre, auquel il devait service et obéissance. Le sire d'Antoing leur tint bien ce qu'il leur avait promis, car il leur fit guerre mortelle, et leur

porta moult de dommages et de contraires, et fit garnir et pourvoir le chastel de Vienne, de laquelle garnison ceux de Gand étaient moult fort hériés et travaillés. D'autre part, le sire d'Enghien, qui était encore un jeune écuyer et de grand'volonté, et s'appelait Wautier, leur faisait moult de contraires et de dépits. Ainsi se continua toute celle saison la guerre. Et ne osaient les Gantois yssir hors de leur ville fors en grand'route, lesquels, quand ils trouvaient leurs ennemis, ils n'en avaient nulle merci tant qu'ils fussent les plus forts, mais occiaient tout. Ainsi se enfélonna et multiplia celle guerre entre le comte de Flandre et ceux de Gand, qui coûta depuis cent mille vies deux fois; ni à grand'peine y put-on trouver fin ni paix, car les capitaines de Gand se sentaient si méfaits envers leur seigneur le comte et le duc de Bourgogne, que ils n'espéraient mie que, pour scellé ni traité que on leur jurât ni fît, ils pussent jamais venir à paix qu'ils n'y missent les vies. Celle doute leur faisait tenir leur opinion, et guerroyer hardiment et outrageusement. Si leur chéit bien par plusieurs fois de leurs emprises, ainsi comme vous orrez recorder avant en l'histoire.

Le comte de Flandre, qui se tenait à Lille, oyait tous les jours dures nouvelles de ceux de Gand, et comment ils abattaient et ardaient ses maisons et les maisons de ses gentilshommes. Si en était courroucé, et disait que il en prendrait encore si grand'-vengeance qu'il mettrait Gand en feu et en flambe, et tous les rebelles aussi. Si rappella le comte, pour être plus fort contre ces Gantois, tous les bannis de Flandre, et leur abandonna son pays pour résister contre les blancs chaperons; et leur bailla deux gentilshommes à capitaines, le Galois de Mamines et Pierre d'Estienhus. Ces deux, avecques leurs routes, portèrent la bannière du comte, et se tinrent environ trois semaines entre Audenarde et Courtrai sur le Lys, et y firent moult de dommages. Quand Rasse de Harselle en sçut le convenant, il vida hors de Gand atout les blancs chaperons, et vint à Douse, et cuida trouver les gens du comte; mais quand ces bannis sçurent que les Gantois venaient, ils se traïrent vers Tournay et s'amassèrent en la Puèle, et se tinrent un grand temps entour Orchies et le Dam, et Rogny et Warlaint, et n'osaient les marchands aller de Tournay à Douay,

ni de Douay à Lille, pour ces bannis. Et disait-on adoncques que les Gantois venraient assiéger Lille et le comte de Flandre dedans, et traitaient à ceux de Bruges et de Ypre pour faire celle emprise, et avaient Grant-Mont et Courtray de leur accord. Mais ceux de Bruges et de Ypre variaient, car les riches bourgeois en ces deux villes n'étaient mie d'accord aux menus métiers, et disaient que ce serait grand'folie de si loin mettre siége que devant Lille; et que le comte leur seigneur pourrait avoir alliances grandes au roi de France, ainsi que autres fois il avait eu, dont il pourrait être aidé et conforté. Ces doutes retinrent les bonnes villes de Flandre en celle saison, si que nul siége ne se fit; et à celle fin que le comte n'eût aucuns pourchas ni traité de son cousin et fils le duc de Bourgogne, ils avaient envoyé lettres moult amiables devers le roi, en lui remontrant que, pour Dieu, il ne se voulsist mie conseiller contre eux à leur dommage, car ils ne voulaient au roi ni au royaume que amour, paix, obéissance et service, et que leur sire, à tort et à grand péchié, les travaillait et les grévait; et que ce que ils faisaient, ce n'était fors que pour soutenir leurs franchises, lesquelles leur sire voulait tollir et abattre, et qu'il leur était trop cruel. Le roi moyennement s'inclinait à eux, et n'en faisait ainsi que nul compte. Aussi ne faisait le duc d'Anjou son frère; car le comte de Flandre, quoique ce fût leur cousin, si n'était mie bien en leur grâce pour la cause du duc de Bretagne qu'il avait tenu et soutenu de lès lui en son pays, outre leur volonté, un grand temps : si ne faisaient compte de ses ennuis. Aussi ne faisaient le pape Clément et les cardinaux, et disaient que Dieu lui avait envoyé celle verge pour tant que il leur avait été contraire.

Le duc de Bourgogne ne devait, de longtemps, prêter aide et appui, d'une manière efficace, au comte Louis de Mâle. Les événements qui s'accomplirent en France à cette époque, la mort du roi Charles V, le détournèrent, pendant deux ans environ, des affaires de Flandre. Les Gantois, cependant, continuaient à combattre leur seigneur. Voici les principaux faits de la guerre, qui, dans ses commencements, fut heureuse pour le comte Louis.

D'abord la ville de Bruges, où les riches bourgeois dominaient les gens des petits métiers, se soumit. La banlieue de Bruges, que l'on appelait le *Franc*, suivit cet exemple. Le comte se vengea alors, par

de sanglantes exécutions, sur ceux qui s'étaient montrés favorables aux Gantois. Puis, il alla mettre le siége devant Ypres. La ville lui fut livrée par les riches bourgeois. Avant d'y entrer, il avait battu neuf mille hommes que les Gantois avaient envoyés pour secourir la place. Ces succès l'enhardirent, et il voulut assiéger Gand. Ses forces n'étaient pas assez considérables pour une pareille entreprise; les vivres entraient de tous côtés dans la ville, et les bourgeois, quoique assiégés, trouvèrent le moyen de faire plusieurs expéditions, et de s'emparer successivement d'Alost, de Termonde et de Grammont. Aux approches de l'hiver, le comte, fatigué, leva le siége (1380).

Au commencement de l'année 1381, il se remit en campagne. Il avait sous sa bannière, chevaliers et bourgeois réunis, vingt mille hommes. Il livra bataille aux Gantois près de Nevèle, et les battit. Deux chefs, braves et habiles, tombèrent en ce jour, Rasse de Herzeele et Jean de Lannoy. Pierre Dubois échappa seul. Ce fut lui qui ramena les débris de l'armée à Gand.

La guerre pourtant n'était pas terminée, et les Gantois restaient toujours en armes. Seulement dans la ville le découragement commençait à remplacer l'audace. La haute bourgeoisie, se souciant peu sans doute de ses franchises, pourvu qu'il lui fût permis d'user tranquillement de ses richesses, voulut exploiter cette disposition des esprits. Elle essaya, pour se soustraire au joug des *chaperons blancs*, d'amener peu à peu les petites gens à traiter avec le comte. Celui des capitaines gantois qui avait survécu à la journée de Nevèle, Pierre Dubois, comprit que, s'il n'y mettait promptement obstacle, tout était perdu. Il connaissait les riches bourgeois; il savait que, peu portés par leur nature et leurs habitudes aux actes de dévouement et d'héroïsme, ils n'hésiteraient point, dans l'espoir de la paix, à recourir, pour apaiser le comte, aux plus honteux moyens. Mais lui seul, homme nouveau, ancien valet de Jean Hyons, comme disent les chroniques, ne pouvait suffire au gouvernement de la ville, qui était si populeuse et si puissante. Il lui fallait un homme considérable par sa fortune, sa position et son nom, qui voulût bien accepter, dans tout ce qu'il se proposait de faire, la plus large part de responsabilité. Il chercha cet homme, et le découvrit enfin.

Comment Piètre du Bois, doutant la fin de sa condition, enorta Philippe d'Artevelle de prendre le gouvernement des Gantois, et comment il enorta et avertit le peuple de Gand. — (Chap. 101.)

Quand Piètre du Bois vit que la ville de Gand affaiblissait tant de capitaines, et il se trouvait ainsi que tout seul, et que les riches hommes se commençaient à tanner et à lasser de la guerre, si se douta trop fort et imagina que si, par nul moyen du monde, paix se faisait entre le comte et la ville de Gand, quelques traités ni quelques liens de paix ni d'accord que il y eût, il conve-

nait que il y mît la vie. Si lui alla souvenir et souvenait souvent de Jean Lyon qui fut son maître, et par quel art il avait ouvré; et véait bien que il tout seul ne pouvait avoir tant de sens ni de puissance que de gouverner la ville de Gand; et n'en voulait mie avoir le principal faix, mais il voulait bien de toutes les folles emprises couvertement avoir le soin. Si se avisa adonc de un homme de quoi en la ville de Gand on ne se donnait garde, sage et jeune homme assez; mais son sens n'était point connu, ni on n'en avait eu jusques à ce jour que faire. Et celui on appelait Philippe d'Artevelle; et fut fils anciennement de Jacques d'Artevelle, lequel en son temps ot sept ans tout le gouvernement de la comté de Flandre. Et avait ce Piètre du Bois trop de fois ouï recorder à Jean Lyon son maître, et aux anciens de Gand, que oncques le pays de Flandre ne fut si crému, si aimé ni si honoré que le temps que Jacques d'Artevelle en ot le gouvernement; et encore disaient les Gantois tous les jours : « Si Jacques d'Artevelle vivait, nos choses seraient en bon état; nous aurions paix à volonté, et serait le comte notre sire tout lie quand il nous pourrait tout pardonner. » Piètre du Bois se avisa sur ces paroles en soi-même, et regarda que Jacques d'Artevelle avait un fils qui s'appelait Philippe, assez convenable et gracieux homme, que la reine d'Angleterre Philippe (1) avait anciennement, du temps qu'elle était à Gand et que le siége fut devant Tournay, levé sur fonts et tenu; pour l'amour de laquelle il ot à nom Philippe. Piètre du Bois s'en vint un soir chez ce Philippe, qui demeurait avec sa demoiselle de mère, et vivaient de leurs rentes tout bellement. Piètre du Bois s'accointa à lui de paroles, et puis lui ouvrit la matière pourquoi il était là venu, et lui dit ainsi : « Philippe, si vous voulez entendre à mes paroles et croire à mon conseil, je vous ferai tout le plus grand de toute Flandre. » — « Comment le me feriez-vous? » dit Philippe. — « Je le vous ferai par telle manière, dit Piètre du Bois, que vous aurez le gouvernement et administration de la ville de Gand; car nous sommes de présent en très-grand'nécessité d'avoir un souverain capitaine, de bon nom et de bonne renommée : et votre

(1) Philippe de Hainaut, épouse d'Édouard III.

père, Jacques d'Artevelle, ressuscite maintenant en cette ville par la bonne mémoire de lui. Et disent toutes gens en celle ville, et ils disent voir, que oncques le pays de Flandre ne fut tant aimé ni tant crému, ni honoré, comme il fut de son vivant. Légèrement vous mettrai en son lieu, si vous voulez; et quand vous y serez, vous vous ordonnerez par mon conseil, tant que vous aurez appris la manière et le stile du fait, ce que vous aurez tantôt appris. » Philippe, qui avait âge d'homme, et qui par nature désirait à être avancé, honoré, et avoir de la chevance plus que il n'avait, répondit : « Piètre, vous me offrez grand'chose, et je vous croirai; et si je suis en l'état que vous dites, je vous jure par ma foi que je ne ferai jà rien hors de votre conseil. » Répondit Piètre du Bois : « Et saurez-vous bien faire le cruel et le hautin? Car un sire, entre commun, et par espécial, à ce que nous avons à faire, ne vaut rien si il n'est crému, redouté et renommé à la fois de cruauté : ainsi veulent Flamands être menés, ni on ne doit tenir entre eux compte de vies d'hommes, ni avoir pitié non plus que de arondeaulz ou de alouettes qu'on prend en la saison pour manger. » — « Par ma foi! dit Philippe, je saurai bien tout ce faire. » — « Et c'est bien, dit Piètre; et vous serez, comme je pense, souverain de tous les autres. »

A ces mots, il prit congé de lui et se partit de son hôtel, et retourna au sien. La nuit se passa, le jour vint; Piètre du Bois s'en vint à une place où il y avait plus de trois mille hommes de cils de sa secte et des autres, qui là étaient assemblés pour ouïr nouvelles, et pour savoir comment on se ordonnerait, et qui on ferait capitaine de Gand. Et là était le sire de Harselle, par lequel en partie des besognes et des affaires de Gand on usait; mais de aller dehors il ne se voulait point ensoigner ni charger. Là nommait-on aucuns hommes de la ville; et Piètre du Bois écoutait tout. Quand il ot oÿ assez parler, il éleva sa voix, et dit : « Seigneurs, je crois que ce que vous dites est par grand'affection et délibération de courage que vous avez à garder l'honneur et le profit de la ville de Gand, et que cils que vous nommez sont bien aidables et idoines, et méritent d'avoir une partie du gouvernement de la ville de Gand : mais je en sais un qui point n'y vise ni n'y pense, que si il s'en voulait

ensoigner, il n'y aurait pas de plus propice ni de meilleur nom. » Adonc fut Piètre du Bois requis que il voulsist nommer celui. Il le nomma, et dit : « C'est Philippe d'Artevelle, qui fut tenu sur fonts à Saint-Pierre de Gand, de la noble roine d'Angleterre que on appelle Philippe, et qui fut sa marraine en ce temps que son père Jacques d'Artevelle séait devant Tournay avec le roi d'Angleterre, le duc de Brabant, le duc de Guerles et le comte de Hainaut; lequel Jacques d'Artevelle, son père, gouverna la ville de Gand et le pays de Flandre si très-bien que oncques puis ne fut si bien gouverné, à ce que j'en ai ouï et ois encore recorder tous les jours des anciens qui la connaissance en eurent: ni ne fut si oncques bien depuis gardée ni tenue en droit que elle fut de son temps; car Flandre si était toute perdue et fut un grand temps, quand par son grand sens, et l'heur de lui, il la recouvra. Et sachez que nous devons mieux aimer les branches et les membres qui viennent de si vaillant homme qu'il fut, que de nul autre. » Sitôt que Piètre du Bois ot dit celle parole, Philippe d'Artevelle entra en toutes manières de gens si en courage, que on dit d'une voix : « On le voise, on le voise querre! nous ne voulons autre. » — « Nennil, dit Piètre du Bois, nous ne le envoierons point querre; il vaut mieux que on voise vers lui; encore ne savons-nous comment il se voudra maintenir, ni de nous soi ensoigner. »

Comment Philippe d'Artevelle fut, par le pourchas de Piètre du Bois, allé querre en son hôtel à Gand et amené sur le grand marché, et illec fait par toute la ville capitaine et chef des Gantois. — (Chap. 102.)

A ces mots se mirent tous ceux qui là étaient, et encore plus assez qui les suivaient, en chemin; et vinrent vers la maison Philippe, qui de leur venue était tout avisé. Le sire de Harselle, Piètre du Bois, Piètre de Winstre, et environ dix ou douze des doyens des métiers, entrèrent en sa maison, et lui araisonnèrent et remontrèrent comment la bonne ville de Gand était en grand'nécessité d'avoir un souverain capitaine auquel, hors et ens, on se pût rallier; et que toutes manières de gens demeurant à Gand lui donnaient leur voix, et l'avaient avisé à être leur sou-

verain capitaine; car le record de son bon nom, pour l'amour de son bon père, lui séait mieux en la bouche que nul autre : pourquoi ils lui priaient affectueusement que de bonne volonté il voulsist emprendre d'avoir le gouvernement de la ville et le faix des besognes dedans et dehors; et ils lui jureraient foi et loyauté entièrement comme à leur seigneur, et feraient toutes gens, comme grands qu'ils fussent en la ville, venir à son obeissance. Philippe entendit bien toutes leurs requêtes et paroles, et puis moult sagement il répondit et dit ainsi : « Seigneurs, vous me requérez de moult grand'chose; et espoir vous ne pensez mie bien le fait tel qu'il est, quand vous voulez que je aie le gouvernement de la bonne ville de Gand. Vous dites que l'amour que vos prédécesseurs eurent à mon père vous y attrait : quand il leur eut fait tous les plus beaux services que il put, ils l'occirent. Si je emprenais le gouvernement tel que vous dites, et j'en fusse en la fin occis, je en aurais petit loier et povre guerredon. »

« Philippe, dit Piètre du Bois, qui happa la parole et qui était le plus douté, ce qui est passé ne peut-on recouvrer? Vous ouvrerez par conseil, et vous serez toujours bien conseillé, et si bien que toutes gens se loueront de vous. » Répondit Philippe : « Je ne le voulrais mie faire autrement. »

Adonc fut-il là entre eux élu et amené au marché, et là sermenté; et il sermenta aussi les maieurs et les échevins, et tous les doyens de Gand. Ainsi fut Philippe d'Artevelle souverain capitaine de Gand (1), et acquit en ce commencement grand' grâce, car il parlait à toutes gens, qui à besogner à lui avaient, doucement et sagement; et tant fit que tous l'aimaient; et une partie des revenues que le comte de Flandre a en la ville de Gand, de son héritage, il les fit distribuer au seigneur de Harselle, pour cause de gentillesse et pour maintenir au chevalier son état; car tout ce que il avait en Flandre hors de la ville de Gand, il avait tout perdu.

(1) Un savant belge, M. Voisin, place cet événement en février 1381.

Comment Philippe d'Artevelle, étant élu capitaine de Gand, fit décoller le doyen des tisserands de Gand, et comment le comte de Flandre assiégea la ville de Gand. — (Chap. 121.)

Vous savez comment Philippe d'Artevelle fut élevé en la ville de Gand, et élu pour être chef à Gand et souverain capitaine, par la promotion premièrement de Piètre du Bois, qui le conseilla, à l'entrer en l'office, qu'il fût crueulx et mauvais, afin qu'il se fît craindre. Philippe retint bien de son école et de sa doctrine; car il n'ot mie été longuement en l'office de gouverner Gand, quand il en fit tuer et décoller devant lui douze : et disent les aucuns que ceux avaient été principalement à la mort de son père; si en prit la vengeance. Et commença à régner en grand'puissance, et à lui faire craindre et aussi aimer de moult gens, et espécialement des compagnons qui suivaient les routes et les armées. A ceux-là, pour à eux faire leur main et être en leur grâce, n'y avait rien refusé ni repris; tout était abandonné.

Or, me peut-on demander comment ceux de Gand faisaient leur guerre; et je leur en répondrai volontiers, selon ce que depuis je leur en ai ouï parler. Ils étaient si bien d'accord, que tous mettaient la main à la bourse quand il besognait : et se taillaient les riches quand il était de nécessité, selon leur quantité, et déportaient les povres; et ainsi, par celle unité qu'ils orent, durèrent-ils en grand'puissance. Et si est Gand, à tout considérer, une des plus fortes villes du monde; puisque Brabant, Hainaut, Hollande ni Zélande ne le veulent point guerroyer; mais au cas que ces quatre pays lui seraient contraires avecques Flandre, ils seraient enclos, perdus et affamés. Or, ne leur furent oncques ces pays dessus dits contraires, ni ennemis; de quoi leur guerre en était plus belle, et en durèrent plus longuement.

En ce temps, et en la nouvelleté de Philippe d'Artevelle, fut le doyen des tisserands accusé de trahison; si fut pris et mis en prison; et, pour trouver la vérité de ce dont il était accusé, on alla en sa maison. Si trouva-t-on la poudre de salpêtre toute nouvelle, ni on ne s'en était point aidé en toute l'année à siége qu'il y eut fait. Si fut cil doyen décollé et traîné

aval la ville par les épaules, comme traître, pour donner exemple aux autres (1).

Or, s'avisa le comte de Flandre qu'il viendrait mettre le siége devant Gand. Si fit un grand mandement de chevaliers, d'écuyers et des gens de ses bonnes villes, et envoya à Malignes, dont il ot aussi grands gens. Si manda ses cousins messire Robert de Namur et messire Guillaume; et lui vinrent grand'chevalerie et gens d'armes du pays d'Artois et de Hainaut; car pour lors il était comte d'Artois, et était la comtesse d'Artois, sa mère, nouvellement trépassée (2).

Comment, le siége étant devant Gand, le seigneur d'Enghien alla assiéger la ville de Grantmont, qu'il conquit, et fit ardoir et exillier. — (Chap. 122.)

A ce mandement et assemblée ne s'oublia mie le sire d'Enghien, mais le vint servir atout ce qu'il pot, par raison, avoir de gens; et était bien accompagné de chevaliers et écuyers de la comté de Hainaut. Si vint le comte mettre le siége devant Gand, au lès devers Bruges et au lès devers Hainaut. Si y ot fait, le siége durant et étant, mainte escarmouche; et issaient souvent aucuns compagnons légers de Gand, qui allaient à l'aventure; dont aucunes fois ils étaient reboutés à leur dommage, et à la fois aussi ils gagnaient. Et celui qui le plus de faits d'armes y faisait, et qui le plus de renommée en avait, c'était le jeune sire d'Enghien. En sa compagnie et en sa route se mettaient volontiers, par usage, tous jeunes bacheliers qui désiraient les armes. Et s'en vint le sire d'Enghien, à bien quatre mille hommes tous bien montés, sans ceux de pied, mettre le siége devant la ville de Grantmont; car elle était gantoise. Autrefois y avait le sire d'Enghien été, et eux travaillé et hérié, mais rien n'y avait conquêté. Or y vint-il à cette fois puissamment et par

(1) Van Artevelde, suivant M. Voisin, créa alors quatre nouveaux capitaines: P. Vanden Bossche, Jacques de Ryke, Jean Van Heyst et Rasse Vande Voorde; Matthieu Coolman fut choisi pour amiral, et François Ackerman fut mis à la tête d'une troupe composée [illegible] hommes les plus déterminés, qu'on nomma *reysers* ou voltigeurs.

(2) Marguerite II, comtesse d'Artois, fille du roi Philippe le Long, veuve de Louis Ier, comte de Flandre, et mère de Louis de Male, mourut le 9 mai 1382. L'année 1381 s'était terminée au 13 avril, Pâques se trouvant cette année le 14.

grand'ordonnance ; et la fit par un dimanche assaillir en plus de quarante lieux ; et il même à l'assaut ne se faignit mie ; mais s'y éperonna de grand'volonté, et bouta hors ce jour premièrement à cel assaut sa bannière.

Cet assaut fut grand, fort et bien continué, et la ville de tous lès assaillie si aigrement et si ouniement que, environ heure de nonne, elle fut prise et conquise ; et entrèrent dedans par les portes, qui furent ouvertes et abattues, le sire d'Enghien et ses gens. Quand ceux de Grantmont virent que leur ville était perdue, et que du recouvrer n'y avait point, si s'enfuirent ceux qui purent par autres portes, au contraire de leurs ennemis, et se sauva qui sauver se pot. Là ot grand'occision de hommes, de femmes et d'enfants ; car nuls n'étaient pris à merci ; et y ot plus de cinq cents hommes de la ville morts, et trop grand'foison de vieilles gens et de femmes, gissants en leurs lits, ars ; dont ce fut pitié ; car on bouta en la ville le feu en plus de deux cents lieux ; pourquoi toute la ville fut arse, moûtier et tout, ni rien ne demeura entier. Ainsi fut Grantmont moult persécutée, et mise en feu et en flambe. Et puis retourna le sire d'Enghien en l'ost devant Gand, quand il ot fait cet exploit. De quoi le comte de Flandre lui en sçut très-bon gré, et lui dit : « Beau-fils, en vous a vaillant homme ; et vous serez encore, si Dieu plaît, bon chevalier, car vous en avez très-bon commencement. »

Comment messire Gaultier, seigneur d'Enghien, fut par les Gantois surpris, enclos et occis, et plusieurs autres, à une course qu'ils firent, dont ils ne sçurent retourner. — (Chap. 123.)

Après la destruction de la ville de Grantmont, qui fut par un dimanche, au mois de juin, tout arse et toute périe, se tint le siége devant Gand. Et là était le sire d'Enghien, qui s'appelait Gaultier, qui petit reposait et séjournait en son logis ; mais querrait tous les jours les armes et les aventures, une fois bien accompagné de si grand'foison de gens qu'il reboutait ses ennemis, et l'autre fois à si petit de gens que il n'osait persévérer en ses emprises : si retournait. Et presque tous les jours, ou par lui ou par le Hazle de Flandre, y advenait aventures. Et advint, envi-

ron un mois après, un jeudi au matin, que le sire d'Enghien était issu hors de son logis, en sa compagnie, le seigneur de Montigny, messire Michel de la Hamaide son cousin de lès lui, le Bâtard d'Enghien son frère, Julien de Trisson, Hustin du Lay, et plusieurs autres de ses gens et de son hôtel, et s'en allaient à l'escarmouche devant Gand, ainsi que autrefois avaient fait; si se boutèrent si avant que mal leur en cheÿt, car ceux de Gand avaient au dehors de leur ville fait une embûche de plus de cent compagnons, et tout picquenaires. Et veulent les aucuns dire qu'il y avait en celle embûche le plus des eschacés de Grantmont, qui ne tiraient à autre chose que ce qu'ils pussent enclorre et attraper le seigneur d'Enghien à leur avantage, pour eux contrevenger du grand dommage que il leur avait fait; car ils le sentaient libéral et jeune, et en volonté d'aventurer follement; et tant ils pensèrent que ils l'eurent, dont ce fut dommage, et pour ceux aussi qui là demeurèrent avecques lui. Le sire d'Enghien et sa route ne se donnèrent de garde quand ils se virent enclos de ces Gantois, qui leur vinrent fièrement au devant, et leur écrièrent : « A la mort! » Quand le sire d'Enghien se vit en ce parti, si demanda conseil au seigneur de Montigny qui était de lès lui. « Conseil ! répondit messire Eustache; sire, il est trop tard; défendons-nous, et si vendons nos vies ce que nous pourrons. Il n'y a autre chose, ni ci ne chiet nulle rançon. » Adonc firent les chevaliers le signe de la croix devant leurs viaires, et se recommandèrent à Dieu et à saint George, et se boutèrent en leurs ennemis; car ils ne pouvaient ni fuir ni reculer, si avant étaient-ils en l'embûche. Et y firent d'armes ce qu'ils purent, et se combattirent moult vaillamment : mais ils ne pouvaient pas tout faire; et leurs ennemis étaient dix contre un, et avaient ces longues piques dont ils lançaient les coups trop grands et trop périlleux, ainsi comme il apparut. Là fut le sire d'Enghien occis, et de lès lui le Bâtard d'Enghien son frère, et Gilles de Trisson, et ce vaillant et preudhom chevalier de Hainaut, qui était son compain, le sire de Montigny, qui criait saint Christophe, et messire Michel de la Hamaide, durement navré ; et eût été mort, il n'est nulle doute, si Hustin du Lay, par force d'armes et par sens, ne l'eût sauvé. Si en ot-il moult de peine pour le sauver.

Toutefois entrementes que ces Flamands entendaient à ces chevaliers désarmer et à trousser pour les porter en la ville de Gand, car bien savaient que ils avaient occis le seigneur d'Enghien, dont ils avaient grand'joie, Hustin du Lay, qui ne véait nulle recouvrance, mit hors de la presse et du péril Michel de la Hamaide.

Ainsi se porta la journée pour le seigneur d'Enghien. Si devez croire et savoir que le comte de Flandre en fut trop durement courroucé; et bien montra, car pour l'amour de lui le siége se traït de devant Gand. Et ne le pouvait le comte oublier; mais le regrettait nuit et jour, et disait : « Ah, Gaultier, Gaultier! beau-fils, comment il vous est temprement mésavenu en votre jeunesse! votre mort me fera maint ennui. Et vueil bien que chacun sache que jamais ceux de Gand n'auront paix à moi, si sera si grandement amendé que bien devra suffire. » La chose demeura en cel état, et fut renvoyé querre à Gand le sire d'Enghien, que les Gantois, pour réjouir la ville, y avaient porté : lequel corps ils ne vouldrent oncques rendre. Si en orent mille francs tout appareillés, lesquels on leur porta et délivra; et les départirent ensemble à butin; et le sire d'Enghien fut rapporté en l'ost, et puis fut renvoyé à Enghien la ville dont il avait été sire, et là fut ensepveli.

Comment, à la requête du comte de Flandre, les Gantois n'eurent nuls vivres de Hainaut ni de Brabant, et comment on traita pour leur paix. — (Chap. 124.)

Pour l'amour du jeune seigneur d'Enghien, c'est vraie chose, se défit le siége de devant Gand; et s'en partit le comte et s'en retourna à Bruges; et donna congé pour celle saison à toutes manières de gens d'armes, et les envoya en ès garnisons de Flandre, en ou chastel de Gavres, en Audenarde, en Tenremonde, en Courtray, et partout sur les frontières de Gand. Et manda le comte aux Liégeois, pour ce que ils confortaient des Gantois de vivres et de pourvéances, que plus ne les assiégerait, mais que ils ne voulsissent en Gand envoyer nuls vivres. Ceux du Liége répondirent orgueilleusement aux messages qui envoyés y furent,

que de ce faire ils auraient avis et conseil à ceux de Sainteron, de Huy et de Dignant. Le comte n'en pot autre chose avoir. Toutefois le comte de Flandre envoya devers ses cousins le duc de Brabant et le duc Aubert, baillif de Hainaut, de Hollande et de Zélande, grands messages de ses plus sages chevaliers, qui leur remontrèrent de par lui que la ville de Gand se tenait en son erreur et en sa mauvaiseté, par le grand confort que les gens de celle ville avaient de leurs pays, de vivres et de pourvéance qui leur venaient tous les jours, et que ils y voulsissent pourvoir de remède. Ces deux seigneurs, qui envis eussent ouvré ni exploité à la déplaisance de leur cousin le comte, s'excusèrent moult bellement aux chevaliers, et leur répondirent que en devant ces nouvelles ils n'en avaient rien sçu, et auraient tel regard que on y mettrait attrempance. Cette réponse suffit assez au comte de Flandre. Le duc Aubert, qui pour le temps se tenait en Hollande, escripsit devers son baillif en Hainaut, messire Simon de la Lain, et lui envoya la copie des lettres, et par escript les paroles et requêtes de son cousin le comte de Flandre : et avecques tout ce il lui manda et commanda étroitement que il eût tel le pays de Hainaut, que il n'en ouït plus nulles nouvelles à la déplaisance du comte son cousin, car il s'en courroucerait. Le baillif obéit, ce fut raison ; et fit faire un commandement général, parmi la comté de Hainaut, que nul ne menât vivres à ceux de Gand ; car si ils étaient sur le chemin vus, sçus, ni trouvés, ils n'auraient point d'aveu de lui. Un tel cri et défense fit-on en Brabant : ni nul n'osait aller en Gand, fors en larrecin, ni mener vivres, dont ceux de Gand se commencèrent à ébahir ; car ces pourvéances leur affaiblissaient durement. Et eussent trop plus tôt eu grand'famine ; mais ils étaient confortés des Hollandais, qui oncques ne s'en vouldrent déporter, pour mandement ni pour défense que le duc Aubert y pût mettre.

En ce temps, par les pourchass et moyens des consaux de Hainaut, de Brabant et du Liége, fut un parlement assis et accordé à être à Harlebecque de lès Courtray. Et se tint le parlement, et y envoyèrent ceux de Gand douze des plus notables hommes de la ville ; et montraient tous généralement, excepté la ribaudaille, qui ne désiraient que la riote, que ils voulaient venir à

paix, à quel meschef que ce fût. A ce conseil et parlement furent tous les consaulx des bonnes villes de Flandre, et mêmement le comte, et aussi de Brabant, de Hainaut et du Liége y eut gens Là furent les choses si bien taillées et touchées, que, sur certain article de paix, les Gantois retournèrent en leur ville. Et advint que ceux de Gand qui paix désiraient à avoir, voire les sages et les paisibles, se traïrent devers les hôtels des deux plus notables et riches hommes de Gand qui à ce parlement eussent été, sire Gisebrest Grutte et sire Simon Bete (1), et leur demandèrent des nouvelles. Ils se découvrirent trop tôt à leurs amis, car ils répondirent : « Bonnes gens, nous aurons une belle paix, si Dieu plaît. Ceux qui ne veulent que bien demeurent en paix ; et on corrigera aucuns des mauvais de la ville de Gand. »

Comment Piètre du Bois s'efforça de rompre tout ce qui était traité pour la paix, et de troubler le comte de Flandre et la ville de Gand. — (Chap. 125.)

Vous savez que on dit communément : « S'il est qui fait, il est qui dit. » Piètre du Bois, qui ne se sentait mie assur de sa vie, avait envoyé ses espies pour ouïr et rapporter des nouvelles. Ceux qui y furent envoyés rapportèrent ce que on disait parmi la ville, et que ces paroles venaient pour certain de Gisebrest Grutte et de Simon Bete. Quand Piètre entendit ce, si fut tout forcené ; et happa tantôt celle chose pour lui, et dit : « Si nul est corrigé de celle guerre, je le serai tout premier ; mais il ne ira pas ainsi que nos seigneurs qui ont été au parlement cuident. Je ne vueil pas encore mourir : la guerre n'a pas encore tant duré comme elle durera : encore n'est pas mon bon maître, qui fut Jean Lyon, bien vengé. Si la chose est bien entouillée, encore la vueil-je mieux entouiller. » Que fit Piètre du Bois ? je vous le dirai.

Ce propre soir, dont à lendemain le conseil des seigneurs de Gand devait être à la halle du conseil, et le rapport fait des dessus dits qui avaient été au parlement à Harlebecque, il s'en vint en

(1) Suivant M. Gachard, ils s'appelaient *Simon Bette* et *Gilbert de Grutere*.

l'hôtel Philippe d'Artevelle, et le trouva qu'il musait et pensait, en soi appuyant sur une fenêtre en sa chambre. La première parole que il lui demanda fut telle : « Philippe, savez-vous nulles nouvelles? » — « Nennil, dit Philippe, fors tant que nos gens sont retournés du parlement de Harlebecque; et demain nous devons ouïr en la halle ce qu'ils ont trouvé. » — « C'est voir, dit Piètre du Bois; mais je sçais jà ce qu'ils ont trouvé, et comment le traité se portera; car ils s'en sont découverts à aucuns de mes amis. Certes, Philippe, tous les traités que on fait et que on peut faire, c'est toujours sur nous et sur nos têtes : si il y a nulle paix entre monseigneur et la ville, sachez que vous et moi et le sire de Harselle, et tous les capitaines dont nous nous aidons et qui maintiennent la guerre, en mourront premièrement; et les riches hommes s'en iront quittes, et nous veulent bouter en ce parti, et eux délivrer; et ce fut l'opinion de Jean Lyon, mon maître. Toujours encore a notre sire le comte ses marmousets de lès lui, Gisebrest Mahieu et ses frères, et le prévôt de Harlebecque qui est du lignage, et le doyen des menus métiers, qui s'enfuit avecques eux. Si nous faut bien aviser sur ce. » — « Et quelle chose en est bonne à faire, » dit Philippe? Répondit Piètre : « Je le vous dirai : il nous faut signifier à tous nos capitaines que ils soient demain tous appareillés, et viennent au marché des vendredis, et se tiennent de lès nous : nous entrerons en la halle, moi et vous, et cent des nôtres, pour ouïr ces traités. Du surplus laissez-moi convenir; mais avouez mon fait, si vous voulez demeurer en vie et en puissance; car, en celle ville et entre commun, qui ne se fait craindre il n'y a rien. » Philippe lui accorda. Pietre du Bois prit congé et s'en alla, et envoya ses gens et ses varlets par tous les doyens et capitaines de dessous lui, et leur manda que à lendemain eux et leurs gens vinssent tous pourvus au marché des vendredis, pour ouïr des nouvelles. Ils obéirent; car nul ne l'eût osé laisser; et aussi ils étaient tous prêts et appareillés de mal faire.

Comment Piètre du Bois et Philippe d'Artevelle occirent en la maison du conseil, à Gand, Gisebrest Grutte et Simon Bete. — (Chap. 126.)

Quand ce vint au matin, à neuf heures, le maieur, les échevins et les riches hommes de la ville, vinrent au marché et entrèrent en la halle. Et là vinrent ceux qui avaient été au parlement de Harlebecque. Puis vinrent Piètre du Bois et Philippe d'Artevelle, bien accompagnés de ceux de leur secte. Quand ils furent tous assemblés, et assis qui seoir se voult, on regarda que le sire de Harselle n'était point là. On le manda; mais on le excusa, car il n'y pouvait être pour la cause que il était deshaitié avant. Dit Piètre du Bois : « Me véez-ci pour lui : nous sommes gens assez; oyons ce que ces seigneurs ont rapporté du parlement de Harlebecque. » Adonc se levèrent, comme les plus notables de la compagnie, Gisebrest Grutte et Simon Bete; et parla l'un d'eux, et dit : « Seigneurs de Gand, nous avons été au parlement de Harlebecque et avons eu moult grand'peine et travail, et aussi ont eu les bonnes gens de Brabant, du Liége et du Hainaut de nous accorder envers monseigneur. Finablement, à la prière de monseigneur et de madame de Brabant qui là envoyèrent leur conseil, et de monseigneur le duc Aubert qui aussi envoya le sien, la bonne ville de Gand est venue à paix et à accord envers notre seigneur le comte, par un moyen que deux cents hommes, desquels il nous envoiera les noms par escript dedans quinze jours, iront en sa prison dedans le chastel de Lille; et se mettront en sa pure volonté. Il est bien si franc et si noble que de eux aura-t-il pitié et merci. » A ces paroles se leva Piètre du Bois, et dit : « Gisebrest, comment êtes-vous si osé que de avoir accordé ce traité, de mettre deux cents hommes en la volonté de notre ennemi? A très grand'vitupération venrait à la ville de Gand, et mieux vaudrait qu'elle fût renversée ce dessous dessus, que jà à ceux de Gand fût reproché que ils eussent guerroyé par telle manière pour parvenir à une telle fin et conclusion. Bien savons entre nous, qui avons ce ouï, que vous ne serez pas l'un de ces deux cents, ni aussi ne sera Simon Bete : vous avez pris et choisi pour vous; mais nous taillerons et prendrons pour nous. Or avant, Philippe, à ces traiteurs qui veulent déshonorer et trahir

la noble ville de Gand! » Tout en parlant, Piètre du Bois traït sa dague, et vint à Gisebrest Grutte et lui fiert au ventre, et le renverse là et l'abat mort; et Philippe d'Artevelle la sienne, et fiert Simon Bete et l'occit; et puis commencèrent à crier : « Trahi! trahi! » Ils avaient leurs gens de lès eux haut et bas. Cils tous heureux, comme riches hommes et comme bien enlignagés que ils fussent en la ville, qui se purent dissimuler adonc et bouter hors et sauver. Et aussi pour l'heure il n'en y ot plus de morts que ces deux. Mais pour le peuple apaiser, et pour eux tourner en droit, ils envoyèrent leurs gens de rue en rue criant et disant : « Les faux et mauvais traîtres Gisebrest Grutte et sire Simon Bete ont voulu trahir la bonne ville de Gand. » Ainsi se passa celle chose. Les morts furent morts, et nul n'en leva l'amende.

Quand le comte de Flandre, qui se tenait à Bruges, sçut ces nouvelles, il fut durement courroucé, et dit adonc : « A la prière de mes cousins de Brabant et de Hainaut, je m'étais légèrement accordé à la paix à ceux de Gand; et celle fois et autres ont-ils ainsi ouvré : mais je vueil bien qu'ils sachent que jamais n'auront paix à moi, si en aurai des leurs tant à ma volonté qu'il me suffira. »

Comment les gens du comte de Flandre gardaient que vivres ne se menassent à Gand, et comment ceux de Paris se rebellèrent contre le roi, lequel s'en alla lors à Meaulx. — (Chap. 127.)

Ainsi furent morts et murdris en la ville de Gand ces deux vaillants hommes, riches et sages, et pour bien faire à l'intention de plusieurs gens; dont chacun des deux, de leur patrimoine, tenaient bien deux mille francs héritables par an. Si furent plaints, et on n'en osait ni nul n'en eût osé parler, si il ne voulsist être mort.

La chose demeura en cel état, et la guerre plus felle que devant; car ceux des garnisons autour de Gand étaient nuit et jour soigneusement sur les champs, ni nulles pourvéances ne pouvaient venir en la ville de Gand; car nuls de Brabant ni de Hainaut ne s'y osaient aventurer. Car, au mieux venir, quand les gens du comte les trouvaient, ils occiaient leurs chevaux et souvent eux-mêmes, ou ils les emmenaient en Tenremonde ou

en Audenarde prisonniers, et les rançonnaient : dont toutes manières de gens vitailliers ressoignaient ce péril; si ne s'y osait nul bouter.....

Comment les Gantois, en soutenant leurs opinions contre leur seigneur, se trouvèrent en grand'nécessité; et comment ils pouvaient être secourus. — (Chap. 148.)

Toute celle saison, depuis la destruction et arsin de la ville de Grantmont et le département du siége de Gand, qui se défit pour le courroux que le comte de Flandre ot de son cousin le jeune seigneur d'Enghien, qui fut occis par embûche devant Gand, ainsi qu'il est recordé ci-dessus en l'histoire, ne guerroyèrent les Flamands, chevaliers ni écuyers, ni bonnes villes, les Gantois, fors que par garnisons; et était tout le pays à l'encontre de ceux de Gand pour le comte, excepté les Quatre-Métiers (1), dont aucunes douceurs venaient en la ville de Gand; et aussi faisaient de la comté d'Alost. Mais le comte de Flandre, qui sçut les nouvelles des laits et des fromages qui allaient à Gand de la comté d'Alost et des villages voisins, dont ils étaient rafreschis, si y mit remède; car il manda à ceux de la garnison de Tenremonde que cil plat pays fut tout ars et tout exillié, ce fut fait à son commandement. Et convint adonc les povres gens, qui vivaient de leurs bêtes, tout parperdre, et enfuir en Brabant et en Hainaut, et la greigneur partie mendier.

Encore demeura un pays pour ceux de Gand, qui s'appelait les Quatre-Métiers, car on n'y pouvait avenir; et toute la douceur que ils avaient leur venait de ce côté. Tout cel hiver le comte de Flandre avait si astreint ceux de Gand, que nuls blés ne leur venaient ni par terre ni par eau. Car il avait tant exploité envers ses cousins le duc de Brabant et le duc Aubert, que leurs pays étaient clos à l'encontre de ceux de Gand; ni rien ne leur venait fors en larrecin et en grand péril pour ceux qui s'aventuraient de mener vivres; dont ils étaient tous ébahis en Gand; et disaient les sages que ce ne pouvait longuement demeurer que ils ne

(1) On appelait ainsi les villes et plat pays de Bouchoute, Assenède, Axele et Hulst.

fussent tous morts par famine; car les greniers étaient jà tous vuis, ni on n'y trouvait nuls blés; et ne savaient comment ce tant grand peuple se pouvait soutenir qui ne pouvait plus avoir de pain pour leur argent. Et quand les fourniers avaient cuit, il convenait garder leurs maisons à force de gens; autrement le menu peuple, qui mourait de faim, eût efforcé les lieux. Et était grand'pitié de voir et de ouïr les povres gens. Et proprement hommes, femmes, enfants bien notables, chéaient en ce danger; et tous les jours en venaient les plaintes, les pleurs et les cris à Philippe d'Artevelle, qui était leur souverain capitaine, lequel en avait grand'pitié et compassion : et y mit plusieurs bonnes ordonnances, dont il fit moult à regracier. Car il fit ouvrir les greniers des abbayes et des riches hommes, et départir le blé parmi un certain prix d'argent et fuer (1) que il y fit mettre. Ce conforta et mena moult avant la ville de Gand.

A la fois leur venaient en larrecin de Hollande et de Zélande vivres et tonneaux, farines et pains cuits, qui moult les reconfortaient; et eussent trop plus été déconfits que ils ne furent, si cela n'eût été, et le reconfort des pays dessus dits. Il était défendu en Brabant, de par le duc, que, sur la tête, on ne leur menât rien; mais si ils le venaient querir en leurs périls, on leur pouvait bien vendre ou donner. Donc, il advint qu'ils furent ens au carême en Gand à trop grand détroit; car des vivres et fruits de carême n'avaient-ils nuls. Si se partirent en une compagnie bien douze mille de soudoyers et gens qui n'avaient de quoi vivre, et qui étaient jà tous tains et pelus de famine, et s'en vinrent devers la ville de Bruxelles. On leur cloÿ les portes au devant; car on se douta de eux, ni on ne savait à quoi ils pensaient.

Quand ils se trouvèrent en la marche de Bruxelles, ils envoyèrent de leurs gens tous désarmés devant la porte de Bruxelles, et les jurés, en disant pour Dieu que on eût de eux pitié et que ils eussent des vivres pour leur argent; car ils mouraient de faim et ne voulaient que tout bien au pays. Les bonnes gens de Bruxelles en orent pitié, et leur portèrent des vivres assez pour eux passer. Et se rafreschirent là au pays environ trois semaines;

(1) Droit.

mais point n'entraient ens ès bonnes villes. Et furent jusques à Louvain; les gens de laquelle ville en orent grand'pitié et leur firent moult de biens. Et était leur souverain capitaine et conduiseur François Acreman, qui les conseillait, et faisait pour eux les traités aux bonnes villes sur ce voyage.

Entrementes que ceux de Gand séjournaient et se rafreschirent en la marche de Louvain, s'en vint François Acreman, lui douzième, en la cité de Liége, où ils se remontrèrent aux maîtres de Liége; et parlèrent si bellement que ceux de Liége leur eurent en convenant, et aussi ot l'évêque messire Arnoult d'Ercle, de envoyer devers le comte de Flandre à tant faire que il les mettrait à paix devers lui. Et leur dirent: « Si cil pays de Liége vous fût aussi prochain comme sont Brabant et Hainaut, vous fussiez autrement confortés de nous que vous n'êtes; car nous savons bien que tout ce que vous faites c'est sur votre bon droit et pour garder vos franchises; et nonobstant tout ce, si vous aiderons-nous et conforterons ce que nous pourrons; et voulons que présentement vous le soyez. Vous êtes marchands, et marchandises doivent et puent par raison aller en tous pays. Cueillez et levez, en ce pays, jusques à la somme de cinq cents ou de six cents chars chargés de blés et de farines; nous le vous accordons; mais que les bonnes gens dont les pourvéances venront soient satisfaits. On laissera bien nos marchandises passer parmi Brabant: le pays ne nous veut mal, et aussi ne faisons-nous à lui. Et quoique Bruxelles vous soit close, si savons-nous bien que c'est plus par contrainte que de volonté; car de vos ennuis les Bruxellois ont grand'compassion: mais le duc de Brabant et la duchesse, par prière de leur cousin le comte de Flandre, s'inclinent plus à lui que à vous; et c'est raison, car toujours sont les seigneurs l'un pour l'autre. »

De ces offres et de ces amours que les Liégois offraient de bonne volonté aux Gantois furent-ils tout joyeux et les en remercièrent grandement; et dirent bien que de tels gens et de tels amis avait bien la ville de Gand affaire.

Comment la duchesse de Brabant promit aux Gantois de parler pour eux au comte. Comment les vivres du Liége entrèrent en Gand ; et comment le comte délibéra de assiéger la ville de Gand. — (Chap. 149.)

François Acreman, et les bourgeois de Gand qui étaient venus avec lui en la cité de Liége, quand ils orent fait ce pour quoi ils étaient là venus, prirent congé aux maîtres de Liége, lesquels ordonnèrent avecques eux hommes pour aller sur le pays recueillir chars et harnais. Et en orent sur deux jours six cents tout chargés de blés et de farine ; car telles pourvéances leur étaient plus nécessaires que autres. Si se mirent ces pourvéances au chemin ; et passèrent tous les chars entre Louvain et Bruxelles. Au retour que François Acreman fit à ses gens qui étaient sur la frontière de Louvain, il leur recorda l'amour et la courtoisie que ceux du Liége leur avaient faite et offraient encore à faire ; et leur dit que ils iraient à Bruxelles parler à la duchesse de Brabant, et lui remontreraient leur fait, en priant, de par la bonne ville de Gand, que elle voulsist descendre à ce que de envoyer devers le comte de Flandre, leur seigneur, par quoi ils pussent venir à paix. Ils répondirent : « Dieu y ait part ! »

François se départit de Villevort et s'en vint à Bruxelles. En ce temps était le duc de Brabant pour ses besognes en Luxembourg. François, lui troisième tant seulement, entrèrent à Bruxelles, par le congé de la duchesse, qui les volt voir ; et vinrent ces trois en son hôtel séant sur le Coleberghe. Là avait la duchesse une partie de son conseil de-lès elle. Ces trois se mirent à genoux devant la dame ; et parla François pour tous, et dit : « Très-honorée et très-chère dame, par votre grand'humilité plaise vous avoir pitié et compassion de ceux de la ville de Gand, qui ne peuvent venir à merci devers leur seigneur, ni nuls moyens ne s'en ensoignent. Et vous, très-chère dame, si par un bon moyen il vous y plaisait à entendre, par quoi notre sire le comte voulsist descendre à raison et avoir pitié de ses gens, vous feriez grand'aumône, et nos bons amis et voisins du Liége y entendraient volontiers là où il vous en plaira ensoigner. »

Donc, répondit la duchesse moult humblement, et dit que de la dissension, qui était entre son frère le comte et eux, elle était courroucée, et que volontiers, de grand temps avait, y eût mis

attrempance si elle pût ni sçût : « Mais vous l'avez par tant de fois courroucé, et avez tant de merveilleuses opinions tenues contre lui, que ce le soutient en son courroux et aïre. Nonobstant tout ce, pour Dieu et pour pitié, je m'en ensoignerai volontiers, et envoyerai devers lui, en priant que il veuille venir à Tournay; et là je envoyerai de mon plus espécial conseil; et vous ferez tant aussi que vous aurez le conseil de Hainaut avecques celui du Liége, que vous dites qui vous est appareillé. » — « Oil, madame, ce répondirent-ils, car ils le nous ont promis. » — « Or bien, dit la duchesse, et j'en exploiterai tant que vous vous en apercevrez. » Adonc répondirent-ils : « Madame, Dieu le vous puist mérir au corps et à l'âme! » Après ces mots prirent-ils congé à la dame et à son conseil, et se partirent de Bruxelles, et s'en vinrent vers leurs gens et leur charroi qui les surattendait. Si exploitèrent tant que ils vinrent et approchèrent la bonne ville de Gand.

Quand les nouvelles vinrent en la ville de Gand que leurs gens retournaient et amenaient plus de six cents chars chargés de pourvéances dont ils avaient grands nécessités, si en furent moult réjouis, quoique toutes ces pourvéances qui venaient du pays de Liége n'étaient pas fortes assez pour soutenir la ville de Gand quinze jours : mais toutefois aux déconfortés ce fut un grand confort. Et se partirent de Gand trop grand' foison de gens, en manière et en ordonnance de procession, contre ce charroi; et à cause de humilité ils s'agenouillèrent à l'encontre, et joignirent les mains vers les marchands et les charretiers, en disant : « Ha, bonnes gens! vous faites grand'aumône quand vous reprouvendez et reconfortez le povre et affamé peuple de Gand, qui n'avait de quoi vivre si vous ne fussiez venus. Grâces et louanges à Dieu premièrement, et à vous aussi. » Ainsi furent convoyées de plusieurs gens de la ville ces pourvéances jusques au marché des vendredis, et là déchargées. Si furent ces blés et ces farines, par fuer ordonné que on y mît, livrées et départies aux plus diseteurs. Et furent de ceux de Gand bien cinq mille, tous armés, reconvoyer les chars jusques en Brabant et hors du péril.

De toutes ces besognes et affaires fut le comte de Flandre, qui se tenait à Bruges, informé, et comment ceux de Gand étaient

si étreints et si menés que ils ne pouvaient longuement durer. Si pouvez croire et savoir que de leur povreté il n'était mie courroucé, ni aussi n'étaient ceux de son conseil qui la destruction de la ville de Gand vissent volontiers, Gisebrest Mahieu et ses frères, et les doyens des menus métiers de Gand et le prévôt de Harlebecque. Toutes ces choses advinrent en carême au mois de mars et d'avril, l'an mil trois cent quatre-vingt-et-un (1). Si ot le comte de Flandre conseil et propos de venir plus puissamment que oncques n'eût en devant fait, mettre le siége devant Gand, et se disait bien si fort que pour entrer en puissance dedans les Quatre-Métiers, et tout ardoir et détruire; car trop avaient été soutenus les Gantois de ce côté. Si signifia le comte son intention et propos à toutes les bonnes villes de Flandre, que ils fussent tous prêts; car, le jour de la procession de Bruges passé, il se départirait de Bruges et venrait mettre le siége devant Gand pour eux détruire; et escripsit devers tous chevaliers et écuyers qui de lui tenaient en la comté de Hainaut, que dedans ce jour, ou huit jours devant, ils fussent devers lui, à Bruges.

Comment ceux de Liége, la duchesse de Brabant et le duc Aubert, envoyèrent à Tournay pour pacifier les Gantois à leur seigneur; et comment le comte Louis leur fit déclarer pour tout ce qu'il en ferait. — (Chap. 150.)

Nonobstant ces ordonnances, mandements et semonces que le comte de Flandre faisait et appropriait, si travaillèrent tant madame la duchesse de Brabant, le duc Aubert et l'évêque de Liége, que une assemblée de leurs consaulx, sur traité de paix, fut assignée et mise en la cité de Tournay. Le comte de Flandre, à la prière de ces seigneurs et de madame de Brabant, quoique il pensait bien à faire tout le contraire, s'y accorda à être, pour ses raisons être tournées en droit; et furent assignés ces parlements à Pâques closes, en la cité de Tournay, l'an mil trois cent quatre-vingt-et-deux. Si y vinrent de l'évêché de Liége des bonnes villes jusques à douze hommes des plus notables, et messire Lambert de Perne, un chevalier moult sage : aussi la duchesse

(1) 1381, vieux style; ou 1382, nouveau style.

de Brabant y envoya son conseil, et des bonnes villes de Brabant des plus notables.

Le duc Aubert aussi y envoya de la comté de Hainaut messire Simon de Lalain, son baillif et des autres. Et furent ces gens tous venus à Tournay très la semaine de la Pâques. Ceux de Gand y envoyèrent douze hommes des leurs, desquels Philippe d'Artevelle fut de tous chef : et étaient ceux de Gand adonc si bien d'accord, que pour tenir ferme et estable tout ce que ces douze rapporteraient, excepté que nul de Gand ne reçût mort ; mais si il plaisait au comte leur seigneur, ceux qui étaient demeurés dans la ville outre sa volonté fussent punis par ban, et bannis de Gand et de la comté de Flandre à toujours, sans nul rappel, ni espérance de ravoir la ville ni le pays.

Sur cel état étaient-ils tous fondés ; et voulait bien Philippe d'Artevelle, si il avait courroucé le comte, quoique moult petit eût encore été en l'office de être capitaine de Gand, être l'un de ceux qui perdraient la ville et le pays, pour la grand'pitié qu'il avait du peuple menu de Gand. Car certainement, quand il se partit de Gand pour venir à Tournay, hommes, femmes et enfants sur les rues se jetaient à genoux devant lui, en joignant les mains et en priant, à quelque meschef que ce fût, à son retour il rapportât la paix. Pour celle pitié ot-il si grand'compassion que il voulait faire ce que je vous ai dit.

Quand ceux de Brabant, de Hainaut et de Liége, qui là étaient envoyés à Tournay, à cause d'être bons moyens, eurent séjourné en la cité de Tournay trois jours en attendant le comte, qui point ne venait ni approchait de venir, si en furent tout émerveillés. Si orent conseil l'un par l'autre et accord que ils envoiraient à Bruges devers lui, ainsi comme ils firent. Et y envoyèrent messire Lambert de Perne, et de Brabant, le seigneur de Crupelant, et de Hainaut, messire Guillaume de Hermiez, et six bourgeois des trois pays.

Quand le comte de Flandre vit ces chevaliers, il les festoya par raison assez bien ; et leur répondit que il n'était point aise de venir à Tournay quant à présent ; mais pour la cause de ce que ils s'étaient travaillés de venir à Bruges, et pour l'honneur de leur seigneur et dame madame de Brabant, sa sœur, le duc Au-

bert, son cousin, et l'évêque de Liége, il envoyerait à Tournay par son conseil hâtivement réponse finale, et ce qu'il avait en propos de faire. Ces trois chevaliers ni ses bourgeois n'en purent avoir autre chose; si retournèrent à Tournay, et recordèrent ce que ils avaient ouï du comte et trouvé. Six jours après vinrent à Tournay, de par le comte, le sire de Ramseflies, le sire de Gruthuse, messire Jean Villain et le prévôt de Harlebecque. Ceux excusèrent le comte envers les consaulx des trois pays; et puis dirent et remontrèrent son intention, et que ceux de Gand ne pouvaient venir en paix avec lui, si tous les hommes généralement de Gand, dessus l'âge de quinze ans jusqu'à soixante, ne vidaient tous la ville de Gand, et tous nus chefs, et en pur leurs chemises, les hars au col; et ainsi venraient entre Bruges et Gand, où le comte les attendrait et ferait de eux à sa pure volonté, du mourir ou du pardonner. Quand celle réponse fut faite et la connaissance en fut venue à ceux de Gand par la relation faite de ceux des consaulx des trois pays, ils furent plus ébahis que oncques mais. Adonc leur dit le baillif de Hainaut : « Beaux seigneurs, vous êtes tous en grand péril, et chacun de lui-même; si ayez avis sur ce : car ce que le comte nous a dernièrement ordonné et signifié, nous le vous ferons certifier pleinement. Et quand vous vous serez pleinement mis en ce parti et en sa volonté, il ne fera pas mourir tous ceux que il verra en sa présence, mais aucuns qui il ont plus courroucé que les autres; et y aura tant de si bons moyens, avec pitié qui s'y mettra, espoir que ceux qui se cuident en péril et en danger de la mort venront à merci. Si prenez cette offre avant que vous la refusez; car quand vous l'aurez refusé, espoir n'y pourrez-vous retourner. » — « Sire, répondit Philippe d'Artevelle, nous ne sommes mie chargés si avant que les bonnes gens de la ville de Gand mettre en ce parti, ni jà ne le ferons. Et si les autres qui sont en Gand, nous revenus vers eux et remontré le propos de monseigneur, le veulent, jà pour nous ne demeurera que il ne se fasse. Si vous remercions grandement de la bonne diligence et du grand travail que vous avez eu en ces pourchas. » Adonc prirent-ils congé aux chevaliers et aux bourgeois des bonnes villes des trois pays, et montrèrent bien par semblant que ils n'accorderaient mie ce darrain propos ni

traité. Si vinrent Philippe d'Artevelle et ses compagnons à leurs hostels, et payèrent partout, et puis retournèrent par Ath, en Hainaut, en la bonne ville de Gand.

Ainsi se départit ce parlement fait et assemblé en instance de bien, à Tournay: et retourna chacun en son lieu. Encore a le comte de Flandre à demander quelle chose ceux de Gand avaient répondu, si petit les craignait ni prisait-il; ni pour rien adonc il n'y voulsist nul traité de paix : car bien savait que il les avait si avant menés que ils n'en pouvaient plus, et il ne pouvait nullement demeurer que il n'eût tantôt fini la guerre honorablement pour lui, net mettrait Gand à tel parti que toutes autres villes s'y exemplieraient.....

Comment cinq mille Gantois se partirent de Gand pour aller assaillir le comte de Flandre, après la réponse que Philippe d'Artevelle leur avait faite. — (Chap. 152.)

Quand Philippe d'Artevelle et ses compagnons rentrèrent en Gand, moult grand'foison de menu peuple qui ne désiraient que paix furent moult réjouis de leur venue; et cuidaient avoir et ouïr bonnes nouvelles. Si vinrent à l'encontre de lui; et ne se purent abstenir que ils ne lui demandassent, en disant : « Ha, cher sire Philippe d'Artevelle! réjouissez-nous, dites-nous comment vous avez exploité. » A ces paroles et demandes ne répondait point Philippe d'Artevelle, mais passait outre et baissait la tête; et plus se taisait, et plus le suivaient et le pressaient d'ouïr nouvelles. Une fois ou deux en allant jusques en son hôtel, il leur répondit et leur dit : « Retournez en vos hôtels meshuy, Dieu nous aidera; et demain au matin, à neuf heures, venez au marché des vendredis; là orrez-vous toutes nouvelles. » Autre réponse ne purent-ils avoir; et vous dis que toute manière de gens étaient moult ébahis.

Quand Philippe d'Artevelle fut descendu en son hôtel, et ceux qui à Tournay avaient été avecques lui rallés au leur, Piètre du Bois, qui désirait à ouïr nouvelles, s'en vint à l'hôtel Philippe d'Artevelle, et s'enclouy en une chambre avecques lui, et lui demanda des nouvelles, et comment ils avaient exploité. Phi-

lippe lui dit, qui rien ne lui voult celer : « Par ma foi, Piètre, à ce que monseigneur de Flandre a répondu par ceux de son conseil que il avait envoyés à Tournay, il ne prendra, en la ville de Gand, âme du monde à merci, non plus l'un que l'autre. » — « Par ma foi! répondit Piètre du Bois, il a droit, et est bien conseillé de tenir ce propos et de ainsi répondre, car tous y sont participants autant bien l'un que l'autre. Or, suis-je venu à mon entente et à celle de mon bon maître Jean Lyon, qui fut; car la ville est si entouilliée que on ne la sait par quel coron destouillier. Or, nous faut prendre le frein aux dents : or, verra-t-on où les sages et les hardis sont. Dedans briefs jours la ville de Gand sera la plus honorée ville des chrétiens ou la plus abattue : à tout le moins si nous mourons en celle querelle, ne mourrons-nous pas seuls : or, pensez ennuit, Philippe, comment vous leur pourrez faire relation demain de ce parlement qui a été à Tournay, par telle manière que toutes gens se contentent de vous, car vous êtes grandement en la grâce du peuple par deux voies : l'une si est pour la cause du nom que vous portez, car moult aimèrent jadis en celle ville Jacquemart d'Artevelle, votre père; et l'autre est, que vous les appelez doucement et sagement, si comme ils le disent communnaulment parmi la ville : pourquoi ils vous croiront, pour vivre et pour mourir, de tout ce que vous leur remontrerez, et que enfin de conseil vous leur direz. Pour le meilleur j'en ferais ainsi. Pourtant faut-il que vous ayez avis bon et sûr de remontrer paroles où vous ayez honneur au tenir. » — « Piètre, dit Philippe, vous dites vérité, et je pense tellement à parler et à remontrer les besognes de Gand, que entre nous qui en sommes gouverneurs à présent et capitaines, y mourrons ou vivrons en honneur. » Il n'y ot pour celle nuit plus dit ni fait; mais prirent congé l'un de l'autre : Piètre du Bois retourna en son hôtel, et Philippe demeura au sien; ainsi se passa celle nuit.

Comment Philippe d'Artevelle recorda à ceux de Gand la finale conclusion où le comte leur seigneur était arrêté; et comment les Gantois conclurent de combattre leur seigneur. — (Chap. 153.)

Vous devez savoir et croire véritablement que, quand ce jour désiré fut venu que Philippe d'Artevelle dut généralement recorder les nouvelles telles que rapportées avaient été du parlement de Tournay, toutes gens de la ville de Gand se traïrent au marché des vendredis; et fut par un mercredi au matin. Du peuple qui était là assemblé fut le marché tout plein.

Droit à neuf heures, Philippe d'Artevelle, Piètre du Bois, Piètre de Vintre, François Acreman et les capitaines vinrent; si entrèrent en la halle et montèrent amont. Adonc se montra Philippe aux fenêtres, qui commença à parler, et dit: « Bonnes gens de Gand, il est bien voir que, à la prière de très-honorée et haute et noble dame madame de Brabant, et de nos chers et nobles seigneurs monseigneur le duc Aubert, bail de Hainaut, de Hollande et de Zélande, et de monseigneur l'évêque de Liége, un parlement fut assigné et accordé à être à Tournay les jours passés; et là devait être personnellement monseigneur de Flandre, et l'avait certifié aux dessus dits, lesquels s'en sont grandement acquittés; car ils ont là envoyé notablement de leurs plus sages et espéciaux consaulx, chevaliers et bourgeois des bonnes villes, eux et nous de par la ville de Gand. Nous et eux fûmes là, et avons été tous les jours attendans monseigneur de Flandre, qui point n'y est venu ni apparu. Et quand on vit que point n'y venait, ni apparait, ni envéait, trois chevaliers des trois pays et six bourgeois des bonnes villes se travaillèrent tant pour l'amour de nous que ils allèrent à Bruges, et là trouvèrent monseigneur qui leur fit bonne chère, si comme ils disent, et les ouït volontiers parler. Il répondit à leurs paroles, et dit que, pour l'honneur de leurs seigneurs et de sa belle-sœur madame de Brabant, il envoierait de son conseil à Tournay, dedans cinq ou six jours, gens si bien fondés de par lui, qu'ils diraient et remontreraient pleinement son intention et ce que arrestéement il en ferait. Ils n'en purent avoir autre réponse. Bien leur suffisit; ils retournèrent. Au jour que monseigneur leur assigna, si vinrent à Tournay, de par lui, le sire de Ramseflies, le sire de Gruthuse, messire Jean

Villain et le prévôt de Harlebecque. Ceux remontrèrent moult bellement la volonté et le certain arrêt de celle guerre, et comment la paix peut être entre monseigneur et la ville de Gand : il veut, et déterminément il dit, que autre chose n'en fera, que tout homme de la ville de Gand, excepté les prélats de l'Église et les religieux, dessus l'âge de quinze ans et dessous l'âge de soixante ans, soient tous nus en leurs linges robes, nus chefs et nus pieds, et la hart au col vuident de la ville de Gand, et voisent jusques à Douze, et outre ens ès plains de Burlesquans; et là trouveront monseigneur de Flandre et ceux que il lui plaira là amener. Et quand il nous verra en ce parti, tous à genoux et mains jointes, criant merci, il aura pitié et compassion de nous, s'il lui plaît. Mais je ne puis voir ni entendre, par la relation de son conseil, que il n'en convienne mourir honteusement, par punition de justice et de prison, la greigneure partie du peuple qui là sera venu en ce jour. Or, regardez si vous voulez venir à paix par ce parti. »

Quand Philippe ot parlé, ce fut grand'pitié de voir hommes, femmes et enfants, pleurer et tordre leurs poings, pour l'amour de leurs pères, de leurs frères, de leurs maris et de leurs voisins. Après ce tourment de noise, Philippe d'Artevelle reprit la parole et dit : « Or, paix! paix! » et on se tut. Si très tôt comme il recommença à parler, il dit : « Bonnes gens de Gand, vous êtes, en celle place, la greigneure partie du peuple de Gand ci assemblés, si avez ouï ce que j'ai dit : si n'y vois autre remède ni pourvéance nulle que brief conseil; car, vous savez comme nous sommes menés et étreints de vivres, et il y a telles trente mille têtes en celle ville qui ne mangèrent de pain, passé à quinze jours. Si nous faut faire de trois choses l'une : la première, si est que nous nous enclouons en celle ville et enterrons toutes nos portes, et nous confessions à nos loyaux pouvoirs, et nous boutons ens ès églises et ès moustiers, et là mourons confès et repentants, comme gens martyrs de quoi on ne veut avoir nulle pitié. En cel état, Dieu aura merci de nous et de nos âmes; et dira-t-on, partout où les nouvelles en seront ouïes et sçues, que nous sommes morts vaillamment et comme loyaux gens. Ou nous nous mettons tous en tel parti, que hommes, femmes et

enfants, allons crier merci, les hars au col, nus pieds et nus chefs, à monseigneur de Flandre. Il n'a pas le cœur si dur ni si hautain que quand il nous verra en tel état, que il ne se doie humilier et amollir, et de son povre peuple il ne doie avoir merci. Et je, tout premier, pour lui ôter de sa félonnie, présenterai ma tête; et vueil bien mourir pour l'amour de ceux de Gand. Ou nous élisions, en celle ville, cinq ou six mille hommes des plus aidables et les mieux armés, et le allons querir hâtivement à Bruges et le combattre. Si nous sommes morts en ce voyage, ce sera honorablement; et aura Dieu pitié de nous, et le monde aussi; et dira-t-on que vaillamment et loyaument nous avons soutenu et parmaintenu notre querelle. Et si, en celle bataille, Dieu a pitié de nous, qui anciennement mit puissance en la main de Judith, si comme nos pères le nous recordent, qui occit Olofernes, qui était, dessous Nabucodonosor, duc et maître de sa chevalerie, parquoi les Assiriens furent déconfits, nous serons le plus honoré peuple qui ait régné puis les Romains. Or, regardez laquelle des trois choses vous voulez tenir; car l'une des trois faut-il faire. »

Adonc répondirent ceux qui le plus prochains de lui étaient, et qui le mieux sa parole ouïe avaient : « Ha, cher sire! nous avons tous en Gand grand'fiance en vous que vous nous conseillerez : si nous dites lequel nous ferons. » — « Par ma foi, dit Philippe, je conseille que nous allions tous à main armée devers monseigneur : nous le trouverons à Bruges, et lors, quand il saura notre venue, il istra contre nous et nous combattra; car l'orgueil de cils de Bruges qui nous héent et de cils qui sont avecques lui, et lesquels nuit et jour l'informent sur nous, lui conseilleront de nous combattre. Si Dieu ordonne, par sa grâce, que la place nous demeure et que nous déconfisions nos ennemis, nous serons recouvrés à toujours mais et les plus honorés gens du monde; et si nous sommes déconfits, nous mourrons honorablement, et aura Dieu pitié de nous; et parmi tant le demeurant de Gand se passera, et en aura merci le comte notre sire. »

A ces paroles répondirent-ils tous d'une voix : « Nous le voulons, ni autrement ne finierons. »

Lors répondit Philippe ; « Or, beaux seigneurs, puisque vous êtes en cette volonté, or retournez en vos maisons et appareillez vos armures : car demain, de quelque heure du jour, je vueil que nous partons de Gand et en allons à Bruges, car le séjour ici ne nous est point profitable. Dedans cinq jours nous saurons si nous vivrons à honneur ou nous mourrons à danger; et je envoyerai les connétables des parroches de maison en maison, pour prendre et élire les plus aidables et les mieux armés. »

Comment les Gantois partirent de Gand et cheminèrent jusques à une lieue de Bruges, attendans leurs ennemis. — (Chap. 154.)

Sur cel état se départirent toutes gens de la ville de Gand, qui en ce parlement avaient été, du marché des vendredis, et retournèrent en leurs maisons : et se appareilla chacun, en droit lui, de ce que à lui appartenait. En tinrent ce mercredi leur ville si close que oncques homme ni femme n'y entra ni n'en issit jusques au jeudi à heure de relevée, que cils furent tout prêts qui partir devaient. Et furent environ cinq mille hommes et non plus; et chargèrent environ deux cents chars de canon et d'artillerie, et sept chars seulement de pourvéances, cinq de pain cuit, et deux chars de vins; et tout partout n'en y avait que deux tonneaux, ni rien ne demeurait en la ville. Or, regardez comment ils étaient étreints et menés. Au département et au prendre congé, c'était une grand'pitié de voir cils qui demeuraient et cils qui s'en allaient, et disaient le demeurant : « Bonnes gens, vous véez bien à votre département quelle chose vous laissez derrière, n'ayez nulle espérance de retourner, si ce n'est à votre honneur; car vous ne trouverez rien; et sitôt que orrons nouvelles si vous êtes morts ou déconfits, nous bouterons le feu en la ville et nous détruirons nous-mêmes ainsi que gens désespérés. »

Ceux qui s'en allaient disaient, en eux confortant : « De tout ce que vous dites vous parlez bien ; priez Dieu pour nous; nous avons espoir qu'il nous aidera et vous aussi avant notre retour. »

Ainsi se départirent ces cinq mille hommes de Gand et leurs

petites pourvéances, et s'en vinrent ce jeudi loger et gésir à une lieue et demie de Gand, et n'amendrirent de rien leurs pourvéances, mais se passèrent de ce que ils trouvèrent sur le pays. Le vendredi tout le jour ils cheminèrent, et encore n'atouchèrent de rien à leurs pourvéances; et trouvèrent les fourriers aucune chose sur le pays, dont ils passèrent le jour. Et vinrent ce vendredi loger à une grand'lieue près de Bruges; et là s'arrêtèrent et prirent place à leur avis pour attendre leurs ennemis. Et avaient au devant de eux un grand flaschier plein d'eau dormante; de cela se fortifièrent-ils à l'une des parts et à l'autre lès de leurs charrois; et passèrent ainsi celle nuit.

Quand ce vint le samedi au matin, il fit moult bel et moult clair; car ce fut le jour Sainte-Hélène et le tiers jour du mois de mai; et ce propre jour sied la fête et la procession de Bruges; et à ce jour avait là plus de peuple à Bruges, étrangers et autres, pour la cause de la solemnité de la fête et procession, qu'il n'eût en toute l'année. Nouvelles vinrent tout en hâte à Bruges, en disant: « Vous ne savez quoi? Les Gantois sont venus à notre procession. » Adonc vissiez, en Bruges, grands murmures et gens réveiller, et aller de rue en rue, et dire l'un à l'autre: « Et quelle chose attendons-nous que nous ne les allons combattre? » Quand le comte de Flandre, qui se tenait en son hôtel, en fut informé, si lui vint à grand'merveille, et dit: « Velà folles gens et outrageux; la male meschance les chasse bien; de toute la compagnie jamais pied ne retournera: or aurons-nous maintenant fin de guerre. » Adonc ouït le comte sa messe. Et toudis venaient chevaliers de Flandre, de Hainaut et d'Artois, qui le servaient, devers lui, pour savoir quelle chose il voudrait faire. Ainsi, comme ils venaient, il les recueillait bellement, et leur disait: « Nous irons combattre ces méchants gens. Encore sont-ils vaillants, disait le comte; ils ont plus cher mourir par épée que par famine. »

Adonc fut conseillé qu'on envoierait trois hommes d'armes chevaucher sur les champs pour aviser le convenant de cils de Gand, comment ils se tenaient, ni quelle ordonnance ils avaient. Si y furent du maréchal de Flandre ordonnés trois vaillants hommes d'armes écuyers, pour les aller aviser, Lambert de Lambres,

Damas de Bussi et Jean de Bourg; et partirent tous trois de Bruges et prirent les champs, montés sur fleur de coursiers, et chevauchèrent vers leurs ennemis.

Entrementes que ces trois faisaient ce dont ils étaient chargés, s'ordonnèrent en Bruges toutes manières de gens en très-grand'-volonté que pour issir et venir combattre les Gantois, desquels je parlerai un petit, et de leur ordonnance.

Ce samedi au matin, Philippe d'Artevelle ordonna que toutes gens se mesissent envers Dieu en dévotion, et que messes fussent en plusieurs lieux chantées, car il y avait là en leur acompagnie des frères religieux; et aussi que chacun se confessât et adressât à son loyal pouvoir; et se missent en état dû, ainsi que gens qui attendent la grâce et la miséricorde de Dieu. Tout ce fut fait; on célébra en l'ost, en sept lieux, messes, et en chacune messe ot sermon, lesquels sermons durèrent plus de heure et demie. Et là leur fut remontré par ces clercs Frères-Mineurs et autres comment ils se figuraient au peuple d'Israël, que le roi Pharaon de Égypte tint longtemps en servitude; et comment depuis, par la grâce de Dieu, ils en furent délivrés et menés en terre de promission par Moyse et Aaron, et le roi Pharaon et les Égyptiens morts et péris. « Ainsi bonnes gens, disaient ces Frères-Prêcheurs en leurs sermons, êtes-vous tenus en servitude par votre seigneur le comte de Flandre, et vos voisins de Bruges, devant laquelle ville vous êtes tenus et arrêtés, et serez combattus, il n'est mie doute; car vos ennemis en sont en grand'volonté, qui petit admirent votre puissance. Mais ne regardez pas à cela; car Dieu, qui tout peut et sait et connaît, aura merci de vous. Et ne pensez point à chose que vous ayez laissée derrière; car vous savez bien que il n'y a nul recouvrer, si vous êtes déconfits. Vendez-vous bien et vaillamment, et mourez, si mourir convient, honorablement, et ne vous ébahissez point si grand peuple ist de Bruges contre vous, car la victoire n'est pas au plus grand nombre, mais là où Dieu l'envoie et par sa grâce; et trop de fois on a vu par les Machabéens et par les Romains que le petit peuple de bonne volonté, et qui se confiait en la grâce de Notre-Seigneur, déconfisait le grand peuple fier et orgueilleux par leur grand'multitude. Et en celle querelle vous avez bon droit et

juste cause par trop de raisons; si en devez être plus hardis et mieux confortés. »

De telles paroles et de plusieurs autres furent des Frères-Prêcheurs, ce samedi au matin, les Gantois prêchés et admonestés, dont moult ils se contentèrent. Et se accommingèrent les trois parts de l'ost, et furent tous en grand'dévotion, et montrèrent tous avoir grand'cremeur à Dieu.

Comment les Gantois étant venus, en tout cinq mille, loger auprès de Bruges, furent envahis par le comte et assaillis par les Bruguelins, qui se desroyèrent et leur seigneur; et en tuant et chassant reboutèrent les Gantois leurs ennemis jusques aux portes de Bruges. — (Chap. 155.)

Après ces messes, tous se mirent ensemble en un mont; et là monta Philippe d'Artevelle sur un char, pour soi montrer à tous et pour mieux être ouï. Et là de grand sentiment parla. Et leur remontra de point en point le droit que ils pensaient avoir en celle querelle; et comment, par trop de fois, la ville de Gand avait requis et crié merci envers leur seigneur le comte; et point n'y avaient pu venir sans trop grand'confusion et dommage de ceux de Gand. Or s'étaient-ils si avant traits et venus, que reculer ils ne pouvaient; et aussi au retourner, tout considéré, rien ils ne gagneraient; car nulle chose derrière, fors que povreté et tristesse laissé ils n'avaient. Si ne devait nul penser après Gand, ni à femme ni à enfants que il y eût, fors que tant faire que l'honneur fût leur. Et plusieurs belles paroles leur remontra Philippe d'Artevelle, car moult bien fut enlangagé, et moult bel savait parler; et bien lui avenait. Et sur la fin de sa parole il leur dit : « Beaux seigneurs, vous véez devant vous toutes vos pourvéances. Si les veuillez bellement départir l'un à l'autre, ainsi comme frères, sans faire nuls outrages; car quand elles seront passées, il vous en faut conquerre des nouvelles si vous voulez vivre. »

A ces paroles, s'ordonnèrent-ils moult humblement, et furent les chars déchargés, et les sachés de pain données et départies par connétablies, et les deux tonneaux de vin tournés sur les fonds. Là se déjeunèrent-ils de pain et de vin raisonnablement,

et en orent pour l'heure chacun assez; et se trouvèrent après le déjeuner forts et de bonne volonté, et en bon point, et plus habiles, et mieux aidants de leurs membres que adonc si ils eussent plus mangé. Quand ce desjeun, dont ils faisaient dîner, fut passé, ils se mirent en ordonnance de bataille, et se quatirent tous entre leurs ribaudeaux (1). Ces ribaudeaux sont brouettes hautes, bandées de fer, à longs picots de fer devant en la pointe, que ils soulent par usage mener et brouetter avecques eux (2); et puis les arroutèrent devant leurs batailles, et là dedans s'encloïrent.

En cel état les virent et trouvèrent les trois chevaucheurs du comte qui y furent envoyés pour aviser leur convenant, car ils les approchèrent de si près que jusques à l'entrée de leurs ribaudeaux; ni oncques les Gantois ne s'en murent, et montrèrent par semblant que ils fussent tous réjouis de leur venue.

Or, retournèrent ces coureurs à Bruges devers le comte, et le trouvèrent en son hôtel, et grand'foison de chevaliers qui là étaient en attendant leur revenue pour ouïr nouvelles. Ils rompirent la presse, et vinrent jusques au comte; et puis parlèrent tout haut, car le comte voult que ils fussent ouïs des circonstans qui là étaient, et remontrèrent comment ils avaient chevauché si avant, que les Gantois eussent bien trait à eux, si traire voulsissent; mais tout paisiblement ils les avaient laissés approcher; et comment ils avaient vu les bannières; et comment ls s'étaient respous et quatis entre leurs ribaudeaux. « Et quelle quantité de gens, dit le comte, puent-ils bien avoir et être par avis? » Ceux répondirent au plus justement que ils purent, que ils étaient entre cinq et six mille. Adonc dit le comte : « Or tôt faites appareiller toutes gens; je les vueil aller combattre, ni jamais du jour ne partiront sans être combattus. » A ces paroles sonnèrent trompettes parmi Bruges, et s'armèrent toutes gens

(1) C'est, dit M. Buchon, une espèce de machine de guerre usitée alors. On l'appelait *colubrina* ou *ribaudequinus*, et elle jetait des pierres et des flèches. Pierre Fenin, G Châtelain et Monstrelet se servent aussi de ce mot, et disent que ce sont de petits chariots traînés par un cheval, et sur lesquels étaient placés deux petits canons.

(2) Je lis dans un autre manuscrit : « Iceux ribauldequins sont trois ou quatre petits canons, rangés de front sur hautes charrettes en manière de brouettes devant sur deux ou quatre roues bandées de fer, atout longs piques de fer devant en la pointe. » (*Note de M. Buchon.*)

d'armes, et se rassemblèrent sur le marché; et ainsi comme ils venaient, ils se trayaient et mettaient tous dessous leurs bannières, ainsi que par ordonnance et connétablie ils avaient eu d'usage.

Par devant l'hôtel du comte, s'assemblèrent barons, chevaliers et gens d'armes. Quand tout fut appareillé, le comte fut apprêté et s'en vint au marché, et vit grand'foison de peuple rangé et ordonné; dont il se réjouit. Adonc commanda-t-il à traire sur les champs. A son commandement nul ne désobéit, mais se partirent tous de la place; et se mirent au chemin par ordonnance, et se traïrent sur les champs, premièrement gens de pied, et les gens d'armes à cheval suivirent après.

Au vider de la ville de Bruges, c'était grand'plaisir du voir; car bien étaient quarante mille têtes armées. Et ainsi tout ordonnément à pied et à cheval ils s'en vinrent assez près du lieu où les Gantois étaient, et là s'arrêtèrent. A celle heure, quand le comte de Flandre et ses gens vinrent, il était haute remontée, et le soleil s'en allait tout jus. Bien était qui disait au comte : « Sire, vous véez vos ennemis; ils ne sont au regard de nous que une poignée de gens; ils ne puent fuir : ne les combattez meshuy; attendez jusques à demain que le jour venra sur nous. Si verrons mieux quelle chose nous devrons faire; et si seront plus affaiblis, car ils n'ont rien que manger. » Le comte s'accordait assez à ce conseil, et eût volontiers vu que on eût ainsi fait; mais ceux de Bruges, par grand orgueil, étaient si chauds et si hâtés de eux combattre, que ils ne voulaient nullement attendre, et disaient que tantôt les auraient déconfits, et puis retourneraient en leur ville. Nonobstant ordonnance de gens d'armes, car le comte en avait là grand'foison, plus de huit cents lances, chevaliers et écuyers, ceux de Bruges approchèrent, et commencèrent tout de pied à traire et à jeter des canons. Et tournèrent autour de ce flaschier, et mirent à ceux de Bruges le soleil en l'œil, qui moult les greva; et entrèrent en eux, en écriant : « Gand! »

Sitôt que ceux de Bruges ouïrent la voix de ceux de Gand et les canons descliquer, et que ils les virent venir de front pour eux assaillir âprement, comme lâches gens et pleins de faux

et mauvais courage et convenant, ils s'ouvrirent tous, et laissèrent les Gantois entrer en eux sans défense, et jetèrent leurs bâtons jus, et tournèrent le dos.

Les Gantois, qui étaient forts et serrés, et qui connurent bien que leurs ennemis étaient déconfits, commencèrent à abattre et à ruer jus devant eux à deux côtés, et à tuer gens, et toujours à aller devant eux, sans point desrouter, et le bon pas; et à crier: « Gand! Gand! » et à dire entre eux : « Avant! avant! Suivons chaudement nos ennemis; ils sont déconfits, et entrons en Bruges avec eux : Dieu nous a ce jour regardés en pitié. » Et ainsi firent-ils tous; ils poursuivirent ceux de Bruges âprement; et là où ils les aconsuivaient, ils les abattaient et occiaient, ou sur eux ils passaient, car point n'arrêtaient, ni de leur chemin ils n'issaient; et ceux de Bruges, ainsi que gens déconfits, fuyaient. Si vous dis que en celle chasse il en y ot moult de morts, de meshaignés et d'abbattus; car entre eux point de défense ils n'avaient, ni oncques si méchants gens ne furent que ceux de Bruges étaient, ni qui plus lâchement et recréamment se maintinrent, selon le grand bobant que au venir sur les champs fait ils avaient. Et veulent les aucuns dire et supposer par imagination que il y avait trahison, et les autres disent que non ot, fors povre défense et infortune qui chut sur eux.

Quand le comte de Flandre et les gens d'armes qui étaient sur les champs virent le povre arroy de ceux de Bruges, et comment de eux-mêmes ils s'étaient déconfits, ni point de recouvrer ils n'y véaient, car chacun qui mieux mieux fuyait devant les Gantois, si furent tous ébahis et épouvantés de eux-mêmes, et se commencèrent aussi à dérouter et à sauver, et à fuir l'un çà, l'autre là. Il est bien voir que si ils eussent point vu de bon convenant ni d'arrêt de retour à ceux de Bruges sur ceux de Gand, ils eussent bien fait aucun fait d'armes et ensoigné les Gantois; parquoi espoir ils se fussent recouvrés. Mais, nennil; ils n'en véaient point, mais s'enfuyaient vers Bruges qui mieux mieux : ni le fils n'attendait point le père, ni le père l'enfant. Adonc se desroutèrent aussi ces gens d'armes et ne tinrent point d'arroi, et n'eurent les plusieurs talent de traire vers Bru es; car la foule et la presse était si très-grande sur les champs et sur le

chemin, en venant à Bruges, que grand hideur était à voir, et de ouïr les navrés et les blessés plaindre et crier, et les Gantois aux talons de ceux de Bruges crier : « Gand ! Gand ! » et abattre gens et passer outre sans arrêter (1).

Le plus de ces gens d'armes ne se fussent jamais boutés en ce péril : mêmement le comte fut conseillé de retraire vers Bruges et de entrer des premiers en la porte, et de faire garder la porte ou clorre, parquoi les Gantois ne l'efforçassent et fussent seigneurs de Bruges. Le comte de Flandre, qui ne véait point de recouvrer de ses gens sur les champs, et que chacun fuyait, et que jà était toute noire nuit, crut ce conseil et prit ce chemin, et fit sa bannière chevaucher devant lui ; et chevaucha tant que il vint à Bruges, et entra en la porte aucques des premiers, espoir lui quarantième, ni à plus ne se trouva-t-il. Adonc ordonna-t-il gens pour garder la porte et pour clorre, si les Gantois venaient ; et puis chevaucha le comte vers son hôtel ; et envoya par toute la ville gens, et fit commandement que chacun, sur la tête à perdre, se traït sur le marché. L'intention du comte était telle que de recouvrer la ville par ce parti ; mais non fit, si comme je vous recorderai en suivant.

Comment le comte Louis de Flandre, cuidant garder Bruges contre les Gantois, fut en grand péril ; et comment le comte se esseula. — (Chap. 156.)

Entrementes que le comte était en son hôtel, et que il envoyait les clers des doyens des métiers de rue en rue, pour faire tous hommes traire sur le marché et garder la ville, les Gantois, qui poursuivaient âprement leurs ennemis, vinrent de bon pas et entrèrent en la ville de Bruges avecques ceux de la ville proprement : et le premier chemin que ils firent, sans retourner çà ni là, ils s'en allèrent sur le marché tout droit, et là se rangèrent et s'arrêtèrent. Messire Robert Mareschaut, un chevalier du comte, avait été envoyé à la porte pour savoir comment on

(1) Cette action, dit M. Voisin, se passa dans la bruyère dite de Beverholt, incorporée aujourd'hui dans la commune d'Oedelem. La tradition s'en est conservée dans le souvenir des habitants de l'endroit ; et la barrière qui, d'un côté, sert de clôture à la bruyère, se nomme encore la barrière de sang (*de Keel Hekken.*)

s'y maintenait, entrementes que le comte faisait son mandement pour aider recouvrer la ville; mais il trouva que la porte était volée hors des gonds, et que les Gantois en étaient maîtres; et proprement il trouva de ceux de Bruges qui là étaient, qui lui dirent : « Robert, Robert, retournez, et vous sauvez si vous pouvez; car la ville est conquise de ceux de Gand. » Adonc retourna le chevalier au plus tôt qu'il put devers le comte, qui se partait de son hôtel tout à cheval, et grand' foison de fallots devant lui, et s'en venait sur le marché : si lui dit le chevalier ces nouvelles. Nonobstant ce, le comte, qui voulait tout recouvrer, s'en vint sur le marché; et si comme il y entrait à grand'-foison de fallots, en écriant, « Flandre! au Lyon, au comte! » ceux qui étaient à son frein et devant lui regardèrent, et virent que toute la place était chargée de Gantois. Si lui dirent : « Monseigneur, pour Dieu retournez! Si vous allez plus avant, vous êtes mort ou pris de vos ennemis au mieux venir; car ils sont tous rangés sur le marché, et vous attendent. » Et ceux lui disaient voir; car les Gantois disaient jà, si très tôt que ils virent naître de une ruelle les fallots : « Véez-ci monseigneur, véez-ci le comte; il vient entre nos mains. » Et avait dit Philippe d'Artevelle et fait dire de rang en rang : « Si le comte vient sur nous, gardez-vous bien que nul ne lui fasse mal; car nous l'emmènerons vif et en santé à Gand; et là aurons-nous paix à notre volonté. » Le comte, qui venait et qui cuidait tout recouvrer, encontra assez près de la place, où les Gantois étaient tous rangés, de ses gens, qui lui dirent : « Ha, monseigneur! n'allez plus avant; car les Gantois sont seigneurs du marché et de la ville; et si vous entrez au marché, vous êtes mort. Et encore en êtes-vous en aventure; car jà vont grand'foison de Gantois de rue en rue, querant leurs ennemis; et ont mêmement de ceux de Bruges assez en leur compagnie, qui les mènent d'hôtel en hôtel querre ceux que ils veulent avoir; et êtes tout ensoigné de vous sauver : ni par nulle des portes vous ne pouvez issir ni partir que vous ne soyez ou mort ou pris; car les Gantois en sont seigneurs : ni à votre hôtel vous ne pouvez retourner; car ils y vont une grand'route de Gantois. »

Quand le comte entendit ces nouvelles, si lui furent très-du-

res; et bien y ot raison, et se commença grandement à ébahir, et à imaginer le péril où il se véait. Si crut conseil de non aller plus avant et de lui sauver s'il pouvait; et fut tantôt de soi-même conseillé. Il fit éteindre tous les fallots qui là étaient, et dit à ceux qui de lès lui étaient: « Je vois bien que il n'y a point de recouvrer; je donne congé à tout homme, et que chacun se sauve qui peut ou sait! » Ainsi comme il ordonna il fut fait: les fallots furent éteints et jetés parmi les rues, et tantôt s'espardirent ceux qui là étaient. Le comte se tourna en une ruelle, et là se fit désarmer par un sien varlet, et jeter toutes ses armures à val, et vêtit la houppelande de son varlet, et puis lui dit: « Va-t'en ton chemin et te sauves, si tu pues. Aie bonne bouche: si tu eschiés ès mains de mes ennemis et on te demande de moi, garde-toi que tu n'en dises rien. » Cil répondit: « Monseigneur, pour mourir non ferai-je. » Ainsi demeura le comte de Flandre tout seul; et pouvait adonc dire que il se trouvait en grand péril et en grand'aventure; car si à celle heure par aucune infortunité il fût échu ès mains des routiers qui aval Bruges allaient, et qui les maisons cherchaient et les amis du comte occiaient, ou au marché les amenaient, et là tantôt devant Philippe d'Artevelle et les capitaines ils étaient morts et écervellés, sans nul moyen ni remède il eût été mort. Si fut Dieu proprement pour lui, quand de ce péril il le délivra et sauva; car oncques en si grand péril en devant n'avait été, ni ne fut depuis, si comme je vous recorderai présentement.

Comment le comte Louis de Flandre fut préservé d'un grand péril en la maison d'une povre femme à Bruges, qui bonne lui fut. — (Chap. 157.)

Tant se démena à celle heure, environ mie nuit ou un peu outre, le comte de Flandre par rues et par ruelles, que il le convint entrer dedans aucun hôtel, autrement il eût été trouvé et pris des routiers de Gand, et de Bruges aussi, qui parmi la ville l'allaient incessamment cherchant. Et entra en l'hôtel d'une povre femme. Ce n'était pas hôtel de seigneur, de salles, de chambres ni de palais; mais une povre maisonnelle enfumée, aussi noire que airement pour la fumée des tourbes qui

s'y ardaient; et n'y avait en celle maison fors le bouge devant, et une povre couste de vielle toile enfumée pour estuper le feu; et par-dessus un povre solier auquel on montait par une échelle de sept échelons : en ce solier avait un povre litteron, ou les enfants de la povre femme gissaient.

Quand le comte fut tout tremblant et tout ébahi entré en celle maison, il dit à la femme, qui était tout effréée : « Femme, sauve-moi, je suis ton sire le comte de Flandre : mais maintenant me faut mussier; car mes ennemis me chassent; et du bien que tu me feras je te rendrai le guerredon. » La povre femme le reconnut assez; car elle avait été par plusieurs fois à l'aumône à sa porte : si l'avait vu aller et venir, ainsi que un seigneur va en ses déduits; et fut tantôt avisée de répondre, dont Dieu aida le comte; car elle ne pouvait si peu détrier que on eût trouve le comte devant le feu parlant à elle : « Sire, montez à mont en ce solier, et vous boutez dessous un lit où mes enfants dorment. » Il le fit; et entrementes la femme s'ensoigna entour le feu et à un autre petit enfant qui gissait en un repos.

Le comte de Flandre entra en ce solier, et se bouta au plus bellement et souef que il put entre la couste et le fëure de ce pauvre litteron, et là se quatit et fit le petit; et faire lui convenait.

Et véez-ci ces routiers de Gand qui routaient, qui entrèrent en la maison de celle povre femme, et avaient, ce disaient les aucuns de leur route, vu entrer un homme dedans. Ils trouvèrent celle povre femme séant à son feu, qui tenait son enfant. Tantôt ils lui demandèrent : « Femme, où est un homme que nous avons vu entrer céans et puis l'huis reclorre? » — « Par ma foi! dit-elle, je ne vis huy de celle nuit homme entrer céans; mais j'en issis n'a pas grandement, et jetai un petit d'eau et puis reclouy mon huis, ni je ne le saurais où mussier. Vous véez tous les aisements de céans; véez là mon lit, et là sus gissent mes enfants. »

Adonc prit l'un de eux une chandelle, et monta à mont sur l'échelle; et bouta la tête au solier, et n'y vit autre chose que ce povre litteron des enfants qui dormaient. Si regarda bien partout haut et bas. Adonc dit-il à ses compagnons: « Allons, allons!

nous perdons le plus pour le moins; la povre femme dit voir : il n'y a âme, fors elle et ses enfants. »

A ces paroles, issirent-ils hors de l'hôtel de la femme, et s'en allèrent router autre part. Oncques puis nul n'y entra qui y voulsist mal faire.

Toutes ces paroles avait ouïes le comte de Flandre, qui était couché et quati en ce povre litteron. Si pouvez imaginer que il fut adonc en grand effroi de sa vie. Quelle chose pouvait-il lors dire, penser ni imaginer, quand matin il pouvait bien dire : « Je suis un des grands princes chrétiens du monde ; » et la nuit ensuivant il se trouvait en celle petitesse? Il pouvait bien dire et imaginer que les fortunes de ce monde ne sont pas trop estables. Encore grand heur pour lui quand il en put issir sauve sa vie : toutefois celle dure et périlleuse aventure lui devait bien être un grand mirouer et dobst être toute sa vie. Nous lairons le comte de Flandre en ce parti et parlerons de ceux de Bruges, et comment les Gantois persévérèrent.

Comment ceux de Gand firent grands murdres et dérobements en Bruges ; et comment ils répourvéirent leur ville de vivres, qu'ils prirent au Dam et à l'Écluse. — (Chap. 158.)

François Acreman était l'un des plus grands capitaines des routiers, et envoyé de par Philippe d'Artevelle et Piètre du Bois pour cerchier et router la ville de Bruges : et ils gardaient le marché, et le gardèrent toute la nuit et à lendemain, jusques à tant que ils se virent tous seigneurs de la ville. Bien était défendu à ces routiers que ils ne portassent nul dommage ni nul contraire aux marchands et bonnes gens étrangers qui, pour ce temps, étaient à Bruges; car ils n'avaient que faire de comparer leur guerre. Ce commandement fut assez bien gardé, ni oncques François ni sa route ne firent mal ni dommage à nul homme étrange. La vindication était sçue et jetée des Gantois sur les quatre métiers de Bruges, coulettiers, virriers, bouchers et poissonniers, à tous occire quants que on en trouverait, sans nul déporter, pourtant que ils avaient été de la faveur du comte, et devant Audenarde et ailleurs. On allait par ces hôtels querre

ces bonnes gens; et partout où ils étaient trouvés ils étaient morts sans merci. Celle nuit en y ot des occis plus de douze cents, que uns que autres, et faits plusieurs autres murdres, larcins et maufaits qui point ne vinrent en connaissance; et moult de maisons et de femmes robées et pillées, violées et détruites, et des coffres effondrés, et tant fait que les plus povres de Gand furent tous riches.

Le dimanche au matin, à sept heures, vinrent les joyeuses nouvelles en la ville de Gand, que leurs gens avaient déconfit le comte et sa chevalerie et ceux de Bruges; et étaient par conquêt seigneurs et maîtres de Bruges. Vous pouvez bien croire et savoir que à ces nouvelles, à Gand, ce fut un peuple réjoui, qui en grands trances et tribulation avait été; et firent par les églises plusieurs processions et dévots oblations en louant Dieu qui les avait regardés en pitié, et tellement reconfortés que envoyé victoire à leurs gens. Plus venait le jour avant, et plus leur venaient bonnes nouvelles; et étaient si trespercés de joie, que ils ne savaient auquel entendre. Et je le dis pourtant que si le sire de Harselles, qui demeuré était à Gand, eût pris, ce dimanche ou le lundi en suivant, trois ou quatre mille hommes d'armes, et si s'en fût venu en Audenarde, il eût eu la ville à sa volonté; car ceux d'Audenarde furent si ébahis quand ces nouvelles leur vinrent, que à peine, pour la paour de ceux de Gand, que ils vidaient leur ville pour aller tenir les bois, ou eux retraire en sauveté en Hainaut ou ailleurs, et en furent tous appareillés. Mais quand ils virent que ceux de Gand ne venaient point et que nulles nouvelles n'en avaient, ils recueillirent courage et confort en eux, et aussi trois chevaliers qui là étaient qui s'y boutèrent : messire Jean Bernage, messire Thierry d'Olbaing et messire Florens de Heulles. Ces trois chevaliers gardèrent, confortèrent et conseillèrent les gens d'Audenarde jusques à tant que messire Daniaulx de Hallevyn y vint depuis, qui y fut envoyé de par le comte, ainsi que je vous recorderai quand je serai venu jusques à là.

Oncques gens qui sont au-dessus de leurs ennemis, ainsi que ceux de Gand furent adonc de ceux de Bruges, ne se portèrent ni passèrent plus bellement de ville que ceux de Gand

firent de ceux de Bruges; car oncques ils ne firent mal à nul homme de menu peuple ou de métier, si il n'était trop vilainement accusé.

Quand Philippe d'Artevelle, Piètre du Bois et les capitaines de Gand se virent tout au-dessus de la dite ville de Bruges, et que tout était en leur commandement et obéissance, on fit un ban de par Philippe d'Artevelle et Piètre du Bois et les bonnes gens de Gand, que, sur la tête, toutes manières de gens se traïssent en leurs hôtels, et que nul ne pillât ni efforçât maison, ni prensist rien de l'autrui s'il ne le payait; et que nul ne se logeât au logement d'autrui, et que nul n'émût mêlée ni débât sans commandement; et tout sur la tête. Adonc fut demandé si on savait que le comte était devenu. Les aucuns disaient qu'il était issu de la ville dès le samedi; et les autres disaient que encore était-il à Bruges, et respous quelque part où on le pourrait trouver. Les capitaines de Gand n'en firent compte; car ils étaient si réjouis de la victoire que ils avaient, et de ce que au-dessus de leurs ennemis se véaient, que ils n'accomptaient mais rien à comte ni à baron ni à chevalier qui fût en Flandre; et se tenaient si grands, que tout viendrait, se disaient-ils, en leur obéissance. Et regardèrent Philippe d'Artevelle et Piètre du Bois que, quand ils se départirent de la ville de Gand, ils l'avaient laissée si dégarnie et dépourvue de tous vivres tant que de vins et de blés il n'y avait rien : si envoyèrent tantôt une quantité de leurs gens au Dam et à l'Écluse, pour être seigneurs de ces villes et des pourvéances qui dedans étaient, et repourvoir la ville de Gand.

Quand ceux qui envoyés y furent vinrent au Dam, on leur ouvrit les portes; et furent tantôt la ville et les pourvéances mises en leur commandement. Adonc furent traits hors de ces beaux celliers au Dam tous les vins qui là étaient, de Poitou, de Gascogne, de la Rochelle et des lointaines marches, plus de six mille tonneaux, et mis à voitures et à nefs, et envoyés à Gand par chars, et par la rivière que on dit la Liève. Et puis passèrent ces Gantois outre et s'en vinrent à l'Écluse, laquelle ville se ouvrit contre eux, et se mit en leur obéissance; et là trouvèrent-ils grand'foison de blés et de farines en tonneaux,

en nefs et en greniers, de marchans étranges. Tout fut pris et mis en voiture et envoyé à Gand, tant par char comme par eau. Ainsi fut la ville de Gand rafreschie et repourvue et délivrée de misère, par la grâce de Dieu. Autrement ne fut-ce pas. Et bien en dobt aux Gantois souvenir, que Dieu leur avait aidé pleinement, quand cinq mille hommes, tous affamés, avaient déconfit, devant leurs maisons, quarante mille hommes. Or se gardent de eux enorgueillir et leurs capitaines aussi; mais non feront : ils s'enorgueilliront tellement, que Dieu se courroucera et leur remontrera leur orgueil avant que l'année soit hors, si comme vous orrez recorder en l'histoire plus avant, et pour donner exemple à toutes autres gens.

Comment le comte Louis de Flandre échappa hors de Bruges, et chemina à pied vers Lille; et comment en moult de lieux on murmurait sur son fait. — (Chap. 159.)

Je fus adoncques informé, et je le veuil bien croire, que le dimanche à la nuit le comte de Flandre issit hors de la ville de Bruges; la manière, je ne le sais pas, ni aussi si on lui fit voie aucune aux portes; je crois bien que ouil; mais il issit tout seul et à pied, vêtu de une povre et simple hoppelande. Quand il se trouva aux champs, il fut tout réjoui; et pouvait bien dire qu'il était issu de grand péril. Et commença à cheminer à l'aventure, et s'en vint dessous un buisson pour aviser quel chemin il tiendrait; car pas ne connaissait le pays ni les chemins, ni oncques à pied ne les avait allés. Ainsi que il était dessous le buisson et là quati, il entendit et ouït parler un homme; et c'était un sien chevalier qui avait épousé une sienne fille bâtarde, et le nommait-on messire Robert Mareschaulx. Le comte le reconnut au parler. Si lui dit en passant : « Robert, es-tu là? » — « Ouil, monseigneur, dit le chevalier, qui tantôt le reconnut au parler; vous m'avez fait huy beaucoup de peine à cerchier autour de Bruges; comment en êtes-vous issu? » — « Allons, allons, dit le comte, Robin, il n'est pas maintenant temps de ici recorder ses aventures; fais tant que je puisse avoir un cheval; car je suis jà lassé d'aller à pied; et prends le che-

min de Lille, si tu le sces. » — « Monseigneur, dit messire Robert, ouil, je le sais bien. »

Adonc cheminèrent-ils celle nuit et lendemain jusques à prime, ainçois que ils pussent recouvrer un cheval, et le premier que le comte ot, ce fut une jument que ils trouvèrent chez un prud'homme en un village. Si monta le comte sus, sans selle et sans pannel, et vint ainsi ce lundi au soir, et se bouta par les champs au chastel de Lille. Et là s'en retournaient la greigneur partie des chevaliers qui étaient échappés de la bataille de Bruges, et s'étaient sauvés au mieux qu'ils avaient pu, les aucuns à pied et les autres à cheval. Et tous ne tinrent mie ce chemin; et s'en allèrent les aucuns par mer en Hollande et en Zélande, et là se tinrent-ils tant qu'ils ouïrent nouvelles autres. Messire Guy de Ghistelles arriva à bon port; car il trouva en Zélande, en une de ses villes, le comte Guy de Blois qui lui fit bonne chère, et lui départit largement de ses biens pour lui remonter et remettre en état, et le retint de lès lui tant que il y volt demeurer. Ainsi étaient les desbaretés reconfortés par les seigneurs de là où ils se trayaient, qui en avaient pitié; et c'était raison, car noblesse et gentillesse doivent être aidées et conseillées par gentillesse.

Les nouvelles s'espardirent par trop de lieux et de pays de la déconfiture de ceux de Bruges et du comte leur seigneur, comment les Gantois les avaient déconfits. Si en étaient plusieurs manières de gens réjouis et principalement communautés. Tous ceux des bonnes villes de Flandre et de l'évêché de Liége en étaient si lies, que il semblait proprement que la besogne fût leur. Aussi furent ceux de Rouen et de Paris, si pleinement ils en osassent parler.

Quand pape Clément en ot les nouvelles, il pensa un petit, et puis dit que cette déconfiture avait été une verge de Dieu pour donner exemple au comte, et que il lui envoyait cette tribulation pour la cause de ce que il était rebelle à ses opinions. Aucuns autres grands seigneurs disaient, en France et ailleurs, que le comte ne faisait que un petit à plaindre si il avait à porter et à souffrir; car il était si présomptueux, que il ne prisait ni aimait nul seigneur voisin que il eut, ni roi de France ni

autre, si il ne lui venait bien à point; pourquoi ils le plaignaient moins de ses persécutions. Ainsi advint, et que le vocable soit voir que on dit que : à celui à qui il meschiet, chacun lui mésoffre. Par espécial ceux de la ville de Louvain furent trop réjouis de la victoire des Gantois et de l'ennui du comte; car ils étaient en différend et en dur parti envers le duc Wincelant de Brabant leur seigneur, qui les voulait guerroyer et abattre leurs portes, mais or se tiendrait-il mieux un petit en paix. Et disaient ainsi en la ville de Louvain : « Si Gand nous était aussi prochaine, sans quelque entre deux, comme Bruxelles est, nous serions tous un, eux avec nous et nous avecques eux. » De toutes leurs devises et paroles étaient informés le duc de Brabant et la duchesse; mais il leur convenait cligner les yeux et baisser les têtes, car pas n'était heure de parler.

Comment Philippe d'Artevelle et les Gantois mirent la ville de Bruges et la plupart de Flandre en leur obéissance. — (Chap. 160.)

Ceux de Gand, eux étant maîtres et obéis entièrement à Bruges, y firent moult de nouvelletés. Avisèrent que ils abattraient au lès devers eux deux portes et les murs, et feraient remplir les fossés, afin que ceux de Bruges ne fussent jamais rebelles envers eux; et quand ils s'en partiraient, ils emmèneraient cinq cents hommes, bourgeois de Bruges des plus notables, avec eux en la ville de Gand; par quoi ils fussent tenus en plus grand cremeur et subjection.

Entrementes que ces capitaines se tenaient à Bruges, et que ils faisaient abattre portes et murs, et remplir les fossés, ils envoyèrent à Ypre, à Courtray, à Berghes, à Cassel, à Pourpringhes, à Bourbourch, et par toutes les villes et chastelleries de Flandre sur la marine, et au Franc de Bruges, que tous vinssent à obéissance à eux, et leur apportassent ou envoyassent les clefs des villes et des chasteaux, en remontrant service, à Bruges. Tous obéirent, ni nul ne osa adonc contester : et vinrent tous à obéissance à Bruges, à Philippe d'Artevelle et à Piètre du Bois. Ces deux se nommaient et escrisaient souverains capitaines de tous, et par espécial Philippe d'Artevelle. Cil était qui

le plus avant s'ensoignait et se chargeait des besognes de Flandre ; et tant que il fut à Bruges, il tint état de prince, car tous les jours, par ses menestrels, il faisait sonner et corner devant son hôtel à ses dîners et à ses soupers, et se faisait servir en vaisselle couverte d'argent, ainsi comme si il fût comte de Flandre ; et bien pouvait tenir cel état, car il avait toute la vaisselle du comte, d'or et d'argent, et tous les joyaux, chambres et sommiers qui avaient été trouvés en l'hôtel du comte à Bruges ; ni rien on ne avait sauvé. Encore fut envoyée une route de Gantois à Male, un très-bel hôtel du comte, à demie lieue de Bruges. Ceux qui y allèrent y firent moult de desroys, car ils dérompirent tout l'hôtel, et abattirent et effrondrèrent les fonts où le comte avait été baptisé ; et mirent à voitures, sur chars, tout le bien, or et argent et joyaux, et envoyèrent tout à Gand.

Le terme de quinze jours avait allans et venans de Gand à Bruges et de Bruges à Gand, tous les jours charriant, deux cents chars qui menaient or, argent, vaisselle, draps, pennes, et toutes richesses prises et levées à Bruges, de Bruges à Gand : ni du grand conquêt et pillage que Philippe d'Artevelle et les Gantois firent là, en celle prise de Bruges, à peine le pourrait-on priser ni estimer, tant y orent-ils grand profit.

Quand ceux de Gand eurent fait tout leur bon vouloir de la ville de Bruges, ils envoyèrent de la ville de Bruges à Gand cinq cents bourgeois des plus notables pour là demeurer en cause d'ôtagerie, et François Acreman et Piètre de Vintre, et mille de leurs hommes, les envoyèrent ; et demeura Piètre du Bois, capitaine de Bruges, tant que ces portes, ces murs et ces fossés, fussent mis à uni. Et adonc se départit Philippe d'Artevelle à quatre mille hommes et prit le chemin de Ypre, et fit tant que il y parvint. Toute manière de gens issirent au-devant de lui, et le recueillirent aussi honorablement comme si ce fût leur seigneur naturel qui vint premièrement à seigneurie, et se mirent tous en son obéissance. Et renouvela mayeurs et échevins, et fit toute nouvelle loi ; et là vinrent ceux des chastelleries de outre Ypre, de Cassel, de Berghes, de Bourbourch, de Furnes et de Pourpringhes, qui se mirent en son obéissance, et jurèrent foi et loyauté à tenir ainsi comme à leur seigneur le comte de Flandre.

Et quand il ot ainsi exploité, et que il ot de tous l'assurance, et il ot séjourné à Ypre huit jours, il s'en partit et s'en vint à Courtray, où il fut aussi reçu à grand'joie; et se y tint cinq jours. Et envoya ses lettres et ses messages à la ville d'Audenarde, en leur mandant que ils vinssent devers lui en obéissance; et que trop y avaient mis, quand ils véaient que tout le pays se tournait avecques ceux de Gand, et ils demeuraient derrière; et que si ce ne faisaient, ils se pouvaient bien vanter que temprement ils auraient le siége; et que jamais ne se partirait du siége si aurait la ville, et là mettrait à uni et à l'épée tout ce que ils trouveraient dedans.

Les sympathies de Froissart, nous n'avons pas besoin de le dire, ne sont pas pour les Flamands. Il n'a pas même, pour Artevelde tout-puissant et victorieux, un peu de cette estime banale qu'il accorde si aisément au moindre chevalier. Il essaye, en plusieurs endroits, de jeter le ridicule sur l'ennemi de toute seigneurie et de toute gentillesse. « *Il n'était mie bien subtil à faire guerre ni siege, car de sa jeunesse il n'y avait été point nourri; mais de pêcher à la verge aux poissons en la rivière de l'Escaut et du Lis : de cela faire avait-il été grand coutumier* (1). Artevelde cependant avait fait preuve jusqu'alors, dans les circonstances les plus graves, d'une grande habileté. Si le jour où les Gantois le choisirent pour chef, il n'avait pas encore, comme on dit aujourd'hui, l'expérience des affaires, il l'acquit promptement. Pour se préserver contre cette multitude mobile qui envahissait chaque jour les places de Gand et qui avait tué son père, pour la gouverner à son gré, il lui fallut, dès le principe, autant de prudence que d'énergie.

Après la grande défaite éprouvée par Louis de Male et les Brugeois, il redoubla d'activité. Il devait alors, tout en continuant la guerre contre les seigneurs ou les bourgeois qui tenaient le parti du comte, rattacher à Gand, par un lien indissoluble, les villes qui de gré ou de force avaient embrassé la cause de la révolution. Ainsi, au moment même où il assiégeait Audenarde, il surveillait Bruges, où la haute bourgeoisie, quoique décimée, pouvait encore reprendre son ancienne influence. Il pratiquait en même temps, par ses émissaires, les villes du Brabant et du Hainaut; et peut-être même il incitait et encourageait, par de secrets messages, les bourgeois qui se révoltèrent alors dans les principales villes de la France. Il faut ajouter ici que Philippe d'Artevelde, dans ses généreux et patriotiques desseins, fut puissamment secondé par Ackerman, homme de grande résolution, et surtout par Pierre du Bois, qui combattit jusqu'à la fin avec une inébranlable constance pour les droits et les libertés de la Flandre.

(1) Chroniques, liv. II, chap 165.

Ce ne fut qu'au dernier instant, lorsque le roi de France, qui n'était plus le sage Charles V, mais un enfant, eut refusé sa médiation et promis assistance au comte Louis, que Philippe d'Artevelde se tourna vers l'Angleterre.

Comment les Flamands maintenaient leur siége devant Audenarde ; et comment Philippe d'Artevelle se contenait avec les Anglais. — (Chap. 165.)

Philippe d'Artevelle, quoiqu'il lui fût bien avenu en son commencement de la bataille de Bruges, que il eût eu cette grâce et cette fortune de déconfire le comte et cils de Bruges, n'était mie bien subtil à faire guerre ni siéges, car de sa jeunesse il n'y avait été point nourri ; mais de pêcher à la verge aux poissons en la rivière de l'Escaut et du Lys : de cela faire avait-il été grand coutumier ; et bien le montra, lui étant devant Audenarde. Car oncques ne sçut la ville asseoir, et cuidait bien, par grandeur et présomption qui était en lui, que cils d'Audenarde se dussent de fait venir rendre à lui. Mais ils n'en avaient nulle volonté, ainçois se portèrent comme très-vaillants gens. Et faisaient souvent de belles issues, et venaient escarmoucher aux barrières à ces Flamands ; et en occiaient et en meshaignaient, et puis se retrayaient en leur ville sans dommage ; et de ces appertises, issues et envaies, Lambert de Lambres et Tristan son frère, et le sire de Lieureghen, en avaient grand'renommée. Les Flamands regardèrent que les fossés d'Audenarde étaient larges et remplis d'eau ; si ne les pouvait-on approcher pour assaillir, fors à grand'peine. Si fut conseillé entre eux qu'ils assembleraient sur les fossés grand'foison de fagots et d'estrain pour remplir les fossés, pour venir jusques aux murs et combattre à eux main à main. Ainsi, comme il fut ordonné il fut fait ; on alla aux bois lointains et prochains, et commença-t-on à fagoter à grand'plenté, et apporter et acarger sur les fossés, et là faire moies pour plus ébahir cils de la garnison. Mais les compagnons n'en faisaient compte, et disaient que si trahison ne courait entre eux de cils de la ville, ils n'avaient garde de siége que ils vissent ni de leurs engins. Et pourtant messire Daniel de Hallewyn, qui capitaine en était, pour lui ôter de toutes ces doutes était si au-dessus de cils de la ville, nuit et

jour, que ils n'avaient puissance, ordonnance, ni regard nul sur eux; et n'osait nul homme de la nation d'Audenarde, nuit ni jour, aller sur les murs de la ville sans compagnie des soudoyers étrangers; autrement, qui y fût trouvé il était de correction au point de perdre la tête.

Ainsi se tint là le siége tout le temps; et étaient les Flamands moult au large de vivres en leur ost, qui leur venaient par terre, par mer et par rivières; car ils étaient seigneurs de tout le pays de Flandre. Et avaient ouvert et appareillé les pays de Hollande, de Zélande, de Brabant, et aussi une partie de Hainaut; car toujours en larrecin, pour la convoitise de gagner, leur menaient en leur ost assez de vivres. Ce Philippe d'Artevelle avait le courage plus anglais que français; et eût volontiers vu que ils fussent ahers et alliés avecques le roi d'Angleterre et les Anglais; parquoi, si le roi de France ni le duc de Bourgogne venaient sur eux à main armée pour recouvrer le pays, ils en fussent aidés. Et jà avait Philippe d'Artevelle, en son ost, deux cents archers d'Angleterre, lesquels s'étaient emblés de leurs garnisons de Calais, et là venus pour gagner; desquels archers ils avaient grand'joie; et étaient cils payés toutes les semaines.

Comment Philippe d'Artevelle, étant à siége devant Audenarde, rescripvit au roi de France; et comment lui et son conseil conclurent d'envoyer en Angleterre pour traiter d'alliances et autrement. — (Chap. 166.)

Philippe d'Artevelle, pour colorer son fait et pour savoir quelle chose on disait et dirait de lui en France, se avisa que il escriprait et ferait escripre le pays de Flandre au roi de France, en eux humiliant et priant que le roi se voulsist ensoigner de eux remettre en parfaite paix et amour envers le comte leur seigneur. De cette imagination il fut cru si très tôt comme il en parla à ses gens; et escripsit unes lettres moult douces et moult amiables devers le roi de France et son conseil, et les baillèrent lui et son conseil à un messager; et lui disent que il allât devers le roi de France, et lui baillât ces lettres. Il répondit que volontiers; et tant chevaucha par ses journées que il vint à Senlis. Là trouva-t-il le roi et ses oncles : si délivra ses lettres. Le roi les prit et les

fit lire, présents ses oncles et son conseil. Quand on les ot lues et entendues, on n'en fit que rire; et fut adoncques ordonné de retenir le messager et le mettre en prison, pourtant que il était venu en la présence du roi sans sauf-conduit : aussi fut-il, et y demeura plus de six semaines (1).

Quand Philippe d'Artevelle le sçut, car son messager ne revenait point, si le prit en grand'indignation; et fit venir devant lui tous les capitaines de l'ost, et leur dit : « Or, véez-vous quelle honneur le roi de France nous fait, quand si aimablement lui avons escript; et sur ce il a retenu notre messager. Certainement nous mettons trop à nous allier aux Anglais; si nous en pourra bien mal prendre; car ne pensez jà le contraire que le duc de Bourgogne, qui est tout en France maintenant et qui mène le roi tout ainsi qu'il veut, car c'est un enfant, doye laisser les besognes avenues en cet état. Certes nennil; exemple par notre messager que il a ainsi retenu; et si avons trop bien cause d'envoyer en Angleterre, tant pour le profit commun de Flandre, que pour nous mettre à sûr et donner doute à nos ennemis. Je vueil bien, dit Philippe, que nous envoyons dix ou douze de nos hommes des plus notables, parquoi la connaissance en vienne en France, et que le roi et son conseil cuident que nous nous veuillions allier au roi d'Angleterre son adversaire : mais je ne vueil mie que telles alliances soient si très tôt faites, si il ne nous besogne autrement que il ne fait encore; mais vueil que nos gens demandent au roi d'Angleterre et à son conseil d'entrée, et de ce avons-nous juste cause de demander, la somme de deux cent mille viés écus que Jacques d'Artevelle mon père et le pays de Flandre prêtèrent jadis au roi d'Angleterre, lui étant devant Tournay, pour aider à payer ses soudoyers; et que on dise au roi d'Angleterre et à ses oncles et à tous leurs consaulx que la comté de Flandre généralement, et les bonnes villes de Flandre qui jadis firent ces prêts, font de tout ce ravoir requête et demande; et quand on nous aura rendu et restitué ce en quoi le roi d'Angleterre et le royaume est par dette endetté et obligé

(1) Le religieux de Saint-Denis et Juvénal des Ursins disent que le roi de France renvoya le messager d'Artevelde.

envers nous, le roi d'Angleterre et ses gens auront belle entrée de venir en Flandre. Encore vaut mieux, ce dit Philippe, que nous nous aidions du nôtre que les étrangers; et jamais ne le pouvons ravoir plus légèrement que maintenant; car le roi et le royaume d'Angleterre ne se éloignera mie de avoir l'entrée, l'amour, le confort et l'alliance d'un tel pays comme est la comté de Flandre; car encore n'ont les Anglais sur les bandes de mer, mouvans de Bordeaux jusques à l'Écluse, excepté Calais, Chierbourch et Brest, nulle entrée par où ils puissent passer ni entrer en France. Si leur viendra le pays de Flandre grandement à point; car Bretagne, excepté Brest, leur est toute close, et le duc de Bretagne a juré à être bon Français; et s'il ne l'était, si le devenrait-il pour l'amour de son cousin germain, monseigneur le comte de Flandre. »

Adonc répondirent tous ceux qui entendu l'avaient et qui à conseil étaient : « Philippe, vous avez très-bien et sagement parlé; et nous voulons qu'il soit ainsi que vous l'avez ordonné et devisé. Et qui ordonnerait le contraire, il ne voudrait pas le profit du pays ni des bonnes villes de Flandre. »

Comment les Flamands envoyèrent en Angleterre. — (Chap. 167.)

Philippe d'Artevelle ne séjourna pas adonc longuement, mais ordonna sur ce conseil et propos, et en escripsit à Piètre du Bois et à Piètre de Vintre, qui étaient capitaines de Bruges, et aussi à ceux de Ypre et de Courtray : il sembla bon à chacun de ainsi faire. Si furent élus et avisés de bonnes villes de Flandre, de chacune un ou deux bourgeois, et de la ville de Gand six; et tout premier François Acreman y fut élu et nommé, Rasse de la Borde, Louis de Vaulx, sire Jean Scotelaire, Martin Vondrewaire, Jacob de Brouere, et un clerc qui était élu à être évêque de Gand de par Urbain; car messire Jean de West, qui avait été doyen de l'église de Tournay, avait avisé en son temps que on ferait un évêque en Gand qui possesserait les profits que l'évêque de Tournay y devait avoir; mais en ce procurant il était mort, et était revenu avant un clerc de la ville de Gand et

de très-bon lignage ; et cil s'en alla en Angleterre avec leurs gens ; et lui envoya Philippe d'Artevelle pour aider à faire ces traités ; car il était de son lignage.

Quand ces dix-huit bourgeois de Gand et de Flandre furent tous appareillés, ordonnés, chargés et indittés de ce qu'ils devaient faire et dire, si prindrent congé de leurs gens, et se départirent du siége d'Audenarde environ l'entrée du mois de juillet ; et chevauchèrent vers Ypre et de là à Bourbourch, et puis à Gravelines, et exploitèrent tant qu'ils vinrent à Calais. Le capitaine de Calais, messire Jean d'Éverues, les recueillit liement quand il sçut qu'ils voulaient aller en Angleterre, et les pourvut de nefs passagers ; et ne séjournèrent à Calais que trois jours. Quand ils s'en partirent, ils eurent vent à volonté, et furent tantôt à Douvres ; et puis chevauchèrent tant parmi Angleterre que ils vinrent à Londres. Et partout étaient bien venus, espécialement du commun d'Angleterre, quand ils dirent qu'ils étaient de Gand, pourtant que iceux Gantois s'étaient si bien portés qu'ils avaient déconfit le comte et sa puissance, et étaient seigneurs du pays ; et disaient que Gantois étaient bonnes gens.

Comment l'ambassade des Flamands fut ouïe des princes et du conseil d'Angleterre ; et comment ils se retirèrent à Londres, en attendant leur réponse. — (Chap. 168.)

Quand ces Gantois furent venus à Londres, leur venue fut tantôt signifiée au roi et à son conseil : on envoya devers eux pour savoir quelle chose ils voulaient dire. Ils vinrent tous en une compagnie au palais de Westmoustier, et là trouvèrent premièrement le duc de Lancastre, le comte de Bouquinghen, le comte de Sallebery, le comte de Kent, messire Jean de Montagu, maître d'hôtel du roi, messire Simon Burlé, messire Guillaume de Windesore, et la greigneure partie du conseil du roi ; et n'était mie le roi présent en cette première venue.

Ces gens de Gand et de Flandre inclinèrent ces seigneurs d'Angleterre ; et puis commença le clerc élu de Gand à parler pour tous, et dit ainsi : « Messeigneurs, nous sommes ci venus

et envoyés de par la bonne ville de Gand et tout le pays de Flandre, pour avoir conseil, confort et aide du roi d'Angleterre sur certains articles et bonnes raisons que il y a d'alliances anciennes entre Angleterre et Flandre : si les voulons renouveler, car il besogne au pays de Flandre à présent; car il est sans seigneur, et n'ont les bonnes villes et le pays que un regard; c'est un homme qu'on appelle Philippe d'Artevelle, lequel principalement se recommande au roi et à vous tous qui êtes de son conseil; et vous prie que vous recueilliez ce don en bien; car, quand le roi d'Angleterre voudra arriver en Flandre, il trouvera le pays ouvert et appareillé pour reposer, rafreschir et demeurer tant comme il lui plaira lui et ses gens, et pour mener avecques lui du pays de Flandre cent mille hommes tous armés. Mais outre, tout le pays fait requête de deux cent mille viés écus que jadis Jacques d'Artevelle et les bonnes villes de Flandre prêtèrent au roi Édouard, de bonne mémoire, au siége de Tournay et en suivant au siége de Calais. Ils les veulent ravoir; et est l'intention des bonnes villes de Flandre, ainçois que les alliances passent outre, que la somme que dite est soit mise avant; et là où elle sera, le roi d'Angleterre et tous les siens peuvent bien dire que ils sont amis aux Flamands, et que ils ont entrée à leur volonté en Flandre. »

Quand les seigneurs orent ouï celle parole et requête, ils commencèrent à regarder l'un l'autre, et les aucuns à sourire. Adonc parla le duc de Lancastre, et dit : « Beaux seigneurs de Flandre, votre parole demande bien à avoir conseil; et vous vous retrairez à Londres, et le roi se conseillera sur vos requêtes, et vous répondra tellement que vous vous en devrez tenir pour contents. » Ces Gantois répondirent : « Dieu y ait part! »

Adonc issirent hors de la chambre; et les seigneurs du conseil demeurèrent, qui commencèrent à rire entre eux, et à dire : « Et ne avez-vous pas vu ces Flamands, et ouï les requêtes que ils ont faites? Ils demandent à être confortés, et disent que il leur besogne; et si demandent avec tout ce à avoir notre argent : ce n'est pas requête raisonnable que nous payons et aidons. » Lors se départit ce conseil sans rien plus avant conseiller, et

assignerent journée de être de rechef ensemble. Et les Gantois s'en retournèrent à Londres, et là se logèrent et tinrent un grand'temps; car ils ne pouvaient avoir réponse du roi ni de son conseil; car les consaulx d'Angleterre, sur leurs requêtes, étaient en grand différend; et tenaient les Flamands à orgueilleux et présumpcieux, quand ils demandaient à ravoir deux cent mille viés écus de si ancienne dette que de quarante ans.

Oncques chose ne cheij si bien à point pour le roi de France qui voulait venir sur Flandre, que cette chose fit qui fut ainsi demenée; car si les Flamands n'eussent point demandé la somme de florins que ils demandaient, et n'eussent requis le roi d'Angleterre fors de confort et d'aide, le roi d'Angleterre fût venu en Flandre, ou eût envoyé si puissamment que pour attendre en bataille, aveeques l'aide des Flamands qui adoncques étaient, tous ensemble, la puissance du plus grand seigneur du monde: mais il alla tout autrement; dont il mésavint aux Flamands, si comme vous orrez recorder avant en l'histoire.

Réclamer une vieille dette aux Anglais au moment où l'on avait besoin d'eux, c'était commettre, comme le chroniqueur l'a remarqué, une grande imprudence. Toutefois, le conseil de Richard II n'ôta point aux députés flamands l'espoir d'un prompt secours. L'idée seule d'une nouvelle alliance entre l'Angleterre et les villes de Flandre suffit pour jeter dans l'irrésolution les princes qui poussaient le roi de France à la guerre. Ils prirent le parti, avant d'engager la lutte, de négocier avec Artevelde. Celui-ci, dans la pensée peut-être qu'en un pareil instant des négociations ne feraient que prolonger, sans amener une paix durable, l'état de malaise où se trouvaient les villes flamandes, résolut d'en venir à une bataille décisive. Il croyait sans doute qu'une victoire sur la plus vaillante chevalerie du monde donnerait gain de cause aux classes inférieures qui se soulevaient alors de tous côtés, et assurerait à jamais les libertés de la Flandre. Il rejeta donc les propositions des commissaires du roi de France (1).

Nul n'était plus intéressé dans la querelle que Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Il avait épousé la fille du comte Louis; et c'était à lui que devaient appartenir un jour, par héritage, l'Artois et la Flandre. Il pressa vivement le roi de France, son neveu, de commencer la guerre. Louis

(1) D'après le registre de *cuir noir* existant aux archives de Tournay, ces commissaires étaient : l'évêque de Laon, le seigneur de Rayneval, panetier de France, Arnaud de Corbie, président du parlement, et Gui de Hocourt. (*Note de M. Gachard.*)

de Male, de son côté, vint implorer Charles VI, qui lui promit assistance. L'idée d'une grande bataille contre les Flamands plaisait au jeune roi. La première fois que les ducs de Berri et de Bourgogne lui parlèrent de la guerre, il répondit : « Par ma foi, beaux oncles, oui j'en suis en très-grand'volonté ; et pour Dieu que nous y allions ! je ne désire autre chose que moi armer. Et encore ne me armai-je oncques ; si me faut-il, si je vueil regner en puissance et en honneur, apprendre les armes (1). »

Les chevaliers qui se proposaient de combattre les Flamands se réunirent dans l'Artois. Ce fut là que, sur la fin d'octobre 1382, se rendit Charles VI, après avoir pris l'oriflamme à Saint-Denis. Ce qui rassurait alors les Flamands, c'est que l'armée française ne pouvait pénétrer dans leur pays sans s'exposer à de grands dangers et peut-être à une défaite. « Ce pays est entouré presque entièrement par la rivière de Lys, qui est large et profonde ; des autres côtés il touche à la mer et à l'Escaut, qui est un énorme fleuve. Calais et son territoire, qui appartenaient aux Anglais, défendaient à peu près tout l'espace entre la Lys et la mer. Le soin d'Artevelde et des capitaines était donc de garder la Lys, dont ils avaient fait couper tous les ponts. Cependant, une compagnie de chevaliers s'était risquée la première, et, sans ordres, sous la conduite d'un bâtard du comte de Flandre, avait passé la Lys. Ce fut derrière elle que les ponts furent coupés. Elle se trouva ainsi presque entièrement massacrée (2). » Ce premier succès donna grand espoir à Philippe d'Artevelde.

Comment Philippe d'Artevelle vint à Ypre prêcher et remontrer au peuple, auquel il fit lever la main d'être certain à lui et au pays de Flandre. — (Chap. 176.)

Celle chose se passa ; on la mit en oubliance ; et Philippe d'Artevelle se partit de Bruges et s'en vint à Ypre, où il fut recueilli à grand'joie. Et Piètre du Bois s'en vint à Commines, où tout le plat pays était assemblé ; et là entendit aux besognes et fit tous les ais du pont décheviller, pour être tantôt défait si il besognait : mais encore ne volt-il mie le pont condamner de tous points, pour l'avantage de ceux du plat pays recueillir, qui passaient tous jours leurs bêtes par-dessus à grand'foison, et mettaient outre le Lys à sauveté, et chassaient emmy les bois et ès prairies environ Ypre. Si en était le pays si chargé que c'était grand'merveille.

Ce propre jour que Philippe d'Artevelle vint à Ypre, vinrent les nouvelles comment, au pont à Menin, les Français avaient perdu, et le Hazle avait été attrapé. De ces nouvelles fut Philippe

(1) Froissart, *Chron.*, liv. II, chap 163.

(2) De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, t. I, p. 71 ; éd. Gachard.

tout réjoui, et dit en riant, pour encourager ceux qui de lès lui étaient : « Par la grâce de Dieu et le bon droit que nous y avons, tous venront à celle fin ; ni jamais ce roi de France, jeunement conseillé, selon ce qu'il est d'âge, si il passe la rivière du Lys, ne retournera en France. »

Philippe d'Artevelle fut cinq jours à Ypre, et prêcha, en plein marché, pour encourager son peuple et tenir en leur foi ; et leur remontra comment le roi de France, sans nul titre de raison, venait sur eux pour eux détruire : « Bonnes gens, ce dit Philippe, ne vous ébahissez point si ils viennent sur nous ; car jà n'auront puissance de passer la rivière du Lys : j'ai fait tous les pas bien garder ; et est ordonné à Commines Piètre du Bois atout grand gent, qui est loyal homme et qui aime l'honneur de Flandre ; et Piètre de Vintre est à Warneston ; car tous les autres passages dessus la rivière du Lys sont rompus, ni il n'y a passage ni guet, fors à ces deux villes, là où ils puissent passer. Et si ai ouï nouvelles de nos gens que nous avons envoyés en Angleterre. Nous aurons temprement un très-grand confort des Anglais ; car nous avons bonnes alliances à eux ; ils se sont alliés avecques nous pour aider à faire notre guerre contre le roi de France, qui nous veut guerroyer. Si vivez en cel espoir loyaument, car l'honneur nous en demeurera ; et tenez ce que vous avez promis et juré à moi et à la bonne ville de Gand, qui tant a eu de peine et de frais pour soutenir les droitures et les franchises des bonnes villes de Flandre ; et tous ceux qui veulent demeurer de lès moi, ainsi qu'ils ont juré, liement lèvent la main vers le ciel en signe de loyauté. » A ces mots ceux qui étaient au marché et qui ouï l'avaient levèrent la main amont, et le assurèrent que tous demeureraient de lès lui. Adonc descendit Philippe de l'échafaud où il avait prêché, et s'en vint fendant le marché jusques à son hôtel, et se tint là tout ce jour. A lendemain il monta à cheval, et retourna à toute sa route vers Audenarde où le siége se tenait, qui point ne se défaisait pour nouvelles qu'ils ouïssent : mais il passa parmi Courtray, et reposa là deux jours pour encourager la ville.

Comment le roi venu à Seclin, et son baronnage, fut fort débattu pour aller en Flandre; et comment ils conclurent de venir le droit chemin de Comines. — (Chap. 177.).

Nous nous souffrirons un petit à parler de Philippe d'Artevelle, et parlerons du jeune roi Charles de France qui séjournait à Arras et avait très-grand'volonté, et bien le montrait, d'entrer en Flandre pour abattre l'orgueil des Flamands; et tous les jours lui venaient gens d'armes de tous côtés. Quand le roi ot séjourné huit jours à Arras, il s'en partit, et vint à Lens en Artois; et là fut deux jours. Au tiers jour de novembre, il s'en partit et s'en vint à Seclin, et là s'arrêta. Et furent les seigneurs, le connétable de France et les maréchaux de France, de Bourgogne et de Flandre, ensemble en conseil pour savoir comment on s'ordonnerait; car on disait communément en l'ost que ce était chose impossible d'entrer en Flandre, au cas que les passages de la rivière étaient si fort gardés. Encore tous les jours derechef il pleuvait tant, que il faisait si frais que on ne pouvait aller avant. Et disaient les aucuns sages du royaume de France que c'était grand outrage par tel temps de avoir amené le roi si avant en tel pays; et que on dût bien avoir attendu jusques à l'été pour guerroyer en Flandre. Là, dit le sire de Cliçon, connétable de France, en conseil : « Je ne connais ce pays de Flandre, car oncques n'y fus en ma vie. Cette rivière du Lys est-elle si malle à passer que on n'y peut trouver passage fors que par les certains pas. » Et on lui répondit : « Sire, oil, il n'y a nul guet; et si est tout son courant sus marécages où on ne pourrait chevaucher. » Donc demanda le connétable : « Dont vient-elle d'amont ? » On lui répondit qu'elle venait de vers Aire et Saint-Omer. « Puisqu'elle a commencement, dit le connétable, nous la passerons bien. Ordonnons nos gens, et leur faisons prendre le chemin de Saint-Omer; et là passerons-nous la rivière à notre aise (1) et entrerons en Flandre, et irons les Flamands combattre au long du pays où qu'ils soient, ou dedans Ypre ou Audenarde, ou ailleurs : ils sont bien si orgueilleux et si oultre-cuidés que ils venront contre nous. » A ce propos

(1) La Lys ne passe pas à Saint-Omer.

du connétable s'accordèrent tous les maréchaux ; et demeurèrent en cel état celle nuit jusques à lendemain que le sire de la Breth, le sire de Coucy, messire Aymemon de Pommiers, messire Jean de Vienne, amiral de France, messire Guillaume de Poitiers, bâtard de Langres, le Bègue de Villaines, messire Raoul de Coucy, le comte de Conversant, le vicomte d'Ascy, messire Raoul de Raineval, le sire de Saint-Py, messire Guillaume des Bordes, le sire de Sully, messire Olivier du Glayquin, messire Maurice de Tréséguidy, messire Guy le Baveux, messire Nicole Painel, les deux maréchaux de France, messire Louis de Sancerre et le seigneur de Blainville, et le maréchal de Bourgogne et de Flandre, et messire Enguerrand d'Eudin, vinrent en la chambre du connétable de France pour avoir certain arrêt et avis comment on se ordonnerait : si on passerait parmi Lille pour aller à Comines et à Warneston où les pas étaient gardés, ou si on irait amont vers le Gorgue, la Ventie et Saint-Venant et Estelles, passer là la rivière du Lys.

Là ot entre ces seigneurs plusieurs paroles retournées; et disaient ceux qui connaissaient le pays : « Certes, au temps de maintenant il ne fait mie bon aller en ce pays de Clarembaut ni en la terre de Bailleul, ni en chastellerie de Cassel, de Furnes ni de Bergues. » — « Et quel chemin tenrons-nous donc, » dit le connétable?

Là dit le sire de Coucy une moult haute parole : « Dè mon avis je conseille que nous allissions à Tournay, là passer l'Escaut et cheminer devant Audenarde ; ce chemin-là ferons-nous bien aise, et là combattre nos ennemis. Nous n'aurons nul empêchement ; l'Escaut passe à Tournay ; si viendrons devant Audenarde, et cherrons droit au logis Philippe d'Artevelle ; et si serons tous les jours rafreschis de toutes pourvéances qui nous venront du côté de Hainaut, et qui nous suivront de Tournay par la rivière. »

Celle parole dite du sire de Coucy volontiers fut ouïe et bien entendue, et des aucuns longuement soutenue. Mais le connétable et les maréchaux s'inclinaient trop plus à aller toudis devant lui querir et faire brief passage à son loyal pouvoir, que de aller à dextre ne à senestre querir plus lointain chemin ; et y mettaient

raisons raisonnables, car ils disaient : « Si nous querons autres chemins que le droit, nous ne montrerons pas que nous soyons droites gens d'armes, à tout le moins si nous n'en faisons notre devoir et pouvoir de aller tâter si aucunement à ce pas de Comines qui est gardé, si dessous ou dessus ne pouvons passer la rivière. Encore outre, si nous éloignons nos ennemis, nous les réjouirons et rafreschirons de nouveaux consaulx; et diront que nous les fuyons. Et si y a encore un point qui fait grandement à douter : nous ne savons sur quel état ceux qui sont allés en Angleterre sont; car si, par aucune aventure et incidence, confort leur venait de ce côté, il nous donnerait grand empêchement. Si vaut trop mieux que nous nous délivrions d'entrer au plus bref que nous pourrons en Flandre, que longuement déterminer; et emprénons de fait de bon courage le chemin de Comines; Dieu nous aidera. Nous avons par tant de fois passé et repassé grosses rivières plus assez que cette rivière du Lys, par quoi elle ne nous devra pas tenir trop longuement. Comment que ce soit, quand nous serons sur les rives aurons-nous avis. Et ceux qui sont en notre compagnie en l'avant-garde, qui ont vu, puis vingt ans ou trente, maint passage plus périlleux que cestui n'est, disent que nous passerons la rivière. Et quand nous serons outre, nos ennemis seront plus ébahis cent fois que dont que à notre aise nous allions querir passage à dextre ou à senestre hors de notre droit chemin; et nous pourrons adonc nous nommer et compter seigneurs de Flandre. » Tous s'accordèrent à ce derrain propos, ni oncques depuis il ne fut brisé, ni nul autre remis sus. Et pour ce que cils vaillants seigneurs se trouvaient là tous ensemble, si dirent : « C'est bon que nous avisons et regardons aux ordonnances des batailles; et lesquels iront en l'avant-garde avec le connétable; et lesquels ordonneront les chemins pour passer et chevaucher tout à l'uni; et lesquels mèneront les gens de pied; et lesquels seront ordonnés pour courir et découvrir les ennemis; et lesquels seront en la bataille du roi, et comment et de quoi ils le serviront; et lequel portera l'oriflambe de France; et lesquels l'aideront à garder; et lesquels seront sus aile; et lesquels seront en l'arrière-garde. » De toutes ces choses-là orent-ils avis et ordonnance.

—

Comment les princes de France ordonnèrent surtout à chacun chef qu'il devait faire, eux combattus; et comment le roi marcha sur Flandre et son ost sur Comines. — (Chap. 178.)

Or, fut lors ordonné et déterminé par les seigneurs et vaillants hommes devant nommés, et par l'office des maîtres des arbalétriers de France conjoints avec le connétable et les maréchaux, et tous d'un accord, que messire Josse de Hallewyn et le seigneur de Rambures furent chargés et ordonnés de mener les gens de pied, lesquels iraient devant pour appareiller les chemins, couper les haies et buissons, abattre frétes, remplir vallées, et faire ce qu'il appartient et qu'il est de nécessité. Et étaient iceulx ouvriers dix-sept cent soixante (1). Après en l'avant-garde furent les maréchaux de France, de Bourgogne et de Flandre; et avaient en leur gouvernement douze cents hommes d'armes et six cents arbalétriers, sans quatre mille hommes de pied (2) que le comte de Flandre leur délivra, aux pavois et aux autres armures. *Item*, était ordonné que le comte de Flandre et sa bataille, où il pouvait avoir, tant de gens d'armes, chevaliers et écuyers, et aussi gens de pied, environ seize mille, chemineraient sur aile de l'avant-garde, pour la conforter s'il était mestier. *Item*, était ordonné entre l'avant-garde et la bataille du comte de Flandre, la bataille du roi de France; et là devaient être ses trois oncles Berry, Bourgogne et Bourbon, le comte de la Marche, messire Jacques de Bourbon son frère, le comte de Clermont et Dauphin d'Auvergne, le comte de Dampmartin, le comte de Sancerre, messire Jean de Boulogne, et jusques à la somme de six mille hommes d'armes et deux mille arbalétriers, Gennevois et autres (3). *Item*, étaient ordonnés pour l'arrière-garde deux mille hommes d'armes et deux cents arbalétriers (4). Si en devaient être chefs et gouverneurs messire Jean d'Artois comte d'Eu, messire Guy comte de Blois, messire Waleran comte de Saint-Pol, messire Guillaume comte de Harcourt, le seigneur de Châtil-

(1) Un autre manuscrit dit 7,860.

(2) Le même manuscrit dit 6,400 hommes d'armes et 14,000 arbalétriers, sans 5,000 hommes de pied.

(3) Le même manuscrit dit 12,000 hommes d'armes et 18,000 arbalétriers et archers, avec plusieurs autres gens d'armes aventuriers.

(4) Suivant le même manuscrit, 4,000 hommes d'armes et 8,000 archers. *Notes de M. Buchon.*

lon et le seigneur de la Fère. *Item*, devait porter l'oriflambe messire Piètre de Villiers, et devait être accompagné de quatre chevaliers, lesquels sont ainsi nommés, messire Morice de Tréséguidy, du Baudrain de la Heuze, messire Robert le Baveux et messire Guy de Saucourt; et pour garder les deux bannières, le Borgne de Ruet et le Borgne de Mondoucet. Et est à savoir que iceulx seigneurs, qui ordonnaient ces besognes, entendaient et du tout s'arrêtaient que jamais en France ne retourneraient jusques à tant qu'ils auraient combattu ce Philippe d'Artevelle et sa puissance. Et pour ce s'ordonnèrent-ils par telle manière ainsi que pour tantôt combattre ou au lendemain. *Item*, étaient ordonnés le sire de la Breth, le sire de Coucy et messire Hugues de Châlons pour mettre en arroy, en paix et en bonne ordonnance, les batailles. *Item*, étaient ordonnés maréchaux, pour loger le roi et sa bataille, messire Guillaume O. Mamines et le seigneur de Champ-Remy. *Item*, était ordonné que, au jour qu'on combattrait, le roi serait à cheval, et nul autre fors lui; et étaient nommés huit vaillants hommes à être de côté lui, comme le seigneur de Raineval, le Bègue de Villaines, messire Aimemon de Pommiers, messire Enguerrand d'Eudin, le vicomte d'Ascy, messire Guy le Baveux, messire Nicolas Painel et messire Guillaume des Bordes. *Item*, étaient ordonnés pour chevaucher devant lui et aviser le convenant des ennemis, au jour de la bataille, messire Olivier de Cliçon, connétable de France, messire Jean de Vienne, amiral de France, et messire Guillaume de Poitiers, bâtard de Langres.

Quand toutes ces choses devant dites furent devisées et ordonnées bien et à point, et que on n'y sçut mais rien aviser qui nécessaire fût, le conseil s'ouvrit et se partit, et s'en alla chacun en son logis; et furent les seigneurs et les barons, qui point n'avaient été présents à ces choses devisées et ordonnées, signifiés de ce qu'ils devaient faire, et de ce jour en avant comment ils se maintiendraient. Et fut ce jour ordonné que le roi à lendemain se délogerait de Seclin et passerait tout parmi la ville de Lille sans arrêter, et viendrait loger à Marquette l'abbaye; et l'avant-garde irait outre vers Comines et Warneston, et exploiteraient au mieux qu'ils pourraient.

Comment le connétable de France atout l'avant-garde vint devant le pont de Comines, où il fut moult en souci. — (Chap. 179.)

Tout ainsi comme il fut ordonné il fut fait; et se délogèrent à lendemain ceux de l'avant-garde et passèrent outre par ordonnance vers Comines, et trouvaient les chemins tout faits, car le sire de Rambures et messire Josse de Hallewyn y avaient grandement ensoigné et entendu : ce fut le lundi. Quand le connétable et les maréchaux de France, et ceux de l'avant-garde, furent venus au pont à Comines, là les convint arrêter; car ils trouvèrent le pont si défait qu'il n'était mie en puissance de homme du refaire, au cas que on leur défendrait et que on y mettrait empêchement au vouloir refaire. Et les Flamands étaient bien si puissants, par outre la rivière, que du défendre et garder le pas et tenir contre tout homme qui escarmoucher et assaillir les voudrait par devant; car ils étaient plus de neuf mille, que au pas du pont, que en la ville de Comines. Et là était Piètre du Bois, leur capitaine, qui montrait bien volonté du défendre; et était le dit Piètre du Bois au pied du pont sur la chaussée, et tenait une hache en sa main; et là étaient les Flamands tout rangés d'une part et d'autre. Le connétable de France, et les seigneurs qui là étaient, regardaient la manière de ce pas, et imaginaient bien que c'était chose impossible de passer par là, si le pont n'était refait. Adonc firent-ils chevaucher de leurs varlets pour aviser la rivière dessous et dessus, pour savoir si on y trouverait nuls guets. Quand ces varlets orent chevauché au long de la rivière, dessous et dessus, près d'une lieue, ils retournèrent à leurs seigneurs qui les attendaient au pas, et leur dirent que ils n'avaient trouvé nuls lieux où chevaux pussent prendre terre, dont fut le connétable moult courroucé, et dit : « Nous avons été mal conseillés de prendre ce chemin; mieux nous vaulsist être allés par Saint-Omer que ci séjourner en ce danger; ou avoir passé l'Escaut à Tournay, ainsi que le sire de Coucy disait, et allés tout droit devant Audenarde combattre nos ennemis, puisque combattre les devons et voulons : ils sont bien si orgueilleux que ils nous eussent attendus à leur siége. » Adonc dit messire Louis de Sancerre : « Connétable, je conseille que nous nous logeons ci pour ce jour, et faisons

loger nos gens au mieux que ils pourront au fuer que ils viennent ; et envoyons à Lille, par la rivière, querre des nefs et des claies : si ferons demain un pont sur ces beaux prés et passerons outre, puisque nous ne pouvons autrement faire. » Donc dit messire Josse de Hallewyn : « Sire, nous avons bien avisé, passé à deux jours, le sire de Rambures et moi, de tout cela faire ; mais il y a un grand empêchement. Entre ci et Lille siéd la ville de Menin sur celle rivière par où il convient la navire, si elle veut venir jusques à ci, passer ; et les Flamands qui là sont ont défait leur pont, et tellement croisé de grand merrien et d'estaches parmi les gistes du pont, que impossible serait du passer nef ni nacelle. » — « Je ne sais donc, dit le connétable, que nous puissions faire : bon serait de prendre le chemin de Aire et là passer la Lys, puisque nous ne pouvons avoir ci le passage appareillé. »

Entrementes que le connétable et les maréchaux de France et de Bourgogne étaient au pas de Comines en celle abusion, ni ils ne savaient lequel faire pour le meilleur, soubtillaient autres chevaliers et écuyers, par beau fait d'armes et haute emprise, à eux aventurer vaillamment et à passer celle rivière de la Lys, comment que il fût, et aller sur leur fort combattre les Flamands pour conquérir la ville et le passage, si comme je vous recorderai présentement.

Comment aucuns chevaliers de France s'avisèrent de passer la rivière de la Lys au-dessus du pont de Comines. — (Chap. 180.)

En venant l'avant-garde de Lille à Comines, le sire de Saint-Py, qui connaissait le pays, et aucuns autres chevaliers et écuyers de Hainaut, de Flandre et d'Artois, et aussi de France, sans le connétable et les maréchaux, avaient eu parlement ensemble, et avaient dit : « Si nous avions deux ou trois bacquets et les fissions lancer en la rivière de la Lys, au-dessous de Comines, à la couverte, et eussions d'une part de l'eau et de l'autre estaches, et mis cordes aux estaches, selon ce que la rivière n'est pas trop large, nous serions tantôt une grand'quantité de gens mis outre ; et puis par derrière nous venrions assaillir nos ennemis, et con-

querrions sur eux le pas, et si ne fissions passer que droites gens d'armes. » De quoi cil consaulx avait été tenu; et avait tant fait le sire de Saint-Py, que sur un char il fit acharier de la ville de Lille un bacquet, les cordes, et toute l'ordonnance, avecques lui.

D'autre part aussi, messire Herbault de Belle-Perche et messire Jean de Roye, qui étaient en ce voyage compagnons ensemble, en faisaient un venir et charier. Aussi messire Henry de Mauny, messire Jean de Malestroit, et messire Jean Chauderon, qui avaient été à ces devises, en cherchèrent aussi un, et firent tant qu'ils l'eurent. Si le firent charger et amener sur un char, et suivir la route des autres. Le sire de Saint-Py fut tout le premier qui vint atout son bacquet et l'ordonnance des cordes et des estaches sur la rivière : si estiquèrent du lès devant eux un gros planchon, et puis y alaièrent la corde : si passèrent trois varlets outre, et mirent le bacquet et la corde outre à l'autre rive; et y attachèrent l'autre coron de la corde à un planchon qu'ils fichèrent en terre; et puis ramenèrent les varlets le bacquet à leurs maîtres.

Or, était avenu que le connétable de France et les maréchaux qui se tenaient au dehors du pont à Comines, furent informés de celle besogne, ainsi comme ils musaient comment ils trouveraient passage. Si avait dit le connétable à messire Louis de Sancerre : « Maréchal, allez voir que c'est ni quelle chose ils font, et si peine peut être employée à passer la rivière par celle manière que vous avez ouï deviser; et si vous véez que ce soit chose taillée à faire, si en mettez aucuns outre. »

Adonc entretant que iceulx chevaliers qui là étaient s'ordonnaient pour passer, et que leurs bacquets étaient tout prêts, si vint le maréchal de France, à grand'route de chevaliers et d'écuyers en sa compagnie. On lui fit voie, ce fut raison. Il s'arrêta sur le rivage, et regarda volontiers le convenant et l'ordonnance de ces bacquets. Adonc dit le sire de Saint-Py : « Sire, vous plaît-il que nous passons? » — « Il me plaît bien, dit le maréchal, mais vous vous mettez en grand péril et aventure; car si les ennemis qui sont à Comines savaient vos convenans, ils vous porteraient trop grand dommage. » —« Sire, dit le sire de

Saint-Py, qui ne s'aventure il n'a rien : au nom de Dieu et de saint George, nous passerons, et nous ferons, ainçois qu'il soit demain jour, sur nos ennemis bon exploit. »

Adonc mit le sire de Saint-Py son pennon au bacquet, et entra tout le premier dedans; et y entrèrent tous ceux que le bacquet pot porter, et étaient neuf; et tantôt furent lancés, par la corde qu'ils tenaient outre à rive. Si issirent tous hors, et mirent leurs armures hors; et entrèrent, à la couverte, afin que ils ne fussent aperçus, en un petit boquetel d'un aulnoy, et là se cachèrent. Et ceux qui étaient au rivage, par une corde qu'ils tenaient, retraïrent le bacquet à eux. Secondement, le comte de Conversant, sire d'Enghien, entra dedans et sa bannière avecques lui, et aussi le sire de Vertaing, messire Eustache et son pennon, et Fierabras de Vertaing, son frère : eux neuf passèrent, et non plus. Et puis, la tierce fois en passèrent encore neuf. Et véez-ci les deux autres bateaux qu'on achariait, de messire Herbault de Belle-Perche et de messire Jean de Roye et aussi des Bretons, si furent tantôt par la manière dessus dite lancés en la rivière et ordonnés ainsi comme l'autre. Si passèrent ces chevaliers et écuyers; ni nul ne passait fors que droites gens d'armes; et passaient de si grand'volonté que merveilles était à voir. Si ot, telle fois fut, au passer si très-grand'-presse du vouloir passer l'un devant l'autre, que si le maréchal de France n'y eût été, qui y mettait ordonnance et attrempance du passer, atant il y en eût eu des péris; car ils eussent plus que leurs faix chargé les bacquets.

Comment ce lundi le connétable de France fit de trait escarmoucher aux Flamands, et comment Piètre du Bois aperçut les Français passés outre la rivière de la Lys et venant vers eux, et ce qu'il conclut. — (Chap. 181.)

Nouvelles vinrent tout à fait au connétable de France et aux seigneurs qui à Comines étaient sur le pas, à l'entrée du pont, comment leurs gens passaient. Adonc dit le connétable au seigneur de Rieux, un grand baron de Bretagne : « Sire de Rieux, allez voir, je vous prie, à ce passage que ce peut être, et si nos gens passent si uniment comme on nous dit. » Le sire de Rieux

ne fut oncques si lie que quand il ot celle commission; et férit cheval des éperons et s'en vint celle part, et toute sa route où bien avait quarante hommes d'armes. Quand il fut venu au passage où les compagnons étaient, et jà y en avait de passés plus de cent et cinquante, si mit tantôt pied à terre et dit qu'il passerait. Le maréchal de France ne lui eût jamais véé.

Nouvelles vinrent au connétable de France que le sire de Rieux, son cousin, était passé : si commença le connétable un petit à muser, et dit : « Faites arbalétriers traire avant, et escarmoucher ces Flamands qui sont outre ce pont, pour eux ensonnier, parquoi ils entendent à nous et non à nos gens; car si ils s'en donnaient garde, ils leur courraient sus et rompraient le passage, et occiraient ceux qui sont de là; et je aroye plus cher à être mort que il en advînt ainsi. » Adonc vinrent arbalétriers et gens de pied avant; et si en y avait aucuns qui jetaient de bombardes portatives, et qui traiaient grands quarriaulx empennés de fer, et les faisaient voler outre le pont jusques à la ville de Comines. Là se commença l'escarmouche forte et roide; et montraient ceux de l'avant-garde que ils passeraient si ils pouvaient. Les Flamands qui étaient paveschiés au lès devers eux montraient aussi visage, et faisaient défense moult grande. Ainsi se continua celle journée, qui fut par un lundi, lançant, trayant et escarmouchant; et fut tantôt tard, car les jours étaient moult courts; et toujours à ces bacquets passaient gens d'armes à pouvoir, et se mettaient à fait qu'ils étaient outre, en un aulnoy, et là se quatissaient à la couverte et attendaient l'un l'autre.

Or, regardez, tout considéré, en quel péril ils se mettaient et en quelle aventure; car si ceux qui étaient en Comines s'en fussent temprement aperçus, ils en eussent eu à volonté la greigneure partie, et eussent conquis cordes et bacquets, et tout mis à leur avantage. Mais Dieu y fut pour eux, qui voulait consentir que l'orgueil des Flamands fût abattu, si comme il fut bientôt.

———

Comment les Français qui étaient passés outre la rivière du Lys se mirent en ordonnance de bataille devant les Flamands. — (Chap. 182.)

Je tiens, et aussi doivent tenir toutes gens d'entendement, celle emprise de ces bacquets et le passage de ces gens d'armes à haut, vaillant et honorable ; car chevaliers et écuyers, ce lundi sur le tard, pour passer outre avecques leurs compagnons, s'emblaient de l'avant-garde. Et passèrent le vicomte de Rohan, le sire de Laval, le sire de la Berlière, le sire de Combour, messire Olivier du Glayquin, le Barrois des Barres, le sire de Colet, messire Regnault de Thouars, le sire de Pousances, messire Guillaume de Lignac, messire Gauchier de Passac, le sire de Tors, messire Louis de Goussant, messire Tristan de la Gaille, le vicomte de Meaux, le sire de Mailly, et tant, que Bretons, que Poitevins, Béruyers, Français, Bourguignons, Flamands, Artésiens, Tyois et Hainuiers, ils se trouvèrent bien outre, ce lundi sur le tard, environ quatre cents hommes d'armes, toute fleur de gentillesse; ni oncques varlet n'y passa.

Quand messire Louis de Sancerre vit ce, et que tant de bonnes gens étaient passés, comme seize bannières et trente pennons, si dit que il lui tournerait à grand blâme, si il ne passait aussi. Si se mit en un bacquet, ses chevaliers et écuyers avecques lui ; et adonc aussi passèrent le sire de Hangest, messire Parcevaulx d'Aineval et plusieurs autres. Quand ils se virent tous ensemble, si dirent : « Il est heure que nous allions vers Comines voir nos ennemis, et savoir si nous pourrions en nuit loger en la ville. Adonc restraignirent-ils leurs armures et mirent leurs bassinets sur leurs têtes, et les lacèrent et bouclèrent, ainsi comme il appartenait ; et se mirent sur les marais joignant la rivière, en pas et ordonnance, bannières et pennons ventilans devant eux, ainsi que pour tantôt traire avant et combattre. Et était le sire de Saint-Py au premier chef, et l'un des principaux gouverneurs et conduiseurs, pourtant qu'il connaissait mieux le pays que nuls des autres.

Ainsi comme ils venaient tous le pas, et aussi serrés que nuls gens d'armes peuvent, par bonne ordonnance, contreval ces prés, en approchant la ville, Piètre du Bois et ses Flamands,

qui étaient tous rangés amont, haut sur la chaussée, jetèrent leurs yeux aval ces prés, et virent ces gens d'armes approcher. Si furent moult émerveillés ; et demanda Piètre du Bois : « Par quel diable de lieu sont venus ces gens, et où ils ont passé la rivière du Lys ? » Si lui répondirent ceux qui de lès lui étaient : « Il faut qu'ils soient passés par bacquets huy toute jour ; et si n'en avons rien sçu, car il n'y a pont ni passage sur le Lys de ci à Courtray. » — « Que ferons-nous, disent aucuns à Piètre du Bois ? Les irons-nous combattre ? » — « Nennil, dit Piètre, laissons-les venir, et demeurons en notre force et en notre place ; ils sont bas et nous sommes haut sur la chaussée. Si ils nous viennent assaillir, nous avons grand avantage sur eux ; et si nous descendons ores sur eux pour combattre, nous nous forferons trop grandement. Attendons que la nuit soit venue toute noire et toute obscure, et puis aurons conseil comment nous chevirons. Ils ne sont pas tant de gens que ils nous doivent planté durer à la bataille ; et si savons tous les refuges, et ils n'en savent nuls. »

Comment le connétable de France regretta la noblesse qu'il véait outre le Lys. Comment il abandonna le passage et comment il fut enforté. — (Chap. 183.)

Le conseil Piètre du Bois fut cru : oncques ces Flamands ne se bougèrent de leur pas, et se tinrent tous cois au pied du pont et tout contreval la chaussée, rangés et ordonnés en bataille ; et ne sonnaient mot, et montraient par semblant que ils n'en faisaient compte. Et ceux qui étaient passés venaient tout le pas parmi ces marais, côtoyant la rivière et approchant Comines. Le connétable de France, qui était d'autre part l'eau, jeta ses yeux, et vit ces gens d'armes, bannières et pennons ventilans, en une belle petite bataille, et vit comment ils approchaient Comines. Adonc lui commença le sang tout à frémir, de grand hideur qu'il ot, car il sentait grand'foison de Flamands par delà l'eau, tous enragés. Si dit par grand yreur : « Ha, saint Yves ! ha, saint George ! ha, Notre-Dame ! que vois-je là ? Je vois en partie toute la fleur de notre armée qui se sont mis

en dur parti. Certes, je voudrais être mort, quand je vois que ils ont fait un si grand outrage. Ha, messire Louis de Sancerre, je vous cuidoye plus attrempé et mieux amesuré que vous n'êtes : comment avez-vous osé mettre outre tant de nobles chevaliers et écuyers, et si vaillants hommes d'armes, comme ils sont là, en terre d'ennemis? et espoir entre dix ou douze mille hommes, qui sont tout orgueilleux et tout avisés de leur fait, et qui nullui ne prendraient à merci : ni nous ne les pouvons, si il leur besogne, conforter. Ha, Roban! ha, Mauny! ha, Malestroit! ha, Conversant! ha, tels et tels, je vous plains, quand, sans mon conseil, vous vous êtes mis en tel parti! Pourquoi, pourquoi suis-je connétable de France? Car si vous perdez, j'en serai tout inculpé; et dira-t-on que je vous ai envoyés en cette folie. »

Le connétable de France, avant que il eût vu que tant de si vaillants gens fussent passés, avait défendu au lès devers lui que nul ne passât; mais quand il vit le convenant de ceux qui étaient outre, il dit tout haut : « Je abandonne le passage à tout homme qui passer voudra et pourra. » A ces mots s'avancèrent chevaliers et écuyers pour trouver voie et engin de passer au pont outre; mais il fut tantôt toute nuit : si leur convint, par pure nécessité, laisser œuvre d'ouvrer au pont et de jeter huis et planches sur les gistes, et les aucuns y mettaient leurs targes et leurs pavois pour passer outre, et tant que les Flamands, qui étaient dedans Comines, s'en tenaient bien à chargés et à ensonniés, et ne savaient, au voir dire, auquel entendre; car ils véaient là, au-dessous du pont ens ès marais, grand'foison de bonnes gens d'armes qui se tenaient tous cois, leurs lances toutes droites devant eux, et si véaient d'autre part que ceux qui étaient outre le pont en l'avant-garde escarmouchaient à eux, et se mettaient en peine pour le pont refaire.

En ce parti que je vous dis furent les Français, qui passés étaient outre aux bacquets, ce soir, et se tinrent tout cois ès marais et en la bourbe et ordures jusques aux chevilles. Or, regardez et considérez la peine qu'ils orent et la grand'vaillance de eux, quand en ces longues nuits d'hiver, au mois de décembre ou environ, toute nuit nuitie, en leurs armures, estans sur leurs pieds,

leurs bassinets en leurs têtes, ils furent là sans boire et sans manger. Certes, je dis qu'il leur doit être tourné à grand'vaillance, car, au voir dire, ils ne se véaient que une poignée de gens au regard des Flamands qui en Comines et au pas étaient. Si ne les osaient aller envahir ni assaillir; et disaient et avaient dit entre eux, et sur ce ils s'étaient arrêtés par ordonnance : « Tenons-nous ci tous ensemble, et attendons tant qu'il soit jour et que nous véons devant nous, et que ces Flamands qui sont en leur fort avalent pour nous assaillir; car voirement venront-ils sur nous; ni nullement ils ne le lairont. Et quand ils venront à nous, nous crierons tous d'une voix, chacun son cri ou le cri de son seigneur à qui chacun est, jà-soit ce que les seigneurs ne soient pas tous ici. Par celle voie et ce cri, nous les ébahirons, et puis férirons en eux de grand'volonté. Il est bien en Dieu et en nous du déconfire; car ils sont mal armés, et nous avons nos glaives à fers longs et acérés de Bordeaux, et nos épées aussi. Jà haubergeons qu'ils portent ne les pourront garantir ni défendre que nous ne passons tout outre. »

Sur cel état se tinrent ainsi et sur ce confort cils qui étaient passés outre; et se tenaient tout cois sant dire mot. Et le connétable de France, qui était d'autre part l'eau, au lès devers Lille, avait au cœur grand'angoisse d'eux. Là lui disaient les maréchaux de Bourgogne et de Flandre et les chevaliers qui de lès lui étaient, pour lui reconforter : « Monseigneur, ne vous ébahissez point d'eux, ce sont à droite élection tous vaillants gens, sages et avisés, et ne feront rien fors que par sens et ordonnance. Ils ne se combattront meshuy, et vous avez les passages abandonnés : demain, sitôt que nous pourrons voir l'aube du jour, nous nous mettrons en peine de passer le pont. Nous avons huy pourvu des ais et du bois plus qu'il ne nous besogne : si serons tantôt outre et les reconforterons; ni ces méchants gens n'auront point, s'il leur besogne, de durée contre nous. » Ainsi était reconforté le connétable de France des vaillants hommes qui étaient en sa compagnie.

Comment à l'emprise du seigneur de Saint-Py et d'autres le passage à Comines fut conquis sur les Flamands, qui y furent occis par milliers et tous déconfits. — (Chap. 184.)

Piètre du Bois, qui sentait ces gens d'armes ès marais joignant Comines, n'était mie trop assuré; car il ne savait quelle la fin en serait. Toutefois il sentait de lès lui et en sa compagnie bien six ou sept mille hommes. Si leur avait dit ainsi et remontré la nuit : « Ces gens d'armes qui sont passés pour nous combattre ne sont pas de fer ni d'acier; ils ont huy tout le jour travaillé et toute la nuit estampé en ce marais; ne peut être que sur le jour sommeil ne les preigne et abatte. En cel état nous venrons tout coiement sur eux, et les assaudrons : nous sommes gens assez pour eux enclorre. Quand nous les aurons déconfits, sachez que nul ne se osera jamais après embattre. Or, vous tenez tout cois, et si ne faites nulle noise; je vous dirai bien quand il sera heure de faire notre emprise. » Au propos de Piètre ils s'étaient tous arrêtés.

D'autre part, ces barons, chevaliers et écuyers, qui se tenaient en ces marais et assez près de leurs ennemis, n'étaient pas à leur aise, en tant que ils s'étaient boutés en la boue et en l'ordure jusques aux chevilles les aucuns, et les autres jusques en-my la jambe : mais le grand désir et plaisance que ils avaient de conquerre le passage et honneurs, car grands faits d'armes y pouvaient-ils voir, leur faisait assez entroubler leur travail et peine. Si ce fût aussi bien au temps d'été comme c'était en hiver, le vingt-septième jour de novembre, ils eussent tout tenu à revel; mais la terre était froide et orde, boueuse et mauvaise, et la nuit longue; et pleuvait à la fois sur leurs têtes; mais l'eau courait tout aval, car ils avaient leurs bassinets mis, et étaient tous en l'état ainsi que pour tantôt combattre, ni ils n'attendaient autre chose fors qu'on les vînt assaillir. Les grands soins qu'ils avaient à cela les réchauffaient assez, et leur faisaient entroubler leurs peines. Là était le sire de Saint-Py, qui trop loyaument s'acquitta de être gaitte et escoute des Flamands : car il était au premier chef, et allait soigneusement tout en tapissant voir et imaginer leur convenant, et puis retournait à ses compagnons et leur disait

tout bas : « Or, cy, cy, nos ennemis se tiennent tout cois; espoir venront-ils sur le jour : chacun soit tout pourvu et avisé de ce qu'il doit faire. » Et puis, derechef il s'en allait encore pour apprendre de leur convenant, et puis retournait et disait tout ce qu'il sentait, oyait et véait. En telle peine, allant et venant, il fut jusques à l'heure que les Flamands avaient entre eux dit et ordonné de venir; et était droit sur l'aube du jour; et venaient tout serrés en un tas tout le petit pas, sans sonner mot. Adonc le sire de Saint-Py, qui était en aguet, quand il en vit l'ordonnance, il aperçut bien que c'était acertes; si vint à ses compagnons et leur dit : « Or, avant, seigneurs, il n'y a que du bien faire; véez-les-ci, ils viennent, vous les aurez tantôt: les larrons viennent le petit pas, ils nous cuident attraper et surprendre. Or montrons que nous sommes droites gens d'armes, car nous aurons la bataille. »

A ces mots que le sire de Saint-Py disait, vissiez-vous chevaliers et écuyers de grand courage abaisser leurs glaives à longs fers de Bordeaux et empoigner de grand'volonté, et eux mettre en si très-bonne ordonnance, que on ne pourrait de gens d'armes mieux demander ni aussi deviser.

Ordonné avaient cils seigneurs et compagnons qui la rivière par bateaux ce soir avaient passée, quand ils se trouvèrent en ces marais, si comme je vous ai dit, et ils virent que les Flamands attendaient la nuit pour eux combattre; car, au voir dire, ils ne se trouvaient pas tant que ils les osassent combattre ni assaillir, et avaient dit: « Quand ils venront sur nous, ils ne peuvent savoir quel nombre de gens nous sommes, chacun écrie, quand viendra à l'assembler, l'enseigne de son seigneur dessous qui il est, jà-soit ce que le sire ne soit mie ici. Et les cris que nous ferons, et la voix que nous entre eux épandrons, les ébahira tellement qu'ils s'en devront déconfire; avecques ce que nous les recueillerons aigrement aux lances et aux épées. » Donc il en advint ainsi; car quand ils approchèrent pour combattre aux Français, chevaliers et écuyers commencèrent à écrier haut et clair plusieurs cris et de plusieurs voix; et tant, que le connétable de France et ceux de l'avant-garde qui étaient encore à passer les entendirent bien, et dirent: « Nos gens sont en armes. Dieu leur veuille aider,

car nous ne leur pouvons aider présentement. » Et véez-cy Piètre du Bois tout devant, et ces Flamands venir, qui furent recueillis de ces longs glaives aux fers tranchans affilés de Bordeaux, dont ils se véaient empalés, que les mailles de leurs cottes ne leur duraient néant plus que toile doublée en trois doubles; mais les passaient tout outre et les enfilaient parmi ventres, parmi poitrines et parmi têtes. Et quand ces Flamands sentirent ces fers de Bordeaux dont ils se véaient empalés, ils reculaient; et les Français, pas à pas, avant passaient et conquéraient terre sur eux; car il n'en y avait nul si hardi qui ne ressoignât les coups. Là, fut Piètre du Bois aucques des premiers navré et empalé d'un fer de glaive tout outre l'épaule, et blessé au chef; et eût été mort sans remède, si ses gens à force, ceux qu'il avait ordonnés pour son corps jusques à trente forts gros varlets, ne l'eussent secouru, qui le prindrent entre leurs bras et l'emportèrent hors de la presse.

La boue jus de la chaussée aval Comines était si grande, que toutes gens y entraient jusques en-my la jambe. Ces gens d'armes de France, qui étaient usagés ès faits d'armes, vous commencèrent à abattre ces Flamands, à renverser sans deport et à occire. Là criait-on Saint-Py! Laval! Sancerre! Enghien! Antoing! Vertaing! Sconnevort! Saumes! Hallewyn! et tous cris dont il y avait là gens d'armes. Flamands se commencèrent à ébahir et à déconfire, quand ils virent que ces gens d'armes les assaillaient et requéraient si vaillamment, et les poussaient de leurs glaives à ces longs fers de Bordeaux qui les perçaient tout outre. Si commencèrent à reculer et à cheoir l'un sur l'autre; et gens d'armes passaient outre, ou parmi eux, ou par autour, et se boutaient toujours ens ès plus drus, et ne les épargnaient point à occire et à abattre, non plus que chiens, et à bonne cause; car si les Flamands fussent venus au-dessus, ils eussent fait pareillement.

Quand ces Flamands se virent ainsi réculés et assaillis vaillamment, et que ces gens d'armes avaient conquis la chaussée et le pont, si orent avis qu'ils bouteraient le feu dedans leur ville, pour deux raisons : l'une si était pour faire reculer les Français, et l'autre pour recueillir leurs gens. Si firent ainsi qu'ils

ordonnèrent; et boutèrent tantôt le feu en plusieurs maisons qui furent en l'heure emprises : mais tout ce de quoi ils cuidaient ébahir leurs ennemis ne leur valut rien ; car les Français, aussi arréement et vaillamment comme en devant, les poursuivaient, combattaient et occiaient à grands tas en la boue et ès maisons où ils se traiaient. Adonc se mirent ces Flamands aux champs, et se avisèrent de eux recueillir, si comme ils firent, et mettre ensemble, et envoyèrent des leurs pour émouvoir le pays à Vertin, à Pourperinghe, à Berghes, à Roulers, à Mézières, à Warn ston, à Menin et à toutes les villes d'environ, pour rassembler leurs gens et venir au pas de Comines. Ceux qui fuyaient, et ceux qui ens ès villages d'environ Comines étaient, sonnaient les cloches à herle, et montraient bien que le pays avait à faire. Si se ébahissaient les aucuns, et les autres entendaient à sauver le leur et à apporter à Ypre et à Courtray. Là se retrayaient femmes et enfants, et laissaient leurs hôtels et leurs maisons toutes pleines de meubles, de bêtes, de grains; et les autros s'en venaient à effort tout le cours à Comines, pour aider à recouvrer le pas où leurs gens se combattaient. Entrementes que ces ordonnances se portaient ainsi, et que ces vaillans gens qui par bacquets la rivière du Lys passée avaient, se combattaient, la grosse route de l'avant-garde du connétable de France entendait à passer outre le pont. Si y avait grand'presse, car le connétable avait abandonné à passer qui passer pouvait; je vous dis pour passer devant, car nul n'ensonniait ni empêchait le passage. Si passèrent le pont à Comines à cet ajournement les seigneurs en grands périls; car ils couchaient et mettaient targes ou pavois sur les gistes du pont, et allaient outre; et ceux qui étaient outre s'avisèrent de réédifier le pont, car ils trouvèrent tous les ais devers eux. Si les remirent, et rejetèrent sur les gistes du pont ou sur les estaches; et avant tout ce, la nuit on avait fait acharier deux chariots de claies qui grandement aidèrent à la besogne.

Tant fut fait, ouvré et charpenté brièvement, que le pont fut refait bon et fort; et passèrent outre à ce mardi au matin tous ceux de l'avant-garde; et à fait qu'ils venaient, ils se logeaient en la ville.

Le comte de Flandre avait entendu que ceux de l'avant-garde se combattaient au pas à Comines, si envoya celle part six mille hommes de pied pour aider leurs gens; mais quand ils vinrent, tout était achevé et le pont refait. Si les envoya le connétable au pont à Warneston pour le pont refaire, et pour passer ce mardi le charroi plus aisément.

Comment le roi, averti de la victoire de Comines, voult passer en Flandre; et Philippe d'Artevelle, sachant la perte à Comines, alla vers Gand pour lever l'arrière-ban. — (Chap. 185.)

Nouvelles vinrent ce mardi au matin au roi de France, qui était en l'abbaye à Marquette emprès Lille, et à ses oncles, que le pas de Comines était conquis, et l'avant-garde outre. De ces nouvelles furent le roi et ses oncles moult réjouis. Adonc fut ordonné et dit que le roi passerait. Si ouït messe et ses seigneurs aussi, et burent un coup, et puis montèrent à cheval, et le chemin droit à Comines allèrent. Ceux de l'avant-garde qui étaient à Comines délivrèrent la ville de ces Flamands; et en y ot d'occis sur les reus et sur les champs environ trois mille, sans ceux qui furent morts en chasse, et dedans les moulins à vent, et dedans les moustiers où ils se recueillaient. Car sitôt que ces Bretons furent outre, ils montèrent à cheval et se mirent en chasse pour trouver ces Flamands et pour courir le pays, qui était lors gros et riche. Le sire de Rais, le sire de Laval, le sire de Malestroit, le vicomte de la Berlière et le sire de Combour, et leurs gens, chevauchèrent tant devant qu'ils s'en vinrent à Werin, qui est une grosse ville : si fut prise et arse, et ceux qui étaient dedans, morts. Là, orent les Bretons grand pillage et grand profit : aussi orent les autres qui s'épandirent sur le pays, car ils trouvaient les hôtels tout pleins de draps, de pennes d'or et d'argent : ni nuls, sur fiance des forts pas étant sur la rivière du Lys, n'avaient point vidé le leur, ni mené ens ès bonnes villes. Les pillards bretons, normands et bourguignons, qui premièrement entrèrent en Flandre, le pas de Comines conquis, ne faisaient compte de draps entiers, de pennes ni de tels joyaux, fors de l'or et de l'argent que ils trouvaient; mais ceux qui vin-

rent depuis rançonnèrent tout au net le pays, ni rien n'y laissèrent; car tout leur venait bien à point.

Vous savez que nouvelles sont tantôt moult loin sçues. Ce mardi au matin, vinrent les nouvelles devant Audenarde, à Philippe d'Artevelle qui là était au siége, comment les Français avaient passé à Comines, le lundi, la rivière du Lys par bacquets, et comment ils avaient conquis le pas; et avaient les Flamands qui là étaient, tant à Comines que sur le pays, perdu six mille hommes ou environ; et tenait-on que Piètre du Bois était mort. De ces nouvelles fut Philippe d'Artevelle tout courroucé et ébahi, et se conseilla au seigneur de Harselles, qui là était, quelle chose il ferait. Le sire de Harselles lui dit: « Philippe, vous vous en irez à Gand, et assemblerez de gens ce que vous pourrez avoir, parmi la ville gardée, et les mettrez hors, et retournerez ici, et à toute votre puissance vous en irez vers Courtray. Quand le roi de France entendra que vous venrez efforcément contre lui, il s'avisera de venir trop avant sur le pays: avecques tout ce nous devrions temprement ouïr nouvelles de nos gens qui sont en Angleterre; et pourrait être que le roi d'Angleterre ou ses oncles passeront atout grand'puissance, ou jà passent; et ce nous venrait grandement à point. » — « Je m'émerveille, dit Philippe, comment ils séjournent tant, quand les Anglais savent bien qu'ils auront entrée par ce pays-ci; et ils ne viennent point, et à quoi ils pensent et nos gens aussi. Nonobstant tout ce, ne demeurera-t-il mie que je ne voise à Gand querre l'arrière-ban; et venrai combattre le roi de France et les Français, comment qu'il s'en prenne. Je suis informé de piéça que le roi de France a bien vingt mille hommes d'armes: ce sont soixante mille têtes armées; je lui en mettrai autant ensemble devant lui en bataille. Si Dieu me donne, par sa grâce, que je le puisse déconfire, avec le bon droit que nous avons, je serai le plus honoré sire du monde; et si je suis déconfit, aussi grand'fortune avient à plus grand seigneur que je ne suis. »

Ainsi que Philippe et le sire de Harselles devisaient, et véez-ci autres gens affuyant qui venaient et qui avaient été en la bataille de Comines, lesquels poursuivirent les paroles premières. Adonc demanda Philippe: « Et Piètre du Bois, qu'est-il de-

venu? Est-il ni mort ni pris? » Ceux répondirent que nennil, mais il avait été moult fort navré à la bataille, et était retrait vers Bruges.

A ces paroles monta Philippe à cheval, et fit monter environ trente hommes des siens, et prit le chemin de Gand; et encore issit-il hors du chemin pour voir aucuns hommes morts de la garnison d'Audenarde, qui étaient issus celle nuit pour escarmoucher l'ost. Si en y ot de ratteints jusques à douze, que ceux de l'ost occirent. Ainsi qu'il arrêtait là en eux regardant, il jeta les yeux et vit un héraut qui venait le chemin de Gand, lequel était au roi d'Angleterre, et l'appelait-on le roi d'Irlande, et Chandos en son nom.

De la venue du héraut fut Philippe tout réjoui, pour ce qu'il venait d'Angleterre; et lui demanda en disant : « De nos gens savez-vous nulles nouvelles? » — « Sire, oil, dit le héraut : il retourne cinq de vos bourgeois de Gand, et un chevalier d'Angleterre qui s'appelle messire Guillaume de Firenton, lequel, par l'accord du roi et de ses oncles, et de tous leurs consaulx, et généralement du pas d'Angleterre, apportent unes lettres, selon ce que je suis informé et que le chevalier et eux me dirent à Douvres; et ces lettres viennent à vous, qui êtes regard de Flandre et de tout le pays. Et quand vous aurez scellé ce que les lettres contiennent, grands alliances qui y sont, et les bonnes villes de Flandre aussi, et le chevalier et vos gens seront retournés en Angleterre, vous serez grandement confortés du roi et des Anglais. » — « Ha! dit Philippe, vous me comptez trop de devises, ce sera trop tard; allez, allez à notre logis. » Adonc le fit-il mener au logis devers le seigneur de Harselles, pour lui recorder des nouvelles; et il prit le chemin de Gand, si fort pensif que on ne pouvait de lui extraire rien ni nulle parole.

Comment le roi de France vint à Comines, et tout son arroi, et de là devant Ypre; et comment la ville d'Ypre se rendit à lui par composition. — (Chap. 186.)

Nous parlerons du roi de France, et recorderons comment il persévéra. Quand les nouvelles lui furent venues que le pas de

Comines était délivré de Flamands et le pont refait, il se départit de l'abbaye de Marquette où il était logé, et chevaucha vers Comines à grand'route, et toutes gens en ordonnance, ainsi comme ils devaient aller. Si vint le roi ce mardi à Comines, et se logea en la ville et ses oncles, dont la bataille et l'avant-garde s'étaient délogés et étaient allés outre sur le mont d'Ypre, et là s'étaient logés. Le mercredi au matin, le roi s'en vint loger sur le mont d'Ypre, et là s'arrêta; et tous gens passaient, et charroi, tant à Comines comme à Warneston; car il y avait grand peuple et grands frais de chevaux. Ce mercredi passa l'arrière-garde du roi le pont de Comines, où il y avait deux mille hommes d'armes et deux cents arbalétriers, desquels le comte d'Eu, le comte de Blois, le comte de Saint-Pol, le comte, de Harecourt, le sire de Châtillon et le sire de la Fère étaient gouverneurs et meneurs; et se logèrent ces seigneurs et leurs gens, ce mercredi, à Comines et là environ. Quand ce vint de nuit, que les seigneurs cuidaient reposer, qui étaient travaillés, on cria à l'arme; et cuidèrent pour certain les seigneurs et leurs gens avoir bataille, et que les Flamands des chastelleries d'Ypre, de Cassel et de Berghes fussent recueillis et vinssent les combattre. Adonc s'armèrent les seigneurs et mirent leurs bassinets, et boutèrent leurs bannières et leurs pennons hors de leurs hôtels, et allumèrent fallots; et se traïrent tous sur les chaussées, chacun seigneur dessous sa bannière ou son pennon. Et ainsi comme ils venaient ils s'ordonnaient; et se mettaient leurs gens dessous leurs bannières, ainsi qu'ils devaient être et aller. Là furent en celle peine et en l'ordure presque toute la nuit, jusques en-my jambe. Or, regardez si les seigneurs l'avaient d'avantage, le comte de Blois et les autres, qui n'avaient pas appris à souffrir telle froidure ni telle mésaise, à telles nuits comme au mois devant Noël, qui sont si longues; mais souffrir pour leur honneur leur convenait, et ils cuidaient être combattus, et de tout ce ne fut rien; car le haro était monté par varlets qui s'étaient entrepris ensemble. Toutefois, les seigneurs en orent celle peine, et la portèrent au plus bel qu'ils purent.

Quand ce vint le jeudi au matin, l'arrière-garde se délogea de

Comines; et chevauchèrent ordonnément et en bon arroi devers leurs gens, lesquels étaient tous logés et arrêtés sur le mont de Ypre, l'avant-garde, la bataille du roi et tout. Là orent les seigneurs conseil quelle chose ils feraient, ou si ils iraient devant Ypre, ou devant Courtray, ou devant Bruges; et entrementes qu'ils se tenaient là, les fourrageurs français couraient le pays où ils trouvaient tant de biens, de bêtes et de toutes autres pourvéances pour vivre, que merveille est à considérer : ni depuis qu'ils furent outre le pas de Comines, ils n'eurent faute de nuls vivres. Ceux de la ville d'Ypre, qui sentaient le roi de lès eux et toute sa puissance, et le pas conquis, n'étaient mie bien assurs; et regardèrent entre eux comment ils se maintiendraient. Si mirent ensemble le conseil de la ville. Les hommes notables et riches, qui toujours avaient été de la plus saine partie, si ils l'eussent osé montrer, voulaient que on envoyât devers le roi crier merci, et que on lui envoyât les clefs de la ville. Le capitaine, qui était de Gand, et là établi par Philippe d'Artevelle, ne voulait nullement que on se rendît, et disait : « Notre ville est forte assez, et si sommes bien pourvus; nous attendrons le siége, si assiéger on nous veut : entrementes fera Philippe, notre regard, son âmas, et venra combattre le roi à grand'puissance de gens, ne créez jà le contraire, et lèvera le siége. »

Les autres répondaient, qui point n'étaient assurés de celle aventure, et disaient : que il n'était point en la puissance de Philippe ni de tout le pays de Flandre de déconfire le roi de France, si il n'avait les Anglais avecques lui, dont il n'était nulle apparence, et que brièvement pour le meilleur on se rendît au roi de France, et non à autrui. Tant montèrent ces paroles que riote s'émut; et furent ces seigneurs maîtres, et le capitaine occis, qui s'appelait Piètre Wanselare. Quand ceux de Ypre orent fait ce fait, ils prirent deux frères prêcheurs, et les envoyèrent devers le roi et ses oncles sur le mont de Ypre, et lui remontrèrent que il voulsist entendre à traité amiable à ceux de Ypre. Le roi fut conseillé que il leur donnerait jusques à eux douze et à un abbé qui se boutait en ces traités, qui était de Ypre, sauf allant et sauf venant, pour savoir quelle chose ils voulaient dire. Les frères prêcheurs retournèrent à

Ypre. Les douze bourgeois qui furent élus par le conseil de toute la ville, et l'abbé et leur compagnie, vinrent sur le mont de Ypre, et s'agenouillèrent devant le roi, et représentèrent la ville au roi à être en son obéissance à toujours, sans nuls moyens ni réservation. Le roi de France, parmi le bon conseil que il ot, comme celui qui contendait à acquerre tout le pays par douceur ou par austérité, ne voulsist mie là commencer à montrer son mautalent, mais les reçut doucement, parmi un moyen que il ot là, que ceux de Ypre payeraient au roi quarante mille francs pour aider à payer une partie des menus frais que il avait faits à venir jusques à là.

A ce traité ne furent oncques rebelles ceux de Ypre, mais en furent tout joyeux quand ils y purent parvenir, et l'accordèrent liement.

Ainsi furent pris ceux de Ypre à merci, et prièrent au roi et à ses oncles que il leur plût à venir rafreschir en la ville de Ypre, et que les bonnes gens en auraient grand' joie. On leur accorda voirement que le roi irait, et prendrait son chemin par là pour aller et entrer en Flandre auquel lès qu'il lui plairait. Sur cel état retournèrent ceux de Ypre en leur ville; et furent tous ceux du corps de la ville réjouis, quand ils sçurent que ils étaient reçus à paix et à merci au roi de France. Si furent tantôt, par taille, les quarante mille francs cueillis et payés au roi ou à ses commis, ainçois qu'il entrât en Ypre.

Comment le roi de France fut averti de la rébellion des Parisiens et d'autres, et de leur intention, lui étant en Flandre. — (Chap. 187.)

Encore se tenait le roi de France sur le mont de Ypre, quand nouvelles vinrent que les Parisiens s'étaient rebellés et avaient eu conseil, si comme on disait, entre eux là et lors pour aller abattre le beau chastel de Beauté, qui siéd au bois de Vincennes, et aussi le chastel du Louvre et toutes les fortes maisons d'environ Paris, afin que ils n'en pussent jamais être grevés. Quand un de leur route, qui cuidait trop bien dire, mais il parla trop mal, si comme il apparut depuis, dit : « Beaux seigneurs, abstenez-vous de ce faire tant que nous verrons com-

ment l'affaire du roi notre sire se portera en Flandre : si ceux de Gand viennent à leur entente, ainsi que on espère bien que ils y venront, adonc sera-t-il heure du faire et temps assez. Ne commençons pas chose dont nous nous puissions repentir. » Ce fut Nicolas le Flamand qui dit celle chose, et par celle parole la chose se cessa à faire des Parisiens et cel outrage. Mais ils se tenaient à Paris pourvus de toutes armures, aussi bonnes et aussi riches comme si ce fussent grands seigneurs ; et se trouvèrent armés de pied en cap comme droites gens d'armes, plus de soixante mille, et plus de cinquante mille maillets et autres gens, comme arbalétriers et archers ; et faisaient ouvrer les Parisiens nuit et jour les baulmiers, et achetaient les harnais de toutes pièces tout ce que on leur voulait vendre.

Or, regardez la grand'diablerie que ce eût été si le roi de France eût été déconfit en Flandre, et la noble chevalerie qui était avecques lui en ce voyage. On peut bien croire et imaginer que toute gentillesse et noblesse eût été morte et perdue en France, et autant bien ens ès autres pays ; ni la jacquerie ne fut oncques si grande ni si horrible qu'elle eût été ; car pareillement à Reims, à Châlons en Champagne et sur la rivière de Marne, les vilains se rebellaient et menaçaient jà les gentilshommes, et dames et enfants qui étaient demeurés derrière, aussi bien à Orléans, à Blois, à Rouen en Normandie et en Beauvoisis, leur était le diable entré en la tête pour tout occire, si Dieu proprement n'y eût pourvu de remède, ainsi comme orrez recorder ensuivant en l'histoire.

Comment les chastellenies de Cassel, de Berghes, de Bourbourch, de Gravelines et autres, se mirent en l'obéissance du roi ; et comment le roi entra en la ville de Ypre, et du convenant de ceux de Bruges. — (Chap. 188.)

Quand ceux de la chastellenie de Cassel, de Berghes, de Bourbourch, de Gravelines, de Furnes, de Dunkerque, de Pourperinghe, de Tourout, de Bailleul et de Messines, orent entendu que ceux de la ville de Ypre s'étaient tournés Français, et avaient rendu leur ville et mis en l'obéissance du roi de France, qui bellement les avait pris à merci, si furent tous effréés, et

reconfortés aussi, quand ils orent bien imaginé leurs besognes. Car toutes ces villes, chastellenies, bailliages et mairies, prirent leurs capitaines, leur lièrent les membres, et les lièrent bien et fort qu'ils ne leur échappassent, lesquels Philippe d'Artevelle avait mis et semés au pays; et les amenèrent au roi, pour lui complaire et le apaiser envers eux, sur le mont de Ypre, et lui dirent, criant merci à genoux : « Noble roi, nous nous mettons, nos corps, biens, et les villes où nous demeurons, en votre obéissance. Et pour vous montrer plus plein service, et reconnaître que vous êtes notre droicturier seigneur, véez-ci les capitaines lesquels Philippe d'Artevelle nous a baillés depuis que par force, et non autrement, il nous fit obéir à lui : si en pouvez faire votre plaisir; car ils ne nous ont menés et gouvernés à notre entente. » Le roi fut conseillé de prendre toutes ces gens des seigneuries dessus dites à merci, parmi un moyen qu'il y ot, que ces chastellenies et ces terres et villes dessus nommées payeraient au roi pour les menus frais soixante mille francs; et encore étaient réservés tous vivres, bestiail et autres choses que on trouverait sur les champs; mais on les assurait de non être ars ni pris. Tout ce leur suffit grandement; et remercièrent le roi et son conseil, et furent moult lies quand ils virent qu'ils pouvaient ainsi échapper; mais tous les capitaines de Philippe qui furent là amenés passèrent parmi être décollés sur le mont de Ypre.

De toutes ces choses, ces traités et ces apaisements, on ne parlait en rien au comte de Flandre, ni il n'était mie appelé au conseil du roi, ni nul homme de sa cour. S'il lui en ennuyait, je n'en puis mais; car tout le voyage il n'en ot autre chose; ni proprement ses gens, ni ceux de sa route ni de sa bataille, ne se osaient déranger ni dérouter de la bataille sus aile où ils étaient mis par l'ordonnance des maîtres des arbalétriers, pourtant qu'ils étaient Flamands; car il était ordonné et commandé, de par le roi et sur la vie, que nul en l'ost ne parlât flamand, ni portât bâton à virole.

Quand le roi de France et tout l'ost, avant-garde et arrière-garde, orent été à leur plaisir sur le mont de Ypre, et que on y ot tenu plusieurs marchés et vendu grand'planté de butin à ceux

de Lille, de Douay, d'Artois et de Tournay, et à tous ceux qui acheter le voulaient, où ils donnaient un drap de Wervy (1), de Messines, de Pourperinghe et de Comines, pour un franc; on était là revêtu à trop bon marché; et les aucuns Bretons et autres pillards, qui voulaient plus gagner, s'accompagnaient ensemble, et chargeaient sur chars et sur chevaux leurs draps bien emballés, nappes, toiles, coutis, or, argent en plate et en vaisselles si ils en trouvaient, puis l'envoyaient en sauf-lieu outre le Lys, ou par leurs varlets en France. Adonc vint le roi à Ypre, et tous les seigneurs; et se logèrent en la ville tous ceux qui s'y loger purent : si s'y rafreschit quatre ou cinq jours.

Ceux de Bruges étaient bien informés du convenant du roi, comment il était à séjour à Ypre, et que tout le pays en derrière lui jusques à Gravelines se rendait et était rendu à lui : si ne savaient que faire, d'envoyer traiter devers lui ou du laisser. Toutefois, tant que pour ce terme ils le laissèrent; et la cause principale qui plus les inclina à ce faire de eux non rendre, ce fut qu'il y avait grand'foison de gens d'armes de leur ville, bien sept mille, avecques Philippe d'Artevelle, au siége d'Audenarde; et aussi en la ville de Gand étaient en otages des plus notables de Bruges plus de cinq cents chefs, lesquels Philippe d'Artevelle y avait envoyés quand il prit Bruges, à celle fin qu'il en fût mieux sire et maître.

Outre, Piètre du Bois et Piètre de Vintre étaient là qui les reconfortaient et leur remontraient, en disant : « Beaux seigneurs, ne vous ébahissez mie si le roi de France est venu jusques à Ypre; vous savez comment anciennement toute la puissance de France envoyée du beau roi Philippe vint jusques à Courtray; et de nos ancesseurs ils furent là tous morts et déconfits. Pareillement aussi sachez qu'ils seront morts et déconfits; car Philippe d'Artevelle atout grand'puissance ne laira mie que il ne voise combattre le roi et sa puissance; et il peut

(1) C'est Wérvicq en Flandre qu'il faut lire; il se fabriquait beaucoup de draps en cette ville; et il s'éleva même, à ce sujet, entre ses habitants et ceux d'Ypres, un débat que le duc Philippe le Hardi termina par une sentence donnée à Lille le 28 mai 1392 (*Registre aux chartes* de 1386 à 1393, aux Archives du royaume, n° 828 de l'inventaire imprimé). Remarquons que dans les anciens documents Wervicq est écrit Wervy, et que Verviers l'est aussi de cette manière. *Note de M. Gachard.*

trop bien être, sur le bon droit que nous avons et sur la fortune qui est bonne pour ceux de Gand, que Philippe déconfira le roi, ni jà pied n'en échappera, ni ne repassera la rivière; et sera tout sur heure ce pays reconquis; et ainsi vous demeurerez comme bonnes et loyales gens en votre franchise, et en la guerre de Philippe et de nous autres gens de Gand. »

Comment les messagers de Gand arrivèrent et un messager anglais à Calais; et comment Philippe d'Artevelle fit grand amas de gens pour aller combattre les Français. — (Chap. 189.)

Ces paroles et autres semblables, que Piètre du Bois et Piètre de Vintre remontraient pour ces jours à ceux de Bruges, refrenèrent grandement les Brugiens de non traiter devers le roi de France. Entrementes que ces choses se demenaient ainsi, arrivaient à Calais les bourgeois de Gand et messire Guillaume de Firenton, Anglais, lesquels étaient envoyés de par le roi d'Angleterre, et tout le pays de çà la mer, pour remontrer au pays de Flandre et sceller les alliances et convenances que le roi d'Angleterre et les Anglais voulaient avoir aux Flamands. Si leur vinrent ces nouvelles de messire Jean d'Ewerues, capitaine de Calais, qui leur dit: « Tant que pour le présent vous ne pouvez passer, car le roi de France est à Ypre; et tout le pays d'ici jusques à là est tourné devers lui: temprement nous aurons autres nouvelles; car on dit que Philippe d'Artevelle met ensemble son pouvoir pour venir combattre le roi; et là verra-t-on qui aura le meilleur. Si les Flamands sont déconfits, vous n'avez que faire en Flandre; si le roi de France perd, tout est nôtre. » — « C'est vérité, » ce répondit le chevalier anglais.

Ainsi se demeurèrent à Calais les bourgeois de Gand et messire Guillaume Firenton. Or, parlerons-nous de Philippe d'Artevelle comment il persévéra.

Voirement était-il en grand'volonté de combattre le roi de France; et bien le montra, car il s'en vint à Gand, et ordonna que tout homme portant armes dont il se pouvait aider, la ville gardée, le suivît. Tous obéirent, car il leur donnait à entendre que par la grâce de Dieu ils déconfiraient les Français, et se-

raient seigneurs ceux de Gand et souverains de toutes autres nations. Environ dix mille hommes pour l'arrière-ban emmena Philippe avecques lui, et s'en vint devant Courtray; et jà avait-il envoyé à Bruges, au Dan, et à Ardembourg, et à l'Écluse, et tout sur la marine ès Quatre-Métiers, et en la chastellenie de Grantmont, de Tenremonde et d'Alost; et leva bien de ces gens-là environ trente mille, et se logea une nuit devant Audenarde; et à lendemain il s'en partit et s'en vint vers Courtray; et avait en sa compagnie environ cinquante mille hommes.

Comment le roi, averti que Philippe d'Artevelle l'approchait, se partit de Ypre et son arroi, et tint les champs pour le combattre. — (Chap. 190.)

Nouvelles vinrent au roi et aux seigneurs de France que Philippe d'Artevelle approchait durement, et, disait-on, qu'il amenait en sa compagnie bien soixante mille hommes. Adonc se départit l'avant-garde d'Ypre, le connétable de France et les maréchaux, et vinrent loger à lieue et demie grande de Ypre, entre Roulers et Rosebecque; et puis à lendemain le roi et tous les seigneurs s'en vinrent là loger, l'avant-garde et l'arrière-garde, et tout. Si vous dis que sur les champs les seigneurs pour ce temps y orent moult de peine; car il était au cœur d'hiver, à l'entrée de décembre, et pleuvait toujours. Et si dormaient les seigneurs toutes les nuits tout armés sur les champs; car tous les jours et toutes les heures ils attendaient la bataille. Et disait-on en l'ost communément : « Ils venront demain. » Et ce savait-on par les fourrageurs qui couraient aux fourrages sur le pays, qui apportaient ces nouvelles. Si était le roi logé tout au milieu de ses gens. Et de ce que Philippe d'Artevelle et ses gens détriaient tant, étaient les seigneurs de France plus courroucés; car, pour le dur temps qu'il faisait, ils voulsissent bien être délivrés. Vous devez savoir que avecques le roi était toute fleur de vaillance et de chevalerie. Si étaient Philippe d'Artevelle et les Flamands moult oultrecuidés, quand ils s'enhardissaient du combattre; car si ils se fussent tenus en leur siége devant Audenarde et aucunement fortifiés, avecques

ce qu'il faisait pluvieux temps, frais et brouillards chus en Flandre, on ne les fût jamais allé querre; et si on les y eût quis, on ne les eût pu avoir pour combattre, fors à trop grand'peine, meschef et péril. Mais Philippe se glorifiait si en la belle fortune et victoire qu'il ot devant Bruges, qu'il lui semblait bien que nul ne lui pourrait forfaire, et espérait bien à être sire de tout le monde. Autre imagination n'avait-il, ni rien il ne doutait le roi de France ni sa puissance; car s'il eût eu doute, il n'eût pas fait ce qu'il fit, si comme vous orrez recorder ensuivant.

Comment à un souper ce Philippe d'Artevelle arrangea ses capitaines, et comment ils conclurent ensemble. — (Chap. 191.)

Le mercredi au soir, dont la bataille fut au lendemain, s'en vint Philippe d'Artevelle et sa puissance loger en une place assez forte entre un fossé et un bosquet, et si forte haie était que on ne pouvait venir aisément jusqu'à eux; et fut entre le Mont-d'Or et la ville de Rosebecque, où le roi était logé. Ce soir, Philippe donna à souper en son logis à tous les capitaines grandement et largement; car il avait bien de quoi; foison de pourvéances le suivaient. Quand ce vint après souper, il les mit en paroles, et leur dit : « Beaux seigneurs, vous êtes en ce parti et en celle ordonnance d'armes mes compagnons : j'espoire bien que demain nous aurons besogne; car le roi de France, qui a grand désir de nous trouver et combattre, est logé à Rosebecque. Si vous prie que vous teniez tous votre loyauté, et ne vous ébahissez de chose que vous oyez ni voyez; car c'est sur notre bon droit que nous nous combattrons, et pour garder les juridictions de Flandre et nous tenir en droit. Admonestez vos gens de bien faire, et les ordonnez sagement et tellement que on die que par votre bon arroi et ordonnance nous ayons eu la victoire. La journée pour nous eue demain, à la grâce de Dieu, nous ne trouverons jamais seigneurs qui nous combattent ni qui s'osent mettre contre nous aux champs; et nous sera l'honneur cent fois plus grande que ce que nous eussions le confort des Anglais; car s'ils étaient en notre compagnie, ils en auraient la renommée,

et non pas nous. Avecques le roi de France est toute la fleur de son royaume, ni il n'a nullui laissé derrière : or, dites à vos gens que on tue tout sans nullui prendre à merci; par ainsi demeurerons-nous en paix; car je vueil et commande, sur la tête, que nul ne prenne prisonnier, si ce n'est le roi. Mais le roi vueil-je bien déporter; car c'est un enfès : on lui doit pardonner; il ne scet qu'il fait, il va ainsi que on le mène. Nous le mènerons à Gand apprendre à parler et à être Flamand. Mais ducs, comtes et autres gens d'armes, occiez tout : les communautés de France ne nous en sauront jà nul mal gré; car ils voudraient, de ce suis-je tout assuré, que jamais pied n'en retournât en France; et aussi ne fera-t-il. »

Ces capitaines qui étaient là à cette admonition, après souper avecques Philippe d'Artevelle en son logis, de plusieurs villes de Flandre et du Franc de Bruges, s'accordèrent tous à celle opinion, et la tinrent à bonne; et répondirent tous d'une voix à Philippe, et lui dirent . « Sire, vous dites bien, et ainsi sera fait. » Lors prindrent-ils congé à Philippe, et retournèrent chacun en son logis entre leurs gens, et leur recordèrent et les endittèrent de tout ce que vous avez ouï.

Ainsi se passa la nuit en l'ost Philippe d'Artevelle; mais environ minuit, si comme je fus adonc informé, advint en leur ost une moult merveilleuse chose, ni je n'ai point ouï la pareille en nulle manière.

Comment, la nuit dont lendemain fut la bataille à Rosebecque, avint un merveilleux signe au-dessus de l'assemblée des Flamands. — (Chap. 192.)

Quand ces Flamands furent assis et que chacun se tenait en son logis (et toutefois ils faisaient bon gait, car ils sentaient leurs ennemis à moins de une lieue de eux), il me fut dit que Philippe d'Artevelle avait à amie une damoiselle de Gand, laquelle en ce voyage était venue avecques lui; et entrementes que Philippe dormait sur une courte-pointe de lès le feu de charbon, en son pavillon, celle femme, environ minuit, issit hors du pavillon pour voir le ciel et le temps, et quelle heure il était,

car elle ne pouvait dormir. Si regarda au les devers Rosebecque, et vit en plusieurs lieux du ciel fumées et étincelles de feu voler, et ce était des feux que les Français faisaient dessous haies et buissons. Celle femme écoute et entend, ce lui fut avis, grand'friente et grand'noise entre leur ost et l'ost des Français, et crier Mont-Joye, et plusieurs autres cris; et lui semblait que ce était sur le Mont-d'Or, entre eux et Rosebecque. De celle chose elle fut tout effrayée, et se retraïst dedans le pavillon Philippe, et l'éveilla soudainement, et lui dit : « Sire, levez-vous tôt et vous armez et appareillez, car j'ai ouï trop grand'noise sur le Mont-d'Or, et crois que ce sont les Français qui vous viennent assaillir. » Philippe à ces paroles se leva moult tôt, et affubla une gonne, et prit une hache et issit hors de son pavillon, pour venir voir et mettre au voir ce que la damoiselle disait.

En celle manière que elle l'avait ouï Philippe l'ouït, et lui semblait qu'il y eût un grand tournoiement. Il se retraïst tantôt en son pavillon, et fit sonner sa trompette pour réveiller son ost. Sitôt que le son de la trompette Philippe se épandit ens ès logis, on le reconnut; tous se levèrent et armèrent. Ceux du gait qui était au devant de l'ost envoyèrent de leurs compagnons devers Philippe pour savoir quelle chose il leur faillait, quand ils s'armaient : et trouvèrent ceux qui envoyés y furent, et rapportèrent qu'ils avaient été moult blâmés de ce qu'ils avaient ouï noise et friente devers les ennemis, et s'étaient tenus tout cois. « Ha! ce dirent iceux, allez, dites à Philippe que voirement avons-nous bien ouï noise sur le Mont-d'Or, et avons envoyé savoir que ce pouvait être; mais ceux qui y ont été ont rapporté que ce n'est rien, et que nulle chose ils ne ont trouvé ni vu; et pour ce que nous ne vîmes de certain nul apparent d'émouvement, ne voulions-nous pas réveiller l'ost, que nous n'en fussions blâmés. » Ces paroles de par ceux du gait furent dites à Philippe; il se apaisa sur ce; mais en courage il s'émerveilla trop grandement que ce pouvait être. Or, disent aucuns que c'étaient les diables d'enfer qui là jouaient et tournaient où la bataille devait être, pour la grand'proie qu'ils en attendaient.

Comment le jeudi au matin, environ deux heures devant l'aube du jour, fut la bataille, et comment les Flamands se mirent en fort lieu en conroi ; et de leur conduite. — (Chap. 193.)

Oncques puis ce réveillement de l'ost, Philippe d'Artevelle ni les Flamands ne furent assur, et se doutèrent toujours qu'ils ne fussent trahis et surpris. Si s'armèrent bien et bellement de tout ce qu'ils avaient, par grand loisir, et firent grands feux en leurs logis et se déjeunèrent tout à leur aise; car ils avaient vins et viandes assez. Environ une heure devant le jour ce dit Philippe : « Ce serait bon que nous traïssions tous sur les champs et que nous ordonnissions nos gens; par quoi sur le jour, si les Français viennent pour nous assaillir, nous ne soyons pas dégarnis, mais pourvus d'ordonnance et avisés que nous devrons faire. » Tous s'accordèrent à sa parole, et issirent hors de leurs logis, et s'en vinrent en une bruyère au dehors d'un bosquet; et avaient au devant d'eux un fossé large assez, et nouvellement relevé; par derrière eux grand'foison de ronces et de genestes et d'autres menus bois. Et là, en ce fort lieu, s'ordonnèrent tout à leur aise, et se mirent tous en une grosse bataille, drue et espesse; et se trouvaient, par rapport des connétables, environ cinquante mille, tous à élection, des plus forts, des plus apperts et des plus outrageux, et qui le moins accomptaient de leurs vies. Et avaient environ soixante archers anglais qui s'étaient emblés de leurs gens de Calais pour venir prendre greigneur profit à Philippe; et avaient laissé en leurs logis ce de harnais qu'ils avaient, malles, lits et toutes autres ordonnances, hors-mis leurs armures, chevaux, charrois et sommiers, femmes et varlets. Mais Philippe d'Artevelle avait son page monté sur un coursier moult bel de lès lui, qui valait encore pour un seigneur cinq cents florins; et ne le faisait pas venir avec lui pour chose qu'il se voulsist embler ni fuir des autres, fors que pour état et pour grandeur, et pour monter sus, si chasse se faisait sur les Français, pour commander et dire à ses gens : « Tuez, tuez tout! » En celle entente le faisait Philippe d'Artevelle demeurer de lès lui.

De la ville de Gand avait le dit Philippe, en sa compagnie, environ neuf mille hommes tout armés, lesquels il tenait de côté

de lui, car il y avait greigneure fiance qu'il n'avait ès autres. Et se tenaient ceux de Gand et Philippe et leurs bannières tout devant; et ceux de la chastellenie d'Alost et de Grantmont; après, ceux de la chastellenie de Courtray; et puis ceux de Bruges, du Dan et de l'Écluse; et ceux du Franc de Bruges étaient armés la greigneure partie de maillets, de houètes et de chapeaux de fer, d'hauquetons et de gands de baleine; et portait chacun un plançon à picot de fer et à virole. Et avaient par villes et par chastellenies parures semblables pour reconnaître l'un l'autre; une compagnie cottes faissés de jaune et de bleu; les autres, à une bande de noir sur une cotte rouge; les autres, cheveronnées de blanc sur une cotte bleue; les autres, ondoyées de vert et de bleu; les autres, une faisse échiquetée de blanc et de noir; les autres, écartelées de blanc et de rouge; les autres, toutes bleues et un quartier de rouge; les autres, coupées de rouge dessus et de blanc dessous. Et avaient chacuns bannières de leurs métiers, et grands couteaux à leurs côtés parmi leurs ceintures; et se tenaient tout cois en cel état en attendant le jour, qui vint tantôt.

Or, vous dirai de l'ordonnance des Français, autant bien comme j'ai recordé des Flamands.

Comment le roi se mit aux champs emprès Rosebecque, où il fut surtout ordonné; et comment le connétable s'excusa au roi. — (Chap. 194.)

Bien savait le roi de France et les seigneurs qui de lès lui étaient et qui sur les champs se tenaient, que les Flamands approchaient, et que ce ne se pouvait passer que bataille n'y eût; car nul ne traitait de la paix, et aussi toutes les parties en avaient grand'-volonté. Si fut crié et noncié le mercredi au matin, parmi la ville de Ypre, que toutes manières de gens d'armes se traïssent sur les champs de lès le roi et se missent en ordonnance, ainsi qu'ils savaient qu'ils devaient être. Tous obéirent à ce ban fait de par le roi, de par le connétable et de par les maréchaux: ce fut raison; et ne demeura nuls hommes d'armes ni gros varlets en Ypre, quand leurs maîtres furent descendus. Mais toutefois ceux de l'avant-garde en avaient grand'foison avecques

eux, pour les aventures du chasser et pour découvrir les batailles; à ceux-là besognait-il le plus que il ne faisait aux autres. Ainsi se tinrent les Français ce mercredi sur les champs assez près de Rosebecque; et entendaient les seigneurs à leurs besognes et à leur ordonnance.

Quand ce vint au soir, le roi donna à souper à ses trois oncles, au connétable de France, au sire de Coucy et à aucuns autres seigneurs étrangers de Hainaut, de Brabant, de Hollande et de Zélande, d'Allemagne, de Lorraine, de Savoie, qui l'étaient venus servir; et les remercia grandement, et aussi firent ses oncles, du bon service qu'ils lui faisaient et montraient à faire. Et fit ce soir le gait pour la bataille du roi, le comte de Flandre; et avait en sa route bien six cents lances et douze cents hommes d'autres gens. Ce mercredi au soir, après ce souper que le roi avait donné à ces seigneurs, et que ils furent retraits, le connétable de France demeura derrière, et dernièrement au prendre congé, pour parler au roi et à ses oncles de leurs besognes. Ordonné était du conseil du roi ce que je vous dirai : que le connétable, messire Olivier de Cliçon, se desmettrait pour le jeudi, lendemain, car on espérait bien que on aurait la bataille, de l'office de la connétablie; et le serait seulement pour ce jour en son lieu le sire de Coucy, et il demeurerait de lès le roi. Et avint que, quand le connétable prit congé au roi, le roi lui dit moult doucement et amiablement, si comme il était endittě de dire : « Connétable, nous voulons que vous nous rendiez votre office pour le jour de demain; car nous y avons autre ordonné, et voulons que vous demeurez de lès nous. » De ces paroles, qui furent toutes nouvelles au connétable, fut-il moult grandement émerveillé : si répondit et dit : « Très-cher sire, je sais bien que je ne puis avoir plus haut honneur que de aider à garder votre personne; mais, cher sire, il venrait à grand contraire et déplaisance à mes compagnons et à ceux de l'avant-garde, si ils ne m'avaient en leur compagnie; et plus y pourriez perdre que gagner. Je ne dis mie que je sois si vaillant que par moi se puist achever celle besogne, mais je dis, cher sire, sauve la correction de votre noble conseil, que depuis quinze jours, en çà, je n'ai à autre chose entendu,

fors à parfournir à l'honneur de vous et de vos gens mon office, et ai endittés les uns et les autres comment ils se doivent maintenir; et si demain que nous nous combattrons, par la grâce de Dieu, ils ne me véaient, et je les défaillais d'ordonnance et de conseil, qui suis usé et fait en telles choses, ils en seraient tout ébahis, et en recevrais blâme. Et pourraient dire les aucuns que je me serais dissimulé, et que couvertement je aurais tout ce fait et avisé pour fuir les premiers horions. Si vous prie, très-cher sire, que vous ne veuilliez mie briser ce qui est fait et arrêté pour le meilleur; et je vous dis que vous y aurez profit. »

Le roi ne sçut que dire sur celle parole : aussi ne firent ceux qui de lès lui étaient, et qui entendu l'avaient, fors tant que le roi dit moult sagement : « Connétable, je ne dis pas que on vous ait en rien desvéé que en tous cas vous ne soyez très-grandement acquitté, et ferez encore; c'est notre entente : mais feu monseigneur mon père vous aimait sur tous autres, et se confiait en vous; et pour l'amour et la grand'confidence qu'il y avait, je vous voulais avoir de lès moi, à ce besoin, et en ma compagnie. » — « Très cher sire, dit le connétable, vous êtes si bien accompagné de si vaillants gens, et tout a été fait par si grand'délibération de conseil, que on n'y pourrait rien amender; et ce vous doit bien et à votre noble et discret conseil suffire. Si vous prie que pour Dieu, très-cher sire, laissez-moi convenir en mon office; et vous aurez demain, par la grâce de Dieu, en votre jeune avénement, si belle journée et aventure, que tous vos amis en seront réjouis, et vos ennemis courroucés. »

A ces paroles ne répondit rien le roi, fors tant qu'il dit : « Connétable, et je le vueil : et faites, au nom de Dieu et de saint Denis, votre office, je ne vous en quiers plus parler; car vous y voyez plus clair que je ne fais, ni tous ceux qui ont mises avant ces paroles. Soyez demain à ma messe. » — « Sire, dit le connétable, volontiers. » Atant prit-il congé du roi, qui lui donna liement : si s'en retourna à son logis avecques ses gens et compagnons.

Comment le jeudi au matin les Flamands partirent d'un fort lieu ; et comment ils s'assemblèrent sur le Mont-d'Or ; et là furent ce jour combattus et déconfits. — (Chap. 195.)

Quand ce vint le jeudi au matin, toutes gens d'armes s'appareillèrent, tant en l'avant-garde et en l'arrière-garde, comme aussi en la bataille du roi ; et s'armèrent de toutes pièces, hormis les bassinets, ainsi que pour entrer en la bataille ; car bien savaient les seigneurs que point n'istraient du jour sans être combattus, pour les apparences que leurs fourrageurs, le mercredi, leur avaient rapportées des Flamands, qu'ils avaient cru qui les approchaient, et qui la bataille demandaient. Le roi de France ouït à ce matin sa messe, et aussi firent plusieurs seigneurs, qui tous se mirent en prière et en dévotion envers Dieu qu'il les voulsist jeter du jour à honneur. Celle matinée leva une très-grande bruine et très-épaisse, et si continuelle que à peine véait-on un arpent loin, dont les seigneurs étaient tout courroucés ; mais amender ne le pouvaient. Après la messe du roi, où le connétable et plusieurs hauts seigneurs furent pour parler ensemble et avoir avis quelle chose on ferait, ordonné fut que messire Olivier de Cliçon, connétable de France, messire Jean de Vienne, amiral de France, messire Guillaume de Poitiers, bâtard de Langres, ces trois vaillants chevaliers et usés d'armes, iraient pour découvrir et aviser de près les Flamands, et en rapporteraient au roi et à ses oncles la vérité ; et entrementes le sire de Coucy, le sire de la Breth et messire Hugues de Châlons entendraient à ordonner les batailles.

Adonc se départirent du roi les trois dessus nommés, montés sur fleur de coursiers, et chevauchèrent en cel endroit où ils pensaient qu'ils les trouveraient et la nuit logés ils étaient.

Vous devez savoir que le jeudi au matin, quand cette forte bruine fut levée, les Flamands qui s'étaient traits dès devant le jour en ce fort lieu, si comme ci-dessus est dit, et ils se furent là tenus jusques à environ huit heures, et ils virent que ils ne oyaient nulles nouvelles des Français, et ils se trouvèrent une si grosse bataille ensemble, orgueil et outrecuidance les réveilla ; et commencèrent les capitaines à parler l'un à l'autre, et plusieurs de eux aussi, en disant : « Quelle chose fesons-nous ci,

étant sur nos pieds, et nous réfroidons? Que n'allons-nous avant de bon courage, puisque nous en avons la volonté, requerre nos ennemis et combattre? Nous séjournons-ci pour néant; jamais les Français ne nous venraient ci-querre : allons à tout le moins jusques sur le Mont-d'Or, et prenons l'avantage de la montagne. » Ces paroles montepliërent tant, que tous s'accordèrent à passer outre et venir sur le Mont-d'Or, qui était entre eux et les Français. Adonc, pour eschever le fossé qui était par-devant eux, tournèrent-ils autour du bosquet et prirent l'avantage des champs.

A ce qu'ils se traïrent ainsi sur les champs, et au retourner ce bosquet, les trois chevaliers dessus nommés vinrent si à point que tout et à grand loisir ils les avisèrent; et chevauchèrent les plaines en côtoyant les batailles qui se remirent toutes ensemble, à moins d'un trait d'arc près de eux; et quand l'orent passée une fois au senestre et ils furent outre, ils reprirent le dextre. Ainsi virent-ils et avisèrent le long et l'épais de leur bataille. Bien les virent les Flamands; mais ils n'en firent compte, ni oncques ils ne s'en déroutèrent. Et aussi les trois chevaliers étaient si bien montés et si usés de faire ce métier, qu'ils n'en avaient garde. Là dit Philippe d'Artevelle aux capitaines de son côté : « Tout coi! tout coi! mettons-nous meshui en ordonnance et en arroi pour combattre; car nos ennemis sont près de ci; j'en ai bien vu les apparants : ces trois chevaliers qui passent et repassent nous ravisent et ont ravisé. » Lors s'arrêtèrent tous les Flamands, ainsi qu'ils devaient venir sur le Mont-d'Or, et se remirent tous en une bataille forte et épaisse; et dit Philippe tout haut : « Seigneurs, quand ce venra à l'assembler, souvienne-vous de nos ennemis, comment ils furent tous déconfits et ouverts à la bataille de Bruges, par nous tenir drus et forts ensemble, que on ne nous puist ouvrir. Si faites ainsi; et chacun porte son bâton tout droit devant lui, et vous entrelacez de vos bras, parquoi on ne puist entrer dedans vous; et allez toujours le bon pas et par loisir devant vous, sans tourner à dextre ni à senestre; et faites à l'heure de l'assembler, quand il viendra à joindre, jeter nos bombardes et nos canons, et traire nos arbalétriers; ainsi s'ébahiront nos ennemis. »

Quand Philippe d'Artevelle ot ainsi ses gens endittés, et mis en ordonnance et arroi de bataille, et montré comment ils se maintiendraient, il se mit sur une des ailes, et ses gens là où il avait la greigneure fiance de lès lui; et à son page qui était sur son coursier dit : « Va, si m'attends à ce buisson hors du trait; et quand tu verras jà la déconfiture et la chasse sur les Français, si m'amène mon cheval et crie mon cri; on te fera voie; et viens à moi; car je vueil être au premier chef de chasse. » Le page à ces paroles se partit de Philippe, et fit tout ce que son maître lui avait dit. Encore mit Philippe sus de côté lui environ quarante archers d'Angleterre qu'il tenait à ses gages; or regardez si ce Philippe ordonnait bien ses besognes. Il m'est avis que oil, et aussi est-il à plusieurs qui se connaissent en armes, fors tant qu'il se forfit d'une seule chose. Je la vous dirai : ce fut quand il se partit du fort et de la place où au matin il s'était trait; car jamais on ne les eût allé là combattre, pour tant que on ne les eût point eus sans trop grand dommage; mais ils voulaient montrer que c'étaient gens de fait et de volonté, et qui petit craignaient leurs ennemis.

Comment le jeudi les Français se mirent en toute ordonnance pour combattre les Flamands, qu'ils tenaient incrédules. — (Chap. 196.)

Or, revinrent ces trois chevaliers et vaillants hommes dessus nommés devers le roi de France et les batailles, qui jà étaient mises en pas, en arroi et en ordonnance, ainsi comme elles devaient aller : car il y avait tant de si sages hommes et bien usés d'armes en l'avant-garde, qu'ils savaient tous quelle chose ils feraient ni devaient faire; car là était la fleur de la bonne chevalerie du monde. On leur fit voie : le sire de Cliçon parla premier, en inclinant le roi de dessus son cheval, et en ôtant jus de son chef un chapelet de bièvre qu'il portait; et dit : « Sire, réjouissez-vous, ces gens sont nôtres; nos gros varlets les combattraient. » — « Connétable, dit le roi, Dieu vous en oye. Or, allons donc avant, au nom de Dieu et de monseigneur saint Denis. »

Là étaient les huit chevaliers dessus nommés, pour le corps

du roi garder, mis en bonne ordonnance. Là fit le roi plusieurs chevaliers nouveaux : aussi firent tous les seigneurs en leurs batailles. Là y ot boutées hors et levées plusieurs bannières : là fut ordonné que, quand ce venrait à l'assembler, que on mettrait la bataille du roi et l'oriflambe de France au front premier, et l'avant-garde passerait tout outre sus aile, et l'arrière-garde aussi sus l'autre aile, et assembleraient aux Flamands en poussant de leurs lances aussitôt les uns comme les autres, et clorraient en étreignant ces Flamands qui venaient aussi joints et aussi serrés comme nulle chose pouvait être : par cette ordonnance pourraient-ils avoir grandement l'avantage sur eux.

De tout ce faire l'arrière-garde fut signifiée, dont le comte d'Eu, le comte de Blois, le comte de Saint-Pol, le comte de Harcourt, le sire de Châtillon, le sire de la Fère étaient chefs. Et là leva ce jour de lès le comte de Blois, le jeune sire de Havreech bannière; et fit le comte chevaliers, messire Thomas de Distre et messire Jacques de Havreech, bâtard. Il y ot fait ce jour, par le record et rapport des hérauts, quatre cent et soixante et sept chevaliers.

Adonc se départirent du roi, quand ils orent fait leur rapport, le sire de Cliçon, messire Jean de Vienne et messire Guillaume de Langres, et s'en vinrent en l'avant-garde; car ils en étaient. Assez tôt après fut développée l'oriflambe, laquelle messire Piètre de Villiers portait; et veulent aucuns gens dire, si comme on trouve anciennement escript, que on ne la vit oncques déployer sur chrétiens, fors que là; et en fut grand'question sur ce voyage si on la développerait ou non. Toutefois, plusieurs raisons considérées, finablement il fut déterminé du déployer, pour la cause de ce que les Flamands tenaient opinion contraire du pape Clément, et se nommaient en créance urbanistes : dont les Français dirent qu'ils étaient incrédules et hors de foi. Ce fut la principale cause pourquoi elle fût apportée en Flandre et développée. Celle oriflambe est une digne bannière et enseigne; et fut envoyée du ciel par grand mystère, et est en manière d'un gonfanon; et est grand confort le jour à ceux qui la voient. Encore montra-t-elle là de ses vertus; car toute la matinée il avait fait si grand'bruine et si

épaisse, que à peine pouvait-on voir l'un l'autre; mais si très-tôt que le chevalier qui la portait la développa et qu'il leva la lance contremont, celle bruine à une fois chéy et se dérompit; et fut le ciel aussi pur, aussi clair et l'air aussi net que on ne l'avait point vu en devant de toute l'année (1), dont les seigneurs de France furent moult réjouis, quand ils virent ce beau jour venu et ce soleil luire, et qu'ils purent voir au loin et autour d'eux, devant et derrière; et se tinrent moult à reconfortés, et à bonne cause. Là était-ce grand'beauté de voir ces bannières, ces bassinets, ces belles armures, ces fers de lances clairs et appareillés, ces pennons et ces armoiries. Et se taisaient tous cois ni nul ne sonnait mot, mais regardaient ceux qui devant étaient la grosse bataille des Flamands tout en une, qui approchait durement; et venaient le pas tous serrés, les plançons tout droits levés contremont; et semblaient des hanstes (2) que ce fût un bois, tant y en avait grand'multitude et grand'foison.

Comment le jeudi au matin Philippe d'Artevelle et les Flamands furent combattus et déconfits par le roi de France sur le Mont-d'Or et au val emprès la ville de Rosebecque. — (Chap. 197.)

Je fus adonc informé du seigneur de Esconnevort, et me dit qu'il vit, et aussi firent plusieurs autres, quand l'oriflambe fut déployée et la bruine chue, un blanc coulon voler et faire plusieurs vols par-dessus la bataille du roi; et quand il ot assez volé, et que on se dobt combattre et assembler aux ennemis, il se alla asseoir sur une des bannières du roi. Donc on tint ce à grand'-signifiance de bien. Or, approchèrent les Flamands, et commencèrent à traire et à jeter des bombardes et des canons gros carreaux empennés d'airain; ainsi se commença la bataille. Et en ot le roi de France et sa bataille et ses gens le premier rencontre, qui leur fut moult dur; car ces Flamands, qui descendaient orgueilleusement et de grand'volonté, venaient roids et durs, et boutaient, en venant, de l'épaule et de la poitrine, ainsi

(1) Les Chroniques de France, le moine de Saint-Denis, Juvénal des Ursins et tous les chroniqueurs français font mention du même *miracle*. *Note de M. Buchon.*

(2) Bois de lances.

comme sangliers tout forcenés, et étaient si fort entrelacés ensemble que on ne les pouvait ouvrir ni dérompre.

Là furent du côté des Français, et par le trait des bombardes et des canons, premièrement morts : le sire de Waurin, banneret, Morelet de Hallewyn et Jacques d'Erck. Adonc fut la bataille du roi reculée : mais l'avant-garde et l'arrière-garde aux deux ailes passèrent outre et enclouirent ces Flamands, et les mirent à l'étroit. Je vous dirai comment. Sur ces deux ailes gens d'armes les commencèrent à pousser de leurs roides lances à longs fers et durs de Bordeaux, qui leur passaient ces cottes de maille tout outre et les prenaient en chair : dont ceux qui en étaient atteints se restreignirent pour eschever les horions ; car jamais, si amender le pussent, ne se missent avant pour eux empaler. Là les mirent ces gens d'armes en tel détroit qu'ils ne se pouvaient aider ni ravoir leurs bras, ni leurs plançons pour férir, ni eux défendre. Là perdaient plusieurs force et haleine, et chéaient l'un sur l'autre, et éteignaient et mouraient sans coup férir : là fut Philippe d'Artevelle enclos et navré de glaives et abattu, et des gens de Gand qui l'aimaient et gardaient grand'-foison de lès lui. Quand le page Philippe vit la mésaventure venir sur les leurs, il était bien monté sur bon coursier ; si se partit et laissa son maître, car il ne lui pouvait aider ; et retourna vers Courtray pour revenir à Gand.

Ainsi fut faite et assemblée cette bataille ; et lorsque des deux côtés les Flamands furent étreints et enclos, ils ne passèrent plus avant ; car ils ne se pouvaient aider. Adonc se remit la bataille du roi en vigueur, qui avait du commencement un petit branlé. Là entendaient gens d'armes à abattre Flamands à pouvoir : et avaient les aucuns haches bien acérées, dont ils rompaient bassinets et décervelaient têtes ; et les aucuns plombées dont ils donnaient si grands horions qu'ils les abattaient à terre. A peine étaient Flamands abattus, quand pillards venaient qui se boutaient entre les gens d'armes, et portaient grands couteaux dont ils les parocciaient ; ni nulle pitié ils n'en avaient non plus que si ce fussent chiens.

Là était le cliquetis sur ces bassinets si grand et si haut, d'épées, de haches, de plombées et de maillets de fers, que on n'y

oyait goutte pour la noise. Et ouïs dire que si tous les haulmiers de Paris et de Bruxelles fussent ensemble, leur métier faisant, ils n'eussent pas mené ni fait greigneure noise comme les combattants et les férants sur ces bassinets faisaient.

Là ne se épargnaient point les chevaliers ni écuyers, mais mettaient la main à l'œuvre de grand'volonté, et plus l'un que l'autre : si en y ot aucuns qui se avancèrent et boutèrent en la presse trop avant ; car ils y furent enclos et éteints, et par espécial messire Louis de Cousant, un chevalier de Berry, et messire Fleton de Revel, fils au seigneur de Revel : encore en y ot des autres, dont ce fut dommage ; mais si grosse bataille comme celle, où tant avait de peuple, ne se peut parfournir, au mieux venir pour les victorieux, qu'elle ne coûte grandement. Car jeunes chevaliers et écuyers, qui désiraient les armes, s'avançaient volontiers pour leur honneur et pour acquerre grâce ; et la presse était là si grande, et l'affaire si périlleuse pour ceux qui étaient enclos ou chus, que si on n'avait bonne aide on ne se pouvait relever. Par ce parti y ot des Français morts et éteints aucuns ; mais plenté ne fut-ce mie ; car quand il venait à point, ils aidaient l'un à l'autre. Là fut un mont et un tas de Flamands occis moult long et moult haut. Et de si grand'bataille et de si grand'foison de gens morts comme il y ot là, on ne vit oncques si peu de sang issir qu'il en issit ; et c'était au moyen de ce qu'ils étaient beaucoup d'éteints et étouffés dans la presse, car iceux ne jetaient point de sang.

Quand ceux qui étaient derrière virent que ceux qui étaient devant fondaient et chéaient l'un sur l'autre, et qu'ils étaient tous déconfits, si s'ébahirent ; et commencèrent à jeter leurs plançons jus et leurs armures, et eux déconfire et tourner vers Courtray en fuite et ailleurs ; ni ils n'avaient cure fors que pour eux mettre à sauveté ; et Bretons et Français après, qui les enchassaient en fossés, en aulnaies et en bruyères, ci dix, ci douze, ci vingt, ci trente, et les combattaient de rechef, et là les occiaient s'ils n'étaient plus forts d'eux. Et si en y ot grand'foison de morts en chasse entre la bataille et Courtray, où ils se retiraient à garant ; et du demeurant qui se put sauver il se sauva, mais ce fut moult petit ; et se retrayaient les uns à Courtray, les autres à Gand, et les autres chacun où il pouvait.

Cette bataille fut sur le Mont-d'Or, entre Courtray et Rosebecque (1), en l'an de grâce Notre-Seigneur mil trois cent quatre vingt et deux, le jeudi devant le samedi de l'Avent, au mois de novembre le vingt-septième jour (2); et était pour lors le roi Charles de France au quatorzième an de son âge.

Comment après la déconfiture des Flamands le roi vit mort Philippe d'Artevelle, qui fut pendu à un arbre. — (Chap. 198.)

Ainsi furent en ce temps sur le Mont-d'Or les Flamands déconfits, et l'orgueil de Flandre abattu, et Philippe d'Artevelle mort; et de la ville de Gand ou des tenances de Gand, morts avecques lui jusques à neuf mille hommes. Il y ot mort ce jour, ce rapportèrent les héraults, sur la place, sans la chasse, jusques à vingt-six mille hommes et plus; et ne dura point la bataille jusques à la déconfiture, depuis qu'ils assemblèrent, heure et demie Après cette déconfiture (3), qui fut très-honorable et profitable pour toute chrétienté et pour toute noblesse et gentillesse; car si les vilains fussent là venus à leur entente, oncques si grands cruautés ni horribletés ne avinrent au monde que il fût avenu par les communautés qui se fussent partout rebellées et détruit gentillesse; or se avisent bien ceux de Paris atout leurs maillets, que dirent-ils quand ils sçurent les nouvelles que les Flamands sont déconfits à Rosebecque, et Philippe d'Artevelle, leur capitaine, mort? Ils n'en furent mie plus lies; aussi ne furent autres bons hommes en plusieurs villes.

(1) Il se trouve dans la Flandre trois communes appelées Roosebeke: l'une à deux lieues trois quarts d'Ypres, vers Roulers, sur le chemin de Bruges; une autre à trois lieues de Courtray vers Thielt, et une troisième dans l'ancien pays d'Alost, à deux lieues d'Audenarde vers Ninove. C'est la première de ces communes qu'on nomme aujourd'hui West-Roosebeke, pour la distinguer de celle entre Courtray et Thielt, qui fut le théâtre de la sanglante bataille où Philippe d'Artevelde perdit la vie. Voyez dans le *Messager des Sciences et des Arts*, année 1827-1828, p. 195-210, une intéressante dissertation de M. D. J. Vander Meersch sur ce sujet. *Note de M. Gachard.*

(2) Pour ne parler ici que des auteurs les plus modernes, MM. de Barante et Buchon reportent, sans discuter la date, cette bataille mémorable au 29 novembre. Les autres ont généralement adopté le 27 novembre. C'est la date de Froissart, de Meyer et, ce qui est encore plus digne d'attention, d'une relation contemporaine insérée dans le Registre de *cuir noir* de Tournai. Oudegherst dit que la bataille de Roosebeke fut livrée le 14 novembre.

(3) La relation contemporaine insérée dans le Registre de *cuir noir* à Tournai porte à 25,000 le nombre des Flamands qui périrent dans la bataille. Selon la même relation, l'armée du roi était de 60,000 combattants, et celle des Flamands de 50,000. *Note de M. Gachard.*

Quand celte bataille fut de tous points achevée, on laissa convenir les fuyants et les chassants : on sonna les trompettes de retrait; et se retraist chacun en son logis, ainsi comme il devait être. Mais l'avant-garde se logea outre la bataille du roi, où les Flamands avaient été logés le mercredi; et se tinrent tous aises en l'ost du roi de France. De ce qu'ils avaient, ce était assez; car étaient rafreschis et ravitaillés des pourvéances qui venaient de Ypre. Et firent la nuit ensuivant trop beaux feux en plusieurs lieux aval l'ost, des plançons des Flamands qu'ils trouvèrent; car qui en voulait avoir, il en avait tantôt recueilli et chargé son col.

Quand le roi de France fut retrait en son logis, et on ot tendu son pavillon de vermeil cendal moult noble et moult riche, et il fut désarmé, ses oncles et plusieurs barons de France le vinrent voir et conjouir; ce fut raison. Adonc lui alla-t-il souvenir de Philippe d'Artevelle, et dit à ceux qui de lès lui étaient : « Ce Philippe, s'il est vif ou mort, je le verrais volontiers. » On lui répondit que on se mettrait en peine du voir. Il fut crié et noncié en l'ost que quiconque trouverait Philippe d'Artevelle, on lui donnerait dix francs. Donc vissiez varlets avancer entre les morts, qui jà étaient tout dévêtus aux pieds. Ce Philippe, pour la convoitise du gagner, fut tant quis qu'il fut trouvé et reconnu d'un varlet qui l'avait servi longuement et qui bien le connaissait; et fut apporté et traîné devant le pavillon du roi. Le roi le regarda une espace; aussi firent les seigneurs; et fut là retourné pour savoir s'il avait été mort de plaies : mais on trouva qu'il n'avait plaies nulles du monde dont il fût mort si on l'eût pris en vie; mais il fut éteint en la presse et chéy parmi une fosse, et grand'foison de Gantois sur lui, qui moururent en sa compagnie. Quand on l'eut regardé une espace, on l'ôta de là, et fut pendu à un arbre. Véez-là la darraine fin de Philippe d'Artevelle.

Nous joindrons au récit de Froissart sur cette grande bataille de Roosebeke, celui du religieux de Saint-Denis (1).

« Neuf jours avant l'action, une bande innombrable de corbeaux et

(1) Le religieux de Saint-Denis a été peu connu jusqu'à nous. En général, on faisait usage, quand on le citait, de la traduction inexacte de le Laboureur Le

d'oiseaux carnassiers voltigèrent, pendant deux heures, autour du camp, comme autour d'une proie qui leur appartenait; puis, faisant retentir l'air de cris terribles, ils s'attaquèrent avec fureur à coups de bec. Quelques-uns tiraient un fâcheux augure de cet événement; Philippe, au contraire, l'interpréta à son avantage : « Voici déjà, dit-il avec assurance, le présage de notre victoire et de la défaite des Français. » Cette prophétie trompeuse obtint l'assentiment de tous; un seul pourtant, messire de Herzeele, soutint avec persistance le contraire; il commençait à se repentir d'avoir trahi l'honneur d'une naissance illustre, et d'avoir été si longtemps complice de cette multitude séditieuse et turbulente. Prévoyant enfin ce qui arriverait, et jetant un coup d'œil pénétrant dans l'avenir : « Où allons-nous, dit-il? Que prétendons-nous, mes « amis, avec nos airs de menace et de mépris à l'égard des Français? Je « vous prédis que, si vous leur donnez occasion de combattre, vous ver- « rez combien ces hommes élevés et nourris au milieu des armes, ac- « coutumés à coucher sur la terre, à la pluie et au soleil, l'emportent « sur les Flamands, qui n'ont aucune expérience de la guerre et ne sa- « vent pas supporter la fatigue. J'ai pitié de cet aveuglement, qui vous a « fait tomber dans le piége, et vous pousse à la mort sur la foi de vaines « paroles. Je vous engage donc, tandis qu'il en est temps encore, à « pourvoir à votre sûreté par la retraite. » En disant cela, il piqua des deux, et s'éloigna aussitôt avec ses gens.

« Il serait trop long de rapporter tout ce qui s'est dit alors; pour abréger, je reviens à la suite des faits. Philippe ne s'émut ni des conseils ni du départ du sire de Herzeele. Mais la faiblesse humaine ignore ce que lui réserve le lendemain. Poussé par sa destinée, il s'avança jusqu'à Roosebeke, et détacha en avant, pour reconnaître la position et la force de l'armée française, ce même Jacquemin de Gand qu'il avait chargé précédemment de porter au roi son message insultant. Le roi, de son côté, afin d'avoir des renseignements sur les ennemis, avait fait partir, avec messire Guillaume de Langres, douze hommes qui connaissaient la langue flamande. Ces prétendus Flamands parcoururent le camp à cheval, sans inspirer aucun soupçon, et en examinèrent l'assiette et l'étendue; puis, cherchant querelle à douze de leurs ennemis, ils les tuèrent à coups de lance, et revinrent annoncer au roi que les Flamands

texte latin du chroniqueur n'existait que dans un petit nombre de manuscrits. En publiant ce texte précieux, et en l'accompagnant de notes et d'une bonne traduction, M. Bellaguet a rendu aux études historiques un très-grand service. C'est à M. Bellaguet que nous empruntons le fragment que nous transcrivons ici. Voy. *Chronique du religieux de Saint-Denis*, liv. III, ch. 15, 16 et 17; t. I, p. 209-229, dans la *Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France*, publiée par le gouvernement. — Voyez en outre sur la bataille de Roosebeke : Juvénal des Ursins, p. 30; Th. Walsingham, *Hist. Angl.*, p. 295; Paulus Æmilius, *De reb. gest. Fr.*, p. 308 et 309; Meyer, *Ann. Fland.*, l. XIII, f° 190 sqq.; Oudegherst, *Chr. de Fland.*, c. 178, f° 303. M. Gachard a extrait, en ce qui concerne cette bataille mémorable, pour son édition de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, des renseignements curieux du Registre de *cuir noir* conservé aux archives de Tournai. Il a publié aussi, d'après le même registre, dans les *Analectes belgiques*, p. 172-173, la liste des ducs, comtes et chevaliers qui assistèrent à la bataille de Roosebeke.

campaient dans le voisinage, et que l'affaire ne pouvait plus souffrir de délai, puisque les armées n'étaient séparées que par une distance de mille pas.

« Cet avis fut approuvé par tous les assistants, et, d'un consentement unanime, les douze mille hommes d'armes qui se trouvaient dans le camp furent partagés en cinq corps : le premier, suivant la coutume de France, fut placé sous le commandement du connétable, et des maréchaux de France Louis de Sancerre et Mouton de Blainville. A ces capitaines s'étaient joints beaucoup de chevaliers fameux, non moins recommandables par leur naissance que par leur valeur, tels que les comtes de Flandre, de Saint-Pol, d'Harcourt, de Grand-Pré, de Solms en Allemagne, et de Tonnerre; le vicomte d'Aulnay, et les illustres barons les sires d'Antoing, de Châtillon, de la Fère, d'Anglure, de Hangest, et tous ceux qui venaient d'être armés chevaliers, et qui voulaient signaler leur vaillance en cette journée. Messeigneurs les ducs de Berry et de Bourbon, et avec eux aussi messire de Saimpy et l'évêque de Beauvais Miles de Dormans, occupaient les deux ailes du corps d'armée du roi, dont ils n'étaient séparés que par un petit intervalle, afin de pouvoir au besoin porter secours à l'avant-garde. Messire Jean d'Artois, comte d'Eu, conduisait l'arrière-garde, avec un grand nombre de chevaliers et d'écuyers. Le roi, le duc de Bourgogne son oncle, et le comte de Valois son frère, avec beaucoup de chevaliers vieillis au service et de nobles seigneurs d'une illustre origine, formaient le centre de bataille.

« Les troupes ainsi rangées, il fut défendu à tous par la voix du héraut de quitter les rangs, sous peine, pour quiconque s'échapperait du camp furtivement et sans permission, d'être flétri à jamais comme homicide, et condamné, en outre, à subir le dernier supplice, quelles que fussent sa condition et sa dignité. Les chevaux même furent éloignés de la vue des combattants, afin que chacun, perdant tout espoir de se soustraire au danger par la fuite, montrât plus de cœur. Le roi resta seul à cheval; à ses côtés se tenaient messire Raoul de Raineval, le Bègue de Vilaines, messire de Pommiers, le vicomte d'Arcy, Guy dit le Baveux, et Enguerrand de Heudin, chevaliers renommés pour leur valeur.

« Le messager de Philippe, accourant en toute hâte, lui rapporta tout cela en détail, et l'engagea même secrètement à fuir. Philippe commençait à s'étonner; sa présomption l'abandonnait : il demeura quelque temps immobile, et son cœur se serra d'effroi. Saisi d'un repentir tardif, il dit à voix basse au messager : « Tu m'apportes une triste nou-
« velle, lorsque tu m'assures qu'il y a tant de Français avec le roi;
« j'étais loin de m'y attendre. » Ainsi déchu de son coupable espoir et ne sachant quel parti prendre, il eut recours à l'artifice; prenant un prétexte pour s'éloigner, il s'adressa à toute son armée : « C'est une rude
« guerre, dit-il, que celle que nous avons désirée jusqu'ici et que nous
« entreprenons. Il nous faut la conduire avec plus de prudence que
« jamais. En conséquence, j'estime que, pour la terminer heureusement,
« il est à propos que j'aille en personne hâter le secours de dix mille de
« nos compagnons qui nous doivent venir. » Il serait parti sans doute à l'instant même, si quelques-uns de ceux qui étaient là ne s'y fussent opposés. « Quelle nécessité t'oblige, dirent-ils, à laisser ton camp sans

« chef ? Peut-être n'est-ce qu'une ruse. C'est pour obéir à tes ordres et « dans l'espoir de vaincre que nous nous sommes engagés dans cette en- « treprise. Il faut donc que tu restes, pour tenter avec nous les chances « du combat. » Vaincu par ces paroles, il dut se soumettre à la volonté de tous et se ranger à leur avis; il se résolut ainsi, malgré lui, à combattre.

« Dans l'armée du roi, ceux qui commandaient exhortaient vivement leurs soldats à se tenir fermes, à se rappeler les triomphes continuels de leurs pères, à espérer dans le Seigneur, et à lui recommander dévotement leur cause ainsi que celle du roi et du royaume, en le priant de ne point donner la victoire aux Flamands, si turbulents dans la paix et toujours si lâches à la guerre. Déjà les Français avaient fait pleuvoir sur eux, pendant l'espace d'un jour environ, une grêle de traits et toutes sortes de projectiles. Le bruit de l'artillerie, qui parvenait jusqu'au roi, ne lui inspirait aucune frayeur, et on l'entendit prononcer ces paroles remarquables : « On voit bien à présent que ces gens-là brûlent d'une « ardeur guerrière; mais bientôt, avec l'aide de Dieu, ils seront exter- « minés. » En disant cela, il donna ordre que l'on s'approchât de l'ennemi à la portée des traits. Le ciel était depuis six jours couvert d'un brouillard si épais, qu'à peine des premiers rangs apercevait-on les tentes de l'ennemi; les ténèbres continuelles et, pour ainsi dire, palpables qui enveloppaient l'atmosphère étaient telles, que ceux de l'arrière-garde voyaient à peine la trace de ceux qui marchaient en avant, et ces derniers ne distinguaient pas devant eux au delà d'un jet de pierre. La Providence divine permettait sans doute cette particularité, pour rendre plus éclatante la victoire du jeune roi.

« Déjà, conformément à son ordre, le connétable s'était approché de l'ennemi par une marche lente; il parcourut les rangs de ses soldats : « Je sais bien, mes chers compagnons, leur dit-il, que les paroles ne « donnent point du courage, et que le discours d'un général ne fait point « d'une armée lâche et timide une brave et vaillante armée. Vous dé- « ploierez toute l'audace que la nature ou l'éducation a donnée à cha- « cun de vous. Dans le moment critique, il faut agir et non délibérer. « Conduisez-vous donc en hommes de cœur, et que des ennemis sans « expérience de la guerre ne résistent pas à vos coups. » Il les engagea tous aussi à ne point se laisser troubler par l'aspect d'une multitude extraordinaire; et, pour frapper les esprits en finissant son discours, il s'écria à haute voix : « Voici le moment de recueillir le fruit de vos « longs travaux. » Puis il donna le signal de l'attaque contre les ennemis. Au même instant une grêle de traits couvrit les deux armées. L'air retentit de cris confus et effroyables, poussés de part et d'autre, et répétés par les échos d'alentour. Le roi, entendant le bruit des armes, nouveau pour lui, et informé par Collard de Tanques, son écuyer, que l'heure du combat était arrivée, éleva dévotement les mains au ciel, pria Dieu de lui donner la victoire, et, invoquant le secours des saints, se recommanda humblement à la bienheureuse Vierge Marie et à saint Denis, le patron particulier de la France.

« En ce moment, messire Pierre de Villiers, garde de l'oriflamme, déploya sa bannière d'après l'ordre du roi. Tout à coup, par un miracle spécial de la Providence divine, le brouillard se dissipant, le ciel devint

pur et serein comme en un jour d'été, et le soleil, dardant ses rayons, comme pour favoriser les Français, éblouit les yeux des ennemis par une réverbération éclatante. On s'attaqua d'abord de part et d'autre avec une grande animosité et un acharnement inexprimable; les combattants se frappaient à coups d'épées et de godendacs, aspirant à se donner mutuellement la mort. Mais les ennemis, par leur masse serrée, présentaient un front impénétrable; ils firent reculer les Français d'un pas et demi. Il était assurément difficile qu'une petite armée, quelque supérieure qu'elle fût par son expérience et son habitude des combats, tînt longtemps contre des troupes innombrables. Aussi, ceux qui se trouvèrent là racontent-ils que le succès fut quelque temps douteux, et que la bataille eût été perdue par les Français, s'ils n'avaient triomphé des difficultés par l'adresse et la ruse.

« Un des combattants, dont le nom est resté jusqu'ici inconnu, comme s'il fût descendu du ciel, profitant du désordre de la mêlée, s'écria à haute voix : « Courage, mes bons amis! voici que les manants tournent « le dos. » Ceux des ennemis qui combattaient au premier rang regardèrent alors derrière eux, et aussitôt la face du combat fut changée. Les Français, se ranimant, cessèrent de reculer et reprirent l'avantage. Ceux qui étaient aux deux ailes quittèrent leurs rangs; suivis d'une foule de gens de pied qui accouraient en toute hâte, ils fondirent sur les ennemis, frappant à coups redoublés de droite et de gauche avec une force irrésistible, et cherchant surtout à les atteindre à la gorge au défaut de leurs armures. Partout où ils se portaient, leurs adversaires tremblaient, comme sous l'influence d'un astre malin. Ce ne fut plus alors partout qu'un champ de carnage; la terre fut inondée d'un fleuve de sang; ceux qui occupaient le centre de la bataille, pressés de tous côtés par des masses nombreuses, furent étouffés; et bientôt les morts et les mourants, en tombant les uns sur les autres, formèrent en plusieurs endroits des monceaux de cadavres, qui s'élevaient à la hauteur d'une lance.

« L'action se passait sous les yeux du roi. Déjà passionné pour la gloire, il ne voulait pas laisser les siens en péril, ni rester dans une honteuse inaction; et il répétait souvent ces paroles inspirées par son courage : « Pourquoi ne pas secourir nos soldats, qui affrontent pour nous le « danger de la mort, et qui préfèrent notre gloire à leur propre vie? » Mais le duc de Bourgogne le retenait toujours, en lui remontrant qu'un roi doit aspirer à vaincre autant par sa sagesse et sa prudence que par son épée. Un si long carnage avait lassé les combattants; les ennemis, voyant que le succès n'avait point répondu à leurs espérances et que de tous côtés la mort les menaçait, sentirent leur ardeur s'affaiblir : comme plongés dans l'abîme du découragement et du désespoir, ils s'enfuirent au plus vite, jetant dans les marais voisins l'image et la bannière de saint George. Il est difficile d'indiquer avec certitude le nombre des morts; cependant, ceux qui assistèrent à cette journée, et je suis disposé à suivre leur récit, prétendent que vingt-cinq mille Flamands tombèrent avec leur chef, qui était l'artisan de cette coupable rébellion. Les Français perdirent, dans cette lutte si périlleuse, de nobles chevaliers, non moins illustres par leur naissance que par leur valeur, messire Flotte de Revel, messire Antoine et messire Guy de Cousant, messire de Bavay,

Jean Brides Breton et Moreau de Halluin. Avec eux succombèrent aussi quarante-quatre vaillants hommes, qui, commençant l'attaque avant les autres, se jetèrent sur l'ennemi, et s'acquirent une gloire immortelle par cette mort courageuse. La fleur des braves, messire Renaud dit *le Baveux*, gentilhomme Beauceron, de haute réputation dans les armes, fut aussi en cette occasion blessé à mort; après la victoire, on le conduisit à Tournay, où il cessa de vivre au bout de trois jours, couronnant par cette fin glorieuse une carrière illustrée par de nombreux exploits. Ainsi, pour n'avoir pas voulu suivre de sages conseils, le peuple rebelle et intraitable de Flandre fut complétement battu, et descendit tout entier dans la tombe; et pour n'avoir pas su se soumettre à un joug salutaire, il recueillit le triste fruit de ses révoltes en tombant sous le fer des Français.

« Le lendemain de la Saint-Martin d'hiver, après cette cruelle boucherie, on donna le signal de la retraite à tous les gens de guerre; excepté aux sires de Coucy et d'Albret, qui eurent ordre de ne point s'arrêter, mais de poursuivre le cours de leurs succès pour empêcher les fuyards de se rallier. Animés par leur victoire, ces deux seigneurs prirent avec eux quatre cents cavaliers armés de toutes pièces, et, précipitant leur course, atteignirent bientôt les Flamands. Alors, comme des lions furieux, ils se jetèrent sur eux le fer à la main, les frappant à droite et à gauche de leurs épées et de leurs poignards. Ils s'abandonnèrent aux transports d'une ardeur presque forcenée; les chemins et les routes d'alentour furent inondés du sang des mourants. Tous ceux qui essayèrent ou de se rallier pour combattre, ou de se cacher au milieu des saules, des buissons, des bois ou des marais, montrèrent à leurs dépens que l'on peut triompher aisément de la valeur isolée; ils furent exterminés jusqu'au dernier. Quelques-uns, gagnant des lieux rendus inaccessibles par des pluies abondantes, essayèrent de sauter des fossés en se fiant à leur agilité ordinaire; mais, épuisés par une course trop longue ou par le poids de leurs armes, ils disparurent engloutis sous les eaux. Dans cette poursuite si acharnée, quelques Français, émus de pitié, furent d'avis qu'on pouvait épargner des malheureux qui criaient merci; que le crime de la rébellion avait été suffisamment expié, puisque les chefs de la sédition avaient péri. Ils retournèrent sur leurs pas; et il ne resta plus qu'environ deux cents hommes, qui donnèrent libre carrière à leur cruauté jusqu'au coucher du soleil.

« J'ai appris de source certaine que le nombre de ceux qui succombèrent dans la fuite égala le nombre de ceux qui étaient restés sur le champ de bataille, à l'exception de mille hommes, qui, se sauvant d'une course plus rapide, rejoignirent les Flamands au siége d'Audenarde; mais ils ne furent pas plus heureux. Le comte, se défiant de leurs habitudes de ruse, et voulant empêcher qu'ils n'effrayassent les assiégés en se disant vainqueurs, envoya vers la ville un écuyer porteur d'une lettre qui annonçait sa victoire. Ce messager, étant lui-même Flamand, n'inspirait aucun soupçon. Fuyant à toute bride avec les apparences de la frayeur, il suivit les autres jusqu'au camp; et, usant d'un stratagème adroit, il s'écria d'une voix tonnante : « Hé bien! messieurs les paysans, nous sommes « vainqueurs; la plupart des Français ont été tués; ceux qui restent sont « à demi morts; » et il lança dans la ville sa lettre, attachée à une flèche.

Dès qu'on l'eut trouvée, on la porta au capitaine; elle ne contenait que ce peu de mots : « Nos ennemis sont vaincus; persistez, je vous en conjure, dans votre courageuse résolution. » Le capitaine, qui était un homme avisé, devinant aussitôt la vérité, remplit ses compagnons de joie et de confiance; il donna le signal d'une sortie, tomba tout à coup sur les fuyards, et en tua près de neuf cents. En voyant ce coup de main, ceux qui avaient été laissés à la garde du camp levèrent le siége.

« Le roi, ayant ainsi triomphé d'une nation si fière et si indomptable, passa la nuit dans sa tente, et, dans les transports de sa joie, il remercia Dieu de lui avoir accordé, par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie, sa mère, et de saint Denys, le patron particulier de la France, une victoire si désirée et si peu sanglante pour les siens.

. . . .

« Le lendemain, on alla enlever les dépouilles des morts; et, comme le roi ignorait si Philippe d'Artevelde avait échappé à la mort par la fuite ou s'il était tombé sous le fer ennemi, il le fit chercher, et promit une grande récompense à celui qui le trouverait. On savait qu'il était très-difficile de le reconnaître, puisqu'on ne l'avait jamais vu. Son corps était enseveli sous un monceau des cadavres de ses compagnons, et on ne pouvait le découvrir; enfin, le second jour on porta au milieu des morts un Flamand, qui était lui-même sur le point de rendre le dernier soupir et n'avait plus qu'un souffle de vie. Il retrouva ce corps inanimé; et, après l'avoir arrosé de ses larmes, il fut conduit devant le roi, et assura en pleurant que c'était là Philippe, qui lui avait promis de l'armer chevalier le jour de la bataille. Le roi, charmé de cette nouvelle, offrit au Flamand son pardon et sa grâce s'il voulait se faire Français. Mais, par un sentiment étrange et inouï d'obstination, cet homme, dès qu'il put parler, répondit : « Vos efforts sont inutiles; déjà les forces et la « vie m'abandonnent : j'étais, je suis et serai toujours Flamand. » Et, dédaignant la vie, il aima mieux mourir que de recevoir le bienfait de la liberté à titre de Français. »

Le religieux de Saint-Denis, comme on le voit, a éprouvé, en racontant cette guerre de Flandre, les mêmes émotions que Froissart. C'est le même sentiment qui a dicté les deux récits, un sentiment hostile aux Flamands. On croirait volontiers qu'en haine de cette bourgeoisie assez audacieuse pour lutter contre son noble comte, et même contre le roi de France et toute sa chevalerie, les chroniqueurs ont dissimulé ce qu'il y eut de grand et d'héroïque chez Artevelde et ses compagnons. Mais ils ne peuvent si bien arranger les faits que l'on ne saisisse encore, sous leurs paroles de mépris, les généreuses pensées qui animaient alors les bourgeois insurgés. C'est ainsi que le religieux de Saint-Denis, en nous parlant de ce soldat de Roosebeke qui rejeta les offres du roi de France, et se laissa mourir pour ne pas survivre à Philippe d'Artevelde, son capitaine, nous peint d'une manière vive et touchante le patriotisme et le dévouement de ceux qui combattaient alors pour les libertés de la Flandre.

D'autre part, certaines traditions populaires, qui furent, suivant nous, l'expression de la vérité, vengèrent l'illustre chef gantois des calomnies répandues par les chroniqueurs, qui, comme Froissart, écrivaient pour

l'amusement des nobles chevaliers. Artevelde, disent ces traditions, fut retrouvé vivant sur le champ de bataille. On essaya de panser ses blessures; mais il résista. Il ne voulait point, disait-il, survivre à ses compagnons morts pour la liberté (1).

La bataille de Roosebeke porta un coup terrible aux Flamands; mais elle ne termina pas la guerre. Quand Pierre du Bois apprit la victoire du roi de France et la mort d'Artevelde, il se fit transporter de Bruges, où l'avaient retenu ses blessures, dans la ville qui avait été jusqu'alors le centre de l'insurrection. De la prise de Gand encore plus que d'une bataille dépendait le sort de la Flandre entière. du Bois trouva les Gantois dans la consternation; il leur rendit courage. Bientôt la retraite du roi de France éloigna des Flamands tout danger prochain et sérieux.

La guerre dura trois ans encore; guerre d'extermination, où les bourgeois se montrèrent non moins braves, et quelquefois plus généreux, que les chevaliers, et pendant laquelle du Bois, Pierre Winter et François Ackerman, l'habile et vaillant capitaine, remplacèrent dignement les chefs qui, se sacrifiant pour la même cause, étaient morts avant eux. Les Anglais, il est vrai, vinrent en aide aux insurgés; mais ce fut surtout en eux-mêmes que les Flamands trouvèrent d'inépuisables ressources. Ils défendirent leurs droits avec une force d'enthousiasme qui les soutint dans les moments les plus périlleux, et qui se manifesta souvent par des actes héroïques. On amena un jour des prisonniers au roi de France : ils allaient obtenir leur pardon, lorsque l'un d'eux, parlant au nom de tous, dit avec fierté : « Il est au pouvoir du roi de vaincre des braves, mais non de changer leurs convictions; » et il ajouta, en faisant allusion aux dispositions de ses compatriotes : « Quand même le roi tuerait tous les Flamands, leurs ossements desséchés se lèveraient encore pour le combattre (2). »

Cependant, à la longue, la lassitude et le découragement gagnèrent les esprits. On avait pu espérer le rétablissement de la paix à la mort du comte Louis (3); mais la guerre avait continué contre le nouveau seigneur Philippe, duc de Bourgogne. Des combats sans cesse renouvelés, les dévastations et le pillage avaient produit dans tout le pays un immense malaise. Les ateliers des grandes villes étaient déserts, et ce commerce renommé de la Flandre, qui alimentait tant de contrées diverses, avait cessé. Quelques bourgeois pensèrent alors qu'une réconciliation sincère avec le duc Philippe pouvait seule remédier au mal. Ils parlèrent de paix, mais entre eux d'abord et bien secrètement, de peur de donner l'éveil aux hommes énergiques qui menaient la révolution, et qui, plus amis de leur liberté que de leurs intérêts matériels, avaient fait déjà tant de douloureux sacrifices pour amener le triomphe de l'insurrection. Ceux que la guerre effrayait ou lassait travaillèrent donc au profit

(1) P. Æmilius, p. 309. —Une chronique manuscrite d'Audenarde, dont parle M. de Reiffenberg, raconte que le roi de France s'approchant du cadavre d'Artevelde, le foula aux pieds, et qu'il appela *vilain* le chef gantois.

(2) .... *Addidit quod, si omnes Flamingos rex interimi faceret, adhuc ipsi ossa arida prælium suscitarent.* Religieux de Saint-Denis, VI, 9, t. I, p. 382; éd. Bellaguet.

(3) Louis de Male mourut le 30 janvier 1384.

du duc de Bourgogne. Ils auraient échoué peut-être dans leurs intrigues, s'ils n'avaient trouvé, à la fin et contre leur attente, un auxiliaire dans François Ackerman. Voici, suivant Froissart, comment se terminèrent les troubles de la Flandre.

Comment aucuns prud'hommes de la ville de Gand s'entremirent d'acquérir merci et paix à leur seigneur naturel, et de finir la guerre. — (Chap. 239.)

Bien est vérité que le duc de Bourgogne avait grand'imagination de faire à la saison qui retournerait, que on compterait l'an mil trois cent quatre-vingt-six, un voyage grand et étoffé, de gens d'armes et de Gennevois; et y émouvait le duc ce qu'il pouvait le roi de France, qui pour ce temps était jeune et de grand'volonté, et ne désirait autre chose fors qu'il pût aller voir le royaume d'Angleterre et ses ennemis. D'autre part aussi, le connétable de France, qui était un chevalier de haute emprise et bien cru au royaume de France, et qui de sa jeunesse avait été nourri au royaume d'Angleterre, le conseillait tout entièrement; et aussi faisaient messire Guy de la Trémoille et l'amiral de France.

Pour ce temps le duc de Berry était en Poitou et sur les marches de Limousin; si ne savait rien de ses consaulx ni de ses emprises. Le duc de Bourgogne, qui était en France un grand chef et le plus grand après le roi, et qui tirait à faire ce voyage de mer, avait plusieurs imaginations; car bien savait que tant que la guerre se tint en Flandre et que les Gantois lui fussent contraires, le voyage de mer ne se pourrait faire; si était assez plus doux et plus enclin aux prières et aux traités de ceux de Gand. Car quoiqu'ils eussent alliances au roi d'Angleterre, et là avecques eux messire Jean le Boursier, un chevalier que le roi Richard leur avait envoyé pour eux conseiller et gouverner, si désiraient-ils à venir à bonne paix; car ils étaient si menés de la guerre que les plus riches et les plus notables de la ville n'étaient pas maîtres ni seigneurs du leur, mais méchants gens et soudoyers par lesquels il convenait que ils fussent menés et gouvernés. Et bien savaient les sages que, en fin de temps, ils ne pourraient tant durer que ils ne fussent en trop grand péril d'être tous per-

dus. Encore s'émerveillaient les aucuns, quand ils étaient tous ensemble et ils en parlaient, comment en unité ils se pouvaient si longuement être tenus : mais les aucuns savaient bien, quand ils en parlaient ensemble, que l'unité qui y était leur venait plus par force et cremeur que par amour; car les mauvais et les rebelles avaient si surmonté les paisibles et les bons, que nuls n'osaient parler à l'encontre de ce que Piètre du Bois voulsist mettre et porter sus. Et bien savait celui Piètre du Bois que si ceux de Gand venaient à paix, que il en mourrait; si voulait persévérer en sa mauvaiseté, et de paix ni de traité il ne voulait, fors de guerre et de monteplier toujours mal. On n'osait parler devant lui, ni en derrière lui où on le sçut; car sitôt qu'il savait quiconque en parlait, comme prud'homme ni sage homme qu'il fût, il était tantôt mort sans merci.

Celle guerre que ceux de Gand avaient maintenue contre leur seigneur le comte Louis de Flandre et le duc de Bourgogne avait duré près de sept ans; et tant de maléfices en étaient venus et descendus que ce serait merveilles à recorder. Proprement les Turcs, les Payens et les Sarrasins s'en doutaient : car marchandises par mer en étaient toutes refroidies et toutes perdues. Toutes les bandes de la mer, dès soleil levant jusques à soleil esconsant, et tout le septentrion, s'en sentaient; car voire est que de dix et sept royaumes chrétiens les avoirs et les marchandises viennent et arrivent à l'Escluse en Flandre, et tous ont la délivrance ou au Dam ou à Bruges. Or, regardez donc à considérer raison, quand les lointains s'en doutaient, si les pays prochains ne le devaient pas bien sentir. Et si n'y pouvait nul trouver moyens de paix. Et crois, quand la paix y fut premièrement avisée, que ce fut par la grâce de Dieu et inspiration divine; et que Dieu ouvrit ses oreilles à aucunes prières de bonnes gens et eut pitié de son peuple; car moult de menu peuple gisaient et étaient en grand'povreté en Flandre ès bonnes villes et au plat pays par le fait de la guerre. Et comment la paix de ceux de Gand envers leur seigneur le duc de Bourgogne vint, je vous le recorderai de point en point, si comme, au commencement des haines par quoi les guerres s'émurent, je vous ai dit et causé toutes les avenues de Jean Bar, de Jean Piet, de Gisebrest Mahieu et de Jean

Lyon et de leurs complices; et je vous prie que vous y veuilliez entendre.

En la ville de Gand, pour les jours que je vous parle, messire Jean le Boursier régnant pour le roi d'Angleterre et Piètre du Bois qui lui aidait à soutenir son fait et l'opinion des mauvais, avait aucuns sages et prud'hommes auxquels ces dissensions et haines déplaisaient trop grandement, et leur touchaient moult de près au cœur; et si ne s'en osaient découvrir fors l'un à l'autre coiement et secrètement, car si Piètre du Bois l'eût sçu, que nul fit semblant de paix avoir ni vouloir, il fût mort sans merci; comme lui et Philippe d'Artevelle firent occire sire Simon Bette et sire Gisebrest Gruthe; et encore depuis, pour ceux de Gand tenir en cremeur, en avaient-ils maints fait mourir.

En celle saison, après ce que le roi de France ot bouté hors François Acreman de la ville du Damme, et tout ars et détruit les Quatre-Métiers, et qu'il fut retourné en France, si comme ci-dessus est dit, ceux de Gand se commencèrent à douter. Et supposaient bien les notables de la ville que, à l'été, le roi de France à puissance retournerait devant la ville de Gand. Piètre du Bois ni ceux de sa secte n'en faisaient nul compte, et disaient que volontiers ils verraient le roi de France et les Français devant leur ville; car ils avaient si grandes alliances au roi d'Angleterre que ils en seraient bien confortés. En ce temps que je dis, avait en la ville de Gand deux vaillants hommes sages et prud'hommes, de bonne vie et de bonne conversation, de nation et de lignage moyen, ni des plus grands ni des plus petits, auxquels par espécial déplaisait trop grandement le différend que ils véaient, et la guerre que en la ville ils sentaient envers leur naturel seigneur le duc de Bourgogne, et ne l'osaient remontrer, pour les exemples dessus dits. L'un était des plus grands navieurs qui fût entre les autres, quoique les naviages en la ville de Gand, la guerre durant, ne valaient rien; et s'appelait sire Roger Eurewin : et l'autre était boucher, le plus grand d la boucherie, et qui le plus y avait de voix, de lignage et d'amis; et l'appelait-on sire Jacques de Ardembourch.

Par ces deux hommes fut la cause premièrement entamée, avecques ce que un chevalier de Flandre, qui s'appelait messire

Jean Delle, sage homme et traitable, y rendit grand'peine; mais sans le moyen des dessus dits, il ne fût jamais entré ens ès traités, ni venu : aussi ne fussent tous les chevaliers de Flandre; c'est chose possible à croire. Ce messire Jean Delle était de plusieurs gens bien aimé en la ville de Gand; et y allait et venait à la fois quand il lui plaisait, ni nul soupçon on n'en avait; ni aussi à nullui, au commencement, de guerre ni de paix il ne parlait, ni n'eût osé parler si les mouvements ne fussent premièrement issus des dessus dits sire Roger Eurewin et sire Jacques d'Ardembourch. Et la manière comment ce fut, je la vous dirai.

Ces deux bourgeois dessus nommés prenaient grand'déplaisance au trouble que ils véaient au pays de Flandre, et tant que ils en parlèrent ensemble; et dit Roger à Jacques : « Qui pourrait mettre remède et attrempance entre la ville dont nous sommes de nation, qui gît en dur parti, et monseigneur de Bourgogne, notre naturel seigneur, ce serait grand'aumône, et en auraient ceux qui ce feraient grâce à Dieu et louange au monde; car le différend et le trouble n'y sont pas bien séants. » — « Vous dites voire, Roger, répondit Jacques; mais c'est dur et fort à faire; car Piètre du Bois est trop périlleux : si n'ose nul mettre avant paix, amour ni concorde pour la doutance de lui; car là où il le saurait, on serait mort sans merci; et jà en ont été morts tant maints prud'hommes, qui pour bien en parlaient et ensonnier voulaient, si comme vous savez. » — « Adonc, dit Roger, demeurera la chose en cel état : toudis il faut que, comment que ce soit, elle ait une fin; et par Dieu! qui l'y pourrait mettre, oncques si bonne journée ne fut. » — « Or me montrez, dit Jacques, une voie, et je l'orrai volontiers. » Roger répondit : « Vous êtes en la boucherie un des plus notables et des cremus qui y soit; si pourrez tout secrètement parler et remontrer votre courage à vos plus grands amis : et quand vous verrez que ils y entendront, petit à petit vous entrerez ens. Et je, d'autre part, je suis bien de tous les navieurs, et sais tant de leurs courages, que la guerre leur déplaît grandement; car ils ont grand dommage : ce je remontrerai à aucuns : et ceux retrairont les autres et mettront en bonne voie. Et quand nous aurons ces deux métiers d'accord, qui sont grands et puissants, les autres métiers et les

bonnes gens qui désirent paix à avoir s'y inclineront. » — « Or, bien, répondit Jacques, j'en parlerai volontiers aux miens ; or, en parlez aux vôtres. »

Ainsi fut fait comme proposé ils l'avaient ; et en parlèrent si sagement et si secrètement chacun aux siens, que, par la grâce du Saint-Esprit, Jacques d'Ardembourch trouva ceux de la boucherie enclins à sa volonté : et Roger Eurewin, d'autre part, par ses beaux langages, trouva aussi les navieurs qui désiraient à ravoir leur naviage, dont il n'était nulle nouvelle, car il était clos, tous enclins et appareillés à ce qu'il voudrait faire.

Comment le duc de Bourgogne pardonna aux Gantois tous maléfices et rebellions, et comment cette paix fut traitée. — (Chap. 240.)

Or, se mirent ces deux prud'hommes ensemble, en eux découvrant de leurs besognes ; et montrèrent l'un à l'autre comment ils trouvaient leurs gens appareillés et désirants de venir à paix. Si dirent : « Il nous faut un moyen, sage homme et secret et de créance, qui notre affaire remontre à monseigneur de Flandre. » Messire Jean Delle (1) leur chéy en la main, et tantôt l'avisèrent : et pour ce qu'il était hantable de la ville de Gand, si parlèrent à lui, et se découvrirent féablement de leurs secrets en disant : « Messire Jean, nous avons tant fait et labouré envers ceux de nos métiers, qu'ils sont tous enclins à la paix, là où monseigneur de Bourgogne voudrait tout pardonner, et nous tenir ens ès franchises anciennes dont nous sommes chartrés et bullés, et elles renouveler. » Messire Jean Delle répondit : « J'en traiterai devers lui volontiers : et vous dites bien. »

Lors se départit le chevalier de la ville, et vint vers le duc de Bourgogne qui se tenait en France de lès le roi, et lui remontra tout bellement et sagement les paroles dessus dites ; et fit tant par beau langage que le duc s'inclina à ce qu'il y entendît volontiers. Car pour le fait dessus dit de mener le roi en Angleterre et de faire là un grand voyage et exploit d'armes, il désirait de venir à paix à ceux de Gand : et ses consaulx, messire Guy de

(1) Jean de Heylle.

la Trémoille et messire Jean de Vienne, lui conseillaient, et aussi faisaient le connétable de France et le sire de Coucy : si répondit au chevalier : « Je ferai tout ce que vous ordonnez, et retournez devers ceux qui ci vous envoient. » Adonc lui demanda le duc si François Acreman avait été à ces traités. Il répondit : « Monseigneur, nennil; il est gardien du chastel de Gavre, je ne sçais si ils voudraient que il en scût rien. » — « Dites-leur, ce dit le duc, qu'ils lui en parlent hardiment; car il ne me portera nul contraire : je sens et entends qu'il désire grandement de venir à paix et à amour à moi. » Tout ce que le duc dit, le chevalier fit; et retourna à Gand, et apporta ces deux bonnes nouvelles, tant qu'ils s'en contentèrent; et puis alla à François Acreman au chastel de Gavre, et se découvrit de toutes ses besognes secrètement à lui. François répondit, après ce qu'il ot pensé un petit, et dit liement : « Là où monseigneur de Bourgogne voudra tout pardonner et la bonne ville de Gand tenir en ses franchises, je ne serai jà rebelle, mais diligent grandement de venir à paix. » Le chevalier se partit de Gavre et de François, et s'en retourna en France devers le duc de Bourgogne, et lui remontra tout son traité. Le duc l'ouït et l'entendit volontiers; et escripsit lettres ouvertes et lettres closes, qui furent scellées de son scel, moult douces et moult amiables à ceux de Gand adressants. Et les apporta le chevalier, et retourna en Flandre, et vint à Gand; mais il n'avait point les lettres adoncques avecques lui, mais il s'en fit fort à sire Roger Eurewin et à sire Jacques d'Ardembourch, par lesquels la chose était toute demenée. Or, regardez le grand péril où le chevalier et eux se mettaient; car si par nulle suspeccion, ni par quelconque autre voie, messire Jean le Boursier ou Piètre du Bois l'eussent scu, il n'était rien de leurs vies. Oncques chose périlleuse ne fut plus sagement demenée; et Dieu proprement y ouvra.

Or, dirent sire Roger Eurewin et sire Jacques d'Ardembourch à messire Jean Delle : « Vous viendrez jeudi, en cette ville, sur le point de neuf heures, et apporterez avecques vous les lettres de monseigneur de Bourgogne; si les montrerons, si nous pouvons venir à notre entente, à la communauté de Gand, et leur ferons lire; parquoi ils y ajouteront plus de foi et de créance; car à

l'heure que nous vous disons nous serons tous seigneurs de la ville ou tous morts. Si vous oez dire, à l'entrer en la ville, que nous soyons au-dessous, vous n'y aurez que faire d'entrer, mais retournerez-vous du plutôt que vous pourrez; car si on trouvait les lettres sur vous, si vous aviez mille vies, si seriez-vous mort. Et si vous oez dire que nos choses soient en bon point, si venez hardiment avant, vous serez liement recueilli. » Messire Jean Delle répondit que ainsi serait fait. A tant fina leur conseil; et ce fut le lundi : si se départirent l'un de l'autre, et s'en alla chacun en son hôtel. Et messire Jean Delle vida la ville, tout informé et avisé de ce qu'il devait faire. Les deux dessus nommés entrèrent en grand soin pour traire leur besogne à bon chef; et s'ensonnièrent le mardi et le mercredi d'aller et de parler à leurs plus féables amis, les doyens des métiers; et tant firent qu'ils en orent grand'quantité de leur accord. Et avaient l'ordonnance que ce jeudi, sur le point de huit heures, ils se départiraient de leurs hôtels, la bannière du comte de Flandre en leur compagnie, et auraient un cri en criant : « Flandre au Lion! Le seigneur au pays! Paix en la bonne ville de Gand! Quittes et pardonnés tous maléfices faits! » Oncques ne purent les dessus dits celle chose demener si sagement ni si secrètement que Piètre du Bois ne le sçût. Sitôt qu'il en fut informé, il s'en vint devers messire Jean le Boursier, le souverain capitaine pour lors de par le roi d'Angleterre, et lui dit : « Sire, ainsi et ainsi va; Roger Eurewin et Jacques d'Ardembourch doivent demain, sur le point de huit heures, venir au marché, la bannière de Flandre en leurs mains, et doivent là parmi la ville crier : « Flandre au Lion! Le seigneur au pays! Paix en la bonne ville de Gand et tenue en toutes ses franchises! et : Quittes et pardonnés tous maléfices faits! Ainsi serons-nous et le roi d'Angleterre, si nous n'allons au-devant, boutés hors de nos juridictions. » — « Et quelle chose, dit le sire de Boursier, est bonne à faire? » — « Il est bon, dit Piètre, que demain au matin nous nous assemblons en l'hôtel de la ville; et faites armer toutes vos gens; et nous en venrons fendants parmi la ville, les bannières d'Angleterre en notre compagnie, et crierons ainsi : « Flandre au Lion! Le roi d'Angleterre au pays! Paix et seigneur en la ville

de Gand! et : Meurent tous les traîtres! Et quand nous serons venus au marché des denrées, ceux qui sont de notre accord se trayent avecques nous; et là occirons-nous tous les rebelles et les traitours envers le roi d'Angleterre à qui nous sommes. » — « Je le veuil, dit le sire de Boursier; et vous avez bien visé, et ainsi sera-t-il fait. »

Or, regardez si Dieu fut bien pour les deux prud'hommes dessus dits, sire Roger et sire Jacques; car de toute celle ordonnance et de tout ce que ils devaient faire ils furent informés. Quand ils le sçurent, si ne furent-ils pas ébahis, ni point ne leur convenait être, mais fermes et forts et tous conseillés. Le soir ils allèrent et envoyèrent devers les doyens et leurs amis, disant : « Nous devions aller au marché des vendredis à huit heures, mais il nous faut là être à sept. » Et tout ce firent-ils pour rompre le fait de Piètre du Bois. Tous s'y accordèrent, ceux qui signifiés en furent, et le firent en après savoir l'un à l'autre.

Quand ce vint le jeudi au matin, messire Jean Boursier et sa route s'en vinrent en l'hôtel que on dit la Valle, et pouvaient être parmi les archers environ soixante; et là vint Piètre du Bois, qui était espoir lui quarantième : tous s'armèrent et mirent en bonne ordonnance; Roger Eurewin et Jacques d'Ardembourch s'assemblèrent sur un certain lieu où ils devaient être; et là vint la greigneure partie des doyens de Gand. Adonc prindrent-ils les bannières du comte, et se mirent à voie parmi la ville encriant : « Flandre au Lion! Le seigneur au pays! Paix à la ville de Gand! Quittes et pardonnés tous maléfices, et Gand tenue en toutes ses franchises! » Ceux qui oyaient ce cri, et qui véaient les doyens de leurs métiers et les bannières du comte, se boutaient en leur route et les suivaient le plus tôt qu'ils pouvaient. Si s'en vinrent, sur le point de sept heures, au marché des vendredis, et là s'arrêtèrent, et mirent les bannières du comte devant eux; et toujours leur venaient gens qui s'ordonnaient avecques eux.

Nouvelles vinrent à messire Jean le Boursier et à Piètre du Bois, qui étaient en la Valle et là faisaient leur assemblée, comment Roger Eurewin et Jacques d'Ardembourch avaient fait leur assemblée et pris le marché des vendredis. Adonc se départirent-ils et se mirent au chemin, les bannières du roi d'Angleterre en

leurs mains; et ainsi comme ils venaient, ils criaient et disaient: « Flandre au Lion et le roi d'Angleterre notre seigneur au pays, et morts tous les traitours qui lui sont ou seront rebelles ni contraires! » Ainsi s'en vinrent-ils jusques au marché des vendredis et là s'arrêtèrent-ils et se rangèrent devant les autres; et mistrent les bannières du roi d'Angleterre devant eux, et attendaient gens; mais trop peu de ceux qui venaient se boutaient en leur route, ainçois se trayaient devers les bannières du comte; et tant que Roger Eurewin et Jacques d'Ardembourch en orent de cent les quatre-vingts, et plus encore; et fut tout le marché couvert de gens d'armes; et tous se tenaient cois en regardant l'un l'autre.

Quand Piètre du Bois vit que tous les doyens des métiers de Gand et toutes leurs gens se trayaient devers Roger Eurewin et Jacques d'Ardembourch, si fut tout ébahi et se douta grandement de sa vie; car bien véait que ceux qui le soulaient servir et incliner le fuyaient: si se bouta tout coiement hors de la presse, sans dire: « Je m'en vais. » Et se dissimula; et ne prit point congé à messire Jean le Boursier ni aux Anglais qui là étaient, et s'en alla mucier, pour doute de la mort.

Quand sire Roger Eurewin et Jacques d'Ardembourch virent le convenant, et que presque tout le peuple de Gand était trait dessous leurs bannières, si en furent tous réjouis et reconfortés, et à bonne cause; car ils connurent bien que les choses étaient en bon état, et que le peuple de Gand voulait venir à paix envers leur seigneur. Adonc se départirent-ils tous deux de là où ils étaient, une grande route de gens en leur compagnie; et portaient les bannières de Flandre devant eux, et la grosse route demeurait derrière. Et s'en vinrent devers messire Jean le Boursier et les Anglais, qui ne furent pas trop assurs de leurs vies quand ils les virent venir. Roger Eurewin s'arrêta devant messire Jean le Boursier, et lui demanda: « Quelle chose avez-vous fait de Piètre du Bois, ni quelle est votre entente? Nous êtes-vous amis ou ennemis? Nous le voulons savoir. » Le chevalier répondit qu'il cuidait Piètre du Bois de lès lui, quand il vit qu'il était parti. « Je ne sais, dit-il, que Piètre est devenu; je le cuidais encore en ma compagnie; mais je veuil demeurer au roi d'Angleterre, mon droiturier et naturel seigneur à qui je suis et veuil obéir, et qui

m'a ci envoyé à la prière et requête de vous, si vous en veuil souvenir. » — « C'est vérité, répondirent les dessus dits; car si la bonne ville de Gand ne vous eût mandé, vous fussiez mort; mais pour l'honneur du roi d'Angleterre, qui ci vous envoya à notre requête, vous n'aurez garde, ni tous les vôtres; mais vous sauverons et garderons de tous dommages; et vous conduirons et ferons conduire jusques en la ville de Calais. Si, vous partez d'ici, vous et vos gens, tout paisiblement, et vous retrayez en vos hôtels, et ne vous mouvez pour chose que vous oyez ni véez; car nous voulons être et demeurer de lès notre naturel seigneur monseigneur le duc de Bourgogne, et ne voulons plus guerroyer. » Le chevalier, qui fut tout joyeux de celle parole, répondit: « Beaux seigneurs, puisqu'il ne peut être autrement, Dieu y ait part! et grand merci de ce que vous nous offrez et présentez. »

Comment lettres patentes furent octroyées du duc de Bourgogne aux Gantois et publiées à Gand, et comment Piètre du Bois se retrait en Angleterre avec messire Jean le Boursier, Anglais. — (Chap. 241.)

Adonc se départirent de la place tout paisiblement messire Jean le Boursier et les Anglais de sa route. Et les Gantois qui étaient en sa compagnie se commencèrent à demucier, et se retraïrent tout bellement entre les autres, et se boutèrent dessous leurs bannières.

Assez tôt après entra en la ville de Gand messire Jean Delle, si comme il devait faire; et s'en vint au marché des vendredis, pourvu et conforté de belles lettres scellées et ordonnées de beaux langages et de beaux traités, qui étaient envoyées, par manière de moyen, de par le duc de Bourgogne à la ville de Gand; et là furent lues, montrées et ouvertes à tous gens, lesquelles choses plurent moult au peuple. Adonc fut François Acreman mandé au chastel de Gavre, lequel vint tantôt et s'accorda à tous ces traités, et dit que c'était très bien fait; et que d'avoir paix par celle manière à son naturel seigneur, il n'était point bon ni loyal qui le déconseillait.

Sur cel état fut renvoyé messire Jean Delle devers monseigneur de Bourgogne qui se tenait à Arras, et la duchesse aussi.

Si leur recorda toute l'ordonnance de ceux de Gand; et comment ils avaient exploïté et été armés sur le marché des vendredis, et comment ils étaient tous désirans de venir à paix; et comment Piètre du Bois n'y avait majs ni voix ni audience, mais avait été sur le point d'être occis si il fut demouré au marché; mais François Acreman s'acquittait vaillamment et loyaument de la paix.

Toutes ces choses plaisirent grandement au duc de Bourgogne; et scella une trêve et un répit à durer jusques au premier jour de janvier; et ce terme pendant, un parlement et une journée de paix devaient être assignés en la cité de Tournay. Et tout ce rapporta-t-il écrit et scellé en la ville de Gand, dont toutes gens orent grand'joie; car à ce qu'ils montraient ils désiraient moult à venir à paix; et François Acreman s'y inclina grandement; et montrait bien en toutes ses paroles que il était pour le duc de Bourgogne.

Encore se tenait messire Jean le Boursier et les Anglais aussi, et Piètre du Bois, en la ville de Gand; mais on ne faisait rien pour eux des ordonnances de la ville ni de tous ces traités, car ils voulaient demeurer Anglais; et était tenu Piètre du Bois en paix, parmi tant qu'il avait juré qu'il ne traiterait jamais ni ne procurerait nulle guerre ni rancunes des bonnes gens de Gand envers le duc de Bourgogne leur seigneur; et de ces doutes et périls l'avait ôté François Acreman qui avait parlé pour lui, et remontré à ceux de Gand qu'ils se forferaient trop grandement et amoindriraient de leur honneur, s'ils travaillaient ni occiaient Piètre du Bois, qui leur avait été si bon et si loyal capitaine que oncques en nul suspecion ni trahison ne le desvirent.

Par ces paroles et par autres demeura Piètre du Bois en paix envers ceux de Gand; car bien savaient toutes gens que François Acreman disait vérité, et que Piètre du Bois leur avait été, tenant leur opinion, bon capitaine.

Les trêves durans, qui furent prises, jurées et scellées entre le duc de Bourgogne et la ville de Gand, furent ordonnés tous ceux qui iraient à Tournay de par la bonne ville de Gand; et par espécial François Acreman y fut élu au premier chef, pour tant qu'il était gracieux homme et traitable et bien connu des seigneurs. Aussi y furent principalement avecques lui Roger Eurewin et Jacques d'Ardembourch; et vinrent aux octaves de la Saint-An-

drieu à Tournay, à cinquante chevaux; et logèrent tous ensemble en l'hôtel du Saumon en la rue Saint-Brice.

Le cinquième jour de décembre vinrent le duc de Bourgogne, madame sa femme, madame de Nevers leur fille, et entrèrent en Tournay par la porte de Lille. Et issirent à l'encontre d'eux, sur les champs, les Gantois tous bien montés; ni oncques ne descendirent de sus leurs chevaux quand le duc et les dames vinrent; mais à nuds chefs, sur les champs et sur leurs chevaux, ils inclinèrent le duc et les dames.

Le duc de Bourgogne passa légèrement outre, car il se hâtait pour aller contre la duchesse de Brabant qui venait; et vint, ce jour, et entra en la cité de Tournay par la porte de la marine, et fut logée en l'hôtel de l'évêque.

Or, s'entamèrent ces traités en ce parlement, qui jà étaient tout accordés entre le duc de Bourgogne et la ville de Gand; et allait messire Jean Delle, qui les traités avait faits et portés, de l'un à l'autre, et en ot moult de peine. A la prière de madame de Brabant, de madame de Bourgogne et de madame de Nevers, le duc de Bourgogne pardonna tout; et fut la paix faite, criée et accordée, escripte et scellée entre toutes parties, par la manière et ordonnance qui ci-après s'ensuivent.

Froissart donne en entier le traité de paix qui fut signé a Tournay le 18 décembre 1385 (1). Le duc y parle souvent de pardon et de rémission, de grâce et de miséricorde; mais ce n'est pas lui, on le voit bien, qui fait les conditions. Il transige avec ces bourgeois qui paraissent si humbles. Il est obligé d'accorder pardon *purement et absolument, avec restitution de leurs priviléges, coutumes et usages,* aux Gantois, chefs de la révolte. Il va même jusqu'à confirmer, sur leur demande, les priviléges de Courtray, d'Audenarde, de Grammont, de Ninove, de Termonde, de Rupelmonde, d'Alost, d'Hulst, d'Axel, de Biervliet et de Deynse, et des châtellenies et plat pays de ces villes. Il donne enfin, pour le maintien de la paix, toutes les garanties que lui demandent ceux qui

(1) Il existe, dit M. Gachard, des originaux de ce traité dans plusieurs villes de Belgique, nommément à Gand, à Ypres et à Anvers. Nous en avons une copie, aux Archives du royaume, dans un registre aux chartes de la chambre des comptes, portant le n° 828 de l'inventaire imprimé. M. de Reiffenberg en a inséré le texte, d'après l'original conservé aux archives d'Anvers, dans le 3e volume de son édition de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, p. 321-329, et il l'a fait suivre de la lettre par laquelle Philippe le Hardi requit le magistrat d'Anvers de sceller le traité.

ont fait pendant si longtemps, à Louis de Male et à lui-même, une guerre implacable.

Après toutes ces ordonnances faites et celle charte de la paix grossée et scellée, elle fut publiée par devant les parties; et en eut le duc de Bourgogne une, et la ville de Gand pareillement une autre. François Acreman et le commun de la ville de Gand, qui là étaient, prindrent moult humblement congé au duc de Bourgogne et à la duchesse, et aussi à madame de Brabant, et la remercièrent moult grandement de ce que tant elle s'était travaillée de venir pour leurs besognes à Tournay, et se offrirent du tout à être toujours mais à son service. La bonne dame les remercia, et leur pria moult doucement que ils voulsissent tenir fermement la paix, et amener toutes manières de gens à ce que jamais ne fussent rebelles envers leur seigneur et dame, et leur remontra comment à grand'peine ils étaient venus à paix. Ils lui orent tout en convenant de bonne volonté.

Adonc se départirent toutes parties, et r'alla chacun en son lieu. Le duc de Bourgogne et la duchesse s'en retournèrent en la ville de Lille, et là se tinrent un terme, et ceux de Gand retournèrent en leur ville.

Quand Piètre du Bois vit que c'était tout acertes que la paix était faite et confirmée par les moyens dessus dits, et toutes gens en Gand en avaient grand'joie, et ne se taillait pas que jamais guerre, rébellion ni mautalent s'y boutât ni mît, si fut tout abus. Et eut plusieurs imaginations, à savoir, s'il demeurerait en Gand avecques les autres, car était tout pardonné, et par la teneur et scel du duc de Bourgogne on n'en devait jamais montrer semblant ni faire fait, ou si il s'en irait en Angleterre avecques messire Jean le Boursier et les Anglais qui se appareillaient de y aller. Tout considéré, il ne pouvait voir en lui-même que il se osât affier sur celle paix, ni demeurer dedans Gand; car il avait été toujours si contraire aux opinions des bons, et si avait mis sus et conseillé tant de choses dont plusieurs maléfices étaient venus et adressés, que ces choses lui semblaient exemple et miroir de grands doutes, à cause des lignages de Gand qui seraient plus forts que lui au temps à venir, desquels il avait donné conseil

de faire mourir ou d'occire de sa main les pères; or, ces choses le mettaient en doute.

Bien est vérité que François Acreman lui dit, quand il voulait partir et issir de Gand: « Piètre, tout est pardonné, vous savez, parmi les traités faits et scellés de monseigneur de Bourgogne, et que de chose qui avenue soit jamais on ne peut ni doit montrer nul semblant. » — « François, François, répondit Piètre, en lettres escriptes ne gissent pas tous les vrais pardons: on pardonne bien de bouche et en donne-t-on lettres; mais toujours demeurent les haines en courages. Je suis en la ville de Gand un homme de petite venue et de bas lignage; et ai soutenu à mon loyal pouvoir la guerre pour tenir en droit les libertés et franchises de la bonne ville de Gand: pensez-vous que dedans deux ans ou trois il en doye souvenir au peuple? Il y a de grands lignages en la ville; Gisebrest Mahieu et ses frères retourneront; ils furent ennemis à mon bon maître Jean Lyon; jamais volontiers ne me verront, ni les proesmes de sire Gisebrest Grutte ni de sire Simon Bete, qui par moi furent occis. Jamais sur cel état je ne m'y oserais assurer. Et vous voulez demeurer avecques ces faux traîtres qui ont leur foi mentie envers le roi d'Angleterre! Je vous jure loyalement que vous en mourrez. » — « Je ne sais, dit François; je me confie tant en la paix et ens ès promesses de monseigneur de Bourgogne et de madame, que voirement y demeurerai (1). »

Piètre du Bois fit une requête et prière aux échevins et doyens, conseil et maîtres de la ville, en eux remontrant et disant: « Beaux seigneurs, à mon loyal pouvoir j'ai servi la bonne ville de Gand, et me suis moult de fois aventuré pour vous; et pour les beaux services que je vous ai faits, en nom de guerredon, je ne

(1) Parlant ailleurs de la même conversation, Froissart met encore dans la bouche de Pierre du Bois ces paroles: « Et comment, dit Piètre, cuidez-vous demeurer paisiblement à Gand? car il y a de grandes haines sur vous et sur moi. Je n'y demeurerai point, ni n'y demeurerais pour nul avoir. On ne se doit de rien confier en commun. N'avez-vous pas ouï dire comment ceux de Gand occirent et murdrirent jadis ce vaillant et sage homme Jacques d'Artevelle, qui leur avait fait tant de bien et donné de bons conseils, et été en toutes leurs nécessités si propice? Et pour les paroles d'un povre tellier, ce prud'homme fut occis; ni oncques les suffisans hommes de la ville n'allèrent au-devant, mais s'en dissimulèrent, et furent par semblant tous lies de sa mort. Et sachez, François, ainsi en adviendra-t-il de vous; et aussi ferait de moi, si je y demeurais; mais je n'y demeurerai pas. Adieu vous dis. » *Chron.*, liv. III, chap. 36.

vous demande autre chose que vous me veuilliez conduire ou faire conduire sûrement et paisiblement moi et le mien, ma femme et mes enfants, et en la compagnie de messire Jean le Boursier, que vous mandâtes, en Angleterre; et je ne vous demande autre chose. » Tous répondirent que ils le feraient volontiers. Et vous dis que sire Roger Eurewin et Jacques d'Ardembourch, par lesquels celle paix avait été toute traitée et démenée, si comme ci-dessus est dit, étaient plus joyeux de son département que courroucés; et aussi étaient aucuns notables de Gand, qui ne voulaient que paix et amour à toutes gens.

Lors se ordonna Piètre Dubois, et se partit de Gand en la compagnie de messire Jean le Boursier et des Anglais, et emmena tout le sien. Et vous dis qu'il s'en alla bien pourvu d'or et d'argent et de beaux joyaux. Si le convoya messire Jean Delle, sur le sauf-conduit du duc de Bourgogne, jusques en la ville de Calais; et puis retournèrent les Gantois.

Messire Jean le Boursier et Piètre du Bois s'en allèrent en Angleterre au plus tôt comme ils purent; et se représentèrent au roi et à ses oncles, et leur recordèrent l'ordonnance et l'affaire de ceux de Gand, et comment ils étaient venus à paix. Le roi fit bonne chère à Piètre du Bois; aussi firent le duc de Lancastre et ses frères, et lui sçurent grand gré de ce que il était là trait, et avait laissé, pour l'amour d'eux, ceux de Gand. Si le retint le roi, et lui donna tantôt cent marcs de revenu par an, assignés sur l'estape des laines, à prendre à Londres.

Ainsi demeura Piètre du Bois en Angleterre, et la bonne ville de Gand à paix. Et fut sire Roger Eurewin doyen des navieurs de Gand, qui est un moult bel office et de grand profit quand la navire cueurt et marchandise; et sire Jacques d'Ardembourch fut doyen des menus métiers, qui est aussi un grand office en la ville de Gand.

Pierre du Bois était un homme d'un grand sens, comme le témoignent ses paroles. Ce qu'il avait prévu ne tarda pas à s'accomplir. Ackerman, se promenant un jour de fête, sans armes et avec un seul valet, fut attaqué brusquement par un bâtard du sire de Herzeele : « François, dit l'assassin, vous fîtes mourir mon père, et vous mourrez aussi ; » et il lui

fendit la tête. *Quand les nouvelles en furent venues en Angleterre*, dit Froissart, *et Piètre du Bois le sçut, il ne le plaignit qu'un petit, et dit :* « *Je l'en avais bien avisé et chanté toutes les vigiles avant que je m'en partisse de Gand; si il lui en est mal pris, or querrez qui l'amende. Ce ne seront pas ceux qui, la guerre durant, l'honoraient et l'inclinaient. Pour tels doutes ai-je cru messire Jean le Boursier, et suis venu en Angleterre* (1). »

(1) Chron., liv. III, cap. 36.

XVIII.

UN DUEL JUDICIAIRE.

1386.

Le duel de Jean de Carrouge et de Jacques le Gris fit alors grand bruit en France. Les circonstances qui l'avaient provoqué étaient étranges, inexplicables, et, par cela même, elles ajoutaient à l'émotion des contemporains. Le parlement ordonna le combat, par arrêt (1). Le roi lui-même intervint dans cette affaire, et il alla visiter, avec ses oncles, la *place où le champ se fit.* Comme il n'y avait, pour le crime dont Jacques le Gris était accusé, aucun témoin, on eut recours, pour connaître la vérité, à une lutte à main armée, à un combat à outrance. On voulait, comme on disait alors, à défaut d'une sentence du parlement ou du roi, en appeler au *jugement de Dieu.*

Comment deux champions joutèrent à Paris à outrance. L'un avait nom messire Jean de Carrouge, et l'autre Jacques le Gris. — (Liv. III, ch. 49.)

En ce temps était grand'nouvelle en France et ailleurs ens ès basses marches du royaume, d'un gage de bataille qui se devait faire à Paris jusques à outrance : ainsi avait-il été sentencié et arrêté en la chambre de parlement à Paris; et avait le plaid duré plus d'un an entre les parties; c'est à entendre d'un chevalier qui s'appelait messire Jean de Carrouge et d'un écuyer qui s'appelait Jacques le Gris, lesquels étaient tous deux de la terre et de l'hôtel du comte Pierre d'Alençon, et bien amés du seigneur. Et par espécial ce Jacques le Gris était tout le cœur du comte, et l'amait sus tous autres et se confiait en lui. Si n'était-il pas de trop haute affaire, mais un écuyer de basse lignée qui s'était avancé, ainsi que fortune en avance plusieurs; et quand ils sont tous élevés et ils cuident être au plus sûr, fortune les retourne en

(1) *Voyez*, dans l'édition de M. Buchon, des extraits des registres du parlement (9 juillet, 15 septembre, 24 septembre 1386).

la boue et les met plus bas que elle ne les a eus de commencement. Et pour ce que la matière du champ mortel se ensuivit, laquelle fut moult à merveiller, et que moult de peuples du royaume de France, et ailleurs, informés de la merveille, vinrent de plusieurs pays à la journée du champ à Paris, je vous en déclarerai la matière, si comme je fus adoncques informé.

Advenu était que volonté et imagination avait été prise à messire Jean de Carrouge, pour son avancement, de voyager oultre mer, car à voyages faire avait été toujours enclin. Et prit congé au comte d'Alençon d'aller au dit voyage, lequel lui donna légèrement. Le chevalier avait une femme épousée jeune, belle, bonne, sage, et de bon gouvernement; et se départit d'elle amiablement, ainsi que chevaliers font quand ils vont ens ès lointaines marches. Le chevalier s'en alla, et la dame demeura avecques ses gens; et se tenait en un chastel sus les marches du Perche et d'Alençon; lequel chastel on nomme, ce m'est avis, Argenteuil; et entra en son voyage et chemina à pouvoir. La dame, si comme je vous ai déjà dit, demeura entre ses gens au chastel, et se porta toujours moult sagement et bellement.

Advint, vez ci la question du fait, que le diable, par tentation perverse et diverse, entra au corps de Jacques le Gris, lequel se tenait de lès le comte d'Alençon son seigneur, car il était son souverain conseiller; et se avisa d'un très-grand mal à faire, si comme depuis il le compara; mais le mal qu'il avait fait ne put oncques être prouvé par lui, ni oncques ne le voult reconnaître. Et Jacques le Gris jeta sa pensée sur la femme à messire Jean de Carrouge, et savait bien qu'elle se tenait au chastel d'Argenteuil entre ses gens petitement accompagnée. Si se départit un jour, monté sur fleur de coursier, de Alençon, et vint tant au férir de l'éperon que il arriva au chastel, et là descendit. Les gens de la dame et du seigneur lui firent très-bonne chère, pourtant que leur seigneur et lui étaient tout à un seigneur, et compagnons ensemble. Mêmement la dame, qui nul mal n'y pensait, le recueillit moult doucement, et le mena en sa chambre, et lui montra grand'foison de ses besognes. Jacques requit à la dame, qui tendait à sa male volonté à accomplir, que elle le menât voir le donjon; car en partie, si comme il disait, il était

là venu pour le voir. La dame s'y accorda légèrement, et y allèrent eux deux seulement; ni oncques varlet ni chambrière n'y entra avecques eux, car pour tant que la dame lui faisait si bonne chère, comme celle qui se confiait de toute son honneur en lui, ils se contentaient. Si tres tôt que ils furent entrés au donjon, Jacques le Gris clouit l'huis après lui, ni la dame ne s'en donna oncques de garde qui passait; et cuida que le vent l'eut clos, et Jacques lui fit entendant. Quand ils furent là entre eux deux ensemble, Jacques le Gris, tenté des lacs de l'ennemi, embrassa la dame et lui dit: « Dame, sachez véritablement que je vous aime plus que moi-même; mais il convient que j'aie mes volontés de vous. » La dame fut tout ébahie et voult crier; mais elle ne put, car l'écuyer lui bouta un petit gand que il tenait en la bouche et la cloÿ, et l'estraindit, car il était fort homme, de bras roide et léger, et l'abattit sur le plancher, et la viola, et en eut, contre la volonté de la dame, ses délices; et quand il eut fait, il lui dit: « Dame, si vous faites nulle mention de celle avenue, vous serez déshonorée. Taisez-vous-en et je m'en tairai aussi, pour votre honneur. » La dame, qui pleurait moult tendrement, lui dit: « Ah! traître homme et mauvais, je m'en tairai; mais ce ne sera pas si longuement que il vous besognerait. » Et ouvrit l'huis de la chambre du donjon, et vint aval, et l'écuyer après elle.

Bien montrait la dame que elle était courroucée et éplorée. Si cuidaient ses gens, qui à nul mal ne pensaient, que l'écuyer lui eût dit aucunes povres nouvelles de son mari et de ses parents, pourquoi elle fut tourmentée.

La jeune dame entra en sa chambre et s'encloÿ, et là fit ses regrets et ses complaintes moult tendrement. Jacques monta sur son coursier et issit hors du chastel, et retourna arrière de lès son seigneur le comte d'Alençon; et fut à son lever sur le point de dix heures, et au matin à quatre heures on l'avait vu en l'hôtel du comte. Or, vous dirai pourquoi je mets ces paroles en termes et avant, pour la grande plaidoierie qui à Paris s'ensuivit, et pour ce que la chose fut au pouvoir des commissaires du parlement examinée et inquisitée. La dame de Carrouge, à ce jour que celle dolente aventure lui fut advenue, demeura en son chas-

tel tout égarée, et porta son ennui au plus bellement qu'elle put, ni oncques pour l'heure ne s'en découvrit à varlet ni à chambrière que elle eût, car elle véait bien et considérait que à en parler elle pût avoir plus de blâme que d'honneur. Mais elle mit bien en mémoire et en retenance le jour et l'heure que celui Jacques le Gris était venu au chastel.

Or, advint que le sire de Carrouge son mari retourna du voyage où il était allé. La dame sa femme à sa revenue lui fit très-bonne chère; aussi firent tous ses gens. Ce jour passa, la nuit vint, le sire de Carrouge se coucha; la dame ne se voulait coucher, dont le seigneur avait grand'merveille, et l'admonestait moult de coucher; la dame se feignait, et allait et venait parmi la chambre pensant. En la fin, quand toutes leurs gens furent couchées, elle vint devant son mari et se mit à genoux, et lui conta moult piteusement l'aventure qui advenue lui était; le chevalier ne le pouvait croire que elle fût ainsi. Toutefois tant lui dit la dame que il s'accorda, et lui dit : « Bien, certes, dame! mais que la chose soit ainsi que vous le me contez, je vous le pardonne, mais l'écuyer en mourra par le conseil que j'en aurai de mes amis et des vôtres; et si je trouve en faux ce que vous me dites, jamais en ma compagnie vous ne serez. » La dame de plus en plus lui certifiait et lui affirmait que c'était pure vérité.

Celle nuit passa; à lendemain le chevalier fit escripre beaucoup de lettres, et envoya devers les amis de sa femme aux plus espéciaux et à ceux aussi de son côté, et fit tant que dedans un brief jour ils furent venus au chastel d'Argenteuil. Il les recueillit sagement et les mit tous en une chambre, et puis il leur entama la matière de ce pourquoi il les avait mandés, et leur fit conter par sa femme de point en point toute la manière du fait; dont ils furent moult émerveillés. Il demanda conseil. Conseillé fut que il se traît devers son seigneur le comte d'Alençon, et lui contât tout le fait : et le fit. Le comte, qui durement aimait ce Jacques le Gris, ne voulait ce croire; et donna journée aux parties à être devant lui; et voult que la dame qui encoulpait ce Jacques fût présente, pour remontrer encore vivement la besogne de l'avenue. Elle y fut, et grand'foison de ceux de son

lignage aussi de lès elle, en la compagnie du comte d'Alençon. Si fut la plaidoierie grande et longue, et ce Jacques le Gris encoulpé de son fait, et accusé, voire par le chevalier, voire à la relation de sa femme, qui conta aussi toute l'aventure ainsi comme advenue était. Jacques le Gris s'excusait trop fort, et disait que rien n'en était, et que la dame lui imposait sur lui induement; et s'émerveillait, si comme il montrait en ses paroles, de quoi la dame le hayait. Ce Jacques prouvait bien, par ceux de l'hôtel du comte d'Alençon, que en ce jour, que ce fut advenu, à quatre heures on l'avait vu au chastel; et le seigneur disait que à dix heures il l'avait de lès lui en sa chambre, et que c'était chose impossible avoir chevauché d'aller et de venir, et accompli le fait dont on le mettait sus, quatre heures et demie vingt-quatre lieues. Et disait le seigneur à la dame, qui voulait aider son écuyer, que elle l'avait songé. Et leur commanda de sa puissance que la chose fût anéantie, ni que jamais question ne s'en mût. Le chevalier, qui grand courage avait et qui sa femme créait, ne voult pas tenir celle opinion, mais s'en vint à Paris, et remontra sa cause en parlement contre ce Jacques le Gris, lequel répondit à son appel, et dit et prit et livra pleiges que il en ferait et tiendrait ce que parlement en ordonnerait.

La plaidoierie du chevalier et de lui dura plus d'un an et demi, et ne les pouvait-on accorder, car le chevalier se tenait sûr et bien informé de sa femme; et puisque la cause avait été tant sçue et publiée, qu'il l'en poursuivrait jusques à la mort. De quoi le comte d'Alençon avait en très-grand'haine le chevalier, et l'eût par trop de fois fait occire, si ce n'eût été ce que ils se étaient mis en parlement.

Tant fut proposé et parlementé que parlement en détermina, pourtant que la dame ne pouvait rien prouver contre Jacques le Gris, que champ de bataille jusques à outrance s'en ferait, et furent les parties, le chevalier et l'écuyer et la dame du chevalier, au jour de l'arrêt et du champ jugé à Paris; et devait être par l'ordonnance de parlement le champ mortel, le premier lundi après l'an mil trois cent quatre-vingt et sept.

En ce temps était le roi de France et les barons aussi à l'Escluse, sus l'entente de passer en Angleterre. Quand les nouvelles

en furent venues jusques au roi qui se tenait à l'Escluse, et qui jà voyait que le voyage d'Angleterre ne se ferait pas, et jà était ordonné de par parlement que telle chose devait être à Paris, si dit que il voulait voir le champ du chevalier et de l'écuyer. Le duc de Berry, le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon, le connétable de France, qui aussi grand désir avaient de le voir, dirent au roi que ce était bien raison que il y fût. Si manda le roi à Paris que la journée fût détriée de ce champ mortel, car il y voulait être; on obéit à son commandement, ce fut raison. Et retournèrent le roi et les seigneurs en France. Et tint le roi de France en ces jours ses fêtes de Noël en la cité d'Arras, et le duc de Bourgogne, à Lille. Et endementres passèrent toutes manières de gens d'armes, et retournèrent en France et chacun en son lieu, si comme il était ordonné par les maréchaux. Mais les grands seigneurs se traïrent vers Paris pour voir le champ.

Or, furent revenus du voyage de l'Escluse le roi de France et ses oncles et le connétable, à Paris. Le jour du champ vint, qui fut environ l'an révolu que on compta, selon la coutume de Rome, l'an mil quatre cent quatre-vingt-sept (1). Si furent les lices faites du champ en la place Sainte-Catherine, derrière le Temple; le roi de France et ses oncles vinrent en la place où le champ se fit, et là y eut tant de peuple que merveille serait à penser. Et avait, sur l'un des lès des lices, faits grands écharfaulx, pour les seigneurs voir la bataille des deux champions; lesquels vinrent au champ et furent armés de toutes pièces, ainsi comme à eux appartenait, et là furent assis chacun en sa chayère. Et gouvernait le comte Valeran de Ligny et Saint-Pol, messire Jean de Carrouge; et les gens du comte d'Alençon, Jacques le Gris. Quand le chevalier dut entrer au champ, il vint à sa femme, qui là était sur la place en un char tout couvert de noir, et la dame vêtue de noir aussi, et lui dit ainsi: « Dame, sur votre information, je vais aventurer ma vie et combattre Jacques le Gris. Vous savez si ma querelle est juste et loyale. » —

(1) Froissart se trompe. Suivant les registres du parlement, le duel fut fixé d'abord au 27 novembre de l'année 1386, puis au samedi *après Noël prochain venu*. Nous avons en outre, sur ce point, le témoignage de Jean le Coq, qui fut conseil de Jacques le Gris. Le combat eut lieu le 29 décembre.

« Monseigneur, dit la dame, il est ainsi; et vous combattez sûrement, car la querelle est bonne. » — « Au nom de Dieu soit, » dit le chevalier. A ces mots le chevalier baisa sa femme, et la prit par la main, et puis se signa, et entra au champ.

La dame demeura dedans le char couvert de noir, et en grands oraisons envers Dieu et la vierge Marie, et en priant humblement que à ce jour par leur grâce elle pût avoir victoire selon le droit qu'elle avait. Et vous dis qu'elle était en grands transes, et n'était pas assurée de sa vie; car si la chose tournait à déconfiture sus son mari, il était sentencié que sans remède on l'eût pendu, et la dame arse. Je ne sais, car je n'en parlai oncques à li, si elle s'était point plusieurs fois repentie de ce que elle avait mis la chose si avant, que son mari et elle avait mis en ce grand danger, et puis finablement il en convenait attendre l'aventure.

Quand ils eurent juré, ainsi comme il appartient à champ faire, on mit les deux champions l'un devant l'autre, et leur fut dit de faire ce pourquoi ils étaient là venus. Ils montèrent sur leurs chevaux, et se maintinrent de premier moult arrément, car bien connaissaient armes. Là, avait grand'foison de seigneurs de France, lesquels étaient venus pour eux voir combattre. Si joutèrent les champions de première venue, mais rien ne se forfirent. Après les joutes ils se mirent à pied et en ordonnance pour parfaire leurs armes, et se combattirent moult vaillamment; et fut de premier messire Jean de Carrouge navré en la cuisse, dont tous ceux qui l'aimaient en furent en grand effroi, et depuis se porta-t-il si vaillamment que il abattit son adversaire à terre, et lui bouta une épée au corps, et l'occit au champ, et puis demanda si il avait bien fait son devoir. On lui répondit que oui. Si fut Jacques le Gris délivré au bourreau de Paris qui le traîna à Montfaucon, et là fut-il pendu.

Adonc messire Jean de Carrouge vint devant le roi, et se mit à genoux. Le roi le fit lever et lui fit délivrer mille francs, et le retint de sa chambre, parmi deux cents livres de pension par an que il lui donna toute sa vie. Messire Jean de Carrouge remercia le roi et les seigneurs, et vint à sa femme et la baisa, et puis allèrent à l'église Notre-Dame faire leurs offrandes, et puis

retournèrent à leur hôtel. Depuis ne séjourna guères messire Jean de Carrouge en France, mais se partit, et se mit au chemin avecques messire Boucingault fils qui fut au bon Boucingault, et avecques messire Jean des Bordes et messire Loys de Giac; ces quatre emprirent de grand'volonté d'aller voir le saint-sépulcre et l'Amourat Baquin, dont il était en ce temps très-grandes nouvelles en France. Et en leur compagnie y fut aussi Robinet de Boulogne, un écuyer d'honneur du roi de France, et lequel, en son temps, a fait plusieurs beaux voyages.

Les chroniqueurs contemporains ont tous parlé de ce duel. Nous citerons parmi eux Juvénal des Ursins et le religieux de Saint-Denis, lesquels ne croient pas, comme Froissart, à la culpabilité de Jacques le Gris. « Vaincu et gisant à terre, dit le religieux de Saint-Denis, Jacques fut à plusieurs reprises sommé par son vainqueur d'avouer la vérité; il persista dans ses dénégations, et fut néanmoins condamné à être traîné au gibet, suivant l'usage des duels. Ainsi une crédulité irréfléchie, en produisant une funeste erreur, devint la cause du plus injuste des combats. C'est ce qu'on reconnut plus tard, par les aveux d'un homme qui s'accusa de cet infâme attentat, au moment où l'on venait de prononcer contre lui une sentence de mort. La dame de Carrouge, songeant à la faute dont elle s'était rendue coupable, se retira du monde apres la mort de son mari, et fit vœu de chasteté perpétuelle (1). »

(1) Liv. VII, chap. II, traduction de M. Bellaguet, t. I, p. 467. Voici le texte du chroniqueur : *Et quamvis sic victus subjacens, et de veritate fatenda pluries interrogatus a victore, casum penitus denegasset, ad patibulum tamen, secundum consuetudinem duellorum, adjudicatur, trahendus. Sic mater erroris, noverca consilii, repentina crudelitas injustissimum duellum excitavit. Quod postmodum omnibus notum fuit, eo per judicium ad mortem condemnato, qui adulterium nefandum commiserat. Quod attendens præfata domina, et culpam animo revolvens, inde post mortem mariti reclusa effecta, voto se perpetuæ continentiæ obligavit.*

XIX.

SURPRISE DE LA VILLE DE MONTFERRANT PAR UNE COMPAGNIE D'AVENTURIERS.

1387.

Au quatorzième siècle, nonobstant les treves entre la France et l'Angleterre, la guerre n'eut point de fin dans certaines provinces. Aux limites des deux dominations venaient s'établir certains hommes impatients de toute contrainte, amis des aventures, et qui, par soif du pillage ou simplement par goût des violentes agitations, se lançaient dans de périlleuses entreprises. Ils se disaient *Anglais*, pour avoir un prétexte de piller et de ravager les terres de France. Mais à tous, au nom de la province près, on pouvait appliquer ces paroles que Froissart met dans la bouche d'un chevalier : « Ils ne sont pas Anglais de nation, mais Gascons, et font guerre d'Anglais. Ils sont de Béarn et de la haute Gascogne. » L'un des capitaines les plus renommés de ces bandes d'aventuriers, Geoffroy Tête-Noire, disait à ses compagnons : « Ma guerre a toujours été telle que au fort je n'avais cure à qui, mais que profit y eût. Jamais, sur l'ombre de la guerre et querelle du roi d'Angleterre, je me suis formé et opinioné plus que de nul autre ; car je me suis toujours trouvé en terre de conquest ; et là se doivent traire et toujours tenir compagnons aventureux qui demandent les armes, et se désirent à avancer (1). »

Nous allons parler ici d'une audacieuse entreprise, menée à bonne fin par une compagnie qui s'était fixée aux environs de Limoges.

Comment Géronnet de Ladurant, l'un des capitaines de Perrot le Bernois, ayant été prisonnier de Jean Bonne-Lance, à Montferrant en Auvergne, trouva façon, après sa rançon payée, de mettre le Bernois dedans icelle ville de Montferrant. — (Liv. III, chap. 99.)

Advenu était en celle propre année et saison, environ la moyenne de mai, qu'aucuns compagnons aventureux, environ quarante lances, étaient issus et partis hors de Chaluset, que Perrot le Bernois tenait ; et sied celle forteresse en Limousin.

(1) Froissart, *Chron.*, liv. III, ch. 132.

Les compagnons à l'aventure couraient en Auvergne; et avaient un écuyer gascon à capitaine, qui s'appelait Géronnet de Ladurant, appert homme d'armes durement. Or, pour ce que le pays a été et était toujours en doute pour tels gens, sur les frontières de Bourbonnais se tenait, de par le duc de Bourbon, un sien chevalier, vaillant homme aux armes, qui s'appelait messire Jean Bonne-Lance, gracieux et amoureux chevalier, et qui grand courage avait de lui avancer.

Entandis que Anglais chevauchaient, il demanda quelle somme de gens ils étaient : on lui dit qu'ils étaient environ quarante lances. « Pour quarante lances, dit-il, nous n'avons garde. J'en vueil mettre autant à l'encontre. » Lors se départit-il du lieu où il était, car la plus grand'charge de gens d'armes se tenaient devant Mont-Ventadour. Et toujours pour trouver armes, car il les désirait, frontait-il, à quarante ou cinquante lances, les frontières de Limousin, d'Auvergne et de Bourbonnais. Il se mit à l'adresse, à ce qu'il avait de gens. Là était avecques lui un chevalier, nommé messire Louis d'Aubière, et aussi messire Louis d'Apchon, et le sire de Saint-Aubin; et prirent les champs sans tenir voie ni chemin, car bien connaissaient le pays; et s'en vinrent sur un pas où il convenait que leurs ennemis passassent, non par ailleurs, pour les diverses montagnes, et pour une rivière qui descend et vient d'icelles, qui est durement grande quand il pleut ou que les neiges fondent ès montagnes. Ils n'eurent pas été demie-heure, quand veez-ci venir les Anglais, lesquels ne se donnaient garde de celle rencontre. Bonne-Lance et les siens abaissèrent leurs glaives, et s'en vinrent sur ces compagnons qui étaient descendus au pied d'une montagne, et écrièrent leur cri. Quand ils virent que combattre les convenait, si montrèrent visage et se mirent à défense : et Géronnet, qui était assez appert écuyer, eut là de première venue forte rencontre de glaives et bons boutis, et des renversés des uns et des autres. Mais, à parler par raison, les Français étaient plus droites gens d'armes que n'étaient les compagnons aventureux; et bien le montrèrent, car ils rompirent tantôt celle route et les ruèrent jus, et les prirent, et les occirent; oncques nul n'en retourna si ce ne fut varlets

qui se sauvèrent et mucièrent entrementes que les autres se combattaient. Il en y eut vingt et deux pris, et seize morts sur la place; et fut le capitaine pris, et fiancé prisonnier de Bonne-Lance. Puis ils se mirent au retour.

En chevauchant et en ramenant leurs prisonniers, Bonne-Lance s'avisa comment, puis un mois, il avait été, en la ville de Montferrant, en Auvergne, et en grand ébattement avecques dames et damoiselles, tant qu'elles lui avaient prié et requis, en disant ainsi : « Bonne-Lance, beau sire, vous chevauchez souvent sur les champs; et ne peut être que vous ne voyiez à la fois vos ennemis, et que vous n'ayez aucune rencontre. Je le vous dis, dit l'une des dames qui s'avança de parler devant toutes les autres, et laquelle Bonne-Lance avait bien en grâce, pourtant que je verrais volontiers un Anglais. On m'a dit aucunes fois, et par espécial un écuyer qui est de ce pays et qui s'appelle Gourdinois, et que bien connaissez, que ce sont durement appertes gens d'armes, et aussi apperts, ou plus, que ceux de ce pays; et bien le montrent, car ils chevauchent souvent, et font de belles appertises d'armes; et prennent, sur nous, villes et chastels; et les tiennent. » Et Bonne-Lance avait répondu : « Par Dieu! dame, si l'aventure me peut venir si belle et si bonne que j'en puisse prendre un qui vaille que vous le voyiez, vous le verrez. » — « Grands mercis ! » dit-elle.

Quand cette souvenance fut venue à Bonne-Lance, il avait pris le chemin pour venir à Clermont en Auvergne, car la bataille avait été assez près de là; mais il l'escheva, et prit le chemin de Montferrant, qui sied environ une petite lieue outre; et passèrent sur la senestre; et vinrent à Montferrant. De la venue de Bonne-Lance, et de la journée qu'il avait eue sur les aventureux qui travaillaient à la fois le pays, furent les gens de Montferrant très tous réjouis; et fut Bonne-Lance grandement le bien venu. Quand lui et ses gens furent descendus à l'hôtel, ils s'aisèrent et désarmèrent. Les dames et les damoiselles se mirent ensemble pour mieux conjouir et fêtoyer Bonne-Lance; et le vinrent plus de vingt-sept voir à l'hôtel. Il les recueillit moult doucement. car il était sage et gracieux chevalier, et leur dit, espécialement à celle qui demandé lui avait à voir un Anglais : « Dame, je

me vueil acquitter envers vous. Je vous avais en convenant, n'a pas un mois, ou environ, si je pusse par l'aventure d'armes cheoir à taille que je prensisse Anglais, je le vous montrerais. Or, m'a Dieu huy donné que j'ai trouvé et encontré une route de bien vaillants, car vraiment aux armes ils nous ont donné assez à faire : mais toutes fois la place nous est demeurée. Ils ne sont pas Anglais de nation, mais Gascons, et font guerre d'Anglais. Ils sont de Béarn et de la haute Gascogne. Si les verrez à grand loisir ; car, pour l'amour de vous, je les vous lairai en celle ville tant qu'ils auront quis leur rançon. »

Les dames commencèrent à rire, qui tournèrent cette chose en revel, et dirent : « Grands mercis! » Bonne-Lance s'en alla en ébattement avecques elles, et fut dedans Montferrant trois jours en grand revel, et toujours entre les dames et damoiselles. Là en dedans Géronnet de Ladurant et ses compagnons se rançonnèrent ; et leur fit très-bonne compagnie Bonne-Lance, car il vit bien qu'ils étaient povres compagnons aventureux. Et mieux vaulsist qu'il les eût tous pendus ou noyés, que rançonnés ni laissés en la ville.

Quand il se dut partir, il dit à Géronnet : Vous demeurerez ci pour tous vos compagnons. Les autres s'en retourneront querre votre rançon, et quant à ce que vous ferez et payerez, j'ai ordonné qui recevra les deniers. Et sitôt comme ils seront mis outre, vous partirez, car je l'ai ainsi dit et ordonné. Or, vous souvienne, Géronnet, que je vous fais bonne compagnie. Si ses nôtres, par aventure d'armes, tournent en ce parti, faites-leur ainsi. » — « Par ma foi! répondit Géronnet, beau maître et sire, volontiers ; car je, et tous les nôtres, y sommes tenus. » Adonc se départit Bonne-Lance et sa route, et s'en retourna au siége de Ventadour ; et ses prisonniers, jusques à douze, demeurèrent dedans la ville de Montferrant ; et les autres dix, par l'ordonnance qui faite avait été, s'en allèrent vers Chaluset, pour querir à Perrot le Bernois vingt et deux cents francs. Autant y étaient-ils, l'un parmi l'autre, rançonnés. Et étaient les douze, qui demeurés étaient, tous à un hôtel, et se portaient bellement et liement : et faisaient de bons dépens, et n'avaient point de trop grand guet sur eux ; mais allaient par dedans

la dite ville eux ébattre; et furent là quinze jours; et entrementes apprirent-ils beaucoup de l'état du commun de la ville, et tant, que depuis coûta l'aventure cent mille francs.

Quand le capitaine de Chaluset fut informé de l'aventure de Géronnet de Ladurant, et comment il et ses gens avaient été rués jus de messire Jean Bonne-Lance, il n'en fit pas trop grand compte; et répondit ainsi à ceux qui le lui avaient conté : « Vous êtes ci venus pour querir argent et leur délivrance, n'est-ce pas? » dit le capitaine. « Oui, répondirent-ils; on ne gagne pas toujours. » — « Je n'en sais, dit-il, de gagne ni de perte; mais de par moi n'auront-ils rien, car je ne les y fis pas aller; ils ont chevauché à leur aventure. Or, leur mandez, ou dites quand vous les verrez, qu'aventure les délivre. Pensez-vous que je vueille mettre mon argent en tel emploi? Par ma foi, beaux compagnons, nenni. Toujours aurai-je des compagnons assez qui chevaucheront plus sagement que ceux n'aient fait. Si ne délivrerai ni rachèterai jà homme, s'il n'est pris en ma compagnie. »

Ce fut la réponse finale qu'ils purent lors avoir pour Géronnet. « C'est bon, dirent-ils entre eux, que les deux ou les trois des nôtres retournent à Montferrant et content ces nouvelles à Géronnet, parquoi il ait sur ce avis. » Ils le firent. Les trois retournèrent à Montferrant, et passèrent au dehors de Clermont en Auvergne, et abreuvèrent leurs chevaux au ru du moulin qui court moult près des murs; et là se tinrent un grand temps en l'eau, regardant la manière et ordonnance des murs de Clermont, et comment ils n'étaient pas trop hauts à monter, ni trop malaisés. « Ha, cap de saint Antoine! dirent-ils entre eux, comment, cette ville de Clermont est bien prenable! Si nous y venons une nuit, nous l'aurons, voire s'ils ne font pas trop grand guet. Puis, dirent-ils tous en riant, et en leur gascon, nous la barguignons, et une autre fois nous l'acaterons. On ne peut pas barguigner, et acater tout sur un jour. » Donc passèrent-ils outre, et chevauchèrent jusques à Montferrant, et trouvèrent illecques Géronnet et ses compagnons; si leur recordèrent et leur contèrent leurs paroles, et leurs réponses, toutes telles, ni plus ni moins, que Perrot le Bernois avait dites et parlées, dont ils furent tous ébahis et déconfits,

car ils ne pouvaient ni savaient où ailleurs trouver finances. Et furent un jour et une nuit tout courroucés. A l'autre jour s'avisa Géronnet, et dit à ceux qui ces nouvelles lui avaient apportées : « Seigneurs compagnons, retournez devers notre capitaine, et lui dites, de par moi, que je l'ai, à mon pouvoir, toujours et tant que j'ai été de lès lui, servi bien et loyaument, et servirai encore, s'il lui plaît; et sache, de par moi, que, si je me tourne Français pour moi délivrer, il n'y gagnera rien : ce que je ferai trop envis, et du plus tard que je pourrai. Mais dites-lui qu'il nous délivre d'ici; et, un mois après ma délivrance, je le mettrai en tel parti d'armes, si à lui ne tient, qu'il gagnera, avecques ses compagnons, cent mille francs. »

Sur ces paroles retournèrent les trois compagnons gascons, et vinrent à Chaluset, et trouvèrent Perrot le Bernois, et lui contèrent ces nouvelles, ainsi que Géronnet de Ladurant les lui mandait. Il commença à penser sus, et puis dit : « Il pourrait bien être qu'il serait ainsi qu'il dit. Je le délivrerai tantôt. » Il fit ouvrir une huche, où il y avait plus de quarante mille francs; et tout venait de pillage, que vous l'entendez, et non pas de ses rentes ni de ses revenus de Béarn, car en la ville là où il fut né, et où il demeurait quand il se partit de Béarn, n'a que douze maisons; et en est le comte de Foix sire; et a nom la Ville-d'Adam; et sied la ville à trois lieues d'Ortais. Perrot le Bernois fit compter devant lui vingt-deux cents francs, et puis cent francs pour les frais des compagnons; et les fit mettre en une bourse; et reclost l'arche, et appela les trois compagnons, qui étaient là venus pour querre l'argent. « Tenez, dit-il, je vous délivre vingt deux cents francs. Au besoin voit l'homme son ami. Je les aventurerai. Il est bien taillé de reconquérir autant ou plus, s'il veut. » Les compagnons prirent l'argent, et se départirent de Chaluset, et retournèrent à Montferrant; et y a, de l'un à l'autre, quatorze grands lieues, mais ils avaient bon sauf conduit. Cela les faisait aller, venir, passer et rapasser sauvement.

Quand Géronnet de Ladurant sçut que sa finance était venue, et qu'il et ses compagnons seraient délivrés, si en fut grandement réjoui, et manda ceux qui, de par messire Jean Bonne-

Lance, étaient ordonnés de recevoir l'argent, et leur dit : « Comptez, car voilà tout ce que nous vous donnons. » Ils comptèrent jusques à vingt et deux cents francs. Après ce, ils comptèrent de leurs menus frais à leur hôtel; et payèrent bien et largement, tant que tous s'en contentèrent. Quand ils eurent partout payé, Géronnet emprunta hommes et chevaux, pour eux mener jusques à Chaluset, et pour ramener les chevaux; et puis prirent congé; et s'en partirent et tournèrent à Chaluset; et Bonne-Lance fut certifié de son argent. Si l'envoya querre, si comme je le crois, ou il le laissa là espoir. Aussi bien sur la fiance du fort lieu l'y put-il laisser; car messire Pierre de Giac, pour ce temps chancelier de France, y laissa son trésor, lequel il perdit celle année, tout ou en partie, et à tout le moins ce qu'on y trouva, si comme je vous dirai.

Quand Géronnet de Ladurant s'en fut retourné à Chaluset, les compagnons lui firent bonne chère; et, après trois ou quatre jours qu'il se fut là rafreschi, Perrot le Bernois l'appela, et lui dit : « Or, Géronnet, la belle promesse que vous me signifiâtes par mes varlets vous a faite certainement votre délivrance, et non autre chose; car je n'y étais en rien tenu envers vous, au cas que, sans mon sçu, vous étiez allé chevaucher à l'aventure. Or, tenez votre parole, et faites tant qu'elle soit véritable, ou autrement il y aura mautalent et très-grand courroux de vous à moi. Et sachez, de vrai, que je n'ai pas appris à perdre, mais à gagner. » — « Capitaine, dit Géronnet, vous avez raison de tout cela dire; et je vous dis que, si vous voulez, je vous mettrai dedans la ville de Montferrant en quinze jours; en laquelle ville gît très-grand pillage, car elle est riche de soi, et bien marchande; et y a des riches villains grand' foison; et aussi messire Pierre de Giac, qui est chancelier de France, et qui sait bien et a où mettre la main a dedans celle ville de Montferrant, si comme je l'ai entendu, grand trésor: et vous dis que c'est la ville où on fait le plus simple et povre guet qui soit au royaume de France. Véez-là la parole que je vous vueil dire, et la promesse que je vous ai promise. » — « En nom Dieu! dif Perrot le Bernois, c'est bien dit; et je m'y incline, car je y entendrai; et vous qui savez les aisements et ordonnances de la

ville, y faudrait-il grands gens? » Répondit Géronnet : « De trois ou quatre cents combattants ferons-nous tous bien notre fait, car ce ne sont pas gens de grand'défense. » — « De par Dieu ! dit Perrot le Bernois, j'y entendrai, et le signifierai aux autres capitaines des forts d'ici environ; et nous mettrons et cueillerons ensemble, et puis irons celle part. »

Sur cel état que je vous dis, s'ordonna Perrot le Bernois; et manda secrètement aux capitaines qui tenaient forts prochains, tout son fait, et la volonté de son emprise ; et assis sa journée à être à Ouzac (1), un chastel en l'évêché de Clermont, assez près de là duquel un pillard, et très-outrageant et Gascon, qui se nommait Olim Barbe, était capitaine.

Tous s'assemblèrent à Ouzac les compagnons des forts, tous Anglais; et se trouvèrent quatre cents, et tous bien montés; et n'avaient que six lieues à chevaucher. Le premier des capitaines qui vint à Ouzac, ce fut Perrot le Bernois, pour montrer que l'emprise était sienne, et aviser les compagnons, le jour devant, qu'ils fussent tous assemblés et conseillés l'un à l'autre, parmi l'information que Géronnet de Ladurant lui avait faite et dite, et montrer à quelle heure ils viendraient. Ce Géronnet, lui douzième de compagnons, vêtus en habits de gros varlets et marchands, à cottes de bureaux, et chacun menant chevaux de harnois, tous unis, atout bats, selon l'usage qu'ils ont au pays, se départirent d'Ouzac devant l'aube du jour; et se mirent au chemin vers Montferrant, tenant arroutés leurs chevaux, comme marchands voituriers; et entrèrent, comme environ nonne, en la ville de Montferrant. On ne se donna garde quelles gens ils étaient, car jamais on n'eût cuidé que ce eussent été pillards et robeurs, mais marchands qui vinssent là au marché pour cueillir et acheter draps ou touailles; et disaient qu'ils étaient devers Montpellier, et outre; et venaient là en marchandise, car la foire y devait être; et là y avait grand'foison de marchands venus, et des marchandises des villes et cités de là environ.

Si ce traïrent Géronnet et les siens à l'hôtel de la Couronne ; et establèrent leurs chevaux, et prirent une belle chambre pour

(1) Fonzac.

eux; et se tinrent tout cois, sans aller aval la ville, à fin que on ne s'aperçût de leur malice. Or, bien pensèrent ce jour d'eux, car ils supposaient bien qu'ils ne payeraient pas d'écot. Quand ce vint sur le soir, ils s'ensonnièrent trop grandement autour leurs chevaux, et faisaient entendre à l'hôtesse, et aux varlets de l'hôte, que leurs chevaux étaient grandement travaillés; et qu'il les convenait aiser. Si se pourvéirent trop grandement de candouaille; et on ne les en pouvait assouffir; et ne se voulaient aller coucher; mais burent dans leurs chambres, et menaient grand'vie. L'hôte et l'hôtesse, et tous ceux de l'hôtel, par tanison allèrent coucher, et les laissèrent faire leurs volontés; car ils n'avaient nul soupçon d'eux.

Or, vous dirai de Perrot le Bernois et de sa route. Ce propre jour, le soir, ils se partirent d'Ouzac, et étaient sept capitaines: et, tout premièrement, Perrot le Bernois, pour le souverain; et puis le bourg de Compane, qui s'appelait Ernauton, le bourg Anglais, le bourg de Carlat, Apton Seguin, Olim Barbe et Bernaudon des Iles, et encore y était un grand pillard de Béarn, qui s'appelait le sire de Lane-Plane. Par cestuy, et par le bourg de Compane, sçus-je et fus-je informé à Ortais de toute la besogne. Celle entreprise fut faite après la Chandeleur, ainsi que huit jours, que les nuits sont encore longues et froides. Et vous dis que toute celle nuit il pleuvait et ventait, et fit un trop désespéré temps pour quoi le capitaine du guet de Montferrant, pour la cremeur du laid temps, n'issit oncques celle nuit hors de son hôtel; mais y envoya son fils, un jeune enfant de seize ans, lequel, quand il vint sur un guet, entre une porte et l'autre, y trouva quatre povres hommes qui veillaient et gelaient de froid. Si lui dirent: « Prends à chacun de nous un blanc; si nous laisse aller chauffer et dormir. Il sera tantôt onze heures. » Le varleton convoita l'argent, et le prit; et ceux se départirent de leur guet, et retournèrent en leurs maisons.

Géronnet et les siens étaient toujours en aguet à l'huis de la porte de l'hôtel de la Couronne, pour savoir quand le guet retournerait. Ils virent le varleton revenir, et ceux aussi qui partis étaient de leur guet, et dirent: « La chose va bien. Il fait hui une droite nuit pour nous. Il n'y a si hardi en la ville qui ne s'en

voise coucher. Le guet est passé. Nous n'avons meshui garde de cela. »

D'autre part, Perrot le Bernois et les siens chevauchaient tant comme ils pouvaient; et leur convenait passer assez près de Clermont, joignant des fossés et des murs. Ainsi comme à une lieue de Clermont, ils rencontrèrent Aimerigot Marcel et bien cent lances, lequel était capitaine de la garnison d'Alose, de lès Saint-Flour. Quand ils se furent ravisés et connus, ils se firent grand'chère; et demandèrent l'un à l'autre où ils allaient par tel temps, ni quelle chose ils queraient. Si repondit Aimerigot Marcel : « Je viens de mon fort d'Alose, et m'en vais vers Carlat. » — « En nom Dieu! répondirent les deux capitaines qui là étaient, le bourg Anglais et le bourg de Compane, véez nous ci: si rien vous avez à parler à nous, si le nous dites. » — « Oil, dit-il. Vous avez aucuns prisonniers de la terre au comte Dauphin d'Auvergne; et vous savez que nous sommes en traité ensemble, par le moyen du comte d'Ermignac. Et voudrais bien ces prisonniers échanger à aucuns autres que j'ai en ma garnison, car j'en suis trop fort requis de la comtesse Dauphine, qui est une très-bonne dame, et pour qui on doit moult faire. » — « Marie! répondit le bourg de Compane, Aimerigot, vous êtes bien tenu que vous fassiez aucune chose pour la dame, car vous eûtes, n'a pas trois ans, de son argent, cinq mille francs pour le rachapt du chastel de Mercœur. Et où est le comte Dauphin pour le présent? » Répondit Aimerigot : « On m'a dit qu'il est en France, sur l'état que vous savez des traités que nous avons au comte d'Ermignac et au comte Dauphin. » Adonc répondit Perrot le Bernois : « Aimerigot, laissez ces paroles; si en venez avecques nous, si ferez votre profit, car vous partirez à notre butin. » — « Et où allez-vous? » dit Aimerigot. « Par ma foi, compains, nous nous en allons tout droit à Montferrant, car la ville me doit à nuit être rendue. » Adonc reprit Aimerigot : « Perrot, c'est trop mal fait ce que vous voulez faire; car vous savez que nous sommes en traité avec le comte d'Ermignac et ce pays, et sont ainsi toutes les villes, et tous les chastels, comme demi assurés. Et ferez trop grandement votre blâme, si vous faites ce que vous dites; et si romprez tous nos propos et trai-

tés. » — « Par ma foi, compagnon, dit Perrot, je ne tiendrai jà traité, tant que je puisse courir sur les champs, car il faut les compagnons vivre. Mais venez-vous-en avecques nous, car vous n'avez que faire à Carlat; véez en ci les compagnons. Ceux qui y sont demeurés ne vous lairraient jamais au fort entrer. » — « Avecques vous, dit Aimerigot, n'irai-je point. Je m'en retournerai à mon fort, puisqu'ainsi est. »

Adonc se départirent-ils l'un de l'autre. Perrot tint le chemin de Clermont et de Montferrant. Et advint que, quand ils furent dessous Clermont, ils s'arrêtèrent tout cois, et eurent une nouvelle imagination; car les trois Gascons qui là étaient, lesquels avaient porté et rapporté les traités de la délivrance de Géronnet de Ladurant, les émurent. Et dirent aux capitaines qui se tenaient tous ensemble : « Véez-ci la cité de Clermont qui est bonne et riche, et aussi prenable, ou plus, que ne soit Montferrant. Nous avons échelles : échellons-là. Nous y aurons plus de profit pour le présent qu'à Montferrant. » Sur ce propos, ils furent ainsi comme d'accord, et sur le point que de faire leur fait droit là, quand aucuns des capitaines se ravisèrent, et remirent en terme en disant : « Clermont est une puissante ville et fort peuplée, et les gens bien pourvus d'armures. Si nous les avions jà estourmis, ils s'assembleraient, et mettraient à défense. Il n'est pas doute que nous ne l'aurions pas davantage; et si nous étions reculés par force d'armes, et nos chevaux pris et perdus, nous ne pourrions aller avant. Nous sommes loin de nos forts. Le pays s'émouverait. Nous serions poursuivis, et en aventure d'être tous morts sans remède. Il nous vaut tous mieux penser d'aller outre, et de fournir ce que nous avons empris, que de faire nouvelle emprise; car trop il nous pourrait coûter. » Ce conseil fut tenu; nul ne le releva ni débattit depuis. Ils passèrent outre joignant Clermont, au plus bellement qu'ils purent, et sans faire noise, et chevauchèrent tant que sur le point d'onze heures ils vinrent assez près de Montferrant. Quand ils virent la ville, ils s'arrêtèrent tout cois, ainsi comme à deux traits d'arc près; et lors dit Perrot : « Véez-ci Montferrant. Nos gens sont dedans. Vous, demeurez tous ici. Je m'en irai côtoyant ces vallées, pour ouïr et savoir si j'aurai nulles nouvelles de Gé-

ronnet, qui nous a mis en celle quête; et ne vous partez, tant que je retournerai.» — « Or, allez, répondirent les compagnons; nous vous attendrons ici. »

A ces mots se départit Perrot le Bernois, lui quatrième tant seulement; et faisait si noir, si brun et si ténébreux, qu'on ne véait point devant soi un arpent loin; et encore, avec ce, il pleuvait, neigeait, ventait, et faisait moult froid. Géronnet, à celle heure-là, était sur l'allée des murs, et n'attendait autre chose qu'il ouït des nouvelles. Il regarda tout bas, et vit, ce lui fut avis, ombres d'hommes qui allaient sur les fossés. Il commença à siffler en fausset. Tantôt l'entendirent ceux qui étaient en aguet, et approchèrent plus près; car ens ès fossés, à ce lès là, n'y avait point d'eau. Géronnet parla, en demandant : « Qui est là, et qui êtes-vous? » Perrot le reconnut tantôt en son gascon, et lui dit: « Je suis Perrot le Bernois, Géronnet; es-tu là? » — « Oui, dit-il. Appareillez-vous, et faites approcher vos gens; car je vous mettrai par-ci en la ville. La chose est en point; tous dorment en la ville. » — « Par là! répondit Perrot. Dieu m'en garde que jà par là je n'y entre! car si j'y entre, ce sera par la porte et non par ailleurs. » Donc dit Géronnet, qui fut tout courroucé de celle réponse : « Par ma foi, Perrot, il n'est pas en ma puissance: mais venez par ci, et faites apporter vos échelles cordées; et nul ne vous débattra l'entrer ni le monter. » — « Entends, Géronnet, dit Perrot. Tu me dois mettre en la ville. Mais par ce parti, que tu me montres, je n'y entrerai jà fors que par la porte. » — « Je ne puis le amender, dit Géronnet. Par la porte ne vous y puis-je mettre, car elle est fermée; et si sont les gardes dedans, mais ils dorment. » Entrementes qu'ils étaient en cet estrif, les aucuns des compagnons de Géronnet allaient et venaient dessus les allées des murs, pour savoir s'ils orraient rien. Assez près de là y avait une petite maison, en descendant des murs; et celle maison était tout aseulée, hors de autres; et un povre homme couturier y demeurait dedans, qui avait veillé jusques à celle heure, et s'en devait aller coucher. Ainsi que le vent porte le son des choses, il avait ouï parler sur les murs, car de nuit on oyt moult clair. Si était issu hors de la maison et avait rampé amont, et d'aventure il trouva ces compagnons qui allaient et

venaient. Si tôt comme il les vit, il commença à crier. L'un d'eux saillit tantôt avant, et le prit parmi la gueule, et lui dit : « Vilain, tu es mort, si tu sonnes mot. » Quand il se vit en ce parti, il se tut tout coi, car il douta la mort. Géronnet se retourna, qui avait ouï la voix de l'homme, et dit : « Ho, ho! n'occiez pas le vilain : il nous vient trop bien à point. Dieu le nous envoie, car par lui ferons-nous le parfait de notre entreprise. » Adoncques dit-il à Perrot le Bernois : « Perrot, retournez devers les compagnons, et si vous oyez la première porte ouvrir, si saillez avant, et de vos haches ou épées taillez ou découpez celle de devers vous, car nous allons à la porte. » Adoncques lui dit-il l'aventure de l'homme qu'ils avaient trouvé. Perrot se départit et retourna vers ses compagnons, et leur dit aucques toutes les paroles que vous avez ci-dessus ouïes. Si dit Géronnet de Ladurant à cet homme qu'ils avaient trouvé : « Si tu ne fais à notre volonté, tu y es mort sans remède. » — « Et que voulez-vous que je fasse? » dit l'homme. « Je vueil, dit Géronnet, que tu voises à la porte, et que tu éveilles les portiers; et puis leur dis que le capitaine t'envoie là, et qu'ils ouvrent la porte, ou qu'ils te baillent les clefs; et tu l'ouvriras pour laisser entrer dedans marchands de Montpellier qui sont là dehors atout grands fardeaux lesquels viennent à la foire. » — « Je ne sais, dit l'homme, s'ils me voudront croire. » — « Oui, dit Géronnet, à toutes enseignes qu'il n'était point hier soir au guet, mais son fils y fut. Et si tu ne fais bien et sagement ce que je dis, je t'occirai de ma dague; et fais tant que je ne puisse pas voir que par ton défaut nous faillions à notre emprise. »

Ce povre homme qui s'oyait menacer d'occire et en véait les apparences, et ces Gascons tout appareillés pour l'occire, si en était tout ébahi et tout effrayé; et leur répondit : « Je ferai à mon pouvoir loyaument ce que vous me requérez. » Il s'en vint à la porte, et heurta à l'huis, là où cils dormaient qui les clefs de la porte gardaient, et fit tant qu'ils furent éveillés. Ils demandèrent : « Qui es-tu, qui nous éveilles à celle heure? » — « Je suis, dit-il, tel; et si nomma son nom. J'ai à nuit fait besogne pour l'hôtel du capitaine; si que, ainsi que je lui rapportais son ouvrage, nouvelles lui vinrent de marchands de Mont-

pellier qui sont là dehors, tout lassés et mouillés, et leurs fardages. Si vous mande, de par moi, que vous ouvriez la porte, ou que vous me bailliez les clefs, et je l'ouvrirai; à ces enseignes que celle nuit il n'a point été au guet, mais son fils y a été. » —.« C'est vérité, répondirent-ils. Tu les auras. Attends un petit. » Adonc se releva un des deux; et prit les clefs de la porte qui pendaient à une cheville, et ouvrit une petite fenêtre, et les lui bailla. L'homme prit les clefs; et tôt comme il les tint, Géronnet les lui tollit, et puis vint au flayel de la porte, et bouta d'aventure premièrement la clef en la serrure, celle qui y allait, et l'ouvrit toute arrière; et puis vint, aussi firent tous ses compagnons, à l'autre porte, et la cuida ouvrir; mais oncques il ne put, ni sçut. Perrot le Bernois et sa route étaient au dehors, qui attendaient que la porte fût ouverte. Adonc leur dit Géronnet : « Beaux seigneurs, aidez-vous; et vous avancez. Je ne puis ouvrir celle seconde porte. Dérompez-la à vos haches: autrement vous ne pourrez entrer en la ville. » Et ceux qui étaient pourvus de haches et de quingnies commencèrent à férir et à frapper en celle porte, comme charpentiers. Si donnèrent à Géronnet et à ses compagnons, quand ils eurent pertuisé la porte, haches et quingnies, pour couper le flayel de la porte. Adonc s'estourmirent et levèrent plusieurs hommes hors de leurs lits, qui ouïrent le hutin; et de premier s'émerveillèrent durement que ce pouvait être, car jamais ils n'eussent pensé ni imaginé que ce fussent Anglais qui à celle heure les fussent venus réveiller; et demeurèrent en ce pensement sans eux sitôt lever, et se rendormirent. Adonc les gardes de la porte, qui mal l'avaient gardée, quand ils ouïrent l'effroi et le bucher, et gens parler, et chevaux hennir, connurent tantôt qu'ils étaient déçus et surpris. Si se levèrent; et vinrent aux fenêtres de la porte, et commencèrent à crier à haute voix : « Trahis! trahis! » Adoncques s'estourmirent en grand effroi ceux de la ville. Plusieurs se levèrent, et s'ensonnièrent à sauver le leur, et à fuir vers le chastel. Mais trop petit de gens y entrèrent; car quand le chastelain qui le chastel gardait entendit que les Anglais avaient pris la ville, pour la doutance de plus perdre. il ne voulut oncques le pont abaisser. Aucuns de ses amis qui

premiers s'aperçurent de celle aventure, il les recueillit par une planche; et puis tantôt, quand il eut ouï grand effroi en la ville, et hommes, femmes et enfants crier, il retraït à lui la planche, ni point ne la voult remettre depuis; et entendit fort que le chastel fût bien gardé et défendu, si on l'assaillait.

Je vous ai dit comment la première porte fut ouverte, et la deuxième rompue et brisée par force de quingnies et de haches. Adoncques entrèrent dedans tout bellement et tout paisiblement les capitaines et leurs routes en la ville; et tout premier, sans entrer en nulle maison, pour savoir et ouïr si nuls ne se réveilleraient, ni mettraient ensemble pour faire défense, ils allèrent au long de la ville, et la cerchèrent toute. Oncques n'y trouvèrent hommes qui se missent en défense : si ce ne furent aucuns qui étaient venus et retraïts devers le chastel, et cuidaient entrer dedans. Ceux se défendirent un petit; mais tantôt ils furent déconfits, ou morts ou pris. Que vous ferai-je long conte? Ainsi fut la ville de Montferrant, en Auvergne, prise, le jeudi, par nuit, devant le dimanche gras, treizième jour du mois de février, par Perrot le Bernois et ses complices : et sitôt qu'ils virent qu'ils étaient seigneurs de la ville, ils se logèrent par les hôtels tout à leur aise, sans bouter feu ni faire autre violence; car Perrot le Bernois défendit, sur la tête à perdre, que nul ne violât femme, ni pucelle, ni ne boutât feu, ni prensist pillage, ni prisonnier, grand ni petit, dont il n'eût la connaissance; et que nul, sur la peine dessus dite, ne grevât ni molestât église nulle, ni hommes d'église, ni que rien n'y fût pris ni ôté.

Toutes ces choses avait Perrot le Bernois coutume et usage d'entretenir, et avait entretenues, depuis qu'il se bouta en France pour faire guerre ès villes et chastels qu'il prenait, fût par force ou autrement. Mais Geoffroy Tête-Noire faisait tout le contraire, car il n'avait cure où il fût pris, fût sur église ou ailleurs, mais qu'il en eût.

Quand ce vint au matin, que les nouvelles en vinrent en la cité de Clermont en Auvergne, qui sied à une petite lieue de là, comment les Anglais en la nuit avaient pris et conquis la bonne ville de Montferrant, qui leur est si prochaine et si voi-

sine (1), si en furent toutes gens durement ébahis, et à bonne cause; car leurs ennemis étaient trop près amassés, et n'en savaient que dire ni que faire; et entendirent fort à garder leur ville. Ces nouvelles s'épandirent en plusieurs lieux, à Villeneuve sur Allier, à Thiers, à Yssoire, à Quersy, à Riom, une grosse ville, et, là de-lès, à Aigue-Perse, au chastel de Montpensier : et tous ces pays, que je vous nomme, et toutes ces villes, la greigneure partie est au duc de Berry.

Les nouvelles furent tantôt trop loin sçues, comment les Anglais, Gascons et pillards, avaient pris et conquis la bonne ville de Montferrant en Auvergne. Tous ceux qui en ouïrent parler, et à qui il en touchait, s'en émerveillaient et s'en doutaient; et frémissaient les voisins pays, Auvergne, Bourbonnais, Forez, et jusques en Berry. Quand les nouvelles en furent venues à Paris, le roi et ses oncles en furent tout courroucés; ce fut raison. Pour ce temps était le comte Dauphin d'Auvergne, à Paris, pour les besognes du pays; car il en était souverain regard et gardien avecques le comte d'Ermignac. Si lui vinrent à très-grand'déplaisance ces nouvelles; car il lui fut avis qu'il en recevrait blâme et parole, pourtant qu'il en était ainsi advenu, et on le savait hors du pays. Mais l'excusance véritable et raisonnable qu'il avait était telle, qu'il était en traité envers eux, et sur cel état il tenait le pays pour assuré. Or, ces nouvelles sçues, le comte Dauphin se départit tantôt de Paris, pour venir vers Auvergne pour remédier à ses besognes; et laissa tout son état derrière, et chevaucha, lui et son page seulement, le chemin de Moulins en Bourbonnais, pour venir en Auvergne, et renouvelait tous les jours chevaux. En chevauchant en celle hâte, il ouït autres nouvelles à Saint-Pierre le Moustier qu'il n'avait ouïes en devant, lesquelles je vous dirai.

Pierre et ses compagnons, comme nous l'apprend Froissart, pensèrent avec raison qu'ils ne pourraient défendre la ville contre toute la chevalerie de la contrée. Ils prirent donc la résolution de l'abandonner. Ils la pillèrent d'abord; puis, mettant le butin sur leurs chevaux, ils partirent de nuit. Ils ne s'etaient arrêtés que pendant dix-huit heures environ, à Montferrand.

(1) Clermont et Montferrand formaient autrefois deux villes séparées.

XX.

VOYAGE DE FROISSART DANS LE MIDI DE LA FRANCE.

1388.

Froissart fit un séjour de trois ans (1385, 1386, 1387) auprès de Gui de Châtillon, comte de Blois, son *bon et souverain maître*, dans les provinces du centre de la France. Il parcourut alors le Blaisois et la Touraine, recueillant sans doute, suivant sa coutume, dans les châteaux, les hôtelleries, et quelquefois sur la grand'route, les traditions historiques et les vieilles légendes. Toutefois, il ne trouvait pas là, comme dans les provinces placées aux extrémités de la France, un aliment qui pût suffire à son ardente curiosité. *Point ne voulais être oiseux*, dit-il; et il se prépara pour de nouveaux voyages. Cette fois le Nord ne l'attira point : « *Je considérai en moi-même que nulle espérance n'était que aucuns faits d'armes se fissent ès parties de Picardie et de Flandre, puisque paix y était* (1). » Il se fit donner des lettres par le comte de Blois, et se dirigea vers le Midi. Il voulait voir, *en son hôtel*, Gaston, comte de Foix et de Béarn, le plus brave, le plus noble, le plus magnifique et le plus redouté des seigneurs de son temps; car il ne pouvait *mieux cheoir au monde pour être informé de toutes nouvelles* (2).

Froissart se met donc en marche. En proie à son insatiable désir de tout savoir, il s'adresse, en chevauchant, à ceux qui ont vu siéges ou batailles. C'est ainsi qu'il voyage avec un chevalier de l'hôtel du comte de Foix, lequel, sans cesse interrogé, lui parle des faits d'armes dont les provinces du Midi ont été le théâtre. Le chroniqueur recueille avidement chaque parole ; il regarde aussi avec un sentiment de vive curiosité les châteaux placés sur la crète des montagnes, et les pans noircis des murailles qui portent les traces de longs et rudes assauts. Quelquefois il s'arrête avec une certaine émotion et s'agenouille devant la croix plantée sur la tombe des chevaliers qui sont morts en combattant : « *A ces mots chéimes-nous droit sur la croix, et y dîmes-nous chacun, pour les âmes des morts, une patenôtre, un* Ave Maria, *et un* De profundis (3). »

Au commencement du troisième livre de ses *Chroniques*, Froissart a mêlé, avec une sorte de négligence, les descriptions et les propos de voyage, l'histoire et les vieilles légendes. Il y a beaucoup d'art dans cet arrangement. Ce désordre recherché donne à toutes les parties du récit un charme singulier.

(1) *Chroniques*, liv. III, chap. I.
(2) *Ibidem*.
(3) *Chroniques*, liv. III, ch. 9.

I. Voyage ; description du pays et récits. — (Chron., liv. III, ch. 1, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12 et 13.)

Pour savoir la vérité des lointaines besognes sans ce que j'y envoyasse aucune autre personne en lieu de moi, pris voie et achoison raisonnable d'aller devers haut prince et redoubté seigneur, monseigneur Gaston, comte de Foix et de Béarn. Et bien savais que, si je pouvais venir en son hôtel et là être à loisir, je ne pourrais mieux cheoir au monde pour être informé de toutes nouvelles ; car là sont et fréquentent volontiers tous chevaliers et écuyers étranges, pour la noblesse d'icelui haut prince. Et tout ainsi comme je l'imaginai il m'en advint, et remontrai ce, et le voyage que je voulais faire, à mon très-cher et redoubté seigneur, monseigneur le comte de Blois, lequel me bailla ses lettres de familiarité adressans au comte de Foix. Et tant travellai et chevauchai, en quérant de tous côtés nouvelles, que par la grâce de Dieu, sans péril et sans dommage, je vins en son chastel, à Ortais, au pays de Béarn, le jour de Sainte-Catherine, que on compta pour lors en l'an de grâce mil trois cent quatre-vingt et huit. Lequel comte de Foix, si très-tôt comme il me vit, me fit bonne chère, et me dit en bon français que bien il me connaissait, et si ne m'avait oncques mais vu, mais plusieurs fois avait ouï parler de moi. Si me retint de son hôtel et tout aise, avec le bon moyen des lettres que je lui avais apportées, tant que il m'y plut à être ; et là fus informé de la greigneure partie des besognes qui étaient advenues au royaume de Castille, au royaume de Portingal, au royaume de Navarre, au royaume d'Arragon et au royaume d'Angleterre, au pays de Bordelais et en toute la Gascogne. Et je même, quand je lui demandais aucune chose, il le me disait moult volontiers, et me disait bien que l'histoire que je avais faite et poursuivais serait au temps à venir plus recommandée que nulle autre. « Raison pourquoi, disait-il, beau maître, puis cinquante ans en ça sont advenus plus de faits d'armes et de merveilles au monde qu'il n'était trois cents ans en devant. »

Ainsi fus-je en l'hôtel du noble comte de Foix recueilli et nourri à ma plaisance. Ce était ce que je désirais à enquerre

toutes nouvelles touchans à ma matière : et je avais prêts à la main barons, chevaliers et écuyers qui m'en informaient, et le gentil comte de Foix aussi. Si vous voudrai éclaircir par beau langage tout ce dont je fus adonc informé pour rengrosser notre matière, et pour exemplier les bons qui se désirent à avancer par armes. Car si ci-dessus j'ai prologué grands faits d'armes, prises et assauts de villes et de châteaux, batailles adressées et dures rencontres, encore en trouverez-vous ensuivant grand'foison, desquelles et desquels, par la grâce de Dieu, je ferai bonne et juste narration.....

Entre la comté de Foix et le pays de Béarn gît la comté de Bigorre, laquelle est tenue du roi de France, et marchist au pays Toulousain d'une part, et au comté de Comminges et de Béarn, d'autre part. En la comté de Bigorre gît le fort château de Lourdes(1), qui toujours s'est tenu Anglais, depuis que le pays de Bigorre fut rendu au roi d'Angleterre et au prince pour la rédemption du roi Jean de France, par le traité de la paix qui fut traité à Brétigny devant Chartres, et confirmé depuis à Calais, si comme il est contenu ci-dessus en notre histoire.

Quand le prince de Galles fut issu hors d'Angleterre, et que le roi son père lui ot donné à tenir en fief et en héritage de lui toute la terre et la duché d'Aquitaine, où il y a deux archevêchés et vingt-deux évêchés, et il fut venu à Bordeaux sur Gironde, et il ot pris la possession de toutes les terres, et il ot séjourné environ un an au pays, il et la princesse sa femme furent priés du comte Jean d'Ermignac que ils voulsissent venir en la comté de Bigorre, en la belle et bonne cité de Tarbes, pour voir et visiter celui pays que encore oncques mais n'avaient vu. Et tendait le dit comte d'Ermignac à ce que, si le prince et la princesse étaient en Bigorre, le comte de Foix les viendrait voir et visiter, auquel il devait, pour cause de sa rançon, deux cent et cinquante mille francs. Si leur ferait prier pour lui que le dit comte de Foix voulsist quitter la dite somme, ou en partie, ou faire grâce. Tant fit le comte d'Ermignac que le prince et la princesse, à leur état, qui pour ce temps était grand et étoffé, vinrent en Bigorre et se logèrent en la cité de Tarbes.

(1) Près de Bagnères.

Tarbes est une belle ville et grande, étant en plain pays et en beaux vignobles; et y a ville, cité et chastel, et tout fermé de portes, de murs et de tours, et séparés l'un de l'autre : car là vient d'amont, d'entre les montagnes de Béarn et de Casteloigne, la belle rivière de Lisse (1), qui queurt tout parmi Tarbes, et qui le sépare; et est la rivière aussi claire comme fontaine. A cinq lieues de là sied la ville de Morlens, laquelle est au comte de Foix; et à l'entrée du pays de Béarn et dessous la montagne, à six lieues de Tarbes, la ville de Pau, qui est aussi au dit comte.

Pour ce temps que le prince et la princesse étaient venus à Tarbes, était le comte de Foix en la ville de Pau, car il y faisait faire et édifier un très-beau chastel tenant à la ville, au-dessus sur la rivière de Gave. Sitôt comme il sçut la venue du prince et de la princesse qui étaient à Tarbes, il s'ordonna et les vint voir en grand état, à plus de six cents chevaux, et avait soixante chevaliers en sa compagnie, et grand'quantité d'écuyers et de gentilshommes. De la venue du comte de Foix furent le prince et la princesse grandement réjouis, et lui firent très-bonne chère, et bien le valait; et l'honorait la princesse très-liement et grandement. Et là étaient le comte d'Ermignac et le sire de la Breth, et fut le prince prié que il voulsist prier au comte de Foix que il quittât au comte d'Ermignac, tout ou en partie, la somme des florins que il lui devait. Le prince, qui fut sage et vaillant homme, répondit, tout considéré, que non ferait. « Car pour quoi, comte d'Ermignac, vous fûtes pris par armes et par belle journée de bataille, et mit notre cousin, le comte de Foix, son corps et ses gens à l'aventure contre vous; et si la fortune fut bonne pour lui et contraire à vous, il n'en doit pas pis valoir. Par fait semblable, monseigneur mon père, ni moi, ne sarions gré qui nous prierait de remettre arrière ce que nous tenons par la belle aventure et la bonne fortune que nous eûmes à Poitiers, dont nous regracions notre seigneur. »

Quand le comte d'Ermignac ouït ce, si fut tout confus et ébahi, car il avait failli à ses ententes; nonobstant ce si ne

(1) Tarbes est situé sur l'Adour.

cessa-t-il pas, mais en pria la princesse; laquelle de bon cœur requit et pria au comte de Foix que il lui voulsist donner un don. « Madame, dit le comte, je suis un petit homme et un povre bachelier, si ne puis faire nuls grands dons; mais le don que vous me demandez, si il ne vaut plus de cinquante mille francs, je le vous donne. »

La princesse tirait à ce que, outrement et pleinement, le don que elle demandait le comte de Foix lui donnât; et le comte, qui sage et subtil était, et qui à ses besognes assez clair véait, et qui espoir de la quittance du comte d'Ermignac se doutait, son propos tenait et disait : « Madame, à un povre chevalier que je suis, qui édifie villes et chastels, le don que je vous accorde doit bien suffire. » Oncques la princesse n'en put autre chose avoir ni extraire; et quand elle vit ce : « Comte de Foix, je vous demande et prie que vous fassiez grâce au comte d'Ermignac. » — « Madame, répondit le comte, à votre prière dois-je bien descendre. Je vous ai dit que le don que vous me demandez, si il n'est plus grand de cinquante mille francs, je le vous accorde; et le comte d'Ermignac me doit deux cent et cinquante mille francs : à la vôtre requête et prière je vous en donne les cinquante mille. » Ainsi demeura la chose en tel état, et gagna le comte d'Ermignac, à la prière de la princesse d'Aquitaine, cinquante mille francs. Si retourna le comte de Foix en son pays, quand il ot été trois jours de lès le prince et la princesse d'Aquitaine.

Je, sire Jehan Froissart, fais narration de ces besognes pour la cause de ce que, quand je fus en la comté de Foix et de Béarn, je passai parmi la terre de Bigorre : si enquis et demandai de toutes nouvelles passées, desquelles je n'étais point informé; et me fut dit que le prince de Galles et d'Aquitaine séjournant à Tarbes, il lui prinst volonté et plaisance d'aller voir le chastel de Lourdes, qui sied à trois lieues de là entre les montagnes. Quand il fut venu jusques à Lourdes, il ot bien avisé et imaginé la ville, le chastel et le pays, si le recommanda moult grandement et chèrement, tant pour la force du lieu comme pour ce que Lourdes sied sur frontière de plusieurs pays; car ceux de Lourdes peuvent courir moult avant dans le

royaume d'Arragon, et jusques en Casteloigne et Barcelonne. Si appela tantôt le prince un chevalier de son hôtel, auquel il avait grand'confiance et qui loyaument l'avait servi ; et ce chevalier était nommé messire Piètre Ernault, du pays de Béarn, appert homme d'armes durement, et cousin au comte de Foix : « Messire Piètre, dit le prince, à ma venue en ce pays je vous institue et fais chastelain et capitaine de Lourdes et regard du pays de Bigorre. Or, regardez tellement ce chastel que vous en puissiez rendre bon compte à monseigneur de père et à moi. » — « Monseigneur, dit le chevalier, volontiers. » Là lui en fit-il foi et hommage, et le prince l'en mit en possession.

Or, devez-vous savoir que, quand la guerre se renouvela entre le roi de France et le roi d'Angleterre (1), si comme il est ci-dessus contenu en celle histoire, ainsi comme le comte Guy de Saint-Pol et messire Hue de Chastillon, maître des arbalétriers, pour le temps, de tout le royaume de France, assiégèrent et prindrent de fait la ville d'Abbeville et tout le pays de Ponthieu, deux grands barons de Bigorre, lesquels sont ou étaient nommés messire Monnant de Barbasan et le sire d'Anchin, se tournèrent Français et se saisirent aussi en celle saison de la cité, de la ville et du chastel de Tarbes, car ils étaient faiblement gardés pour le roi d'Angleterre. Or, demeura le chastel de Lourdes à messire Piètre Ernault de Béarn, lequel ne l'eût rendu pour nul avoir, mais fit tantôt grande guerre et forte à l'encontre du royaume de France, et manda au pays de Béarn et en la haute Gascogne grand'foison de compagnons aventureux pour aider à faire la guerre, et se boutèrent là-dedans moult d'appertes gens aux armes ; et étaient six capitaines avecques lui ; et avait bien chacun cinquante lances, ou plus, dessous lui. Tout premier son frère, Jean de Béarn, un moult appert écuyer, Pierre d'Anchin de Bigorre, frère germain au seigneur d'Anchin. Cils ne se vouldrent oncques tourner Français : Ernauldon de Sainte-Colombe, Ernauldon de Rostem, le Mongat de Saint-Basile et le bourg de Carnillac.

Ces capitaines si firent en Bigorre, en Toulousain, en Carcas-

(1) 1369.

sonnais et en Albigeois plusieurs courses et envahies ; car sitôt comme ils étaient hors de Lourdes, ils se trouvaient en terre d'ennemis, et se croisaient en courant et chevauchant le pays, et se mettaient, telle fois était, à l'aventure pour gagner, trente lieues de leur fort. En allant ils ne prenaient rien, mais au retour rien ne leur échappait; et ramenaient, telle fois était, si grand'foison de bétail et tant de prisonniers que ils ne les savaient où loger; et rançonnaient tout le pays, excepté la terre au comte de Foix ; mais en celle ils n'osassent pas prendre une poule sans payer, ni sur homme qui fût au comte de Foix ni qui eût son sauf conduit; car s'ils l'eussent courroucé, ils n'eussent point duré.

Cils compagnons de Lourdes avaient trop beau courir et chevaucher où il leur plaisait.

Assez près de là, si comme je vous ai dit, sied la ville de Tarbes que ils tenaient en grand doute, et tinrent tant que ils se mirent en pactis à eux. En revenant de Tarbes à leur fort, sied un grand village et une bonne abbaye, où ils firent moult de maux, que on appela Guiors ; mais ils se mirent en pactis à eux. D'autre part, sur la rivière de Lisse, sied une grosse ville fermée qu'on appelle Bagnières. Ceux d'icelle ville avaient trop fort temps, car ils étaient hériés et guerroyés de ceux de Lourdes et de ceux de Mauvoisin, qui leur étaient encore plus prochains.

Cil chastel de Mauvoisin sied sur une montagne, et dessous queurt la rivière de Lisse, qui vient férir à une bonne ville fermée qui est moult près de là, que on appelle Tournay. Les gens de Tournay avaient tous le très-pas de ceux de Lourdes et de ceux de Mauvoisin.

A celle ville de Tournay ne faisaient-ils nul mal ni nul dommage, pourtant que ils avaient là leur retour et leur passage ; et aussi les gens de la ville avaient bon marché de leur pillage, et si savaient moult bien dissimuler avecques eux. Faire leur convenait si ils voulaient vivre, car ils n'étaient aidés ni confortés de nullui. Le capitaine de Mauvoisin était Gascon, et avait nom Raymonnet de l'Espée, appert homme d'armes durement. Et vous dis que ceux de Lourdes et de Mauvoisin ran-

connaient autant bien les marchands du royaume d'Aragon et de Casteloigne, comme ils faisaient les Français, si ils n'étaient à pactis à eux, ou autrement ils n'en épargnaient nul.

En ce temps que je empris à faire mon chemin et de aller devers le comte de Foix, pourtant que je ressoignais la diversité du pays où je n'avais oncques été ni entré, quand je me fus parti de Carcassonne, je laissai le chemin de Toulouse à la bonne main, et pris le chemin à la main senestre, et vins à Mont-Roial et puis à Fougens, et puis à Bellepuic, la première ville fermée de la comté de Foix, et de là à Masères, et puis au chastel de Savredun, et puis arrivai à la belle et bonne cité de Pammiers, laquelle est toute au comte de Foix; et là m'arrêtai pour attendre compagnie qui allât au pays de Béarn, où le dit comte se tenait.

Quand j'eus séjourné en la cité de Pammiers trois jours, laquelle cité est moult déduisant, car elle sied en beaux vignobles et bons et à grand'planté, et environnée d'une belle rivière claire et large assez, que on appelle la Liége (1), en ce séjour me vint d'aventure un chevalier de l'hôtel du comte de Foix qui retournait d'Avignon, lequel s'appelait messire Espaing de Lyon, vaillant homme et sage et beau chevalier, et pouvait lors être en l'âge de cinquante ans. Je me mis en sa compagnie; il en ot grand'joie, pour savoir par moi des besognes de France; et fûmes dix jours sur le chemin, ainçois que nous vinssions à Ortais. En chevauchant, le gentilhomme et beau chevalier, puis que il avait dit au matin ses oraisons, janglait le plus du jour à moi en demandant nouvelles; et aussi quand je lui en demandais il m'en répondait.

Au départir de la cité de Pammiers, nous passâmes le mont de Cosse, qui est moult travailleux et malaisé à monter; et passâmes de lès la ville et chastel de Ortingas, qui est tenue du roi de France, et point n'y entrâmes, mais venismes dîner à un chastel du comte de Foix, qui est demi-lieue par delà, que on appelle Carlat, et sied haut sur une montagne. Après dîner, le chevalier me dit : « Chevauchons ensemble tout souef; nous

(1) L'Ariége.

n'avons que deux lieues de ce pays, qui valent bien trois de France, jusques à notre gîte. » Je répondis : « Je le vueil. » Or dit le chevalier : « Messire Jean, nous avons huy passé devant le chastel de Ortingas, qui porta, le terme de cinq ans que Pierre d'Anchin le tint, car il l'embla et échella (dommage fut au royaume de France!), soixante mille francs. » — « Et comment l'eut-il, » dis-je au chevalier? « Je le vous dirai, dit-il : le jour de la Notre-Dame en mi-août, à une foire en celle ville, où tout le pays se rescousse et y a moult de marchandises. Pour un jour Pierre d'Anchin et sa charge de compagnons qui se tenaient à Lourdes avaient jeté leur avis dès longtemps à prendre celle ville et le chastel, et n'y savaient comment advenir. Toutefois, ils avaient deux de leurs varlets, simples hommes par semblance, envoyés très le may à l'aventure pour trouver service et maître en la ville; et le trouvèrent tous deux, et furent retenus. Et étaient ces deux varlets de trop beau service pleins envers leurs maîtres; et allaient hors et ens besogner et marchander, ni on n'avait nul soupçon d'eux. Advint que ce jour de la mi-août il y avait grand'foison de marchands étrangers de Foix, de Béarn, de France, en celle ville; et vous savez que marchands, quand ils se trouvent ensemble et ils ne se sont vus de grand temps, boivent par usage largement et longuement, pour entre eux faire bonne compagnie. Donc il advint que ès hôtels des maîtres, où ces deux varlets demeuraient, il y en avait grand'foison; et là buvaient et se tenaient tout aises, et les seigneurs de l'hôtel et leurs femmes avec eux. Sur le point de mie nuit, Pierre d'Anchin et sa route vinrent devant Ortingas, et demeurèrent derrière, en un bois, eux et leurs chevaux, où nous avons passé, et envoyèrent six varlets et deux échelles pour assaillir et écheller la ville. Et passèrent cils varlets outre les fossés où on leur avait enseigné, au moins parfond, et vinrent aux murs, et là dressèrent leurs échelles : et là étaient les deux varlets dessus dits qui leur aidaient, entrementes que leurs maîtres séaient à table et les aidaient tous à passer; et se mirent en telle aventure que l'un des varlets de l'hôtel amena ces six varlets à la porte ; et là avait deux hommes qui gardaient les clefs. Cil varlet dit à ces six compagnons :

« Tenez-vous ci cois et ne vous avancez, jusques à tant que je sifflerai : je ferai à ces gardes ouvrir l'huis de leur garde. Ils ont les clefs de la porte, je le sais bien. Si tôt que je leur aurai fait ouvrir l'huis de leur garde, je sifflerai ; si saillez avant et les occiez : je connais bien les clefs, car je ai aidé à garder plus de sept fois la porte avecques mon maître. » Tout ainsi comme il le divisa ils le firent, et se mucèrent et catirent ; et cil s'en vint à l'huis de la garde, et ouït et trouva que cils veillaient et buvaient ; il les appela par leurs noms, car bien les connaissait, et leur dit : « Ouvrez l'huis, je vous apporte du très bon vin, meilleur que vous n'avez point, que mon maître vous envoie, afin que vous fassiez meilleur guet. Cils qui connaissaient assez le varlet, et qui cuidaient que il dît vérité, ouvrirent l'huis de la garde, et il siffla, et les six varlets saillirent tantôt avant et se boutèrent en l'huis, ni oncques les gardes n'eurent loisir de reclorre l'huis, comment que ce fût. Là furent-ils attrapés et occis si coiement que on n'en sçut rien. Lors prirent-ils les clefs, et vinrent à la porte et l'ouvrirent, et avalèrent le pont si doucement que oncques personne ne sçut rien. Adonc sonnèrent un cor un son tant seulement, et cils qui étaient en l'embûche l'entendirent tantôt. Si montèrent sur leurs chevaux, et vinrent frappant de l'éperon, et se mirent sur le pont, et entrèrent en la ville, et prindrent tous les hommes de la ville en séant à table, ou en leurs lits. Ainsi fut Ortingas prise de Pierre d'Anchin de Bigorre et de ses compagnons qui étaient issus de Lourdes (1). »

Adonc demandai-je au chevalier : « Et comment eurent-ils le chastel ? » — « Je le vous dirai, dit messire Espaing de Lyon. A celle heure que la ville de Ortingas fut prise, était à sa male aventure le chastelain en la ville, et soupait avecques marchands de Carcassonne, si que il fut là pris ; et à lendemain au matin, à heure de tierce, Pierre d'Anchin le fit amener devant le chastel où sa femme et ses enfants étaient, et là l'épouvanta de lui faire couper la tête ; et fit traiter devers la femme du chastelain que si on lui voulait rendre le chastel, il lui rendrait quitte et délivré son mari, et les lairait paisiblement partir et tout le

(1) Vers 1365.

leur sans nul dommage. La chastelaine, qui se véait, pour l'amour de ce, en mauvais état et dur parti, et qui ne pouvait pas faire une guerre à part li, pour ravoir son mari et pour eschever plus grand dommage, rendit le chastel. Et le chastelain et sa femme et leurs enfants, et tout ce qui leur était, se partirent et s'en allèrent à Pammiers; encore y sont-ils. Ainsi ot Pierre d'Anchin la ville et le chastel d'Ortingas. Et vous dis que, à l'heure qu'il y entra, lui et ses compagnons y gagnèrent soixante mille francs, que en marchandises que ils trouvèrent, que en bons prisonniers de France; mais tous ceux qui étaient de la comté de Foix ou de Béarn ils délivrèrent eux et le leur, et sans dommage, et tint depuis Pierre d'Anchin Ortingas bien cinq ans; et couraient, il et ses gens, bien souvent jusques aux portes de Carcassonne, où il y a d'illec seize grands lieues; et endommagèrent moult le pays, tant par les rançons des villes qui se rachetaient, comme par pillage qu'ils faisaient sur les champs et sur le pays.

« Entrementes que Pierre d'Anchin se tenait en la garnison d'Ortingas, s'aventurèrent une nuit aucuns de ses compagnons qui désiraient à gagner, et si en vinrent au chastel de Paillier, qui est à une lieue d'illec, dont messire Raimond de Paillier, un chevalier de ce pays, français, est seigneur; et firent si bien aller leur emprise, combien que autrefois s'y étaient essayés, mais ne l'avaient pu prendre, que à celle heure ils l'échellèrent et le prindrent. Et furent pris le chevalier, la dame et les enfants dedans leurs lits; et tinrent depuis le chastel, et laissèrent la dame et les enfants aller; mais ils gardèrent environ quatre mois le chevalier dedans son chastel, tant qu'il ot payé mille francs pour sa rançon; et, finablement, quand ils orrent assez tourmenté et guerroyé le pays, ils vendirent ces deux chasteaux Ortingas et le Paillier à ceux du pays, et en eurent huit mille francs; puis retournèrent à Lourdes, leur principale mansion.

« En tels faits et aventures se mettaient tous les jours les compagnons de Lourdes. Si advint encore en ce temps que un Gascon, appert homme d'armes, appelé le Mongat de Saint-Basile, se partit de Lourdes lui trentième, et s'en vint che-



vaucher à l'aventure en Toulousain et en Albigeois. Si cuida bien écheller un chastel appelé Penne, en Albigeois. Mais pour ce qu'il faillit, il fit à la porte escarmoucher, et là ot plusieurs appertises d'armes. A celle propre heure chevauchait sur le pays le sénéchal de Toulouse, maître Hugues de Froideville, à soixante lances, et chéy d'aventure à Penne, entrementes que l'escarmouche se tenait. Tantôt il mit pied à terre et ses gens aussi, et vinrent aux barrières où on se combattait. Adonc se fut volontiers le Mongat parti si il eût pu, mais il ne pouvait. Là, se combattit-il moult vaillamment, main à main, au chevalier, et fit plusieurs appertises d'armes, et navra en deux ou trois lieux le chevalier. Mais finablement il fut pris, car la force n'était pas sienne, et ses gens aussi morts ou pris. Petit se sauvèrent. Si fut amené le Mongat à Toulouse, et le voulaient lors le commun de la ville occire ès mains du sénéchal. A grand'peine le put-il sauver et mettre au chastel, tant était-il fort haï à Toulouse. Si bien lui chéy et advint que le duc de Berry vint à Toulouse. Il eut tant d'amis sur le chemin, que le duc le fit délivrer, parmi mille francs que le sénéchal en eut pour sa rançon.

« Quand le Mongat se vit délivré et il fut retourné à Lourdes, pour ce ne cessa-t-il pas à faire ses emprises; et se partit une fois de Lourdes, lui cinquième, sans armure, en habit d'abbé, et menait trois moines. Et lui et les moines avaient couronnes rèses; et ne cuida jamais nul, si il les vit, que ce ne fussent droits moines, car trop bien en avaient l'habit et la contenance. En cel état il vint à Montpellier et descendit à l'hôtel, à l'Ange. Et dit que c'était un abbé de la haute Gascogne qui s'en allait à Paris pour besogner. Il s'accointa d'un riche homme de Montpellier, qui se nommait sire Berengier Oste, lequel avait aussi affaire à Paris pour ses besognes. Cil abbé dit que il le mènerait à ses frais et dépens. Cil fut tout lie quand il aurait ses frais quittes. Et se mit en chemin avec le Mongat, lui seulement et un varlet. Ils n'eurent pas éloigné Montpellier trois lieues, quand le Mongat le prit, et l'amena par voies torses et obliques et par chemins perdus, et fit tant que il le tint en la garnison de Lourdes; et depuis le rançonna-t-il, et

en ot cinq mille francs. » — « Sainte Marie ! sire, dis-je lors au chevalier, cil Mongat était-il appert homme d'armes? » — « Oil, voir, dit-il, et par armes mourut-il, et sur une place où nous passerons dedans trois jours, au pas qu'on dit au Lare en Bigorre, dessous une ville que on dit la Chiviat. » — « Et je le vous ramenteverai, dis-je au chevalier, quand nous serons venus jusques à là. »

Ainsi chevauchâmes-nous jusques à Montesquieu, une bonne ville fermée au comté de Foix, que les Herminages (1) et les Labrissiens (2) prindrent et emblèrent une fois; mais ils ne la tinrent que trois jours.

Au matin, nous nous partîmes de Montesquieu et chevauchâmes vers Palamininch, une bonne ville fermée séant sur la Garonne, qui est au comte de Foix. Quand nous fûmes venus moult près de là, nous cuidâmes passer au pont sur la Garonne pour entrer en la ville; mais nous ne pûmes, car le jour devant il avait ouniement plu ès montagnes de Casteloigne et d'Arragon, par quoi une autre rivière qui vient de celui pays, qui s'appelle le Salas, était tant crue, avec ce que elle court roidement, que elle avait mené aval la Garonne et rompu une arche du pont qui est tout de bois; pourquoi il nous convint retourner à Montesquieu et dîner, et là être tout le jour.

A lendemain le chevalier eut conseil que il passerait au-devant de la ville de Cassères à bateaux la rivière. Si chevauchâmes celle part, et vînmes sur le rivage, et fîmes tant que nous et nos chevaux fûmes outre; et vous dis que nous traversâmes la rivière de Garonne à grand'peine et en grand péril, car le bateau n'était pas trop grand où nous passâmes, car il n'y pouvait entrer que deux chevaux au coup, et ceux qui les tenaient et les hommes qui le batel gouvérnaient. Quand nous fûmes outre, nous chéimes à Cassères, et demeurâmes là tout le jour; et entrementes que les varlets appareillaient le souper, messire Espaing de Lyon me dit : « Messire Jean, allons voir la ville. » — « Sire, dis-je, je le vueil. » Nous passâmes au long de la ville, et vînmes à une porte qui sied devers Palamininch, et

(1) Les Armagnacs. (2) Les partisans d'Albret.

passâmes, et outre vînmes sur les fossés. Le chevalier me montra un pan de mur de la ville, et me dit : « Véez-vous ce mur illec ? » — « Oil, sire, dis-je ; pourquoi le dites-vous ? » — « Je le dis pourtant, dit le chevalier, que vous véez bien que il est plus neuf que les autres. » — « C'est vérité, » répondis-je. « Or, dit-il, je le vous conterai, par quelle incidence ce fut, et quelle chose, il y a environ dix ans, il en advint. Autrefois vous avez bien ouï parler de la guerre du comte d'Ermignac et du comte de Foix, et comment, pour le pays de Béarn que le comte de Foix tient, le comte d'Ermignac l'a guerroyé et encore guerroye, combien que maintenant il se repose ; mais c'est pour les trieuves qu'ils ont ensemble. Et vous dis que les Herminages ni les Labrissiens n'y ont rien gagné, mais perdu par trop de fois trop grossement ; car par une nuit de Saint-Nicolas, en hiver, l'an mil trois cent soixante-deux, le comte de Foix prit, assez près du Mont-Marsan, le comte d'Ermignac, le tayon de cestui, le seigneur de la Breth son neveu, et tous les nobles qui ce jour avecques eux étaient ; et les amena à Ortais, et encore en la comté de Foix en la tour du chastel d'Ortais ; et en reçut pour dix fois cent mille francs, seulement de cette prise-là. Or, advint depuis que le père du comte d'Ermignac qui à présent est, qui s'appelait messire Jean d'Ermignac, mit une chevauchée une fois sus de ses gens, et s'en vint prendre et écheller cette ville de Cassères ; et y furent bien deux cents hommes d'armes, et montraient que ils la voulaient tenir de puissance. Les nouvelles vinrent lors au comte de Foix, qui se tenait à Pau, comment les Herminages et les Labrissiens avaient pris sa ville de Cassères. Il, qui est sage chevalier et vaillant et conforté en toutes ses besognes, appela tantôt deux frères bâtards qu'il a à chevaliers, messire Ernault Guillaume et messire Pierre de Béarn, et leur dit : « Chevauchez tantôt devers Cassères, je vous envoierai gens de tous lès, et dedans trois jours je serai là avecques vous ; et gardez bien que nul ne se parte de la ville qu'il ne soit combattu, car vous serez forts assez ; et vous venus devant Cassères, à force de gens du pays, faites là apporter et acharrier bûches en grand'planté et mettre contre les portes, et ficher et enter au dehors, et puis ouvrer et char-

penter au-devant bonnes grosses bailles, car je vueil que tous ceux qui sont là-dedans y soient tellement enclos que jamais par les portes en sallient; je leur ferai prendre autre chemin. »

« Les deux chevaliers firent son commandement, et s'en vinrent à Palamininch; et toutes gens d'armes de Béarn les suivaient et allaient avec eux. Ils s'en vinrent devant cette ville de Cassères, et s'y logèrent. Ceux qui dedans étaient n'en firent compte; mais ils ne se donnèrent de garde, quand ils furent tellement enclos que par les portes ils ne pouvaient issir ni saillir. Au troisième jour, le comte de Foix vint, accompagné de bien cinq cents hommes d'armes; et sitôt comme il y fut venu, il fit faire bailles tout autour de celle ville, et aussi bailles entour son ost, par quoi de nuit on ne leur pût porter dommage. En cel état et sans assaillir tint-il ses ennemis plus de quinze jours; et eurent là-dedans Cassères très-grand'deffaute de vivres; des vins avaient-ils assez; et ne pouvaient issir ni partir fors que par la rivière de Garonne, et si ils s'y boutaient, ils étaient perdus davantage.

« Quand messire Jean d'Ermignac et messire Bernard de la Breth, et les chevaliers de leur côté qui là étaient, se virent en ce parti, si ne furent pas assurés de leurs vies, car ils sentaient le comte de Foix à trop cruel. Si eurent conseil que ils feraient traiter devers lui, et que mieux leur valait à être ses prisonniers que là mourir, honteusement par famine. Le comte de Foix entendit à ces traités, parmi ce qu'il leur fit dire que jà par porte qui fût en la ville ils ne sauldraient, mais leur ferait-on faire un pertuis au mur, et un et un, en purs leurs habits, ils istraient. Il convint que ils prissent ce parti, autrement ils ne pouvaient finer. Ainçois que le comte de Foix s'en fût déporté, fussent-ils là-dedans tous morts.

« On leur fit faire un pertuis au mur qui ne fut pas très-grand, par lequel, un et un, ils issaient; et là était sur le chemin le comte de Foix armé, et toutes ses gens, et en ordonnance de bataille. Et ainsi que cils issaient, ils trouvaient qui les recueillait et amenait devers le comte. Là, les départit le comte en plusieurs lieux, et les envoya en plusieurs chastellenies et sénéchaussées; et ses cousins messire Jean d'Ermignac et messire Bernard de la Breth, messire Manant de Barbasan, messire Raimond de Benac, messire Benedict

de la Cornille, et environ eux vingt des plus notables, il les emmena avecques lui en Ortais, et en ot, ainçois qu'ils lui échappassent, cent mille francs deux fois. Par telle manière que je vous dis, beau maître, fut ce mur que vous véez dépecé pour ceux d'Ermignac et de la Breth, et depuis fut-il refait et réparé. »

A ces mots retournâmes-nous à l'hôtel, et trouvâmes le souper tout prêt, et passâmes la nuit; et au lendemain nous nous mîmes à cheval et chevauchâmes tout contremont la Garonne, et passâmes parmi Palamininch, et puis entrâmes en la terre le comte de Comminges et d'Ermignac, au lès devers nous. Et d'autre part la Garonne, si est terre au comte de Foix.

En chevauchant notre chemin, me montra le chevalier une ville qui est assez forte et bonne par semblant, qui s'appelle Marceros le Croussac, laquelle est au comte de Comminges. Et d'autre part la rivière, sur les montagnes, me montra-t-il deux chastels qui sont au comte de Foix, dont l'un s'appelle Montmirail et l'autre Montclar. En chevauchant entre ces villes et ces chastels, selon la rivière de Garonne, en une moult belle prairie, me dit le chevalier : « Ha ! messire Jean, je ai ci vu, plusieurs fois, de bonnes escarmouches et de durs et de bons rencontres de Foissois (1) et de Herminages ; car il n'y avait ville ni chastel qui ne fussent pourvus et garnis de gens d'armes ; et là couraient et chassaient l'un sur l'autre, et là dessous vous en véez les masures. Si firent les Herminages à l'encontre de ces deux chastels une bastide, et la gardaient soixante hommes d'armes ; et faisaient moult de maux par deçà la rivière en la terre du comte de Foix; mais je vous dirai comment il leur en prit. Le comte de Foix y envoya une nuit son frère, messire Pierre de Béarn, atout deux cents lances, et amenaient en leur compagnie bien quatre cents vilains, tous chargés de fagots. Si appuyèrent ces fagots contre celle bastide, et encore grand'foison de bois que ils coupèrent en ces haies et en ces buissons, et puis boutèrent le feu dedans. Si ardirent la bastide et tous ceux qui dedans étaient, sans nul prendre à merci : oncques depuis nul ne s'y osa ramasser. »

En telles paroles et devises nous chevauchâmes tout le jour

(1) Les vassaux du comte de Foix.

contremont la rivière de Garonne, et véy d'une et d'autre part la rivière plusieurs beaux chastels et forteresses. Tous ceux qui étaient par delà, à la main senestre, étaient pour le comte de Foix, et cils de par çà devers nous étaient pour le comte d'Ermignac. Et passâmes à Mont-Pezat, un très-beau chastel et très-fort pour le comte d'Ermignac, séant haut sur une roche, et dessous est le chemin et la ville. Au dehors de la ville, le trait d'une arbalète, à un pas que on dit à la Garde, est une tour sur le chemin, entre la roche et la rivière, et dessous celle tour, sur le passage, a une porte de fer coulisse; et pourraient six personnes garder ce passa e contre tout le monde, car ils n'y peuvent que deux chevaucher de front pour les roches et la rivière. Adonc dis-je au chevalier: « Sire, véez-ci un fort passage et une forte entrée de pays. » — « C'est voir, répondit le chevalier; et combien que l'entrée soit forte, toutefois le comte de Foix la conquit une fois, et passèrent lui et ses gens tous par-ci, et vinrent à Palamininch et à Montesquieu, et jusques à la cité de Pammiers. Si était le passage assez bien gardé; mais archers d'Angleterre qu'il avait en sa compagnie lui aidèrent grandement son fait à faire, et le grand désir aussi qu'il avait de passer tout outre pour venir en la marche de Pammiers. Or, chevauchez de lès moi, et je vous dirai quelle chose il y fit adonc. » Lors chevauchai-je de lès messire Espaing de Lyon, et il me commença à faire sa narration.

« Le comte d'Ermignac et le sire de la Breth, ce dit le chevalier, atout bien cinq cents hommes d'armes, s'en vinrent en la comté de Foix et en la marche de Pammiers; et fut droitement à l'entrée d'août que on doit recueillir les biens aux champs et que les raisins mûrissent, et par celle saison il en y avait grand'abondance au pays dessus dit. Messire Jean d'Ermignac et ses gens se logèrent adonc devant la ville et le chastel de Savredun, à une petite lieue de la cité de Pammiers, et là livrèrent-ils assaut; et mandèrent à ceux de Pammiers que si ils ne rachetaient leurs blés et leurs vignes, ils arderaient et détruiraient tout. Ceux de Pammiers se doutèrent, car le comte, leur sire, leur était trop loin; il était en Béarn, et eurent conseil d'eux racheter, et se rachetèrent à six mille francs; mais ils prindrent

quinze jours de terme, lesquels on leur donna. Le comte de Foix fut informé de toute celle affaire, et comme on rançonnait ses sujets. Si se hâta au plus qu'il put, et manda gens de tous côtés, tant que il en eut assez, et s'en vint au férir d'éperons devers Pammiers, et passa au Pas de la Garde à celle porte coulisse de fer, et la conquit, et s'en vint bouter en la cité de Pammiers. Et gens lui venaient de tous lès; et avait adonc largement douze cents lances, et fut venu sans faute combattre messire Jean d'Ermignac et ses gens, si ils l'eussent attendu; mais ils se partirent et se retraïrent, et rentrèrent en la comté de Comminges, et point n'emportèrent l'argent de ceux de Pammiers, car ils n'eurent pas loisir de l'attendre. Mais, pour ce, ne le quitta pas le comte de Foix à ses gens, mais dit que il l'aurait et qu'il l'avait gagné, quand il était venu tenir la journée et bouter hors du pays ses ennemis. Si l'eut et en paya ses gens d'armes, et là se tint tant que les besognes des bonnes gens furent faites et que ils eurent recueilli et vendangé, et le leur mis assur. » — « Par ma foi, dis-je au chevalier, je vous ai ouï volontiers. »

En ce moment nous passâmes de lès un chastel qui s'appelle la Bretice, et puis un autre chastel que on dit Bacelles, et tout, en la comté de Comminges. En chevauchant, je regardai, et vis par delà la rivière un très-bel chastel et grand, et bonne ville par apparence. Je demandai au chevalier comment ce chastel était nommé. Il me dit que on l'appelait Montespain : « Et est à un cousin du comte de Foix qui porte les vaches en armoiries, que on dit messire Roger d'Espaigne. C'est un grand baron et grand terrien en ce pays-ci et en Toulousain, et est pour le présent sénéchal de Carcassonne. » Lors demandai-je à messire Espaing de Lyon : « Et cil messire Roger d'Espaigne, quelle chose était-il à messire Charles d'Espaigne qui fut connétable de France? » Donc me répondit le chevalier, et me dit : « Ce n'est point de ces Espaignols-là; car cil messire Louis d'Espaigne et ce messire Charles, de qui vous parlez, vinrent du royaume d'Espaigne et de France de par leur mère, et furent cousins germains au roi Alphonse d'Espaigne. Et servis de ma jeunesse messire Louis d'Espaigne ès guerre de Bretagne; car il fut toujours pour la partie à Saint-Charles de Blois, contre le comte

de Montfort. » Atant laissâmes-nous à parler de celle matière, et vînmes ce jour à Saint-Goussens, une bonne ville du comté de Foix, et à lendemain vînmes-nous dîner à Mont-Roïal de Rivière, une bonne ville et forte, laquelle est du roi de France et de messire Roger d'Espaigne. Après dîner nous montâmes à cheval et partîmes, et prîmes le chemin de Lourdes et de Mauvoisin, et chevauchâmes parmi des landes qui durent en allant devers Toulouse bien quinze lieues, et appelle-t-on ces landes Landes-Bourg; et y a moult de périlleux passages pour gens qui seraient avisés.

Emmi les Landes-Bourg sied le chastel de Lamesen, qui est au comte de Foix, et une grosse lieue en sus la ville de Tournay, dessous Mauvoisin, lequel chastel le chevalier me montra et me dit : « Velà Mauvoisin! Avez-vous point en votre histoire, dont vous m'avez parlé, comment le duc d'Anjou, du temps qu'il fut en ce pays et que il alla devant Lourdes, y mit le siége et le conquit, et le chastel de Trigalet sur la rivière que nous véons ci-devant nous, qui est au seigneur de la Barre? » Je pensai un petit, et puis dis-je : « Je crois que je n'en ai rien et que je n'en fus oncques informé; si vous prie que vous m'en recordez la matière, et je y entendrai volontiers. Mais dites-moi, avant que je n'oublie, que la rivière de Garonne est devenue, car je ne la vois plus. » — « Vous dites voir, dit le chevalier; elle se perd entre ces montagnes, et naît et vient d'une fontaine à trois lieues de ci, ainsi que on voudrait aller en Casteloigne, dessous un chastel que on dit de Saint-Béat, le derrain chastel du royaume de France ès frontières de par deçà, sur les bandes du royaume d'Aragon; et en est sire et chastelain pour le présent, et de toute la terre là environ, un grand écuyer qui s'appelle Ernauton, et est bourg d'Espaigne et cousin germain à messire Roger d'Espaigne. Si vous le véyiez, vous diriez bien: Cil homme-ci a bien façon et ordonnance d'être droit homme d'armes. Et a cil bourg d'Espaigne plus porté de contraire et de dommage à ceux de Lourdes que tous les chevaliers et écuyers de ce pays n'aient; et vous dis que le comte de Foix l'aime bien, car c'est son compagnon en armes. Je vous lairai à parler de lui; espoir à ce Noël le verrez-vous en l'hôtel du comte de Foix.... »

A ces paroles vînmes-nous à la ville de Tournay, où notre gîte s'adonnait. Si cessa le chevalier à faire son conte, et aussi je ne lui enquis plus avant, car bien savais là où il l'avait laissé et que bien y pouvais recouvrer, car nous devions encore chevaucher ensemble; et fûmes ce soir logés à l'hôtel, à l'Étoile, et là tenus tout aises.

Quand ce vint sur le souper, le chastelain de Mauvoisin, qui s'appelait messire Raymond des Landes, nous vint voir et souper avecques nous; et fit apporter en sa compagnie quatre flacons pleins de blanc vin, aussi bon que j'en avais point bu sur le chemin. Si parlèrent ces deux chevaliers largement ensemble; et tout tard messire Raymond partit, et retourna arrière en son chastel de Mauvoisin. Quand ce vint au matin, nous montâmes ès chevaux et partîmes de Tournay, et passâmes à gué la rivière de Lèse, et chevauchâmes vers la cité de Tarbes, et entrâmes en Bigorre, et laissâmes le chemin de Lourdes et de Bagnières et le chastel de Montgaillard à sénestre, et nous adressâmes vers un village que on dit au pays le Civitat, et le côtoyâmes, et vînmes dans un bois en la terre du seigneur de Barbasan, et assez près d'un chastel que on dit Marcheras, à l'entrée de Pas de Larre, et tant que le chevalier me dit : « Messire Jean, veez-ci le Pas au Larre. » Adonc avisai-je et regardai-je le pays. Si me sembla moult étrange; et me tinsse pour perdu ou en très-grand'aventure, si ce ne fût la compagnie du chevalier.

Froissart, en se dirigeant vers Tarbes, pressa de questions son compagnon de voyage. Celui-ci, toujours complaisant, lui donna de nouveaux détails sur les guerres du Midi. En terminant un de ses récits, il apprit au chroniqueur que Gaston était violent de sa nature, et que plus d'une fois la colère l'avait entraîné à des actes d'une grande cruauté. Il lui parla d'un chevalier que, dans un accès de fureur, le comte avait frappé de cinq coups de poignard.

« Ha, sainte Marie! dis-je au chevalier; et ne fut-ce pas grand'-cruauté? » — « Quoi que ce fût, répondit le chevalier, ainsi en advint-il. On s'avise bien de lui courroucer, mais en son courroux n'a nul pardon. Il tint son cousin germain le vicomte de

Chastelbon, et qui est son héritier, huit mois en la tour à Ortais en prison; puis le rançonna-t-il à quarante mille francs. » — « Comment, sire, dis-je au chevalier, n'a donc le comte de Foix nuls enfants, que je vous ois dire que le vicomte de Chastelbon est son héritier? » — « En nom Dieu, dit-il, non de femme épousée; mais il a bien deux beaux jeunes chevaliers bâtards que vous verrez, que il aime autant que soi-même : messire Yvain et messire Gratien. » — « Et ne fut-il oncques marié? » — « Si fut, répondit-il, et est encore; mais madame de Foix ne se tient point avecques lui. » — « Et où se tient-elle? » dis-je. « Elle se tient à Navarre, répondit-il, car le roi de Navarre est son cousin, et fut fille jadis du roi Louis Navarre (1). » — « Et le comte de Foix n'en ot-il oncques nul enfant? » — « Si ot, dit-il, un beau-fils qui était tout le cœur du père et du pays, car par lui pouvait la terre de Béarn, qui est en débat, demeurer en paix, car il avait à femme la sœur au comte d'Ermignac. » — « Et, sire, dis-je, que devint cil enfès? Le peut-on savoir? » — « Oil, dit-il; mais ce ne sera pas maintenant, car la matière est trop longue, et nous sommes à ville, si comme vous véez. »

A ces mots, je laissai le chevalier en paix, et assez tôt après nous vînmes à Tarbes, où nous fûmes tout aises à l'hôtel, à l'Étoile; et y séjournâmes tout ce jour, car c'est une ville trop bien aisée pour séjourner chevaux de bons foins, de bonnes avoines et de belle rivière.

A lendemain, après messe, nous montâmes sur chevaux, et partîmes de Tarbes et chevauchâmes vers Jorre, une ville qui toujours s'est tenue trop vaillamment contre ceux de Lourdes. Si passâmes au dehors, et tantôt entrâmes au pays de Béarn. Là s'arrêta le chevalier sur les champs, et dit : « Veez-ci Béarn. » Et était sur un chemin croisé; et ne savait lequel faire, ou d'aller à Morlens ou à Pau. Toutefois nous prîmes le chemin de Morlens. En chevauchant les landes de Béarn, qui sont assez plaines, je lui demandai, pour le remettre en parole : « La ville de Pau sied-elle près de ci? » — « Oil, dit-il, je vous en montre les clo-

(1) Inès, ou Agnès, femme de Gaston Phébus, était la sœur et non la cousine de Charles de Navarre.

chers : mais il y a bien plus loin qu'il ne semble ; car il y a très-mauvais pays à chevaucher, pour les graves. Qui ne sait bien le chemin, folie ferait de lui y embattre. Et dessous notre main sied la ville et le chastel de Lourdes. » — « Et qui en est capitaine pour le présent? » Répondit-il : « Il en est capitaine et si s'escript sénéchal de Bigorre, de par le roi d'Angleterre, Jean de Béarn, frère qui fut à messire Pierre. » — « Voir, dis-je ; et cil Jean vient-il point voir le comte de Foix? » Il me répondit : « Oncques depuis la mort son frère il n'y vint. Mais les autres compagnons y viennent bien : Pierre d'Anchin, Ernauldon de Rostem, Ernauldon de Sainte-Colombe et les autres, quand il chiet à tours. » — « Et le comte de Foix a-t-il point amendé la mort du chevalier, et en a-t-il point depuis par semblant été courroucé? » — « Oil, trop grandement, ce dit le chevalier ; mais des amendes n'a-t-il nulles faites, si ce n'est par penance secrète, par messe ou par oraisons. Il a bien d'encoste lui le fils de celui qui s'appelle Jean de Béarn, un jeune gracieux écuyer ; et l'aime le comte grandement. » — « Sainte Marie! dis-je au chevalier, le duc d'Anjou, qui tendait à avoir la garnison de Lourdes, se dut bien contenter du comte de Foix, quand il occit un chevalier son cousin pour son désir accomplir. » — « Par ma foi, dit-il, aussi fit-il ; car assez tôt après sa venue le roi de France envoya en ce pays messire Roger d'Espaigne et un président de la chambre de parlement de Paris, et belles lettres grossoyées et scellées qui faisaient mention comment il lui donnait en don, tout son vivant, la comté de Bigorre ; mais il convenait, et aussi il appartenait, que il en devînt son homme et le tînt de la couronne de France. Le comte de Foix remercia grandement le roi de la grand'amour que il lui montrait et du don sans requête que il lui envoyait ; mais oncques, pour chose que messire Roger d'Espaigne sçût ni pût dire ni montrer, le comte de Foix ne voult retenir le don ; mais il retint le chastel de Mauvoisin, pour tant que c'est franche terre, et que le chastel ni la chastellenie ne sont tenus de nullui, fors de Dieu ; et aussi anciennement ce avait été son héritage. Le roi de France, pour lui complaire, par le moyen du duc d'Anjou le donna. Mais le comte de Foix jura et scella que

il le tiendrait par telle condition que jamais n'y mettrait homme qui mal voulsist au royaume de France. Et, au voir dire, il l'a fait bien garder, et se doutent ceux de Mauvoisin autant des Anglais que font les autres garnisons françaises de Gascogne ; excepté que les Béarnais n'oseraient courroucer le comte de Foix. »

Des paroles que messire Espaing de Lyon me contait étais-je tout réjoui, car elles me venaient grandement à plaisance, et toutes trop bien les retenais ; et sitôt que aux hôtels, sur le chemin que nous fesismes ensemble, descendu étais, je les escripvais, fût de soir ou de matin, pour en avoir mieux la mémoire au temps à venir ; car il n'est si juste retentive que c'est d'écriture. Et ainsi chevauchâmes-nous ce matin jusques à Morlens.....

« Par ma foi, sire, dis-je lors au chevalier, encore d'une chose, si je la vous osais requerre, je vous demanderais volontiers, par quelle incidence le fils au comte de Foix, qui est à présent, mourût? » Lors pensa le chevalier, et puis dit : « La matière est trop piteuse ; si ne vous en vueil point parler. Quand vous viendrez à Ortais, vous trouverez bien, si vous le demandez, qui le vous dira. »

Je m'en souffris atant, et puis chevauchâmes et vînmes à Morlens.

A lendemain, nous partîmes et vînmes dîner à Mont Gerbiel, et puis montâmes et bûmes un coup à Ercies, et puis venismes à Ortais sur le point de soleil esconsant. Le chevalier descendit à son hôtel, et je descendis à l'hôtel, à la Lune, sur un écuyer du comte, qui s'appelait Ernauldon du Pan, lequel me reçut moult liement, pour la cause de ce que je étais Français. Messire Espaing de Lyon, en laquelle compagnie j'étais venu, monta amont au chastel, et parla au comte de ses besognes, et le trouva en ses galeries, car à celle heure, ou un petit devant, avait-il dîné ; car l'usage du comte de Foix est tel, ou était alors, et l'avait toujours tenu d'enfance, que il se couchait et levait à haute nonne, et soupait à mie nuit.

Le chevalier lui dit que j'étais là venu. Je fus tantôt envoyé querre en mon hôtel ; car c'était, ou est, si il vit (1), le seigneur

(1) Gaston III, de Foix, mourut en 1391. *Voy.* les *Chroniques*, liv. IV, ch. 28.

du monde qui le plus volontiers véait étrangers pour ouïr nouvelles. Quand il me vit, il me fit bonne chère; et me retint de son hôtel où je fus plus de douze semaines, et mes chevaux bien repus, et de toutes autres choses bien gouvernés aussi.

L'accointance de lui à moi pour ce temps fut telle, que je avais avecques moi apporté un livre, lequel je avais fait, à la requête et contemplation de monseigneur Wincelant de Béhaigne, duc de Lucembourg et de Brabant. Et sont contenus au dit livre, qui s'appelle *Méliadus*, toutes les chansons, ballades, rondeaux et virelais que le gentil duc fit en son temps; lesquelles choses, parmi l'imagination que je avais eue de dicter et ordonner le livre, le comte de Foix vit moult volontiers; et toutes les nuits après son souper je lui en lisais. Mais en lisant nul n'osait parler ni mot dire; car il voulait que je fusse bien entendu, et aussi il prenait grand solas au bien entendre. Et quand il chéait aucune chose où il voulait mettre débat ou argument, trop volontiers en parlait à moi, non pas en son gascon, mais en beau et bon français; et de l'état de lui et de son hôtel je vous recorderai aucune chose, car je y séjournai bien tant que j'en pus assez apprendre et savoir.

II. La cour de monseigneur Gaston, comte de Foix et de Béarn; la mort du jeune Gaston, fils du comte; mariage du duc de Berri; Froissart revient en France. — (Chroniques, liv. III, chap. 13, 14, 15 et 137.)

Le comte Gaston de Foix, dont je parle, en ce temps que je fus devers lui, avait environ cinquante-neuf ans d'âge. Et vous dis que j'ai en mon temps vu moult de chevaliers, rois, princes et autres; mais je n'en vis oncques nul qui fût de si beaux membres, de si belle forme, ni de si belle taille et viaire bel, sanguin et riant, les yeux vairs et amoureux là où il lui plaisait son regard à asseoir. De toutes choses il était si très-parfait, que on ne le pourrait trop louer. Il aimait ce que il devait aimer, et hayait ce qu'il devait haïr. Sage chevalier était et de haute emprise et plein de bon conseil, et n'avait eu oncques nul marmouset d'encoste lui. Il fut prud'homme en régner. Il disait en son retrait planté d'oraisons, tous les jours une nocturne du psautier, heures de Notre-Dame, du Saint-Esprit, de la croix et vigiles des morts; et tous les jours faisait donner cinq francs en petite monnaie, pour l'amour de Dieu, et l'aumône à sa porte à toutes gens. Il fut large et courtois en dons; et trop bien savait prendre où il appartenait, et remettre où il afférait. Les chiens sur toutes bêtes il amait; et aux champs, été ou hiver, aux chasses volontiers était. D'armes et d'amour volontiers se déduisait. Oncques fol outrage ni folle largesse n'aima; et voulait savoir tous les mois que le sien devait. Il prenait en son pays, pour sa recette recevoir et ses gens servir et administrer, douze hommes notables; et de deux mois en deux mois était de deux servi en sa dite recette; et au chef des deux mois ils se changeaient, et deux autres en l'office retournaient. Il faisait du plus espécial homme auquel il se confiait le plus son contrôleur, et à celui tous les autres comptaient et rendaient leurs comptes de leurs recettes. Et cil contrôleur comptait au comte de Foix par rôles ou par livres escripts; et ses comptes laissait par devers le dit comte. Il avait certains coffres en sa chambre où aucunes fois, et non pas toudis, il faisait prendre de l'argent, pour donner à un seigneur chevalier ou écuyer quand ils venaient par devers lui; car oncques nul sans son don ne se départit de lui; et toujours multipliait son trésor pour les aventures et les fortunes atten-

dre que il doutait (1). Il était connaissable et accointable à toutes gens; doucement et amoureusement à eux parlait. Il était bref en ses conseils et en ses réponses. Il avait quatre clercs secrétaires pour escripre et rescripre lettres. Et bien convenait que ces quatre lui fussent prêts quand il issait hors de son retrait; ni ne les nommait ni Jean, ni Gautier, ni Guillaume; mais quand les lettres que on lui baillait lues il avait, ou pour escripre aucune chose leur commandait, *Mau-me-sert* chacun d'eux il appelait.

En cel état que je vous dis le comte de Foix vivait. Et quand de sa chambre à mie nuit venait pour souper en la salle, devant lui avait douze torches allumées que douze varlets portaient; et icelles douze torches étaient tenues devant sa table, qui donnaient grand'clarté en la salle; laquelle salle était pleine de chevaliers et de écuyers; et toujours étaient à foison tables dressées pour souper, qui souper voulait. Nul ne parlait à lui à sa table, si il ne l'appelait. Il mangeait par coutume force volaille, et en espécial les ailes et les cuisses tant seulement, et guère aussi ne buvait. Il prenait en toute menestraudie grand ébattement, car bien s'y connaissait. Il faisait devant lui ses clercs volontiers chanter chansons, rondeaux et virelais. Il séait à table environ deux heures, et aussi il véait volontiers étranges entremets; et iceux vus, tantôt les faisait envoyer par les tables des chevaliers et des écuyers.

Brièvement et tout ce considéré et avisé, avant que je vinsse en sa cour je avais été en moult de cours de rois, de ducs, de princes, de comtes et de hautes dames; mais je n'en fus oncques en nulle qui mieux me plût, ni qui fût sur le fait d'armes plus réjouie, comme celle du comte de Foix était. On véait, en la salle et ès chambres et en la cour, chevaliers et écuyers d'honneur aller et marcher, et d'armes et d'amour les oyait-on parler. Toute honneur était là-dedans trouvée. Nouvelles de quel

(1) On trouve dans les *Chroniques* (liv. III, ch. 9) cet autre passage sur les richesses du comte de Foix : — « Sire, dis-je au chevalier, a-t-il grand'foison de florins? » — « Par ma foi, dit-il, aujourd'hui le comte de Foix en a bien par trente fois cent mille; et n'est oncques an qu'il n'en donne soixante mille; car nul plus large grand seigneur en donner dons ne vit aujourd'hui. » Lors lui demandai-je : « Sire, et à quels gens donne-t-il ses dons? » Il me répondit : « Aux étrangers, aux chevaliers, aux écuyers qui vont et chevauchent par son pays, à ses hérauts, à ménestrels, à toutes gens qui parlent à lui. Nul ne se part sans ses dons, car qui les refuserait, il le courroucerait. »

royaume ni de quel pays que ce fût là-dedans on y apprenait; car de tous pays, pour la vaillance du seigneur, elles y appleuvaient et venaient. Là fus-je informé de la greigneure partie des faits d'armes qui étaient advenus en Espaigne, en Portingal, en Aragon, en Navarre, en Angleterre, en Escosse, et ès frontières et limitation de la Langue d'Oc: car là vis venir devers le comte, durant le temps que je y séjournai, chevaliers et écuyers de toutes ces nations. Si m'en informais, ou par eux ou par le comte, qui volontiers m'en parlait.

Je tendais trop fort à demander et à savoir, pour tant que je véais l'hôtel du comte de Foix si large et si plantureux, que Gaston le fils du comte était devenu, ni par quelle incidence il était mort; car messire Espaing de Lyon ne le m'avait voulu dire. Et tant en enquis que un écuyer ancien et moult notable homme le me dit. Si commença son conte ainsi en disant :

« Voir est que le comte de Foix et madame de Foix sa femme ne sont pas bien d'accord, ni n'ont été trop grand temps; et la dissension qui vient entre eux est mue du roi de Navarre, qui fut frère à celle dame: car le roi de Navarre plégea le seigneur de la Breth, que le comte de Foix tenait en prison, pour la somme de cinquante mille francs. Le comte de Foix, qui sentait ce roi de Navarre cauteleux et malicieux, ne les lui voulait pas croire; dont la comtesse de Foix avait grand dépit et grand'indignation envers son mari, et lui disait : « Monseigneur, vous portez peu d'honneur à monseigneur mon frère quand vous ne lui voulez croire cinquante mille francs. Si vous n'aviez plus jamais des Ermignas ni des Labrissiens que vous avez eu, si vous devrait-il suffire. Et vous savez que vous me devez assigner pour mon douaire les cinquante mille francs, et ceux mettre en la main de monseigneur mon frère; si ne pouvez être mal payé. » — « Dame, dit-il, vous dites voir; mais si je cuidais que le roi de Navarre dût là contourner ce payement, jamais le sire de la Breth ne partirait d'Ortais, si serais payé jusques au derrain denier; et puisque vous en priez je le ferai, non pas pour l'amour de vous, mais pour l'amour de mon fils. »

« Sur celle parole, et sur l'obligation du roi de Navarre qui en fit sa dette envers le comte de Foix, le sire de la Breth fut

quitte et délivré; et se tourna Français, et s'en vint marier en France à la sœur du duc de Bourbon. Et paya à son aise au roi de Navarre, auquel il était obligé, cinquante mille francs; mais cil point ne les envoyait au comte de Foix. Lors dit le comte à sa femme : « Dame, il vous faut aller en Navarre devers votre frère le roi, et lui dites que je me tiens mal content de lui, quand il ne m'envoie ce qu'il a reçu du mien. » La dame répondit que elle irait volontiers; et s'en départit du comte avec son arroi, et s'en vint à Pampelune devers son frère, qui la reçut liement. La dame fit son message bien et à point. Quand le roi l'ot entendue, si répondit et dit : « Ma belle-sœur, l'argent est vôtre; car le comte de Foix vous en doit douer, ni jamais du royaume de Navarre ne partira, puisque j'en suis au-dessus. »—« Ha! monseigneur, dit la dame, vous mettez trop grand'haine par celle voie entre monseigneur et nous; et si vous tenez votre propos, je n'oserais retourner en la comté de Foix; car monseigneur m'occirait et dirait que je l'aurais déçu. » — « Je ne sais, dit le roi, qui ne voulait pas remettre l'argent arrière, que vous ferez, si vous demeurerez ou retournerez; mais je suis chef de cet argent, et à moi en appartient pour vous; mais jamais ne partira de Navarre. » La comtesse de Foix n'en put avoir autre chose; si se tint en Navarre, et n'osait retourner.

« Le comte de Foix, qui véait la malice du roi de Navarre, commença sa femme grandement à enhaïr et à être mal content d'elle, jà n'y eût-elle coulpe, et à mal contenter sur li, de ce que, tantôt son message fait, elle n'était retournée. La dame n'osait, qui sentait son mari cruel là où il prenait la chose à déplaisance.

« Celle chose demoura ainsi. Gaston, le fils de monseigneur le comte de Foix, crût et devint très-bel enfès, et fut marié à la fille du comte d'Ermignac, une jeune dame, sœur au comte qui est à présent, et à messire Bernard d'Ermignac; et par la conjonction du mariage devait être bonne paix entre Foix et Ermignac. L'enfès pouvait avoir environ quinze ou seize ans. Trop bel écuyer était, et si pourtrayait de tous membres grandement au père. Si lui prit volonté et plaisance d'aller au royaume de Navarre voir sa mère et son oncle; ce fut bien à la male heure

pour lui et pour ce pays. Quand il fut venu en Navarre, on lui fit très-bonne chère; et se tint avec sa mère un tandis, puis prit congé; mais ne put sa mère, pour parole ni prière que il lui faisist ni desist, faire retourner en Foix avecques lui. Car la dame lui avait demandé si le comte de Foix son père l'en avait enchargé de la ramener; il disait bien que, au partir, il n'en avait été nulle nouvelle, et pour ce la dame ne s'y osait assurer, mais demoura derrière. L'enfès de Foix s'en vint par Pampelune pour prendre congé au roi de Navarre, son oncle. Le roi lui fit très-bonne chère, et le tint avec lui plus de dix jours, et lui donna de beaux dons et à ses gens aussi. Le derrain don que le roi de Navarre lui donna, fut la mort de l'enfant. Je vous dirai comment et pourquoi.

« Quand ce vint sur le point qu l'enfès dut partir, le roi le traït à part en sa chambre secrètement, et lui donna une moult belle boursette pleine de poudre, de telle condition que il n'était chose vivante qui, si de la poudre touchait ou mangeait, que tantôt nè le convenist mourir sans nul remède. « Gaston, dit le roi, beau neveu, vous ferez ce que je vous dirai. Vous véez comment le comte de Foix, votre père, a, à son tort, en grand'haine votre mère, ma sœur; et ce me déplaît grandement, et aussi doit-il faire à vous. Toutefois, pour les choses réformer en bon point, et que votre mère fût bien de votre père, quand il viendra à point, vous prendrez un petit de cette poudre et en mettrez sur la viande de votre père; et gardez bien que nul ne vous voie. Et sitôt comme il en aura mangé, il ne finera jamais ni n'entendra à autre chose, fors que il puisse r'avoir sa femme votre mère avecques lui; et s'entr'aimeront à toujours, mais si entièrement que jamais ne se voudront départir l'un de l'autre; et tout ce devez-vous grandement convoiter qu'il advienne. Et gardez bien que, de ce que je vous dis, vous ne vous découvrez à homme qui soit qui le dise à votre père, car vous perdriez votre fait. » L'enfès, qui tournait en voir tout ce que le roi de Navarre son oncle lui disait, répondit et dit : « Volontiers. »

« Sur ce point il se partit de Pampelune de son oncle, et s'en retourna à Ortais. Le comte de Foix, son père, lui fit bonne chère,

ce fut raison, et lui demanda des nouvelles de Navarre, et quels dons ni joyaux on lui avait donnés par delà; et tous les montra, excepté la boursette où était la poudre, mais de ce se sut-il bien couvrir et taire. Or était-il d'ordonnance, en l'hôtel de Foix, que moult souvent Gaston et Yvain, son frère bâtard, gisaient ensemble en une chambre; et s'entr'aimaient ainsi que enfants frères font, et se vêtaient de cottes et d'habits ensemble; car ils étaient aucques d'un grand et d'un âge. Advint que une fois, ainsi que enfants jouent et s'ébattent en leurs lits, ils s'entre-changèrent leurs cottes, et tant que la cotte de Gaston, où la poudre et la bourse étaient, alla sur la place du lit d'Yvain, frère de Gaston. Yvain, qui était assez malicieux, sentit la poudre en la bourse, et demanda à Gaston son frère: « Gaston, quelle chose est ci que vous portez tous les jours à votre poitrine?» De celle parole n'ot Gaston point de joie, et dit: « Rendez-moi ma cotte, Yvain; vous n'en avez que faire. » Yvain lui rejeta sa cotte. Gaston la vêtit. Si fut ce jour trop plus pensif que il n'avait été au-devant. Si advint dedans trois jours après, si comme Dieu voult sauver et garder le comte de Foix, que Gaston se courrouça à son frère Yvain pour le jeu de paume, et lui donna une jouée. L'enfès s'en courrouça et enfélonna, et entra tout pleurant en la chambre son père, et le trouva à telle heure que il venait de ouïr sa messe. Quand le comte le vit plorer, si lui demanda: « Yvain, que vous faut? » — « En nom de Dieu, dit-il, monseigneur, Gaston m'a battu; mais il y a autant et plus à battre en lui qu'en moi. » — « Pourquoi? » dit le comte, qui tantôt entra en souspeçon et qui est moult imaginatif. — « Par ma foi, monseigneur, depuis que il est retourné de Navarre, il porte à sa poitrine une boursette toute pleine de poudre; mais je ne sais à quoi elle sert, ni que il en veut faire, fors tant que il m'a dit une fois ou deux que madame sa mère sera temprement et bien bref mieux en votre grâce que oncques ne fut. » — « Ho! dit le comte, tais-toi, et garde bien que tu ne te descueuvres à nul homme du monde de ce que tu m'as dit. » — « Monseigneur, dit l'enfès, volontiers. »

« Le comte de Foix entra lors en grand'imagination, et se couvrit jusques à l'heure du dîner, et lava et s'assit comme les

autres jours à table, en sa salle. Gaston son fils avait d'usage que il le servait de tous ses mets, et faisait essai de ses viandes. Sitôt que il ot assis devant le comte son premier mets et fait ce qu'il devait faire, le comte jette ses yeux, qui était tout informé de son fait, et voit les pendants de la boursette au gipon de son fils. Le sang lui mua, et dit : « Gaston, viens avant, je vueil parler à toi en l'oreille. » L'enfant s'avança de la table. Le comte ouvrit lors son sein et desnoulla lors son gipon, et prit un coutel, et coupa les pendants de la boursette, et lui demoura en la main, et puis dit à son fils : « Quelle chose est-ce en celle boursette? » L'enfès, qui fut tout surpris et ébahi, ne sonna mot, mais devint tout blanc de paour et tout éperdu, et commença fort à trembler, car il se sentait forfait. Le comte de Foix ouvrit la bourse et prit de la poudre, et en mit sur un tailloir de pain, et puis siffla un lévrier que il avait de lès lui, et lui donna à manger. Sitôt que le chien ot mangé le premier morsel, il tourna les pieds dessus et mourut.

« Quand le comte de Foix en vit la manière, si il fut courroucé, il y ot bien cause; et se leva de table et prit son coutel, et voult lancer après son fils; et l'eût là occis sans remède, mais chevaliers et écuyers saillirent au-devant, et dirent : « Monseigneur, pour Dieu merci! ne vous hâtez pas, mais vous informez de la besogne avant que vous fassiez à votre fils nul mal. » Et le premier mot que le comte dit, ce fut en son gascon : « O Gaston, traitour, pour toi, et pour accroître l'héritage qui te devait retourner, j'ai eu guerre et haine au roi de France, au roi d'Angleterre, au roi d'Espaigne, au roi de Navarre et au roi d'Aragon, et contre eux me suis-je bien tenu et porté; et tu me veux maintenant murdrir. Il te vient de mauvaise nature. Sache que tu en mourras à ce coup. » Lors saillit outre la table, le coutel en la main, et le voulait là occir. Mais chevaliers et écuyers se mirent à genoux en pleurant devant lui, et lui dirent : « Ha! monseigneur, pour Dieu merci! n'occiez pas Gaston; vous n'avez plus d'enfants. Faites-le garder, et informez-vous de la matière: espoir ne savait-il que il portait, et n'a nulle coulpe à ce mesfait. » — « Or, tôt, dit le comte, mettez-le en la tour, et soit tellement gardé que on m'en rende compte. »

« Lors fut mis l'enfès en la tour de Ortais. Le comte fit adonc prendre grand'foison de ceux qui servaient son fils; et tous ne les ot pas, car moult s'en partirent; et encore en est l'évêque de l'Escale, d'encoste Pau, hors du pays, qui en fut sousperçonné, et aussi sont plusieurs autres; mais il en fit mourir jusques à quinze très-horriblement. Et la raison que il y mit et mettait était telle, que il ne pouvait être que ils ne sçussent de ses secrets, et lui dussent avoir signifié et dit : « Monseigneur, Gaston porte une bourse à sa poitrine telle et telle. » Rien n'en firent, et pour ce moururent horriblement, dont ce fut pitié, aucuns écuyers; car il n'y avait en toute Gascogne si jolis, si beaux, si acesmés comme ils étaient : car toujours a été le comte de Foix servi de frisque mesnée.

« Trop toucha celle chose près au comte de Foix, et bien le montra; car il fit assembler un jour, à Ortais, tous les nobles, les prélats de Foix, de Béarn, et tous les hommes notables de ces deux pays; et quand ils furent venus, il leur démontra ce pourquoi il les avait mandés, et comment il avait trouvé son fils en telle deffaute et si grand forfait, que c'était son intention que il mourût et que il avait desservi mort. Tout le peuple répondit à celle parole d'une voix, et dit : « Monseigneur, sauve soit votre grâce! Nous ne voulons pas que Gaston muire; c'est votre héritier, et plus n'en avez. »

« Quand le comte ouït son peuple qui priait pour son fils, si se restreignit un petit; et se pourpensa que il le châtierait par prison, et le tiendrait en prison deux ou trois mois, et puis l'envoierait en quelque voyage deux ou trois ans demeurer, tant que il aurait oublié son mautalent, et que l'enfant, pour avoir plus d'âge, serait en meilleure et plus vive connaissance. Si donna à son peuple congé; mais ceux de la comté de Foix ne se voulaient partir d'Ortais, si le comte ne les assurait que Gaston ne mourrait point, tant amaient-ils l'enfant. Il leur ot en convenant; mais bien dit que il le tiendrait par aucun temps en prison pour le châtier. Sur celle convenance se partirent toutes manières de gens, et demeura Gaston prisonnier à Ortais.

« Ces nouvelles s'épandirent en plusieurs lieux; et pour ce temps était pape Grégoire onzième, en Avignon. Si envoya tantôt

le cardinal d'Amiens en légation, pour venir en Béarn et pour amoyenner ces besognes et apaiser le comte de Foix, et ôter de son courroux, et l'enfant hors de prison. Mais le cardinal ordonna ses besognes si longuement que il ne put venir que jusques à Béziers, quand les nouvelles lui vinrent là que il n'avait que faire en Béarn, car Gaston, le fils au comte de Foix, était mort. Et je vous dirai comment il mourut, puisque si avant je vous ai parlé de la matière.

« Le comte de Foix le faisait tenir en une chambre en la tour d'Ortais, où petit avait de lumière, et fut là dix jours. Petit y but et mangea, combien que on lui apportait tous les jours assez à boire et à manger. Mais quand il avait la viande, il la détournait d'une part, et n'en tenait compte; et veulent aucuns dire que on trouva les viandes toutes entières que on lui avait portées, ni rien ne les avait amenries au jour de sa mort. Et merveilles fut comment il put tant vivre. Par plusieurs raisons le comte le faisait là tenir, sans nulle garde qui fût en la chambre avecques lui, ni qui le conseillât ni confortât; et fut l'enfès toujours en ses draps ainsi comme il y entra. Et si se mérencolia grandement, car il n'avait pas cela appris; et maudissait l'heure que il fut oncques né ni engendré, pour être venu à telle fin.

« Le jour de son trépas, ceux qui le servaient de manger lui apportèrent la viande, et lui dirent: « Gaston, veez-ci de la viande pour vous. » Gaston n'en fit compte, et dit : « Mettez-la là. » Cil qui le servait de ce que je vous dis, regarde, et voit en la prison toutes les viandes que les jours passés il avait apportées. Adonc referma-t-il la chambre et vint au comte de Foix, et lui dit : « Monseigneur, pour Dieu merci ! prenez garde dessus votre fils, car il s'affame là en la prison où il gît, et crois que il ne mangea oncques puis qu'il y entra, car j'ai vu tous les mets entiers tournés d'un lès dont on l'a servi. » De celle parole le comte s'enfélonna, et sans mot dire il se partit de sa chambre, et s'en vint vers la prison où son fils était; et tenait à la male heure un petit long coutel dont il appareillait ses ongles et nettoyait. Il fit ouvrir l'huis de la prison, et vint à son fils; et tenait l'alemelle de son coutel par la pointe, et si près de la pointe que il n'en y avait pas hors de ses doigts la longueur de l'épais-

seur d'un gros tournois. Par mautalent, en boutant ce tant de pointe en la gorge de son fils, il l'asséna, ne sais en quelle veine, et lui dit : « Ha, traitour! pourquoi ne manges-tu point? » Et tantôt s'en partit le comte sans plus rien dire ni faire, et rentra en sa chambre. L'enfès fut sang mué et effrayé de la venue de son père, avecques ce que il était faible de jeûner, et que il vit ou sentit la pointe du coutel qui le toucha à la gorge, comme petit fût, mais ce fut en une veine; il se tourna d'autre part, et là mourut.

« A peine était le comte rentré en sa chambre, quand nouvelles lui vinrent de celui qui administrait à l'enfant sa viande, qui lui dit : « Monseigneur, Gaston est mort. » — « Mort? » dit le comte. « M'aît Dieu! monseigneur, voir. » Le comte ne voulait pas croire que ce fût vérité. Il y envoya un sien chevalier qui là était de côté lui. Le chevalier y alla, et rapporta que voirement était-il mort. Adonc fut le comte de Foix courroucé outre mesure, et regretta son fils trop grandement, et dit : « Ha! Gaston, comme povre aventure-ci a! A male heure pour toi et pour moi allas oncques, en Navarre, voir ta mère. Jamais je n'aurai si parfaite joie comme je avais devant. » Lors fit-il venir son berbier, et se fit rère tout jus, et se mit moult bas, et se vêtit de noir, et tous ceux de son hôtel. Et fut le corps de l'enfant porté en pleurs et en cris aux frères mineurs à Ortais, et là fut ensépulturé. Ainsi en alla que je vous conte de la mort de Gaston de Foix : son père l'occit voirement, mais le roi de Navarre lui donna le coup de la mort (1). »

A ouïr conter le conte à l'écuyer de Béarn de la mort au fils du comte de Foix, os et pris-je à mon cœur grand'pitié; et le plaignis moult grandement, pour l'amour du gentil comte son père, que je véais et trouvais seigneur de si haute recommandation, si noble, si large du sien donner et si courtois, et pour l'amour aussi du pays, qui demeurait en grand différend et par défaut d'héritier. Je pris atant congé de l'écuyer, et le remerciai de ce que à ma plaisance il avait son conte fait. Depuis le vis-je

(1) Quelques historiens ont accusé le jeune Gaston d'avoir conçu l'idée du parricide. « Nos originaux, dit un vieil écrivain, l'en excusent entièrement et chargent son oncle malheureux, comme cause de la perte de ce jeune seigneur. » Olhagaray, *Histoire de Foix, Béarn, Navarre*, etc., p. 293. Paris, 1609.

en l'hôtel de Foix plusieurs fois, et eûmes moult de parlements ensemble ; et une fois lui demandai de messire Pierre de Béarn, frère bâtard du comte, pourtant que il me semblait un chevalier de grand'volonté, si il était riche homme et point marié. Il me répondit : « Marié est-il voirement, mais sa femme ni ses enfants ne demeurent point avecques lui. » — « Et pourquoi ? » dis-je. — « Je le vous dirai, dit le chevalier. Messire Pierre de Béarn a de usage que de nuit en dormant il se relève, et s'arme, et trait son épée, et se combat, et ne sait à qui, voir si on n'est trop soigneux de lui. Mais ses chambrelants et ses varlets qui dorment en sa chambre et qui le veillent, quand ils l'oent ou voient, ils lui vont au-devant et l'éveillent, et lui disent comment il se maintient ; et il leur dit qu'il n'en sait rien, et qu'ils mentent. Et aucune fois on ne lui a laissé nulles armures, ni épée en sa chambre ; mais quand il se relevait, et nulles il n'en trouvait, il menait un tel terribouris et tel brouillis que il semblait que tous les diables d'enfer dussent tout emporter, et fussent là-dedans avecques lui. Si que, pour le mieux, on les lui a laissées : car parmi ce il s'oublie à lui armer et désarmer, et puis se reva coucher. » — « Et tient-il grand'terre, demandai-je, de par sa femme? » — « En nom Dieu, dit l'écuyer, oil ; mais la dame par qui le héritage vient possesse les profits, et n'en a messire Pierre de Béarn que la quatrième partie. » — « Et où se tient la dame ? » — « Elle se tient, dit-il, en Castille avecques le roi son cousin ; et fut son père comte de Biscaye, et était cousin germain du roi dam Piètre qui fut si cruel ; lequel roi dam Piètre le fit mourir, et voulait aussi avoir par devers lui celle dame pour la emprisonner ; et saisit toute sa terre ; et tant comme il vesquit, la dame n'y ot rien. Et fut dit à la dame, qui s'appelle comtesse de Biscaye, quand son père fut mort : « Dame, sauvez-vous ! car si le roi dam Piètre vous tient, il vous fera mourir ou mettra en prison, tant est fort courroucé sur vous, pourtant que vous devez avoir dit et témoigné que il fit mourir en son lit la roine sa femme, la sœur au duc de Bourbon et à la roine de France ; vous en êtes mieux crue que nulle autre, car vous étiez de sa chambre. » Pour celle doute, la comtesse Florence de Biscaye se partit de son pays à petite compagnie, ainsi que usage

est que chacun et chacune fuit la mort volontiers; et se mit au pays des Bascles, et passa parmi; et fit tant, à grand'peine, que elle vint céans devers monseigneur, et lui conta toute son aventure. Le comte, qui est à toutes dames et damoiselles doux et amoureux, en ot pitié; et la retint et la mit avecques la dame de Corasse, une haute baronnesse en ce pays, et la pourvéy de ce que il lui appartenait. Messire Pierre de Béarn, son frère, était lors jeune chevalier, et n'avait pas l'usage qu'il a maintenant, et était grandement en la grâce du comte. Si fit le mariage de celle dame et de lui, et recouvra sa terre si très-tôt comme il l'ot épousée et mariée; et en a le dit messire Pierre de la dame fils et fille; mais ils sont en Castille avec la dame, car ils sont encore jeunes; et ne les veut pas laisser la mère avecques le père, pour la cause de ce qu'elle a grand droit à possesser de la greigneure part de sa terre. » — « Sainte Marie! dis-je lors à l'écuyer; et dont peut ores venir à messire Pierre de Béarn celle fantaisie que je vous oy recorder, que il n'ose dormir seul en une chambre, et quand il est endormi, il se relève tout par lui et fait telles escarmouches? Ce sont bien choses à émerveiller. » — « Par ma foi, dit l'écuyer, on lui a bien demandé; mais il ne sait à dire dont il lui vient. Et la première fois que on s'en aperçut, ce fut la nuit ensuivant d'un jour auquel il avait ès bois de Biscaye chassé à chiens un ours merveilleusement grand. Cil ours avait occis quatre de ses chiens et navré plusieurs, tant que tous les autres le redoutaient. Adonc prit messire Pierre de Béarn une épée de Bordeaux que il portait, et s'en vint ireusement, pour la cause de ses chiens que il véait morts, assaillir le dit ours; et là se combattit à lui moult longuement, et en fut en grand péril de son corps, et reçut grand'peine ainçois qu'il le pût déconfire. Finablement il le mit à mort, et puis retourna à l'hôtel en son chastel de Languedendon en Biscaye, et fit apporter l'ours avecques lui. Tous et toutes se merveillaient de la grandeur de la bête et du hardement du chevalier, comment il l'avait osé assaillir et déconfire.

« Quand sa femme, la comtesse de Biscaye, le vit, elle se pâma, et montra que elle eût trop grand'douleur. Si fut prise de ses gens et portée en sa chambre. Et fut ce jour et la nuit ensui-

vant, et tout le lendemain, durement déconfortée, et ne voulait dire que elle avait. Au tiers jour elle dit à son mari : « Monseigneur, je n'aurai jamais santé jusques à ce que j'aie été en pèlerinage à Saint-Jacques. Donnez-moi congé d'y aller, et que je y porte Pierre mon fils et Andrienne ma fille. Je le vous requiers. » Messire Pierre lui accorda trop légèrement. La dame se partit en bon arroi, et emporta et fit porter devant li tout son trésor, or et argent et joyaux, car bien savait que plus ne retournerait; mais on ne s'y prenait point garde. Toutefois fit la dame son voyage et pèlerinage; et prit achoison d'aller voir le roi de Castille son cousin, et la roine, et vint devers eux. On lui fit bonne chère. Encore est-elle là, et ne veut point retourner ni renvoyer ses enfants. Et vous dis que, en la propre nuit dont le jour messire Pierre avait chassé et tué l'ours et occis, entrementes que il se dormait dans son lit, celle fantaisie lui advint. Et veut-on dire que la dame le savait bien sitôt comme elle vit l'ours, et que son père l'avait chassé une fois, et que en chassant une voix lui dit, et si ne vit rien : « Tu me chasses, et si ne te vueil nul dommage; mais tu mourras de male mort. » Donc la dame ot remembrance de ce quand elle vit l'ours, parce qu'elle avait ouï dire à son père, et lui souvint voirement, comment le roi dam Piètre l'avait fait décoler, et sans cause; et pour ce se pâma-t-elle; ni jamais pour celle cause n'aimera son mari. Et tient et maintient que encore lui mescheira du corps avant qu'il muire, et que ce n'est rien de ce qu'il fait envers ce qu'il lui adviendra.

« Or, vous ai-je conté de messire Pierre de Béarn, dit l'écuyer, selon ce que vous m'en avez demandé, et c'est chose toute véritable; car ainsi en est et ainsi en advint; et que vous en semble? » Et je, qui tout pensif étais pour la grand'merveille, répondis et dis : « Je le crois bien, et ce peut bien être. Nous trouvons en l'escripture que anciennement les dieux et les déesses, à leur plaisance, muaient les hommes en bêtes et en oiseaux, et aussi bien faisaient les femmes. Aussi peut-être que cet ours avait été un chevalier chassant ès forêts de Biscaye en son temps. Si courrouça ou dieu ou déesse à lui, pourquoi il fut mué en forme d'ours, et faisait là sa pénitence, si comme Actéon fut mué en cerf. » — « Actéon! répondit l'écuyer; doux maître, or, m'en contez le conte,

et je vous en prie. » — « Volontiers, dis-je. Selon les anciennes escriptures, nous trouvons escript que Actéon fut un appert, faitis et joli chevalier, et aimait le déduit des chiens sur toute rien. Donc il advint, une fois que il chassait ès bois de Thessale, il éleva un cerf merveilleusement grand et bel, et le chassa tout le jour; et le perdirent toutes ses gens et ses lévriers aussi. Il, qui était fort attentif et désirant de poursuivre sa proie, suivit la chasse et la trace du cerf, tant qu'il vint en une prée ou bois enclose et avironnée de hauts arbres. Et là, en celle prée, avait une belle fontaine. En celle fontaine, pour soi rafreschir, se baignait Diane, la déesse de chasteté; et autour de li étaient ses pucelles. Le chevalier s'embat sur elles, ni oncques il ne s'en donna garde. Si alla si avant que il ne put reculer. Elles, qui furent honteuses et étranges de sa venue, couvrirent erraument leur dame, qui fut vergogneuse de ce que elle était nue. Mais par-dessus toutes ses pucelles elle apparaît et vit le chevalier; si dit : « Actéon, qui ci t'envoya, il ne t'aima guère. Je ne veuil, quand tu seras ailleurs que ci, que tu te vantes que tu m'aies vue nue ni mes pucelles; et pour l'outrage que tu as fait, il t'en faut avoir pénitence. Je vueil que tu sois tel et en la forme que le cerf que tu as huy chassé. » Et tantôt Actéon fut mué en cerf, et courut aval la forêt comme un autre; et encore, par semblable cas, le cerf de sa nature aime les chiens. Ainsi peut-il advenir de l'ours dont vous m'avez fait votre conte, ou que la dame y sait autre chose ou savait, que elle ne désist pour l'heure. Si la doit-on tenir pour excusée. » L'écuyer répondit : « Il peut être. » Ainsi finâmes-nous notre conte.

Entre les solemnités que le comte de Foix fait des hauts jours solemnels de l'an, il fait trop solemnellement grand compte et grand'fête où qu'il soit, ce me dit un écuyer de son hôtel, le tiers jour que je fus venu à Ortais, de la nuit Saint-Nicolas en hiver. Et en fait faire solemnité par toute sa terre, aussi haute et aussi grande et plus que le jour de Pâques; et j'en vis bien l'apparent, car je fus là à tel jour. Tout le clergé de la ville d'Ortais, et toutes les gens, hommes, femmes et enfants, en procession, allèrent querre le comte au chastel; lequel tout à pied, avec le clergé et les processions, partit du chastel. Et vinrent

à l'église Saint-Nicolas, et là chantaient un psaume de psaultier David, qui dit ainsi : *Benedictus Dominus meus, qui docet manus meas ad prælium, et digitos meos ad bellum.* Et quand celle psaume était finie, ils la recommençaient toudis ; et ainsi fut amené jusques à l'église, et là fut fait le divin office, aussi solemnellement comme le jour de Noël ou de Pâques on ferait en la chapelle du pape ou du roi de France ; car à ce temps il avait grand'foison de bons chantres. Et chanta la messe, pour le jour, l'évêque de Pammiers ; et là ouïs sonner et jouer des orgues aussi mélodieusement comme je fis oncques en quelconque lieu où je fusse. Brièvement, à parler vérité et par raison, l'état du comte Foix, qui régnait pour ce temps que je dis, était tout parfait ; et il, de sa personne, si sage et si percevant, que nul haut prince de son temps ne se pouvait comparer à lui de sens, d'honneur et de largesse.

Les fêtes de Noël, qu'il tint moult solemnelles, là vit-on venir en son hôtel foison de chevaliers et d'écuyers de Gascogne ; et à tous il fit bonne chère. Et là véis le bourg d'Espaigne, duquel et de sa force messire Espaing de Lyon m'avait parlé. Si l'en vis plus volontiers. Et lui fit le comte de Foix bon semblant. Là vis chevaliers d'Aragon et anglais, lesquels étaient de l'hôtel du duc de Lancastre, qui pour ce temps se tenait à Bordeaux, à qui le comte de Foix fit bonne chère et donna de beaux dons. Je me accointai de ces chevaliers ; et par eux fus-je lors informé de grand'foison de besognes qui étaient advenues en Castille, en Navarre et en Portingal, desquelles je parlerai clairement et pleinement quand temps et lieu en sera.

En 1389, le duc de Berry épousa l'héritière de Jean de Boulogne, que Gaston Phœbus avait en garde et retenait à sa cour. Froissart suivit la jeune fille lorsque, après avoir quitté le comté de Foix, elle vint en Auvergne. Il voulait assister, à Riom, aux fêtes du mariage (1).

Le duc de Berry, madame Jeanne d'Ermignac, sa première femme, trépassée de ce siècle, avait grand'imagination, et bien le montra, que secondement il fût remarié ; car si très-tôt comme

(1) *Chron.*, liv. III, ch. 137.

il put voir qu'il avait failli à la fille du duc de Lancastre, il n'eut oncques arrêt ni séjour, mais mit clercs en œuvre et messagers, pour envoyer devers le comte Gaston de Foix, qui avait en garde la fille au comte Jean de Boulogne, et l'avait eue depuis plus de neuf ans. Or, pourtant que le duc de Berry à ce second mariage ne pouvait venir, fors que par le danger du comte de Foix (car au fort, le dit comte, ni pour père, ni pour mère, ni pour pape, ni pour prochain que la damoiselle eût, il n'en eût rien fait s'il ne lui fût bien venu à plaisance), il en parla au roi de France son neveu, et au duc de Bourgogne son frère; et leur pria très-affectueusement qu'ils s'en voulsissent charger avecques lui, et ensonnier. Le roi de France en eut bons ris, pourtant que le duc de Berry, son oncle, était jà tout ancien, et lui dit : « Bel oncle, que ferez-vous d'une telle fillette ? Elle n'a que douze ans, et vous en avez soixante. Par ma foi, c'est grand'folie pour vous de penser de celle chose; faites-en parler pour Jean, beau cousin votre fils, qui est jeune et à venir. La chose est mieux pareille à lui que elle ne soit à vous. » — « Monseigneur, répondit le duc de Berry, on en a parlé, mais le comte de Foix, à qui il tient, n'y veut entendre; et crois que c'était que mon fils vient d'Ermignac, et ils ne sont pas en trop bon amour ensemble. Si la fille de Boulogne est jeune, je l'épargnerai trois ou quatre ans, tant que elle sera femme et parcrue. » — « Voir, dit le roi; mais elle ne vous épargnera pas. » Et puis dit tout en riant : « Bel oncle, puis que nous voyons que vous avez si bonne affection à ce mariage, nous y entendrons volontiers, c'est raison. »

Depuis, ne demeura long terme que le roi et le duc de Bourgogne ordonnèrent pour aller au pays de Béarn, par devers le comte de Foix, tels seigneurs que je vous nommerai. Premièrement le comte de Sancerre, messire Guillaume de la Trémouille, le seigneur de la Rivière, et le vicomte d'Assy; et encore y fut ordonné pour aller au dit royaume, l'évêque d'Autun; mais cil ne devait point passer outre Toulouse avec les autres, jusques à tant qu'il saurait comment les traiteurs se porteraient entre le comte de Foix et les ambassadeurs de France.

Les seigneurs dessus nommés se départirent du duc et du roi de France et des deux ducs, quand toutes leurs besognes fu-

rent ordonnées; et se mirent au chemin, et exploitèrent tant qu'ils vinrent en Avignon, et furent là un long terme de lès le pape Clément, qui leur fit très-bonne chère et féale, pour l'amour du roi. Quand ils eurent séjourné en Avignon, et que leurs messagers qu'ils avaient envoyés en Béarn, devers le comte de Foix, furent retournés, et eurent rapporté lettres, lesquelles parlaient ainsi : Que il plaisait bien au comte que les dessus dits se traïssent avant; ils se départirent du pape et d'Avignon environ la Chandeleur, et prirent le chemin de Montpellier; et chevauchaient à petites journées et à grands dépends; et passèrent Nîmes, Montpellier et la cité de Béziers; et vinrent à Carcassonne; et trouvèrent là monseigneur Louis de Sancerre, maréchal de France, qui les recueillit liement et doucement, et ce fut raison. Lequel messire Louis parla à part assez aux dits ambaxadeurs de France, du comte de Foix et de son état, car il avait été en Béarn devers lui en celle saison. Quand ils eurent été de lès le maréchal quatre jours, ils prirent congé et se mirent au chemin, et passèrent à Ville-Franche et au Chastel-Neuf d'Auri, à Avignolet et à Mont-Giscart, et puis vinrent à Toulouse. Et se logèrent là, et eurent conseil comment ils se maintiendraient. Le comte de Foix savait bien leur venue, car tous les jours il en avait ouï nouvelles, pourtant que en venant de Carcassonne à Toulouse ils avaient côtoyé en son pays de Foix; et se tenait le dit comte en la ville d'Ortais en Béarn.

Quand ces seigneurs de France furent venus à Toulouse, et ils y furent rafreschis, ils eurent conseil que ils enverraient, comme ils firent, devers le comte de Foix, pour entamer les traités de ce mariage, en quelle instance ils étaient là avalés. Si s'entamèrent les traités de ce mariage, mais ils furent moult lointains, car de commencement le comte de Foix fut moult froid, pourtant que le duc de Lancastre, qui se tenait pour ce temps à Bordeaux ou à Lisbourne, en faisait parler et prier pour son fils Henry, comte de Derby. Si fut telle fois, pour le lointain séjour que on véait, que on disait que le mariage pour lequel ces seigneurs se arrêtaient à Toulouse ne se ferait point, et tout leur état et les ordonnances, responses et traités du comte de Foix, de jour en jour, et de sepmaine en sepmaine, ils en-

voyèrent soigneusement devers le duc de Berry qui se tenait à la Nonnette en Auvergne; et le duc de Berry, qui n'avait autre désir, fors que les choses approchassent, rescripsait devers eux, et les rafreschissait souvent de nouveaux messages, et eux signifiant que noblement ils cessassent point que la besogne ne se fesist. Le comte de Foix, qui était sage et soubtil, et qui véait l'ardent désir du duc de Berry, traitait vaguement et froidement; si fit à ceux qui envoyés lui étaient très-bonne chère; et ne répondit autrement, fors que par lettres. Et il me fut dit et signifié que de premier, avant que les traités s'entamassent, il se fit très-grandement prier et dangérer; et plus en était quoitié, plus s'en refroidait; nequedent, il ne voulait pas que le mariage ne se fît, mais il tendait à avoir une bonne somme de florins; non que il mît avant qu'il voulsist vendre la dame, mais il voulait être récompensé de la garde, car environ neuf ans et demi il l'avait eue et nourrie; si en demandait trente mille francs. Encore si plus en eût demandé, plus en eût eu. Mais moyennement il voult ouvrer sur la conclusion de cette matière, à la fin qu'on lui en sçût gré, et aussi que le duc de Berry sentesist qu'il fist aucune chose pour lui.

Ces ambaxadeurs n'étaient pas chargés de cela faire, car ils n'avaient point d'argent si il ne leur venait du duc de Berry. Si en escripvirent au duc qui se tenait à la Nonnette en Auvergne, et Tacque-Thibaut de lès lui, où la greigneure partie de sa plaisance s'arrêtait. Ce Tacque-Thibaut est un varlet et un faiseur de chausses, que le duc de Berry avait en âme; on ne savait pourquoi, car en le dit varlet il n'y avait ni sens, ni conseil, ni nul bien, fors à son grand profit; et l'avait le duc de Berry enrichi en bons joyaux en or et en argent de la valeur de deux cent mille francs; et tout avaient payé les povres gens d'Auvergne et de la Languedoc, qui étaient taillés trois ou quatre fois l'an pour accomplir au duc ses folles plaisances.

Le duc de Berry, qui se tenait à la Nonnette en Auvergne, s'émerveillait de ce que sés gens n'exploitaient plus légèrement; mais ils avaient à faire et à répondre au plus sage prince qui fût en son temps, c'était le comte de Foix. Car il disait bien que si le duc de Berry avait sa cousine, il payerait bien la bonne

garde que faite en avait; si montait la demande à trente mille francs. Le duc escripvit à ses gens que pour la somme des florins ils ne dérompissent pas les traités; car il voulait avoir la dame. Donc commencèrent les ambaxadeurs à procéder avant, et à signifier au comte que sa volonté serait accomplie de tous points; dont s'adoucit le comte de Foix; et manda aux ambaxadeurs, à Toulouse, où ils se tenaient, par ses chevaliers, tels que messire Espaing de Lyon et messire Pierre de Cabestain, que ils vinssent en Béarn en une ville fermée que on appelle Morlens, et apportassent la finance; et ils trouveraient qui la recevrait, et qui leur délivrerait la dame.

Ces ambaxadeurs furent tout réjouis de ces nouvelles, et s'ordonnèrent pour partir, et l'évêque d'Autun en leur compagnie; et fut la finance mise en sommiers; et s'en chevauchèrent tous ensemble, et cheminèrent tant que ils entrèrent en Béarn et vinrent à Morlens. Tout le pays d'environ était chargé de gens d'armes, de par le comte de Foix; et étaient épars ens ès forts et ens ès villages plus de mille lances, car il ne voulait pas être trompé du duc de Berry. Le comte de Foix ne fut pas présent à délivrer la damoiselle de Boulogne; mais il y avait envoyé un sien frère bâtard, gentil et sage chevalier qui s'appelait messire Ernauld Guillaume de Béarn, et son fils bâtard, un jeune chevalier, messire Yvain de Foix. Les deux, avec plusieurs autres, firent état et excusèrent le comte qui se tenait à Pau, et reçurent le payement; et là, par procuration, l'évêque d'Autun, en Bourgogne, épousa, au nom du duc de Berry, la jeune fille de Boulogne, qui s'appelait Jeanne, et pouvait avoir environ douze ans et demi.

Et je, sire Jean Froissart, qui celle histoire ai dictée et ordonnée, par l'aide et grâce de Dieu, en paroles, comme cil qui était présent à toutes ces choses, pris adonc congé au gentil comte de Foix, pour retourner en France avec sa cousine; lequel me fit grand profit à mon département, et m'enjoignit amiablement que encore je le allasse voir; laquelle chose sans faute je eusse faite si il fût demeuré le terme de trois ans en vie; mais il mourut, dont je rompis mon chemin; car, sans lui trouver au pays, je n'y avais que faire. Dieu en ait l'âme par son commandement!

Après toutes ces choses accomplies à leur devoir, et que les trente mille francs furent délivrés et la damoiselle épousée par procuration, si comme ici-dessus est dit, on se départit de Morlens après boire, et vint-on ce jour gésir en la cité de Tarbes, en Bigorre, laquelle est royaume de France. Et vous devez savoir que le duc de Berry avait envoyé à Toulouse, et fait faire chars et chariots pour la dame, si riches et si nobles que merveille serait à deviser, en tout état tel comme à lui appartenait. Et exploitèrent tant les dessus dits ambaxadeurs et leur dame, qu'ils vinrent en la cité de Toulouse, et si y reposèrent deux jours, et puis s'en partirent et se mirent au chemin pour venir vers Avignon; et les accompagna le maréchal de France, messire Louis de Sancerre, à bien cinq cents lances, car il l'avait du commandement du roi, tant que elle fût venue à Ville-Neuve de lès Avignon; ce fut par un lundi soir. Le mardi à dix heures, elle passa le pont sur Rhône en Avignon. Et allèrent encontre lui tous les cardinaux; et fut la dame amenée en Avignon, et descendit au palais, d'une très-belle et bonne haquenée toute blanche que le pape lui avait envoyée. Et dîna là, et tous les seigneurs. Sachez que ce pape Clément la recueillit grandement. Il y était tenu, car la damoiselle était fille de son cousin germain, le comte Jean de Boulogne. Et fut la dame logée à l'hôtel du cardinal de Tury; et le venredi au matin elle se partit d'Avignon et vint à Orange; et là fut jusques au dimanche, car le prince était son cousin.

Celle dame, à petites journées et à grands frais, exploita tant que elle vint en Auvergne, et fut amenée à Riom; et le jour de la Pentecôte, au matin, le duc de Berry l'épousa en sa chapelle. Et là furent d'Auvergne, le comte de Boulogne, le comte Dauphin, le sire de la Tour, le sire de Roie, et messire Hugues Dauphin, et grand'foison de seigneurs et de dames : et là fus présent. Et après toutes ces fêtes, si m'en retournai en France, avec le seigneur de la Rivière (1).

(1) M. Buchon, après une lecture attentive du livre III des *Chroniques*, résume ainsi le voyage de Froissart : « Il dut partir de Carcassonne le 14 novembre 1388. Il séjourna à Pamiers les 15, 16 et 17 novembre. Le 18, il va de Pamiers au Mont-de-Cosse, à Artigat, Carlat et Montesquieu; le 19, de Montesquieu à Palamini; il retourne à Montesquieu à cause des débordements; le 20, de Montesquieu à Cazères, où il reste tout le jour; le 21, de Cazères à Mont-Pezat, la Bre-

XXI.

ORTON,

OU LE MESSAGER SECRET DU SIRE DE CORASSE (1).

Froissart recueillit cette légende pendant son séjour à la cour du comte de Foix, en 1388.

Adonc l'escuyer me traït-il à une part en un anglet de la chapelle du chastel à Ortais, et puis commença à faire son conte, et dit ainsi :

« Il peut avoir environ vingt ans que il régnait en ce pays un baron qui s'appelait de son nom Raymond, et seigneur de Corasse. Corasse, que vous l'entendez, est un chastel et une ville à sept lieues de celle ville de Ortais. Le sire de Corasse, pour le temps dont je vous parle, avait un plait en Avignon, devant le pape, pour les dîmes de l'église de sa ville, à l'encontre d'un clerc de Casteloigne, lequel clerc était en clergie très-grandement et bien fondé, et clamait à avoir grand droit en ces dîmes de Corasse, qui bien valaient de revenue cent florins par an. Et le droit que il y avait il le montra et prouva; car, par sentence définitive, le pape Urbain V, en consistoire général, en détermina, et condamna le chevalier, et jugea le clerc en son droit. Le clerc, de la derraine sentence du pape leva lettres et prit possession, et chevaucha tant par ses journées qu'il vint en Béarn,

tèce, Bacelles, Saint-Gaudens; le 22, de Saint Gaudens à Tournay; le 23, de Tournay à Marcheras et Tarbes; le 24, de Tarbes à Gers et Morlas; le 25, de Morlas à Ercé et Orthez. Il reste trois mois à la cour de Gaston de Foix. Pendant son séjour, il va, au commencement de l'année 1389, assister avec quelques chevaliers à une joute qui avait lieu en présence du duc de Lancastre. Il revient auprès du comte de Foix. Il part d'Orthez avec Jeanne de Boulogne, qui épousait le duc de Berry. Il va à Avignon, et y compose le *dict du Florin*. D'Avignon il va, par le Lyonnais et le Bourbonnais, en Auvergne. Il assiste au mariage du duc de Berry avec Jeanne de Boulogne, à Riom, et compose une pastourelle à ce sujet. » *Chroniques*, t. III, p. 521 et 547, éd. Buchon (*Panthéon littéraire*).

(1) *Chroniques*, liv. III, chap. 22.

et montra ses lettres, et se fit mettre, par la vertu des bulles du pape, en possession de ce dîmage. Le sire de Corasse ot grand'indignation sus le clerc et sus ses besognes, et vint au-devant, et dit au clerc : « Maître Pierre ou maître Martin, ainsi comme on l'appelait, pensez-vous que pour vos lettres je doive perdre mon héritage? Je ne vous sais pas tant hardi que vous en levez ni prenez jà chose qui soit mienne; car si vous le faites, vous y mettrez la vie. Mais allez ailleurs impétrer bénéfice, car de mon héritage vous n'aurez nient, et une fois pour toutes je vous le défends. » Le clerc se douta du chevalier, car il était crueux, et n'osa persévérer. Si se cessa, et s'avisa que il s'en retournerait en Avignon ou en son pays, si comme il fit; mais quand il dut partir il vint en la présence du seigneur de Corasse, et lui dit : « Sire, par votre force, et non de droit, vous me ôtez et tollez les droits de mon église, dont en conscience vous vous mesfaites grandement. Je ne suis pas si fort en ce pays comme vous êtes; mais sachez que, au plus tôt que je pourrai, je vous envoierai tel champion que vous douterez plus que vous ne faites moi. » Le sire de Corasse, qui ne fit compte de ses menaces, lui dit : « Va à Dieu, va, fais ce que tu peux; je te doute autant mort que vif. Jà pour tes paroles je ne perdrai mon héritage. »

« Ainsi se partit le clerc du seigneur de Corasse et s'en retourna, je ne sais quel part, en Casteloigne ou en Avignon. Et ne mit pas en oubli ce que il avait dit au partir au seigneur de Corasse; car quand le chevalier y pensait le moins, environ trois mois après, vinrent en son chastel de Corasse, là où il se dormait en son lit de lès sa femme, messagers invisibles qui commencèrent à bûcher et à tempêter tout ce qu'ils trouvaient parmi ce chastel, en telle manière que il semblait que ils dussent tout abattre; et bûchaient les coups si grands à l'huis de la chambre du seigneur, que la dame qui se gisait en son lit en était tout effrayée. Le chevalier oyait bien tout ce, mais il ne sonnait mot, car il ne voulait pas montrer courage d'homme ébahi; et aussi il était hardi assez pour attendre toutes aventures.

« Ce tempêtement et effroi faits en plusieurs lieux parmi le chastel dura une longue espace, et puis se cessa. Quand ce vint

à lendemain, toutes les mesnies de l'hôtel s'assemblèrent, et vinrent au seigneur à l'heure qu'il fut découché, et lui demandèrent : « Monseigneur, n'avez-vous point ouï ce que nous avons anuit ouï? » Le sire de Corasse se feignit, et dit : « Non ; quelle chose avez-vous ouïe? » Adonc lui recordèrent-ils comment on avait tempêté aval son chastel, et retourné et cassé toute la vaisselle de la cuisine. Il commença à rire, et dit que ils l'avaient songé, et que ce n'avait été que vent. « En nom Dieu, dit la dame, je l'ai bien ouï. »

« Quand ce vint l'autre nuit après ensuivant, encore revinrent ces tempêteurs mener plus grand'noise que devant, et bûcher les coups moult grands à l'huis et aux fenêtres de la chambre du chevalier. Le chevalier saillit sus emmy son lit, et ne se put ni ne se volt abstenir que il ne parlât et ne demandât : « Qui est-ce là qui ainsi bûche en ma chambre à celle heure? » Tantôt lui fut répondu : « Ce suis-je, ce suis-je. » Le chevalier dit : « Qui t'envoie ci? » — « Il m'y envoye le clerc de Casteloigne, à qui tu fais grand tort; car tu lui tolles les droits de son héritage. Si ne te lairai en paix tant que tu lui en auras fait bon compte et qu'il soit content. » Dit le chevalier : « Et comment t'appelle-t-on, qui es si bon messager? » — « On m'appelle Orton. » — « Orton, dit le chevalier, le service d'un clerc ne te vaut rien; il te fera trop de peine si tu le veux croire; je te prie, laisse-le en paix et me sers, et je t'en saurai gré. »

Orton fut tantôt conseillé de répondre, car il s'enamoura du chevalier, et dit : « Le voulez-vous? » — « Oil, dit le sire de Corasse, mais que tu ne fasses mal à personne de céans; je me chevirai bien à toi et nous serons bien d'accord. » — « Nennil, dit Orton, je n'ai nulle puissance de faire autre mal que de toi réveiller et destourber, ou autrui; quand on devrait le mieux dormir. » — « Fais ce que je dis, dit le chevalier, nous serons bien d'accord; et si laisse ce méchant désespéré clerc. Il n'y a rien de bien en lui, fors que peine pour toi, et si me sers. » — « Et puis que tu le veux, dit Orton, et je le vueil. »

« Là s'enamoura tellement cil Orton du seigneur de Corasse, que il le venait voir bien souvent de nuit; et quand il le trouvait dormant, il lui hochait son oreiller ou il hurtait grands coups à

l'huis ou aux fenêtres de la chambre; et le chevalier, quand il était réveillé, lui disait : « Orton, laisse-moi dormir, je t'en prie. » — « Non ferai, disait Orton, si t'aurai ainçois dit des nouvelles. » Là avait la femme du chevalier si grand paour que tous les cheveux lui dressaient, et se muçait en sa couverture. Là lui demandait le chevalier : « Et quelles nouvelles me dirais-tu, et de quel pays viens-tu ? » Là, disait Orton : « Je viens d'Angleterre, ou d'Allemagne, ou de Honguerie, ou d'un autre pays, et puis je m'en partis hier; et telles choses et telles y sont advenues. » Si savait ainsi le sire de Corasse par Orton tout quant que il advenait par le monde; et maintint bien celle ruse cinq ou six ans, et ne s'en put taire, mais s'en découvrit au comte de Foix par une manière que je vous dirai.

« Le premier an, quand le sire de Corasse venait vers le comte à Ortais ou ailleurs, le sire de Corasse lui disait : « Monseigneur, telle chose est advenue en Angleterre, ou en Escosse, ou en Allemagne, ou en Flandre, ou en Brabant, ou autres pays. » Et le comte de Foix, qui depuis trouvait ce en voir, avait grand'merveille dont telles choses lui venaient à savoir. Et tant le pressa et examina une fois, que le sire de Corasse lui dit comment et par qui toutes telles nouvelles il savait, et par quelle manière il y était venu. Quand le comte de Foix en sçut la vérité, il en ot trop grand'joie, et lui dit : « Sire de Corasse, tenez-le à amour; je voudrais bien avoir un tel messager; il ne vous coûte rien, et si savez véritablement tout quand que il advient par le monde. » Le chevalier répondit : « Monseigneur, aussi ferai-je. »

« Ainsi était le sire de Corasse servi de Orton, et fut un long temps. Je ne sais pas si cil Orton avait plus d'un maître; mais toutes les semaines, de nuit, deux ou trois fois, il venait visiter le seigneur de Corasse, et lui recordait des nouvelles qui étaient advenues ès pays où il avait conversé; et le sire de Corasse en escripsait au comte de Foix, lequel en avait grand'joie, car c'était le sire en ce monde qui plus volontiers oyait nouvelles d'étranges pays. Une fois était le sire de Corasse avec le comte de Foix; si janglaient entre eux deux ensemble de Orton, et chéy à matière que le comte lui demanda : « Sire de Corasse, avez-vous point encore vu votre messager ? » Il répondit : « Par ma foi, monseigneur, nennil,

ni point je ne l'ai pressé. » — « Non, dit-il, c'est merveille; si il me fut aussi bien appareillé comme il est à vous, je lui eusse prié que il se fût démontré à moi. Et vous prie que vous vous en mettez en peine; si me saurez à dire de quelle forme il est, ni de quelle façon. Vous m'avez dit qu'il parole le gascon si comme moi ou vous. » — « Par ma foi, dit le sire de Corasse, c'est vérité; il le parole aussi bien et aussi bel comme moi et vous; et par ma foi je me mettrai en peine de le voir, puisque vous le me conseillez. »

« Advint que le sire de Corasse, comme les autres nuits avait été, était en son lit en sa chambre, de côté sa femme, laquelle était jà tout accoutumée de ouïr Orton, et n'en avait mais nul doute. Lors vint Orton, et tire l'oreiller du seigneur de Corasse qui fort dormait; le sire de Corasse s'éveilla tantôt, et demanda : « Qui est-ce là ? » Il répondit : « Ce suis-je, votre Orton. » — « Et dont viens-tu ? » — « Je viens de Prague en Behaigne; l'emperière de Rome est mort. » — « Et quand mourut-il ? » — « Il mourut devant hier. » — « Et combien a de ci en Prague en Behaigne? » — « Combien, dit-il? Il y a bien soixante journées. » — « Et si en es sitôt venu ? » — « M'ait Dieu ! voire, je vais aussi tôt ou plus tôt que le vent. » — « Et as-tu ailes? » — « M'ait Dieu! nennil. » — « Et comment donc peux-tu voler sitôt? » Répondit Orton : « Vous n'en avez que faire du savoir. » — « Non, dit-il, je te verrais volontiers pour savoir de quelle forme et façon tu es. » Répondit Orton : « Vous n'en avez que faire du savoir. Suffise vous quand vous me oyez, et je vous rapporte certaines et vraies nouvelles. » — « Par Dieu ! Orton, dit le sire de Corasse, je t'aimerais mieux si je t'avais vu. » Répondit Orton : « Et puisque vous avez tel désir de moi voir, la première chose que vous verrez et encontrerez demain au matin quand vous saudrez hors de votre lit, ce serai-je. » — « Il suffit, dit le sire de Corasse. Or, va; je te donne congé pour celle nuit. »

« Quand ce vint au lendemain matin, le sire de Corasse se commença à lever; et la dame avait telle paour que elle fit la malade, et que point ne se lèverait ce jour, ce dit-elle à son seigneur, qui voulait que elle se levât : « Voire, dit la dame, si verrais Orton. Par ma foi, je ne le vueil, si Dieu plaît, ni voir ni encontrer. »

Or dit le sire de Corasse : « Et ce fais-je. » Il sault tout bellement hors de son lit et s'assied sur l'esponde de son lit ; et cuidait bien adonc voir en propre forme Orton, mais ne vit rien. Adonc vint-il aux fenêtres, et les ouvrit pour voir plus clair en la chambre ; mais il ne vit rien chose que il pût dire : « Vecy Orton. » Ce jour passa ; la nuit vint. Quand le sire de Corasse fut en son lit couché, Orton vint, et commença à parler, ainsi comme accoutumé avait. « Va, va, dit le sire de Corasse, tu n'es que un bourdeur ; tu te devais si bien montrer à moi hier qui fut, et tu n'en as rien fait. » — « Non, dit-il, si ai, m'ait Dieu ! » — « Non as. » — « Et ne vîtes-vous pas, ce dit Orton, quand vous saulsistes hors de votre lit, aucune chose ? » Et le sire de Corasse pensa un petit, et puis s'avisa. « Oil, dit-il, en séant sur mon lit et pensant après toi, je vis deux longs fétus sur le pavement, qui tournaient ensemble et se jouaient. » — « Et ce étais-je, dit Orton ; en celle forme-là m'étais-je mis. » Dit le sire de Corasse : « Il ne me suffit pas : je te prie que tu te mettes en autre forme, telle que je te puisse voir et connaître. » Répondit Orton : « Vous ferez tant que vous me perdrez et que je me tannerai de vous, car vous me requérez trop avant. » Dit le sire de Corasse : « Non feras-tu, ni te tanneras point de moi : si je t'avais vu une seule fois, je ne te voudrais plus jamais voir. » — « Or, dit Orton, vous me verrez demain ; et prenez bien garde que la première chose que vous verrez quand vous serez issu hors de votre chambre, ce serai-je. » — « Il suffit, dit le sire de Corasse ; or, t'en va meshui, je te donne congé, car je vueil dormir. »

« Orton se partit. Quand ce vint à lendemain à heure de tierce que le sire de Corasse fut levé et appareillé, si comme à lui appartenait, il issit hors de sa chambre, et vint en une galerie qui regardait emmy la cour du chastel. Il jette ses yeux, et la première chose que il vit, c'était que en sa cour a une truie, la plus grande que oncques avait vue ; mais elle était tant maigre que par semblant on n'y véait que les os et la pel ; et avait les tettes grandes et longues et pendantes et toutes écartées, et avait un musel long et tout affamé. Le sire de Corasse s'émerveilla trop fort de celle truie, et ne la vit point volontiers, et commanda à

ses gens : « Or, tôt, mettez les chiens hors; je vueil que celle truie soit pillée. » Les varlets saillirent avant, et defrenèrent le lieu où les chiens étaient, et les firent assaillir la truie. La truie jeta un grand cri, et regarda contremont sur le seigneur de Corasse, qui s'appuyait devant sa chambre à une étaie. On ne la vit oncques puis; car elle s'esvanouit, ni on ne sçut que elle devint. Le sire de Corasse rentra en sa chambre tout pensif, et lui alla souvenir de Orton, et dit : « Je crois que j'ai hui vu mon messager; je me repens de ce que j'ai huyé et fait huyer mes chiens sur lui; fort y a si je le vois jamais, car il m'a dit plusieurs fois que sitôt que je le courroucerais je le perdrais, et ne revenrait plus. » Il dit vérité : oncques puis ne revint en l'hôtel du seigneur de Corasse, et mourut le chevalier dedans l'an ensuivant. »

XXII.

ENTRÉE DE LA REINE ISABEAU A PARIS.

1389.

Le roi Charles VI se souvint, en 1389, qu'Isabeau de Bavière, qu'il avait épousée quatre ans auparavant (18 juillet 1385), n'avait pas encore fait son entrée solennelle à Paris. Il voulut donc, moins par amour pour la jeune reine que par goût des plaisirs bruyants et des folles magnificences, réparer son oubli. Par son ordre, on fit, pour le 22 août, les préparatifs d'une grande fête.

Froissart se trouvait alors à Paris : *J'entendis à écrire et registrer tout ce que je vis et ouïs dire de vérité que advenu était à la fête, à l'entrée et venue à Paris de la roine Isabel de France, dont l'ordonnance ainsi s'ensuit.*

De la noble fête qui fut faite à Paris à l'entrée et venue de la roine Isabel de France, femme au roi Charles le Bien-aimé, et aussi des joutes qui y furent faites, et des présents de ceux de Paris. — (Liv. IV, chap. 1.)

Le dimanche vingtième jour du mois d'août (1), qui fut en l'an de grâce Notre-Seigneur mil trois cent quatre-vingt et neuf, avait tant de peuple dedans Paris et dehors que merveilles était du voir; et ce dimanche, à heure de relevée, fut l'assemblée faite en la ville de Saint-Denis des hautes et nobles dames de France qui la roine devaient accompagner, et des seigneurs qui les litières de la roine et des dames devaient adextrer. Et étaient des bourgeois de Paris douze cents, tous à cheval et sur les champs, rangés d'une part du chemin et de l'autre part, parés et vêtus tous d'un parement de gonnes de baudequin vert et vermeil. Et entra la roine Jeanne, et sa fille la duchesse d'Orléans, premièrement en Paris, ainsi que une heure après nonne, en litière couverte, bien accompagnées de seigneurs; et passèrent

(1) Le 22 août, suivant d'autres contemporains.

parmi la grand'rue Saint-Denis, et vinrent au palais; et là les attendait le roi. Et pour ce jour ces deux dames n'allèrent plus avant.

Or, se mirent la roine de France et les autres dames au chemin; la duchesse de Berry, la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Touraine, la duchesse de Bar, la comtesse de Nevers, la dame de Coucy, et toutes les dames et damoiselles, et par ordonnance; et avaient toutes leurs litières pareilles si richement aournées que rien n'y faillait. Mais la duchesse de Touraine n'avait point de litière, pour li différer des autres, ains était sur un palefroi très-richement aourné; et chevauchait d'un lès et tout le pas, et n'allaient les chevaux qui les litières menaient, et les seigneurs qui les adextraient, que le petit pas.

La litière de la roine de France était adextrée du duc de Touraine et du duc de Bourbon au premier chef; et étaient six seigneurs qui tenaient à la litière de la roine de France. Je vous ai nommé les premiers. Secondement, et, au milieu tenaient et adextraient la litière, le duc de Berry et le duc de Bourgogne; et à la litière derrière, messire Pierre de Navarre et le comte d'Ostrevan. Et je vous dis que la litière de la roine était très-riche, et bien aournée, et toute découverte.

Après venait, sur un palefroi très-bien et richement paré et aourné, et sans litière, la duchesse de Berry; et était adextrée et menée du comte de la Marche et du comte de Nevers, et allaient tout souef le pas, et aussi faisaient ceux qui conduisaient les litières.

Après venaient, en litière toute découverte, madame de Bourgogne et Marguerite de Hainaut, comtesse de Nevers, sa fille; et était la litière menée et adextrée de messire Henri de Bar et du comte de Namur le jeune, nommé messire Guillaume.

Après venait, en litière toute découverte, derrière, madame d'Orléans. Car encore était la duchesse d'Orléans sur un palefroi très-bien et richement paré devant la duchesse de Bar et sa fille, fille au seigneur de Coucy; et menaient ma dite dame d'Orléans messire Jaquemes de Bourbon et messire Philippe d'Artois.

Après venaient les autres dames dessus nommées, la duchesse

de Bar et sa fille; et étaient adextrées de messire Charles de la Breth et du seigneur de Coucy.

Des autres dames et damoiselles qui venaient derrière, sur chars couverts et sur palefrois, n'est-il nulle mention, et des chevaliers qui les suivaient. Et vous dis que sergents d'armes et officiers du roi étaient tous embesognés à faire voie, et rompre la presse et les gens. Tant y avait grand peuple sur les rues, que il semblait que tout le monde fût là mandé.

A la première porte de Saint-Denis, ainsi que on entre dedans Paris, et que on dit à la Bastide, y avait un ciel tout estellé, et dedans ce ciel jeunes enfants appareillés et mis en ordonnance d'anges, lesquels enfants chantaient moult mélodieusement et doucement. Et avec tout ce il y avait une image de Notre-Dame qui tenait par figure un petit enfant, lequel enfant s'ébattait par soi à un moulinet fait d'une grosse noix; et était haut le ciel, et armoyé très-richement des armes de France et de Bavière, à un soleil d'or resplendissant et donnant ses rais. Et cil soleil d'or rayant était la devise du roi et pour la fête des joutes. Lesquelles choses la roine de France et les dames, en passant entre et dessous la porte, virent moult volontiers; et aussi firent toutes gens qui par là passèrent.

Après ce vu, la roine de France et les dames vinrent tout le petit pas devant la fontaine en la rue Saint-Denis, laquelle était toute couverte et parée sur un drap de fin azur, peint et semé de fleurs de lis d'or, et les piliers qui environnaient la fontaine armoyés des armes de plusieurs hauts et notables seigneurs du royaume de France; et donnait cette fontaine, par ses conduits, claret et piment très-bon, et par grands rieus; et avait là, autour de la fontaine, jeunes filles très-richement ornées, et, sur leurs chefs, chapeaux d'or bons et riches, lesquelles chantaient très-mélodieusement. Douce chose et plaisante était à l'ouïr! Et tenaient en leurs mains hanaps (1) d'or et coupes d'or; et offraient et donnaient à boire à tous ceux qui boire voulaient. Et en passant devant elles la roine de France s'arrêta, et les regarda moult volontiers, et se réjouit de l'ordonnance; et aussi firent toutes

(1) C'étaient aussi des coupes.

les autres dames et damoiselles, et tous ceux et celles qui les virent.

Après, dessous le moutier de la Trinité, sur la rue, avait un escharfaut, et sur l'escharfaut un chastel, et là au long de l'escharfaut était ordonné le pas du roi Salhadin, et tous faits de personnages, les chrétiens d'une part et les Sarrasins d'autre part; et là étaient, par personnages, tous les seigneurs de nom qui jadis au pas Salhadin furent, et armoyés de leurs armes ainsi que pour le temps de adonc ils s'armaient; et, un petit en sus d'eux, était, par personnage, le roi de France, et entour de lui douze pairs de France, et tous armoyés de leurs armes. Et quand la roine de France fut amenée si avant en sa litière que devant l'escharfaut où ces ordonnances étaient, le roi Richard se départit de ses compagnons et s'en vint au roi de France, et demanda congé pour aller assaillir les Sarrasins; et le roi lui donna. Ce congé pris, le roi Richard s'en retourna devers ses douze compagnons, et lors se mirent en ordonnance et allèrent incontinent assaillir le roi Salhadin et ses Sarrasins, et là y eut par ébattement grand'bataille, et dura une bonne espace; et tout ce fut vu moult volontiers.

Et puis passèrent outre, et vinrent à la seconde porte de St.-Denis; et là y avait un chastel ordonné, si comme à la première porte, et un ciel nu et tout estellé très-richement, et Dieu, par figure, séant en sa majesté, le Père, le Fils et le Saint-Esprit; et là, dedans ce ciel, jeunes enfants de chœur, lesquels chantaient moult doucement, en formes d'anges; laquelle chose on véait et oyait moult volontiers. Et à ce que la roine passa dedans sa litière dessous, la porte de paradis s'ouvrit, et deux anges issirent hors, en eux avalant; et tenaient en leurs mains une très-riche couronne d'or garnie de pierres précieuses, et la mirent les deux anges et l'assirent moult doucement sur le chef de la roine, en chantant tels vers :

Dame enclose entre fleurs de lis,
Roine estes-vous de Paris,
De France et de tout le pays.
Nous en rallons en paradis.

Après trouvèrent les seigneurs et les dames, devant la chapelle Saint-Jacques, un escharfaut fait et ordonné très-richement, séant à dextre, ainsi comme ils y allaient et étaient, le dit escharfaut couvert de drap de haute lice, et encourtiné à manière d'une chambre; et dedans cette chambre avaient hommes qui sonnaient une orgue moult doucement. Et sachez que toute la grand'rue Saint-Denis était couverte à ciel de draps camelots et de soie, si richement comme si on eût les draps pour néant, ou que on fût en Alexandrie ou à Damas.

Et je, auteur de ce livre, qui fus présent à toutes ces choses, quand j'en vis si grand'foison, je me merveillai où l'on en avait tant pris; et toutes les maisons, à deux côtés de la grand'rue Saint-Denis jusques en Châtelet, voire jusques au grand pont de Paris, étaient parées et vêtues de drap de haute lice de diverses histoires, dont grand'plaisance et oubliance étoit au voir. Et ainsi tout le petit pas s'en vinrent les dames en leurs litières, et les seigneurs qui les menaient, jusques à la porte du Châtelet de Paris; et là s'arrêtèrent pour voir autres belles ordonnances que ils trouvèrent devant la porte.

A la porte du Châtelet de Paris avait un chastel ouvré et charpenté de bois et de guérites, faites aussi fortes que pour durer quarante ans; et là avait à chacun des créneaux un homme d'armes armé de toutes pièces, et sur le chastel un lit paré et ordonné, et encourtiné aussi richement de toutes choses comme pour la chambre du roi. Et était appelé ce lit le lit de justice, et là, en ce lit, par figure et par personnage, gisait madame sainte Anne.

Au plain de ce chastel, qui était contenant grand'espace, avoit une garenne et grand'foison de ramée, et dedans la ramée grand'foison de lièvres, de connils et d'oisillons qui volaient hors et y revolaient à sauf garant, pour la doute du peuple qu'ils véaient. Et de ce bois et ramée, du côté où les dames vinrent, issit un grand blanc cerf devers le lit de justice. D'autre part, issirent hors du bois et de la ramée un lion et un aigle faits très-proprement : et approchaient fièrement ce cerf et le lit de justice. Lors issirent, hors du bois et de la ramée, jeunes pucelles, environ douze, très-richement parées en chapelets d'or, tenant

épées toutes nues en leurs mains, et se mirent entre le cerf et l'aigle et le lion, et montrèrent que à l'épée elles voulaient garder le cerf et le lit de justice. Laquelle ordonnance la roine et les dames et les seigneurs virent moult volontiers; et puis passèrent outre en approchant le grand pont de Paris, lequel était couvert et paré si richement que rien on n'y sçût ni pût amender, et couvert d'un ciel estellé, et de vert et de vermeil samis. Et jusques à l'église Notre-Dame étaient les rues parées; et quand les dames eurent passé le grand pont de Paris, en approchant la grand'église Notre-Dame, il était jà tard; car les chevaux et ceux qui les dames menaient en les litières n'allaient ni avaient allé, depuis qu'ils départirent de Saint-Denis, que le petit pas.

Le grand pont de Paris était tout au long couvert et estellé de vert et de blanc cendal; et avant que la roine de France, les dames ni les seigneurs entrassent dedans l'église Notre-Dame, elle trouva sur son chemin autres jeux qui grandement lui vinrent à plaisance. Et aussi firent-ils à tous ceux et celles qui les virent, et je vous dirai que ce fut.

Bien un mois devant la venue de la roine en Paris, un maître engigneur d'appertise, et de la nation de Gennève, sus la haute tour de l'église Notre-Dame de Paris, et tout au plus haut, avait attaché une corde, laquelle corde comprenait moult loin et par dessus les maisons, et s'en venait tout haut, et était attachée sur la plus haute maison du pont Saint-Michel; et ainsi comme la roine et les autres dames passaient et étaient en la grand'rue Notre-Dame, cil maître, pour ce qu'il était tard, portant deux cierges ardents en ses mains, issit hors de son escharfaut, lequel était fait sur la haute tour de Notre-Dame, et s'assit sus celle; et tout chantant, sus la corde, il s'en vint au long de la grand'rue; dont cils et celles qui le véaient s'émerveillaient comment ce se pouvait faire; et cil toujours portant les deux cierges allumés, lesquels on pouvait voir tout au long de Paris et au dehors de Paris deux ou trois lieues loin, moult fit d'appertises tant, que la légèreté de lui et ses œuvres furent moult prisées.

En devant l'église Notre-Dame, en la place, l'évêque de

Paris était revêtu des armes Notre-Seigneur, et tout le collége aussi, où moult avait grand clergé; et là descendit la roine; et la mirent jus et hors de sa litière les quatre ducs qui là étaient : Berry, Bourgogne, Touraine, et Bourbon. Et pareillement toutes les autres dames furent mises hors de leurs litières, et celles qui à cheval étaient jus de leurs palefrois; et par ordonnance elles entrèrent en l'église, l'évêque et le clergé devant, qui chantaient haut et clair à la louange de Dieu et de la Vierge Marie.

La roine de France fut adextrée et menée parmi l'église et le chœur jusques au grand autel; et là se mit à genoux et fit les oraisons, ainsi que bon lui sembla, et donna et offrit à la trésorerie de Notre-Dame quatre draps d'or, et la belle couronne que les anges lui avaient posée sur le chef à la porte de Paris, en entrant, si comme il est ici-dessus contenu; et tantôt furent appareillés messire Jean de la Rivière et messire Jean le Mercier, qui lui en baillèrent une plus riche assez que celle ne fut, et lui assirent sur le chef l'évêque de Paris et les quatre ducs dessus nommés.

Tout ce fait, on se mit au retour parmi l'église, et furent la roine et les dames remises sur leurs litières comme devant; et là avait plus de cinq cents cierges ardents, car il était jà tard. Si furent en tel arroi amenées au palais de Paris où le roi était, et la roine Jeanne, et la duchesse d'Orléans sa fille, qui là les attendaient. Et là descendirent les dames jus de leurs litières, et furent menées, chacune à son ordonnance, en chambres parties; mais les seigneurs retournèrent à leurs hôtels après les danses (1).

A lendemain, le lundi, donna le roi à dîner en le palais de Paris aux dames, dont il y avait très-grand'foison. Et à heure de haute messe la roine de France fut adextrée et amenée des quatre ducs dessus nommés en la Sainte-Chapelle du palais; et fut à la messe sacrée et enointe, ainsi comme roine de France le doit être; et fit l'office de la dite messe l'archevêque de

(1) Il y a sur cette fête, dans les grandes Chroniques et dans le Religieux de Saint-Denis (voy. liv. X, ch. 7, éd. *Bellaguet*), quelques détails que l'on ne trouve pas dans Froissart.

Rouen, qui pour lors s'appelait messire Guillaume de Viane.

Après la messe, qui fut bien chantée et solennellement, le roi de France et la roine retournèrent en leurs chambres, et toutes les dames aussi qui chambres en le palais avaient. Assez tôt après le retour de la messe, le roi et la roine de France entrèrent en la salle, et toutes les dames.

Vous devez savoir que la grand'table de marbre, qui continuellement est au palais, ni point ne se bouge, était renforcée d'une grosse planche de chêne épaisse de quatre pols, laquelle table était couverte pour dîner sus. En sus de la grand'table, encontre un des piliers, était le dressoir du roi, grand, bel et bien paré, couvert et orné de vaisselle d'or et d'argent, et bien convoité de plusieurs qui ce jour le virent. Devant la table du roi, tout au long descendant, avait une baille de gros merrien par raison à trois entrées; et là étaient sergents d'armes, huissiers du roi et massiers moult grand'foison qui les entrées gardaient, à la fin que nul n'y entrât si il n'était ordonné pour servir à table. Car vous devez savoir, et vérité fut, que en la dite salle avait si grand peuple et telle presse de gens que on ne se pouvait retourner, fors à grand'peine. Menestrels étaient là à grand'foison, qui ouvraient de leurs métiers de ce que chacun savait faire. Le roi, prélats et dames lavèrent. L'on s'assit à table, et fut l'assiette telle. Pour la haute table du roi, l'évêque de Noyon faisait le chef, et puis l'évêque de Langres, et puis de lès le roi l'archevêque de Rouen, et puis le roi de France qui séait en un surcot tout ouvert de vermeil verel fourré d'hermine, la couronne d'or très-riche sur son chef. Après le roi, un petit en sus, séait la roine de France, couronnée aussi de couronne d'or moult riche. Après la roine séait le roi d'Arménie, et puis la duchesse de Berri, et puis la duchesse de Bourgogne, et puis la duchesse de Touraine, et puis madame de Nevers, et puis mademoiselle Bonne de Bar, et puis la dame de Coucy, et puis mademoiselle Marie de Harecourt. Plus n'en y avait à la haute table du roi, fors encore tout dessous, la dame de Sully, femme à messire Gui de la Trémouille.

A deux autres tables, tout environ le palais, séaient plus de cinq cents damoiselles : mais la presse y était si grande, que à

peine ne les put-on servir. Des mets qui étaient grands et notables, ne vous ai-je que faire de tenir compte; mais je vous parlerai des entremets qui y furent, qui si bien étaient ordonnés que on ne pourrait mieux; et eût été pour le roi et pour les dames très-grand plaisance à voir, si cils qui entrepris avaient à jouer pussent avoir joué.

Au milieu du palais avait un chastel ouvré et charpenté en carrure de quarante pieds de haut et de vingt pieds de long et de vingt pieds d'aile; et avait quatre tours sur les quatre quartiers, et une tour plus haute assez au milieu du chastel; et était figuré le chastel pour la cité de Troie la grande, et la tour du milieu pour le palais de Ilion. Et là étaient en pennons les armes des Troyens, telles que du roi Priam, du preux Hector son fils et de ses autres enfants, et aussi des rois et des princes qui enclos furent en Troie avecques eux. Et allait ce chastel sur quatre roues, qui tournaient par dedans moult subtilement. Et vinrent ce château requerre et assaillir autres gens d'un lès qui étaient en un pavillon, lequel pareillement allait sur roues couvertement et subtilement, car on ne véait rien du mouvement; et là étaient les armoiries des rois de Grèce et d'ailleurs, qui mirent le siége jadis devant Troie. Encore y avait, si comme en leur aide, une nef très-proprement faite, où bien pouvaient être cent hommes d'armes; et tout par l'art et engin des roues se mouvaient ces trois choses, le chastel, la nef et le pavillon. Et eut de ceux de la nef et du pavillon grand assaut d'un lès à ceux du chastel, et de ceux du chastel aux dessus dits grand'défense. Mais l'ébattement ne put longuement durer, pour la cause de la grand'presse, de gens qui l'environnaient. Et là eut des gens par la chaleur échauffés, et par presse moult mésaisés. Et fut une table séant au lès devers l'huis de parlement, où grand'foison de dames et damoiselles étaient assises, de force ruée par terre; et convint les dames et damoiselles qui y séaient, soudainement et sans arroi lever, par l'échauffement de la presse et de la grand'chaleur qui était au palais. La roine de France fut sur le point d'être moult mésaisée; et convint une verrière rompre qui était derrière li, pour avoir vent et air. La dame de Coucy fut pareillement trop fort mésaisée. Le roi de France s'aperçut bien de cette affaire; si commanda à cesser. On

cessa; et furent les tables levées et abattues soudainement, pour les dames et damoiselles être au large. On se délivra de donner vin et épices. Et se retraït chacun et chacune, tantôt que le roi et la roine furent retraits en leurs chambres. Aucunes dames demeurèrent au palais, et aucunes s'en retournèrent en leurs hôtels en la ville, pour être mieux à leur aise; car elles avaient été de chaleur et de presse trop fort grevées. La dame de Coucy retourna à son hôtel, et là se tint jusques sur le tard.

Sur le point de cinq heures, la roine de France, accompagnée des duchesses dessus nommées, se départit du palais de Paris, et s'en vint en sa litière découverte parmi les rues au plus long, et les dames aussi en leurs litières et sur leurs palefrois, et vinrent à l'hôtel du roi que on dit Saint-Pol sur Seine. En la compagnie de la roine et des dames avait plus de mille chevaux. Et le roi de France entra en un batel sur Seine au palais, et se fit anavier parmi la rivière jusques à Saint-Pol; auquel hôtel de Saint-Pol, pourquoi qu'il soit grand assez et bien amanandé, on avait fait faire en la cour, qui contient grand'place, ainsi que on entre ens par la porte de Seine, et charpenté une très-haute salle, laquelle était toute couverte de draps écrus de Normandie, lesquels draps on avait fait venir de plusieurs lieux; et les parois étaient parées et couvertes à l'environ de draps de haute lice d'étranges histoires, lesquelles on véait moult volontiers; et dedans cette salle donna le roi à souper aux dames; mais la roine demeura en ses chambres, et là soupa; et point ne se montra cette nuit. Et les autres dames, le roi et les seigneurs dansèrent et s'ébattirent toute la nuit jusque sur le point du jour, que les fêtes cessèrent; et retournèrent chacun en son lieu pour dormir et reposer, car bien était heure.

Or, vous vueil parler des dons et des présents que les Parisiens firent le mardi, devant dîner, à la roine de France et à la duchesse de Touraine, qui nouvellement était venue en France et issue hors de Lombardie, car elle était fille au seigneur de Milan; et l'avait en cet an même épousée le duc Louis de Touraine; et encore n'avait la jeune dame, qui s'appelait Valentine, entré en la cité de Paris quand elle y entra premièrement en la com-

pagnie de la roine de France; si lui devaient les bourgeois de Paris, par raison, sa bienvenue.

Vous devez savoir que le mardi, sur le point de douze heures, vinrent les bourgeois de Paris, environ quarante, tous des plus notables, vêtus d'un drap tout pareil, à l'hôtel du roi à Saint-Pol, et apportèrent ce présent qu'ils firent à la roine tout au long de Paris. Et était le présent en une litière très-richement ouvrée; et portaient la litière deux forts hommes, ordonnés et appareillés très-proprement comme hommes sauvages, et était la litière couverte d'un ciel fait d'un délié crêpe de soie, par quoi tout parmi on pouvait bien voir les joyaux qui sur la litière étaient. Eux venus à Saint-Pol, ils se adressèrent premièrement devers la chambre du roi, qui était tout ouverte et appareillée pour eux recevoir; car on savait jà bien leur venue, et toujours est bien venu qui apporte. Et mirent les bourgeois qui le présent firent, la litière jus sur deux tréteaux emmi la chambre, et se agenouillèrent devant le roi, en disant ainsi : « Très-cher sire et noble roi, vos bourgeois de Paris vous présentent, au joyeux avénement de votre règne, tous ces joyaux qui sont sur cette litière. » — « Grands mercis, répondit le roi, bonnes gens! ils sont beaux et riches. » Donc se levèrent les bourgeois et se retraïrent arrière; ce fait, prirent congé, et le roi leur donna. Quand ils furent partis, le roi dit à messire Guillaume des Bordes et à Montagu, qui étaient de lès lui : « Allons voir de plus près les présents quels ils sont. »

Ils vinrent jusques à la litière, et regardèrent sus.

Or, vueil-je dire tout ce qui sur la litière était, et dont on avait fait présent au roi. Premièrement il y avait quatre pots d'or, quatre trempoirs d'or et six plats d'or. Et pesaient toutes ces vaisselles cent et cinquante marcs d'or.

Pareillement autres bourgeois de Paris très-richement parés et vêtus tous d'un drap vinrent devers la roine de France, et lui firent présent sur une litière qui fut apportée en sa chambre, et recommandèrent la cité et les hommes de Paris à li; auquel présent avait une nef d'or, deux grands flacons d'or, deux drageoirs d'or, deux salières d'or, six pots d'or, six trempoirs d'or,

douze lampes d'argent, deux douzaines d'écuelles d'argent, six grands plats d'argent, deux bassins d'argent; et y eut en somme pour trois cents marcs, que d'or que d'argent. Et fut ce présent apporté en la chambre de la roine en une litière, si comme ici-dessus est dit, par deux hommes, lesquels étaient figurés, l'un en la forme d'un ours, et l'autre en la forme d'une licorne.

Le tiers présent fut apporté semblablement en la chambre de la duchesse de Touraine par deux hommes figurés en la forme de Maures, noircis les viaires, et bien richement vêtus, touailles blanches enveloppées parmi leurs chefs, comme si ce fussent Sarrasins ou Tartares. Et était la litière belle et riche, et couverte d'un délié couvrechef de soie comme les autres, et aconvoyée et adextrée de douze bourgeois de Paris vêtus moult richement et tous d'un parement, lesquels firent le présent à la duchesse dessus dite; auquel présent avait une nef d'or, un grand pot d'or, deux drageoirs d'or, deux grands plats d'or, deux salières d'or, six pots d'argent, six plats d'argent, deux douzaines d'écuelles d'argent, deux douzaines de salières d'argent, deux douzaines de tasses d'argent; et y avait en somme, que d'or que d'argent, de deux cents marcs. Le présent réjouit grandement la duchesse de Touraine; et ce fut raison, car il était beau et riche; et remercia grandement et sagement ceux qui présenté l'avaient, et la bonne ville de Paris de qui le profit venait.

Ainsi en ce jour, qui fut nommé mardi, furent faits, donnés et présentés au roi, à la roine, et à la duchesse de Touraine, ces trois présents. Or, considérez la grand'valeur des présents et aussi la puissance des Parisiens; car il me fut dit, je auteur de cette histoire qui tous les présents vis, que ils avaient coûté plus de soixante mille couronnes d'or.

Ces présents faits et présentés, il fut heure d'aller dîner; mais ce jour, le roi, les dames et les seigneurs dînèrent en chambre pour plus légèrement avoir fait; car sur le point de trois heures, après dîner, l'on se devait traire au champ de Sainte-Catherine, et là était l'appareil fait et ordonné très-grand pour jouter, de loges et de hourds ouvrés et charpentés pour la roine et les dames. Or, vous vueil nommer par ordonnance les chevaliers qui

étaient dedans, et s'appelaient les chevaliers du Soleil d'or. Et quoique ce fût pour ces jours la devise du roi, si était le roi de ceux de dehors, et jouta comme les autres à forain, pour conquerre le prix par armes. Il en pouvait avoir l'aventure. Et étaient les chevaliers eux trente.

Tout premier le duc de Berry, secondement le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon, le comte de la Marche, messire Jaquemart de Bourbon son frère, messire Guillaume de Namur, messire Olivier de Cliçon, connétable de France, messire Jean de Vienne, messire Jaquemes de Vienne, seigneur de Pagny, messire Guy de la Trémouille, messire Guillaume son frère, messire Philippe de Bar, le seigneur de Rochefort, le seigneur de Rais, le seigneur de Beaumanoir, messire Jean de Barbançon dit l'Ardenois, le Hazle de Flandre, le seigneur de Courcy Normand, messire Jean des Barres, le seigneur de Nantouillet, le seigneur de Rochefoucault, le seigneur de Garancières, messire Jean Harpedane, le baron d'Ivery, messire Guillaume Marciel, messire Regnault de Roye, messire Geoffroy de Charny, messire Charles de Hangiers, et messire Guillaume de Lignac.

Tous ces chevaliers étaient armés et parés, en leurs targes, du rai du soleil ; et furent, sur le point de trois heures après dîner, en la place de Sainte-Catherine ; et jà étaient venues les dames, la roine de France toute première. Et fut amenée jusque là en un char couvert si riche que pour le corps de li ; et les autres dames et duchesses, chacune en très grand arroi. Et montèrent et entrèrent ens ès escharfauts qui ordonnés étaient pour elles.

Après vint le roi de France tout appareillé pour jouter, lequel métier il faisait moult volontiers ; et quand il entra sur le champ, vous devez savoir que il était bien accompagné et arréé de ce que à lui appartenait. Si commencèrent les joutes et les ébattements grands et roides, car grand'foison de seigneurs y avait de tous pays. Et vous dis que messire Guillaume de Hainaut, comte d'Ostrevan, jouta moult bien ; et aussi firent les chevaliers qui avecs lui venus étaient : le sire de Gommegnies, messire Jean d'Audreguies, le sire de Chautain, messire Ancel de Trassegnies, et messire Clinquart de Heremes. Tous le firent bien, à la louange des dames. Et aussi jouta moult bien le duc d'Irlande, qui pour ces

jours se tenait en France de lès le roi, car il y avait été mandé. Aussi jouta moult bien un chevalier allemand, dessus le Rhin, qui s'appelait messire Servais de Mirande.

Si furent ces joutes fortes et roides et bien joutées. Mais il y avait tant de chevaliers que à peine se pouvaient-ils assener de plein coup ; et la foule des chevaux et la poudrière y était si très-grande, que ce les grévait et empêchait par espécial trop grandement. Le sire de Coucy s'y porta grandement bien. Si durèrent les joutes fortes et roides jusques à la nuit que on se déportait, et furent les dames menées à leurs hôtels. La roine de France, en son arroi, fut ramenée à Saint-Pol ; et là fut le souper des dames si très-grand, si très-bel et si bien étoffé de toutes choses, que peine serait du recorder ; et durèrent les fêtes et les danses jusques à soleil levant ; et eut le prix des joutes, pour le mieux joutant de tous et qui le plus avait continué, de ceux de dehors, par l'assentiment et jugement des dames et des héraults, le roi de France ; et de ceux de dedans le Hazle de Flandre, frère bâtard à la duchesse de Bourgogne. Et pour ce que les chevaliers se plaignaient de la grand'poudrière qu'il avait fait le jour des joutes, et disaient les aucuns que leurs faits en avaient été perdus, le roi ordonna que on y pourvût. Si furent pris plus de deux cents porteurs d'eau qui arrosèrent la place ce mercredi, et amoindrirent grandement la poudrière ; mais, nonobstant les porteurs d'eau, encore y en eut-il assez.

Ce mercredi, arriva à Paris le comte de Saint-Pol qui venait tout droit hors d'Angleterre, et s'était moult hâté pour être à cette fête ; et avait laissé derrière, en Angleterre, Jean de Chasteaumorant pour rapporter la charte de la trêve par mer. Si fut le comte de Saint-Pol le très-bien venu du roi et de tous les seigneurs ; et était à cette fête, et de lès la roine de France, sa femme, qui fut moult réjouie de sa venue.

Le mercredi, après dîner, se traîrent trente écuyers qui attendant étaient sur le champ où on avait jouté le mardi ; et là vinrent les dames en grand arroi, si comme elles étaient venues le jour devant ; et montèrent sur les hourds qui ordonnés et appareillés pour elles étaient. Si commencèrent les joutes fortes et roides, qui furent bien joutées et continuées jusques à la nuit,

que on se départit et retourna aux hôtels. Et fut le souper des dames à Saint-Pol, qui fut grand, et bel, et bien étoffé; et là fut donné le prix, par l'assentiment et jugement des dames et des héraults; et l'eut un écuyer de Hainaut qui se nommait Jean de Floyen, venu en la compagnie du comte d'Ostrevan; et de ceux de dedans, l'eut un écuyer du duc de Bourgogne qui s'appelait Damp Jean de Pobières.

Encore de rechef, le jeudi ensuivant, joutèrent chevaliers et écuyers tous ensemble; et furent les joutes roides, fortes et bien joutées; car chacun se prenait de bien faire. Et durèrent jusques à la nuit. Et fut le souper des dames et des damoiselles à Saint-Pol. Et là fut donné le prix des joutes; et l'eut pour ceux de dehors messire Charles des Armoies, et de ceux de dedans, un écuyer de la roine de France que on appelait Kouk.

Le venredi, donna le roi de France à dîner à toutes les dames et damoiselles. Et fut le dîner grand, bel et bien étoffé; et advint que, sur le défaillement du dîner, le roi séant à table, la duchesse de Berry, la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Touraine, la comtesse de Saint-Pol, la dame de Coucy, et grand'foison de dames, entrèrent en la salle, qui était ample et large, et qui faite était nouvellement pour la fête, deux chevaliers montés aux chevaux armés de toutes pièces pour la joute, et les lances en leurs mains. L'un fut messire Regnault de Roye, et l'autre messire Boucicaut le jeune; et là joutèrent fortement et roidement. Tantôt vinrent autres chevaliers: messire Regnault de Trye, messire Guillaume de Namur, messire Charles des Armoies, le sire de Garencières, le sire de Nantouillet, l'Ardenois de Doustenène, et plusieurs autres; et joutèrent là bien par l'espace de deux heures devant le roi et les dames. Et quand ils se furent assez esbanoiés, ils s'en retournèrent à leurs hôtels.

Ce venredi, prirent congé au roi et à la roine les dames et damoiselles qui retourner voulaient en leurs lieux, et aussi les seigneurs qui partir voulaient. Le roi de France et la roine, au congé prendre, remercièrent grandement tous ceux et celles qui à eux parlaient, et qui à la fête venus et venues étaient.

XXIII.

ASSASSINAT DU CONNÉTABLE DE CLISSON.

1392.

Pierre de Craon, dit Froissart, *était un chevalier de France, de la nation d'Anjou et de Bretagne, et moult gentilhomme et de noble extraction* (1). Il se mit d'abord au service du duc d'Anjou; mais, s'il faut ajouter foi aux accusations des contemporains, il se montra serviteur déloyal, et il profita de la mort du prince pour dérober une partie de ses trésors. Puis il vint à Paris, où il fut favorablement accueilli, à l'hôtel Saint-Paul, par le roi Charles VI et par le duc de Touraine (2). Il devint le compagnon inséparable de ce dernier et le confident de ses nombreuses amours. Ce fut pour les avoir divulguées, suivant Froissart, et peut-être aussi parce que Clisson, le connétable, avait découvert ses intrigues secrètes avec le duc de Bretagne, qu'il fut exclu tout à coup du service et de l'hôtel du roi (3).

Honteux et irrité de l'affront qu'il avait reçu, il quitta Paris et se retira auprès du duc de Bretagne, son parent. Celui-ci haïssait mortellement le connétable. Il entretint donc le chevalier offensé dans des idées de vengeance; et il arrêta sans doute avec lui le plan de l'audacieux attentat que Froissart va raconter.

Comment messire Pierre de Craon, par haine et mauvais aguet, battit messire Olivier de Cliçon, dont le roi et ses consaulx furent moult courroucés. — (Liv. IV, chap. 28.)

Vous avez bien ici-dessus ouï parler et proposer comment messire Pierre de Craon, lequel était un chevalier en France de grand lignage et affaire, fut éloigné de l'amour et grâce du roi de France et du duc de Touraine, son frère, et par quelle achoi-

(1) *Chroniques*, liv. IV, chap. 21.

(2) Le duc de Touraine, frère du roi, prit en 1391 le titre de duc d'Orléans. Il fut assassiné, comme on sait, en 1407, par Jean sans Peur, duc de Bourgogne.

(3) « Ce propre jour, fut dit à messire Pierre de Craon, de par le seigneur de la Rivière et messire Jean le Mercier, venant de la bouche du roi, que on n'avait plus que faire en l'hôtel du roi de son service, et que il quist ailleurs son mieux. Pareillement messire Jean de Beuil et le sire d'Erbaus, sénéchal de Touraine, lui dirent ainsi. » *Chron.*, liv. IV, ch. 21.

son. Si cause y avait d'avoir courroucé si avant le roi et son frère, ce fut mal fait. Et si avez bien ouï recorder comment il était venu en Bretagne de lès le duc, et lui avait dit et conté toutes ses meschéances ; le duc y avait entendu par cause de lignage et de pitié, et lui avait ainsi dit que Olivier de Cliçon lui avait tout promu et brassé ce contraire.

Or, peuvent aucuns supposer que de ce il l'avait informé et enflammé, pour tant que sur le dit connétable il avait très-grand'haine, et ne le savait comment honnir ni détruire ; et messire Pierre de Craon étant de lès le duc de Bretagne, souvent ils parlaient ensemble et devisaient de messire Olivier de Cliçon, comment ni par quelle manière ils le mettraient à mort ; car bien disaient que s'il était occis par quelque voie que ce fût, nul n'en ferait guerre ni contrevengeance. Et trop se repentait le duc de Bretagne qu'il ne l'avait occis, quand il le tint à son aise au chastel de l'Ermine de lès Nantes. Et voulsist bien que du sien il lui eût coûté cent mille francs, et il le tînt à sa volonté.

Ce messire Pierre de Craon, qui se tenait de lès le duc et considérait ses paroles, et comment mortellement il héait Cliçon, proposa une merveilleuse imagination en soi-même, car par les apparences se jugent les choses. Il s'avisa, comment que ce fût, que il mettrait à mort le connétable, et n'entendrait jamais à autre chose, si l'aurait occis de sa main ou fait occire ; et puis on traiterait de la paix. Il ne doutait ainsi que néant Jean de Blois qui avait sa fille, ni le fils au vicomte de Rohan qui avait l'autre ; avecques l'aide du duc et de son lignage il se chevirait bien contre ces deux : car ceux de Blois étaient encore trop fort affaiblis, et si avait le comte Guy de Blois vendu l'héritage de Blois, qui devait retourner par succession d'hoirie à ce comte de Paintieuvre, Jean de Blois, et viendrait au duc de Touraine ; là lui avait-il montré petite amour et confidence, et alliance de lignage. Et si ce fait était advenu, et Cliçon mort, petit à petit on détruirait tous les marmousets du roi et du duc de Touraine, c'est à entendre le seigneur de la Rivière, messire Jean le Mercier, Montagu, le Bègue de Vilaines, messire Jean de Beuil et aucuns autres de la chambre du roi, lesquels aidaient à soutenir l'opinion du connétable : car le duc de Berry et le duc de Bourgogne

ne les aimaient que un petit, quel semblant qu'ils leur montrassent. Advint que il persévéra en sa mauvaiseté; et tant considéra le dit messire Pierre de Craon ses besognes et subtilla sus, par mauvais argu et l'ennort de l'ennemi qui oncques ne dort, mais veille et réveille les cœurs des mauvais qui à lui s'inclinent, et jeta tout son fait devant ses yeux avant qu'il osât rien entreprendre, en la forme et manière que je vous dirai; et si il eut justement pensé et imaginé les doutes, les périls et meschefs qui par son fait pouvaient venir et descendre, et qui depuis en descendirent, raison et attrempance y eussent eu en son cœur autrement leur lieu que elles ne eurent; mais on dit, et il est vérité, que le grand désir que on a aux choses que elles adviennent estaint le sens, et pour ce sont les vices maîtres, et les vertus violées et corrompues. Car pour ce par espécial que le dit messire Pierre de Craon avait si grand'affection à la destruction du connétable, il s'inclina et accorda de tous points aux consaulx de outrage et de folie; et lui était avis, en proposant son fait, mais que sauvement il pût retourner en Bretagne devers le duc, le connétable mort, il n'aurait jamais garde que nul ne le vînt là querre, car le duc le aiderait à délivrer et à se excuser; et au fort, si la puissance du roi de France était si grande que il en voulsist faire fait, et le vînt querir en Bretagne, sur une nuit il se mettrait en un vaissel, et s'en irait à Bordeaux, à Bayonne ou en Angleterre. Là ne serait-il point poursuivi, car bien savait que les Anglais le héaient mortellement, pour les grandes cruautés qu'il leur avait faites et consenti faire, depuis les jours que il s'était tourné Français; car au devant il leur avait fait plusieurs beaux et grands services, si comme ils sont contenus et devisés notoirement ici-dessus en notre histoire.

Messire Pierre de Craon, si comme vous orrez, pour accomplir son désir, avait de longtemps en soi-même proposé et jeté son fait, et à nullui ne s'en était découvert. Je ne puis savoir si oncques il en avait parlé au duc de Bretagne. Les aucuns supposaient que oil, et les autres non. Mais la cause de la supposition de plusieurs est pour tant que, le délit fait par lui et par ses complices, le plus tôt comme il put et par le plus bref chemin, il s'en retourna en Bretagne, et s'en vint comme à sauf garant et

à refuge devers le duc de Bretagne ; et outre, en devant le fait, il avait rendu et vendu ses châteaux et héritages qu'il tenait en Anjou au duc de Bretagne, et renvoyé au roi de France son hommage ; et se feignait, et disait qu'il voulait voyager outre mer. De toutes ces choses je me passerai brièvement, mais je vous éclaircirai le fait ; car je, auteur et proposeur de cette histoire, pour les jours que le meschef advint sur le connétable de France messire Olivier de Cliçon, j'étais à Paris. Si en dus par raison bien être informé, selon l'enquête que je fis.

Vous savez, ou devez savoir, que pour ce temps le dit messire Pierre de Craon avait en la ville de Paris, en la cimetière que on dit Saint-Jean, un très-bel hôtel, ainsi que plusieurs grands seigneurs de France y ont, pour là avoir à leur aise leur retour. Cet hôtel, ainsi comme coutume est, il le faisait garder par un concierge. Messire Pierre de Craon avait envoyé, dès le Carême-Prenant, à Paris, au dit hôtel, de ses varlets qui le servaient pour son corps, et par iceux fait l'hôtel pourvoir bien et largement de vins et de pourvéances, de farines, de chairs, de sel, et de toutes choses qui appartiennent à un hôtel. Avec tout ce il avait écrit au concierge que il lui achetât des armures, cottes de fer, gantelets, coiffettes d'acier et telles choses, pour armer quarante compagnons ; et quand il en serait pourvu, il lui signifiât et il les envoierait querir, et que tout ce il fit secrètement.

Le concierge, qui nul mal n'y pensait, et qui voulait obéir au commandement de son maître, avait quis, pourvu et acheté toute cette marchandise. Tout ce terme pendant et ces besognes faisant, se tenait encore en Anjou, en un chastel de son héritage, bel et fort, que on clame Sablé ; et envoyait compagnons forts, hardis et outrageux, une semaine deux, l'autre trois, l'autre quatre, tout secrètement et couvertement à son hôtel à Paris. A leur département il ne leur disait pas pourquoi c'était faire, mais bien leur enditait : « Vous venus à Paris, tenez-vous des biens de mon hôtel tout aises ; et ce qui vous sera métier demandez-le au concierge, vous l'aurez tout prêt ; et point ne vous montrez pour chose qui soit. Je vous ensonnierai un jour tout acertes, et vous donnerai bons gages. » Ceux, sur la forme et état qu'il leur disait, ouvraient et venaient à Paris ; et y entraient de nuit ou de

matin, car pour lors les portes de Paris nuit et jour étaient ouvertes. Tant s'y amassèrent que ils furent environ quarante compagnons hardis et outrageux. D'autres gens n'avait le dit messire Pierre que faire; et de ce il y en avait plusieurs que, si ils eussent sçu pourquoi c'était faire, là ils n'y eussent entré; mais de découvrir son secret il se gardait bien.

Messire Pierre de Craon, environ la Pentecôte en les fêtes, il vint secrètement à Paris et se bouta en son hôtel, non en son état, mais ainsi que les autres y étaient venus. Il manda le varlet qui gardait la porte : « Je te commande, sur les yeux de ta tête à crever, dit messire Pierre de Craon, quand il fut venu en son hôtel, que tu ne mettes céans homme ni femme, ni laisses issir aussi, si je ne te le commande. » Le varlet obéit, ce fut raison; aussi fit le concierge qui avait la garde de l'hôtel. La femme du concierge, ses enfants et la chambrière on faisait tenir en une chambre, sans point issir. Il avait droit; car si femmes ou enfants fussent allés sur les rues, la venue de messire Pierre eût été sçue, car jeunes enfants et femmes par nature cèlent envis ce que ils voient et que on veut celer. En tel état et arroi que je vous conte, furent-ils là-dedans cet hôtel enclos jusques au jour du Saint-Sacrement. Et avait tous les jours, ce devez-vous croire et savoir, ce messire Pierre ses espies allant où il les envoyait, et retournant vers lui, qui épiaient sur son fait, et lui rapportaient la vérité de ce que il voulait savoir. Et n'avait point encore le dit messire Pierre, jusques à ce jour du Sacrement, vu son heure, dont il s'en ennuyait bien en soi-même.

Or, advint que, ce jour du Saint-Sacrement, le roi de France, en son hôtel de Saint-Pol à Paris, avait tenu de tous les barons et seigneurs, qui pour ce jour étaient à Paris, cour ouverte; et fut ce jour le roi en très-grand soulas, et aussi fut la roine et la duchesse de Touraine. Et pour les dames solacier et le jour persévérer en joie, après dîner, dedans le clos de l'hôtel de Saint-Pol (1) à Paris, les jeunes chevaliers et écuyers montés sur coursiers et tous armés pour la joute, la lance au poing, étaient là

(1) L'emplacement de l'hôtel Saint-Paul s'étendait depuis la rue Saint-Antoine jusqu'au cours de la Seine, et depuis la rue Saint-Paul jusqu'aux fossés de l'Arsenal et de la Bastille. Dulaure, *Histoire de Paris*, t. III, p. 358.

venus, et avaient jouté fort et roidement; et furent ce jour les joutes moult belles, et volontiers vues du roi, de la roine, des dames et des damoiselles, et ne cessèrent point jusques au soir. Et eut le prix, pour le mieux joutant, par le record des dames, premièrement de la roine de France, de la duchesse de Touraine et des hérauts à ce ordonnés du donner et du juger, messire Guillaume de Flandre, comte de Namur. Et donna le roi le souper à Saint-Pol à tous les chevaliers qui y vouldrent être. Et après ce souper on dansa et carola jusques à une heure après mie-nuit. Après ces danses on se départit; et se traït chacun en son logis, ou à son hôtel sans doute et sans guet, l'un çà et l'autre là. Messire Olivier de Cliçon, connétable de France pour lors, se départit tout dernier. Et avait pris congé au roi et s'en était revenu par la chambre du duc de Touraine, et lui avait demandé : « Monseigneur, demeurez-vous ici, ou si vous retournerez chez Poullain? » Ce Poullain était trésorier du duc de Touraine, et demeurait à la Croix du Tiroy assez près de l'hôtel, au Lion d'argent. Le duc de Touraine lui avait répondu et dit : « Connétable, je ne sçais encore lequel je ferai du demeurer ou de retourner. Allez-vous-en; il est meshui bien heure de partir pour vous. » Donc prit à celle parole le connétable congé au duc de Touraine, en disant : « Monseigneur, Dieu vous doint bonne nuit! » Et se départit sur cel état, et vint en la place devant l'hôtel de Saint-Pol, et trouva ses gens et ses chevaux qui le attendaient. Et tout compté il n'y en avait que huit et deux torches, lesquelles les varlets allumèrent sitôt que le connétable fut monté; et les torches portées devant lui se mirent au chemin parmi la rue pour entrer en la grand'rue Sainte-Catherine.

Messire Pierre de Craon avait ce soir si bien épié que il savait tout le convenant du connétable, et comment il était demeuré derrière, et de ses chevaux qui l'attendaient. Si était parti et issu hors de son hôtel, et ses gens tous armés à la couverte, et tous montés sur leurs chevaux, et n'y avait de ceux de sa route pas six qui sçussent encore quelle chose il avait en propos de faire. Et était venu le dit messire Pierre sur la chaussée au carrefour Sainte-Catherine; et là se tenait-il et ses gens tous cois, et attendaient le connétable. Sitôt que le connétable fut issu hors

de la rue Saint-Pol et tourné au carrefour de la grand'rue, et que il s'en venait tout le pas sur son cheval, les torches sur son lès pour lui éclairer, et janglait à un écuyer; et disait : « Je dois demain avoir au dîner chez moi monseigneur de Touraine, le seigneur de Coucy, messire Jean de Vienne, messire Charles d'Hangiers, le baron d'Ivery et plusieurs autres; or, pensez que ils soient tous aisés, et que rien n'y ait épargné; » ces paroles disant, véez-cy messire Pierre de Craon et sa route qui s'avancent, et premièrement ils entrèrent entre les gens du connétable, qui étaient sans lumière, sans parler, ni sans écrier.

Tout premier on prit les torches, et furent éteintes et jetées contre terre. En les prenant, le connétable avait parlé tout bas et dit ainsi, pour tant que quand il sentit l'effroi des chevaux qui venaient derrière, il cuidait que ce fût le duc de Touraine qui s'ébattait à lui et à gens : « Monseigneur, par ma foi, c'est mal fait, mais je le vous pardonne, car vous êtes jeune; si sont tous revaux et jeux en vous. » A ces mots dit messire Pierre de Craon, en tirant son épée hors du feurre : « A mort, à mort, Cliçon! si vous faut mourir! » — « Qui es-tu, dit Cliçon, qui dis telles paroles? » — « Je suis Pierre de Craon, votre ennemi. Vous m'avez tant de fois courroucé, que ci le vous faut amender. Avant! dit-il à ses gens; j'ai celui que je demande et que je vueil avoir. » Et en disant ces paroles, il fiert et lance après lui. Ses gens tirent épées, et lancent après lui. Coups commencent à voler et à croiser sur le connétable, et il, qui était tout nu et dépourvu, et ne portait fors un coutel, espoir de deux pieds de long, trait le coutel et commence à estremir. Ses gens étaient tous nus et dépourvus; si se effrayèrent, et furent tantôt ouverts et épars. Les aucuns des hommes de messire Pierre de Craon demandèrent : « Occirons-nous tous? » — « Oil, dit-il, ceux qui se mettront à défense. » La défense était petite, car ils n'étaient que eux huit et sans nulle armure, et tous entendaient au connétable occire et aterrer; ni messire Pierre de Craon ne demandait autre chose que le connétable mort. Et vous dis, si comme aucuns connurent depuis qui à cet assaut et emprise furent, les plusieurs, quand ils eurent la connaissance que c'était le connétable qu'ils assaillaient, furent si eshidés que, en férant sur

lui ou contre lui, leurs coups n'avaient point de puissance; et aussi ce qu'ils faisaient, ils le faisaient paoureusement; car en trahison faisant nul n'est hardi. Le connétable contre les coups se couvrait de son bras, et croisait de son badelaire en soi défendant vaillamment. Sa défense ne lui eût rien valu, si la grâce de Dieu ne l'eût gardé et défendu. Et toudis se tenait sur son cheval, et tant qu'il fut féru sur le chef d'une épée à plein coup moult vaillamment, duquel coup il versa jus de son cheval, droit à l'encontre de l'huis d'un fournier, qui jà était découché pour ordonner ses besognes et faire son pain et cuire, et au devant il avait ouï les chevaux fretiller sur la chaussée, et plusieurs des paroles qui y furent dites; et avait le dit fournier un petit entr'ouvert son huis, dont trop bien en prit et chéy au seigneur de Cliçon de ce que l'huis était entr'ouvert; car au cheoir que il fit contre l'huis il s'ouvrit, et le connétable chéy du chef par dedans la maison. Ceux qui étaient à cheval ne purent férir dedans, car l'huis n'était pas trop haut ni trop large, et si faisaient leur fait paoureusement. Vous devez savoir, et vérité est, que Dieu fit adonc grand'grâce au connétable; car si il fût aussi bien chéy dehors l'huis comme il fit par dedans, ou que l'huis eût été fermé, il était mort, et l'eussent tout défroissé et pietellé de leurs chevaux; mais ils n'osèrent descendre. De ce coup du chef duquel il était chéy, cuidèrent bien les plusieurs, messire Pierre de Craon et ceux qui sur lui féru avaient, que du moins ils lui eussent donné le coup de la mort. Si dit messire Pierre de Craon : « Allons, allons, nous en avons assez fait. S'il n'est mort, si mourra-t-il du coup de la tête, car il a été féru de bon bras. » A cette parole ils se recueillirent tous ensemble, et se départirent de la place, et chevauchèrent le bon pas, et furent tantôt à la porte Saint-Antoine; et vidèrent par là, et prirent les champs; car pour lors la porte était tout ouverte, et avait bien été dix ans au devant, que le roi de France retourna de la bataille de Rosebecque, et que le connétable dont je parle ôta les maillets de Paris, et en châtia au corps et de leur chevance les plusieurs, si comme j'en traite ci-derrière en notre histoire.

Ainsi fut messire Olivier de Cliçon en ce parti laissé comme homme mort chez le fournier, qui fut moult ébahi quand il vit

et connut que c'était le connétable. Les gens du connétable auxquels on fit moult petit de mal, car tous avaient entendu au connétable occire, se remirent ensemble du mieux et du plus tôt qu'ils purent, et descendirent devant l'huis du fournier, et entrèrent en la maison, et trouvèrent leur seigneur et leur maître blessé, navré, et le chef durement entamé, et le sang qui lui couvrait le viaire. Si furent tous ébahis, ce fut raison. Là y eut grands pleurs et grands cris, car du premier ils cuidèrent bien qu'il fût mort.

Tantôt les nouvelles en vinrent à l'hôtel de Saint-Pol, et jusques à la chambre du roi. Et fut dit au roi tout effrayement, et sur le point de l'heure qu'il devait entrer dedans son lit : « Ha! sire, nous ne vous osons celer le grand meschef qui est présentement advenu à Paris. » — « Quel meschef? » dit le roi. « De votre connétable, répondirent-ils, messire Olivier de Clicon, qui est occis. » — « Occis! dit le roi, et comment? Qui a ce fait? » — « Sire, nous ne savons; mais ce meschef est advenu sur lui et bien près d'ici, en la grand'rue Sainte-Catherine. » — « Or, tôt, dit le roi, aux torches! aux torches! je le vueil aller voir. » On alluma torches; varlets saillirent avant. Le roi tant seulement vêtit une houpelande. On lui bouta ses souliers aux pieds. Ses gens d'armes et huissiers, qui ordonnés étaient pour faire le guet et garder la nuit l'hôtel de Saint-Pol, saillirent tantôt avant. Ceux qui couchés étaient, auxquels les nouvelles vinrent, s'ordonnèrent pour suivir le roi, qui issit de l'hôtel Saint-Pol sans nul arroi, ni attendit homme fors ceux de sa chambre. Et s'en vint le bon pas, les torches devant lui et derrière. Et n'y avait de ses chambellans tant seulement que messire Guillaume Martel et messire Hélion de Lignac. En cet état et arroi s'en vint jusques à la maison du fournier, et entra dedans. Plusieurs torches et chambellans demeurèrent dehors.

Quand le roi fut venu, il trouva son connétable presque au parti que on lui avait dit, réservé que il n'était pas mort. Et l'avaient ses gens jà dépouillé, pour tâter, savoir et voir plus aisément les lieux où il était navré et les plaies comme elles se portaient. La première parole que le roi dit, ce fût : « Connétable, comment vous sentez-vous? » Il répondit : « Cher sire.

petitement et faiblement. » — « Et qui vous a mis en ce parti? » dit le roi. « Sire, répondit-il, Pierre de Craon et ses complices, traîtreusement et sans nulle défiance. » — « Connétable, dit le roi, oncques chose ne fut si comparée comme celle sera, ni si fort amendée. Or, tôt, dit le roi, aux médecins et surgiens! » Et jà les était-on allé querir; et venaient de toutes parts, et personnellement les médecins du roi. Quand ils furent venus, le roi en eut grand'joie, et leur dit : « Regardez-moi mon connétable, et me sachez à dire en quel point il est; car de sa navrure j'en suis moult dolent. » Les médecins répondirent : « Sire, volontiers. » Si fut par eux tâté, visité, regardé et appareillé de tous points à son devoir; et toujours le roi, qui trop fort était courroucé de cette aventure, demanda aux surgiens et médecins : « Dites-moi, y a-t-il nul péril de mort? » Ils répondirent tous d'une sieute : « Certes, sire, nennil; dedans quinze jours nous le vous rendrons chevauchant. » Cette réponse réjouit grandement le roi, et il dit : « Dieu en soit loué! ce sont riches nouvelles. » Et puis dit au connétable : « Connétable, pensez de vous, et ne vous souciez point de rien, car oncques délit ne fut si cher comparé ni amendé sur les traiteurs, comme cil sera; car la chose est mienne. » Le connétable répondit moult faiblement : « Sire, Dieu le vous puisse rendre, et la bonne visitation que faite m'avez! » A ces mots prit le roi congé au connétable, et s'en retourna à Saint-Pol; et manda incontinent le prévôt de Paris, et sans séjourner vint à Saint-Pol; et jà était-il jour tout clair. Quand il fut venu, le roi lui commanda : « Prévôt, prenez gens de toutes parts bien montés et appareillés, et poursuivez par clos et chemins ce traître Pierre de Craon, qui traîtreusement a navré, blessé et mis en péril de mort notre connétable. Vous ne nous pourrez faire service plus agréable que le trouver, le prendre et le nous amener. » Le prévôt répondit et dit : « Sire, j'en ferai toute ma puissance. Mais quel chemin peut-on supposer qu'il tienne? » — « Informez-vous, dit le roi, et si en faites bonne diligence. »

Pour le temps de lors les quatre souveraines portes de Paris étaient toudis nuit et jour ouvertes; et avait celle ordonnance été faite au retour de la bataille qui fut en Flandre, où le roi de

France déconfit les Flamands à Rosebecque, et les Parisiens se vouldrent rebeller, et que les maillets furent restorés, et pour mieux aisément à toute heure châtier et seigneurir les Parisiens. Messire Olivier de Cliçon avait donné ce conseil de ôter toutes les chaines des rues et des carrefours de Paris, pour aller et chevaucher de nuit. Partout furent ôtées hors des gonds des souveraines portes de Paris les feuilles, et là couchées. Et furent en cel état environ dix ans; et entrait-on à toute heure dedans Paris. Or, considérez comme les choses adviennent et comment les saisons payent. Le connétable avait cueilli la verge dont il fut battu; car si les portes de Paris eussent été closes et les chaînes levées, jamais messire Pierre de Craon n'eût osé avoir fait ce délit et outrage qu'il fit; car il ne pût avoir issu de Paris. Et pour ce qu'il savait bien qu'il istrait de Paris à toute heure, s'avisa-t-il de faire ce maléfice. Et quand il se départit du connétable, il le cuidait avoir laissé mort. Mais non fit, si comme vous oyez dire; dont depuis il fut moult courroucé.

Quand il issit de Paris, il était une heure après mie-nuit; et issit par la porte de Saint-Antoine; et disent les aucuns qu'il passa la Seine au pont à Charenton, et depuis il prit le chemin de Chartres; et les aucuns disent que à l'issir de Paris il retourna devers la porte Saint-Honoré dessous Montmartre, et vint passer la rivière de Seine au Ponçon. Par où qu'il passât la rivière, il vint sur le point de huit heures à Chartres, et aucuns des siens les mieux montés; car tous ne le suivirent pas, mais se désassemblèrent pour faire le moins de montre et pour les poursuites. Au passer il avait ordonné jusques à vingt chevaux et laissé chez un chanoine de Chartres, lequel était un de ses clercs et l'avait servi, dont mieux lui voulsist que oncques ne l'eût connu, quoique de ce délit et forfait le dit chanoine ne sçût rien. Messire Pierre, quand il fut venu à Chartres, but un coup et se renouvela de chevaux; et se partit de Chartres tantôt et prit le chemin du Maine, et exploita tant et si bien qu'il vint en un fort chastel qui encore se tenait pour lui, et que on dit Sablé; et là s'arrêta et rafreschit, et dit qu'il n'irait plus avant, si aurait appris des nouvelles.

Vous devez savoir que ce venredi dont le jeudi par nuit ce

délit fut fait par messire Pierre de Craon et ses complices, il fut grandes nouvelles parmi Paris de cet outrage; et moult grandement en fut blâmé messire Pierre de Craon. Le sire de Coucy, qui se tenait en son hôtel, sitôt qu'il sçut au matin les nouvelles, monta à cheval, et se partit lui cinquième tant seulement, et vint à l'hôtel du connétable derrière le Temple où on l'avait rapporté, car moult s'entre-aimaient, et s'appelaient frères et compagnons d'armes. La visitation du seigneur de Coucy fit au connétable grand bien. Aussi tous autres seigneurs à leur tour le venaient voir. Et par espécial avecques le roi, son frère le duc de Touraine en fut grandement courroucé, et disaient bien les deux frères que Pierre de Craon avait fait ce délit et outrage en leur dépit, et que c'était une chose faite et pourpensée par traitour, et pour troubler le royaume. Le duc de Berry, qui pour ces jours était à Paris, s'en dissimula grandement; et à ce qu'il montra il n'en fit pas grand compte; et je, auteur de cette histoire, fus adonc informé que de cette aventure il n'eût rien été, s'il voulsist, et que trop clairement eût brisée et allé au-devant; et je vous déclarerai et dirai raison pourquoi et comment.

Ce propre jour du Sacrement, était venu au duc de Berry un clerc, lequel était familier au dit messire Pierre de Craon, et lui avait dit ainsi et révélé en secret : « Monseigneur, je vous ouvrirais volontiers aucunes choses qui ne sont pas bien convenables, mais taillées de venir à très-povre conclusion; et vous êtes mieux taillé de y pourvoir que nul autre. » — « Quelles choses? » avait dit le duc. « Monseigneur, avait répondu ce clerc, je mets bien en termes que je ne vueil point être nommé; et pour obvier au grand meschef et eschever le péril qui peut venir de la matière, je me découvre à vous. » — « Dis hardiment, avait répondu le duc de Berry; je t'en porterai tout outre. » Donc avait parlé et dit le clerc ainsi : « Monseigneur, je me doute trop grandement de messire Pierre de Craon que il ne fasse murdrir ni occire monseigneur le connétable; car il a amassé en son hôtel, en la cimetière Saint-Jean, grand'foison de compagnons, et les y a tenus couvertement depuis la Pentecôte; et si il faisait ce délit, le roi en serait trop grandement courroucé, et trop grand trouble au royaume de France en pourrait advenir; et pourtant,

monseigneur, je le vous remontre; car je même en suis si esbidé; que quoique je sois clerc secrétaire à monseigneur Pierre de Craon et que je aie mon serment à lui, je n'ose passer cet outrage : car si vous n'y pourvéez, nul n'y pourvoiera pour le présent; et de ce que je vous dis et remontre, je vous supplie humblement que il vous en souvienne, si il me besogne; car, sur l'état où je vois que messire Pierre veut persévérer pour éloigner et fuir, je ne vueil plus retourner vers lui. »

Le duc de Berry très-bien en soi-même avait glosé et entendu ces paroles, et répondit au clerc et dit : « Demeurez de lès moi meshui, et demain de matin j'en informerai monseigneur; il est meshui trop haut jour, je ne vueil pas troubler le roi; et de matin sans faute nous y pourvoierons, puisque messire Pierre de Craon est en la ville; je ne lui savais point. » Ainsi se déporta le duc de Berry de cette chose et négligea, et cependant le meschef advint en la forme et manière que vous avez ouï recorder.

Le prévôt du Châtelet de Paris, à plus de soixante hommes à cheval tous armés, issit hors de Paris par la porte Saint-Honoré, et suivit au pas les esclos de messire Pierre de Craon; et vint à Chenevières passer outre au Ponçon la rivière de Seine, et demanda au pontonnier si du matin nul était passé. Il répondit : « Oil, environ douze chevaux; mais je n'y vis nul chevalier ni homme que je connusse. » — « Et quel chemin tiennent-ils? » demanda le prévôt. — « Sire, répondit le pontonnier, le chemin d'Évreux. » — « Ha! dit le prévôt, il peut bien être; ils s'en vont droit à Chierbourch. »

Adonc entrèrent-ils en ce chemin, et laissèrent le chemin de Chartres, et par cette manière perdirent-ils la juste poursuite de messire Pierre de Craon; et quand ils eurent chevauché jusques au dîner le chemin d'Évreux, il leur fut dit par un chevalier du pays qui chassait aux lièvres, à qui ils en demandèrent, qu'il avait vu environ quinze hommes à cheval du matin traverser les champs; et avaient, selon son avis, pris le chemin de Chartres. Donc entrèrent le prévôt et sa route au chemin de Chartres, et le tinrent jusques au soir; et vinrent là au gîte, et sçurent la vérité, que messire Pierre de Craon, sur le point de huit heures, avait là été chez le chanoine, et s'était déjeuné et renouvelé de

chevaux. Il vit bien que il perdrait sa peine de plus poursuivir, et que messire Pierre s'était trop éloigné. Si retourna le samedi à Paris.

Pour ce que on ne savait au vrai, ni savoir on ne pouvait, quand le dit messire Pierre de Craon issit hors de Paris, quel chemin il tenait, le roi de France et le duc de Touraine, qui trop grand'affection avaient à ce que messire Pierre fût attrapé, firent partir et issir hors de Paris messire Jean le Barrois des Barres à plus de soixante chevaux. Et issirent hors par la porte Saint-Antoine; et passèrent la rivière de Marne et de Seine au pont à Charenton; et tournèrent tout le pays, et vinrent devers Étampes; et finablement, le samedi au dîner, ils furent à Chartres, et en ouïrent les vraies nouvelles. Quand le Barrois sçut que messire Pierre était passé outre, si vit bien que en vain il se travaillerait de plus poursuivir, et qu'il était jà trop éloigné. Si retourna le dimanche vers Paris, et recorda au roi tout le chemin que il avait tenu; et tout aussi avait fait le prévôt du Châtelet de Paris.

Le samedi au matin, furent trouvés des sergents du roi, qui poursuivaient les esclos en un village à sept lieues de Paris, deux écuyers, hommes d'armes, et un page des gens messire Pierre de Craon; et étaient là arrêtés, et n'avaient pu suivir la route, ou ne voulaient. Toutefois ils furent pris par les dits sergents et amenés à Paris et boutés en Châtelet, et le lundi ils furent décolés. Et premièrement, où le délit avait été fait ils furent amenés, et là leur trancha-t-on à chacun le poing; et furent décolés aux halles et menés au gibet, et là pendus.

Le mercredi ensuivant, le concierge de l'hôtel messire Pierre fut aussi exécuté et décolé. Et disaient plusieurs gens que on lui faisait tort; mais pour ce que point il n'avait révélé la venue de messire Pierre de Craon, il eut cette pénitence; aussi le chanoine de Chartres, où messire Pierre de Craon était descendu et rafreschi et renouvelé de chevaux, fut accusé, pris et mis en la prison de l'évêque; on lui ôta tout le sien et ses bénéfices, et fut condamné en chartre perpétuelle au pain et à l'eau; ni excusation qu'il montrât ou dît ne lui valut rien; si avait-il renommée en la cité de Chartres d'être un vaillant prud'homme.

Trop fut courroucé messire Pierre de Craon qui arrêté s'était au chastel de Sablé, quand les nouvelles véritables lui vinrent que messire Olivier de Cliçon n'était point mort et n'avait plaie ni blessure, dont dedans six semaines il laissât à chevaucher. Lors s'avisa-t-il, tout considéré, que en ce chastel de Sablé il n'était pas trop sûrement; et quand on saurait la vérité, sur le pays et en France, que il se serait là enclos et bouté, on l'enclorrait de tous points, tellement qu'il ne s'en départirait pas quand il voudrait. Si le rechargea à aucuns de ses hommes, et puis en issit secrètement et couvertement, et chevaucha tant par ses journées qu'il vint en Bretagne et trouva le duc au Suseniot. Le duc le recueillit, qui jà savait toutes les nouvelles du fait, et comment le connétable n'était point mort. Si dit ainsi à messire Pierre de Craon : « Vous êtes un chétif, quand vous n'avez sçu occire un homme duquel vous étiez au-dessus. » — « Monseigneur, répondit messire Pierre, c'est bien diabolique chose : je crois que tous les diables d'enfer, à qui il est, l'ont gardé et délivré de mes mains; car il y eut sur lui lancé et jeté plus de soixante coups que d'épées et de grands couteaux. Quand il chéy jus du cheval, en bonne vérité je cuidais qu'il fût mort; et la bonne aventure que il eut pour lui de bien cheoir, ce fut de l'huis d'un fournier qui était entr'ouvert; et parce que il chéy à l'encontre, il entra dedans, car si il fût chu sur les rues, nous l'eussions partué et défoulé de nos chevaux. » — « Or, dit le duc, pour le présent il ne sera autrement; je suis tout certain que j'en aurai de par le roi de France prochainement nouvelles, et aurai pareillement la guerre et la haine que vous aurez; si vous tenez tout coiement de lès moi, car la chose ne demeurera pas ainsi; et puisque je vous ai promis sauf garant à tenir, je vous le tiendrai. »

XXIV.

DE LA MORT DU ROI RICHARD D'ANGLETERRE.

1400.

En 1399, Richard II, roi d'Angleterre, fut déposé (30 septembre), puis enfermé au château de Pontefract. Dans les premiers jours du mois de janvier de l'année 1400 (1), il fut tué dans sa prison, par ordre de Henri de Lancastre, qui s'était emparé de la couronne. Froissart ne connaît pas ou ne veut pas raconter les circonstances du meurtre : *La cause comme ce fut, ni par quelle incidence, point je ne le savais au jour que j'escripsis ces chroniques.* » Seulement il mentionne le fait avec un sentiment de tristesse qui chez lui n'est pas habituel. Richard était le fils du prince Noir, le petit-fils d'Édouard III de glorieuse mémoire, et de madame Philippe de Hainaut, cette noble reine qui avait encouragé et largement récompensé les premiers essais du chroniqueur. Froissart, dans la fleur de l'âge et au milieu des pompes de la cour de Bordeaux, avait vu naître, en 1367, celui dont la vie et le règne venaient d'avoir une fin si tragique. Ce souvenir de jeunesse, qu'il se plaît à rappeler, donne (ce qui ne se rencontre pas ailleurs dans ses récits) une teinte de mélancolie à la page que nous allons citer (2).

De la mort du roi Richard d'Angleterre. — (Liv. IV, chap. 82.)

Depuis ne demeura longs jours que renommée véritable courait parmi Londres que Richard de Bordeaux était mort. La cause comme ce fut, ni par quelle incidence, point je ne le savais au jour que j'escripsis ces chroniques. Le roi Richard de Bordeaux mort, il fut couché, sur une litière, sur un char couvert de beaudequin tout noir ; et étaient quatre chevaux tout noirs attelés au char, et deux valets vêtus qui les chevaux menaient, et quatre chevaliers venant derrière, vêtus de noir, suivaient le

(1) Le jour des Rois, suivant une relation manuscrite citée par M. Buchon.

(2) C'est la dernière des *Chroniques*.

char ; et se départit ainsi de la Tour de Londres où mort était, et fut amené tout au long de Londres et tout le petit pas jusques en la grand'rue de Cep, où tout le retour de Londres est ; et là emmi la rue s'arrêtèrent le char, les charretiers et les chevaliers ; et y furent deux heures ; et vinrent plus de vingt mille personnes, hommes et femmes, voir le roi Richard qui là gisait, le chef sur un noir oreiller, à viaire découvert. Les aucuns en avaient pitié qui le véaient en cel état, et les autres non, et disaient que la mort, et de grand temps, il avait bien acquise.

Or, considérez, seigneurs, rois, ducs, comtes, prélats, et toutes gens de lignage et de puissance, comment les fortunes de ce monde sont merveilleuses et tournent diversement. Le roi Richard régna roi d'Angleterre vingt-deux ans en grand'prospérité, tant que de tenir états et seigneuries ; car il n'y eut oncques roi en Angleterre qui dépendît autant, à cent mille florins par an pour son hôtel seulement et son état tenir, que fit le roi Richard de Bordeaux. Car moi, Jean Froissart, chanoine et trésorier de Chimay, le vis et considérai, et fus un quart d'an en son hôtel ; et me fit très-bonne chère, pour la cause de ce que, de ma jeunesse, j'avais été clerc et familier au noble roi Édouard, son tayon, et à madame Philippe de Hainaut, roine d'Angleterre, sa taye ; et quand je me départis de lui, ce fut à Windesore ; à prendre congé, il me fit par un sien chevalier, lequel on nommait messire Jean Bouloufre, donner un gobelet d'argent doré d'or, pesant deux marcs largement, et dedans cent nobles, dont je valus mieux depuis tout mon vivant. Et suis moult tenu à prier de lui, et envis escripsis de sa mort ; mais pourtant que j'ai dicté, ordonné et augmenté à mon loyal pouvoir celle histoire, je l'escripsis pour donner connaissance quelle chose il devint.

En mon temps je vis deux choses qui furent véritables, quoiqu'elles convertirent en grand différent. A savoir est que j'étais en la cité de Bordeaux, et séant à table, quand le roi Richard fut né, lequel vint au monde par un mercredi, sur le point de dix heures. Et à celle heure que je dis, vint messire Richard de Pont-Chardon, maréchal, pour ce temps, d'Aquitaine, et me dit : « Froissart, escripsez et mettez en mémoire

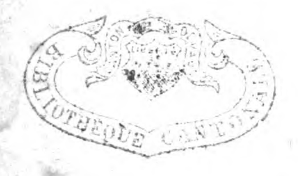
que madame la princesse est accouchée d'un beau fils, qui est venu au monde au jour des Rois; et si est fils de roi, car son père est roi de Galice; le roi dam Piètre lui a donné, et s'en va son père, conquérir le dit royaume. Et si vient l'enfant de royale lignée. Si que par raison il sera encore roi. » Le gentil chevalier de Pont-Chardon ne mentit pas, car il fut roi d'Angleterre vingt-deux ans; mais au jour qu'il me dit ces paroles il ne savait pas la conclusion de sa vie quelle elle serait; et ce sont choses à imaginer, et sur lesquelles j'ai moult pensé depuis. Car le premier an que je vins en Angleterre, et au service du noble roi Édouard et de la noble roine Philippe et tous leurs enfants, qui pour lors avaient été à Berquamestede, un manoir du prince de Galles séant outre Londres trente milles, et pour prendre congé au prince et à la princesse qui s'en devaient aller en Aquitaine, ainsi qu'ils firent, là ouïs dire un ancien chevalier qui se nommait messire Bétremieus de Bruwes, qui parlait et devisait aux damoiselles de la roine, lesquelles étaient de Hainaut, et disait ainsi : « Nous avons un livre en ce pays qui s'appelle le Brut; et devise que jà le prince de Galles, ains-né fils du roi, ni le duc de Clarence, ni le duc de Lancastre, ni le duc d'Yorch, ni le duc de Glocestre, ne seront point rois d'Angleterre; mais retournera le royaume en l'hôtel de Lancastre. » Or, dis-je, moi, auteur de celle histoire, considérant toutes ces choses, que les deux chevaliers, c'est à savoir messire Richard de Pont-Chardon et messire Bétremieus de Bruwes, eurent chacun raison; car je vis, et aussi fit tout le monde, Richard de Bordeaux vingt-deux ans roi d'Angleterre; et, lui vivant, retourner et venir la couronne d'Angleterre en l'hôtel de Lancastre. Ce fut quand le roi Henri, par les conditions dessus dites, fut roi d'Angleterre. Et point ne pensait à la couronne, ni n'eût pensé, si Richard se fût porté familièrement et amiablement devers lui; et encore le firent les Londriens roi pour eschever les grands dommages de lui et de ses enfants, dont les Londriens eurent pitié.

Quand le char, et Richard de Bordeaux sus, eut été en Cep plus de deux heures, il se partit de là; et charrièrent les charretiers avant, et les chevaliers tous quatre derrière. Quand ils

furent au dehors de Londres, les quatre chevaliers montèrent à cheval, car là ils trouvèrent leurs varlets; et puis cheminèrent fort avant, et firent tant qu'ils vinrent en un village où il y a le manoir du roi et de la roine que on dit l'Anglée; et siéd à trente milles de Londres. Là est le roi Richard de Bordeaux enseveli. Dieu lui fasse merci à l'âme!

FIN.

TABLE.



FIN DE LA TABLE.

